This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

905
M938

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
APR 1 1970

LE MOYEN AGE

TOME 6

(1ère Série—Tome 6)

1893

905
M938

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
APR 1 1970

LE MOYEN AGE

TOME 6

(1ère Série—Tome 6)

1893

LE MOYEN AGE

LE MOYEN AGE

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL

D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

6ME ANNÉE — 1893

PARIS
ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR
67, RUE DE RICHELIEU, 67

1893

(*Tous droits réservés*)

Reprinted with the permission of Librairie Honoré Champion Editeur

JOHNSON REPRINT CORPORATION
111 Fifth Avenue, *New York, N.Y. 10003*

JOHNSON REPRINT COMPANY LIMITED
Berkeley Square House, London, W.1

First reprinting, 1966, Johnson Reprint Corporation

Printed in the United States of America

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JANVIER 1893

COMPTES RENDUS

Les Archives de l'histoire de France, par Ch.-V. Langlois et H. Stein. — Paris, Picard, 1891 et 1892, in-8°, xvii-608 p. (les deux premiers fascicules).

MM. Langlois et Stein comprennent, sous la dénomination d'*Archives de l'histoire de France*, tous les documents d'archives relatifs à l'histoire de France, c'est-à-dire les pièces officielles de toute espèce, en d'autres termes, tous les documents qui ne sont pas des œuvres historiques, scientifiques ou littéraires. Ces archives sont dispersées : la plupart, sans doute, ont été réunies dans les dépôts publics, archives nationales, ministérielles, départementales, communales, hospitalières, et même bibliothèques. Mais combien d'autres sont restées chez des particuliers ou dans des archives privées, comme sont celles des notaires, des évêchés ou de quelques corporations anciennes! Combien aussi sont à l'étranger, dans les dépôts des pays qui, pendant une période plus ou moins longue, ont fait partie de la France, comme la Flandre belge, le Canada, l'Alsace-Lorraine, ou qui, au contraire, ont possédé autrefois des provinces aujourd'hui françaises, comme la Normandie, la Guyenne, Calais, le Ponthieu! Rien ne fait plus obstacle aux progrès de la science historique que cette dispersion. Car c'est déjà une chose longue et difficile pour quiconque étudie l'histoire d'une période ou d'une région de savoir où trouver les documents relatifs au sujet qu'il se propose de traiter.

C'est pour faciliter ce travail préliminaire, auquel doit se livrer tout érudit, que MM. Langlois et Stein ont écrit un guide à travers les archives de notre histoire. Dès le xviiie siècle on sentit la nécessité de parer à l'inconvénient qui résultait de la dispersion des documents officiels. En 1762 fut constitué, à Paris, le Cabinet des chartes où devaient être

réunies les copies de tous les titres relatifs à l'histoire de France et conservés dans les diverses archives de l'Europe. Les Bénédictins se mirent à la besogne avec ardeur. Les copies affluèrent au dépôt général dirigé par Moreau et Bertin. Mais bientôt l'impossibilité fut reconnue d'atteindre le but qu'on s'était tout d'abord proposé. Les copistes durent faire un choix entre les documents, se bornant aux plus importants. C'était là une méthode arbitraire, dangereuse même, car on était amené à ne recueillir que les documents exceptionnels, tandis qu'on ne saurait atteindre la vérité historique qu'à l'aide des documents ordinaires qui représentent la vie de chaque jour. Moreau le comprit, et en 1774 proposa de remplacer les copies par des inventaires. La Révolution interrompit l'œuvre de ces intrépides érudits. Dans notre siècle, elle a été reprise, mais non sur un plan unique. Seuls les inventaires des archives départementales et communales ont été entrepris d'après un modèle arrêté par le Ministère de l'Instruction publique : pour les autres dépôts, chaque auteur a agi à sa guise. Ces inventaires, déjà différents dans leur principe et leur exécution, sont aussi très disparates dans leur forme extérieure : ils affectent les formats les plus divers, les uns sont publiés dans des recueils provinciaux, les autres sont publiés à part ; un grand nombre sont manuscrits. C'est une confusion inextricable.

MM. Langlois et Stein, ne pouvant les réunir dans un bureau central, en ont dressé l'inventaire. Pour mettre en lumière l'importance de leur œuvre, nous ne pouvons mieux faire que d'en exposer le plan. Leur livre est divisé en autant de notices qu'il existe de dépôts d'archives. Chacune de ces notices comprend l'historique de la formation du dépôt, la nature et les dates extrêmes des fonds qui le composent, la liste de ses catalogues, inventaires ou manuscrits, l'indication des principaux livres où ont été publiés des documents tirés de ce dépôt. La première partie est intitulée : les Archives de l'histoire de France en France ; la seconde, les Archives de l'histoire de France à l'étranger ; la troisième, les Archives de l'histoire de France dans les grandes bibliothèques de manuscrits.

Le premier et le second fascicule, les seuls parus, contiennent les archives nationales, celles des ministères, les archives départementales, municipales, hospitalières, les archives diverses (tribunaux, notaires, églises, corporations, particuliers) classées par départements.

L'exécution de cette œuvre considérable est parfaite, telle qu'on devait l'attendre des deux érudits qui ont uni leur science pour l'accomplir. Sans doute on pourra relever quelques oublis, quelques erreurs, mais vraiment minimes ; et d'ailleurs la publication du livre en plusieurs fascicules permettra aux auteurs de les corriger. Tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de France sauront un gré infini à MM. Langlois et Stein de leur avoir donné un *vade-mecum* qui leur évitera de longues et pénibles recherches. Nous ne doutons pas que *les Archives de l'histoire de France* n'aient une influence bienfaisante sur les travaux des érudits et ne contribuent à l'apparition de livres mieux informés et plus abondamment documentés.

M. Prou.

P Clemen. — **Merowingische und Karolingische Plastik.** — Bonn, Georgi, 1892, in-4°, 146 p.

M. Clemen vient de publier une étude sur l'histoire de la sculpture pendant la période franque. Son livre a les mêmes qualités et les mêmes défauts que son travail sur l'iconographie de Charlemagne. Les mêmes qualités : c'est un inventaire raisonné de tout ce qui a été écrit, le relevé statistique de toutes les monographies spéciales sur l'art du VIIe au IXe siècle ; les mêmes défauts : l'absence complète du sentiment esthétique, aucune connaissance des différents courants artistiques qui contribuent à former la sculpture de l'époque franque. L'auteur a lu tout ce que les érudits ont écrit sur ce sujet, mais il n'a pas étendu le domaine de nos connaissances.

M. C. est de cette école assez nombreuse qui prétend que tout l'art de l'Europe occidentale a vécu jusqu'au IXe siècle de l'héritage des Romains, ou même, en précisant encore plus, de l'art gréco-romain. Dans cette affirmation même on peut constater bien des erreurs. M. C. accepte en bloc l'art gréco-romain sans soupçonner les transformations qu'il subit dès les premiers siècles, au moment où, avec la venue du christianisme, avec la pénétration plus intime des deux mondes, l'influence de l'art oriental commença à se faire sentir. Au début de notre ère, l'art gréco-oriental fait invasion en Italie et modifie l'art antérieur. A mesure que le christianisme augmente en puissance et en dignité, les Grecs ne restent plus les humbles fidèles de l'Église primitive, mais deviennent des personnages importants, des moines, des prêtres, des papes. En Italie, à Rome même, se fondent des monastères exclusivement grecs, colonies de la civilisation orientale, foyers intenses et propagateurs très actifs de l'art byzantin. L'influence de l'art gréco-oriental ne fut donc pas subite, elle fut lente et de très longue durée. Elle pénètre en Occident de divers côtés, amenée par des causes différentes. De la mer par les rapports continus avec les populations maritimes de la Syrie, de l'Asie-Mineure, de la Palestine ; par les Barbares qui, comme les Wisigoths dans l'ouest de la Gaule et en Espagne, les Lombards domiciliés en Italie, ont été les porteurs de cette culture, ayant subi eux-mêmes pendant de longues années l'influence de l'art byzantin ; enfin par les monastères, par certains papes, Grecs d'origine, partisans de cet art. Elle s'étendit de l'Italie en Gaule, où déjà de nombreuses colonies syriennes s'étaient établies.

Au moment de sa venue, cet art trouva sur le sol de la Gaule deux concurrents, l'un solidement établi, qui avait régné en maître pendant de longs siècles, l'art gréco-romain, l'autre tout nouveau, encore primitif, l'art barbare. Dès le IIIe siècle en effet, la race germanique arrive sur la scène politique, ayant déjà un passé, possédant une ornementation qui avait son point de départ dans les premières conceptions artistiques des peuples barbares, une technique toute particulière. L'art barbare emploie la seule décoration géométrique ; il ne connaît pas la figure humaine, il ne la conçoit même que comme une simple ornementation. Sa grammaire est donc simple : le point, la *ligne*, la spirale, les zigzags, etc.

En présence, d'une part, de l'art gréco-romain très raffiné, devenu schématique, avec son ornementation symétrique, pondérée, sobre et sage, mais presque sans vie et sans pensée, de l'autre, de l'art gréco-oriental avec sa grammaire particulière, faite d'éléments divers et produit des longues acquisitions de l'Orient : palmettes, raies de cœur, étoiles à six rais, grappes de raisin, as de pique, etc., l'art barbare aurait pu hésiter. Quels éléments prendra-t-il? Comment va se faire le mélange? Les populations gallo-romaines conquises auront-elles une influence sur ses conceptions artistiques? Empruntera-t-il à l'art gréco-romain sa décoration? Nous assistons alors à un phénomène curieux, quasi étrange. La sculpture de l'époque franque fut surtout un mélange de l'art byzantin avec quelques apports barbares. L'architecture, la main d'œuvre seulement montrent des attaches avec l'art romain.

L'art oriental avait admis très peu la figure, celui des Barbares ne la connaissait pas ; la sculpture mérovingienne fut donc avant tout une sculpture ornementale. La ronde-bosse est fort peu employée, elle reste à l'état isolé, presque rare, jusqu'à la fin du xe siècle, et c'est par les monastères qui ressuscitent l'art gréco-romain qu'elle fut retrouvée. Ce qu'on emploie dans les temps francs pour orner les surfaces, ce sont des motifs de décoration empruntés à la grammaire de l'art byzantin. La sculpture s'aplatit de plus en plus et devient plane.

Désunir tous ces éléments, voir l'apport des différentes races qui se mêlent et vont bientôt former les peuples de l'Europe occidentale, c'est la tâche de l'historien de l'art.

C'est à lui de discerner les différents courants, de reconnaître les facteurs puissants qui ont contribué à la formation de l'art d'une période. M. C. a quelquefois un vague pressentiment du travail qu'il devrait faire, mais ses premiers chapitres sur l'art barbare sont à la fois mal conçus et peu clairs.

Ce qui doit ressortir de cette étude, c'est que le monde germanique ne fut pas réfractaire à l'art byzantin ; il l'accepta et affranchit même le monde occidental de la tutelle parfois lourde de l'art gréco-romain. L'étude est du reste facile. Elle exige cependant la connaissance approfondie de nos musées provinciaux inconnus à M. C. Les sarcophages du sud-ouest de la Gaule, les sculptures morcelées et brisées des *cancelli* des églises mérovingiennes, les *ciboria* des temps francs peuvent nous permettre d'établir une carte géographique de l'influence byzantine. La manière de sculpter le chapiteau des colonnes des églises franques serait pleine d'enseignements pour M. C.

Le livre de M. C. est un bon travail au point de vue bibliographique et cette réunion de tous les renseignements écrits sur les différents monuments a dû lui demander un très grand labeur ; ce qui lui a manqué, c'est l'étude de l'art franc, c'est la vue des principaux fragments de cette époque, c'est enfin la connaissance des différents arts qui ont formé la sculpture des Mérovingiens.

A. Marignan.

L.-H. Labande. — **Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XVe siècle.** — Paris, Picard, 1892, in-8°, xxiii-381 p.

M. Labande, ancien élève de M. Giry, a écrit une excellente monographie d'une des villes épiscopales de la France. Il a exposé avec une netteté et une précision remarquables les institutions de la ville de Beauvais au moyen âge. Son livre témoigne d'une érudition saine et d'une méthode rigoureuse : il est digne en tous points des travaux antérieurs publiés par les autres disciples de l'excellent maître qui a donné une si forte impulsion à l'étude de l'histoire municipale.

Après avoir indiqué les sources les plus importantes, l'auteur raconte d'une manière succincte, dans la première partie de son étude, l'histoire de Beauvais. L'origine de Beauvais remonte à Jules César qui détruisit l'ancien *Bratuspantium* et bâtit la ville de *Cæsaromagus*. Le chef-lieu de l'ancienne *Civitas Bellovacorum* qui prit plus tard le nom de Beauvais, n'acquit une certaine importance qu'au xe siècle. C'est alors que se forma, en dehors de la vieille ville, le bourg où devait prendre naissance la commune. M. L. montre très bien la division du territoire de Beauvais en deux parties distinctes : 1° la *civitas* ou *castellum*, entourée de murailles romaines ou mérovingiennes et habitée par les clercs et les clients de l'évêque et du chapitre ; 2° le *suburbium* ou *burgum*, qui ne fut fortifié que plus tard, mais qui devint bien plus étendu et plus peuplé que la cité elle-même.

Grâce à leur immense influence, grâce aussi au privilège de l'immunité, les évêques de Beauvais parvinrent à s'emparer des pouvoirs comtaux et étendirent leur autorité non seulement sur la cité, qui leur appartenait dès avant le xe siècle, mais aussi sur le bourg (en 1015) et ensuite sur le comté tout entier ; ils devinrent par ce fait vassaux directs du roi. Leur double qualité d'évêque et de comte leur valut, selon l'opinion de M. L., dès le xie siècle, sinon le titre, au moins les prérogatives de la pairie.

L'auteur fournit d'intéressants détails sur les luttes que les évêques eurent à soutenir contre les châtelains, leurs propres vassaux. Il montre ensuite les commencements de la commune au milieu de la population industrielle et commerçante de Beauvais et conduit l'histoire de la ville jusqu'à l'établissement du pouvoir royal qui protégea la commune contre l'autorité épiscopale.

Dans la seconde partie du livre, M. L. expose par le menu les institutions urbaines ; il caractérise la charte communale et signale les modifications qui y furent apportées. D'après lui, la commune s'est instituée dans le but spécial de protéger les habitants de la ville contre le seigneur suzerain, c'est-à-dire l'évêque. La juridiction de la commune s'est formée en opposition avec celle de l'évêque. A la tête de cette juridiction se trouvaient les douze pairs, élus et représentants de la bourgeoisie ; vers 1175, il y eut treize pairs et parmi eux on choisissait un ou deux

maires. On trouve encore à Beauvais un autre élément dans la composition du gouvernement municipal : les conseillers (*jurati*), qui ne remplissaient qu'un rôle accessoire.

Bien qu'en principe toute justice appartînt à l'évêque, la juridiction municipale se fixa définitivement, mais elle n'eut toujours qu'une compétence restreinte : elle ne s'étendait qu'à certaines affaires criminelles (elle intervenait surtout pour imposer les trêves aux parties) et à quelques affaires civiles et affaires de police. M. L. traite alors de l'évêque de Beauvais considéré dans ses rapports avec la commune, de la juridiction de l'évêque, dont le tribunal est constitué par les francs-hommes ou fieffés de l'évêque, et ensuite de la juridiction du chapitre. Il y avait donc au moyen âge trois sortes de juridictions à Beauvais : celle de la commune, celle de l'évêque et celle du chapitre.

La troisième et dernière partie de l'ouvrage montre la décadence de la commune, l'immixtion du pouvoir royal dans les affaires militaires et dans les finances de la ville et enfin l'établissement à Beauvais d'un officier de juridiction royale (1417).

M. L. a joint en appendice à son travail une série très curieuse de pièces justificatives.

Un des principaux mérites de l'auteur est de ne pas s'être borné à exposer la constitution de Beauvais : il fait à plusieurs reprises des comparaisons très heureuses entre les différentes villes épiscopales du Nord de la France. Il explique également de quelle manière le droit beauvaisin s'est propagé dans d'autres villes, notamment à Soissons, à Compiègne, à Senlis, à Tournai, etc., et comment il se fait qu'il s'est particulièrement répandu au sud-est de Beauvais.

Avant de terminer ce compte rendu, je tiens à formuler quelques desiderata. A mon sens, des rapprochements plus nombreux n'auraient pas nui. De plus l'auteur, sans négliger entièrement la question des origines du droit urbain, aurait pu lui accorder une plus grande attention. Il eût été intéressant de voir traiter, avec plus de détails le problème de la formation des institutions communales au moyen âge.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Labande est un essai marquant d'histoire municipale : il dénote chez son auteur les qualités essentielles qu'on demande à l'historien. Aussi la lecture de ce livre sera, j'en suis convaincu, très utile à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des constitutions urbaines au moyen âge.

H. Vander Linden.

La Navigatio sancti Brendani in antico veneziano, edita ed illustrata da Francesco Novati. — Bergame, Fr. Cattaneo, 1892, pet. in-4°, LVIII-110 p., tiré à 200 exempl.

Les merveilleuses aventures de saint Brendan ont joui pendant plusieurs siècles, auprès des lettrés comme du peuple, d'une popularité qu'atteste la multiplicité des versions que nous en possédons, non seulement en latin, mais en différentes langues vulgaires. De nos jours, cette Odyssée médiévale, si elle est ignorée de la foule, est restée en honneur auprès des érudits, et on en peut citer beaucoup qui ont abordé les problèmes soulevés par cette légende. Mais ils n'ont pas réussi à lever tous les voiles qui en obscurcissent les origines et le développement, et M. Novati vient à son tour de traiter ces questions dans l'introduction qu'il a mise en tête d'une version vénitienne jusqu'à ce jour inédite.

Pour lui, de nombreuses traditions orales couraient en Irlande sur les voyages du saint abbé, lesquelles, d'une part, donnèrent le jour à la *Navigatio* et à d'autres textes latins, et de l'autre, se conservèrent sous forme de *lais*, jusqu'à ce que la conquête normande les répandît dans toute l'Europe chrétienne. La variété des sources ressort des multiples versions en prose et en vers que presque toutes les littératures possèdent de cette légende. La critique a distribué tous ces textes en deux groupes : le plus important dérive en droite ligne de la *Navigatio sancti Brendani;* le second représente une tradition différente et se rattache probablement à un poème composé dans les pays Bas-Rhénans, aujourd'hui perdu, inspiré lui-même par un texte latin également perdu. Dans cette classification, aucune place n'a été faite à l'Italie; c'est à tort, car si les versions italiennes le cèdent pour l'ancienneté et le mérite esthétique, elles n'en sont pas moins intéressantes, et éclairent les rapports de la *saga* celtique et du monde chrétien. Cependant M. N. déclare avoir voulu surtout faire œuvre linguistique, ne possédant pas d'ailleurs tous les matériaux nécessaires à une étude plus vaste.

Nous avons quatre textes italiens : le premier se trouve dans un manuscrit sur beau vélin de la fin du XIIIe siècle, qui porte le n° 1008 de la Bibliothèque de Tours; ce manuscrit, écrit tout entier en Italie par un scribe italien, contient quatre-vingt-cinq Vies de saints en français, plus quatre légendes sur la Vierge et, à la fin, la *Navigatio* en italien. Le second se voit dans un manuscrit sur papier du milieu du XVe siècle, qui provient de la *Colombine* de Séville et porte aujourd'hui le n° 1708 du fonds italien de la Bibliothèque Nationale. Le troisième fait partie d'un recueil de Vies de saints rédigé à l'extrême fin du XIVe siècle, peut-être dans un couvent florentin, et se trouve à la Nationale de Florence; Villari l'a publié en partie en 1865, dans un recueil trop peu connu[1], mais sur

1. P. Villari, *Antiche Leggende e Tradizioni che illustrano la D. Commedia* precedute da alc. osservazioni, Pisa, Nistri, 1865 (extr. des *Annali delle Univers. Toscane*, vol. VIII), pp. 182-189.

trente-sept chapitres, vingt et un sont restés inédits. Le quatrième, celui-là même publié par M. N., nous a été conservé par un manuscrit de la Bibliothèque Ambrosienne de Milan, coté D. 158 inf., que M. N. décrit minutieusement dans le dernier chapitre de son introduction. Ce manuscrit, sur papier, possédait quarante feuillets, mais deux d'entre eux manquent. Sur le verso du feuillet 37 une main différente de celle qui a copié la légende, mais non postérieure à la fin du xve siècle, a ajouté une longue *Oratio sancti Brandani monachi*, qui se termine au feuillet 38 v°. Le texte est disposé sur deux colonnes ; l'écriture est semi-gothique et trahit au bout de quelques pages la hâte du copiste. Chaque chapitre, sauf le premier, est précédé d'une rubrique soit en latin soit en langue vulgaire. Le manuscrit est du xve siècle, malgré une apparence archaïque, et ne donne aucune indication de lieu ni de date. La version conservée par ce manuscrit et celle du manuscrit de Paris sont en dialecte vénitien; les deux autres sont en toscan.

Laissant de côté le manuscrit de Tours, dont il n'a pas pris connaissance par lui-même, M. N. déclare sans hésiter ces diverses versions dérivées d'une source commune. La version du manuscrit de Florence n'est pas la traduction directe d'un texte latin, mais la rédaction en langue littéraire d'un ancien texte dialectal. Et M. N. affirme que les diverses versions italiennes reproduisent, malgré des divergences inévitables, une version de la *Navigatio* exécutée entre le xiiie et le xive siècle par un écrivain vénitien. Enfin, M. N. revendique pour ces textes une place spéciale entre les deux groupes reconnus par les critiques, car ils offrent une partie qui ne se trouve pas dans les manuscrits du premier groupe, et qui d'autre part est toute différente des interpolations et des superfétations du deuxième.

Un fait à relever, c'est que la *Navigatio*, qui s'étend avec complaisance sur les incidents du voyage, est presque muette sur le Paradis terrestre, ce but des pieux pèlerins; il y a là une disproportion qui ressemble à une mutilation. Quoi qu'il en soit, la curiosité des lecteurs se trouvait vivement déçue, et deux des traducteurs essayèrent timidement d'y remédier; mais ces tentatives restent isolées en France et en Angleterre. Il en est tout autrement en Italie : après avoir fait preuve en général d'une grande fidélité à leur modèle, les manuscrits de Paris et de Florence, et à un bien plus haut degré, le manuscrit de Milan, se livrent à une description en règle de « l'île des Délices » et du Paradis terrestre. A qui faire remonter ces descriptions complètement étrangères au texte primitif de la *Navigatio?* Selon Villari, elles seraient l'œuvre de l'ancien traducteur. M. N., au contraire, suppose un texte latin, d'âge indéterminé et d'auteur inconnu, où elles ont été prises par le traducteur italien, admettant toutefois que certains détails, en général futiles et même ridicules, doivent être imputés au traducteur ou aux copistes; et c'est par leur fait que le vague séjour des bienheureux, entrevu dans l'extatique vision d'un ascète, se déformait tout doucement, jusqu'à n'être plus que le pays de Cocagne d'un rêve populaire.

M. N. estime donc avoir montré que sur un texte largement interpolé de la *Navigatio* a été faite, vers la fin du XIIIe siècle, une traduction, qui a vu le jour dans les provinces septentrionales de l'Italie, et en particulier à Venise, où les aventures du saint Irlandais rencontrèrent une constante faveur, et où les cartes mentionnent aux XIVe et XVe siècles les îles rencontrées par le pieux abbé[1]. Seul, le manuscrit de l'Ambrosienne reproduit cette version dans sa forme primitive avec une fidélité satisfaisante. Mais le choix de M. Novati a été en outre dicté par des raisons d'ordre philologique : le manuscrit est du plein XVe siècle, c'est-à-dire d'une époque où s'altèrent les caractères de l'ancien vénitien. Or le copiste, sans valoir mieux que ses pareils, a eu le mérite de ne pas rajeunir le texte de propos délibéré; et malgré quelques formes nouvelles, c'est un document important de l'ancien vénitien.

Que M. N. ait donné tous ses soins au côté philologique de son édition, cela ressort suffisamment de l'étude qu'il a consacrée, en l'intercalant dans son introduction, à la langue de son manuscrit. Phonologie, morphologie, syntaxe, toute la grammaire est l'objet d'un examen approfondi; et M. N. a fait à cette partie technique une aussi large place qu'à celle plus littéraire dont nous avons essayé de donner une analyse fidèle. Enfin, l'auteur a complété son œuvre par des Notes, un glossaire et une table des noms propres; ce qui permet à chacun de lire facilement le texte mis au jour. M. N. a, du reste, coutume de prodiguer les éclaircissements, et son Introduction est accompagnée de notes abondantes, très intéressantes, nullement oiseuses, et qui par cela même seraient parfois mieux à leur place fondues dans le texte lui-même.

Si M. N. vient par cette savante publication de se créer un nouveau titre, nous nous reprocherions de négliger de louer l'éditeur, M. Cattaneo, du soin et de l'élégance qui distinguent ce volume, dont l'exécution typographique lui fait honneur; l'impression des passages en petit texte, parfois fort étendus, est en particulier d'une netteté parfaite.

Omer Jacob.

Les Registres d :BAIN IV (1261-1264), **recueil des bulles de ce pape publiées c analysées d'après les manuscrits originaux du Vatican** par MM. Léon Dorez et Jean Guiraud. Premier fascicule publié par M. Jean Guiraud. — Paris, Thorin, 1892, in-4°, 112 p.

Les Registres de Grégoire X (1272-1276)... publ... par M. Jean Guiraud. Premier fascicule. — Paris, 1892, in-4°, 112 p.

1. V. dans Jubinal, *La Légende latine de S. Brendaines*, Paris, 1836, p. XV et suiv., quelques curieux détails sur les expéditions entreprises par les Espagnols et les Portugais pour retrouver l'île de S. Brendan, qu'ils plaçaient à l'ouest des Canaries et qu'un auteur espagnol appelait l'île qui ne se trouve pas quand on la cherche *(quando se busca no se halla)*.

A plusieurs reprises il a été question dans le *Moyen Age* de la publication des Registres pontificaux du XIIIe siècle, entreprise par les membres de l'École française de Rome. Nos lecteurs nous sauront gré d'y revenir à propos des deux derniers fascicules parus et de leur donner un aperçu de l'état de cette publication. Ont paru :

Les Registres de Grégoire IX, par Lucien Auvray (deux fascicules).

Les Registres d'Innocent IV, par Élie Berger (tomes I et II et le premier fascicule du tome III).

Les Registres d'Urbain IV, par Léon Dorez et Jean Guiraud (1er fascicule).

Les Registres de Grégoire X, par Jean Guiraud (1er fascicule).

Les Registres d'Honorius IV, par Maurice Prou (complets en un volume).

Les Registres de Nicolas IV, par Ernest Langlois (sept fascicules).

Les Registres de Boniface VIII, par Georges Digard, Maurice Faucon et Antoine Thomas (les trois premiers, le cinquième et le sixième fascicules).

Les Registres de Benoît XI, par Ch. Grandjean (quatre fascicules; les tables et l'introduction manquent seules).

Ces Registres ont une importance capitale — est-il besoin de le dire? — pour l'histoire du XIIIe siècle. Au point de vue spécial de notre histoire, ils éclairent d'un jour nouveau les relations de la papauté avec la cour de France et ils fournissent de nombreux documents inédits pour l'histoire particulière des églises. Rechercher d'après les deux fascicules publiés par M. Jean Guiraud, quels ont été les rapports d'Urbain IV et de Grégoire X avec saint Louis et Philippe III, serait prématuré : il faut attendre pour cela que nous ayons les registres de ces deux papes dans leur intégrité. Je me contenterai donc de signaler les corrections et additions que les bulles publiées par M. Guiraud permettent d'apporter à la *Gallia Christiana*.

Archevêché d'Arles. — Les auteurs de la *Gallia Christiana*, t. I, col. 570, sont fort embarrassés pour fixer la date de l'élévation de *Florentius* sur le siège archiépiscopal d'Arles. Car, si d'une part un document établit que son prédécesseur Bertrand vivait encore le 22 avril 1262, d'autre part un second document mentionne *Florentius* comme présidant à un synode provincial dès 1260. Le chapitre n° 165 des registres d'Urbain IV prouve que cette dernière date est erronée, car il y est formellement déclaré que le 28 novembre 1262 *Florentius* n'avait pas encore fait son entrée à Arles. Dans une première bulle adressée au chapitre d'Arles le pape rappelle que le siège archiépiscopal étant devenu vacant, les chanoines partagèrent leurs voix entre Raimond, leur prévôt, et Robert *de Ucena*, chanoine de Valence et chapelain du pape. La postulation fut portée en cour de Rome. Le prévôt renonça par procureur entre les mains d'Urbain IV à tous les droits que l'élection pouvait lui avoir conférés, mais Urbain IV refusa d'admettre la postulation de son concurrent. Il préféra placer sur le siège d'Arles, *Florentius*, évêque

d'Acre, pour lui procurer « in solo quasi natali », un repos que lui avaient mérité les luttes qu'il avait soutenues en Palestine. Par une autre bulle de la même date, Urbain IV confie à l'archiprêtre le gouvernement temporel, et aux prévôt et sacriste le gouvernement spirituel de l'église d'Arles jusqu'à l'arrivée de l'élu. Enfin le 13 janvier 1263 (Urbain IV, n° 189), le pape invite *Florentius* à se rendre auprès du Saint-Siège pour traiter d'affaires relatives à l'église d'Arles; et un passage de cette lettre indique que l'élu n'avait pas encore pris possession de son archevêché. Il est à remarquer que la bulle n° 189 est adressée *magistro Florentio, clerico arelatensi.* Ne convient-il pas de corriger *clerico* en *electo* ?

Archevêché d'Auch. — En ce qui concerne Amanieu d'Armagnac, la *Gallia Christiana* (t. I, col. 993) se contente de dire qu'il fut créé archevêque en 1262. Le pallium lui fut conféré par bulle du 26 mai 1263 (Urbain IV, nos 237 et 238).

Évêché d'Agen. — A propos de l'évêque Guillaume III et de son successeur Guillaume IV, les auteurs de la *Gallia Christiana* (t. II, col. 919), invoquent un certain nombre de bulles du registre d'Urbain IV, — les mêmes sans doute que nous citerons, bien que les numéros d'ordre soient différents, — mais ils ne donnent aucune date précise. Les bulles nos 189 et 190, du 13 janvier 1263, nous apprennent que Guillaume (III), évêque d'Agen, a été élevé au patriarcat de Jérusalem et qu'il a reçu en même temps le gouvernement de l'église d'Acre; par bulle du 11 mai 1263 (n° 235) Urbain IV informe l'évêque d'Agen qu'il lui a donné le patriarcat de Jérusalem; enfin par bulle du 18 mai 1263 (n° 236) Guillaume (IV) est transféré du siège épiscopal de Lydda à celui d'Agen.

Évêché d'Angoulême. — La *Gallia Christiana* (t. II, col. 1010) place entre Robert et Guillaume un évêque Pierre, dont les frères de Sainte-Marthe avaient trouvé l'élection mentionnée dans une bulle de Grégoire X du 22 novembre 1272, tirée des registres du Vatican. Cette bulle porte dans la publication de M. Guiraud le n° 86. Nous y lisons que ce Pierre était doyen d'Angoulême et qu'il avait eu pour concurrent Pierre *de Solido*, chanoine de la même église.

Archevêché de Cologne. – La *Gallia Christiana* (t. III, col. 696) dit que le prévôt Engelbert devint archevêque au plus tard en 1262, car on connaît une lettre de cette année-là adressée à lui, comme élu de Cologne. Son élection ne fut confirmée que le 31 décembre 1263 (Urbain IV, n° 201).

Archevêché d'Embrun. — Les auteurs de la *Gallia Christiana* (t. III, col. 1080) prétendent qu'Henri de Suze, archevêque d'Embrun, devenu cardinal évêque d'Ostie, conserva cependant le gouvernement de son église jusqu'en 1275 que Jacques fut promu au siège d'Embrun. Le registre d'Urbain IV (n° 206) permet de rectifier cette erreur : par bulle du 8 février 1263 le pape confirma l'élection de Jacques comme archevêque d'Embrun. Cette bulle prouve aussi que Henri devint évêque d'Ostie non pas en décembre 1263, comme l'affirme la *Gallia*,

mais auparavant, puisqu'il apparaît avec cette qualité dans la bulle précitée.

Évêché de Senez. — En ce qui concerne l'évêque Bertrand, les auteurs de la *Gallia Christiana* (t. III, col. 1256) se contentent de constater sa présence sur le siège de Senez en 1290 et 1312. Par bulle du 19 mai 1272 Grégoire X (n° 119) mande à l'archevêque d'Arles d'examiner l'élection de Bertrand *de Sparrono*, qui paraissait entachée d'irrégularité, et ou bien de la confirmer, ou bien de la casser et de faire procéder à une nouvelle élection.

Archevêché de Lyon. — Les auteurs de la *Gallia Christiana* (t. IV, col. 148) savent que Philippe de Savoie, ayant résigné l'archevêché de Lyon, il eut pour successeur Pierre de Tarentaise (le futur pape Innocent V), provincial des Frères Prêcheurs en France, mais ils ignorent s'il fut consacré avant sa promotion à l'évêché d'Ostie. La bulle n° 37 de Grégoire X, du 8 juin 1272, prépose Pierre de Tarentaise à l'archevêché de Lyon. Elle nous apprend en outre qu'après la cession de Philippe de Savoie, Clément IV avait mis sur le siège de Lyon l'évêque d'Auxerre; que celui-ci étant mort avant que cette provision eût reçu son effet, le chapitre de Lyon avait élu Hugues de Poissy, doyen de Beaujeu, et qu'enfin celui-ci, craignant que son élection ne fût irrégulière, avait renoncé entre les mains de Grégoire X aux droits qu'il pouvait avoir.

Abbaye de Saint-Denis. — La *Gallia Christiana* (t. VII, col. 390) rapporte que des dissensions s'étant élevées dans le monastère de Saint-Denis, Alexandre IV délégua des commissaires pour faire une enquête ; l'abbé, Henri Malet, résigna sa charge ; le pape confia, en février 1258, à deux cardinaux le mandat de pourvoir Henri d'un bénéfice ; ils lui assignèrent la prévôté de Berneval, au diocèse de Rouen. Ces faits sont confirmés par la bulle n° 51 du registre d'Urbain IV. Mais ce document, daté du 19 janvier 1262, nous renseigne en outre sur la conduite irrégulière d'Henri, sur ses absences continuelles de sa prévôté, sur ses dissensions avec divers personnages, qui nécessitèrent l'intervention du roi de France; si bien que l'abbé et le couvent de Saint-Denis, l'évêque de Paris et le roi supplièrent le souverain pontife de retirer à Henri sa prévôté et de lui assigner un prieuré où il fût obligé de vivre en communauté. Urbain IV mande à l'évêque de Senlis de satisfaire à ces réclamations. — Une autre bulle du 12 septembre 1262 (n° 142) est adressée à maître Robert, dit Malet, recteur de l'église de Saint-Julien-du-Roule, au diocèse de Bayeux. Urbain IV, en raison de sa noblesse, de ses bonnes mœurs, de sa connaissance des belles-lettres, et de la prière de maître Remi, son médecin et chapelain, lui confère un canonicat dans l'église de Bayeux.

Abbaye de Jouarre. — La *Gallia Christiana* (t. VIII, col. 1712) entre les abbesses Marguerite de la Croix et Alix de Villesavoie place une abbesse du nom d'Alix sur laquelle elle n'a eu aucun renseignement. Son élection faite, avec le consentement du couvent, par un *archidiacre* de Chartres, un archidiacre de Paris et le prévôt de Saint-

Pierre de Metz, fut confirmée par bulle du 16 janvier 1273 (Grégoire X, n° 123). Cette Alix ne saurait être confondue avec Alix de Villesavoie qui lui succéda en 1285 (Honorius IV, n° 251).

Évêché de Châlons. — La *Gallia Christiana* (t. IX, col. 888) donne pour successeur à Conon, évêque, Arnoul (*Arnulfus*), prévôt de Cologne. La bulle n° 60 de Grégoire X, du 4 septembre 1272, l'appelle Arnaud (*Arnaldus*). Par cette bulle le pape commet l'évêque de Soissons et maîtres Nicolas et Raoul, l'un archidiacre de Laon, l'autre archidiacre de Soissons, à l'examen de l'élection d'Arnaud.

Abbaye de Saint-Urbain, au diocèse de Châlons. — La *Gallia Christiana* (t. IX, col. 926) constate la présence de Geoffroy (*Joffridus*) à la tête de cette abbaye en 1263. Son élection avait été confirmée par bulle du 26 janvier 1262 (Urbain IV, n° 49). Cette bulle donne des renseignements sur les fonctions antérieures de Geoffroy et sur les difficultés qui avaient accompagné son élection.

Évêché de Noyon.— La *Gallia Christiana* (t. IX, col. 1011) donne pour compétiteur à Gui des Prés, un certain Fulcon de Houdun ou Coudun. La bulle n° 124 de Grégoire X appelle ce personnage « magister Fulco de Loduno, canonicus Noviomensis ».

Abbaye de Ferrières. — La *Gallia Christiana* (t. XII, col. 165) dit qu'Adam fut élu abbé de Ferrières peut-être en 1270; puis elle constate sa présence à la tête du monastère en 1273. Il est possible que l'élection d'Adam remonte à l'année 1270, car elle avait soulevé des protestations de la part du prieur et d'un moine nommé Pierre Bochereaus, qui en avaient appelé au Saint-Siège. Toujours est-il que par sa bulle du 23 décembre 1272 (n°130) Grégoire X mande à l'évêque de Chartres d'examiner cette élection.

Abbaye de Fontaine-Jean. — Gérard, abbé de Fontaine-Jean, convaincu d'avoir dilapidé les biens de son monastère, fut déposé en 1260 par le chapitre général de l'ordre de Citeaux. La bulle n° 139 d'Urbain IV nous apprend qu'il s'était enfui emportant avec lui des objets appartenant à son monastère et aussi les actes d'obligations qu'il avait indûment contractées, jusqu'à la somme de 28 mille livres tournois, pour certains nobles envers divers marchands. Le 17 septembre 1262 le pape mande aux abbés de Saint-Jean de Sens et de Varennes, au diocèse de Bourges, de semondre Gérard d'avoir à réintégrer son monastère, faute de quoi, ils l'excommunieront publiquement. Le dernier historien de Fontaine-Jean, M. l'abbé Jarossay ne connaît pas ces détails. (*Annales de la Société historique et archéologique du Gâtinais*, 1891, p. 332.)

Abbaye de Notre-Dame de Troyes. — La date de la mort de l'abbesse Isabelle est connue de la *Gallia Christiana* (t. XII, col. 566), qui en revanche ignore la date de son élection. Une bulle d'Urbain IV, du 23 mars 1263 (n° 209), lui confère la dignité d'abbesse. De plus, si Hermengarde du Châtel que la *Gallia* place avant Isabelle est la même que *Emeniardis*, trésorière de Notre-Dame, citée dans cette bulle, elle ne fut pas abbesse, mais simplement élue.

Abbaye de Luxeuil. — La *Gallia Christiana* (t. xv, col. 156), fixe à 1271 le transfert de Charles (Kaule ou Kale) de l'abbaye de Faverney à celle de Luxeuil. Cependant le 10 mai 1273 son élection n'était pas ratifiée, puisqu'à cette date Grégoire X (n° 253) mande à l'évêque de Troyes de la confirmer après examen. La bulle de Grégoire X donne à cet abbé le nom de *Kalo*.

M. Prou.

Professeur Charles Herbert Moore. — **Development and character of gothic architecture.** — Londres, Macmillan et Cie, 1890, in-8°, xix-333 p., 191 fig.

Bien qu'il soit tard pour rendre compte de cet ouvrage consacré par un archéologue américain aux monuments de notre pays, il me semble d'autant plus intéressant de le faire connaître à nos lecteurs qu'il forme un agréable contraste avec des ouvrages plus récemment parus tant en France qu'en Amérique sur l'architecture gothique[1].

Publié en même temps que le livre de M. Gonse, celui de M. Moore aboutit aux mêmes conclusions et mérite les mêmes éloges. C'est un excellent ouvrage de vulgarisation d'autant meilleur qu'il est de format et de prix beaucoup plus réduits que l'*Art gothique*. On ne peut guère lui reprocher que le nombre restreint des exemples et l'absolutisme de certaines conclusions, mais toutes sont justes, et rigoureusement prouvées par des exemples la plupart bien choisis; l'auteur n'a voulu faire ni une statistique monumentale, ni un traité complet d'archéologie gothique.

Limitant son étude au début de cette période, il étudie les plus beaux exemples de l'art religieux du nord de la France. Il démontre par des dates et par des faits que là est le berceau et le centre de cet art, et que nulle part ailleurs il ne s'est montré aussi précoce, aussi développé, aussi complet. C'est à ce style parfait et assez rare que M. Moore réserve le nom de *gothique* : il désigne sous le nom de *pointed architecture* le style gothique moins absolu. Quelque juste que soit la distinction, cette nouvelle terminologie qui sort des habitudes reçues, peut engendrer quelque confusion. Elle est bonne en ce qu'elle démontre combien peu l'arc aigu caractérise le style gothique, mais défectueuse en ce que cer-

1. *L'Architecture gothique* par M. Corroyer, manuel, dont j'ai rendu compte dans la *Revue Critique* du 21 février 1892, et l'*Introduction of gothic architecture in Italy* par M. Frothingham junior, articles de l'*American Journal of archeology* auxquels j'ai répondu dans le *Bulletin Monumental* de 1892. Depuis lors, M. Frothingham a publié sur l'église lombarde de Chiaravalle di Castagnola un nouvel article sensiblement plus mauvais encore que les précédents.

tains monuments de style gothique imparfait peuvent être dépourvus de cet arc[1].

Dans le chapitre Ier, l'auteur signale les idées incorrectes qui ont retardé les progrès de l'archéologie et réfute ces conceptions fausses de l'origine et de la nature du style gothique. Il se montre d'une juste sévérité pour M. de Caumont qui les méconnaît au point de faire résider les caractères de ce style dans des formes purement décoratives.

Cette méthode qui s'attache aux moindres formes superficielles sans chercher à en pénétrer l'esprit et la cause, et substitue l'impression au raisonnement est, en effet, une plaie de notre époque; elle a tué l'architecture et ne réussit pas mieux en archéologie.

M. Moore reconnaît que le style gothique est issu du roman, et que c'est un art populaire, à l'inverse de l'art factice de la Renaissance, importé par le caprice de quelques seigneurs et de quelques érudits. Il pourrait, en effet, comparer l'art du moyen âge à cette langue belle et limpide du XIIIe siècle, que l'instinct populaire avait si logiquement tirée du bas-latin, et dont les grammairiens sont venus faire un chaos.

L'auteur insiste davantage et avec non moins de raison sur le caractère fondamental du style gothique, qui repose sur un système de construction, « *organic system* ». Il définit ce style par l'emploi simultané de la croisée d'ogives, de l'arc-boutant, de l'arc aigu, des supports épousant exactement le tracé des retombées, de différents niveaux donnés aux impostes des arcs des voûtes, et d'ouvertures aussi larges que possible. Ce style ne réunit ces caractères que dans l'Ile-de-France et durant une courte période; il caractérise les monuments types sur lesquels repose la thèse de M. Moore. Quant à la décoration gothique, dont l'absence n'empêcherait pas un monument d'appartenir à ce style, l'auteur en donne une définition juste et concise : elle est *toujours conventionnelle* en ce sens qu'elle épouse rigoureusement les lignes architectoniques, mais *jamais arbitraire*, car elle est directement empruntée à la nature.

Naturellement, le gothique du centre de la France a peu de place dans cette étude, et celui des régions plus éloignées de l'école mère n'y figure

1. Il serait puéril d'attacher trop de valeur aux questions de mots : tous se valent à peu près, ainsi le seul style de création française s'appelle *gothique*, quoique sans rapports avec les Goths qui ont eu, au moins en orfèvrerie, un autre style personnel. Le style *roman* est ainsi nommé par des archéologues qui proclament qu'il s'est principalement développé dans des pays de langue tudesque; on réserve, comme l'a remarqué Quicherat, le nom de *transition* à une courte période de l'art du moyen âge, qui n'est qu'une transition perpétuelle. On s'entend du moins sur ces mots, mais que dire des archéologues qui persistent à donner contre toute raison à l'arc aigu le nom dont ils dépossèdent l'arc *ogive*. Et que devient le terme *Renaissance ?* Réservé jadis à la période où les copies des formes antiques furent substituées à l'art gothique, ce mot est étendu maintenant à toutes les manifestations d'efforts artistiques tendant à l'étude soit de la nature soit des modèles antiques.

que pour la démonstration de son imperfection relative. L'auteur peut paraître injuste pour l'architecture civile[1], mais il n'en parle que pour l'éliminer d'une thèse où elle n'a que faire. La même observation s'applique aux moines de Citeaux. Ils ont pourtant doté l'Europe entière du style gothique, mais M. Moore sait sans doute mieux que certain prétendu archéologue de son pays que ce gothique était emprunté à la Bourgogne, parfois à l'Anjou, et que jamais les Cisterciens n'ont même appliqué hors de France tous les perfectionnements que ces provinces ont connus. Ils n'eussent intéressé l'auteur qu'à ce point de vue négatif.

Le chapitre second est consacré à l'analyse des origines et du développement du style gothique français. Sans s'attarder à étudier les tâtonnements qui l'ont précédé[2], l'auteur montre comment dès la fin du XIe siècle, les constructeurs de la voûte d'ogives et des piliers du déambulatoire de Morienval avaient presque donné le principe gothique, dérivé des tribunes romanes voûtées en demi-berceau, qui, notamment en Normandie, contiennent le germe d'arcs-boutants, cachés d'abord sous des combles comme à Saint-Germer, comment enfin le chœur de Saint-Denis (1237-1243)[3] révèle le style gothique complet. En montrant comment le style roman tendait au gothique, il présente ces piliers en faisceaux de colonnes qui semblent parfois préparés pour des voûtes que les architectes romans étaient encore impuissants à construire, et voulant en montrer un exemple très ancien, il s'adresse à la Lombardie, où M. Ruprich-Robert[4] a cru trouver l'origine des églises normandes. Ce choix est regrettable, car les dates de Saint-Michel de Pavie et Saint-Ambroise de Milan sont assez discutées, et ces monuments sont loin de paraître antérieurs à ceux de Caen.

Dans la patrie même du style gothique, l'auteur aurait trouvé des exemples assez anciens et probants : près d'Amiens, l'abbatiale de Berteaucourt-les-Dames, fondé en 1095, a des piliers formés de colonnettes en faisceau, et les nefs romanes sans voûtes de Saint-Germain-des-Prés et de la collégiale de Lillers en Artois avaient de longues colonnes engagées portant, dans l'une des arcs-doubleaux, dans l'autre les entraits de la charpente. Quant à l'arc aigu, l'auteur eût pu en montrer l'origine dès le début du XIIe siècle dans les grandes arcades des églises françaises, picardes et artésiennes, telles que Saint-Étienne de Beauvais, Berteaucourt, Ham, Lillers, etc., et plus anciennement peut-être en Bourgogne, dans la cathédrale d'Autun, l'abbatiale de la Charité, etc. Souvent, les

1. Au sujet de cette architecture, voir mon article *Style gothique*, dans la *Grande Encyclopédie*.

2. Voir sur les monuments de transition de l'Ile-de-France : Woillez, *Étude sur les monuments de l'ancien Beauvoisis*, etc., et L. Gonse, *L'Art gothique*.

3. Voir sur les dates de Saint-Denis, Anthyme Saint-Paul, *Saint-Denis, Suger et Saint-Bernard, Bulletin archéologique*, 1890.

4. Ruprich-Robert, *L'Architecture normande*. Paris, Morel, 1889 in-f°, t. Ier.

travées des bas côtés de ces églises étaient barlongues; pour leur construire une voûte d'arête, il fallut surhausser par un tracé aigu l'un des berceaux dont la pénétration constitue ces voûtes. Ce tracé amena parfois à briser soit les arcs-doubleaux, soit les grandes arcades et les lunettes des voûtes. D'autres fois on traça en plein-cintre, pour plus de commodité, les arêtes des voûtes, dont il fallut en conséquence surélever la clef, et, donnant le tracé aigu aux deux berceaux qui la composent, on arriva à la brisure des arcs-doubleaux et formerets ainsi que des grandes arcades. Le tracé brisé offrant plus de résistance et exerçant une poussée plus rapprochée de la verticale, fut au XIIe siècle appliqué à tous les arcs les plus larges et les moins épaulés, tandis que les fenêtres, portails, triforiums, arcatures, n'étant pas dans ce cas, ne prirent qu'à la longue et par assimilation la forme en tiers-point. Elle devint nécessaire dans les fenêtres lorsque celles-ci s'agrandirent et épousèrent le tracé des formerets.

Telle est, d'après mes observations, la genèse de l'arc aigu dans tous les pays d'Europe[1]. Ayant posé ses principes, M. Moore procède à une intéressante analyse de l'ensemble de ses monuments types, puis des transformations raisonnées de leurs supports, arcs-boutants, pinacles, fenestrages, triforiums, chevets, chapelles, transepts, façades et flèches. Il considère le plan cruciforme comme d'un usage général dans l'architecture gothique française. A la cathédrale de Bourges, qu'il cite comme exception, il conviendrait d'ajouter le plan primitif de celle de Paris et de celle de Senlis qui n'avaient qu'un rudiment de transept. Il remarque avec raison l'emploi simultané des voûtes dites *sexpartite* et *quadripartite* durant les XIIe et XIIIe siècles, mais à cette observation il y aurait lieu de joindre une distinction d'écoles.

On peut regretter que l'étude, arrêtée avant la fin du XIIIe siècle, n'embrasse pas ces chefs-d'œuvre de science et de goût qui sont les cathédrales de Beauvais et de Saint-Urbain de Troyes. De tels monuments n'auraient pas manqué d'inspirer à la savante critique de M. Moore des remarques d'un haut intérêt.

Le chapitre III est excellent et très curieux : l'auteur y analyse les premières églises gothiques de l'Angleterre, qu'il semble avoir très sérieusement étudiées. Il montre que, malgré de très grandes qualités, elles ne constituent pas un art absolument original et raisonné. Parmi les exemples qu'il présente se trouve une travée de la cathédrale de Lincoln, où la lunette de la voûte est trilobée. La même singularité existe en France dans l'église presque romane de Lucheux en Artois et dans la cathédrale de Sens, et provient de part et d'autre de reprises faites après la chute de voûtes bombées dont on a conservé les tas de charge. Il y a à Lincoln soit une reprise, soit un repentir, soit l'imitation servile d'un monument peu homogène; la question serait curieuse à éclaircir.

1. Enlart, Thèse de l'École des Chartes, 1889 ; voir dans le *Moyen Age*, même année, un résumé de ce travail.

Le chapitre IV montre plus sommairement l'architecture gothique en Allemagne, en Italie et en Espagne. L'auteur démontre que les églises à trois nefs ne sont pas une invention germanique, puisqu'on en trouve des exemples bien antérieurs à ceux de l'Allemagne dans la France du sud-ouest; au reste, ce pays n'a de vraiment gothique que sa cathédrale de Cologne, et l'on sait qu'elle est copiée sur celles d'Amiens et de Beauvais. Cette dissertation n'a que le défaut d'être un peu brève. Celle que l'auteur consacre aux monuments d'Italie peut paraître incomplète. Il n'analyse pas plus Saint-André de Verceil que la cathédrale de Cologne, car ces églises sont d'importation française et n'ont pas fait école. On verrait en revanche avec quelque plaisir l'analyse des cathédrales de Parme, Plaisance et Modène, qui ne diffèrent guère des monuments gothiques allemands, comme la cathédrale de Limbourg, que par un peu moins d'esprit gothique.

Les églises de Florence sont étudiées avec soin, notamment la plus gothique et la mieux construite de beaucoup, S. Maria Novella, jusqu'ici trop peu connue. L'auteur fait des remarques intéressantes à propos des demi-pignons élevés sur les doubleaux des collatéraux, pour remplacer les arcs-boutants. Ceux de Saint-André de Verceil, des églises d'Assise, de Saint-François de Bologne et de la Minerve de Rome, sont des exceptions peu intéressantes et sans influence qu'il néglige. Il s'étend peu sur Saint-François d'Assise, que tous les archéologues connaissent. On regrettera davantage qu'il parle si sommairement de la cathédrale de Sienne, et point du tout de l'abbatiale de San Galgano, qui en est le modèle, de celle de Casamari, modèle de San Galgano, et d'autres monuments construits par les moines de Citeaux à l'imitation de ceux de leur mère-patrie. Il faut bien dire cependant que Casamari, Fossanova, S. Maria d'Arbona, S. Martino près Viterbe, et une dizaine d'autres monuments de même style, antérieurs pour la plupart à ceux dont parle M. Moore, peuvent avoir deux raisons de ne pas figurer dans son livre. Œuvres d'artistes bourguignons, ils appartiennent plus par le style à la Bourgogne qu'à l'Italie, à l'architecture de transition qu'au gothique pleinement développé. Les imitations qu'ils ont suggérées dans la province de Campagne et Maritime ou dans la Lombardie, les Marches, la Pouille et la Sicile, ne feraient que corroborer les observations que M. Moore a faites sur les monuments toscans dérivés de la même influence.

Les constructions des princes angevins dans le royaume de Naples appartiennent au style gothique imparfait de la Provence et apporteraient aussi un supplément de preuves à l'auteur s'il les citait.

Quoi qu'il en soit, aucun de ces monuments ne saurait infirmer sa trop juste appréciation de l'Italie : « Structural invention in architecture was as general thing not a gift of the italian genius of the middle ages. » Cette remarque ne pourrait qu'être étendue au delà de l'architecture et du moyen âge. A cette pauvreté d'imagination se joint une grande puérilité et le besoin de déguiser toute chose, d'où naissent les placages et les fausses façades si justement critiquées par l'auteur, avec qui j'ai la satis-

faction de m'être pleinement rencontré dans les conclusions d'un récent Mémoire[1].

En Espagne, M. Moore a laissé de côté les monuments d'origine provençale, comme les cathédrales de Girone et de Barcelone, ou bourguignonne, comme Poblet, Santas Cruis et la collégiale d'Avila, ou angevine, comme les églises de Zamora, Toro, Las Huelgas, et les monuments portugais, qui paraissent dériver de ceux du Poitou. Après avoir montré que le style gothique n'a pu sortir du style roman d'Espagne, il dit quelques mots des belles cathédrales de Burgos, Tolède et Léon, dont le style gothique est à peu près celui du centre de la France, un peu moins pur toutefois. Cette restriction semble exagérée en ce qui concerne la cathédrale de Léon, mais cette église, dont le porche semble un décalque des porches latéraux de Chartres, est manifestement une œuvre française, qu'aucun monument comparable n'a précédée ou suivie en Espagne. Elle ressemble à celle de Bayonne, mais elle est à la fois plus parfaite et plus complète.

A propos des cathédrales de Tolède et de Burgos, l'auteur observe que leurs fenêtres trop petites ne sont pas parfaitement gothiques, et ne paraissent pas l'œuvre d'architectes français. Il semble cependant qu'il entrait dans l'esprit raisonneur de ces artistes de restreindre les fenêtres dans les pays de grand soleil. On l'a fait plus encore en Provence, et Sainte-Marthe de Tarascon n'a pas non plus de fenêtres au nord, par crainte du mistral.

Le chapitre v décrit les profils gothiques en France, il en montre le développement logique et l'enchaînement dans les chapiteaux, tailloirs, corniches, meneaux. Ce chapitre est intéressant comme une page de Viollet-le-Duc. L'auteur, fidèle à sa classification rigoriste, n'admet pas la corniche à modillons comme gothique.

Le chapitre vi montre les profils en Angleterre, Allemagne, Italie et Espagne, aux xiie et xiiie siècles; là comme dans les chapitres précédents, l'étude de l'Angleterre est la plus complète, et l'auteur se montre peut-être sévère pour l'Espagne. Il démontre que, dans aucun de ces pays, les profils ne constituent un système raisonné et progressif.

Le chapitre vii, consacré à la sculpture gothique en France, est extrêmement intéressant. Il montre et explique la similitude parfois surprenante de la statuaire gothique française et de celle de la Grèce antique, qu'elle surpasse par une expression de vie inconnue auparavant, le rôle nouveau donné à la statuaire dans les monuments, etc. En parlant de la sculpture romane, l'auteur fait à tort allusion à la prétendue école clunisienne[2], et parle peu de l'admirable école de sculpteurs qui ont

1. Présenté à l'Institut en avril 1890, il paraîtra en 1893 sous le titre : *Origines de l'architecture gothique en Italie.* Voir *Bulletin monumental*, 1892.

2. Sur la non-existence de cette école, voir Anthyme Saint-Paul, *Viollet-le-Duc et son système archéologique*, et Jean Virey, *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon.*

décoré les monuments romans de Provence, il omet Saint-Gilles, Saint-Sernin de Toulouse et d'autres beaux exemples; mais tout ce qu'il dit de l'époque gothique est excellent.

Le chapitre VIII traite de la sculpture gothique anglaise, allemande, italienne et espagnole, qui manquent à la fois des qualités et de l'originalité de celle de France. L'auteur ne rend peut-être pas assez hommage à la sculpture allemande, naturaliste et vivante dès l'époque romane, avant que la France connût ces qualités. Il faut bien dire qu'à cette intensité d'expression ne s'est jamais joint le tact, et qu'elle est tombée tout de suite dans la caricature; mais cette tendance est intéressante, et c'est vraisemblablement elle qui a produit le style des sculpteurs flamands, qui, à la fin du XIVe siècle et au XVe, a gagné la France et le reste de l'Europe.

Quant à la sculpture espagnole, elle est ici beaucoup trop négligée : l'auteur cite les statues de Compostelle et celles de Burgos, qu'il juge sévèrement, mais ne parle pas de beaucoup d'autres œuvres de sculpture, notamment des nombreuses statues qui peuplent la cathédrale de Léon. Ces œuvres rappellent la sculpture de la cathédrale de Bourges, que rappelle aussi la décoration du cloître de Burgos, mais elles ont toutefois un style propre, et si elles n'ont pas la valeur des belles œuvres françaises, plusieurs en approchent de bien près. Pour l'Italie, des observations très justes et très intéressantes sont faites sur la sculpture de Nicolas et de Jean de Pise. L'Italie comprenait mieux la peinture; elle y a de bonne heure montré des qualités qui manquent à ses autres œuvres d'art et peut-être aussi à la peinture française du moyen âge.

Celle-ci fait l'objet du chapitre IX. Il y est surtout question des vitraux, puisque la vraie architecture gothique ne laisse guère d'autre champ à la peinture. Le chapitre X et dernier parle des vitraux et de la peinture en Angleterre, Allemagne et Italie. Ces deux chapitres sont extrêmement courts, mais contiennent de bonnes remarques.

S'il avait étendu aux autres pays sa revue internationale de l'art gothique des XIIe et XIIIe siècles, M. Moore aurait pu faire partout les mêmes observations. En Danemark, la cathédrale de Roskilde n'est qu'une imitation de celles de Noyon et d'Arras avec quelques traditions romanes et des particularités dues à l'emploi de la brique; et les autres églises gothiques sont des copies de Roskilde ou de l'église cistercienne à demi bourguignonne de Sorö. Dans l'île de Gotland, les monuments sont allemands, avec quelques particularités bourguignonnes introduites par les cisterciens de Roma. En Suède, c'est aussi l'art allemand qui domine, sauf dans l'abbaye de Warnhem, copie de Citeaux, dans celle d'Alvastra, copie de Fontenay, et dans la cathédrale française d'Upsala, dont on connaît l'histoire. En Norvège, à côté des monuments de bois de style local, sur lesquels l'art gothique n'a guère eu d'influence, quelques édifices de pierre ont été bâtis par les Anglais au XIIIe siècle à Stavanger, Bergen, Throndjem, et ne diffèrent en rien de ceux de l'Angleterre. En Autriche, Hongrie, Bohème, les monuments sont de style allemand, sauf ceux qu'ont

bâtis des Français dont on sait les noms. La Suisse se partage entre la Bourgogne, l'Allemagne et l'Italie. A Chypre, enfin, les églises gothiques sont des œuvres françaises.

Les conclusions de M. Moore sont donc rigoureusement exactes. Il aurait pu nous apprendre quelque chose de plus en analysant les variétés du gothique dans les diverses provinces de France, et en déterminant celles de ces écoles qui ont fourni à tel ou tel pays étranger. Mais cela l'eût entraîné à doubler son volume. Du reste, cette recherche ne rentrait pas dans les limites qu'il s'était assignées, ne tendait pas au but qu'il se proposait, et que tous les archéologues le féliciteront d'avoir atteint. La seconde édition qu'il prépare de son œuvre en fera sans doute disparaître les imperfections. Je les ai signalées en grand détail, mais c'est par estime pour un savant de qui nous sommes en droit de beaucoup attendre.

C. Enlart.

Alphonse Labitte. — **Traité élémentaire du Blason.** — Paris, Ch. Mendel, 1892, 8°, 280 pages et 562 gravures.

« Le Blason, écrivait en 1838 M. Granier de Cassagnac dans la *Revue de Paris,* est la langue la plus étendue, la plus riche, la plus difficile de toutes ; une langue rigoureuse et magnifique, ayant sa syntaxe, sa grammaire, son orthographe. ».

Vulgariser cette belle langue, apprendre à la lire et à l'écrire facilement et correctement, tel est le but que s'est proposé l'auteur de ce traité dans la succession des chapitres suivants : Origine des Armoiries — des Émaux — des principales pièces d'Armoiries — des Écus — des Charges — des pièces honorables sous-ordinaires — Généralité des Figures — des meubles d'Armoiries — de la place des Meubles — des Figures — des Astres — des Quadrupèdes — des Oiseaux — des Insectes — des Poissons — des Reptiles — des Montagnes — des Fleurs, Arbres, Fruits, etc. — des Figures artificielles — des Figures chimériques ou de fantaisie — différents termes employés dans le Blason — des Timbres — Casques — des Pavillons — des Tenants et Supports — des Devises et Cris de guerre — Dictionnaire abrégé des principaux termes employés dans le Blason — quelques Armoiries avec leur lecture — et enfin des Instructions sur la manière dont se doivent faire empereur, rois, ducs, marquis, comtes, vicomtes, barons et chevaliers, d'après un manuscrit en vieux français du milieu du xve siècle, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque Nationale, sous une cote que l'auteur a malheureusement négligé de nous indiquer.

C'est là un ouvrage complet, un véritable manuel d'enseignement et de vulgarisation, d'une méthode claire et facile, que son prix modique met à la portée de tous, et qui rendra de grands services à ceux qui veulent acquérir en peu de temps une connaissance suffisante du Blason.

M.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Sammlung Gœschen. 10. **Nibelungen und Kudrun in Auswahl und mittelhochdeutsche Grammatik mit kurzem Wœrterbuch** von Dr W. Golther. 160 p. 22. **Hartmann von Aue, Wolfram von Eschenbach und Gottfried von Strassburg. Auswahl aus dem hœfischen Epos mit kurzem Wœrterbuch** von Dr K. Marold. 160 p. 23. **Walther von der Vogelweide mit einer Auswahl aus Minnesang und Spruchdichtung nebst kurzem Wœrterbuch** von Prof. O. Guntter. 152 p. Stuttgart, 1892.

Bien que ces petits volumes échappent par leur destination même à la critique ordinaire du *Moyen Age*, nous prenons plaisir à les signaler ici. Ils forment les numéros 10, 22 et 23 d'une nouvelle collection entreprise par l'éditeur Gœschen de Stuttgart, comprenant aussi bien les sciences que les lettres. Elle sera composée, si nous en croyons la liste des 23 volumes déjà parus, soit de petits traités sur les branches du savoir les plus diverses, soit d'éditions de textes choisis, le plus souvent par extraits, et présentés avec tout l'*apparatus* nécessaire à une prompte compréhension. La collection s'adresse surtout au public de l'enseignement secondaire et aux profanes voulant s'initier à une matière quelconque sans grands frais d'éditions compactes et de gros manuels. A ce point de vue les trois volumes que nous venons d'examiner et qui ont seuls trait au moyen âge à côté d'une *Deutsche Mythologie* du Dr J. Kauffmann, réalisent complètement ce que l'on peut désirer. Nous recommanderons particulièrement les *Nibelungen*, le *Hürnen Seyfrid* et la *Gudrun* dus à M. Golther, dont le nom seul est une garantie. L'auteur a fait précéder son texte d'une petite grammaire du moyen haut allemand qui est d'une clarté et d'une simplicité parfaites. Elle manque dans les deux autres fascicules. M. Golther a trouvé le moyen d'y ajouter dans les 150 pages qui lui étaient accordées, outre un glossaire complet, une métrique, une bibliographie et une notice littéraire sur chaque œuvre contenant tout ce qui est nécessaire à une première orientation. Les extraits choisis sont très caractéristiques et nous donnent vraiment toute l'ossature du poème envisagé. La deuxième partie des *Nibelungen* seule nous paraît assez maigrement représentée. En revanche cette petite perle d'émotion contenue et de simplicité touchante qui a nom *der Arme Heinrich* occupe dans le volume de M. Marold la place d'honneur qui lui revient. Enfin ajoutons que l'exécution matérielle de ces petites éditions classiques est très réussie. Papier, caractères, tout est de choix.

J. S.

P. Ristelhuber. — **Strasbourg et Bologne.** — Paris, Leroux, 1891, in-8°, IV-153 p.

Ce volume, le second d'une série commencée il y a quelques années, renferme, d'après son sous-titre, des recherches biographiques et littéraires sur les étudiants alsaciens immatriculés à l'Université de Bologne de 1289 à 1562. Recherches biographiques, soit ; mais recherches littéraires, nous ne voyons pas bien en quoi ; le titre de recherches historiques conviendrait mieux, car ce n'est qu'un assemblage de faits et de dates.

Quoi qu'il en soit, ces recherches, qui n'apportent à l'histoire générale aucun fait nouveau, sont intéressantes pour l'histoire de Strasbourg, dont l'auteur est un des historiographes les plus savants et les plus dévoués. Nous ajouterons même que ce volume a pour nous plus d'intérêt que le premier : *Heidelberg et Strasbourg*,

Paris, Leroux, 1888, qui ne concernait que des étudiants pauvres et peu connus. Ici au contraire, nous rencontrons tous les grands noms de la province, car le voyage d'Italie coûtait cher et il n'était pas donné à tous d'aller à Bologne. Aussi, à côté d'inconnus, trouvons-nous les Nidecke, les Lichtemberg, les Zollern, les Hohenlohe, et aussi (pp. 109-113) la biographie de Jean Müller de Rastadt qui, en 1486, fut recteur de l'Université de Paris. Le livre de M. Ristelhuber pourra être consulté avec fruit par les futurs historiens de l'Alsace, surtout pour ceux qui s'occuperont de l'histoire de grandes familles d'Allemagne encore illustres de nos jours. Il réunit en peu de pages un grand nombre de renseignements épars dans des ouvrages souvent rares et peu commodes, et quelques documents inédits, qu'il eût peut-être dû multiplier davantage.

F. C.

Le Dr P. Albert vient de publier une étude sur *Mathias Döring, ein deustcher Minorit des 15 Jahrunderts* (Stuttgart, 1892), fort intéressante pour l'histoire de l'ordre, très importante pour l'histoire littéraire du moyen âge. Non seulement l'auteur nous fait connaître la vie privée (famille, enfance, études), et la vie publique (dignités ecclésiastiques, provincial de Saxe, assistant au concile de Bâle), de Mathias Döring, mais il étudie aussi ses œuvres philosophiques et théologiques, sa continuation de la chronique religieuse de *Dietrich Engelhus*, et ses sermons. La 4e partie du livre est consacrée à un problème d'histoire littéraire, à un traité anonyme de politique religieuse, la *Confutatio primatus papæ*. Après avoir énuméré les différentes éditions, étudié les sources où l'auteur de ce traité a puisé, M. P. A. lui donne pour date 1442-43, au lieu de 1438, date généralement admise, et pour auteur Mathias Döring. Cette partie est, selon nous, la plus importante du livre, et mérite bien l'attention que M. le Dr P. Albert attend de ses lecteurs.

F. C.

Signalons deux publications de M. Henri-Charles Lea, déjà connu par son *Histoire de l'Inquisition*, très différentes l'une de l'autre, mais toutes deux intéressantes : d'abord, *Superstition and force* (4e édition, Philadelphie, Lea brothers, 1892, in-8°), résumé élégant de l'histoire du gage de loi, du gage de bataille, des ordalies et de la torture. Puis *A Formulary of the papal Penitentiary in the thirteenth century* (Philadelphie, Lea brothers, 1892, in-8°), publication d'un formulaire de la Pénitencerie, rédigé à la fin du XIIIe siècle, par le cardinal Jacques Tomasio Caetani, intéressant pour l'histoire de la Pénitencerie pontificale et pour l'histoire des mœurs.

Le *département des imprimés de la Bibliothèque Nationale* vient de publier le *Catalogue des livres provenant des collections d'Eugène Piot vendus à Paris en 1891* (Paris, impr. nat., 1892, in-8°, 164 p.). Les ouvrages acquis par la Bibliothèque nationale y sont classés méthodiquement. Leur ensemble forme une véritable bibliothèque italienne, non seulement par la nature des livres, mais par leur origine. Les deux chapitres les plus importants sont : l'histoire d'Italie et les pièces de théâtre en Italie. Dans les autres chapitres, la plupart des livres sont ou les œuvres d'auteurs italiens ou sortis de presses italiennes.

Parmi les ouvrages relatifs au moyen âge récemment parus, signalons :

BEAUHAIRE. — **Chronologie des évêques, des curés, des vicaires et autres prêtres du diocèse de Chartres.** — Paris, Techener, in-8°, VIII-711 p.

BELFORT (A. de). — **Description générale des monnaies mérovingiennes, d'après les notes de Ponton d'Amécourt.** — Paris, Soc. fr. de numismatique, t. II, in-8°, 468 p.

BELIN (Ferd.). — **Histoire de l'ancienne Université de Provence ou histoire de la fameuse Université d'Aix,** in-8°.

CHARROS (G.). — **Les Jurades de la ville de Bergerac, tirées des registres de l'Hôtel de Ville** (1352-1485), t. I. — Bergerac, impr. génér. du Sud-Ouest, in-16.

COCHIN (Henry). — **Un ami de Pétrarque. Lettres de Francesco Nelli à Pétrarque publiées d'après le ms. de la Bibliothèque Nationale.** — Paris, Champion, 1892, in-16.

CUAZ (E.). — **Histoire du château de Pont-d'Ain, précédée d'une étude sur la charte des franchises de cette ville.** — Lyon, 1892, in-8°.

DEHAISNES (Mgr.). — **Recherches sur le rétable de Saint-Bertin et sur Simon Marmion.** — Lille, 1892, gr. in-8°.

DOUAIS (l'abbé). — **Les Frères prêcheurs de Limoges, textes latins.** — Toulouse, Privat, in-8°, 111 p.

HÉNAULT. — **Supplément descriptif et raisonné des manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes.** — Valenciennes, 1892, in-8°.

LEDIEU (Alcius). — **Notices et choix de documents inédits pour servir à l'histoire de la Picardie.** — Paris, Picard, 1893, in-8°. — **Variétés Picardes.** Paris, Picard, 1892, in-12.

L'ESTOURBEILLON (le comte Régis de) — **La Noblesse de Bretagne,** t. I. — Vannes, 1892, in-4°.

MARCEL (l'abbé). — **La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle, histoire et description des manuscrits 11972-11978 du fonds latin de la Bibl. Nat.** — Paris, Picard, 1892, in-4°, 48 p.

OMONT (H.). — **Nouvelles acquisitions du département des manuscrits pendant l'année 1891-1892.** — Paris, Picard, 1892, in-8°, 50 p.

PLAT (Ernest). — **Le Cartulaire de l'abbaye royale du lieu Notre-Dame-les-Romorantin.** — Romorantin, Sandachar, in-8°, XI-209 p.

PROU (Maurice). — **Catalogue des monnaies françaises de la Bibl. Nat. Les Monnaies mérovingiennes.** — Paris, Rollin et Feuardent, 1892, in-8°, CXX-630 p., 36 pl., 1 carte.

RENET (l'abbé). — **Saint Lucien et les autres saints du Beauvoisis,** t. I. — Beauvais, Orphelinat Saint-Sauveur, 1892, in-8°, XXXIV-486 p.

VAN RENSSELAER (Mrs. S.) — **English Cathedrals.** — Londres, Unwin, in-8°.

VERNIÈRE (A.) — **Les Évêques auxiliaires en Auvergne et en Velay antérieurement au XVIIIe siècle.** — Clermont, Bellet, 1892, in-8°, 36 p.

WEST. — **Alcuin and the christian schools.** — Londres, Heinemann, in-8°.

Le Gérant : E. BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 15870

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

FÉVRIER 1893

ÉCOLE DU LOUVRE

COURS D'HISTOIRE DE LA SCULPTURE

Fragments de la leçon professée le 14 décembre 1892.

Le Romanisme qui, en matière d'histoire de l'art s'est complètement emparé de l'opinion publique, a eu soixante ans pour préparer, épurer, affiner et codifier sa doctrine. Il a déjà figuré dans l'enseignement de trois ou quatre générations, et il a eu le bonheur d'être soutenu par des maîtres éminents à l'époque où l'état de la science pouvait le rendre vraisemblable. Les théories que je vais vous soumettre, et que je tenterai d'esquisser devant vous cette année, n'ont pas encore reçu la lente et féconde collaboration du temps. C'est un simple observateur qui dans sa sincérité, après l'interrogatoire ou la dissection de monuments, vous présente ses conclusions au fur et à mesure qu'elles s'imposent à son esprit, sans avoir le loisir, et, surtout, sans avoir l'autorité nécessaire pour leur donner la dignité d'attitude et les allures dominatrices et paisibles d'une vieille croyance traditionnelle. Soyez donc indulgents pour un enseignement longuement médité dans sa substance, mais improvisé dans sa forme.

Les auteurs, dont j'ai fait des extraits mercredi dernier, ont eu le sentiment de la nature et de l'essence de l'art gothique, et ils ont affirmé sa personnalité, son indépendance et son existence individuelle en dehors du giron de l'art classique. Il s'agit maintenant de prouver que ce sentiment était juste, qu'il peut supporter l'examen et qu'il est confirmé par la raison.

Qu'est-ce que vous disait Fénelon? Que l'architecture gothique est une dentelle de pierre, un découpage de carton ; que tout y menace de crouler;

que tout y est suspendu ; que toutes les masses sont maintenues en l'air par un artifice; que c'est quelque chose d'étayé. Les ennemis du gothique parlent encore de même au XIXe siècle : Qu'on soit bienveillant ou malveillant, les appréciations pourront différer, mais il y aura toujours unanimité dans le sentiment des artistes sur l'interprétation de l'expression générale.

Regardez le chœur et surtout le rond-point, le chevet de l'église Saint-Leu d'Esserent, qui date de la fin du XIIe siècle, et dites-nous si ce n'est pas une œuvre de charpenterie traduite en pierre, un prodige de l'étayage, une merveille de stabilité obtenue au moyen de l'équilibre des forces et dans laquelle la colonne-support joue le rôle principal? Non seulement c'est de l'étayage, de l'échafaudage au point de vue du raisonnement, mais encore, quand on considère le jeu des lignes, leur expression, leur harmonie et ce qu'on a appelé la *musique de l'architecture,* on éprouve le sentiment que donnerait un édifice dont la seule matière serait le bois[1].

L'explication et la découverte de la cause de l'expression générale de l'art gothique ne sont pas fort difficiles à trouver en histoire pour qui n'a pas de parti pris dans l'examen de la question. Dès les premiers temps, c'est-à-dire dès la fin du VIIe siècle et dès le commencement du VIIIe, le sentiment barbare s'est manifesté dans l'art de la pierre elle-même. Ciborium de San Giorgio nella Valpolicella (712), au musée de Vérone, œuvre du *Magister Ursus cum discipulis;* baptistère de Cividele en Frioul (737) ; ciborium de Porto (de 795 à 816) ; ciborium de Valerius à Ravenne (de 807 à 812) ; ciborium de Bagnacavallo déclaré du VIIIe siècle par Cattaneo ; fragments du ciborium de Sainte-Marie du Transtevère (IXe siècle), etc., etc., tout cela c'est un amalgame de style néo-grec ou style byzantin et de style barbare. Le barbare s'y montre déjà d'une façon très perceptible. Examinez encore une fois cette année, par devers vous, cette série de monuments, et dégagez-en l'élément non latin, l'élément non proprement byzantin. Isolez, dans la composition complexe, le principe nettement barbare : nature et combinaison spéciale de l'entrelacs ; apparition du caractère monstrueux, introduction du sentiment du grotesque. Vous ne devez pas non plus oublier que ceux qui popularisèrent et propagèrent l'art renouvelé des Grecs orientaux étaient des peuples ayant un passé et des souvenirs ataviques rattachés à la construction en bois. En subissant la loi et le contact des Barbares, le monde occidental était fatalement destiné à devenir barbare ou gothique, ce qui est la même chose.

Quel fut donc ensuite chez nous le renouvellement de l'art au XIe siècle? A-t-il été une simple renaissance classique, un simple retour en arrière, la seule conséquence des traditions gallo-romaines, comme on l'enseigne

1. Tout ceci a été démontré jusqu'à l'évidence par une série de projections à la lumière oxhydrique. On a forcé certaines parties des édifices gothiques à révéler les sources où leurs constructeurs avaient été puiser, et on a prouvé, dès l'origine même des temps romans, l'intervention de la charpenterie et de son esprit.

depuis M. de Gerville et depuis Caumont, et comme l'indiquerait le nom qu'on lui a donné à la légère? Vous savez déjà, sur un certain point, à quoi vous en tenir. Je vous ai montré qu'il y avait eu une sorte de solution de continuité dans la tradition classique romaine et païenne avant Charlemagne.

Maintenant vous savez pertinemment que c'est par la voie de Byzance que l'art antique a surtout communiqué avec les Mérovingiens et avec les Carolingiens. Vous savez pertinemment quelle propagande le christianisme, et, avant lui, l'école d'Alexandrie et les influences asiatiques firent aux doctrines gréco-orientales. Vous savez pertinemment, par nos deux années d'études communes, combien a été profonde la pénétration néo-grecque et orientale en Occident, et, même en admettant que l'art de la pierre ait été le seul coefficient du style roman, en négligeant tous les autres que j'ai énumérés dans la première année de nos entretiens, en soutenant même, contre la vérité, que le reste de l'art antérieur ait été, durant les VIIe, VIIIe, IXe et Xe siècles, celui que la Gaule avait connu directement par la conquête romaine, il faudrait en somme, *dans l'histoire de la sculpture*, appeler byzantine ou barbaro-byzantine la période de temps qui s'écoule du VIe au Xe siècle, comme Cattaneo l'a déjà prouvé pour l'Italie. Mais ce n'est pas tout. Il s'en faut beaucoup que la source de l'art moderne ait été aussi simple. A côté de l'art byzantin, néo-grec, goth et lombard de la pierre, à côté des influences exercées par l'art industriel et décoratif des Barbares; à côté du vieux levain des traditions celtiques d'avant la conquête, il y a un art traditionnel que tous les Barbares de race septentrionale avaient apporté avec eux, qu'ils pratiquèrent isolément, longtemps en face de l'art gallo-romain et de l'art néo-grec, byzantin ou barbaro-byzantin, c'est l'art de la construction en bois avec ses principes, ses tendances, ses procédés, ses idiotismes, ses caractères spéciaux.

Nous relèverons cette année les manifestations de l'activité de ce principe, de ce ferment. Il est devenu un des inspirateurs principaux de l'art du XIIe siècle, et, sans son intervention, on ne pourrait pas comprendre un certain nombre de tendances de l'art gothique ni les profondes différences de cet art avec les arts de la pierre (art byzantin et même art gallo-romain) dont il est concurremment issu.

La voûte et l'étai sont les deux principes générateurs de l'architecture gothique. L'histoire de la voûte, l'étude des influences que ce procédé de construction a eues sur le développement et la forme des édifices romans et ensuite gothiques ont été poursuivies et poussées très loin. Ce sont des résultats remarquables qu'il faut regarder comme à peu près définitifs et qui font le plus grand honneur à notre double école d'archéologie monumentale et d'histoire de l'art. Il n'y a plus sur ce point qu'à répéter ce que Quicherat et Viollet-le-Duc ont enseigné. C'est la vérité; mais ce n'est qu'une vérité partielle, vue seulement sous un certain angle particulier. Malgré la clairvoyance de Viollet-le-Duc, l'histoire de l'étai n'a pas été portée aussi loin que l'histoire de la voûte. On s'est préoccupé de la voûte avant de s'occuper de l'étai, quoique celui-ci l'ait précédée

virtuellement dans la conception, et effectivement, — je parle, bien entendu, des voûtes de la nef, — dans l'exécution.

Cette marche de l'enquête était naturelle. En effet, malgré l'évolution qui s'était faite dans l'esprit de Viollet-le-Duc et dans sa doctrine, au fur et à mesure des progrès de la science, on n'admet guère aujourd'hui qu'il faille chercher en dehors de l'art classique de la pierre et des procédés de la maçonnerie l'explication du phénomène de l'apparition de l'architecture du moyen âge. L'opinion publique paraît s'être arrêtée.

Il n'est cependant plus possible de tenir pour non avenue l'intervention des races nouvelles dans la constitution du tempérament définitif du monde moderne. Comment admettre que cette intervention ait laissé des traces dans notre législation, dans nos mœurs, et même dans cette arche sainte du Romanisme, dans ce contrat imposé et judaïquement interprété par nos vainqueurs, dans la langue que nous avons acceptée; comment admettre une certaine pénétration barbare dans notre littérature et dans la langue latine que nous parlons et ne pas l'accepter dans l'art, c'est-à-dire dans un domaine beaucoup plus indépendant que l'expression littéraire, domaine où la sincérité est indispensable à la production, dans cette langue figurée qui parle aux yeux et qui ne peut mentir puisqu'elle traduit l'émotion même de l'exécution? L'histoire seule, appuyée des récents progrès de l'archéologie, pourrait suffire à établir la vraisemblance de cette pénétration et en fournir la preuve morale. Mais ce sont des preuves matérielles que nous voulons ici.

Au point de vue de la décoration architectonique, vous n'avez pas oublié ce que je vous ai enseigné des principes nationaux de décoration existant chez les divers peuples barbares avant et pendant la conquête. Vous verrez sur les monuments étudiés cette année et postérieurs à la fusion des races, c'est-à-dire au XIe siècle, la même décoration apparaître, se maintenir et laisser des traces indélébiles de son empreinte sur tout l'art qui succédera. Non seulement la pénétration se fit à la surface, dans la décoration, mais elle agit même sur l'économie constitutionnelle de l'art renouvelé. L'histoire de l'étai en fournira la preuve. Sans la charpenterie barbare, il n'y aurait probablement pas eu d'art gothique. L'architecture romane, qu'on a voulu proclamer si hautainement et si exclusivement latine, eut en germe, dès le berceau, et tenait de source barbare le ferment auquel elle devra la plupart de ses développements et en tout cas sa physionomie générale, sa silhouette, son ossature et les caractères spéciaux de sa personnalité.

Qu'est-ce qui constitue donc l'art nouveau inauguré au XIe siècle, qu'on appelle roman dans sa première période et ensuite gothique? J'ai répondu au sujet des vocables mercredi dernier; aujourd'hui, commençons à examiner la chose en elle-même. Jetons d'abord un coup d'œil sur l'état général de l'architecture à la veille de sa transformation.

A côté de l'influence byzantine et asiatique, dont je vous ai, par des exemples nombreux et indiscutables, montré la puissance sous Charlemagne, et même dès l'époque mérovingienne; à côté de cet orientalisme

sincère et profond dont Boüet, dès 1868, avait le sentiment très net, hautement affirmé dans un article du *Bulletin monumental*[1], orientalisme implicitement reconnu par M. Anthyme Saint-Paul dans son livre, *La France monumentale*, une autre influence également réformatrice, mais celle-là toute latine s'est exercée concurremment sur l'art occidental dans le domaine spécial de l'architecture pendant les temps carolingiens. Il serait imprudent de n'en pas tenir grand compte, car elle a laissé dans une foule de monuments des traces indélébiles, visibles même à travers les remaniements postérieurs et les rajeunissements qu'ils ont presque universellement subis, à partir du XIe siècle. Cette tradition et cette influence ont donné naissance à des erreurs, parce que leur action n'a pas été nettement définie ni circonscrite dans le milieu si complexe où elle s'est produite. De plus, dirigé dans un sens contraire à celui qui entraînait le premier courant d'art byzantin, ce second courant latin, en cessant presque tout à coup, après s'être prolongé jusqu'au XIe siècle, vous fera parfaitement comprendre, à l'endroit où vous le verrez disparaître, quel fut, dans le duel des influences rivales, celle qui, au moment de la crise définitive, finit par l'emporter pour frayer le chemin de l'avenir.

En effet, en Occident, à partir de Charlemagne, concurremment à l'influence byzantine toujours prépondérante dans la décoration, il s'était formé un art d'architecture néo-latin, ou si vous aimez mieux rétrospectivement latin ou de décadence latine réformée, art né des seules habitudes raisonnées et des simples procédés épurés de la maçonnerie gallo-romaine; art, dans sa pratique comme dans sa théorie, froidement conçu, méthodiquement établi sur des données rationnelles, sans traditions religieuses, sans parenté ethnographique immédiate, sans l'exubérante générosité d'un instinct de race; art très sobre de décoration; art issu d'une volonté administrative et officielle puisant uniquement ses inspirations et cherchant ses modèles non pas dans l'esthétique des temples païens, mais dans les travaux d'édilité publique des Romains, surtout dans les aqueducs[2], n'innovant qu'au sujet de l'arcade dont on outrepasse la formule normale en lui donnant l'aspect du fer à cheval.

Cet art, je le répète et j'insiste, était un art neutre, de formation et de composition érudites, latin et romain, d'intention seulement, mais sans populaire et vivante sincérité, sans spontanéité. C'était quelque chose comme ce qu'a été plus tard, chez nous, le style des églises et des monastères pendant le XVIIe siècle. Ce type nous est transmis dans son expression générale par la Basse-Œuvre de Beauvais ou par la nef de l'église de Château-Landon. Cet art était une réaction évidente de l'esprit occidental et latin sur la primitive basilique à colonnes et à por-

1. *L'église de Germigny-les-Prés et celle de Beaulieu-lès-Loches*. Tirage à part. Caen, 1868, p. 4, 5, 6, et *passim*.

2. Comparez l'aqueduc d'Alleaume (Manche) avec l'appareil de l'église de Saint-Philibert-de-Grandlieu, avec celui de Saint-Martin d'Angers et avec les piliers du transept de l'église de Saint-Serge de la même ville.

tiques, qui, elle, était déjà, dans sa prétendue latinité, d'une pureté problématique et qui avait été importée avec la foi à une époque où cette foi, dans bien des cas, avait encore la forme grecque et orientale. Cet art était bien plus romain d'apparence que l'art issu des catacombes et des basiliques. La lanterne centrale mise à part, il était presque exclusivement composé d'éléments latins, et il était directement tiré, par la pensée des savants qui le suscitèrent, de l'art gréco-romain du paganisme et de la maçonnerie gallo-romaine. Il convenait aussi bien aux édifices civils qu'aux édifices religieux. Il s'abstenait généralement de la colonne, laissant peu de place à l'ornement sculpté en dehors des chancels et n'acceptant, comme support, que le pilier carré et le pied droit. Sa robustesse pouvait inviter à pratiquer la voûte d'arêtes, au moins sur les bas-côtés, procédé que la fragilité du système antérieur avait interdit bien des fois au premier style chrétien de la basilique. C'était peut-être une étape qu'il fallait franchir pour aboutir au système d'architecture voûtée. Quicherat et tous ceux qui ont continué sa doctrine l'ont compris ainsi.

Cette résurrection momentanée du style gallo-romain, cette persistance de l'esthétique antique gréco-romaine en face de continuelles et incessantes pénétrations byzantines[1] était le produit naturel de l'effort de Charlemagne pour restaurer, par tous les moyens possibles, l'édifice croulant de l'Empire. Sans doute, le grand empereur préférait personnellement, pour la chapelle de son palais, la forme grecque ou byzantine dont il avait pu apprécier les splendeurs en Italie. Sans doute, la source décorative la plus importante et tout orientale, où l'art carolingien avait commencé à puiser, demeurait toujours ouverte. Mais les quelques ouvriers grecs et byzantins que Charlemagne attirait en Gaule et en Germanie n'auraient pas suffi à l'exécution simultanée des innombrables églises dont l'érection était incessamment décrétée.

Dépositaires des trésors intellectuels du passé, les cloîtres, où Charlemagne allait chercher les exécuteurs de ses desseins et les ministres de de ses réformes politiques et sociales, ne devaient pas non plus, dans l'œuvre civilisatrice dont ils avaient la charge, dédaigner le secours que l'art gallo-romain pouvait leur prêter; et, d'un autre côté, les préventions qui avaient existé dans la pensée chrétienne contre les monuments païens consacrés à un culte proscrit, n'avaient pas à se manifester contre l'expression d'une architecture spéciale, purement civile, vouée simplement, dans le passé polythéiste, à la satisfaction des besoins publics. Bien d'autres héritages purement romains avaient été recueillis sans répugnance : les chaussées, les nombreux rouages de l'administration politique, la constitution des cadres civils et topographiques de l'église, etc.

L'abbaye de Saint-Gall qui, à une époque où s'élèvent tant de monastères, peut être regardée comme le prototype de la construction carolin-

1. Voyez Boüet, *op. laud.*, et les démonstrations produites au cours de l'année dernière.

gienne, comportait, dans son ordonnance, de nombreux éléments empruntés à la construction romaine. Pouvait-il en être autrement?

Eginhard, confident de Charlemagne et surintendant des bâtiments de l'Empire, secondait les vues de son maître; il avait étudié l'architecture dans les ouvrages de Vitruve, comme le prouve une de ses lettres. Il était versé dans tous les détails de l'art que nous étudions et avait dirigé les travaux entrepris à Aix-la-Chapelle pour la reconstruction du palais et de la basilique. C'est peut-être lui qui, dans le plan byzantin de la basilique d'Aix-la-Chapelle, a introduit tant de procédés de construction purement romains. Eginhard n'était pas seulement un habile théoricien. C'était encore un praticien véritable. Il se préoccupe dans ses lettres de la fabrication des briques,c'est-à-dire de ces plaques de terre cuite de proportions spéciales dont l'usage était certainement d'origine latine et gallo-romaine, mais dont l'emploi fut singulièrement rajeuni et amplifié par les constructeurs carolingiens.

Ce style, je le répète encore une fois, qui n'était pas un style de race, un style national, mais une composition factice, une réforme savante, régna donc longtemps, dans une certaine immobilité traditionnelle et prolongea sa durée assez avant dans le XIe siècle. C'est lui qui, pour l'architecture, tenait tête à l'école néo-grecque ou gréco-barbare que j'imagine avoir été l'école *gothique* primitive, c'est-à-dire le style des Goths dans l'œuvre de pierre; c'est lui qui dominait peut-être en Gaule au moment où se produisit, au commencement du XIe siècle, le réveil universel de la pensée occidentale signalé par Raoul Glaber. C'est lui qui, chez nous, à ce moment, était encore pratiqué par un si grand nombre de constructeurs que leurs contemporains purent croire à l'avenir de cet arbre moribond, sans racines profondes, condamné désormais à la décrépitude et, après une apparente renaissance, à la mort. C'est en lui qu'au moment psychologique de l'émancipation moderne, comme Caumont et Boüet[1] l'ont si justement fait remarquer, un intrépide bâtisseur, Foulques Nerra, avait encore confiance, lui demandant d'inspirer ses plus belles créations[2]. C'est lui dont l'art roman en Anjou gardera si longtemps l'empreinte. C'est lui enfin qui a élevé toutes ces murailles, qui a dressé tous ces piliers, qui a monté tous ces pieds droits que l'esthétique du lendemain devait modifier en y trouvant l'appui de ses colonnes, en y soudant tout un système de décoration et de structure architectoniques destiné à révolutionner l'avenir, et enfin en y semant, sur des surfaces déjà toutes construites, le germe de l'art gothique. Nous tâcherons d'expliquer comment.

L'existence au VIIIe siècle d'une architecture néo-gallo-romaine dans le sens indiqué ci-dessus, sortie de l'imitation raisonnée des travaux publics laissés en Gaule par les légions; la survivance de cette architec-

1. Caumont, *Bulletin monumental*, 1847, t. XIII, p. 516, et Boüet, *Bulletin monumental*, 1868, t. XXXIV, p. 566 et suivantes, et tirage à part, p. 4, 22 à 36.
2. La nef primitive de Beaulieu, le donjon de Loches, le château de Langeais.

ture conservée dans sa main-d'œuvre par les ateliers de maçons et reconstituée par les moines à la voix d'Eginhard et les théories de Vitruve à la main ; cette réforme carolingienne, cette contrefaçon de la bâtisse antique et de la pratique des procédés latins fit oublier quelquefois aux archéologues et aux historiens modernes l'existence antérieure du type mérovingien si différent, à savoir la basilique à colonnes, type décrit par Fortunat et par Grégoire de Tours et qui n'était pas purement latin. Elle fit aussi négliger l'étude de toute la partie du mobilier architectonique qui, lui, ne cessa presque pas d'être oriental et de relever de l'influence néo-grecque. Mais, après avoir fait une réserve pour la décoration monumentale sculptée dans la pierre, je n'en suis pas moins prêt à reconnaître que, pour l'aspect général de la construction, pour l'emploi de certains appareils et même pour la sculpture en ivoire et quelques arts industriels, c'est l'esprit latin qui, dans l'œuvre complexe et le mélange des influences rivales, paraissait dominer à la veille de la radicale transformation.

La Gaule a donc connu, du VIIIe au Xe siècle, un véritable art académique, avec ses avantages et ses inconvénients, style de renaissance factice dont l'influence a été passagèrement triomphante, mais qui n'a guère survécu à l'organisation politique, sur lequel il s'appuyait et qui l'avait créé artificiellement. Cet art sage, prudent, timide, neutre, pondéré, vieux latin dans sa décadence rapide, s'abstenant presque dans les nefs de toute décoration murale autre que la mosaïque et la peinture, paraissant éviter le plus possible la colonne et le chapiteau, n'admettant que le pilier plus ou moins lourd, ne procédant que de l'imitation des arcades des aqueducs romains ou des ponts antiques, cet art, en quelque sorte philosophique, sans communication avec le milieu ethnographique son contemporain, fut, à la suite d'une crise violente terminant une longue et latente évolution, remplacé subitement par un style différent. Ce style nouveau use partout, au contraire, de la colonne, du chapiteau avec les licences coutumières à l'art oriental, et, pour décorer ses chapiteaux, il improvise toute une ornementation bizarre dans laquelle l'élément latin et la copie du chapiteau corinthien ou même simplement gallo-romain ne tiennent guère de place au début.

Ce n'est pas pour les besoins de la cause que je relève la profonde antithèse qui existe entre l'art roman du XIe siècle et l'art immédiatement antérieur à son apparition. Cette discordance essentielle est proclamée par tous les auteurs, et même par ceux dont elle contrarie la doctrine et qui veulent voir dans le style roman la simple déduction naturelle et logique du style latin. Le fait à constater est tellement grave que je veux en faire déposer d'irrécusables témoins et des experts en qui vous ne pouvez manquer d'avoir confiance.

Le trait caractéristique de l'architecture romane c'est l'emploi de la colonne et surtout d'un certain pilier cantonné de colonnes, tandis qu'il n'y avait presque pas de colonnes dans l'architecture néo-latine inventée et cultivée par les cloîtres carolingiens.

D'ailleurs, il y a colonne et colonne. L'antiquité a connu la colonne, mais en tant que celle-ci faisait partie d'un *ordre*. La colonne, chez elle, ne paraît jamais sans l'entablement. Elle ne porte rien directement. C'est la plupart du temps, pour les Romains, un simple ornement et non pas un principe essentiel et un membre indispensable de la construction.

La colonne byzantine porte directement.

L'étai des Barbares, travesti en colonne, porte aussi directement, et de plus, tout se rattache à lui dans la constitution de l'édifice.

Caumont n'a pas distingué la colonne-support de la colonne-ornement, et il n'a pas soupçonné la valeur de la colonne-étai. Il n'a pas compris ce qu'était la colonne *en fonctions* (c'est le terme consacré), membre d'architecture si profondément différent de la colonne décorative qui fait partie d'un ordre. Il a toujours pris toutes les colonnes pour de simples ornements quand elles étaient accolées à un pilier. Il n'a point discerné leur valeur au point de vue de la stabilité des édifices, valeur effective et intentionnelle. Cependant il s'aperçoit que les colonnes sont un des caractères principaux de l'art qu'il appelle roman, quoiqu'elles fussent étrangères, dans leur dernière application, à l'art romain immédiatement antérieur. « Les colonnes romanes n'eurent aucunes proportions fixes », dit Caumont[1], « tantôt pesantes et courtes, tantôt très allongées, on les vit quelquefois s'élever jusqu'à la voûte; leur diamètre varie également beaucoup. » On est bien surpris de lire cette phrase dans Caumont. Tout cela, en effet, n'est guère romain et ne justifie guère le qualificatif de *roman*. La colonne sans ordre et sans proportions est un non sens aux yeux de Vitruve.

Cela gênait bien un peu Caumont et sa théorie; il s'en aperçut plus tard. Il dit dans son édition de 1841 : « Certaines colonnes sont pesantes et courtes, formées d'un gros fût cylindrique; mais l'usage s'introduisit assez généralement dans le XIe siècle de former les piliers d'un assemblage de demi-colonnes assez minces réunies en faisceau. *Cette innovation, l'une des plus notables du XIe siècle et sur laquelle je réclame l'attention, me paraît un acheminement très marqué vers le système nouveau d'architecture que nous verrons prédominer dans la suite. Là est renfermé l'un des principaux éléments du style ogival.* »

Caumont touche du doigt la vérité, mais il se bute à cette idée que la colonne n'est qu'un vain ornement; il ne comprend pas que c'est ici un principe essentiel relevant d'un autre art; et il ajoute : « Du moment que la colonne n'était plus le support réel, mais seulement l'accessoire, l'ornement du support, on pourrait sans inconvénient en varier à l'infini les proportions. »

Caumont se trompait. Ce n'est pas la colonne du pilier roman qui est l'accessoire dans la construction. Elle est, en théorie, le principal. Elle est le nerf de la bâtisse. C'est elle qui va tout commander. C'est elle dont tout va dépendre. C'est elle qui divisera les surfaces et réduira de plus

1. *Essai sur l'histoire de l'architecture religieuse*, 1re édition, 1825, p. 37.

en plus le pilier à n'avoir d'autres fonctions que de servir à la dresser.

Disciple fervent de M. de Caumont, M. Ch. de la Monneraye, dans un Mémoire très remarquable et très recommandé par Quicherat, inséré en 1849 dans le *Bulletin archéologique de l'Association bretonne*[1], a défini ainsi le caractère de l'art antérieur au XIe siècle : « Les arcades, toujours en plein cintre, étaient le plus souvent... portées sur des piliers carrés, seulement ornés d'une corniche en tailloir. L'archivolte cintrée et nue des portes et des fenêtres retombait ordinairement sur de simples pieds droits... » Par conséquent, pas de colonnettes, pas d'étais près des baies ouvertes, pas de renforcement près des solutions de continuité dans le mur. L'auteur ajoute immédiatement, à propos de l'architecture du XIe siècle : « Mais une ère nouvelle commença pour les arts avec le XIe siècle. Une véritable renaissance éclata partout. Non seulement les piliers carrés furent remplacés par les colonnes, mais l'usage s'introduisit assez généralement dans le XIe siècle de dissimuler la masse du support sous un assemblage de colonnes engagées, assez minces, réunies en faisceau. » Et l'auteur de citer Caumont en disant : « Cette innovation, l'une des plus notables du XIe siècle, paraît être un acheminement très marqué vers la révolution qui éclatera dans le XIIIe siècle, et l'un des principaux éléments du style ogival. »

La colonne, d'abord romane puis gothique, n'est pas un ornement, c'est un principe de construction, c'est l'*étai*. Peu importe qu'il ait été d'abord plus ou moins conscient.

L'architecture gothique c'est le triomphe, c'est l'exaltation, c'est l'enivrement, passez-moi le mot, c'est l'impudeur plus ou moins graduellement avouée, plus ou moins définitivement affichée du principe de l'étai. C'est une conception de charpentiers qui soutiennent en l'air des voûtes de pierre par l'artifice d'un système d'étayage incombustible et qui loin de dissimuler toujours la forme empruntée au bois, se complaisent au contraire à l'accuser et à la souligner. Ceci n'est pas une suggestion romanesque inspirée par notre imagination contemporaine. Fénelon, dès le XVIIe siècle, au milieu d'appréciations malveillantes, en avait déjà, par la pénétration de son esprit, la perception bien nette et positive. Je vous l'ai prouvé. Fénelon a traduit très justement l'impression morale que produisait sur lui une forme dont il avait deviné la cause. Le XIXe siècle aurait déjà fait comme Fénelon si nous étions moins entichés de notre pédantisme et si nous consentions quelquefois à nous laisser éclairer par des raisons de sentiment qui, en matière d'art, suppléent fréquemment à toutes les autres et abrègent légitimement le chemin de la démonstration scientifique.

Grâce à l'hypocrisie du chapiteau et de la base, formules sacramentelles conservées du système antérieur des Romains et plus ou moins consciencieusement, plus ou moins habilement, plus ou moins universellement imitées du type antique, l'étai brutal du charpentier passa ina-

1. Page 51.

perçu de l'école en quelque sorte académique des maçons ou fut toléré par elle en faveur de son travestissement. La colonne fut le trait d'union, la transition d'une esthétique à l'autre, tant que cette colonne garda quelques-uns des principaux caractères qu'elle avait dans l'art romain. Cependant cette concession fallacieuse à la forme latine ne dura pas toujours; cet hommage ironique à la prépondérance et à l'aristocratie de l'art de la pierre fatigua à la longue les nouvelles couches de constructeurs qui, pour le rendre, étaient obligés de se contraindre. Les conventions tacites de cette sorte de mensonge avec restriction mentale ne furent pas toujours observées. Le développement ultérieur de l'art gothique, dans ses évolutions spontanées et naturelles, se chargera bientôt de démontrer la vérité et de démasquer les intentions réelles. Deux siècles ne se passeront pas sans que l'art nouveau ne trahisse le secret de son origine, en exhibant, sans la moindre vergogne, la nudité d'une carcasse articulée, calculée exclusivement d'après le principe de l'étai, les murs étant réduits à la plus simple expression, au rôle de clôture quelconque et de remplissage, absolument comme dans les constructions à base de fer que nous voyons surgir aujourd'hui autour de nous. Au lieu d'être dissimulés et diffusément répartis et noyés dans les chairs d'un corps compact, les nerfs de l'édifice se trahissent, se montrent et s'accusent nettement. C'est le propre de la construction du bois par assemblage où tout ce qui est support, tout ce qui porte se détache franchement de ce qui est porté.

Une fois le principe de la pénétration de l'art du bois admise, dès lors tout s'explique et s'éclaire dans l'art roman; tout s'enchaîne aussi. La déduction gothique devient naturelle au moment où, par un mouvement contraire, le roman, dans la décoration, tend à retourner au romain, commence en vieillissant à se préoccuper de certains principes de l'esthétique antique et s'applique quelquefois à en retrouver les règles.

Pour que le roman du XIIe siècle ne soit pas redevenu purement et simplement le romain, il fallait qu'un principe invinciblement barbare et bien profond s'y opposât. Ce principe était celui de l'étai. Ce génie suggestif était celui de la charpenterie.

Présent, quoique dissimulé, sous les dehors approximatifs et la physionomie provisoire de la colonne, l'étai s'est donc fait prendre pour elle. Il a été regardé comme un simple accessoire, comme un simple ornement, alors qu'il était au contraire, de fait ou d'intention, la pièce principale de la construction. On crut qu'il ne représentait dans la phrase architectonique qu'un simple adjectif décoratif, alors qu'il en était ou tendait à en être le mot par excellence, le verbe. Il a donné le change non seulement aux contemporains élégants et savants du XIe et du XIIe siècle, aux partisans de la culture classique qui s'éveillaient déjà à l'aurore de notre grande renaissance nationale, mais encore il a trompé quelquefois les modernes critiques, les praticiens eux-mêmes qui se sont fiés aux premières apparences extérieures et n'ont pas obtenu de lui, en l'interrogeant sévèrement, l'aveu de sa laborieuse participation à la stabilité et à

la complète solidité de l'édifice. C'est ainsi que le système de l'étai, autrement dit que le principe de la charpenterie s'est glissé invisible dans une maison où il devait plus tard régner en maître, et c'est ainsi qu'il l'a marquée, pour l'éternité, de son sceau.

A un moment donné, dans la main des Romans, la colonne perdit le sentiment de la matière dans laquelle elle avait toujours été taillée. On ne se souvint plus qu'elle était censée être de marbre ou de pierre de choix. On l'exécuta au tour au XIe siècle, comme dans l'antiquité, moins peut-être par tradition que par instinct raisonné. On l'enrichit quelquefois de bossages quand elle était monolithe. Elle prit quelquefois aussi la forme du balustre. Elle perdit également le sentiment de sa base. Blondel le lui a reproché, mais n'a pas compris d'où lui venaient ses nouveaux instincts. Elle oublia qu'elle faisait partie d'un ordre d'architecture, qu'elle avait des obligations contractuelles et que cet *ordre* l'astreignait à l'observation de règles invariables, mathématiquement formulées. Après avoir été, dans l'antiquité, le canon par excellence, elle donna l'exemple de toutes les excentricités au point de vue des proportions. Et on a pu croire que rien n'était changé en elle, alors que, loin d'être l'ornement d'un mur, elle se substituait à celui-ci, le remplaçait dans ses fonctions vis-à-vis de la pesanteur et ne présentait plus que l'image d'un support décoré, sans aucun souci du canon gréco-romain. La pierre, employée en délit dans les colonnes de l'architecture gothique, n'est que la conséquence de l'architecture du bois et n'est que l'avant-courrière de l'architecture en fer. L'avenir est aux charpentiers comme le passé leur appartient.

Louis Courajod.

Fernand de Mély et Edmund Bishop. — **Bibliographie générale des inventaires imprimés.** Tome Ier *(France* et *Angleterre)*. — Paris, Ern. Leroux, 1892, in-8o, IX-335 p. (Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.)

Le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts s'est proposé de publier une série d'inventaires d'objets d'art qui n'ont pas encore vu le jour; le premier, qui doit inaugurer cette collection nouvelle, sera l'*Inventaire du duc Jean de Berri*, évidemment fort curieux et actuellement sous presse par les soins de M. Jules Guiffrey.

Les auteurs de cette proposition ont aussitôt éprouvé quelque scrupule et se sont demandé s'il n'y avait pas lieu de craindre que des textes déjà connus et disséminés au hasard des revues ne fussent à nouveau présentés, acceptés et imprimés sous les auspices du Ministère, sans que rien ne vînt expliquer ce double emploi. On accueilla donc immédiatement, et sans trop y prendre garde, une autre proposition (de M. Fernand de Mély) qui consistait à faire paraître tout d'abord, et comme prodrome

de la collection entreprise, une bibliographie générale de tous les inventaires déjà parus.

Il faut donc être au courant de ce qui s'est passé dans les sphères officielles pour comprendre le titre de l'ouvrage de MM. de Mély et Bishop. Car, enfin, que signifie cela : *Bibliographie des inventaires imprimés?* Inventaires de quoi? Rien ne dit, au premier abord, s'il s'agit d'inventaires de manuscrits, de livres, d'archives, ou d'objets d'art. Cela ne paraît pas très clair, et il eût été bien facile de trouver un titre qui prêtât moins à l'équivoque. Mais là ne s'arrêteront pas nos critiques. Ouvrons le volume, et examinons-le, après avoir, toutefois, remarqué que la France y occupe les pages 1 à 135, et l'Angleterre, les pages 136 à 335. Cette disproportion ne vous surprend-elle pas? On a donc imprimé le double de textes en Angleterre, et nous sommes donc bien en retard, en France, au point de vue de la publication des documents inédits? Ou bien sommes-nous si pauvres en textes de cette espèce? Telles ne sont pas les véritables raisons. M. Bishop était parfaitement au courant de la littérature de son sujet, et nous a donné pour l'Angleterre une étude bibliographique approfondie; M. de Mély, au contraire, quoiqu'il fût l'auteur du projet, a sans doute été pris un peu de court et n'a réussi qu'à préparer une ébauche indigne d'être présentée comme un travail définitif.

Je m'occuperai tout à l'heure de la partie française de ce volume. Mais quelques phrases de l'avertissement attirent mon attention. Les auteurs déclarent vouloir s'en tenir, pour ne pas augmenter démesurément la publication, aux inventaires proprement dits : alors pourquoi avoir admis la « quittance d'un trousseau » (n° 122), ou des menus de dîners (n°s 180 et 225)? — Les auteurs ont rattaché l'Alsace-Lorraine et la Belgique à la France; c'est fort bien, mais pourquoi pas la Suisse française? — Les auteurs déclarent avoir classé les inventaires des ducs de Bourgogne à l'Allemagne; on se demande vraiment ce qui les a pu amener à une aussi grave erreur historique, d'autant moins explicable que nous trouvons placés chronologiquement, dans la partie française, les inventaires de Philippe le Bon (n° 252), de Charles le Téméraire (n° 266), de Marguerite d'Autriche (n°s 343 et 352). Notez que les inventaires franc-comtois sont considérés par eux comme français, ce qui est naturel, alors que la Flandre et le Brabant le sont en entier. D'autre part ils déclarent avoir classé ceux de Savoie à l'Italie; alors pourquoi trouvons-nous dans la partie française les inventaires des châteaux de Chambéry et de Pont-d'Ain (n°s 309 à 311) publiés il y a quelques années à Turin par P. Vayra? — Les auteurs n'ont pas oublié que, jusqu'à l'édit de Roussillon, l'année ne commençait pas officiellement au 1er janvier, dans presque toute la France actuelle; et cependant ils ont placé à l'année 1541 l'inventaire de la trésorerie de l'église métropolitaine de Cambrai, qui fut en réalité dressé le 8 mars 1542! — Les auteurs déclarent avoir *toujours* préféré l'indication des revues ou périodiques à celle des tirages à part qui ont le désavantage d'être difficiles à rencontrer et dont on ne parvient toujours

pas à connaître l'existence. Dans ce cas ils n'auraient pas dû renvoyer seulement aux *Archives des Arts* de Pinchart, qu'ils citent très fréquemment, mais aux volumes du *Messager des sciences historiques de Belgique* qui ont les premiers accueilli ses textes; ils auraient dû indiquer que l'inventaire d'un serrurier lyonnais en 1372 (nº 117) avait paru dans la *Revue du Lyonnais*, 4e série, IX (1880), pp. 11-15, et non pas uniquement en brochure séparée. — Enfin les auteurs auraient dû soigner la transcription des noms propres, et ne pas laisser imprimer Desmaisons pour *Demaison* (p. 34), Provost pour *Prévost* (p. 45), Rahlenberg pour *Rahlenbeck* (p. 62), Charmoluc pour *Charmolue* (p. 69), Deblage pour *Deblaye* (p. 88), Forestier pour *Forestié* (p. 106); à la même page, nous ferons encore observer que le nº 861 n'est pas de l'année 1781, mais bien de 1791.

La bibliographie de la partie française commence à l'année 831 et s'arrête à 1800; elle comprend 1331 numéros. C'est déjà un joli chiffre; mais combien plus élevé serait-il si les dépouillements avaient été faits avec plus de soin, et si M. de Mély avait attendu encore quelques mois avant de mettre sa liste sous presse! Il nous aurait épargné la peine de lui signaler ici un certain nombre d'additions, que nous rencontrons autour de nous, sans longtemps chercher, et qui pourraient être facilement décuplées :

XIIe-XIIIe siècles. — Inventaire des reliques du prieuré d'Altavaux, publié par A. Leroux, Em. Molinier et A. Thomas, *Documents historiques sur le Limousin*, I, pp. 83-86.

1286. — Inventaire des joyaux, etc., de l'église N.-D. de l'Espinasse de Millau, publié par H. Affre, dans la *Revue des langues romanes*, janvier 1879.

1339. — Inventarium rerum existentium in archa nationis Gallicanæ, publié par H. Denifle et E. Chatelain, dans le *Chartularium Universitatis Parisiensis*, II, p. 489.

1347. — Inventaire des effets de Guillaume de Vernet, publié par A. Lecoy de la Marche, dans *Le Bagage d'un étudiant* (Paris, 1890, in-8º, extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*).

1374. — Inventaire des biens de Jean de Bellora, curé de Vaise, publié par V. de Valous, dans la *Revue du Lyonnais*, 4e série, VIII (1879), pp. 246-252.

1382. — Inventaire des ornements de la chapelle du collège de Dormans, publié par le P. Chapotin dans *L'Histoire du collège de Dormans-Beauvais*, pp. 572 et suiv.

1382. — Inventaire du trésor de la collégiale de Saint-Amé de Douai, publié dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, V, p. 26.

1393. — Inventaire des meubles du château d'Annecy, signalé par extraits dans le *Bulletin de l'Association florimontale*, 1856, pp. 187-188.

XIVe siècle. — Inventaire d'un bourgeois du XIVe siècle, publié dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, IV, p. 54.

1419. — Inventaire des biens meubles de Nicolas de Baye, publié

par A. Tuetey, dans le *Journal de Nicolas de Baye*, II, pp. XLIX-CXII.

1427. — Inventarium bonorum et jocalium ecclesiæ sancti Papuli, publié par H. Hennet de Bernoville, dans les *Mélanges concernant l'évêché de Saint-Papoul* (Paris, 1863, in-8°), pp. 269-286.

1442. — Inventaire des meubles de l'hôpital de Millau, publié par H. Affre, dans la *Revue des langues romanes*, janvier 1879.

1454. — Inventaire du mobilier de la maison forte de Bonneville, publié dans la *Généalogie de la maison de Brunel de Bonneville* (Lille, 1890, in-4°), pp. 49 et suiv.

1468. — Inventaire de Dunois à Châteaudun, publié par L. Jarry, *Jean, bâtard d'Orléans, testaments, inventaire et compte de ses obsèques* (Orléans, 1890, in-8°), pp. 58-86.

1496. — Le trésor de l'église de Saint-Vincent de Bagnères, publié par Ch. Durier, dans le *Souvenir de la Bigorre*, V (1885), pp. 283-298.

1561. — Inventaire d'un mobilier à Pontoise, publié dans les *Mémoires de la Société historique de Pontoise et du Vexin*, X, pp. 79 et suiv.

1603. — Inventaire des meubles et munitions du château de Neufchâteau, publié dans les *Documents rares et inédits de l'histoire des Vosges*, VIII (1884), pp. 200-207.

1626. — Inventaire du mobilier de l'église paroissiale de Joinville, publié par Ed. de Barthélemy, dans *La Haute-Marne, revue champenoise*, 1856, p. 477.

1627. — Inventaire du trésor de la collégiale de Saint-Amé de Douai, publié dans les *Souvenirs de la Flandre wallonne*, VI, p. 38.

1631 (?). — Inventaire du cabinet de feu M. l'abbé de Bourrily d'Aix Provence, publié par Ph. Tamizey de Larroque, dans *Les Correspondants de Peiresc, VIII. Boniface Bourilly* (Aix, 1890, in-8°), pp. 29-94.

1640. — Inventaire des canons et munitions de guerre qui ont esté pris dans les magasins de ceste ville de Rouen et portéz au chasteau du Vieil-Palais, publié par Ch. de Beaurepaire, dans le *Nouveau Recueil de notes historiques et archéologiques* (Rouen, 1888, in-8°), pp. 374-377.

1686. — Inventaire fait et scellé apposé à l'abbaye de Saint-Winocq à Bergues, par A. Preux, dans les *Annales du Comité flamand de France*, III, pp. 507-512.

1694. — Inventaire des ornements d'église et livres de chœur de l'abbaye de Cherlieu, publié par l'abbé Chatelet, *Les Monuments de l'abbaye de Cherlieu* (Besançon, 1885, in-8°), pp. 27-29 (extraits des *Mémoires de l'Académie de Besançon*).

1709. — Inventaire des reliques, pierreries, joyaux précieux et argenterie de l'église cathédrale de Langres, publié par l'abbé Lalore, dans la *Revue de Champagne et de Brie*, VIII (1880), pp. 10 et suiv.

Si vous comparez le n° 360 de la Bibliographie de M. de Mély, vous serez d'autant plus étonné de ne pas y trouver le dernier inventaire que nous venons d'indiquer. De même il y a une erreur singulière au n° 617 où la ville de Beaune est confondue avec l'abbaye de Baume-les-Messieurs.

Voilà ce que m'a fourni d'observations, en quelques heures à peine, l'examen attentif du travail dont nous rendons compte. Il faut avouer que l'auteur de la partie française aurait pu se donner cette peine avant nous, et prendre soin de dépouiller des revues qui étaient à sa portée. Pour la plupart d'entre elles même il existe d'utiles tables qui eussent mis M. de Mély, comme moi-même, sur la trace des documents qu'il cherchait. Un dépouillement complet des *Archives historiques du Poitou*, du *Bulletin de la Société des anciens textes* et autres périodiques français n'eût peut-être pas été superflu. Que serait-ce si nous voulions examiner la partie belge du travail?

Et que devons-nous penser du second volume à paraître, qui contiendra l'Allemagne, l'Italie, les pays scandinaves, les Pays-Bas, si l'auteur est réduit à ses propres forces? En voulant étendre sa bibliographie à tous les pays de la chrétienté, il a eu peut-être une ambition excessive.

Henri Stein.

Le Père J.-J. Berthier. — **La porte de Sainte-Sabine à Rome.** Étude archéologique. — Fribourg, Librairie de l'Université, 1892, in-4°, 87 p.

Après avoir donné la chronologie de l'église de Sainte-Sabine, à Rome, le P. Berthier étudie la porte en bois sculpté, qui a déjà attiré l'attention de tant d'archéologues. Remercions, tout d'abord, l'auteur pour les photogravures qu'il a pris soin de joindre au texte et qui nous donnent une idée assez exacte des bas-reliefs dont se compose le monument.

La partie la plus intéressante de l'ouvrage est l'examen critique des bas-reliefs et de la date de leur exécution. L'auteur, d'accord avec M. Kondakoff (*Revue archéologique*, nouv. sér., 1877, p. 36 sqq.), les croit du ve siècle, époque de la fondation de l'église. Le raisonnement de M. Kondakoff, cité tout au long par le P. Berthier est très précis. M. K. voit dans ces bas-reliefs un naturalisme pittoresque (notamment dans le passage de la mer Rouge et dans le Moïse au Sinaï) qu'il retrouve dans les sarcophages du même temps, dans des diptyques et autres objets sculptés en ivoire et dans la mosaïque de la tribune de Saint-Vital, à Ravenne. En outre, son opinion est basée sur le fait que le Christ est représenté de deux manières différentes : tantôt jeune et imberbe, tantôt portant la barbe et de longs cheveux flottants sur les épaules. Cette dernière représentation se trouve dans les scènes de la Passion et de la Résurrection, à l'époque où, d'après les Pères, Jésus a atteint la plénitude de l'âge. Le costume, observe M. K., offre tous les caractères de celui qui était en usage du IIIe au ve siècle.

On le voit : la porte de Sainte-Sabine n'est pas un monument isolé ; elle présente des analogies étroites avec d'autres monuments. Il est donc à regretter que le P. Berthier n'ait pas poussé son analyse plus loin pour

définir nettement quels sont parmi les bas-reliefs de la porte ceux qui sont primitifs, ceux qui ont subi des retouches et ceux enfin qui sont tout entiers de date plus récente. L'auteur se contente de dire simplement : « Au surplus les panneaux qui subsistent sont dans un état fort » convenable de conservation. Ils ont subi de rares retouches, et c'est » aux retouches qu'il faut attribuer en partie les quelques diversités et » les inégalités de style que l'on observe dans les différentes compo- » sitions. Il est même admissible qu'une fois ou l'autre on a remplacé » un vieux panneau par un nouveau bas-relief. » Il ajoute que ces panneaux refaits sont peut-être l'œuvre d'artistes grecs du IXe siècle. — Par quelle analyse cette opinion est-elle fondée ? — Sur ce point, le travail du P. Berthier reste incomplet.

L'étude iconographique des différents bas-reliefs, travail minutieux et savant, mérite tous les éloges. Les idées émises par l'auteur sont fort justes, plus sages même que celles de ses devanciers ; et quand il se trouve en contradiction avec M. Kondakoff, c'est à lui que nous donnerions raison. On sent que le P. Berthier est ici sur son terrain et on lui passe volontiers son enthousiasme, un peu irréfléchi, pour des sculptures qui, même en tenant compte de leur vétusté et de leur détérioration, portent au plus haut degré la marque d'une époque de décadence.

A. P.

Eug. de Rozière. — **L'assise du Bailliage de Senlis en 1340 et 1341.** — Paris, Larose et Forcel, 1892, in-8o, 96 p.

Nous arrivons un peu tard pour parler de cet ouvrage qui parut d'abord dans la *Nouvelle Revue historique du droit français et étranger* (livraison de novembre-décembre 1891). Cette assise du bailliage de Senlis est pourtant un document dont l'importance n'échappera à personne, et, comme le dit M. de R. « c'est une véritable bonne fortune pour l'histoire du droit et particulièrement pour celle de notre ancienne procédure. » Bonne fortune surtout pour le Comité archéologique de Senlis qui, faute de fonds, voyait avec regret, en 1889, ce précieux manuscrit sur le point de passer en des mains étrangères : la générosité de M. Combaz, maire de Barbery (Oise), délivra le Comité de cette inquiétude.

L'importance de ce document est d'autant plus grande qu'il est le premier et le seul de ce genre que l'on connaisse. Il est antérieur de plus de cinquante ans aux registres civils du Châtelet de Paris, dont le plus ancien ne remonte qu'au mois d'août 1395, antérieur également aux registres du bailliage de Blois (1374) et à celui de la sénéchaussée de Beaucaire et Nîmes (1384). Mais il serait lettre close pour beaucoup sans les 30 pages de magistrale introduction que M. de R. lui a consacrées.

Sans doute, on n'eût pas manqué d'être frappé de la confusion chronologique de ces notes d'audience mises au net par le greffier suivant une

disposition dont il est difficile de se rendre compte, mais que l'on peut rectifier d'après les indications mêmes qu'il fournit ; on eût été frappé également de la multiplicité des renvois à une autre assise, — et à cette époque, comme beaucoup plus tard encore, les assises des bailliages étaient seulement annuelles, — de causes complètement instruites : mais, sauf un petit nombre d'initiés, peu de lecteurs eussent pu tirer tout le parti possible de cet important registre, sans les explications précises et claires que donne M. de R. sur le rôle du bailli et de son lieutenant, les fonctions du procureur du roi, le fonctionnement et la procédure des cours de justice au XIVe siècle.

Une table des noms propres d'hommes et de lieux soigneusement identifiés termine heureusement cet ouvrage indispensable à tous ceux qui veulent se familiariser avec l'étude de l'ancien droit français.

E. LAURAIN.

A. WAUTERS. — **Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique**, t. VIII (publication de l'Académie royale de Belgique). — Bruxelles, 1892, in-4°, 1-929 p.

Cette collection, dont M. Wauters a commencé la publication en 1868, est d'une importance capitale pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la Belgique au moyen âge. Elle signale, en en donnant un résumé succinct, les chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de ce pays. Par sa vaste érudition, M. Wauters était tout désigné pour accomplir ce travail difficile, et on peut dire qu'il est parvenu à dresser avec grand soin une liste presque complète des documents dont il s'agit. Dans le tome VIII, qui vient de paraître, il donne la table des chartes et diplômes pour la Belgique depuis 1301 jusqu'à 1320 inclusivement.

Ce volume contient aussi l'analyse de pièces intéressant l'histoire de France; il mentionne par exemple les documents publiés dans des ouvrages belges, qui se rapportent à la lutte entre Philippe le Bel et Boniface VIII.

En outre des tables des noms de personnes et des noms de lieux, l'auteur a joint à son volume — comme il l'a fait d'ailleurs dans les tomes précédents — une introduction où il examine plusieurs points importants relatifs à la période pour laquelle il signale les sources diplomatiques. Le chapitre premier traite particulièrement de la politique de Philippe le Bel; d'après M. Wauters, le règne de ce prince aurait été néfaste pour la France par suite de l'établissement du principe de l'omnipotence royale. L'auteur fournit plusieurs détails curieux sur le caractère de Philippe le Bel et sur les moyens qu'il employa pour faire prévaloir son autorité à l'intérieur de ses États et assurer la réussite de ses entreprises à l'extérieur, notamment sur les terres de l'Empire. En outre les relations de la Flandre avec la France au début du XIVe siècle,

les conséquences de la bataille de Courtrai pour les Pays-Bas, les progrès du mouvement démocratique dans les communes belges, toutes ces questions pourront être étudiées aisément grâce aux documents analysés dans ce volume. Enfin M. Wauters insiste sur les rapports des Pays-Bas avec l'Allemagne et sur l'importance du règne d'Henri de Luxembourg; il appelle aussi l'attention sur le développement du commerce, des arts et de l'agriculture à cette époque, et sur la propagation des doctrines hétérodoxes qui s'infiltraient alors dans la société et qui provoquèrent en partie l'établissement des associations des *Bégards* et des *Béguines*.

Le seul inconvénient que présente l'ouvrage de M. Wauters, c'est la nécessité de consulter, presque chaque fois que l'on fait des recherches dans le corps du volume, les suppléments ajoutés à chaque tome. Il eût été préférable peut-être de réunir tous les suppléments en un seul ou en plusieurs fascicules qui leur auraient été exclusivement réservés. On aurait pu désirer un classement méthodique des chartes ou bien une table alphabétique des matières, outre les deux tables qui sont publiées à la fin de chaque volume. Mais il faut se garder d'être trop exigeant. Telle qu'elle est ordonnée, cette collection rendra sans aucun doute d'immenses services à la science historique.

H. Vander Linden.

Dufourcet, Taillebois et G. Camiade. — **L'Aquitaine historique et monumentale. Monographies et études locales illustrées.** — T. Ier, Dax, 1892, in-8°, 361 p., 44 planches et plans, fig. dans le texte.

Cette publication, entreprise par la Société de Borda et à laquelle le regretté Émile Taillebois a collaboré avec ardeur jusqu'à la fin de sa vie, offre une somme considérable de matériaux. Je vais énumérer les titres des articles qui offrent le plus d'intérêt :

La ville de Hastingues, fondée au XIVe siècle, et l'abbaye d'Arthous dont la curieuse abside remonte au XIe siècle; les remparts de Dax et son vieux château fort; les anciens plans de Dax; les chars du Marensin; le *Bros* et le *Ca* comparés au *Carpentum* et au *Clabulare* des Romains; les Caveries et les Salles (recherches sur les droits des seigneurs caviers), les Capcazaux; Œyreluy et Siest; étude ethnographique et historique sur les courses de taureaux en Espagne et en France (les auteurs ont donné à la partie espagnole plus d'extension que ne le comportait le titre de leur ouvrage); Sarbazan qui, outre une villa gallo-romaine récemment découverte, offre une église élevée à des époques successives et qui ressemble à une forteresse (il y a de curieux chapiteaux et une cloche avec inscription); Roquefort, dont l'église et le donjon sont réunis, et qui possède un pont ogival, un ancien château des comtes de Foix, et un moulin seigneurial; une étude sur les bastides de Marsan, Tursan et Gabardan, dont l'établissement remonte au XIIIe siècle, et sur Labastide d'Armagnac.

Il y aurait sans doute à discuter au sujet de divers points de détail, mais l'ensemble du volume offre, je le répète, une telle quantité de matériaux qu'on doit savoir gré aux auteurs d'avoir entrepris ce travail utile qui, je l'espère, sera bientôt complété par un second volume.

J. Adrien Blanchet.

Dr Mordtmann. — **Esquisse topographique de Constantinople.** — Lille, Desclée, 1892, in-4°, 91 p. 1 plan.

Le comte Riant avait été amené par ses études sur les croisades et spécialement sur les reliques rapportées en Occident par les croisés en 1204, à se préoccuper de déterminer l'emplacement des lieux saints où ces reliques étaient conservées. Il avait confié au Dr A. Mordtmann, le soin de dresser un plan de Constantinople au moyen âge. C'est ce travail, revu par le regretté comte Riant, qu'édite aujourd'hui M. F. de Mély. Le Dr Mordtmann a joint à son plan un commentaire justificatif, modèle de précision, de solide érudition et de clarté, instrument indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de Constantinople. Cette ville était divisée en 14 régions comprises dans l'enceinte de Constantin le Grand. Les quartiers situés en dehors de ce mur, appelés d'abord χώρα, puis ἑξωκιόνιον, furent plus tard, sous Théodose II, entourés d'une double muraille. Cet espace était réparti en sept quartiers désignés par les numéros d'ordre des sept corps gothiques qui y étaient cantonnés. L'histoire n'a gardé souvenir que de quatre de ces quartiers. Au contraire, la division de la ville en régions a persisté pendant toute l'époque byzantine. Le Dr M. détermine d'abord l'étendue de chacune de ces régions, puis il fixe le tracé du mur théodosien qui s'étend de la mer de Marmara jusqu'au château des Blaquernes, et dont il existe encore d'importants vestiges. On peut reconnaître les trois lignes de défense qui le constituaient : le mur intérieur (Ἐσωτεῖχος), le mur extérieur (Ἐξωτεῖχος) et le fossé avec la contrescarpe. Le mur théodosien était percé de cinq grandes portes publiques reliant les principales rues aux routes conduisant dans les provinces ; entre ces cinq portes, fermées en temps de guerre, s'ouvraient cinq autres grandes portes, n'aboutissant ni aux rues de la ville ni aux routes extérieures, et qui étaient purement stratégiques. L'une des portes publiques, celle de Charisius, arrête longuement le Dr M., car son emplacement a soulevé de vives discussions ; le Dr M. l'identifie avec la porte d'Andrinople actuelle (Edirné Kapoussi). Les murs théodosiens aboutissent au nord à un ensemble de ruines importantes où les érudits des siècles derniers ont cru reconnaître le palais du *Hebdomon*, la tour du Tribunal et le camp où avait lieu la proclamation des empereurs. Mais il est établi aujourd'hui que le *Hebdomon* doit être recherché dans les alentours de la ville ; il convient donc de rendre à ces ruines le nom de palais du Porphyrogénète que lui appliquent les auteurs byzantins de la dernière époque. Il faut abandonner l'hypothèse si séduisante

« qui permettait de baptiser la moindre tourelle et la plus petite porte de noms si célèbres dans l'histoire byzantine. La tour du *Tribunal*, le balcon de la Présentation, la salle du Couronnement, la porte par laquelle le nouvel empereur passait sur le *Campus Martis* avec la tente *papilio*, les sanctuaires de saint Jean-Baptiste et saint Jean-l'Évangéliste disparaîtront dorénavant de la topographie de la ville, et le vide s'établit là où tout était plein de vie historique. » Le chapitre consacré aux murs maritimes est, en ce qui concerne la détermination des portes sur la Corne d'Or, entièrement neuf. Le commentaire du Dr Mordtmann se termine par la description des rues et des édifices du centre de la ville ; les principales sources de cette reconstitution de la topographie intérieure de Constantinople sont le livre des *Cérémonies* du Porphyrogénète et les *Patria*. Les éditeurs ont ajouté à l'intérêt qui s'attache au travail si important du Dr Mordtmann en l'ornant de gravures qui représentent les principaux monuments de Constantinople, et si quelques-unes laissent à désirer sous le rapport de l'exécution et manquent de nouveauté, il en est d'autres fort importantes empruntées à d'anciens manuscrits ou reproduites par la photographie d'après les monuments eux-mêmes.

M. Prou.

Joret (Charles). — **La Rose dans l'antiquité et au moyen âge.** Histoire, légendes et symbolisme. — Paris, Bouillon, 1892, in-8o, x-480 p.

La rose a tenu de tout temps une place considérable dans la poésie et dans l'art ; elle a été le symbole de tout ce qui est gracieux et aimable. Déjà, dans les poèmes homériques, l'expression célèbre « l'Aurore aux doigts de rose » revient à chaque instant, et de nos jours encore les métaphores et les comparaisons empruntées à la rose sont on ne peut plus fréquentes chez les poètes. Une foule de légendes, — principalement au moyen âge, — se rattachent à cette fleur ; enfin elle a été d'un grand usage dans la vie ordinaire, dans la pharmacopée, et même dans le culte chrétien. Étudier toute cette histoire de la rose, tel est le but que s'est proposé M. Joret ; il s'est borné, il est vrai, à l'antiquité et au moyen âge, mais on ne saurait songer à lui en faire un reproche, car le sujet était déjà ainsi suffisamment vaste. Son livre est certainement un des plus jolis et des plus attachants qui aient paru sur la littérature du moyen âge, et il contribuera singulièrement à en faire connaître l'esprit ; je n'en connais pas qui puisse mieux montrer combien, — quoique la forme des œuvres fût parfois gauche et lourde, — était vive et poétique l'imagination des écrivains de cette époque. Dans cette partie consacrée au moyen âge, c'est surtout à la littérature française que s'attache M. Joret ; il ne s'interdit pas pour cela des rapprochements assez nombreux avec les littératures étrangères, et il y a tout lieu de l'en féliciter. Ajoutons que les botanistes eux-mêmes trouveront leur compte dans le livre de

M. Joret ; ils y apprendront quelles espèces de roses étaient connues et cultivées chez les anciens et au moyen âge. Dans tout son livre, l'auteur a fait preuve de la plus sûre et de la plus solide érudition, et cela en restant toujours intéressant et même attachant pour son lecteur; ce sont là deux qualités qui ne se trouvent pas souvent jointes ensemble : M. Joret a admirablement bien réussi à les concilier.

A la fin de sa préface, l'auteur dit que « tandis que chaque année presque voit paraître en Allemagne et surtout en Angleterre, quelque nouvelle publication sur les légendes du monde végétal », nous n'avons chez nous pas, ou presque pas d'ouvrages analogues. Nous aurons maintenant la belle monographie de M. Joret sur la Rose, et nous en aurons bientôt sans doute une autre du même auteur sur le Papyrus, au sujet duquel il a déjà fait plusieurs communications fort intéressantes à l'Académie des Inscriptions. Gaston Rousselle.

Prajoux (abbé J.). — **Notes et Documents sur Saint-Cyr-de-Favières et l'Hôpital** (étude historique sur le Beaujolais). — Lyon, Louis Brun, 1892, in-8°, 183 p.

Parmi les nombreux travaux qui, chaque année, contribuent à mieux faire connaître l'histoire locale de notre pays, celui de M. l'abbé Prajoux est, à coup sûr, un des mieux conçus. Reconstituer l'histoire des trois villages de Saint-Cyr, de Favières et de l'Hôpital, tel est le but modeste que l'auteur s'est proposé; mais il l'a poursuivi avec méthode et précision, et n'a laissé de côté rien de ce qui pouvait lui être utile, aussi bien dans les sources imprimées que dans les textes inédits des registres paroissiaux; toutefois, nous regrettons que les pièces justificatives soient, à l'exception d'une seule datée de 1296, postérieures à la fin du xvie siècle. Quelques chapitres nous paraissent particulièrement intéressants à signaler : P. 13, celui qui traite de l'église de Saint-Cyr-de-Favières, construite au xie siècle, dont il reste seulement le clocher, « tour quadrangulaire, massive, sans ornement et peu élevée », que M. l'abbé P. croit n'avoir été transformée en forteresse qu'au cours du xive siècle; p. 20 et suiv., 35 et suiv., le récit des tentatives réitérées que firent, au cours du xviie siècle, les desservants de la paroisse placés, dès l'origine, dans la situation de *vicaires perpétuels*, pour obtenir des *curés primitifs* le remplacement de la *dîme* par la *portion congrue;* p. 66, l'institution des postes et des *chevaucheurs du roi;* p. 84, une étude des origines de la famille de Cucurieux, qui compta parmi les premières du Beaujolais, et dont l'un des plus anciens représentants connus, Courand de Cucurieux ou de Coucourèze, fut, vers 1290-1296, bailli de la cour de Beaujeu.

C'est à l'aide de monographies aussi méthodiques et aussi sérieusement approfondies que celle de M. l'abbé Prajoux que l'on pourra peu à peu renouveler l'histoire de nos anciennes provinces, et parfois aussi apporter d'heureuses modifications à l'histoire générale. G. Collon.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

A. Vernière. — **Les évêques auxiliaires en Auvergne et en Velay antérieurement au XVIIIe siècle.** (Extrait du bulletin de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.) — Clermont-Ferrand, Bellet et fils, 1892, in-8°, 36 p.

Les évêques d'autrefois n'avaient point accoutumé de se renfermer uniquement dans leurs fonctions ecclésiastiques : à maintes reprises, on en vit un grand nombre occuper les charges les plus importantes de l'État. Ces prélats étaient contraints de s'en rapporter, pour la direction de leurs diocèses, à des vicaires de leur choix, et de confier l'administration de sacrements réservés aux évêques à des personnages revêtus du caractère épiscopal, dont ils réclamaient aussi l'assistance lorsque les infirmités ou la maladie leur interdisaient d'agir eux-mêmes.

Dès les premiers temps de l'Église, on semble avoir prévu ces empêchements par la création de chorévêques, ou évêques de second ordre. Mais cette institution était tombée en désuétude. Le quatrième concile de Latran, tenu en 1215, fit ressortir cette lacune et indiqua par son dixième canon le moyen d'y remédier. L'évêque se choisissait un auxiliaire qui était le plus ordinairement un savant religieux, ou, quelquefois, un chanoine distingué par son érudition et son éloquence. La nomination était notifiée à la cour de Rome, et celle-ci, après information canonique, conférait à l'élu le titre d'un évêché *in partibus infidelium*, c'est-à-dire d'un ancien siège situé en pays infidèle. Il restait à investir le titulaire, par le sacre, de la plénitude du sacerdoce et à l'installer. Ces auxiliaires étaient appelés suffragants.

Les annales des diocèses de Clermont, de Saint-Flour et du Puy contiennent les noms de plusieurs de ces dignitaires. M. Vernière a entrepris de les grouper, de les classer et d'attirer sur eux l'attention, de faire en un mot pour l'Auvergne et le Velay ce que M. l'abbé Poulbrière a fait pour le Limousin[1]. Le travail de M. V., solidement étayé de pièces justificatives, est consciencieux et plein d'intérêt.

A. V.

Nous venons de recevoir de M. Amable Trincard, membre correspondant de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand, deux brochures intitulées : *Notice historique sur le monastère de Cronome ou Cronosme en Auvergne*, monastère détruit vers 866 par les Normands, et *Notice historique sur la commune de Cournon* (Puy-de-Dôme). Outre l'indication d'un certain nombre de textes du XIVe au XVIIIe siècle, relatifs à l'histoire locale et tirés des archives municipales de la ville, on trouve réunies dans ces deux brochures un grand nombre de vues, parfois contestables, mais toujours très originales et très nouvelles. Nous pensons ne pouvoir mieux les faire apprécier de nos lecteurs qu'en citant textuellement. On lit, page 5, dans les deux opuscules : « L'étymologie du nom de Cornon doit provenir des mots latins réunis : *cornum*, *cornuum* (corne), de *corne* (desséché), la colline qui domine ce bourg ayant la forme cornue, avec des pentes qui, à défaut de culture, ont dû rester arides pendant plusieurs siècles.... Quant à l'étymologie du nom de Cronosme, elle doit provenir des mots *latins* réunis : *Cronos* (Saturne ou le Temps), *me* (au delà ou à côté et par mon entremise). »

Nous regrettons de ne pouvoir citer davantage, mais nous croyons avoir suffisamment montré par ces extraits l'intérêt philologique et historique tout spécial que présentent les études de M. A. Trincard.

G. Collon.

1. *Les Évêques auxiliaires en Limousin*, par l'abbé Poulbrière. (Tulle, Crauffon, 1890, in-8°.)

Mentionnons enfin, en lui adressant nos meilleurs vœux de bienvenue, l'apparition d'un nouveau recueil périodique; *Revue de l'Orient latin*, publié sous la direction de MM. le marquis de Vogüé et Ch. Schefer (Paris, Leroux). Voici le sommaire de son premier numéro : *le comte Riant*, par le marquis de Vogüé; *les Patriarches latins de Jérusalem*, par de Mas-Latrie; *l'ordre de Montjoye*, par Delaville-le-Roulx; *Actes passés à Famagouste*, par Desimoin; *Éclaircissements sur quelques points de l'histoire de Bethléem-Ascalon*, par le comte Riant.

Soutenance de thèses à l'École des Chartes. — Les 30 et 31 janvier, ont été soutenues à l'École des Chartes les thèses des élèves sortants. En voici les sujets. dans l'ordre alphabétique des noms de leurs auteurs.

Recherches sur la condition de la classe agricole dans l'ancien diocèse de Troyes, par Paul D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Histoire de la ville de Langres et de ses institutions municipales jusqu'au milieu du XVe siècle, par Ferdinand CLAUDON.

Étude sur les forêts de la Franche-Comté, du Ier au XVIIe siècle, par Auguste COULON

Essai sur l'histoire de Calais sous la domination anglaise, par Georges DAUMET.

Jean II, duc d'Alençon (1404 ou 1405-1476), par Joseph GUIBERT.

Étude sur l'église Sainte-Madeleine de Troyes, par Paul HOPPENOT.

De l'influence des coutumes de Berry sur la législation de Genève au XVIe siècle, par Emmanuel DE PERETTI DE LA ROCCA.

Étude sur François de Coligny, seigneur d'Andelot, colonel général de l'infanterie française (1521-1589) par Marc SACHÉ.

Guerre et négociations entre François Ier et Henri VIII, du traité de Crépy au traité d'Ardres (septembre 1544-juin 1546) par Georges SALLES.

La communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du XVIe siècle, par Jacques SOYER.

Étude sur la vie et les œuvres de Robert Cénalis (1483-1563), par A. VAUTIER.

PÉRIODIQUES

Pays Scandinaves. — Histoire et Archéologie, 1891[1].

SUÈDE.— Historisk Tidskrift, XI.—1.— P. 73-88. Hans Hildebrand, *St-Sigfrid och hans mission* (S. S. et sa mission ; rectification d'anciennes traditions sur ce saint homme, qui, dans la première moitié du XIe siècle, prêcha le christianisme dans la Suède du Sud. On ne sait pas grand'chose de lui; mais il n'était pas, comme on l'a cru, évêque d'York ni Anglais.)—2.—P. 137-82. G. Djurklou, *Svenska släkter med sparren öfver ett blad till sköldemärke.* (Sur quelques familles suédoises qui ont porté dans leur blason un chevron sur une feuille ; il s'agit de quatre familles dont les tableaux généalogiques du XIVe au XVIe siècle sont donnés en appendice.) — 3. — P. 209-32. E. W. B., *Anteckningar om Lappmarken.* (Quelques notices historiques sur la partie suédoise de la Laponie.) — 4. — P. 281-318. Henrik Schück, *Våra äldsta historiska folkvisor.* (Sur les plus anciennes chansons historiques de la Suède. Le contenu aussi bien que les documents historiques permettent de retracer

1. Cf. *Moyen Age*, IV, 91. — Les recherches archéologiques qui vont sûrement *au delà du moyen âge ont été* exclues.

ces chansons jusqu'au commencement du XIVe siècle.) — P. 362-64. K. H. K., *Engelbrekt Engelbrektsson.* (Quelques nouveaux renseignements sur ce libérateur de la Suède du XVe siècle.)

Comptes rendus. — P. 9-13. K. H. Karlsson, *Registrum ecclesiæ Aboensis*, p. p. R. Hausen; Helsingfors, 1890.—P. 53-65. H. Schück, *Vore Folkeviser fra Middelalderen* de Johannes Steenstrup; Copenhague, 1891. (Steenstrup avait étudié l'esthétique, la forme et l'âge des anciennes chansons populaires du Danemark.) — P. 65-69. K. G. Grandinson, *Hanserecesse von 1431-76*, p. p. von der Ropp; Leipz. 1890; et *Hanserecesse von 1477-1530*, p. p. Schäfer; Leipz. 1890. — P. 86-88. J. L-R. *Historiska anteckningar om Sveriges nötkreatursafvel* de F. Akerblom; Gothembourg, 1891. (Notices historiques sur l'élevage de bêtes à cornes en Suède.)—P. 90-91. H. S., *Lateinische Litteraturdenkmäler des XV und XVI Jahrhunderts*, p. p. Herrmann et Szamatólski, Berlin, 1891.

Nordisk Tidskrift för vetenskap, konst och industri. 1891.— 1. — P. 68-73. A. U. Bååth. Compte rendu de *Viktor Rydberg*, *Undersökningar i germansk mytologi.* (Ces recherches étendues, qui témoignent d'une rare combinaison de savoir, de talent, de rapprochements et d'imagination, contiennent une foule de résultats gagnés à la science.)—2.—P. 154-70. Kr. Nyrop, *Mysteriet om St Laurentius.* (Le savant philologue de Copenhague nous met sous les yeux une représentation théâtrale du moyen âge, avec tous les procédés qu'un tel événement exigeait. C'est surtout le *Mystère de Saint-Laurent*, récemment publié par MM. Söderhjelm et Wallenskiöld, qui lui a fourni la matière de son article [1].) — 3. — P. 178-80. G. Djurklou. Compte rendu de *Svend Grundtvig* et *Axel Olrik*, *Danmarks gamle Folkeviser.* (Les anciennes romances du Danemark).— 4.—P. 374-75. G. Djurklou. Compte rendu de deux articles de la *Svenska Fornminnesföreningens Tidskrift*, t. VIII. (Les articles sur les *Souvenirs de l'art du moyen âge et de la Renaissance en Suède* et sur le *Château de Vadstena*; voir plus bas.) — 5. — P. 453-56. H. Schück, Compte rendu de *August Strindberg*, *Les relations de la France avec la Suède*, Stockholm, 1891. (Ce livre, écrit en français, n'est qu'une pauvre compilation de livres surannés qui traitaient du même sujet. Les fautes de détail y fourmillent, et les vues générales sont souvent bizarres. Les premières pages remontent au moyen âge.) — 6. — P. 489-503. Jón Stefánsson, *Oldnordisk indvirkning på engelsk literatur i det attende og nittende århundrede.* (L'influence de l'ancienne littérature scandinave sur la littérature anglaise des deux derniers siècles. L'auteur fait voir que très souvent les auteurs anglais modernes se sont inspirés d'anciennes sagas scandinaves. Cela n'est pas du reste seulement nouveau; l'auteur de Beowulf en fit déjà autant.) — 8. — P. 637-91. H. Hildebrand, Compte rendu des livres de L. Dietrichson, J. Bruun, et Böttger sur les *Stavkirker* de la Norvège. (Les *Stavkirker* sont un curieux type d'églises en bois, érigées sur une large base en plusieurs étages de plus en plus rétrécis et finissant en pointe.)

Kongl. Vitterhets Historie och Antiqvitets Akademiens Månadsblad, nos 199-216 (1888-89). 1888. — P. 97-141, 158-63. Fr. Nordin, *Gotlands s. k. Käm-*

1. Cet article, essentiellement élargi, a paru en brochure, Copenhague, 1892, sous le titre : *En Teaterforestilling i Middelalderen.* (Une représentation théâtrale au moyen âge.)

pagrafvar. (Les tombes dites « Kämpagrafvar » de l'île de G., suite et fin.) — P. 164-81. E. Eckhoff, *Kyrka vid Granhammar i Vintrosa socken, Nerike*. (L'église de G. dans la paroisse de V. de la province de N. ; cette église paraît construite au XIIe siècle, peut-être même plus tôt.) — 1889.— P. 97-106. *Gotlands medeltidskonst*. (L'art du moyen âge dans l'île de G.) — P. 121-25. S. Welin, *Nyfunna grafvar vid Skara domkyrka*. (Quelques tombes récemment trouvées près de la cathédrale de S.)

Antikvarisk Tidskrift. VIII, 3. — P. 1-28. O. Montelius, *Den förhistoriska fornforskarens metod och material*. (Méthode et matériaux de l'historien des choses préhistoriques.) — IX, 3.—P. 1-32. H. Hildebrand, *Om svenska medeltidens brakteater*. (Sur les bractéates du moyen âge, en Suède.)—X, 6.—P. 401-42. E. Brate, *Runverser*. (Vers runiques ; suite et fin.)

XI, 3. — P. 1-76. Rudolf Lundberg, *Det stora sillfisket i Skåne under medeltiden och nyare tidens början*. (La grande pêche du hareng en Scanie au moyen âge ; comparaison de cette pêche et des autres pêches du hareng de cette époque et des temps modernes.)—4.— P. 1-34. Axel Erdmann, *Om folknamnen Götar och Goter*. (Sur les noms des peuples *Götar* et *Goter*. L'auteur propose comme étymologie de ces deux noms, dont on a si souvent essayé en vain de retrouver l'origine, la racine de *aud[ax]*, *aud[ere]*, qui aurait été composée avec le préfixe germanique *g[a]* : Goths signifierait donc audacieux, braves. Cette explication qui, au point de vue de la phonétique, est beaucoup mieux fondée que toutes les précédentes, a surtout cela de satisfaisant qu'elle comprend les noms si rapprochés de *Götar*, *Goter* et *Jutland* ou *Jylland*.)

XII, 1, 2. — P. 1-218. Th. Hjelmqvist, *Naturskildringarna i den norröna diktningen*. (La description de la nature dans l'ancienne poésie nordique.)—3, 4.— P. 1-166. Robert Larsson, *Södermannalagens språk*. (La langue, c'est-à-dire la phonétique, de l'ancienne loi de Sudermannie ; le manuscrit en est d'environ 1330-1340.)

Svenska Fornminnesföreningens Tidskrift, VIII, 1.— P. 1-23. F. Nordin, *Fornlemningarna vid Bjers i Hejnums Socken på Gotland*. (Les antiquités de la ferme B. de la paroisse de H. dans l'île de Gotland.) — P. 24-52. B. Salin, *Altarprydnaden från Broddetorps kyrka*. (Sur un *antemensale*, un *superfrontale* et un crucifix de l'église de B., en Vestrogothie. Ces ornements, actuellement dans le Musée historique de l'État, sont des plus précieux que nous ayons gardés de notre moyen âge.) — P. 70-86. H. Hildebrand, *De inhemska förutsättningarna för vår medeltids konst*. (Les éléments nationaux de notre art du moyen âge)

Bidrag till kännedom om Göteborgs och Bohusläns fornminnen och historia, V, 1. — P. 1-50. Gustaf Stedt, *Bohus såsom dansk-norsh fåstning*. (L'histoire de la forteresse de Bohus du temps où c'était une forteresse danoise-norvégienne ; elle est depuis 1658 à la Suède.)

Meddelanden af Gestriklands Fornminnesförening. (Communications de la Société des antiquaires de la province de G.). Trois petites livraisons des années 1889-91 contiennent des notices sur quelques trouvailles archéologiques et sur quelques vieilles fermes et domaines royaux ou ecclésiastiques de la province de Gestrikland.

Publications de la Société pour la littérature suédoise. — *Samlaren* (revue annuelle de la Société), XII.— P. 44-57. H. Schück, *Lekare och Ballader.* (Jongleurs et ballades. L'auteur montre que les jongleurs qui divertissaient le public civilisé de la Suède au moyen âge étaient plus grossiers et plus méprisés jusque vers la fin du XIIIe siècle que depuis cette époque. Dès lors l'influence allemande s'accroît sur tous les domaines et la Suède est envahie d'une foule de jongleurs allemands qui chantent leurs chansons de danse, et les accompagnent de danse et de musique. Ces chansons sont apprises par des Suédois, et bientôt on trouve non seulement des jongleurs allemands, mais aussi des jongleurs suédois.) —P. 154-70. H. Schück, *Svenska Medeltidsförfattare.* I. (Auteurs suédois du moyen âge. Après une courte notice sur les plus anciennes histoires de la littérature suédoise du moyen âge, M. Schück nous donne quelques détails sur un Oliverus, un Johannes Dacus, un Matthæus Ripensis, un Fullius Dacus, tous du XIIIe siècle ; et surtout sur un Boetius, célèbre savant de la même époque. M. Hauréau lui avait déjà consacré un article dans le *Journal des Savants*, 1886 [Un des hérétiques condamnés à Paris en 1277], sans parvenir à l'identifier. M. Schück a suivi ses traces dans des documents scandinaves, et les détails qu'il donne sur sa vie paraissent bien assurés.)

Tidskrift for teologi.—(Revue de théologie, sous la rédaction d'Otto Ahnfelt, Lund), II, 1.—P. 41-71. J. Paulson, *Legenden om den heliga Katarina af Alexandria.* (La légende de sainte Catherine d'A.) — P. 209-14. S. S., *En afbildning af den heliga Katarina af Alexandria.* (Un portrait de sainte Catherine d'A. ; c'est un portrait à l'huile sur un drapeau appartenant jadis à la cathédrale de Lund, actuellement au Musée historique de l'Université de Lund.)

Ymer, XI, 1. — P. 13-33. G. Storm, *Den danske geograf Claudius Clavus eller Nicolaus Niger.* (Le géographe danois C. C. ou N. N. vivait au XVe siècle). — P. 67-68. H. Hjärne, *En grekisk resande i Norden under medeltiden.* (Un voyageur grec dans les pays du Nord, au moyen âge ; c'est un Laskaris Kananos, qui paraît avoir fait un voyage pareil au commencement du XVe siècle, mais il n'a pas grand'-chose à relater de son séjour dans nos pays). — 2. — P. 83-92. A. E. Nordenskiöld, *Om ett aftryck från XVe seklet af den i metall graverade världskarta, som förvarats i Kardinal Stephan Borgias Museum i Velletri.* (Sur une reproduction du XVe siècle d'une mappemonde gravée sur airain et jadis conservée dans le Musée du cardinal S. B., à Velletri.)

Publications de la Société des humanistes d'Upsala.—I, 1.—P. 1-118. A. Erdmann, *Uber die Heimat und den Namen der Angeln.* (En allemand. Contenu Introduction ; I Résumé de théories précédentes ; II Citations des anciens depuis Tacite jusqu'au roi Ælfred ; III Développement et démonstration de la théorie de l'auteur : les Angles occupaient originairement les rives de l'Elbe et de la Saale ; IV Critique des théories différentes ; V Considération des données de la philologie ; VI Étymologie et signification du nom des Angles : *angolo-*, *angulo-*, *angilo-*, 'lance'; les Angles sont donc 'les hommes de la lance', — I, 3.—P. 1-48. A. Erdmann, *Die Grundbedeutung und Etymologie der Wörter Kleid und Filz im Germanischen.* (En allemand. Après une critique des explications antérieures, l'auteur explique *Kleid* comme dérivé de la racine *klei*, *kli* [grec γλοιός, γλία, latin *glūs*, *glūten*, etc.] et signifiant originairement « laine ou étoffe préparée avec de la glu »,

et *Filz* comme dérivé de la racine **peld*, **pold*, germanique **felt*, **folt* [latin **peldo* >*pello*], et signifiant originairement « ce qui a été foulé ». Non seulement des raisons linguistiques, mais aussi les faits de l'histoire de la civilisation sont en faveur de cette explication. Un long appendice contient une liste des mots germaniques dérivés des racines *klei* et **felt*.)

NORVÈGE. — Historisk Tidsskrift, III, II, 1. — P. 1-81. H. Mathiesen, *Throndhjems äldre topografi*. (L'ancienne topographie de la ville de Drontheim.) — P. 82-94. G. Storm, *To klosterstiftelser fra Kong Sverres tid*. (Deux établissements monastiques du temps du roi S., XIIe siècle.) — P. 95-99. Le même, *Om Krigen mellem Sven Estridssön og Olaf Kyrre*. (Sur la guerre des rois S. E. et O. K., du XIe siècle.) — P. 99-100. Le même, *Om den saakaldte « dronning » Eldrid*. (Sur la prétendue « reine » E.) — 2. — P. 101-40. G. Storm, *Om Amund Sigurdssön Bolt og uroligheden i det Sydlige Norge 1436-38*. (Sur A. S. B. et les troubles intestins de la Norvège du Sud, en 1436-38.) — P. 206-10. N. Nicolaysen, *Olaf Paas gildestue*. (La salle de fête de O. P., riche islandais du Xe siècle. Cette salle élégante mérita l'éloge d'un poète contemporain; de cet éloge Snorre Sturlessön nous a sauvé quelques fragments.) — 3. — P. 289-92. G. Storm, *Om Christiania markeds älde*. (Sur l'âge de la foire de la ville de C. M. Storm la fait remonter jusqu'au XIIe siècle.)

DANEMARK. — Historisk Tidsskrift, VI, III, 1. — P. 58-107. A. D. Jörgensen, *De historiske folkeviser og Nils Ebbesen*. (Les chansons historiques du Danemark et N. E., personnage populaire du XIVe siècle.) — P. 108-26. A. D. Jörgensen, *Kampen mellem kongerne Sven og Valdemar 1157*. IIe partie. (La guerre des rois S. et V. en 1157). — P. 167-93. Kr. Erslev, *C. Paludan-Müllers theori om sagakritikens methode*. (La théorie de C. P.-M. sur la méthode de la critique des sagas.) — P. 226-32. J. Steenstrup, *En bemärkning i anledning af riksarkivar A. D. Jörgensens afhandling om Kampen 1157*. (Observation sur l'article de M. Jörgensen sur la guerre de 1157 ; voir plus haut.) — P. 232-35. H. Olrik, *En dansk pilegrims färd fra begyndelsen af 12 århundred*. (Pélerinages danois au commencement du XIIe siècle ; il s'agit de deux Danois qui sont allés adorer saint Gilles dans son monastère près de l'embouchure du Rhône.)

Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie, II, VI, 1. — P. 1-72. P. Hauberg, *Gullands myntväsen*. (Le monnayage de l'île de Gotland.) — P. 73-96. J. (Kornerup, *Nogle bemärkninger vedrörende Roskilde domkirkes bygningshistorie*. (Observations sur l'histoire architecturale de la cathédrale de R. ; à propos d'un article de M. Lange mentionné dans le *Moyen Age*, IV, p. 94.) — 2.— P. 124-46. Chr. Kjer, *Er den skaanske eller den själlandske kirkeret den äldste ?* (Laquelle est la plus ancienne de la loi ecclésiastique danoise, ou de celle de Scanie ?) — P. 147-82. F. Jönsson, *Vellekla*. (Observations sur le texte du *Vellekla*, poème composé par Einarr, un des poètes islandais les plus remarquables du Xe siècle, sur le héros Hakon). — 3. — 183-265. S. Müller, *Ordning af bronzealderens fund*. (Catalogue systématique des trouvailles de l'âge de bronze.)—P. 226-300. Hj. Falk, *Martianus Capella og den nordiske mytologi*. — 4.— P. 346-70. Kr. Erslev, *Fortsatte bemärkninger om unionsbrevet fra Kalmarmödet 1397*. (Recherches ultérieures sur le document de l'union de Kalmar, de 1397.)— P. 311-82. E. Wadstein, *Om Oloc Trätälja*

ock hans binamn. (Sur le roi Olov et son surnom Trätälja ; ce surnom d'un roi qui n'est peut-être qu'un personnage mythique, signifie *coupeur de forêts*, et est dû à un malentendu.)

Theologisk Tidsskrift, p. p. Sthyr, VIII, 3. — P. 433-65. H. Olrik. Udsigt over den vesterländske kirkes forhold til kongemagten gennem förste århundreder. (Aperçu des relations de l'église et de la royauté dans les pays de l'Occident, pendant les premiers siècles du moyen âge.)

Oversigt over det kongel. danske Videnskabs Selskabs Forhandlinger, V. — P. 1-36. J. Steenstrup, *Études sur les chansons populaires danoises au moyen âge.* (Compte rendu en français d'un livre de M. Steenstrup sur ce sujet, publié à Copenhague, 1891. VI, 329 pages.)

Naturen og Mennesket. (La nature et l'homme.) VI (1891). — P. 209-31. N. C. Frederiksen, *En engelsk fejltagelse og forskjellige spörgsmaal vedrörende forholdet mellem gamle Briter og Skandinaver.* (Sur une erreur des Anglais relative aux rapports des anciens Anglais et Scandinaves, et quelques questions s'y rapportant.)

Publications de la Société pour l'histoire et la topographie du Jutland. — II, 2. 3. — K. Gjerding, *Bidrag till Hellum Herreds beskrifvelse og historie.* (Contributions à la topographie et à l'histoire du district de Hellum, publiées par D. H. Wulff), p. 97-248. — III, 1-2. — P. 26-70. A. Barfod, *Bidrag til Oklosters og Oxholms historie.* (Contributions à l'histoire des domaines d'O. et d'O.) — P. 159-80. M. H. Rosenörn, *Slaget paa Grathehede.* (La bataille de G., en 1157.)

Sönderjydske Aarboger. (Annales du Jutland du Sud.) 1891. — P. 30-81. A. D. Jörgensen, *Ullers sogns äldre historie.* (L'histoire ancienne de la paroisse d'U.) — P. 213-43. G., Früs, *Herresfoged Nis Henriksen paa Haistrupgaard og hans slägt.* (Le bailli N. H. de H., études généalogiques et biographiques.)

Danske Magazin, V, II, 3.—P. 193-217. C. Neergaard, *Aktstykker vedrörende Helligaandsklostret i Aalborg.* (Documents sur le monastère du Saint-Esprit de la ville d'A.)

Museum. Revue historique et géographique, 1891, I. — P. 155-82. C. Correus, *Fortid og nutid i Skanör og Falsterbo.* (Les villes de S. et de F. jadis et aujourd'hui.) — P. 188-92. C. A. Thyregod, *Kulturhistoriske smaaträk fra Jyllands fortid.* (Petites contributions à l'histoire de la civilisation de l'ancien Jylland; la fabrication du fromage et du beurre.) — II. — P. 22-43. V. Bang, *De danske kjöbstäders oprindelse.* (L'origine des villes de commerce danoises.) — P. 59-64 et 376-80. C. A. Thyregod, *Kulturhistoriske smaaträk fra Jyllands fortid.* (Suite de l'article cité plus haut ; ici il s'agit de loterie et de la science médicale.)

Geografisk Tidsskrift. (Revue géographique). X (1890). — P. 103-36. Th. Thorodsen, *Oversigt over de geografiske kundskaber om Island för Reformationen.* (Résumé des notions de la géographie de l'Islande avant la Réforme.)

Kirkehistoriske Samlinger. — IV, II, 1, 2. — P. 180-87. C. Neergaard, *Helligaandskapel og St. Martins Kirke i Randers.* (La chapelle du Saint-Esprit et l'église de Saint-Martin, à R.).

ISLANDE.— Timarit 1891. — P. 47-145. S. Eyjólfsson, *Thjódhtrú og Thjódsagnir.* (Croyances et chansons populaires.)

Diplomatarium islandicum.— III, 2, 3. — P. 193-576. (Les années 1363-94.)

FINLANDE. — Finsk Tidskrift, XXI, 3. — P. 161-78. W. Söderhjelm, *Medeltidens Kärleksdomar och striden om deras existens.* (Les cours d'amour du moyen âge et la discussion sur leur réalité.)

Philologie

SUÈDE. — Arkiv för nordisk filologi, nouv. série, III, 3 (VII,3). — P. 205-43. R. C. Boer, *Uber die handschriften und redactionen der Thidhreks saga.* (En allemand.) — P. 244-62. O. Rygh et Fr. Läffler, *Norske stednavne på lo.* (Noms de lieux norvégiens en *lo*). — P. 262-64. S. Bugge, *Om forandring af genus i norske stednavne.* (Sur le changement de genre des noms de lieux norvégiens.)—P. 303-8. A. Kock, Compte rendu de *Dalalagens bójningslära de E. Brate.* (La flexion de l'ancienne loi de Dalécarlie.) — III, 4. — P. 303-33. F. Jónsson, *Ulige linjer i drotkvædede skjaldekvad.* (Vers de longueur inégale chez les anciens poètes islandais.)—P. 334-77. A. Kock, *Fornnordiska kvantitets- och akcentfrågor.* (Sur la quantité et l'accent des anciennes langues scandinaves; à propos des opinions émises par M. Noreen dans *Pauls Grundriss*, I, 457 et 463, et dans l'*Arkiv*, nouv. sér. II, 319.) — P. 383-86. Kr. Kålund, Compte rendu de *A. M. Reves, The finding of Wineland the good, the History of the Icelandic Discovery of America.* (Londres, 1890.) — P. 386-87. H. Gering, Compte rendu de *Oddr Fagrskinna Snorre*, p. p. Morgenstern (Leipz., 1890). — IV (VIII), 1. — P. 1-33. S. Bugge, *Runestenen fra Opedal i Hardanger.* (Sur la pierre runique d'O. près de Hardanger. Cette pierre a été découverte en 1890; son intéressante inscription est datée par M. Bugge d'environ 400 après J.-C.) — P. 34-51. J. Thorkelsson, *Personalsuffixet m i förste person ental hos norske og islandske oldtidsdigtere.* (Le suffixe pronominal *m* de la première personne du singulier chez les anciens poètes norvégiens et islandais.)— P. 52-82. K. Gislason, *U- og regressiv o-omlyd af â i islandsk.* (L'umlaut de *u* et l'umlaut régressif produit par *o* sur *a* dans l'islandais.) — P. 83-92. E. Wadstein, Compte rendu de *Beyging sterkra sagnordha i islensku de J. Thorkelsson.* (Flexion des verbes forts islandais, Reykjavik, 1888.) — P. 93-96. G. Cederschiöld, Compte rendu de *Die Volsungasaga*, p. p. Ranisch (Berlin, 1891).

IV, 2.— P. 97-139. R. C. Boer, *Ueber die Orvar-Odds saga.* (En allemand ; I Les éléments de la saga ; II Le combat dans l'île de Samsey ; III Les vers de la saga ; leur rapport avec la saga et leur rapport mutuel; leur âge.)—P. 140-52. A. Noreen, *Bidrag till den fornnordiska slutartickelns historia.* (Contributions à l'histoire de l'article suffixe des anciennes langues nordiques.) — P. 153-66. G. Morgenstern, *Zur Uberlieferung der grossen Olafsaga Tryggvasonär.* (En allemand ; I Cod. AM. 54, fol., 325 VIII 2 c-e et IX 1-4ᵉ ; II Manuscrits perdus ; III Cod. 53, fol. (C), 309, 4ᵒ et fragments). — P. 167-75. N. Beckman, *Om y-typen som tecken för ändelsevokaler i Siælinna Tröst.* (Sur la lettre *y* dans les terminaisons de l'ancien texte S. T. ; contribution à la théorie sur les voyelles longues des terminaisons de l'ancien suédois.) — P. 176-81. A. Noreen, *Bidrag till äldre Västgötalagenstäkstkritik*, II.

(Contributions à la critique du texte de la plus ancienne rédaction de la loi de Vestrogothie.) — P. 181-82. C. R. Unger, *Bemærkninger om nogle islandske og norske haandskrifter fra middelalderen.* (Remarques sur quelques manuscrits islandais et norvégiens du moyen âge.) — P. 183-89. Th. Wisén, Compte rendu de *Der Ljódhahättr de A. Heusler.* (Berlin, 1890.)—P. 190-95. G. Cederschiöld. Compte rendu de *Håndskrift Nr 2365-4° gl. kgl. Samling på det store kgl. Bibliothek i Köbenhavn.* (Codex regius de la plus ancienne Edda reproduit en phototypie. Copenhague, 1891, voir plus bas.)

Nyare Bidrag till Kännedom om de svenska landsmålen och svenskt folklif. — 41e fascicule (V, 6). — P. 97-153. G. Cederschiöld, *Medeltidsberättelser.* (Contes du moyen âge. C'est la continuation d'un recueil de contes commencé en 1885 dans cette même revue. Ces contes sont librement traduits, par M. Cederschiöld, de quelques textes islandais des XIIIe et XIVe siècles, tandis que ces textes islandais eux-mêmes sont des traductions d'originaux latins et internationaux, tels que la *Disciplina clericalis*, et autres. Quelques petites notes terminent la collection.)—43e fascicule (XII, 1, 2, 7).—P. 1-166. J. V. Lindgren, *Burträskmålets Grammatik.* (Grammaire du patois de Burträsk, commune du gouvernement de Vesterbotten. Aperçu physiologique, lois d'accentuation, vocalisme.) — P. 1-124. K. J. Hagfors, *Gamlakarlebymålet.* (Le patois de la ville de Gamla Karleby, en Finlande ; phonétique, flexion, textes, avec une carte.) — P. 1-28. A. Kock, *Till frågan om u-omljudet i fornsvenskan.* (La question de l'umlaut de *u* en ancien suédois. L'auteur défend les théories qu'il avait déjà émises [cf. Paul et Braune, *Beiträge*, XIV, 53 et suiv.] contre les remarques faites par M. E. Wadstein dans la *Phonétique d'une collection d'homélies*; cf. le *Moyen Age*, IV, 96.)

Upsala Universitets Arsskrift, 1891.— P. 1-32. A. W. Munthe, *Folkpoesi från Asturien.* (Petites poésies populaires des Asturies, avec un commentaire.) — P. 41-51. H. Schück, *Bidrag till frågan om Dalelagen.* (Contribution à la question de la loi de Dalécarlie.) — P. 80-92. H. Andersson, *Ofversigt af ordens på icus fonetiska utveckling i franskan.* (Aperçu du développement phonétique en français des mots latins en *icus*.)

Publications de la Société pour les anciens textes. — 102e fasc., *Svenska Medeltidspostillor.* (Sermons suédois du moyen âge, 2e partie, p. 161-352.) — K. F. Söderwall, *Ordbok öfver svenska medeltidsspråket.* (Dictionnaire de la langue suédoise du moyen âge.) 12e et 13e fasc. P. 1-232. *M. — Qvälda.*

Skandinavisches Archiv. (Recueil d'articles de savants scandinaves traitant de questions de philologie, de philosophie et d'histoire, rédigé en allemand par E. Th. Walter, à Lund.) I, 1. — P. 1-58. A. Kock, *Untersuchungen zur ost- und westnordischen Grammatik.* (I. Sur le nom. sing. en *-a* des thèmes masculins en *-n*; II. Sur la diphtongaison de l'*y* en ancien suédois ; III. Voyelles de terminaisons des langues nordiques de l'Est ; IV. Chute de voyelles dans l'hiatus, en ancien suédois ; V. Sur la valeur du *z* en ancien suédois.)

DANEMARK. — Nordisk Tidsskrift for Filologi. X, 3. — P. 198-208. H. K. Söltoft-Jensen, *Et par brudstykker af Alain de Lille's värker, oversatte i Roman de la Rose.* (Deux fragments des œuvres d'Alain de Lille traduits dans le

roman de la R. ; ce sont les vers 4910-45 et 6657-854, éd. Michel, qui sont empruntés à Alain.) — E. Wadstein. Compte rendu de *Ordböjningen i Västmannalagen* I *de K.K. Siljestrand.*(La flexion dans la loi de Vestimannie,I, Substantifs. Linköping, 1890.) — 4 (1892). — P. 282-85. Kr. Nyrop, *En rettelse.* (Une rectification ; il s'agit d'un mot du Mystère de saint Laurent, éd. Söderhjelm et Wallensköld, savoir *'En pren'* v. 5639, que M. Nyrop explique de la même manière évidente que M. G. Paris, à peu près simultanément, dans la *Romania,* XVII, 100.) — P. 292-317. H. Möller, Compte rendu de *Studier over engelske Kasus de O. Jespersen.* (Études sur les cas de la déclinaison anglaise, I, Copenhague, 1891. Une substantielle introduction traité de *Progrès de la langue.*) — P. 320-22. F. Jónsson. Compte rendu de *Ordförrådet i de älsta isländska handskrifterna leksikaliskt och grammatiskt ordnat de L. Larsson.* (Liste alphabétique et grammaticale des mots et des formes des plus anciens manuscrits islandais. Lund, 1891, v 438 pages 4°. Travail de la plus haute importance.)

Publications de la Société de littérature ancienne nordique.—*Lawdœla saga*, p. p. Kr. Kaalund, 3e fascicule, p. 321-72. (C'est la dernière partie) ; les pages 331-72 contiennent un index de noms très complet.)—*Eirtkssaga Rauda og Flatöbogens Grœnlendingathättr samt Uddrag fra Olafssaga Tryggvasonar*, p. p. G. Storm. (La saga d'Eric le Rouge, l'épisode des Grœnlandais du Flatöbog, et extraits de la saga d'Olaf Tryggvason. XVI-79 pages.) — *Håndskriftet Nr 2365 4° gl. kgl. Samling på det st-ore kgl. Bibliothek i Köbenhavn.* (Reproduction phototypique et diplomatique du *Codex regius* de la plus ancienne Edda [manuscrit n° 2365 de la bibliothèque royale de Copenhague] faite sous la direction de MM. L. Wimmer et F. Jónsson. LXXV 198 pages 4°, avec la reproduction phototypique de 90 pages du manuscrit. La reproduction de ce manuscrit, que les éditeurs datent d'environ 1270, est d'une importance capitale pour les études de l'ancienne poésie nordique, d'autant plus qu'elle paraît extrêmement réussie.)

Dania, I, 3.—P. 136-53. A. Olrik, *Tre danske folkesagn.* (Trois contes populaires danois : le conte de Starkad, du Jutland du Sud ; la légende de la pierre de Tislund; le conte de Dannevirke et de la reine Cyre.) — P. 165-97. P. F. Feilberg, *Bidrag til skrädderens saga.* (Contributions au conte du tailleur.) — P. 233-45. S. Bugge et A. Olrik, *Röveren ved Gråsten og Beowulf.* (Le bandit de G. et Beowulf.)

Johan VISING.

Le Gérant : E. BOUILLON.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 15920

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

MARS 1893

LES ÉTATS-GÉNÉRAUX DE 1332 ET 1357

I. — 1332.

Dans un volume d'extraits de mémoriaux de la Chambre des Comptes, de la *Bibliothèque Nationale* (fonds français, 7.327, f° 15), on trouve la notice suivante :

« Ce sont les noms des bonnes villes du royaume de France, desquelles quatre ou trois au moins des plus sages de chacune sont mandez à estre à Paris lendemain la Saint-Michiel prochaine venante, pour avoir conseil et avis avec eux touchant le proffit commun du peuple et le bon estat du royaume, suivant les lettres du roy Philippe, adressées à l'effet que dessus aux habitans de Chaalons, données à Paris le xxve jour de juillet, l'an de grâce mil CCCXXXI, et y rendues.

Premierement :

Les habitans de Chaalons,
— de Tours,
— de Sens,
— de Tournay,
— de Bayeux,
— de Beauvezis,
— d'Amiens,
— d'Arras,
— de Saint-Jehan-d'Angly,
— d'Aucerre,
— de Vezelay,
— de Troyes,
— de la Rochelle,
— de Compiegne,
— de Saint-Quentin,
— de Rheims.

Les habitans d'Angiers, de Roan,
— de Narbonne,
— de Caen,
— d'Orliens,
— de Laon,
— de Bourges,
— de Lyon,
— de Carcassonne,
— de Caours,
— de Beziers,
— du Puy,
— de Tholoze,
— de Montpellier,
— de Clermont,
— d'Agenoys.

» Ce sont les noms des barons mandez à estre à Paris au jour et pour les causes cy dessus, pour les lettres du roy Philippe de mesme datte que les precedentes, addressées au duc de Bourgoigne.

Premierement :

Les ducs de
Bourgoigne,
Bretagne,
Les comtes d'Alençon,
— de Flandres,
— d'Estampes,
— d'Aubemale,
— de Roucy,
Les comtes de Vendosme,
— de Bloys,
— de Bouloigne,
— de Sancerre,
Les sires de Craon,
— de Harecourt,
— de Coucy,
— de Parthenay.

» Ce sont les prelaz mandez à venir à Paris au jour et pour les causes cy dessus par lettres du roy Philippe de mesme datte que les precedentes, adressées à l'evesque *Eduensis*.

Premierement :

Les archevesques
de Roan,
de Raims,
de Sens,
Les evesques,
d'Arras,
d'Ostun,
Les evesques
de Beauvez,
de Laon,
de Langres,
de Chaalons,
de Terrouanne,
de Noyon. »

Si l'on consulte les différentes listes des États-Généraux, et notamment celle que donne M. Hervieu dans des *Recherches sur les premiers États-Généraux* [1], on ne trouve aucune réunion pour l'année 1331, aucune réunion même de 1329 à 1333. C'est en vain également que l'on chercherait quelque indication chez les chroniqueurs ou dans les documents administratifs du règne de Philippe de Valois aujourd'hui connus. Faut-il croire que cette convocation a été contremandée et que les États n'ont point eu lieu ? Je ne le pense pas. Voici une autre explication.

En parcourant les chroniqueurs aux alentours de l'année 1331, on constate qu'il y eut à la Saint-Michel 1332 de grandes fêtes, une réunion brillante à Paris auprès de Philippe de Valois à propos de la chevalerie de Jean duc de Normandie et de la croisade. La *Chronique parisienne* [2], le *Continuateur de Guillaume de Nangis* [3] et, d'après ce dernier, les *Grandes Chroniques de Saint-Denys* [4] nous en parlent avec quelque détail. Nous

1. Hervieu, *Recherches sur les premiers États-Généraux*, p. 234.
2. *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XI, p. 150.
3. Guillaume de Nangis, éd. Géraud, t. II, p. 134.
4. *Grandes Chroniques de Saint-Denis*, éd. Paris, t. V, p. 350.

citons le récit du Continuateur de G. de Nangis, d'après la traduction fidèle des *Grandes Chroniques*.

« Item le vendredi après ladite feste de Saint-Michiel (2 octobre) en la presence des princes devant nommés [le duc de Bourgoigne, le duc de Bretaigne, etc.] et aucuns prelas, avecque moult d'autres *nobles* en la chapelle du Roy à Paris assemblés (*multisque militibus ac notabilibus*), le Roy fist proposer en appert qu'il entendoit à passer la mer pour porter aide à la Saincte Terre conquerre. Et estoit son entente de bailler Jehan, son ainsné fils garde du royaume, lequiel avoit environ quatorze ans. Et alors pria à tous ceux qui là estoient, et especialement aux nobles et aux prelas, qu'il jurassent aux saintes reliques qui estoient en la chapelle du palais, là où ils estoient assemblés, qu'ils porteroient obedience à son dit fils, comme à leur seigneur et hoir; et s'il avenoit que ledit Roy trespassast en voiage, ils le coronenroient au plus tost qu'il pourroient bonnement en roy de France. »

L'assemblée de 1332 et les États de 1331 pourraient bien n'être qu'une seule et même chose. La date dans l'année est identique. On retrouve de part et d'autre la mention spéciale des ducs de Bourgogne et de Bretagne. Enfin l'objet de la réunion, signalé par le chroniqueur, touchait bien, comme dit la convocation « le proffit commun du peuple et le bon estat du royaume ». La date de 1331, indiquée dans le ms. 7.327, ne serait donc qu'une négligence très vraisemblable du copiste du XVIIe siècle.

Si on accepte cette identification, on reconnaît par cela même l'existence d'*États-Généraux à la Saint-Michel 1332*. La convocation du 25 juillet ne laisse aucun doute sur la nature de l'assemblée. Les affaires à régler justifient aisément cette réunion. Il ne faut pas oublier que Philippe de Valois, prince d'une branche collatérale, n'était monté au trône que depuis quatre ans, que ses droits avaient été contestés et pouvaient l'être encore. Il ne fallait rien moins que la présence des députés des trois ordres, que les États-Généraux pour assurer à Jean duc de Normandie l'héritage de son père, en cas de malheur pendant la croisade, tout au moins pour régler la régence du royaume pendant l'absence du souverain.

Quant à prétendre que c'était là une assemblée de notables et non une réunion des États-Généraux, on peut dire que ce serait une objection vaine. Il est impossible à cette première époque des États-Généraux d'établir ainsi deux catégories. Toutes les assemblées se présentent avec les mêmes caractères et les mêmes pouvoirs.

II. — 30 avril — 22 juillet 1357.

Il y a encore bien des obscurités dans l'histoire si souvent faite des États-Généraux durant la captivité du roi Jean et la domination d'Étienne Marcel à Paris. Voici, par exemple, une réunion d'États à la Madeleine (22 juillet) 1357 qui semble avoir échappé à presque tous les historiens. M. Desjardins, qui est le seul à y faire allusion, n'en parle que par

induction et non d'après un texte certain : « Les États-Généraux de langue d'oïl, dit-il, se réunirent à Paris en juillet 1357... C'est à cette époque qu'il faut placer la session, sans tenir compte de la vague chronologie de Froissart[1]. »

Ces États eurent à contrôler la levée d'une aide récemment octroyée. Cette aide elle-même est peu ou point connue; à peine en devinait-on l'existence. On ignorait également ce qui s'était passé à la session précédente des États, le 30 avril 1357. « Les Estats se rassemblèrent à Paris, peu de temps après Pasque, dit Secousse, mais on ne scait point ce qui se passa dans cette assemblée[2]. » MM. Perrens, Desjardins, Picot, Vuitry n'ont pas été plus heureux pour éclaircir cette mystérieuse session du 30 avril 1357[3]. Une pièce non datée, mais qui appartient nécessairement au mois de mai de la même année, permet de jeter quelque jour sur tous les incidents, de connaître le résultat de l'assemblée du 30 avril, de définir l'aide qui y fut accordée et d'affirmer la tenue d'une nouvelle session le 22 juillet.

Les États-Généraux, réunis en février 1357, avaient voté une aide qui devait fournir 30,000 payes d'hommes d'armes pendant un an. La perception fut réglée par les instructions du 4 mars 1357 : gens d'Église et nobles payeront un dixième 1/2 de leurs revenus et rentes. Les bourgeois des villes et habitants du plat pays fourniront la solde d'un homme d'armes par cent feux. Le payement devait se faire de deux mois en deux mois, par sixièmes[4]. Il était assez difficile de prévoir le résultat que donnerait ce double système, et de savoir, avant que la levée fût commencée, si les recettes permettraient de remplir les engagements pris avec le gouvernement royal. Il fut décidé qu'une nouvelle réunion aurait lieu le lundi après la Quasimodo 1357, « pour consentir et ratifier, dit l'ordonnance, en tant comme il peut toucher au fait et à la charge de la dicte aide..., et oultre à la dicte journée les dis trois estats pourront croistre, amenuisier, declairier, ou interpreter le fait de la dicte aide, selon ce que bon leur semblera »[5]. L'instruction sur la levée de l'aide indique avec plus de précision encore que cette réunion prochaine avait pour but principal d'évaluer la recette et de constater si cette recette était insuffisante ou supérieure aux prévisions[6]. Enfin, les *Grandes Chroniques* de leur côté résument très bien l'objet de la convocation pour la Quasimodo : « Mais pour ce que ils ne savoient pas encore combien la dicte finance pourroit monter, ne se elle souffroit à payer les trente mille hommes d'armes dessus dis, il requistrent que ils puissent rassembler à la quinzaine de Pasques

1. Desjardins, *Hist. des États-Généraux*, 77.
2. Secousse, *Hist. de Charles le Mauvais*, I, 137. — Voir *Ordon.* III, LXIX.
3. Perrens, *Étienne Marcel*, 140-141; — Desjardins, *op. cit.*, 73; — Picot, *Hist. des États-Généraux*, I, 68; — Vuitry, *Études sur le régime financier de la France*, 2e série, II, 85.
4. *Ordon.*, IV, 183.
5. *Ordon.*, III, 128.
6. *Ordon.*, IV, 184.

ensuivant et entre deux ils feroient savoir combien la dicte finance pourroit monter »[1]. Ainsi l'aide était accordée, mais les États conservaient avec jalousie le droit de régler, augmenter ou diminuer cette aide. L'objet de la convocation faite pour le lundi après la Quasimodo se trouve donc nettement indiqué.

Mais voici qu'il se produisit avant la date fixée des incidents imprévus dont il faut tenir compte. Le 5 avril furent criées à Paris des lettres du roi fort inattendues, qui annonçaient la trève conclue à Bordeaux par le souverain prisonnier. Elles déclaraient de plus « que le Roy ne vouloit pas que l'on paiast le subside qui avoit esté ordené par les dis trois estas...., et aussi, il ne vouloit pas que les trois estas se rassemblassent à la journee par eux ordenée à la quinzaine de Pasques et autres[2] ». C'était la ruine du pouvoir des États. Il y eut aussitôt grande émotion dans la ville. Cela dura trois jours. Le 8 avril le prévôt des marchands, l'évêque de Laon et « aucuns autres », de ceux que les *Grandes Chroniques* appellent « principaux gouverneurs des trois estas », obtinrent ou exigèrent « par conseil ou par contrainte » l'annulation publique des lettres royales en ce qui touchait le subside et les États. Par tout le royaume il fut publié que l'assemblée aurait lieu, non plus au lundi après Quasimodo, mais le dimanche dernier jour d'avril, nonobstant toutes lettres royales à ce contraires[3].

Ç'avait été une rude alerte pour le parti des États qui semble s'en être souvenu à la réunion tenue quelques jours après. Que se passa-t-il en effet à cette réunion ? C'est ici que le document annoncé va nous donner des renseignements nouveaux :

« De par Monseigneur le duc de Normandie, lieutenant du Roy nostre sire, et de par les general esleuz en Normandie et par toute la province de Rouen sur le fait de aides nouvellement acordez pour les guerres du royaume de France, nous vous faisons à savoir que en l'assemblee des gens des trois estats faicte à Paris le dernier jour d'avril dernièrement passé et les jours ensuivanz, de l'auctorité et mandement dudit seigneur, il a esté advisé, conseillé et ordené par iceuls trois estaz d'un commun accort et volenté, loé, approuvé et agreablement ratiffié d'icellui nostre seigneur le duc, que de son auctorité, commendement et consentement

1. *Grandes Chroniques de Saint-Denys*, éd. Paris, VI, 54.
2. *Grandes Chroniques*, VI, 57.
3. *Compte de la vicomté de Gisors*. — « Par mandement de monseigneur le duc donné à Paris le Xe jour d'avril MCCCLVII, contenant que non obstant certaines crieez qui faites avoient esté de non lever les subsides octroiés au Roy et au Duc nos seigneurs par les gens des trois estas du royaume et que les gens des trois estas n'assembleroient pas à Paris le lendemain de *Quasimodo*, il feist crier le contenu en une cédule envoyée soubz le signet du Parlement, contenant que l'on feist crier que le dit subside se cueilliroit et leveroit selon les commissions et instruccions sur ce faites non obstant le dit cri et que les dictes gens des trois estas se assembleront à Paris à trois sepmaines des grans Pasques derrainement passés...» (*Bibl. Nat.*, fds franç. 26.002, 772. — Voir aussi : 26.001, 710).

et pour evidente necessité les aides autrefois avisez selon les instruccions et mandemens sur ce faiz, seront levez sans delai sur tous ceux des trois estaz, clers, nobles et austres, c'est à savoir pour quatre mois, dont deux sont payez et escheuz le premier jour d'avril derrain payé, et pour deux mois à venir qui se leveront le premier jour de juign prochain venant, et à la Magdeleine prochaine ensuivant les dis trois estaz rassembleront à Paris pour ordener et aviser sur les diz aides et sur ce qui peut toucher l'onneur et profit dudit royaume de France et des diz seigneurs et de leurs subjez.

» *Item* que tous les biens de ceux qui ont esté ou seront reffusanz et empeschanz que les diz aides ne soient paiez, seront pris en la main du dit seigneur, sans recreance, et executez, tant les aides seront paiez[1]. »

Il résulte clairement de là que les États ont délibéré comme il avait été annoncé, sur la levée de l'aide octroyée d'une manière générale à l'assemblée de février, et non pas comme on a cru le deviner sur l'octroi d'une nouvelle aide[2]. Le système adopté fut maintenu, mais les États ne réglèrent la perception du subside que pour quatre mois, c'est-à-dire pour les deux premières échéances, celle du 1er avril, déjà payée et celle du 1er juin encore à venir. Il ne dut y avoir ni augmentation ni diminution du taux fixé. Une nouvelle réunion devait s'occuper des échéances suivantes, en un mot de la continuation de l'aide. Enfin il fut décidé que les biens de tous ceux qui refuseraient l'aide seraient saisis et exécutés.

Ces détails font mieux comprendre la politique des États qui étaient alors entièrement entre les mains du parti parisien d'Étienne Marcel et de Robert Le Coq. C'était comme la riposte aux lettres impératives que le roi Jean avait envoyées de Bordeaux. Instruit par les derniers incidents, le parti de Marcel cherchait à s'approprier de plus en plus le règlement souverain des aides qui faisaient sa force et dont la suppression devait ruiner sa puissance ; il voulait en particulier rendre nécessaire la réunion d'assemblées toujours plus fréquentes qui se substituaient ainsi à l'autorité royale.

Il y eut donc une réunion d'États à la Madeleine, 22 juillet 1357. Mais si le doute est levé pour la réunion d'avril, il subsiste tout entier en ce qui touche les délibérations de cette nouvelle assemblée. Il est probable que l'aide fut de nouveau réglée pour deux ou pour quatre mois. Il est probable également que les députés furent peu nombreux. C'est du reste le moment où les chroniqueurs signalent la lassitude générale que provoquaient les trop fréquents États-Généraux. « Environ la Magdaleine en suivant, disent les *Grandes Chroniques*, les ordenés par les trois estas tant

1. *Bibl. Nat.*, fds franç., 25.701 n° 308.

2. Secousse, dans la préface du tome III des *Ordonnances*, dit sans hésitation : « Il est certain qu'on octroya une aide » (p. LXIX) ; mais les textes qu'il cite à la page précédente ne prouvent rien à cet égard ; le premier même est évidemment fautif. Le subside dont il est question est celui de février 1357, confirmé et réglé pour 4 mois par les États du 30 avril.

du grand conseil des generaux sur le fait du subside comme les réformateurs commencierent à decliner et leur puissance à apeticier, car la finance qu'il avoient promise ne fut pas si grande de plus de dix pars et les laisserent les nobles et ne vouldrent point payer les gens d'eglise aussi. Et aussi plusieurs bonnes villes qui cognurent et aperceurent l'iniquité du fait des dix gouverneurs principaux... se departirent de leur fait et ne vouldrent payer[1]. » Il semble résulter de là que les États de la Madeleine furent très réduits, que les nobles n'y voulurent point paraître, que les gens d'église refusèrent de payer davantage, que parmi les villes mêmes de grandes résistances et des défections éclatèrent. C'était l'impuissance.

Tous les faits se rattachent en somme au moment encore obscur où le crédit de Marcel et des bourgeois de Paris qui l'entouraient, commença à décliner. Vers le 15 août le Dauphin, encouragé par les premiers symptômes, déclara qu'il ne pouvait plus longtemps supporter cette tutelle[2]. Le prince quitta Paris et alla demander de l'argent aux nobles et au clergé de Normandie (fin août 1357)[3]. Un an après les États de juillet, presque jour pour jour, le prévôt des marchands était mis à mort et le Dauphin rentrait triomphant dans Paris.

A. Coville.

Berger (Élie). — **Saint Louis et Innocent IV.** — *Étude sur les rapports de la France et du Saint-Siège.* — Paris, Thorin, 1893, in-8°, III-427 pages.

Cette remarquable étude parut d'abord sous forme d'introduction aux *Registres d'Innocent IV* et valut à M. Berger le premier prix Gobert en 1888. Une si haute récompense est pour le lecteur la meilleure attestation des mérites de l'auteur ; auprès, mes louanges paraîtraient bien ternes et je crois mieux faire en analysant fidèlement ce savant mémoire dont M. B. vient de donner en réalité une seconde édition au courant des derniers travaux.

Le premier chapitre est un tableau magistral de la situation des trois grands chefs de la Chrétienté au moyen âge : le pape, l'empereur, le roi de France. En 1243, la France tient le premier rang grâce à saint Louis vainqueur des Anglais et des grands vassaux révoltés, « le roi des rois », disait Mathieu de Paris. La papauté est depuis longtemps en lutte avec un redoutable adversaire, l'empereur Frédéric II. L'appui de la France sera décisif et le saint-siège reconnaissant récompensera la dynastie capétienne par le mariage de Charles d'Anjou avec l'héritière de Provence et en appelant ce prince au trône des Deux-Siciles.

Le rôle de saint Louis sera un rôle de conciliation ; il est assez puissant pour n' « avoir besoin de courtiser ni l'empereur Frédéric II ni le

1. *Grandes Chroniques*, VI, 59.
2. *Grandes Chroniques*, VI, 60.
3. *Bibl. Nat.*, fds franç., 25.701, 118.

pape Innocent IV. » Quand la flotte pisane eut vaincu la flotte génoise et amené, comme prisonniers à l'empereur, les évêques et les abbés français convoqués au concile (3 mai 1241), le pieux monarque sut dire : « Notre » royaume n'est pas affaibli au point de se laisser mener à coups d'épe- » rons », et fit céder Frédéric. C'est que la puissance morale de notre saint roi l'emporte encore sur sa puissance matérielle ; sa loyauté, sa justice, son amour de la paix sont connus et il en donne de nombreuses preuves. Plein de déférence et de dévouement envers le pape, il ne se lasse pas de remplir l'office de conciliateur; il n'abuse pas de sa prépondérance et ne permet pas que son frère Robert d'Artois se fasse nommer roi des Romains et détrône Frédéric II. Il ne s'immisce pas dans le gouvernement papal et M. B. prouve bien, contre Huillard-Bréholles, la fausseté de cette étrange lettre de blâme que saint Louis aurait adressée aux cardinaux.

Guidés par l'auteur, résumons maintenant la mémorable lutte soutenue par Innocent IV contre Frédéric. Le 25 juin 1243, Sinibalde Fieschi, cardinal-prêtre de Saint-Laurent in Lucina,fut élu pape. Il n'avait jamais été parmi les ennemis déclarés de l'empereur ; celui-ci fut donc satisfait, mais il ne s'illusionna pas; « nul pape, pensait-il, ne peut-être gibelin. »

Des tentatives sincères de réconciliation furent d'abord engagées avec la médiation de l'empereur de Constantinople,et surtout de Raymond VII, comte de Toulouse, qu'Innocent IV avait fait absoudre. Le 31 mars 1244 il y eut non pas une paix définitive, mais un simple rapprochement ; la cour romaine n'avait pas confiance et l'empereur se repentait de ses avances. Peut-être allait-il en appeler à la force lorsque Innocent, ne se jugeant pas en sûreté, s'enfuit de Sutri à Civita-Vecchia où une flotte génoise le reçut et l'amena dans le port de Gênes. Là encore, l'action de l'empereur pouvait se faire sentir. L'illustre fugitif, malade et presque mourant, se fit transporter de Gênes à Lyon par Suse, le mont Cenis et Chambéry. Le 2 décembre (1244) il arrivait au terme de son pénible voyage. Avant de quitter Gênes, il avait fait prévenir saint Louis, alors en visite au chapitre général de Citeaux, lui avait demandé son appui et au besoin l'hospitalité.

A peine installé, Innocent IV commença des négociations relatives à l'administration religieuse de la France, aux nominations épiscopales, à la remise des droits de régale. « Homme à la conscience droite, dont la » politique était franche et honnête et n'avait jamais à coup sûr rien » dissimulé », saint Louis sut défendre les droits de sa couronne, mais les dissentiments n'allèrent jamais loin. Avec un tel homme le pape n'avait pas d'inquiétude. Aussi bien, soit avec le roi, soit avec la noblesse du Nord comme du Sud et avec le clergé, Innocent IV fit œuvre de pacification et d'apaisement.

Cette sage conduite lui valut l'appui de tous les sujets de saint Louis, l'alliance du comte de Toulouse, du clergé provençal et fit rentrer dans le parti pontifical les villes importantes d'Arles, d'Avignon, de Marseille et généralement tout ce royaume d'Arles qui dépendait nominalement de

l'Empire et dont l'hostilité aurait pu rendre si difficile le séjour de Lyon.

Il était intéressant de connaître la cour d'Innocent IV à Lyon : M. B. nous renseigne pleinement et agréablement (chapitre III). En réalité cette ville « n'avait d'autre seigneur que son archevêque. » Immédiatement après le concile, le titulaire, Aimery, prit sa retraite à Grandmont ; il eut pour successeur Philippe de Savoie, grand seigneur, diplomate et guerrier qui ne fut jamais qu'élu et laissa heureusement la direction de son diocèse à un coadjuteur. Ces prélats remuants et belliqueux ne sont pas rares alors, mais, comme le remarque judicieusement M. B., il fallait des hommes d'action, et ces cardinaux, ces évêques qui dirigeaient des sièges et livraient des batailles, qui n'assistaient guère aux offices, ont peut-être sauvé la Papauté.

Innocent IV s'établit définitivement au monastère de Saint-Just, position inexpugnable qui dominait la ville. Les Lyonnais, satisfaits de la quantité de riches étrangers que sa présence attirait, se montraient bien disposés pour lui ; il les remercia en contribuant à la construction de la cathédrale Saint-Jean et du pont du Rhône.

Se trouvant dans une sécurité relative, Innocent reprit vivement la lutte contre l'empereur. Saint Louis se tint sur la réserve. Vingt-cinq jours après son arrivée, le pape annonça la convocation d'un concile œcuménique pour le 24 juin suivant et cita Frédéric à y paraître en personne ou par représentants. Ce concile devait statuer sur la situation de la Terre-Sainte, les secours à envoyer à Constantinople, les mesures à prendre contre l'invasion des Tartares, enfin décider entre la Papauté et l'Empire.

Il fallait mettre le siège du concile à l'abri d'un coup de main : les Hospitaliers et les Templiers formèrent la garnison et Philippe de Savoie fit garder la ville jour et nuit. A la date fixée le concile se réunit. Certains pays, l'Italie et l'Allemagne notamment, envoyèrent peu de représentants. Le pape jugea peut-être prudent de laisser dans ces pays les évêques qui pouvaient mieux y servir sa cause, peut-être — et cette opinion semble plus admissible — l'empereur intimida-t-il le haut clergé de ces pays qui se trouvaient sous sa domination. Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître que le concile de Lyon fut un concile œcuménique. L'empereur se fit représenter. Les rois, les princes avaient été convoqués ; saint Louis et presque tous envoyèrent des ambassadeurs. Henri III d'Angleterre, Raymond de Toulouse et Baudoin II semblaient favorables à Frédéric.

Le 28 juin (1245), Innocent rappela dans un éloquent discours tous les griefs, toutes les tribulations de l'Église. Les séances furent bien remplies, et le 17 juillet, après avoir reçu les protestations de Taddée, les supplications de Baudouin, du comte de Toulouse et très probablement des envoyés de France et d'Angleterre, le pape déclara Frédéric déchu de tout honneur, de l'empire, de tous ses royaumes et prononça la dissolution de l'assemblée. Cependant saint Louis n'oubliait pas son vœu d'aller en Terre-Sainte, mais il aurait voulu laisser l'Europe en paix ; il entra donc en rapport avec le pape afin d'amener la paix ou au moins

une trêve avec l'empereur ; il s'occupa aussi de régler la succession provençale. L'héritière de Raymond Bérenger, Béatrice, finit par épouser Charles de France, grâce au pape qui refusa à son allié peu sûr, Raymond VII, la dispense nécessaire pour épouser la princesse, et grâce à l'armée que saint Louis envoya pour chasser du pays Jacques d'Aragon. C'est à l'entrevue de Cluny que cette importante question avait été résolue entre le pape et le roi de France. On sait que la magnifique abbaye fut assez vaste pour recevoir le pape, douze cardinaux (qui pour la première fois portaient le chapeau rouge), leur suite et saint Louis avec sa brillante et nombreuse escorte, sans que la vie conventuelle fût en rien troublée. Après quelques entretiens intimes et secrets, saint Louis et Blanche de Castille prirent congé d'Innocent IV, sans animosité comme voudrait le faire croire le trop partial Mathieu de Paris. Sans doute il avait été question de la croisade dont le roi avait déjà commencé les préparatifs et qui fut prêchée par le cardinal de Tusculum, Eudes de Châteauroux. Le pape aida de tout son pouvoir, bien qu'il fût en guerre avec l'empereur contre lequel il prêchait aussi une croisade. Tout cela est très clairement exposé par M. B. et avec une grande abondance de preuves. Frédéric agit vigoureusement, autant par la diplomatie que par les armes, et avec l'appui du comte de Savoie il voulut marcher sur Lyon.

Le pape organisa rapidement la résistance et, assuré du concours du roi de France qui parlait de mener toutes ses forces sur la Saône, il put, à juste titre, proclamer que la fille aînée de l'Église avait sauvé la Papauté.

Aussi bien Frédéric retenu en Italie ne put réaliser ses audacieux projets. Ce dévouement n'empêchait pas saint Louis de se plaindre des charges excessives imposées à la France et de divers abus. Innocent IV lui donna satisfaction ; il prit aussi la protection des Juifs alors que l'opinion publique était surexcitée par des meurtres imputés à plusieurs d'entre eux et surtout par l'affaire de Valréas.

Nous ne suivrons pas avec M. Berger le roi de France dans son expédition. On sait que Blanche de Castille exerça la régence d'une main ferme et ne négligea rien pour secourir les croisés. De son côté, Innocent fit tout ce qu'il put pour leur envoyer des renforts, quand arriva la terrible nouvelle de la défaite et de la captivité du roi. Frédéric II se contenta de bonnes paroles et de fournir quelques cadeaux, tout en continuant à tout mettre en œuvre pour brouiller saint Louis et le Saint-Siège. Sa mort subite (13 décembre 1250) changea la situation. Le pape ne songea plus qu'à rentrer en Italie ; avant son départ, il aida les princes français à pacifier la Provence et eut à Lyon une entrevue avec Guillaume de Hollande qu'il confirma comme roi des Romains après avoir de nouveau excommunié Conrad IV, fils de Frédéric II. Le 19 avril 1251 il quittait Lyon, et arrivait le 18 mai à Gênes après avoir passé par Marseille, Nice et Savone.

En France, après la mort de Blanche de Castille et en attendant le retour du roi, le royaume fut administré par Alphonse de Poitiers. A l'occasion de la régale, des privilèges ecclésiastiques, il y eut des diffi-

cultés, mais, à la requête de saint Louis, Innocent IV usa de tempéraments. Ce grand pape cherchait alors un allié sûr et puissant à qui donner la couronne de Sicile; les négociations avec Charles d'Anjou échouèrent, d'autres combinaisons ne semblaient pas devoir mieux aboutir, quand la mort surprit Innocent à Naples le 7 décembre 1254. Saint Louis était revenu de Terre-Sainte; sa présence fut un bonheur pour son peuple et en peu de temps il sut apaiser les querelles des nobles et des clercs et arrêter diverses complications intérieures.

Cette longue analyse montre combien l'ouvrage de M. B. renferme de faits importants. On ne le saurait trop louer de sa lumineuse exposition, de la sûreté de son érudition et de la justice qu'il rend au « grand pontife » Innocent IV qui « ne montra son inflexibilité que quand l'Église fut « menacée », et des éloges qu'il décerne à saint Louis, ce grand roi supérieur à tous ses contemporains qui domine de si haut le XIIIe siècle et qui sut donner à la monarchie française un incomparable éclat.

Félix AUBERT.

FLACH (Jacques). — **Les Origines de l'ancienne France,** Xe et XIe siècles. II. — **Les Origines communales. La féodalité et la chevalerie.** — Paris, Larose, 1893, in-8o, 584 p.

M. Flach vient de publier le second volume de son magistral ouvrage sur les origines de l'ancienne France. Ce volume comprend deux parties distinctes : la première consacrée aux origines communales ; la seconde à la féodalité et à la chevalerie. Tout d'abord il convient de rappeler la proposition inscrite en tête de l'avant-propos : la distinction entre le régime seigneurial et le régime féodal. On ne saurait assigner à chacun de ces régimes des limites chronologiques exactes. Car c'est le propre de toutes les institutions sociales, au moins dans les époques d'inconscience, de ne pas être substituées brusquement les unes aux autres, mais d'évoluer graduellement. Peu à peu le régime féodal s'est dégagé du régime seigneurial et a fini au XIIIe siècle, par le supplanter. La différence profonde qui sépare le régime des Xe et XIe siècles de celui du XIIIe siècle avait échappé à la plupart des historiens. L'étude de la transition entre le régime monarchique carolingien et le régime féodal avait été négligée : c'est l'honneur de M. Flach de l'avoir mise en lumière et de s'être efforcé d'analyser et d'isoler les éléments multiples qui, sortis de sources diverses, ont par leur fusion formé le régime seigneurial pour aboutir plus tard au régime féodal. « J'ai retracé, dit-il, dans le livre précédent la dissolution de la société en France au Xe et au XIe siècle. Je me propose de montrer dans celui-ci sa reconstitution sur des bases nouvelles. » La seigneurie ne peut apparaître comme un élément de dissolution que si l'on regarde en arrière; mais par rapport aux siècles suivants, elle coopère à la reconstitution de la société au même titre que les communes et la féodalité. Laissons donc là cette conception subtile pour nous en tenir à cette phrase de M. Flach :

« On ne saurait dire qu'une société se dissolve jamais. Elle ne disparaît pas, elle ne meurt pas, elle se transforme. » Voulant nous faire assister à la genèse de la commune rurale, M. Flach doit remonter jusqu'aux groupes primordiaux et revenir sur cette question si souvent traitée de la condition des villages de la Gaule aux époques celtique, romaine et franque. A en croire Fustel de Coulanges, c'est à peine s'il y avait quelques villages à l'époque franque. L'organisation domaniale de la *villa* gallo-romaine avait envahi les campagnes. Tous les groupements ruraux se présentaient sous cette forme. Le village est appelé *vicus*. Le mot *vicus* est-il absent des textes, le village est absent des institutions. Admettons que le village, c'est-à-dire une agglomération d'hommes libres, soit toujours appelé *vicus*. « Tandis que les chartes nomment et décrivent un millier de *villæ* je n'y rencontre que dix-sept fois le mot *vicus* », écrit Fustel de Coulanges. S'il vient aux historiens, le même auteur ne trouve qu'une cinquantaine de *vici* dans Grégoire de Tours. Sa théorie repose toute sur une statistique. C'est là un critérium insuffisant. Car les conclusions qu'on peut tirer des documents écrits relativement au nombre des *vici* sont nécessairement erronées, et cela par la nature même des actes de l'époque mérovingienne qui nous sont parvenus, donations ou ventes à des églises. Les villages n'ont pu être l'objet d'aliénations aussi nombreuses que de simples domaines. Ajoutons que le relevé de M. Fustel de Coulanges est incomplet. Il a négligé toute une série de documents, les monnaies des VIIe et VIIIe siècles, qui nous révèlent l'existence non pas de vingt-six, comme le dit M. Flach, mais de cent treize *vici* au moins. Tout en reconnaissant avec M. Flach qu'il y a eu à l'époque franque, en Gaule, plus de villages d'hommes libres que le pensait Fustel de Coulanges, nous n'entendons pas nier l'influence considérable que l'organisation de la *villa* romaine a eue sur le développement de l'économie rurale au moyen âge. Du reste, ce serait mal rendre la pensée de M. Flach, qui, en résumant l'exposé que Fustel de Coulanges a fait de l'organisation de la *villa* carolingienne, a montré l'importance qu'il a attachée à la théorie de l'illustre historien. De plus, bien qu'un grand nombre de *villæ* se soient désagrégées au Xe siècle, il en est qui se maintinrent dans leur primitive unité. « Le démembrement de la *villa* ne s'opéra ni partout de même, ni partout en même temps. Il s'espace, il s'échelonne sur de longues périodes. Il n'est ni absolu ni exclusif. S'il peut être considéré comme accompli dans l'ensemble au XIIe siècle, on rencontrera même alors, survivants des âges disparus, des domaines qui ont gardé leur unité plus ou moins parfaite. » M. Flach en cite deux exemples. En général l'unité de domaine a fait place à l'unité de village. Faiblesse du pouvoir central, invasions des Normands, guerres privées, usurpations des avoués : autant de causes qui ont contribué au démembrement de la *villa*. M. Flach constate — et ce n'est pas là un des points les moins intéressants de son livre — l'existence au XIe siècle de villages d'hommes libres, et il paraît vouloir les rattacher aux anciens *vici* de l'époque franque. Cette conclusion ne s'impose pas. Les textes qu'il cite parlent de *villæ* et non de *vici*. Il est vrai que *vicus*

et *villa* sont, d'après lui, devenus synonymes. Mais ne nous a-t-il pas dit aussi que la qualité de tenancier n'était pas incompatible avec la liberté ? D'où il suit que des hommes libres ont pu résider dans les *villæ*. Les villages — même les villages d'hommes libres — ne possédaient pas l'autonomie administrative ; mais à l'intérieur du village la vie collective était maintenue non seulement par la communauté des intérêts, mais effectivement par les *placita* auxquels les habitants devaient assister et où des échevins, leurs pairs, choisis par le seigneur, jugeaient leurs procès. En outre, des associations se formèrent entre tenanciers et alleutiers. Mais rien ne contribua tant à l'amélioration du sort des *villains*, à leur affranchissement des exactions seigneuriales et à la naissance des communautés rurales, que la création aux XIe et XIIe siècles d'un grand nombre de nouveaux villages, dont les chartes, particulièrement favorables à l'accroissement de la population et au développement du commerce, furent ensuite octroyées intégralement ou partiellement à des villages d'ancienne formation. De telle sorte que le repeuplement des campagnes entrepris par les seigneurs, de leur propre mouvement, en vue de leur intérêt personnel, modifia profondément l'ensemble des institutions politiques, administratives et judiciaires.

Les pages que M. Flach a consacrées aux villages créés dans les forêts et sur les terres désertes, aux villes neuves et aux sauvetés sont originales. M. Flach a recueilli, groupé et analysé des documents du plus haut intérêt. Il aperçoit dans les villes neuves deux groupes distincts, celles qui procèdent de l'immunité et celles qui se rattachent à l'asile. En dépit de ses efforts pour établir cette distinction, j'avoue n'avoir pas saisi complètement sa théorie. Les sauvetés ont particulièrement attiré l'attention de l'auteur. Pour en dégager nettement le caractère propre, il a minutieusement analysé les relations qui nous restent de la fondation du monastère de la Grande-Sauve, du bourg (Sauve-Majeure) et des villages qui en sont issus. A ce propos je lui signalerai l'erreur bibliographique que contient la note 1 de la page 176. Les cartulaires de la Grande-Sauve n'ont pas été détruits, comme il l'affirme, dans l'incendie de la Bibliothèque de Bordeaux. Cette Bibliothèque n'a pas été brûlée ; ce sont les archives municipales qui ont subi ce malheureux sort. Les cartulaires de la Sauve sont encore à la Bibliothèque de Bordeaux ; M. Jacques Boucherie en prépare même la publication. Je ne sais s'il reste à ajouter à ce que M. Flach a dit des communautés rurales ; toujours est-il qu'il a apporté sur ce point nombre d'observations neuves. Je n'en dirai pas autant des chapitres consacrés à la commune urbaine. C'est là, il est vrai, une terre qu'ont explorée en tous sens, depuis un demi-siècle, les plus savants historiens. On attendait davantage toutefois d'un auteur qui se montre si sévère pour ses devanciers. Il n'est plus personne qui prétende rattacher les communes du moyen âge aux municipes romains : on l'a bien vu à la façon dont les critiques ont exécuté le livre où M. Kuntze a repris cette théorie surannée. Si la commune ne plonge pas ses racines jusque dans le monde romain, elle n'est cependant pas le fruit d'une

génération spontanée ; elle a des germes dans les institutions de l'époque franque : c'est affaire aux historiens de les y retrouver. M. Flach pense qu'ils ne s'y sont pas assez appliqués. Lui y a fait sans doute de plus grands efforts, mais sans plus de succès. Car, que les communautés urbaines aient été préparées par le rapprochement de la classe des bourgeois et de celle des chevaliers, la formation d'une aristocratie bourgeoise, les confréries religieuses, les corporations d'artisans, etc., nous le savions déjà par les travaux de M. Giry et de son école.

Si au regard de la formation du lien communal M. Flach n'a rien à nous apprendre, il n'en est pas de même de ce qui touche l'état des villes pendant la période immédiatement antérieure à la renaissance de l'esprit municipal. Tout nouveau dans son ensemble est le tableau qu'il a tracé de l'aspect des villes, au fractionnement matériel desquelles correspondait un fractionnement plus grand encore de l'autorité publique. Par une analyse minutieuse, M. Flach a su en isoler les divers éléments. D'abord il rappelle la distinction qu'il y a lieu de faire entre la justice publique et la justice censuelle. Puis il définit l'origine et la nature des juridictions exercées par le roi, les comtes et les évêques, les immunistes et alleutiers, les avoués et vidames, les vicomtes et les châtelains, les viguiers et les prévôts. Je signalerai particulièrement le passage relatif à l'évêque. Généralement on n'a pas compris comment le *comitatus* avait passé intégralement ou partiellement des mains du comte à celles de l'évêque. En France rarement la juridiction temporelle des évêques procéda d'une concession directe du *comitatus* faite par le souverain. L'origine de l'attribution des droits régaliens à l'évêque se trouve dans le fait qu'à l'époque carolingienne l'évêque concourait avec le comte à l'administration publique. A mesure que l'autorité royale s'affaiblit, le comte refoula l'évêque et réduisit l'exercice de son autorité soit à un certain nombre d'affaires déterminées, soit à un quartier de la ville. En d'autres lieux le partage de l'autorité se maintint égal entre eux. Enfin exceptionnellement l'évêque l'emporta sur le comte, se substitua à lui ; cela dans les régions où le pouvoir royal demeura plus fort, les rois favorisant l'extension de l'autorité épiscopale moins menaçante pour eux que la puissance militaire des comtes.

Venons à la seconde partie du livre de M. Flach, si originale, et où l'auteur a su dégager le principe fondamental de la féodalité. La plupart des historiens ont considéré la terre comme formant la base de la société féodale. Vraie pour le XIIIe siècle, pour l'époque du plein épanouissement de la féodalité, cette opinion est inexacte quand il s'agit des Xe et XIe siècles. La propriété foncière et le contrat ayant la terre pour objet ont tenu une grande place dans le fonctionnement des institutions des Xe et XIe siècles ; leur rôle dans la formation du système féodal n'a été toutefois ni prépondérant ni exclusif. D'après M. Flach, à la base de la société féodale se trouve le clan, en d'autres termes, le lien personnel et non le lien réel. Ce dernier n'a pris que lentement le dessus à mesure que l'inféodation se multiplia et se compliqua. Peut-être sur certains points M. Flach a t-il exagéré sa théorie ; il n'a vu qu'un des facteurs de la féodalité, mais à

coup sûr le facteur primordial, essentiel; les autres ne sont que secondaires. Pour exposer complètement les origines de la féodalité, il conviendrait de grouper ces éléments divers autour de l'élément primitif, le lien personnel, et de montrer comment et dans quelle mesure ils l'ont modifié.

Il n'en reste pas moins que M. Flach a envisagé à un point de vue nouveau une question capitale. Ses adversaires ne manqueront pas de lui reprocher d'avoir appuyé sa théorie presque exclusivement sur des textes poétiques. Je crois qu'une étude attentive des chartes ne contredirait pas ses conclusions. On verrait qu'à la fin du XIe siècle les terres n'étaient pas encore classées et hiérarchisées ; que le bénéfice était encore viager et conditionnel, qu'une même terre était donnée tour à tour à charge de service militaire et de redevance pécuniaire.

Je n'ai retenu du livre de M. Flach que les grandes lignes; mais il demande à être étudié dans ses détails. Malgré des défauts évidents, un plan aux contours mal arrêtés, un manque de cohésion entre les divers chapitres d'une même partie, parfois un peu de vague dans la pensée et dans l'expression, il contribuera au progrès de l'histoire du droit public; car on y trouve des qualités de premier ordre. Il vaut par les textes intéressants accumulés dans les notes, par l'analyse même de ces textes, par le nombre d'idées réunies, de problèmes posés et souvent résolus d'une façon nouvelle, enfin, par la largeur des vues et une certaine verve de style qui entraîne le lecteur.

Maurice Prou.

Études de philologie néo-grecque. Recherches sur le développement historique du grec. — Publiées par Jean Psichari, directeur adjoint à l'École pratique des Hautes-Études (92e fasc. de la Bibliothèque des Hautes-Études). — Paris, Bouillon, 1892, in-8o, CCXI-377 p.

Ce volume, destiné à servir d'introduction aux études néo-grecques, se distingue de ceux qui ont été publiés jusqu'à ce jour, et notamment dans ces dernières années, par la façon dont ces études y sont conçues. Ce n'est plus la linguistique seule, mais la philologie tout entière qui constitue le champ d'investigations. Dans une préface magistrale, M. J. Psichari trace les limites de ce vaste domaine et en indique les divers modes d'exploration. A proprement parler, l'histoire du néo-grec remonte aux origines mêmes du grec; nous pouvons la suivre en quelque sorte pas à pas, pendant plus de trois mille ans, grâce à une série non interrompue de monuments de tout genre. Les dialectes anciens, distincts les uns des autres tant que les relations de ville à ville, de pays à pays, sont peu fréquentes, convergent vers l'unité, du jour où Athènes exerce sa suprématie sur le reste de la Grèce. Il en résulte une langue commune qui, plus tard, par suite d'une marche inverse des phénomènes historiques, se ramifie en cette infinité de dialectes qui couvrent le sol

de la Grèce moderne. Eux-mêmes tendent d'ailleurs à disparaître sous le niveau régulateur d'une nouvelle langue commune. Leur étude s'impose donc au premier chef, et M. J. P. nous donne sur le mode d'investigation dialectale (pp. XXX-XL) des remarques aussi fines que pénétrantes. Ce n'est là, du reste, qu'une faible partie de cette philologie pour laquelle l'auteur propose avec raison le nom compréhensif de « philologie hellénique. » L'histoire extérieure du grec est intimement liée à son histoire intérieure, et, dans cette nouvelle branche, il y a lieu de faire une large part aux relations de la Grèce avec Rome. L'influence de l'élément latin sur l'élément grec a été considérable, au triple point de vue de la langue, des institutions et des idées. Rome s'implante en quelque sorte à Byzance, ou plutôt c'est Byzance elle-même qui, par une prodigieuse vitalité, s'assimile la vieille Rome. Cet événement, par ses causes et ses effets, traverse l'histoire grecque tout entière et l'éclaire d'un jour nouveau. Le domaine de la philologie hellénique s'étend plus loin encore. Les échanges littéraires ont été nombreux entre la Grèce et l'Occident. On touche ainsi à toute l'histoire romaine par l'Italie, l'Espagne, la France et la Roumanie. On touche aux Slaves d'un autre côté, aussi bien par les échanges romanesques que par les traditions orales. Enfin les emprunts lexicologiques jettent une lumière vive et souvent inattendue sur les relations de la Grèce avec ces peuples et avec une foule d'autres, Sémites, Persans, Arabes et Turcs [1], En traçant ainsi les grandes lignes de la philologie néo-hellénique, l'auteur en a aussi indiqué les divisions, souvent même les subdivisions. Les vues sont larges, les détails fins et précis, la forme attrayante. On ne relève dans toute cette préface qu'un seul renvoi, et c'est aux *Noces corinthiennes* d'Anatole France.

Les différents travaux qui composent le volume sont en quelque sorte l'illustration de la préface. Ils ont été exécutés sous la direction de M. J. P. par les membres de la Conférence de langue néo-grecque à l'École des Hautes-Études.

I. *Essai historique sur l'infinitif grec* par D. Hesseling (pp. 1-44). — L'auteur s'est spécialement attaché à suivre les destinées de l'infinitif dans le grec non classique et le grec médiéval. C'est en effet à cette époque de la langue que se place le point saillant de l'histoire de l'infinitif, qui, plein de vie en grec classique, n'a laissé que quelques vestiges dans le grec moderne. Polybe et ses contemporains font de ce mode un large usage ; la langue du Nouveau-Testament témoigne au contraire d'une rareté d'infinitifs relativement considérable. Il n'y a pas cette diminution régulière de fréquence qu'on constate d'ordinaire dans la disparition des formes grammaticales. M. H. donne de ce fait une explication aussi originale qu'ingénieuse. La construction très fréquente de l'infinitif avec

1. Les quelques fiches que M. J. P. extrait d'un Lexique des mots grecs en turc osmanli (à paraître) mériteraient une mention spéciale. Nombre de phénomènes obscurs, dans le domaine du grec, trouvent leur explication dans la migration des mots.

l'article élargit l'acception de ce mode, qui se confond dès lors avec une autre catégorie grammaticale et perd du même coup sa raison d'être. L'infinitif meurt en quelque sorte de pléthore. La démonstration de M. H. s'appuie sur une base solide et ne manque pas de précision.

II. *Études sur les subsistances dialectales en néo-grec. I. — Les inscriptions de Paros*, par H. Pernot (pp. 44-82). — La filiation continue des phénomènes une fois établie dans l'histoire du grec, il reste à se poser cette nouvelle question : le néo-grec descend-il de la κοινή ou a-t-il ses racines dans les dialectes paléo-grecs ? Le problème était résolu dans ses grandes lignes en faveur de la κοινή. Mais nombre de phénomènes restaient encore, qu'on rattachait directement aux dialectes anciens. M. P. s'efforce d'établir par des considérations historiques et linguistiques que ces dialectismes doivent rentrer dans la règle générale. Le patois tzakonien notamment, qu'on a considéré jusqu'ici comme le descendant direct du dialecte laconien, ne serait, selon l'auteur, qu'un développement postérieur de la κοινή. Cette partie surtout du travail mérite d'être mentionnée. Mais la démonstration entreprise, quoique convaincante sur bien des points, ne saurait être considérée comme définitive. Elle devra être reprise ultérieurement, lorsqu'on aura sur les dialectes néo-grecs des données phonétiques et morphologiques plus précises. Dans un deuxième chapitre l'auteur fait l'histoire du dialecte ionien de Paros, dont il constate par les inscriptions en prose l'extinction graduelle. Enfin les inscriptions métriques lui fournissent dans le même sens un autre genre de preuves, peut-être plus discutable que le précédent. L'usage qu'on y fait pêle-mêle des formes dialectales prouverait que ces formes sont seulement considérées comme poétiques ou littéraires, et n'ont plus rien de vivant.

III. *Influence du latin sur le grec*, par L. Lafoscade (pp. 85-158). — Aucune langue n'existant en dehors des sujets qui la parlent, l'histoire des langues est intimement mêlée à celle des peuples. Voilà pourquoi M. L. en s'occupant de l'influence du latin sur le grec a été amené à nous donner en raccourci l'historique de la conquête romaine en Grèce. Les contacts entre les deux peuples ont été si intimes, la force de pénétration déployée par le latin a été si grande, le terrain si bien préparé, qu'on s'attend à chaque instant à le voir triompher du grec. Il n'en est rien pourtant. Fait unique dans l'histoire du latin, c'est lui qui cède devant la langue du vaincu, et l'on assiste à partir de Justinien à son oubli progressif. C'est que, si grande qu'ait été la force d'attaque, elle était moins grande encore que la force de résistance constituée par tout un passé littéraire, par la fierté souple des Grecs, par leur infiltration dans tout l'Empire, et par un agent des plus puissants, le christianisme. Ce travail se recommande par la netteté des vues et la clarté de l'exposition.

IV. *Lexique des mots latins dans Théophile et les Novelles de Justinien*, par J.-G. Triantaphyllidès (pp. 255-277). — Ce lexique est

précédé d'un travail de M. Jean Psichari, intitulé *Mots latins dans Théophile et les Novelles* (pp. 159-254). Un des véhicules les plus importants des mots latins qui ont passé en grec a été le véhicule juridique, et, à ce point de vue, des textes comme la *Paraphrase de Théophile* et les *Novelles de Justinien* acquièrent une importance considérable. Mais ici se pose la question délicate de savoir quels termes, parmi ceux qui se présentent à nous, avaient pénétré dans la langue courante, et quels termes au contraire n'étaient entrés que dans l'usage littéraire. Cette question a été habilement traitée par M. J. P., en même temps que deux autres qui s'y rattachent étroitement, la transcription des mots latins dans les textes juridiques et l'orthographe grecque des mots latins.

V. *La Théséide de Boccace et la Théséide grecque* par John Schmitt (pp. 279-345). — *La Théséide de Boccace* a été le sujet de nombreuses discussions. Des savants comme Ebert et Körting ont voulu voir en elle l'imitation d'un roman grec perdu qui remonterait aux premiers siècles de notre ère. M. S. avec Crescini, Sandras et Landan rejette cette hypothèse et apporte de nouveaux arguments à l'appui de son assertion. On possède d'ailleurs une Théséide grecque, imitation évidente de celle de Boccace. Les manuscrits comme les éditions en sont rares. Cette Théséide est intéressante en ce sens qu'elle contient six octaves absentes du texte italien, mais qui pourtant ne sont pas l'œuvre du traducteur. Au point de vue littéraire, elle tient le milieu entre la Chronique de Morée et les poèmes crétois de l'Érophile et de l'Érotocritos. M. S. donne en appendice les pricipaux passages de la Théséide grecque et les six octaves qui manquent à l'ouvrage italien.

VI. Ξυπνῶ. *Étude de lexicologie historique*, par M. Pernot (pp. 357-366). — L'auteur nous donne en quelques pages substantielles les destinées du verbe ὑπνόω. Cette forme, fréquente chez Homère, Hérodote, etc., est remplacée chez les Attiques par ὑπνώττω, mais reparaît sous sa forme primitive dans la langue commune. Elle est évincée en grec moderne par κοιμοῦμαι. Mais elle laisse sa trace dans le composé ἐξυπνῶ (= je me réveille), créé sur ἐξυπνίζω, ἐξυπνίζομαι, formes qui apparaissent vers le IIe siècle A. D. Par un jeu varié d'actions réciproques, ces deux derniers verbes disparaissent, évincés jusque dans leur signification par (ἐ)ξυπνῶ, seule forme vivante de nos jours. Une double conclusion se dégage de ce court travail. Ὑπνῶ a été classé à tort parmi les formes poétiques, c'est seulement une forme extra-attique. Le fait ressort de ses destinées ultérieures, ce qui montre qu'on ne s'occupera avec fruit et même avec sûreté du lexique paléo-grec que si l'on tient compte en même temps du lexique néo-grec.

M. J. P. dans un post-scriptum au Mémoire précédent (pp. 367-374), développe avec succès la même idée, en prenant comme exemple, non plus un terme extra-attique, mais une forme qui a appartenu à l'attique lui-même, la forme ἔνι. Or, grâce à Homère d'une part, grâce surtout au

grec moderne d'autre part, où ἔνι a fructifié et a donné εἶναι, nous pouvons affirmer que cette forme est, chez Sophocle, une forme *vulgaire*, ἔνεστι étant peut-être déjà un terme littéraire.

M. Karl Krumbacher, l'éminent byzantiniste, a aussi collaboré au volume avec un article suggestif intitulé : *Woher stammt das Wort Ziffer* [chiffre]? (pp. 346-356). Un index bibliographique très complet (pp. CXXI-CCIII) facilite la lecture de l'ouvrage et constitue un excellent répertoire. En somme, les études néo-grecques font, grâce à cette publication, un pas marqué en avant. H. P.

LEX (Léonce). — **Eudes, comte de Blois, de Tours, de Chartres, de Troyes et de Meaux** (995-1037) **et Thibaud son frère** (995-1004). — Troyes, impr. Dufour-Bouquot, 1892, in-8°, 200 p. (Extrait des *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. LV).

Eudes II, comte de Blois, a déjà eu plusieurs historiens, parmi lesquels deux seulement méritent d'être cités : M. d'Arbois de Jubainville et M. J. Landsberger. Le rôle important joué par Eudes, qui tint en échec l'autorité du roi de France et la puissance de l'empereur, justifie assez l'attention que lui ont accordée les modernes. Toutefois M. Lex a pensé que tout n'était pas dit sur ce personnage. Non seulement il a retrouvé un assez grand nombre de chartes qui lui ont permis de donner plus de précision à la chronologie des faits du comte Eudes, mais les interprétations même données aux textes des chroniqueurs ne s'imposaient pas toujours; quelques-unes pouvaient être discutées, d'autres rectifiées. D'autant plus que les travaux des érudits français et allemands relatifs à l'époque où vivait Eudes, récemment parus, ont jeté une lumière nouvelle sur l'ensemble des événements auxquels le comte de Blois a été mêlé. Voici en résumé la biographie d'Eudes telle que l'important Mémoire de M. Lex permet de la retracer. Eudes, fils de Eudes Ier et de Berthe, fille de Conrad le Pacifique, naquit vers 983. Une charte de cette année le mentionne comme étant encore « in cunabulo ». Son père mourut en 995. Sa veuve se remaria dès 996 avec le roi Robert, mettant ainsi sous une haute protection les biens de ses deux fils, Thibaud et Eudes. Thibaud étant mort avant avril 1005, Eudes se trouva seul possesseur de l'héritage considérable d'Eudes Ier. C'est vers cette époque qu'il épousa Mathilde, sœur de Richard, duc de Normandie; mais dès l'an 1005 il était remarié à Hermengarde, fille de Robert, comte d'Auvergne. La succession de sa première femme fut l'occasion de démêlés avec le duc de Normandie. Mathilde avait reçu en dot la moitié de la ville et comté de Dreux. Après sa mort, Eudes refusa de restituer ce territoire à Richard qui le réclamait. De là une guerre entre ces deux barons, qui eut pour théâtre les rives de l'Avre. Richard construisit le *castrum Tegulense* que M. Lex identifie avec Tillières-sur-

Avre. Eudes trouva des alliés : Hugues, comte du Mans, et Galeran, comte de Meulan; il n'en fut pas moins mis en déroute. Un arbitrage du roi termina cette guerre : Richard garda Tillières et Eudes reçut Dreux. Bientôt après, la rivalité ancienne des maisons de Blois et d'Anjou, alimentée par des prétentions réciproques sur la ville de Tours, se raviva. L'occasion de cette guerre fut la construction en 1005 par Foulques, comte d'Anjou, sur les terres de Gédouin de Saumur et de l'archevêque de Tours, du château de Montrichard. Les hostilités interrompues en 1010 ou 1011 par le pèlerinage de Foulques à Jérusalem, reprirent à son retour, et plus vives encore, lorsqu'en 1015 Foulques défia son rival en bâtissant devant Tours le château de Montboyau. Une bataille fut livrée près de Pontlevoy, le 6 juillet 1016, où Eudes fut vaincu. Déjà à cette époque les bonnes relations entre le comte de Blois et son suzerain, le roi de France, Robert, étaient altérées, le premier ayant soutenu le comte de Sens, Renard, contre l'archevêque Liétri que défendait le roi. Cependant Eudes assista à la cour tenue par Robert à Compiègne le 9 juin 1017 et où eut lieu l'association de Hugues au trône de France. Mais un nouveau désaccord éclata après 1019, à la mort d'Étienne, comte de Troyes, entre Robert et son ambitieux vassal. Tous deux prétendaient à l'héritage du comte de Troyes. Le roi finit par donner l'investiture à Eudes; il le regretta presque aussitôt. Le comte de Blois était à peine maître de la Champagne que déjà il menaçait la Lorraine. L'empereur intervint en faveur de ses vassaux, Thierry, duc de Lorraine, et Ferry, comte de Toul. Dans une assemblée tenue à Verdun le 8 septembre 1023 et où se rencontrèrent le roi et l'empereur, Eudes fut condamné à rendre à Thierry les territoires qu'il s'était appropriés. Entre temps, en 1021, le nouveau comte de Champagne avait mis la main sur le comté de Reims; il y fit même acte d'autorité en frappant une monnaie qui nous est parvenue; sur les remontrances de Fulbert de Chartres, il restitua ce comté à l'archevêque de Reims, Ebles de Roucy. A la mort de l'empereur Henri II, les Lombards offrirent le trône à Eudes, qui, à la prière du roi Robert, le refusa. Aussi bien il était de nouveau embarrassé par sa lutte contre Foulques d'Anjou. Cette campagne fut malheureuse pour lui. Il échoua devant Montboyau et devant Saumur. Le refus que Foulques fit en 1027 de reconnaître pour roi Henri, que son père avait fait couronner à Reims, fut l'occasion d'un rapprochement entre le comte de Blois et le roi Robert. Après la mort de ce dernier, la reine Constance entraîna Eudes dans son parti en lui donnant la moitié de la ville de Sens; mais celui-ci, après trois défaites, se laissa prendre le château de Gournay-sur-Marne. Son ardeur à la lutte était entretenue par son ambition jamais satisfaite et à laquelle la mort seule devait mettre un terme. Rodolphe III, roi de Bourgogne, meurt sans enfants le 6 septembre 1032. Eudes, qui était son neveu, dispute son héritage à sa nièce Gisèle, femme de Conrad le Salique. Il s'empare de Vienne, Neuchâtel, Morat. Il s'apprêtait à se faire couronner; mais Conrad l'avait devancé. Le voici jeté dans une guerre contre l'empereur. En octobre 1033 il assiège Toul, pendant que

son rival envahit la Champagne. La guerre fut longue et se termina à l'avantage de Conrad. Mais Eudes reprit ses projets contre la Lorraine. En 1036 nous le trouvons devant Commercy; en novembre 1037 il occupe Bar-le-Duc. C'est alors que l'empereur lança contre lui Gozelon, duc des Deux-Lorraines. Le 15 novembre 1037 les deux armées se rencontrèrent dans les plaines de Honol, au nord de Bar et à l'est de Verdun. Le comte trouva la mort sur le champ de bataille.

Nous voilà bien renseignés sur les faits d'armes du comte Eudes. Malheureusement quels étaient les mobiles de cette activité ? Nous sommes sur ce point condamnés à l'ignorance. De tous les renseignements accumulés par M. Lex, la personnalité du comte Eudes ne se dégage pas; la faute en est à la sécheresse des chroniques, et non à l'historien. Tous ces personnages des xe et xie siècles, si hardis, si entreprenants, toujours en guerre, toujours avides d'augmenter leurs domaines, nous apparaissent comme des fantômes qui se meuvent dans l'ombre, car si nous ne pénétrons ni leur âme, ni leur intelligence, nous ne connaissons guère mieux le théâtre de leurs actions, le milieu dans lequel ils vivaient. Les chroniqueurs ne nous ont rien dit de leur personne morale : est-ce négligence, ou ne serait-ce pas plutôt que la matière manquait à l'écrivain ? Quoi qu'il en soit, il en résulte dans la biographie de tout guerrier de cette époque une monotonie telle qu'aucun talent littéraire ne saurait l'éviter. Les études du genre de celle que M. Lex a consacrée à Eudes, valent surtout par la méthode qui préside à leur composition. Le lecteur n'est retenu que par l'habileté avec laquelle les questions de chronologie et autres analogues sont posées, la discussion conduite, les problèmes résolus.

Certes, M. Lex connaît toutes les ressources de la critique moderne. Mais j'aurais désiré qu'il interrompît son récit par les discussions de dates et de textes qu'il a rejetées en notes, soit au bas des pages, soit à la fin de la biographie : son livre y eût gagné en agrément. Il me paraît aussi que les citations de textes sont insuffisantes; outre que les passages des chroniques discutées n'étaient ni si longs ni si nombreux qu'on ne pût les transcrire dans leur intégrité, il est certain que des références comme celles-ci : D. Bouquet, xi, 196 D; D. Bouquet, xi, 160 B, etc., ne sauraient donner quelque autorité aux assertions de M. Lex ni fournir le moyen de les contrôler rapidement. Il lui eût été bien facile d'indiquer le titre de la chronique publiée par dom Bouquet : d'un seul mot nous aurions su la valeur du texte sur lequel M. Lex fonde son opinion. Deux appendices sont consacrés l'un à la diplomatique, l'autre à la numismatique. Viennent ensuite le catalogue des actes d'Eudes II (où sont aussi indiqués les actes auxquels il a souscrit) et les pièces justificatives. Ces dernières consistent en vingt-quatre chartes très importantes, parmi lesquelles je signalerai particulièrement aux historiens des institutions le no iv, qui témoigne du passage des hommes d'une église sur les terres d'une autre église. Les moines de Marmoutier rapportent qu'un grand nombre de *villani* de la terre de Saint-Martin de Tours se rendaient sur

la terre de Mesland, appartenant à Marmoutier, « ut ibi hospitarentur. » Les *ministeriales* du comte de Blois prétendaient exiger d'eux la *commendisia*. Les moines en appelèrent au comte, qui déclara que tous ceux qui viendraient s'établir sur la terre de Marmoutier pourraient y vivre en tranquillité et libres de toute exaction, comme les autres vilains « naturales » du monastère. Le n° v fournit un exemple de l'enchevêtrement des droits de propriété en même temps qu'il montre le caractère essentiellement temporaire et conditionnel des bénéfices militaires. Un certain Gelduin, chevalier des comtes Thibaud et Eudes, tenait de ses seigneurs à charge de service, « ex rebus sibi conlatis nostri servitii debito », des prés sis à la Tour-Maillé, appartenant à l'abbaye de Saint-Venant et qui cependant étaient du domaine des comtes « nostri proprii juris. » Le chevalier, avec l'autorisation de Thibaud et Eudes, les cède à Marmoutier, moyennant le payement par l'abbaye auxdits comtes, d'un cens annuel de deux sols. En tête du n° vii qui est une donation, le droit romain est indiqué : « Apud Romanos legumlatores decretum est quod..» Le n° x est la cession de la *vicaria* de Chinon à l'abbaye de Bourgueil ; la *vicaria* consistait dans la connaissance des cas de vol, de rapt, d'homicide, d'incendie, et dans la perception des amendes auxquelles ces crimes donnaient lieu ; Hubert de Saumur reçoit des moines en retour de l'abandon de sa viguerie *solidos mille;* il n'est pas dit, comme l'indique M. Lex dans son analyse, qu'il s'agisse de sous d'or ; le sou n'est plutôt ici qu'une monnaie de compte ; les sous d'or, sous forme de besants, étaient trop rares en France aux xe et xie siècles pour qu'on pût en exiger un nombre aussi considérable ; les payements en or se faisaient au poids ; la même charte nous dit que la femme d'Hubert reçut une once d'or. Tous les parents du vendeur, son seigneur et les parents de celui-ci reçoivent aussi des dons en argent et en nature ; ainsi la mère d'Eudes, Berthe, eut pour sa part une once d'or « et sepias mille. » M. Lex traduit *sepias* par *sèches ;* les redevances en *sepiæ* se présentent souvent dans les chartes de Touraine ; d'après le Glossaire de Du Cange, ce sont des *oignons*. Nous trouvons une autre définition de la *vicaria* dans la charte n° xiii qui a un intérêt tout particulier pour la juridiction des colliberts et des hommes libres vivant sur les terres de Marmoutier. Le n° xiii renferme de précieux renseignements sur le cens, la *vicaria*, le duel judiciaire, les usages forestiers, etc. Des tables des noms de lieux, des noms de personnes et des auteurs cités facilitent les recherches dans l'étude si utile, et si savamment composée, de M. Lex.

M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Ministère de l'Instruction publique a publié deux nouveaux volumes du *Catalogue général des Manuscrits des Bibliothèques publiques de France*. L'un (*Départements*, t. xx. — Paris, Plon, 1893, 699 p.) comprend les catalogues des bibliothèques des villes suivantes : Angoulême, Arles, Avesnes, Béziers, Briançon, Cannes, Castelnaudary, Castres, Château-Gontier, Guingamp, Lavaur, Le Mans, Mantes, Montargis, Nogent-le-Rotrou, Saint-Calais, Saint-Malo, Saumur, Seilhac, Vannes, Villefranche (Rhône). L'autre volume (Paris, 1892, II-532 p.) est intitulé *Catalogue des Manuscrits conservés aux Archives nationales*.

Le prieuré de Souvigny, le plus important du Bourbonnais au moyen âge, avait droit de monnayage, droit qu'il partagea vers 1213 avec les sires de Bourbon. Après M. de Barthélemy (*Tablettes historiques de l'Auvergne, 1845*) et M. de Soultrait (*Numismatique bourbonnaise*), M. le Dr Vannaire, dans son *Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny* (Moulins, 1891, in-8°), étudie les monnaies d'abord des prieurs seuls, puis celles d'association. Les conclusions de M. le Dr V. offrent d'autant plus de certitude qu'elles se basent sur le témoignage irréfutable de plusieurs centaines de pièces, ramenées à neuf types principaux, reproduits par la photogravure. La planche est remarquable par sa netteté. M. le Dr V. termine par deux documents monétaires, empruntés au *Thesaurus Silviniacensis* (Archives de l'Allier) ; nous relevons la faute si commune de *Parisiis* au lieu de *Parisius*. En somme, c'est une œuvre sérieuse, qui fait le plus grand honneur et à l'auteur et à l'érudition du Bourbonnais. CH.

Mélanges G. B. de Rossi. — A l'occasion du soixante-dixième anniversaire du commandeur J.-B. de Rossi, les archéologues de toute l'Europe se sont unis pour lui dédier une série de monographies se rattachant à la science dont l'illustre professeur est le maître incontesté. On en trouvera la liste dans l'*Album G.-B. de Rossi* (Rome, Cuggiani, 1892, in-4°, 183 p.). Signalons spécialement les *Mélanges G.-B. de Rossi* (Paris, Thorin, 1892, in-8°, VIII-392 p.), publiés par l'École française de Rome. Ce volume contient entre autres les Mémoires suivants relatifs à nos études : IV. Delaville Le Roux, *Liste des Grands Prieurs de Rome de l'ordre de l'Hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem*. — V. P. de Nolhac, *Les manuscrits de l'Histoire Auguste chez Pétrarque*. — VI. Digard, *Le domaine des Gaetani au tombeau de Cecilia Metella*. — VII. Dorez, *La Bibliothèque de Giovanni Marcanova (...-1467)*. — VIII. Duchesne, *Saint Barnabé*. — IX. Durrieu, *Une vue intérieure de l'ancien Saint-Pierre de Rome au milieu du XVe siecle, peinte par Jean Foucquet (planche hors texte)*. — X. Fabre, *Recherches sur le denier de saint Pierre en Angleterre au moyen âge*. — XI. Geffroy, *Une vue inédite de Rome en 1459 (planche hors texte)*. — XIII. Guiraud, *Le commerce des reliques au commencement du IXe siècle*. — XVII. Martin, *Un manuscrit de l'Abrégé de Chronologie de Nicéphore. — Les stiques des Acta Thomæ*. — XXI. Pératé, *La résurrection de Lazare dans l'art chrétien primitif*. —XXII. Prou, *Le monogramme du Christ et la croix sur les monnaies mérovingiennes (planche gravée hors texte.)*

L'École pratique des Hautes-Études, à Paris (section des sciences historiques et philologiques) a publié pour l'année 1893 un *Annuaire* (Paris, Imprimerie Nationale, 1893, in-8°, 144 p.), comprenant un calendrier-obituaire, les documents officiels relatifs à l'École des Hautes-Études, le rapport sur les conférences de l'année 1891-1892, les rapports des missionnaires, la liste des publications de l'École, la liste des élèves, le programme des conférences pour l'année 1892-93, etc. Mais ce qui donne à ce volume un intérêt scientifique tout particulier c'est qu'il renferme un Mémoire de M. Gaston Paris, sur *l'altération romane du C latin* dont nous croyons utile de transcrire les conclusions : « 1° La prononciation du *c* en latin ne différait pas de la prononciation normale de cette consonne, c'est-à-dire que le *c* devant *e*, *i* était l'explosive prépalatale sourde simple. 2° On ne trouve nulle part, avant le VIe siècle, aucun indice d'un commencement d'altération dans la prononciation du *c* latin. 3° L'hypothèse d'après laquelle cette altération aurait commencé entre la conquête de la Sardaigne (238 av. J.-C.) et celle de l'Espagne (197 av. J.-C.) est à rejeter, comme s'appuyant sur une erreur de fait : en effet, la conservation du *c* intact à Veglia jusqu'à nos jours, en albanais pendant longtemps et en romain assez tard, prouve que les pays orientaux, romanisés bien après la conquête de l'Espagne, avaient encore reçu le *c* avec la prononciation antique. 4° L'altération du *c* qui a abouti à *ts* ou *tš* (et de là à des phénomènes encore plus éloignés du point de départ) en Espagne, en Gaule, en Rhétie et en Italie a dû se produire indépendamment dans ces différents pays ; l'observation de ce qui s'est passé dans plusieurs parlers français pour le nouveau *c* provenant de *q* nous montre des faits absolument parallèles ; cette altération, d'ailleurs parfaitement conforme aux données de la physiologie, se retrouve indépendamment dans un grand nombre de langues. »

Rassegna bibliografica. — L'Italie est aussi riche en périodiques consacrés à l'histoire littéraire nationale que la France est pauvre en publications de ce genre. Aux grandes revues, de fondation plus ou moins ancienne, que connaissent bien les lecteurs du *Moyen Age*, vient s'ajouter aujourd'hui un bulletin de proportions moindres, mais de périodicité plus fréquente : c'est la *Rassegna bibliografica della Letteratura italiana*, dirigée par M. Alessandro d'Ancona; il paraîtra un numéro tous les mois; le premier porte la date du 31 janvier 1893. On trouvera dans cette revue des comptes rendus critiques (les signataires des articles du premier numéro sont MM. d'Ancona, P. Rajna, Barbi, E. Monaci, F. Flamini), des annonces bibliographiques, une chronique, des notices nécrologiques; nous ne voyons pas que la rédaction annonce des dépouillements de périodiques analogues à ceux que donne le *Moyen Age*. — Le prix d'abonnement est de 6 fr. pour l'Italie; 7 fr. pour l'étranger; le prix du numéro est de 0 fr. 60 cent. L'éditeur est F. Mariotti, à Pise.

Le *Moyen Age* signalera à ses lecteurs les articles de la *Rassegna bibliografica* qui paraîtront de nature à les intéresser.

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 16001

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

AVRIL 1893

L'ÉCOLE BOURGUIGNONNE

D'APRÈS LES TRAVAUX RÉCENTS

M. Dehaisnes, si connu par ses études sur l'art des Pays-Bas, a fait l'an dernier une lecture à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à Paris[1], et a traité du rayonnement des artistes flamands en France, à la fin du XIVe et au XVe siècle, entre autres de ceux qui ont été appelés à la cour des ducs de Bourgogne à Dijon. Ce sujet, on le sait, a soulevé bien des discussions; aussi l'auteur a-t-il voulu donner dans cette lecture ses dernières recherches. Quelque temps après, la *Chronique des arts* (27 août 1892), résumait les vues de l'auteur. Pour lui, une école de sculpture bourguignonne spéciale n'existe pas. Devant une affirmation aussi importante, il est bon de citer le texte même de M. Dehaisnes.

« L'école, désignée sous le nom d'école bourguignonne, était flamande » dans le caractère de son œuvre, et n'était formée que d'artistes flamands, » durant la première période et, durant la seconde, d'artistes étrangers à » la Bourgogne imitant l'art flamand. » Et il ajoute : « On peut donner » à l'école en question le nom d'école flamande de Dijon ou celui » d'école de Sluter, mais non celui d'école bourguignonne. Les docu- » ments et les faits n'autorisent point cette dernière appellation; elle est » contraire à ce que nous croyons être la vérité. »

L'opinion de M. D. est en contradiction avec celle que M. Courajod a développée si brillamment à l'école du Louvre. La méthode employée par M. C. n'est pas la même que celle de M. Dehaisnes. M. C. va du

1. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements*, à l'École Nationale des Beaux-Arts, du 7 au 11 juin 1892, 16e session à Paris, Plon, 1892.

connu à l'inconnu, se basant sur des monuments bien datés ; il va chercher dans les églises et les musées de France le rayonnement d'une école, ne négligeant aucune œuvre d'art, toute insignifiante qu'elle puisse paraître au premier abord. Il nous montre par des plis, des attitudes, des proportions, une filiation avec un courant d'art importé. Aussi les conclusions de M. C. sont-elles, nous le disons, l'opposé de celles de M. Dehaisnes. Pour M. C. une école vraiment bourguignonne a existé.

Cette discussion qui a donné naissance à une série de brochures, est au fond une question de terminologie et me rappelle, *mutatis mutandis*, les interminables discussions sur le mot « gothique », mot dont tout le monde se sert à présent, sans se méprendre sur sa signification. Il serait facile de citer plusieurs exemples d'inexactes dénominations historiques, qui se sont glissées dans la langue. Du reste avant ces débats et même en 1886, l'épithète d'école bourguignonne était employée. M. Müntz, dans un article de la *Revue des Deux-Mondes*, 1886[1], parle, à la page 572, de la décadence de l'*école bourguignonne*, et plus loin l'auteur dit : « Je n'ose affirmer que l'*école bourguignonne* ait compté des recrues en dehors de la France, » etc.

Mais laissons de côté toutes ces discussions purement byzantines et examinons si l'école flamande se transplantant sur le sol bourguignon fait germer un art qui, ayant subi de réelles transformations, mérite d'être désigné sous un nom d'école spéciale.

Les principaux monuments sont, on le sait, les sculptures de la Chartreuse de Champmol, le Puits de Moïse et les tombeaux des ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur. Les noms d'artistes indiqués dans les documents écrits, spécialement les inventaires, sont surtout des noms flamands, relativement peu de noms français et quelques rares noms d'étrangers.

N'oublions pas cependant que dans ces documents il ne s'agit que de quelques sculptures qui, tout en étant les plus belles et les points de départ du nouveau mouvement artistique, ne forment qu'une petite minorité dans l'ensemble des œuvres qui nous restent. Il faudrait ajouter un certain nombre de statues et de statuettes qui, malheureusement, n'ont pas encore attiré l'attention des savants archivistes, parce qu'il est impossible, jusqu'ici, de leur appliquer une étiquette portant date et nom d'artiste, mais qui ont cependant exigé l'examen des historiens de l'art, de ceux qui procèdent par l'étude des monuments eux-mêmes.

M. Courajod a étendu son champ d'investigation et a cherché de tout côté les monuments qui étaient en Bourgogne : aux portails ou dans l'intérieur des églises, dans les anciens cloîtres, aux encoignures des maisons, œuvres qui sont pour la plupart dans les musées ou dans les collections privées. Ce qui s'imposait à lui au cours de ces recherches c'était l'existence d'une école d'art spéciale. Quelle est la physionomie de cet art?

1. [illegible] s du réalisme. — L'art flamand et l'art italien du xve siècle. *Revue* [illegible], avril 1886.

Deux phénomènes se produisent dans un pays déjà cultivé lorsque des artistes étrangers viennent importer un art. — Tout d'abord l'imitation : les artistes indigènes copieront les œuvres de l'artiste qui vient, par exemple, travailler à la cour d'un grand seigneur. Et leurs œuvres ne sont que la copie presque servile des travaux exécutés par lui. Mêmes gestes, mêmes attitudes, mêmes plis. Tout ce qui caractérise le faire du maître se retrouve dans le style affadi des élèves. Ce phénomène, disons-nous, s'opère sous l'influence de ce que l'on pourrait appeler la loi de l'imitation.

Mais, d'un autre côté, ces mêmes artistes ne peuvent se soustraire à leur milieu et aux qualités ou aux défauts de leur tempérament, et concevant la nature à leur manière, ils apportent dans la copie du maître des différences sensibles à l'œil exercé. Cette autre loi, on pourrait l'appeler la loi de la variabilité. Elle modifie les conséquences de l'imitation et empêche la dépendance trop complète de l'artiste. C'est ce qui est arrivé dans le milieu que nous étudions ; ainsi s'est formée l'école bourguignonne.

Déjà dans la série des premières sculptures, exécutées à Dijon par des artistes flamands, on voit se modifier lentement, mais sûrement et dans une même voie, sous l'influence du milieu, le style primitif, purement flamand.

Au portail de l'église de la Chartreuse de Champmol (entre 1387 et 1393) nous voyons, d'accord avec M. Courajod, dans la Vierge qui se trouve entre les deux groupes du duc et de la duchesse, le morceau le plus ancien. Cette sculpture tranche, par un style plus affiné, avec les portraits du duc et de la duchesse, qui sont plus puissamment réalistes et se font déjà remarquer par des draperies à plis lourds et larges. Le caractère des plis s'accentue aux statues du Puits de Moïse, en même temps que les figures deviennent trapues. Ce style, avec ces deux particularités, qui seront plus tard les traits caractéristiques de l'école bourguignonne, se maintient au tombeau de Philippe le Hardi.

Donc, les grands artistes eux-mêmes, comme Claus Sluter et Nicolas van de Werve, principaux auteurs des deux derniers monuments, ont changé leur manière pour des raisons qu'on ne peut attribuer qu'aux influences du milieu où ils se trouvent. Et ici s'impose une comparaison avec les œuvres d'art émanant également du génie flamand, dans un autre milieu ; comparaison des plus instructives.

En examinant d'abord le couronnement de la Vierge, haut relief surmontant la porte d'entrée de la Ferté-Milon et ensuite le tombeau de Philippe le Hardi, deux monuments contemporains, on constate une différence très marquée dans la manière de traiter les draperies ; une sobriété dans le réalisme et une pondération dans la composition caractérisent les sculptures de la Ferté-Milon. Cet art flamand qui a originairement inspiré les deux monuments, a été très différent dans ses conséquences, selon le milieu où il s'est développé.

Plus on s'avance dans le xve siècle, plus ce phénomène devient sensible.

Dans les statues gisantes du duc de Bourbon et de sa femme Agnès de Bourgogne, par Jacques Morel, à Souvigny, dans celle d'Agnès Sorel à Loches, on voit un style qui s'écarte de plus en plus de l'imitation primitive. En même temps les traits caractéristiques de la nouvelle école se prononcent.

Nous n'allons pas suivre pas à pas le rayonnement de l'art bourguignon, mais pour ajouter une dernière preuve à notre thèse, nous allons le surprendre dans le midi de la France.

En visitant les musées et les églises à Toulouse, à Carcassonne, à Narbonne, à Aix, à Avignon, à Lyon, pour ne citer que les villes où nous avons vu nous-mêmes de nombreuses sculptures faites dans le style qui nous occupe, on est frappé, parfois péniblement, par les plis tumultueux à l'excès, par le trop vigoureux et trapu des figures. La raison en est que dans le Midi, l'école de sculpture, venant de la Bourgogne, a trouvé un milieu tout prêt à la comprendre. Dans le Midi, en effet, on rencontre un XIVe siècle se faisant remarquer déjà par des défauts que le goût du Nord ne fera qu'accentuer.

Il suffit de citer la série des prophètes provenant de l'église de Comminges, actuellement exposés au Musée de Toulouse, ou bien encore les figures provenant du mausolée du cardinal Jean de Lagrange (1402), conservées au Musée d'Avignon, pour faire comprendre cette vérité. Le contact avec l'école du Nord n'a pas encore eu lieu. Mais Avignon ne l'attendra pas longtemps. Jacques Morel y séjourne pendant quatre ans (1441 à 1445), y forme son élève et neveu l'Avignonnais Antoine Le Moiturier, qui va exécuter d'importants travaux à Dijon. Ce Jacques Morel, lui-même, est Lyonnais de naissance, mais son art, comme nous l'avons vu à Souvigny, porte la marque spéciale de l'art flamand transformé en Bourgogne.

Les artistes à cette époque se déplaçaient facilement. Jacques Morel a vécu à Toulouse ; on le trouve à Montpellier ; probablement il a travaillé à Béziers, à Rodez. Partout cet artiste véritablement grand a dû inspirer nombre d'élèves, fécondant ainsi le sol du Midi qui ne tardera pas à porter des fruits semblables à ceux du Nord [1].

Allez donc comparer ces statues d'apôtres et de saints, ces portraits de ands seigneurs, ces Mises au tombeau, ces Piétés, anonymes il est vrai, dont ce peuple a vécu et qu'une foule d'artistes a faits avec convic-
parez-les avec les œuvres de cette époque dans les Pays-Bas,

use, dans les galeries de Saint-Sernin, sept statues de comtes et com-
louse (fin XVe siècle) ; dans la cathédrale, superbe Mise au tombeau ;
e de soldat et plusieurs autres fragments ; à Carcassonne, dans la ca-
Piété remarquablement belle, ayant gardé la coloration de l'époque ;
dans la cathédrale, très belle Mise au tombeau. A Béziers, à la façade
ire, deux statues figurant la Foi judaïque. A Aix, au Musée, deux
teurs ; au cloître de Saint-Sauveur, une statuette de pèlerin ; dans
nte-Anne très beau groupe figurant sainte Anne, la Vierge et
me figurant saint Georges. A Avignon, au Musée, plusieurs sta-
etc.

ou avec les œuvres importées directement, comme le Buisson ardent à Aix. La transformation a été complète et il faut tout l'examen attentif de la filiation pour pouvoir remonter au point de départ, aux monuments inspirateurs des premiers maîtres.

Quel autre nom donner à cette succession de faits distincts, qui s'est développée de la Bourgogne, si ce n'est celui d'école bourguignonne?

Tous ceux qui ont voyagé et qui se sont donné la peine de voir d'autres sculptures que celles indiquées dans les guides, comprendront quand on leur parlera de l'école bourguignonne. Ils résumeront dans leurs esprits les principaux traits de cette école : réalisme outré, statures trapues, draperies lourdes à plis larges et tumultueux. Et loin de jeter la confusion dans les esprits, ce terme fera ressortir cette vérité, qu'un art transplanté dans un nouveau terrain se transforme. A. Pit.

Richard Hirsch. — **Studien zur Geschichte Kœnig Ludwigs VII von Frankreich** (1119-1160). — (Inaugural Dissertation.) — Leipzig, Gustav Fock, 1892, in-8°, III-118 p.

La thèse de M. Hirsch est moins une série d'études sur l'histoire de Louis VII qu'un récit de sa vie depuis sa naissance jusqu'à 1160. Elle est divisée en quatre chapitres, dans lesquels l'auteur raconte successivement la jeunesse de Louis jusqu'à la mort de son père, son gouvernement de 1137 à la croisade (1147); de la croisade au divorce d'Aliénor (1149-1152) et du synode de Beaugency à la reconnaissance d'Alexandre III par le concile de Beauvais (1152-1160). Trois brèves dissertations complètent cette étude : l'une, sur les bulles discutées d'Eugène III relatives à la croisade (Jaffé, 2e éd., 8796 et 8876), l'autre, sur la date de la mort de Suger, la dernière, sur la valeur historique du texte publié dans les Historiens de France, t. XII, p. 115 sous le titre: *Historia Francorum auctore anonymo*. Cette simple analyse suffit à montrer le dessein de l'auteur. Il n'a voulu écrire ni l'histoire générale d'une époque, ni l'histoire complète d'un règne. C'est une biographie qu'il nous présente, faite à l'aide de documents et dans un ordre rigoureusement chronologique. Ses études sur Louis VII ne sont que des annales de la vie de Louis VII.

Disons même un fragment d'annales. M. Hirsch s'arrête à l'année 1160, sans nous donner d'ailleurs les raisons de son choix. Ainsi réduit, le sujet est évidemment incomplet; pour beaucoup aussi, il paraîtra peu original. On a beaucoup écrit sur le règne de Louis VII. M. Luchaire (l'époque capétienne est devenue son domaine incontesté) avait préparé les matériaux avec sa publication des Actes de Louis VII, et démêlé lui-même les événements de quelques années difficiles et embrouillées (Cf. Documents de l'année 1150. — Annales de la Faculté des lettres de Bordeaux, 1882); d'autre part les recherches de M. Vacandard sur la vie de saint Bernard et le divorce d'Aliénor (Revue des Questions historiques, t. 38, 47, 50), les travaux de Kugler et Neumann sur la croisade facilitaient singulière-

ment la tâche à M. Hirsch. Nous n'avions pas, il est vrai, une étude d'ensemble. M. Hirsch n'a pas cru devoir nous la donner. Beaucoup de chronologie; peu, très peu d'histoire générale, voilà sa thèse. C'est une sorte de précis rédigé avec beaucoup de soin, mais qui n'est lui-même qu'un résumé, non un livre, et qui offre très peu de résultats entièrement nouveaux et intéressants.

Cette rigueur absolue de composition, cette absence, et peut-être cette connaissance incomplète de l'histoire générale ont exposé l'auteur à des omissions ou à des erreurs. Je les relève surtout dans le premier chapitre de son livre. Par exemple, l'interprétation donnée, p. 9, au diplôme de Louis VI pour les églises de la province de Bordeaux, l'analogie établie entre les dépouilles et la régale sont très discutables. Je ne puis admettre non plus sans réserves le tableau qu'il trace de la France féodale en 1137. « La suzeraineté du roi sur la Bretagne, dit-il, était passée depuis 1113 au » duché de Normandie. Le comte de Flandre se montrait depuis sa re- » connaissance par le roi en 1126, comme un appui de la royauté. » Et plus loin : « La maison royale avait, par le mariage du jeune Louis avec l'héri- » tière d'Aquitaine, dans sa possession les comtés de Poitou et de Li- » mousin, le duché de Gascogne avec Bordeaux et Agen, la partie de la » Touraine située sur la rive gauche de la Loire, le comté de Berry. » Tous ces renseignements sont bien vagues. M. Hirsch aurait dû nous dire que la cession faite en 1116 à Henri Ier fut surtout théorique : les rois de France n'avaient pas fait jusque-là acte de suzerains en Bretagne. La reconnaissance de Thierri d'Alsace est de 1128, non de 1126. J'ignore aussi ce qu'entend M. Hirsch par le comté de Berry qui n'existait plus dès le xe siècle : en tout cas, jamais Bourges et ses dépendances n'ont fait partie de l'Aquitaine féodale, pas plus d'ailleurs que « la partie de la Touraine située sur la rive gauche de la Loire », qui comprenait la ville de Tours. Les frontières seules du Comté indécises, flottantes, étaient l'objet de luttes continuelles entre les comtes de Poitiers et les comtes d'Anjou. Enfin, ce qui est plus grave, p. 10, l'auteur confond Saint-Martin et Saint-Martial de Limoges, et p. 48, nous parle du Puy-de-Dôme? Qu'entend-il par ces mots? La ville du Pui (en Velay), la montagne ou le département?

Ces erreurs sont œuvre d'inexpérience et de jeunesse. Il y a heureusement autre chose dans le travail de M. Hirsch qu'une froide chronologie mêlée à quelques idées générales, mais peu précises. C'est d'abord une connaissance sérieuse des textes et des travaux récents faits sur l'histoire du xiie siècle. La bibliographie des études est bonne. Nous n'y relevons que quelques très légères omissions, p. ex. celle des articles de M. de Bastard sur l'insurrection communale de Vézelay (Bibliothèque de l'École des Chartes, C. II, 339). Pourquoi aussi M. Hirsch ne cite-t-il pas la charte de Louis VI en faveur des églises d'Aquitaine dans l'édition qu'en donne M. Barckhausen? (Livre des coutumes. Arch. municip. de Bordeaux, t. v.) Rendons encore hommage aux sérieuses qualités d'érudit, au soin méticuleux même du détail avec lequel M. Hirsch nous présente les faits du règne de Louis VII, surtout dans les 2e et 3e chapitres : la guerre de

Champagne (p. 24-37), les affaires de Normandie (65-69) et les projets de Suger relatifs à la reprise de la croisade (69 et suiv.). Aucun de ces faits ne nous était ignoré, mais M. Hirsch les a présentés dans un ordre très précis qui les met isolément en pleine lumière.

Voici quelques-unes des assertions de son livre.

M. Hirsch fixe « avec vraisemblance » la naissance de Louis VII à 1119 (p. 2). Il invoque un texte de la Chronique de Saint-Aubin d'Angers affirmant que Louis fut sacré à douze ans (25 oct. 1131). Mais cette assertion n'est pas sûre. La Chronique de Morigny, bien mieux renseignée sur les actes de Louis VI et Louis VII, affirme au contraire que Louis était à peine dans sa onzième année, ce qui fixerait à 1121 la date de sa naissance. Cette date est aussi celle d'Odon de Deuil et de la chronique de Saint-Denys dite *ad Cyclos Paschales*. (Édit. Berger. Bibliothèque de l'École des chartes, t. 40, 176.) Nous n'avons aucune raison de la rejeter.

M. Hirsch me semble plus heureux dans l'étude qu'il fait, après Vacandard, Kugler et Pflugk-Harttung, des deux bulles d'Eugène III relatives à la croisade.

Il défend l'authenticité du texte et de la date de la première (1er déc. 1145) qui nous a été conservée par Otton de Freysing dans ses *Gesta Friderici*, I, 35. (Excurs. I, p. 104). S'autorisant du silence des écrivains contemporains qui n'avaient aucune connaissance d'une démarche d'Eugène III, faite avant 1146, auprès de Louis VII, des grands et du clergé, M. Vacandard n'avait vu dans la bulle du 1er déc. 1145 qu'une copie de la bulle du 1er mars 1146. M. Hirsch combat cette opinion. « Toutes les » difficultés disparaissent, dit-il (p. 106), si on admet que la plus ancienne » bulle ou n'a pas été expédiée ou s'est perdue avec son messager ». Otton en aurait pris dans tous les cas la copie pendant son séjour à Rome en nov.-déc. 1145, et n'ayant pu l'insérer dans sa *Chronique*, l'aurait fait entrer dans le premier livre des *Gesta Friderici*.

M. Hirsch reprend également après M. Luchaire la question de la date de la mort de Suger (Excurs. II, p. 110) et de quelques événements des années 1150-1151 (p. 75 et suiv.). Contre l'opinion de M. Luchaire (Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux, 1882, p. 293), il fixe au 13 janvier 1151 et non 1152 la date de la mort de l'abbé de Saint-Denis. Cette assertion l'entraîne à reporter en 1150 le dissentiment du roi et de l'évêque de Beauvais, la vacance du siège d'Arras et les lettres de Suger (Historiens de France, xv, 521-522) à Geoffroi le Bel et à Louis VII relatives aux affaires de Normandie. J'avoue que la plupart des textes invoqués contre les arguments de M. Luchaire ne sont point par eux-mêmes très concluants. Il faut cependant en excepter un qui a échappé à M. Luchaire et qui rend au débat toutes ses incertitudes. C'est la lettre du pape Eugène III à l'évêque de Beauvais, datée du 19 janvier 1152 et qui parle de Suger comme déjà mort. Or, il semble impossible qu'en dix jours, au mois de janvier surtout, la nouvelle de la mort de l'abbé de Saint-Denis ait pu être connue à Rome. Si on tient pour authentique et certaine la date du document pontifical (et on n'a aucune raison d'en dou-

ter), la mort de Suger se trouve naturellement et jusqu'à preuve contraire, fixée au 13 janvier 1151.

Signalons en terminant la petite dissertation (Excurs. III, p. 113), sur la valeur de l'*Historia Francorum auctore anonymo* publiée dans les Historiens de France, XII, 115. Kugler dans ses *Studien zur Gesch. der II Kreuzzuges* avait prétendu voir dans ce texte le modèle de la *Continuatio præmonstratensis* de Sigebert. M. Hirsch par une comparaison intéressante d'un passage de ces deux textes avec l'*Auctarium ursicampinum* conclut au contraire que l'*Historia* est postérieure à ces deux textes et n'est pas une source contemporaine. La *Contin. ursicamp.* lui a servi de modèle ainsi qu'à la Chronique de Robert, chanoine de Saint-Marien d'Auxerre. Ce n'est là qu'une hypothèse qu'un examen plus complet des textes (M. Hirsch le reconnaît lui-même) serait en mesure de nettement démontrer.

J'ai terminé l'étude de la thèse de M. Hirsch. On voit ce qu'elle indique encore plus que ce qu'elle apporte. Nous souhaitons que M. Hirsch reprenne ses recherches, les complète et les étende. Il peut nous donner ainsi une histoire de Louis VII ; il en a les éléments et les moyens.

IMBART DE LA TOUR.

Regesten zur Geschichte der Juden im frankischen und deutschen Reiche bis zum Jahre 1273; herausgegeben im Auftrage der historischen Commission für Geschichte der Juden in Deutschland, bearbeitet von Julius ARONIUS. — Berlin, L. Simion, 1887-93, in-4° (les cinq premiers fascicules, 220 p.).

Plusieurs professeurs allemands dont le nom fait autorité en histoire juive, tels que Bærwald, Bresslau, Geiger, Stern et Wattenbach, se sont efforcés de réunir chronologiquement l'ensemble des sources et textes imprimés concernant l'histoire des Juifs. Le présent volume donne une série de 760 faits par numéros détachés, qui se succèdent en ayant pour tout lien l'unité du sujet.

L'auteur a pris pour cadre géographique la Germanie, attribuant à une seule et même origine locale bien des Juifs divers, non seulement des bords du Rhin, mais aussi des tribus frankes établies en Gaule, sous les Mérovingiens, sous les Carolingiens, et même sous les premiers Capétiens. Sans vouloir chicaner sur la désignation un peu élastique de « Juifs allemands » donnée dans ces conditions à des habitants de la France, nous aimons à constater la valeur scientifique des recherches faites dans ce domaine de l'histoire, avec une érudition aussi sobre que sérieuse, par une méthode d'investigation soutenue, soigneuse, persévérante, par l'étude de l'analyse des documents de toute nature, des lettres, des lois, des conciles, des textes d'épigraphie ou de numismatique, jusqu'à des poèmes, enfin de tous les témoignages relatifs aux Juifs, depuis le IVe siècle (l'an 321) jusqu'en 1273. Faisons abstraction de la légende sur

la présence hypothétique des Juifs à Worms vers l'an 100 après J.-C., qui forme le n° 1 de l'ouvrage.

Toutefois, selon l'observation suggérée par un numismate, une réserve est à faire au sujet d'un détail. M. Aronius présente un certain Priscus, (nos 31 et 45, pp. 12 et 16) comme monétaire juif à Chalon-sur-Saône[1], en 555, et il ajoute que le même individu, à titre d'agent de Chilpéric, s'est rencontré avec Grégoire de Tours à Nogent-sur-Marne en 581. Cependant, Priscus, qui a signé comme monétaire des tiers de sol frappés à Chalon-sur-Saône, ne saurait être identifié avec le personnage du même nom cité par Grégoire. Le Priscus familier de la cour de Chilpéric Ier, mourut en 582. Or, les monnaies qu'on a voulu lui attribuer sont, en raison de leur style et du type gravé au revers, postérieures à cette date.

Se borner à cette seule critique dans l'examen d'un travail aussi considérable, n'est-ce pas lui adresser le meilleur éloge ?

Mse Schwab.

De Nolhac (Pierre). — **Pétrarque et l'Humanisme,** 1 vol. grand in-8° de x-439 p., avec un portrait et 3 planches de fac-similés. — Paris, Bouillon, 1892 (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, 91e fascicule).

Le véritable précurseur de la Renaissance, ce fut Pétrarque, celui qu'on a si justement appelé « le premier homme moderne ». Il vit au XIVe siècle, mais les idées et les goûts du moyen âge ne sont plus les siens. « L'individualisme, dit fort bien M. de Nolhac, se montre en lui dans une rare vigueur. Par la direction de sa pensée, il échappe presque entièrement à l'influence de son siècle et de son milieu, ce qui est sans doute la marque la moins contestable du génie. » Il dédaigne la littérature de son temps, les sciences dont s'occupent ses contemporains. L'astrologie et la magie, si en honneur à cette époque, trouvent en lui un adversaire résolu ; il attaque la médecine, qui n'était guère alors autre chose qu'un charlatanisme ; il se moque de l'alchimie ; en philosophie, il se fait l'adversaire de la scholastique, il attaque ces soi-disant penseurs qui ne font que jouer avec des mots vides de sens, réaliser des abstractions, et qui considèrent le syllogisme non pas comme un instrument de recherches, mais comme la fin même de la science. « Pourquoi, leur dit-il, — je cite ici la traduction de ce passage donnée par M. de Nolhac, — oublier la réalité des choses pour vieillir parmi les mots, et, avec les cheveux blancs et un front ridé, vous occuper toujours d'enfantillage ? Et plût à Dieu que votre folie ne nuisît qu'à vous-mêmes et qu'elle n'eût point gâté trop souvent les plus nobles des jeunes intelligences ! » Il s'en prend aussi aux averroïstes, et à tous ceux qui faisaient alors d'Aristote comme

1. *Cf. Revue des Études juives*, t. x, p. 237.

un dieu dont toutes les paroles étaient sacrées : « Certes, dit-il, je trouve qu'Aristote fut un grand homme, et fort savant ; mais après tout, ce ne fut qu'un homme ; il a pu ignorer certaines choses, et même beaucoup ; bien plus, pourquoi le taire ? Aristote a erré, et même dans les matières les plus importantes. » A la doctrine du philosophe de Stagire, Pétrarque oppose déjà celle de Platon.

Pétrarque ne fait donc aucun cas ni de la littérature, ni de la science, ni de la philosophie de son époque ; l'étude à laquelle il se livre, c'est celle de l'antiquité, des Romains plus particulièrement. Les écrivains latins, voilà ses maîtres, ceux avec lesquels il vit pour ainsi dire et dont il ne cesse de s'inspirer. Il connaît la littérature classique depuis l'époque de la République jusqu'au ve siècle ; « ce qui l'a séduit dans la littérature antique, dit M. de Nolhac, c'est le caractère d'œuvre d'art. Pour la première fois, depuis des siècles, on n'en peut douter, la perfection de la forme a décidé des préférences d'un esprit. Cette recherche du beau pour lui-même et cette distinction entre des productions qui le révèlent inégalement font une des plus fécondes initiatives de Pétrarque ; en même temps, elles instituent à nouveau, à la fin de ce moyen âge, qui ne l'a point connue, la critique littéraire ». Non seulement il s'intéresse aux livres des anciens, mais il s'occupe d'archéologie.

Pétrarque est tellement pénétré de la connaissance des Latins, que tout ce qu'il écrit lui-même — du moins en langue latine — n'est guère, si l'on peut ainsi dire, que de la littérature d'imitation ; et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui elles ne trouvent plus guère de lecteurs. Pétrarque cependant faisait d'elles un tout autre cas que de ses œuvres italiennes, qu'il ne considérait que comme des bagatelles, des bluettes, comme nous dirions dans notre langue d'aujourd'hui, « nugæ ». Est-ce à dire cependant que ces œuvres latines soient absolument sans mérite ? Non certes. C'est ainsi que l'on y trouve pour la première fois un sentiment très vif et très personnel de la nature ; Pétrarque s'y montre aussi psychologue très fin, et même subtil, et analyse avec très grand soin sa propre personnalité, son « moi » ; il est le premier représentant de cette poésie que l'on appelle aujourd'hui « subjective ».

Mais ce n'est pas de Pétrarque poète que s'occupe M. de Nolhac ; il ne considère en lui que l'érudit, le critique littéraire, l'humaniste. Quelles étaient au juste les connaissances de Pétrarque ? Pour le savoir, M. de Nolhac se propose de reconstituer sa bibliothèque. « Quels étaient les livres de Pétrarque ? Que sont-ils devenus après lui ? Qu'apportent-ils à la connaissance de son esprit, à ses études ? » Telles sont les questions qu'étudie M. de Nolhac ; il les a traitées avec une parfaite érudition et une sagacité tout à fait pénétrante ; son travail est véritablement définitif. Lui-même nous expose dans sa lettre-préface, adressée à M. Gaston Paris, la méthode qu'il a suivie dans ses recherches : « Après avoir acquis, au prix, je l'avoue, d'assez longs tâtonnements, la connaissance de l'écriture du poète aux diverses époques de sa vie et de ses habitudes dans l'annotation des livres, je me suis mis à rechercher dans les biblio-

thèques les volumes portant des signes de cette provenance. Quelques-uns, désignés par une tradition plus ou moins célèbre, ont été reconnus faux ; d'autres, et des plus précieux pour les études sur l'humanisme de Pétrarque, ont été identifiés avec certitude. »

Il serait trop long de suivre ici, dans ses minutieuses recherches, M. de Nolhac ; contentons-nous d'en exposer les principaux résultats. L'ouvrage contient du reste une foule de détails des plus intéressants, et qui seront utiles non seulement à ceux qui s'occupent de la littérature italienne, mais à tous ceux qui étudient les lettres latines ; ils pénétreront plus profondément avec Pétrarque, dans la connaissance intime des écrivains de Rome.

Pétrarque aimait passionnément les livres ; il en achetait, et ne reculait pour cela devant aucun sacrifice ; il en recevait de ses amis ; c'est ainsi, par exemple, que Boccace lui envoie Dante et saint Augustin, du Varron et du Cicéron ; enfin il faisait copier les ouvrages qu'il ne pouvait se procurer autrement. Dans les livres, il aime sans doute, comme tous les vrais bibliophiles, ce qui en est pour ainsi dire l'extérieur ; il les veut non sur simple papier, mais sur parchemin, il tient aussi à une belle reliure. Mais ce qu'il cherche avant tout, ce sont des textes fidèles ; il se plaint de l'ignorance et de l'incapacité des copistes : « Ils ne sont, dit-il, assujettis à aucune règle, à aucun examen. Pareille licence n'est accordée ni aux forgerons, ni aux laboureurs, ni aux tisserands, ni à aucun des autres métiers où cependant les inconvénients seraient moindres. Cette profession seule est ouverte à tous ; chacun s'y précipite, certain de toucher un salaire pour tout ravager. » Pour remédier à un tel état de choses, il avait réuni chez lui un certain nombre de jeunes gens qu'il formait lui-même et qu'il rendait capables de copier correctement les manuscrits qu'il leur confiait.

Que devinrent après sa mort, qui survint, comme on sait, en 1374, les livres de Pétrarque ? C'est là une question fort délicate, et qui a été étudiée soigneusement et à fond par M. de Nolhac. De cette bibliothèque où Pétrarque avait réuni plus de 200 volumes, 36 subsistent aujourd'hui. 25 sont à Paris, 1 à Troyes, 1 à Milan, 1 à Padoue, 1 à Venise, 1 à Florence, 6 à Rome. Pétrarque avait l'habitude de couvrir de notes les marges de ses livres, et non pas seulement de notes d'érudition ; « ses livres, dit M. de Nolhac, devenus de plus en plus les intimes compagnons de sa vie, reçurent de lui des souvenirs et des confidences. De là l'attrait que peuvent offrir ces dépouillements qui semblent si arides ; ils n'intéressent pas seulement l'histoire des origines des études classiques, ils rendent encore, en leur fraîcheur, après plus de cinq siècles, les opinions et les sentiments d'un grand homme, et font parfois pénétrer profondément dans sa pensée.

Virgile et Cicéron, tels sont les maîtres de Pétrarque, ceux qu'il aime, ceux qu'il imite surtout ; ils sont pour lui les deux plus grands écrivains de la littérature romaine. Si nous comprenons aujourd'hui encore son enthousiasme pour le poète latin, son jugement sur Cicéron n'est pas

sans nous étonner quelque peu ; comme orateur, il le place bien au-dessus de Démosthène, comme philosophe, à côté tout au moins, sinon au-dessus de Platon. Dans son chapitre sur Pétrarque et Cicéron, M. de Nolhac soulève et, ce qui est mieux, résout définitivement, à ce qu'il nous semble, une question des plus intéressantes. On sait que Pétrarque passe pour avoir eu dans sa bibliothèque les deux livres du *De Gloria* de Cicéron ; il aurait prêté ce livre à un vieux maître de grammaire, qui l'aurait égaré. Ce n'est là qu'une légende, née d'une lettre de Pétrarque mal interprétée ; celui-ci, en réalité, n'a jamais possédé le traité de Cicéron, déjà perdu à cette époque.

Parmi les poètes latins qui, outre Virgile, lui étaient les plus familiers, étaient Horace et Ovide. Il connaissait aussi Catulle, Tibulle, Properce, Juvénal, Perse, Martial, Plaute et Térence, Lucain, Stace, Claudien, Ausone ; quant aux poètes chrétiens, ils les dédaignait.

Parmi les historiens, il s'est attaché de préférence à Tite-Live. Il a lu aussi Suétone, Florus, Eutrope, Justin, Salluste, César, Valère-Maxime, Quinte-Curce, les écrivains de l'Histoire Auguste ; mais il n'a rien connu de Tacite, il n'a même jamais prononcé son nom. Des autres prosateurs, il connaissait Pline l'Ancien, Quintilien, Frontin, Végèce, Apulée, Aulu-Gelle, Macrobe, Nonius Marcellus, Vitruve, Boèce, Sénèque, dont il avait lu non seulement les ouvrages philosophiques, mais les tragédies ; enfin, parmi les premiers écrivains romains, il a lu les *Origines* de Caton, et semble connaître son *De Re rustica ;* il parle souvent aussi de Varron, mais il semble difficile d'indiquer avec certitude ce qu'il en avait lu. Quant aux écrivains chrétiens, les seuls qu'il ait cultivés sont saint Jérôme, saint Ambroise et surtout saint Augustin.

Pétrarque a toujours considéré la littérature romaine comme bien supérieure à la littérature grecque ; mais il importe d'ajouter, pour son excuse, qu'il ne savait pas le grec. Il connaît sans doute Homère, mais seulement à travers une traduction latine ; de même pour Platon, dont il n'a guère lu que le *Timée,* et pour Aristote.

L'ouvrage de M. de Nolhac se termine par un certain nombre d'*excursus,* tous fort intéressants, mais que je ne puis qu'énumérer ici : I. L'iconographie de Pétrarque. — II. Pétrarque jardinier. — III. Pétrarque dessinateur.— IV. Les livres de Pétrarque chez les Fregoso.— V. Notice sur un Cicéron, copié par Tedaldo della Casa. — VI. Les mémoriaux intimes de Pétrarque. — VII. Les ouvrages en langue vulgaire chez Pétrarque.

J'ai déjà dit plus haut tout le bien que je pensais du beau livre de M. de Nolhac ; il ne me reste plus qu'à formuler un souhait : l'auteur nous a déjà donné plusieurs travaux sur Fulvio Orsini, sur Alde Manuce, sur Érasme ; pourquoi ne couronnerait-il pas son œuvre en écrivant une histoire de l'humanisme ? Nous retrouverions dans un tel livre, qui nous dispenserait désormais d'avoir recours à des travaux allemands, les qualités de science et d'érudition, en même temps que de clarté et d'élégance, que nous avons signalées dans *Pétrarque et l'Humanisme ;* il ren-

drait d'immenses services, non seulement à ceux qui s'occupent de la Renaissance, mais à ceux mêmes qui s'intéressent à l'histoire de la littérature française ; par tous, en un mot, il serait accueilli avec joie.

Gaston Rousselle.

The Exempla or illustrative Stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry, edited with introduction, analysis and notes, by Thomas Frederick Crane. London, Nutt, 1890. cxvi-303 p. in-8°. (Publications of the Folk-lore Society, xxvi).

Il y a déjà longtemps que j'ai sur ma table le beau volume de M. Crane. Antidaté, d'ailleurs, dans la collection de la *Folk-lore Society* il a, de plus, été reçu par nous assez longtemps après son apparition ; il n'en est pas moins vrai qu'il aurait dû, dès 1892, être annoncé ici et qu'il faut débuter par des excuses que son auteur voudra bien recevoir.

Le livre de M. Crane emprunte son principal intérêt à d'abondants commentaires folk-loriques, qui attestent une lecture considérable et de riches *collectanea*. Les *Exempla* sont les histoires fort simples et, pour la plupart, de source populaire à l'aide desquelles J. de Vitry rendait plus sensible une vérité morale, au cours de ses prédications ; il n'est pas le seul sermonnaire qui ait usé de cet ingénieux procédé ; on peut même affirmer que sa méthode est celle de tous les propagandistes chrétiens de son temps et des temps postérieurs. La préface de M. Crane renferme, à cet égard, de bien curieux renseignements, car son auteur ne s'est pas borné à exposer le peu que l'on savait avant lui sur J. de Vitry ; il a, dans les pages liii et suivantes tracé une esquisse ainsi intitulée : « The use of *exempla* in sermons posterior to those of J. de V. » Ce qu'il y dit des collections d'histoires morales qui coururent les bibliothèques monastiques, appellerait évidemment bien des compléments et quelques corrections. Des critiques très compétents ont déjà signalé plus d'un fait digne d'attention ; il n'est pas de dépôt qui ne renferme de telles collections et il reste, malgré les recherches de M. Lecoy de la Marche, à inventorier bien des richesses. Je signalerai les n°s 414-417 de la Bibliothèque de l'Université à Liège, et le n° 189-229 qui n'a rien de commun avec Jacques de Vitry, quoi que dise le catalogue. Le compilateur de ce dernier recueil, qui contient 350 exempla, rangés alphabétiquement, justifie ainsi son œuvre : « Antiquorum patrum exempla ; didici nonnullos ad virtutes inductos fuisse narrationibus ædificatoriis et exemplis... », et il donne au dernier folio (159 r°) son nom et la date de l'achèvement de son travail, qui est celle de 1419.

Dans son commentaire, M. Crane a largement mis à contribution les recueils de sermons qui ont été composés après J. de Vitry, les contes pieux et les collections purement anecdotiques de la fin du moyen âge. Il a tâché de ne rien omettre, il s'est moins soucié d'établir un rapport de filiation entre les différentes versions d'un même récit. C'est pourtant

là qu'est le véritable intérêt de ces études, et il faut espérer que M. Crane n'abandonnera pas à d'autres une dernière tâche qu'il est si bien armé pour mener à terme.

On sait que J. de Vitry passa un temps assez long en Belgique et que c'est là qu'il fit son stage de prédicateur. Il est donc assez piquant de signaler un point de contact entre lui et l'auteur du *Poème moral*. Celui-ci écrivait vraisemblablement à Liège vers 1200; il raconte avec force détails la conversion de sainte Thaïs (str. 144 sv.); elle est résumée dans J. de Vitry (CCLVII, p. 108) en des termes qui me semblent autoriser l'hypothèse de rapports personnels entre ces deux hommes, si éminents à des titres qui ne diffèrent qu'assez peu. M. W.

Letteratura provenzale del dr Antonio Restori (collection des *Manuali Hœpli*). Milan, Hœpli, 1891, petit in-18.

On a déjà apprécié dans les revues spéciales le petit livre de M. Restori. Il rendra à ceux qui désirent s'orienter rapidement dans l'histoire de l'ancienne littérature provençale, des services analogues à ceux que la *Chrestomathie* de Bartsch ne cesse de rendre aux débutants dans l'étude de la langue elle-même. Il ne faut donc pas demander à ce bon résumé des idées bien originales (il n'en est pas tout à fait dépourvu, son deuxième chapitre en fait foi) ni des discussions théoriques. Tel qu'il est, il constitue un guide sérieux : il débute par une introduction (ch. I) sur les provençalisants anciens et modernes, puis viennent des considérations historiques et géographiques sur le domaine de la langue d'oc et ses premiers documents; trois chapitres sont consacrés à la poésie lyrique, un au roman et à la nouvelle, un à la littérature didactique et scientifique, et une partie du neuvième aux œuvres de pure édification, le restant de ce neuvième chapitre au théâtre; enfin les dernières pages décrivent la période moderne de la littérature provençale, jusqu'au *félibrige* inclusivement. Une table des noms de personnes facilite les recherches et lorsque l'auteur aura quelque peu revisé et corsé sa bibliographie, effacé quelques négligences et essayé de tracer un tableau chronologique, pareil à celui que M. Paris a inséré dans la 2e édition de son *Manuel*, il aura rendu son livre indispensable à tous les provençalisants. M. W.

Konrad Plath. — **Die Kœnigspfalzen der Merowinger und Karolinger.** — Berlin, 1892. (Inaugural Dissertation.) Issleib, in-8°, 50 p.

M. K. Plath a étudié tout particulièrement les textes relatifs aux *palatia des rois francs*; il a réuni les nombreux articles qui étaient disséminés dans des revues bien souvent inaccessibles au grand public et va

bientôt nous donner une reconstruction intelligente de ces palais, centre aussi bien de l'activité judiciaire que de la vie royale. L'auteur a détaché la préface de cet ouvrage et l'a présentée comme thèse à l'Université de Berlin. Nous avons lu avec un très grand intérêt ce petit Mémoire divisé en deux parties. La première comprend l'état de la science sur l'architecture carolingienne. Il fait preuve d'une très grande information. M. P. passe en revue les travaux de M. de Caumont, il rappelle les tentatives de cet archéologue pour grouper les monuments francs, il rassemble ensuite les études des savants allemands et les nouvelles découvertes de ces dix dernières années. La critique qu'il a consacrée au dernier travail de M. Ramée sera la base de ses recherches archéologiques.

L'étude de M. Ramée sur l'architecture carolingienne, parue en 1882, était bien incomplète et trop négative; il ne connaissait pas certaines découvertes, et visait un certain nombre de monuments d'une authenticité démontrée.

Rien n'a échappé à M. P. et cette préface nous prouve qu'il connaît fort bien les caractères de l'architecture de l'époque franque. Deux mots seulement sur l'importance des textes. Ils doivent servir de guide, comme le dit M. P. Ils nous indiquent, en effet, les édifices contemporains, ils nous montrent l'activité monumentale des Barbares, qui a été plus grande qu'on ne le croit; mais avec quelle prudence on doit les interpréter! L'étude du monument est plus féconde : il faut l'étudier avec un grand soin, analyser son ornementation si particulière à cette époque, voir les chapiteaux des églises, les comparer entre eux, pour savoir à quel siècle on peut les rattacher. Après ces minutieuses recherches le travail ne saurait être terminé ; d'autres difficultés se présentent. Dans bien des églises du XIe siècle on a conservé des chapiteaux de l'édifice antérieur, on a incrusté sur la façade de nombreux débris anciens, dans l'intérieur de l'édifice on a même retaillé quelquefois un des côtés des chapiteaux, tandis que l'autre, destiné à n'être pas vu, garde encore son ornementation carolingienne. Il en fut de même pour l'épigraphie; les inscriptions de la crypte d'Auxerre en sont un exemple.

Les textes ne suffisent donc pas pour projeter une vue d'ensemble. Il faut parcourir les villes, les musées, récolter ici et là des débris importants de sculpture. Nos musées provinciaux en contiennent tous et nous pensons bientôt les réunir et en donner un *Corpus*. Ce n'est qu'à ce prix que le travail de M. P. peut être fécond; mais nous l'attendons avec impatience, car les prémices qu'il nous donne aujourd'hui nous prouvent que nous ne serons pas déçu.

A. Marignan.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Il est tard pour parler du *Congrès scientifique international des catholiques* tenu à Paris du 1er au 6 avril 1891. Nous devons toutefois signaler à nos lecteurs quelques-uns des Mémoires imprimés dans le *Compte rendu* (Paris, Picard, 1891, 8 vol. in-8°). Dans le volume des Sciences juridiques et économiques : *Le Bénéfice sous les deux premières races*, par L.-J. Clotet. Dans le volume des Sciences historiques : *Les dernières Découvertes faites au cimetière de Priscille*, par le Cr de Rossi; *La Nécropole pontificale du Vatican*, par l'abbé L. Duchesne; *Les Représentations du Jugement sur les monuments des Catacombes*, par Mgr Wilpert; *L'Organisation des églises chrétiennes au IIIe siècle*, par le R.P. de Smedt; *L'Inscription de Pennes*, par l'abbé Constantin; *Le Cursus ou Rythme prosaïque*, par l'abbé Couture; *Le faux Diplôme de Charlemagne pour Aix-la-Chapelle*, par le Dr Granert; *La Lèpre en Occident avant les Croisades*, par Kurth; *Les Hérétiques du comté de Toulouse*, par l'abbé Douais; *Hermann le Dalmate*, par l'abbé Clerval; *L'Évangélisation de l'Amérique avant Christophe Colomb*, par le Dr Jelic; *La Légende de Skanderbeg*, par l'abbé Pisani; *Le Traité d'Antoine de Bourbon avec le chérif de Fez*, par Pierrot-Deseilligny.

M. A. Roserot vient de publier une *Notice sur les sceaux carolingiens des archives de la Haute-Marne* (Joinville, 1892, in-8). Ces archives possèdent dix-huit diplômes originaux émanés de souverains carolingiens ; huit d'entre eux ont conservé leurs sceaux, soit complets, soit à l'état de fragments. Ces sceaux sont ceux de Louis le Pieux, Carloman, Charles le Gros et Lothaire ; sur une planche phototypique M. Roserot nous donne la reproduction des six plus beaux. Bien qu'il n'entre pas dans nos habitudes de signaler les extraits des revues, il convient de déroger à cette règle quand il s'agit de travaux qui, en raison de leur nature, sont destinés à être consultés sous forme de tirage à part. C'est bien le cas du *Répertoire historique de la Haute-Marne*, de M. Roserot, dont la première partie a récemment paru (Paris, Picard, 1892, in-8, 101 p.). Ce fascicule contient la bibliographie, c'est-à-dire l'indication des ouvrages, notices, articles qui ont été publiés sur l'histoire du département. La seconde partie, intitulée *Catalogue*, contiendra l'analyse des documents imprimés relatifs au même sujet.

PÉRIODIQUES

Droit français (1892).

Revue d'administration, 1892, t. II, p. 5-26.—Alfred des Cilleuls, *Les Secours à domicile*. Historique. Courte note sans intérêt.

Revue d'économie politique, fasc. 4, p. 353-403; fasc. 8, p. 890-930; fasc. 10, p. 1097-1136; fasc. 11, p. 1184-1221. — Sauzet, *Essai historique sur la législation*

industrielle de la France. Étude intéressante sur l'organisation industrielle de la France au XVIIIe siècle se résumant en un système corporatif, devenu depuis la fin du XVIe siècle le droit commun du royaume. L'auteur conclut que les rapports des ouvriers ou des patrons avec les entrepreneurs de manufactures ou les maîtres apparaissent alors comme en dehors du droit. La tendance moderne est de faire pénétrer là aussi et dominer le *droit*, c'est-à-dire le contrat, au lieu des règlements de police. Utile à consulter pour une plus nette compréhension des rapports de l'industrie naissante au moyen âge.

Fasc. 8, p. 930-935; fasc. 9, p. 1023-1045. — J. Oczapowski, *L'Histoire économique et locale de l'Angleterre d'après Thovold Rogers* (Economic interpretation of Story). Utile analyse qui permettra de se reconnaître plus vite et plus facilement dans l'ouvrage de l'éminent économiste historien anglais.

Revue générale du Droit, de la Législation et de la Jurisprudence, fasc. 1, p. 19-24. — Dingelstedt, *Le Droit coutumier des Khecsoures* (suite et fin). Fin d'une note dont le commencement a paru en 1891, p. 494. Renseignements intéressants sur le droit de vengeance, la composition, le tarif des compositions.

Fasc. 3, p. 222-237, et fasc. 6, p. 481-488. — Trevédy, *Des Gens infâmes dans la T. A. Coutume de Bretagne* (de 1330-1340). Dans la partie parue de l'étude, l'auteur examine sommairement l'instruction criminelle en général et les pénalités édictées par la Coutume. La poursuite n'a pas lieu d'office, elle est laissée au plaignant ou, au cas d'homicide, aux parents ou alliés du mort. Ce n'est qu'à leur défaut ou sur leur refus que la poursuite se fera d'office. Aussi leur est-il fait par exploit de sergent sommation de poursuivre. Dans certains cas, cependant, où la poursuite privée n'est pas possible, la justice est tenue de procéder d'office. Détails curieux sur la question et les lieux d'*asile* en Bretagne, très nombreux et parfois très étendus, se confondant sans doute avec d'anciennes immunités. Le juge criminel juge seul; la sentence prononcée le matin est exécutée le soir.

Fasc. 4, p. 289-310. — D'Arbois de Jubainville, *La Saisie mobilière dans le Sanchus Mor.* Analyse article par article d'un ancien traité de la saisie mobilière inséré dans le *Sanchus Mor*, art. 29-35. Pour les premiers articles voir *Revue générale du Droit*, t. XII (1888), p. 10; t. XIV (1890), p. 97, et t. XV (1891), p. 213.

Nouvelle Revue historique du Droit français et étranger, 1re liv., p. 18-63; 2e liv., p. 165-212. — E. Chénon, *Les Marches séparantes d'Anjou, Bretagne et Poitou.* Étude intéressante sur les rapports les plus curieux et les plus complexes que puisse offrir l'époque féodale. Les marches séparantes sont des territoires assez étendus appartenant à deux pays à la fois, ressortissant au point de vue féodal tantôt à l'un tantôt à l'autre, suivant tantôt la coutume du premier, tantôt la coutume du second et formant en définitive entre eux une véritable zone indivise dotée d'une condition juridique très particulière. Outre les marches d'Anjou, Bretagne et Poitou, il existait de semblables marches entre le *duché* et le *comté* de Bourgogne. On distingue parmi ces marches séparantes 3 catégories : 1° les marches *communes* proprement dites pour lesquelles l'indivision est complète et a lieu aussi bien au point de vue des droits de fief que des droits de justice; 2° les marches *avantagères* ou *prévalantes* pour lesquelles l'indivision n'existe qu'au point de vue des droits de fief; 3° les marches *contr'hostées* ou *controllées* qui ne

dépendaient au point de vue du fief que du seul suzerain et qui ne formaient guère du reste que de petites enclaves dans les autres.

Après nous avoir indiqué l'origine de ces marches et nous en avoir donné la géographie, l'auteur étudie dans le détail la condition juridique de chacune de ces catégories, au point de vue de la *souveraineté*, de la *justice*, du *fief* et de la *législation*. Le médiéviste et le praticien curieux de notre ancien droit auront le même plaisir et le même profit à suivre l'auteur dans la complication et la subtilité infinie des espèces auxquelles donne lieu la condition juridique particulière de ces pays.

Fasc. 1er, p. 63-82. — *Coutume de Gondourville en Agenais* (1278), publiée par M. E. Rébouis. M. R. continue sa publication des Coutumes de l'Agenais. — P. 83-96. H. Saleilles, *Des Délits et des Peines en matière forestière au moyen âge dans le duché de Bourgogne*. Remarques non dénuées d'intérêt à propos d'un ouvrage de E. Picard.

2e livr., p. 125-165; 3e livr., p. 332-353; 5e livr., p. 497-543; 6e livr., p. 637-673. — H. Monnier, *Études de droit byzantin*. L'ἐπιβολή. Étude soignée et consciencieuse sur une pratique fiscale qui touche profondément le régime des biens au moyen âge à Byzance. L'article inaugure une série d'études du plus haut intérêt pour tous ceux qui s'occupent du moyen âge occidental; les points de ressemblance étant beaucoup plus nombreux qu'on ne se l'imagine entre l'Orient et l'Occident, et le rapprochement des institutions des deux sociétés permettant de poser d'une manière nouvelle et plus pénétrante un certain nombre de questions capitales.

L'ἐπιβολή (adjectio, impositio terrarum), c'est l'attribution d'office à un contribuable déterminé par la loi et solvable d'un fonds, d'une terre stérile appartenant à un autre contribuable insolvable. L'ἐπιβολή apparaît au commencement du IIIe siècle, finit de s'organiser et fonctionne en plein sous Justin et Justinien. L'auteur, dans les parties parues de l'étude, ne suit pas les destinées de l'ἐπιβολή au delà de cette période qui nous intéresse le moins. Il étudie successivement quels biens peuvent être l'objet d'une adjectio; — dans quels cas l'adjectio a lieu; — quelle est la procédure suivie; — quels sont les effets de l'adjectio. Une notion domine toute cette étude et donne la clé des difficultés les plus sérieuses : la distinction capitale et si originale entre les biens ὁμόδουλα et les biens ὁμόκηνσα. Il faudra se demander ce qu'est devenue plus tard au moyen âge cette distinction et jusqu'à quelle époque s'est conservée l'ἐπιβολή.

3e livr., p. 353-357. — D'Arbois de Jubainville, *L'Homme de 40 nuits dans le Sanchus Mor*. La procédure germanique connait un délai de 40 nuits. Loi Salique, 56 (édit. Hessels, c. 47); formules de Tours, 30; Placitum de Clovis III. M. d'Arbois retrouve ce délai dans une expression du traité de saisie mobilière du Sanchus Mor, « fer cethrachat aidche », l'homme de 40 nuits. — P. 357-364. *La Collection de manuscrits de M. d'Ablaing*. — Liste des manuscrits juridiques appartenant à M. d'Ablaing, professeur de droit à l'Université de Leyde et cédée par sa veuve à la bibliothèque de cette Université. La collection comprend, outre un grand nombre d'extraits et de copies d'écrits des glossateurs, 44 manuscrits de droit romain, de droit canonique et de théologie. Les plus anciens sont du XIVe siècle.

4e livr., p. 373-407. D'Arbois de Jubainville, *La* pignoris Capio *avec enlèvement immédiat et sans commandement préalable en Droit irlandais*. Une étude plutôt *exégétique que juridique*. — P. 403-426. Ed. Meynial, De quelques Particularités

des successions féodales dans les Assises de Jérusalem. Note intéressante, quelque peu écourtée, sur les particularités qu'en raison de la situation et l'histoire du Royaume présentent les successions féodales dans les Assises de Jérusalem. A noter comment la constante nécessité de la défense conserve au fief son caractère primitif, assure son indivisibilité, sa transmission à l'aîné ou dans certains cas au membre de la famille le plus apte à faire le service du fief; enfin tout au début empêche le cumul de deux fiefs dans la même main. L'intérêt aristocratique est subordonné à l'intérêt militaire. Cet intérêt aristocratique finit pourtant par se faire jour. L'héritier est autorisé à posséder plusieurs fiefs, à condition de fournir pour le second un homme servant (le servize dou compagnon); mais le droit d'aînesse ne se développa jamais complètement. — P. 427-470. Ambr. Colin, *Le Droit des gens mariés dans la Coutume de Normandie.* On savait d'une manière générale que la Coutume de Normandie répudie le système de la communauté et qu'elle organise entre époux un régime qui se rapproche plutôt du régime dotal normand. L'étude de M. C. a pour objet d'approfondir les deux idées générales qui dominent le droit des gens mariés en Normandie : 1° la femme apporte une dot au mari et la restitution de cette dot est assurée par des garanties étendues; 2° la communauté, en principe, n'existe plus, mais les époux, à la dissolution du mariage, ont respectivement des droits à exercer sur les biens l'un de l'autre. L'auteur étudie successivement la dot, la règle de l'inaliénabilité dotale; l'incapacité de la femme d'intercéder pour autrui (dans la plupart des provinces de la France la règle était la renonciation au bénéfice du S.-C. Velléien); la prohibition du régime de communauté même conventionnelle; enfin l'interdiction des donations entre époux; les droits respectifs des époux sur les biens l'un de l'autre, le douaire, le droit de la femme aux meubles et aux conquêts, les droits de la femme sur une portion des meubles et des conquêts ordinaires, les droits de la femme sur une portion des meubles et des conquêts faits en Bourgage, enfin le droit de viduité du mari. — P. 470-478. E. Lehr, *Quelques Mots sur l'authenticité de la Handfeste de Berne à propos d'une publication récente.* La Handfeste dont il s'agit est la charte de franchise de Berne confirmée par Rodolphe de Habsbourg en janvier 1274. Cette charte confirmée est-elle, comme le porte la date du document, du 15 avril 1218, et précède-t-elle ainsi d'une trentaine d'années les Handfeste octroyées par les comtes de Kybourg à Fribourg, Thoune et Berthoud, auxquelles elle aurait servi de modèle, ou au contraire est-elle l'œuvre d'un faussaire confectionnée postérieurement à ces dernières, fort peu de temps avant la confirmation de 1274? Voilà la question depuis longtemps agitée entre érudits que viennent de reprendre MM. Zeerleder et Hilber en se prononçant pour l'authenticité de la charte. M. L. signale les raisons qu'il y a de douter encore de cette authenticité. — P. 543-602, et 6e livr., p. 698-727. — E. Glasson, *Le Droit de succession au moyen âge.* Importante étude qu'il faudra toujours consulter, quelques réserves qu'il y ait lieu de faire dans le détail. M. Glasson étudie successivement la succession aux meubles et acquêts, la succession aux fiefs, le droit d'aînesse, l'exclusion des ascendants, le privilège de masculinité, la succession aux alleux, la succession aux propres, la succession aux tenures roturières, la succession des serfs, les principes généraux et communs aux pays de coutume avec leur particularités les plus intéressantes : *succession au profit du puîné* (droit de *juveigneric* ou maisneté) et droit de retour

de l'ascendant donateur; les principes généraux et communs aux pays de droit écrit, la pétition d'hérédité, les devoirs entre héritiers, rapport, indivision, partage, dérogations aux successions ab intestat, donations, donations à cause de mort, donations entre époux, le testament, la réserve sur les propres et la légitime, enfin l'exhérédation. C'est tout un traité sur la matière qu'a voulu nous donner M. Glasson.

Revue catholique des Institutions et du Droit. — P. 136-144. *Rapport de M. Hubert Valleroux sur la mainmorte et la charité en France*, à lire. — P. 481-492. L. Olivi, *De la condition juridique de la mer au moyen âge.*

Séances et travaux de l'Académie des sciences morales et politiques, 1892. — Fasc. 37, p. 153-177. Baudrillart, *Rapport sur les populations agricoles de la Haute-Garonne.* — P. 425-468. *Sur les populations agricoles du Tarn.* — P. 575-597. *Sur les populations agricoles du Roussillon.* — T. 38, p. 5-50. *Sur les populations agricoles de l'Ariège.* — P. 745-799. *Sur les populations agricoles de la Lozère* (Gévaudan). L'auteur poursuit son enquête ethnographique, morale et sociale sur les populations des départements français. G. Platon.

Numismatique (1892).

Annuaire de la Société française de numismatique, t. xvi.

Janvier-avril 1892. — P. 5-18. J. Hermerel, *Numismatique lorraine.* Essai d'attribution des deniers frappés à Thionville au type du cavalier. — P. 54-88. A. de Belfort, *Monnaies mérovingiennes.* Monnaies royales frappées à Marseille. Nombreuses erreurs de chronologie et d'attributions. — Bibliographie. — P. 89-91. Vannaire, *Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon.* (Caron : étude approfondie.) — P. 91. G. Cumont, *Pièces du commencement du monnayage mérovingien trouvées en Belgique.* (R. Serrure : statistique des provenances des pseudo-impériales.) — P. 95-97. Trouvailles près de Doullens, près de Jarnac, à Carmona. — P. 98-104. Ventes publiques.

Mai-juin. — P. 109-110. Baron de P. d'Amécourt, *Attribution à Vendôme d'un denier au type chinonais.* — P. 111-126. E. Caron, *Répertoire chronologique des principaux enfouissements intéressant la numismatique française.* Liste des trouvailles suivant les dates d'enfouissement. — P. 134-137. A. de Belfort, *Monnaies mérovingiennes.* Deux pseudo-impériales, un triens de *Gauge*, une petite monnaie de bronze. M. de B. ne connaissait jusqu'ici qu'une monnaie de l'atelier de *Gauge;* le cabinet de France en possède deux, celle qu'il cite, du monétaire *Gaudelinus* et non *Laudelinus*, et une autre du monétaire *Silvius*. — P. 137-138. C. Farcinet, *Un triens mérovingien attribué à tort à Aizenay.* Il faut lire *Basniaco*, et non *Asniaco.* — Nécrologie. — P. 139. G. Vallier (A. de B.). — P. 150. Trouvaille de monnaies des xiie et xiiie siècles sur les limites des départements de la Dordogne et du Lot.

Juillet-août. — P. 153-170. Ch. Farcinet, *Études sur les monnaies mérovingiennes attribuées à la Vendée.* — P. 205-210. R. Serrure, *Les Monnaies frappées à Wessem par l'abbé de Saint-Pantaléon de Cologne.* Article très intéressant. — Nécrologie. — P. 211. A. Chassaing (A. de Belfort). — Bibliographie. — P. 212.

J.-A. Blanchet, *Étude de numismatique*, t. I. (R. Serrure: étude très nouvelle sur la *pite*). — P. 213. Mlle M. de Man, *Over zeeuwsche loodjes*. — P. 214. E. Lalanne, *Notes sur la numismatique bordelaise*. (A. de Belfort : aperçu rapide.) — P. 216. Trouvaille de monnaies du XIIe siècle à Pontoise.

Septembre-octobre. — P. 243-271. R. Serrure, *Essai de numismatique luxembourgeoise*. L'histoire monétaire de Luxembourg comprend six périodes : celle du denier, de la fin du Xe siècle jusqu'à la fin du XIIIe siècle, celle du gros depuis le milieu du règne du comte Henri VII (1288-1309) jusqu'en 1504, l'époque espagnole de 1577 jusque vers 1650, l'époque hispano-autrichienne, de Charles II à Léopold II, le siège de 1795, l'époque grand-ducale actuelle. — P. 275-285. E. Caron, *Trésor de Pontoise, Monnaies des XIe et XIIe siècles*. — Nécrologie. — P. 286. Henri Lavoix (H. Sauvaire). — P. 293. E. Taillebois. — P. 294. Dancoisne. — Chronique. — P. 294. Trouvaille de blancs de Jean II, roi de France à Yerres.

Novembre-décembre. — P. 328-334. P. Bordeaux, *Denier inédit de Henri I frappé à Chalon-sur-Saône*. — P. 335-354. A. Heiss, *Un roi de Navarre numismatiste*. Collection de monnaies formée par Charles III, roi de Navarre, en 1393. — Bibliographie. — P. 355-358. Prou, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale* (A. de B.). — P. 359-360. Trouvaille de monnaies des XVe et XVIe siècles.

Archiv für Bracteatenkunde, t. II.

(Livraisons 7 à 10), 1892. — P. 222-224. Th. Stenzel, *Anhaltische Bracteaten aus dem Funde zu Piesdorf*. — P. 225-350. Dr P.-J. Meier, *Beiträge zur Bracteatenkunde des nördlichen Harzes. Der Münzfund von Mödesse*. — P. 351-362. E. Wunderlich, *Der Münzfund von Alt-Bauhof, D. A. Dargun*. Monnaies danoises du roi Christophe I (1252-1259) ; bractéates de Demmin, Stralsund, Stettin, etc.

Bulletin de la Société suisse de numismatique, 1892.

N° 1. — P. 4-12. Dr Ladé, *L'Origine du mot* Schilling. — N° 2. — P. 46-59. Dr Ladé, *Le Trésor du Pas-de-l'Échelle*. Deniers génevois du XIe siècle. — N° 3. (Rien sur le moyen âge). — Le n° 4 n'a pas encore paru.

Bulletin de numismatique (publié par R. Serrure), 1892.

(7e à 12e livraisons de la collection). — P. 113-116. R. Serrure, *Les premières Monnaies de Remiremont*. — P. 136-138. *La Trouvaille de Carmona*. Monnaies wisigothes. — P. 138-139. R. Serrure, *Jetons et Méreaux rares ou inédits*. Jeton de la chambre des comptes de Dijon sous Charles VIII. — P. 149-152. E.-H. Tourlet, *Monnaies royales de France inédites*. Deniers de Charlemagne, Louis le Pieux, Charles le Chauve, Louis VII, Charles VI et Charles VII. — P. 173-175. R. Serrure, *Jetons rares ou inédits*. Jeton relatif à la paix d'Arras de 1414. — P. 175-176. Dr E. Farge, *Différend d'un maître particulier de la monnaie d'Angers sous Charles VII*. — P. 189-192. R. Serrure, *Une Monnaie inédite des prieurs de Souvigny*. Denier du XIIIe siècle. — P. 206-207. Comte de Castellane, *Différend d'un maître particulier de la monnaie d'Angers sous Louis XI*.

Revue belge de numismatique, 1892.

1re livraison. — P. 5-40. Th.-M. Roest, *Essai de classification des monnaies du comté puis duché de Gueldre*, 3e article. De 1473 à 1492. — Mélanges. — P. 142-145. A. de Witte, *Deux Oboles variées de Rainier V, comte de Mons* (1013-1030). —

P. 145-147. Deniers impériaux du XIe siècle, acquis par le cabinet de Bruxelles. — Bibliographie. — P. 152-155. J. Béthune, *Méreaux des familles brugeoises* (A. de Witte). — P. 155-158. *Tavole descrittive delle monete della Zecca di Genova* (S. Ambrosoli). — P. 158-159. Hauberg, *Gullands Myntvasen* (G. C.).

2e livraison. — P. 176-210. Baron de Chestret de Haneffe, *Numismatique de la principauté de Stavelot et de Malmédy*. — P. 211-244. A. de Witte, *Trouvaille de Beveren*. Six mille deniers flamands et allemands du XIIe siècle. — P. 245-251. Vte B. de Jonghe, *Des Monnaies de Philippe de Saint-Pol, comme Ruwaard et comme duc de Brabant*. — P. 268-284. R. Vallentin, *Marques de la confrérie du Saint-Esprit de l'aumône, de la rue de l'épicerie et de l'aumône générale d'Avignon*. Quelques renseignements sur ces confréries au moyen âge. — P. 320-327. Comte de Marsy, *Cueilloir numismatique*. Monnaies mérovingiennes du Poitou. Monnaies frappées en Saintonge. Monnaies de Bourges aux Xe et XIe siècles. Date de l'établissement des piéforts. Faux monnayeurs en Touraine au XVe siècle. — Bibliographie. — P. 330-333. Vallier, *Sigillographie de l'Ordre des Chartreux* (comte M. N.). — P. 336-337. A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes*. (A. de W.). — P. 338-340. Dirks, *Vijf oude zegels beschreven en toegelicht* (Cte M. N.).

3e livraison. — P. 384-393. N. van Werveke, *Deux Monnaies luxembourgeoises de Henri VII et de Jean l'Aveugle*. — P. 394-414. Th.-M. Roest, *Essai de classification des monnaies du comté puis duché de Gueldre*, 4e article. De 1492 à 1538. — P. 473-476. A. de Witte, *Chronique des trouvailles*.

4e livraison. — P. 526-531. Vte B. de Jonghe, *Un Triens signé par un monétaire mérovingien inconnu jusqu'à ce jour*. L'atelier est *Castronovo*, le monétaire *Chariulfo*. — P. 532-549. Th.-M. Roest, *Essai de classification*, etc., 5e article.

Revue numismatique, 1892.

1er trimestre. — P. 1-6. Schlumberger, *Une Monnaie d'or byzantine inédite portant les effigies de l'empereur iconoclaste Théophile, de sa femme Théodora, de ses trois premières filles : Thécla, Anna, Anastasie*. — P. 28-53. M. de Marchéville, *Louis X le Hutin a-t-il frappé des gros tournois ?* L'attribution d'un gros tournois à Louis X est contredite par tous les textes. La pénurie du billon d'argent, l'établissement d'un rapport légal trop élevé, l'espérance d'enrayer l'exportation des espèces d'argent en ne fabriquant plus que des monnaies noires déterminèrent Philippe le Bel à suspendre, sur l'avis des notables, la fabrication du gros tournois pendant les dernières années de son règne, état de choses qui se prolongea pendant tout le règne de Louis X. — Chronique. — P. 91. Drouin, *Monnaies des Khans Mongols du Djagataï* (1227-1370). — P. 95. Prou, *Tiers de sou de l'église de Limoges*. — Bulletin bibliographique. — P. 101. M. de Vienne, *Des anciens prix et des difficultés inhérentes à leur évaluation actuelle*. (Blanchet : intéressante étude.)

2e trimestre. — Chronique. — P. 187. *Trouvailles de monnaies à Carmona et à Tours-sur-Marne*. — P. 189. Drouin, *Monnaies des Mongols de la Perse*. — Bulletin bibliographique. — P. 193. C. Brambilla, *Monete italiane inedite nella collezione Brambilla a Pavia* (Schlumberger). — P. 197. A. de Belfort, *Description générale des monnaies mérovingiennes par ordre alphabétique des ateliers*. (B. : matériaux utiles.) — A. de Markoff, *Collection scientifique de l'Institut des langues orientales... Registre général des monnaies orientales* (E. Drouin).

3e trimestre. — P. 259. Roudot, *Les Graveurs de la monnaie de Troyes du XIIe au XVIIIe siècle.* — Chronique. — P. 349. Drouin, *Monnaies des Rasoulides.* — Bulletin bibliographique.— P. 358. Casanova, *Étude sur les inscriptions arabes des poids et mesures en cerre.* (J.-A. Bl. : étude intéressante.) — P. 362. *Congrès international de numismatique... à Bruxelles... Procès-verbaux et Mémoires publiés* par M. M. G. Cumont et A. de Witte (J.-A. Blanchet).

4e trimestre. — P. 478-504. H. de la Tour, *Médailles modernes récemment acquises par le Cabinet de France.* Entre autres, une médaille talismanique du temps de Charles VII. — Nécrologie. — P. 507. M. Henri Lavoix. — Bulletin bibliographique. — P. 509. Piton, *Les Lombards en France et à Paris.* (A. de B[arthélemy] : sujet neuf). — P. 510. Campaner, *Indicador manual de la numismatica española,* 2e partie (Heiss : répertoire complet des connaissances actuelles sur la numismatique espagnole.) — P. 513. J.-A. Blanchet, *Études de numismatique,* t. I. (A. M.: intéressant mémoire sur la *pite.*) — P. 514. L. Naveau, *Le Perron liégeois* (J.-A. Bl.).

Revue suisse de numismatique, 2e année, 1892.

1re livraison. — P. 64-107. R. Vallentin, *Du Mode de nomination des prévôts généraux de la monnaie d'Avignon.* Quelques renseignements sur les XIVe et XVe siècles, la plupart sur le XVIe siècle. — P. 108-109. J.-A. Blanchet, *Ecu d'or inédit des trois cantons.* Dessin tiré d'un livre de changeur manuscrit.

2e livraison. — P. 113-114. H. Morin-Pons, *Encore le sceau de Vautier Bonjour.* Sceau d'un chanoine de Genève, XIVe siècle. — P. 144-154. Th. von Liebenau, *Das Münzwesen im Lande der Rhucantier.* Monnayage du monastère de Pfävers (Tyrol). — P. 215-231. Dr Ladé, *Les Monnaies anonymes des comtes de Savoie.*

3e et 4e livraisons. — P. 241-308. G. E. von Haller, *Schweizerisches Münz und Medaillen-Cabinet.* Documents du moyen âge du XIIIe au XVe siècle relatifs à l'histoire monétaire de la Suisse. — P. 329-362. B. Reber, *Fragments numismatiques sur le canton d'Argovie.* En 1235 apparaît le premier document prouvant l'existence d'une monnaie à Zofingue.

Rivista italiana di numismatica, 1892.

Fasc. 1. — P. 56-60. E. Gnecchi, *Un Obolo inedito di Ponzone.* Obole frappée par les marquis de Ponzone entre 1305 et 1310. — P. 79-114. V. Capobianchi, *Pesi proporzionali desunti dai documenti della libra romana, merovingia e di Carlomagno.* Propose pour la livre romaine du VIIIe siècle le poids de 321 grammes 238, pour la livre mérovingienne 353 grammes 3618, et pour la livre de Charlemagne, 428 grammes 317. — P. 124-125. G. Viani, *Villa di Chiesa.* Monnaie d'argent du XIVe siècle (?) frappée dans cette ville de Sardaigne. — P. 126-128. G. Viani, *Memorie sopra due monete inedite della republica di Pisa.* Monnaies de Buonaccorso da Palude, podestat de Pise (1242.) — Bibliographie. — P. 137-140. Vallier, *Sigillographie de l'Ordre des Chartreux* (C. Brambilla).— P. 141-143. Lagumina, *Studi sulla numismatica arabo-normanna di Sicilia* (Sambon). — P. 144-146. Foresio Gaetano, *Le Monete delle zecche di Salerno* (Sambon).

Fasc. 2. — P. 199-207. N. Papadopoli, *Il Bimetallismo a Venezia nel medio evo.* Lors de la création du ducat d'or en 1284, il fut évalué à 18 gros d'argent, ce qui établissait entre l'or et l'argent un rapport de 1 à 10 6/10. En 1328, la proportion s'éleva de 1 à 14.

Fasc. 3. — P. 317-340. N. Papadopoli, *Francesco Foscari e le sue monete* (1423-1457). — P. 341-355. A. G. Sambon, *Di alcune Monete inedite di Alfonso e Ferdinando I, re di Napoli, e di due officine monetarie del Napoletano finora sconosciute.* — Bibliographie. — P. 398-403. Ladé, *Les Monnaies anonymes des comtes de Savoie* (F. Marchand).

Fasc. 4. — P. 487-492. U. Rossi, *Gride relative al corso delle monete milanesi in Reggio d' Emilia.* Cris monétaires du XIVe siècle.

The numismatic Chronicle, 1892.

1er facicule. — P. 83-86. John Evans, *Coins of Henry I of England found in Italy.* — P. 87-88. Grantley, *A unique styca of Ethelred I, king of Northumbria.*

2e fascicule. — P. 160-173. S. Lane-Poole, *Fasti Arabici.*

3e fascicule. — P. 200-219. Falkland Warren, *Notes on some mediæval coins of Cyprus.* Monnaies d'Isaac Comnène, des rois Hugues II, Hugues III, Henri II, Amaury, Pierre Ier, Catherine Cornaro. — P. 220-226. H. Montagu, *Find of groats at Wallingford.* Monnaies de Henri VI, Édouard IV, Richard III.

4e fascicule. — P. 257-277. A. E. Packe, *The Types and Legends of the mediæval and later coins of England.* — P. 278-299. L. A. Lawrence, *Groats of the fifteenth and sixteenth centuries.*

Zeitschrift für Numismatik, t. XVIII, 1891-92.

Fasc. 1. — P. 9-31. L. Fikentscher, *Beitræge zur hennebergischen und hessischen Münzkunde des Mittelalters.* — P. 36-42. R. Scheuner, *Einige Fragen zur schlesischen Münzkunde.* Monnaies de Görlitz du XIVe siècle. — P. 43-58. R. Scheuner, *Ein Wendenpfennig-Fund in der Oberlausitz.* — P. 59-71. R. Scheuner, *Die Münzen der Stadt Görlitz.* — P. 72-73. J.-V. Kull, *Niederolm, eine Münzstätte des Pfalzgrafen Ludwigs I.* — Bibliographie. — P. 74-79. A. Engel et R. Serrure, *Traité de numismatique du moyen âge* (H. D.). — P. 79-80. A. de Witte, *Supplément aux recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut de M. R. Chalon* (H. D.).

Fasc. 2. — P. 81-156. H. Nützel, *Münzen der Rasaliden nebst einem Abriss der Geschichte dieser jemenischen Dynastie.* — Bibliographie. — P. 188-192. P. Joseph, *Der Bonner Denarfund von 1890* (H. D.).

Fasc. 3 et 4. — P. 193-210. A. von Sallet, *Die Erwerbungen des K. Münzcabinets vom 1 April 1889 bis 1 April 1890.* Sou d'or de Théodebert; denier de Louis le Pieux à Trèves; denier de Marquard, abbé de Lorsch; monnaies orientales. — P. 211-240. E. Wunderlich, *Der Münzfund von Remlin.* Monnaies allemandes des Xe et XIe siècles. — Bibliographie. — P. 352-354. Hauberg, *Gullands Myntcaesen* (H Dannenberg).

M. Prou.

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 16184

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

MAI 1893

HUITAINS INÉDITS DE MARTIN LE FRANC

SUR JEANNE D'ARC

Ce que Clément Marot disait du Roman de la Rose : « Il est confict de bons incidens », on peut le répéter, avec plus de raison peut-être, du Champion des Dames. L'un des « bons incidens » de ce poème, qui mérite le plus d'attirer notre attention et qui dans tous les cas fait grand honneur à Martin Le Franc, c'est celui relatif à Jeanne d'Arc. Quicherat l'a publié en entier dans les *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*[1] et en a fait ressortir toute l'importance et tout l'intérêt. « Le morceau, remarque-t-il, mérite toute considération, non seulement à cause de sa date, puisqu'il fut écrit seize ans avant la réhabilitation juridique de la Pucelle, mais encore parce que l'ouvrage auquel il appartient fut dédié au duc de Bourgogne. »

Il est inutile, je suppose, d'énumérer tous ceux qui, avant ou après Quicherat, ont invoqué en faveur de Jeanne le témoignage contemporain de Martin Le Franc et reproduit les vers du Champion des Dames sur la glorieuse Pucelle. Citons au moins l'appréciation de M. Sépet. « C'est encore, dit ce savant, la vérité naïve du sentiment qui recommande les vers consacrés à la Pucelle, neuf années après sa mort, par un poète bourguignon[2], Martin Le Franc. On reconnaît en ses paroles l'empreinte récente des événements et le vivant souvenir de Jeanne[3]. »

C'est d'après le manuscrit 12476 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, que Quicherat a publié le passage du Champion des Dames

1. Tome V, p. 44-50.
2. Martin Le Franc était normand.
3. *Jeanne d'Arc*. Tours, 1885, p. 502.

sur Jeanne d'Arc. On trouve le même texte dans le manuscrit 841 de la même Bibliothèque, dans le 3121 de l'Arsenal, dans le 9281 de Bruxelles, dans le 875 de Grenoble et dans les deux éditions gothiques. Le sixième manuscrit du Champion des Dames, le 9466 de Bruxelles, contient sur Jeanne d'Arc six huitains qui manquent dans les autres exemplaires. Au f° 125 de ce manuscrit, entre les huitains 2115 et 2116, une *enseigne* renvoie à la note suivante écrite au bas du feuillet : « A ceste ensengne faillent. VI. couplés escrips au derrain feullet. » Les six huitains qui manquent se trouvent au f° 180. Martin Le Franc essaye de montrer que Jeanne d'Arc, « petite humble creature », était entre les mains de Dieu un instrument pour abaisser l'orgueil des Anglais et pour ramener la paix en France. Il excuse la Pucelle de s'être, au mépris du *Deutéronome*, habillée en homme, et il s'en réfère sur ce point à l'opinion de Gerson.

Voici les six huitains du manuscrit 9466 de Bruxelles : je reproduis, pour plus de clarté, les huitains 2115 et 2116.

2115. Aussy je croy, en bonne foy,
Que les angles l'accompaignassent,
Car ilz, comme en Iherosme voy,
Chasteté aiment et embrassent,
Et tien pour vray qu'ilz lui aidassent
A gaaignier les fors bolvers,
Et a Patay les yeulx crevassent
Aux Anglois ruez a l'envers.

Car nous debvons tous presumer
Que Dieu qui est aucteur de pais
Permet destruire et consumer
Tous ceulx qui ne la veulent, mais
Debvons nous dire que jamais
Ne laisse il longuement durer
Ceulx qui, de parolle ou de fais,
Ne veulent la paix endurer.

Aussy, comme je conjecture,
Convint que l'orgueul hault posé
Par petite humble creature
Fust de son siege deposé.
Par ainsy tout presupposé,
Pour abessier ou desvoyer
L'orgueul des Anglois proposé,
Dieu voult la Pucelle envoyer.

Mille raisons sont en appert
Par lesquelles l'oppinion
De moy et des semblables pert
De saincte imaginacion,

Mais de droicte inclination
L'envieux ne sçavroit bien dire,
Et male interpretacion
Fait de chose ou n'a que redire.

Aux gens a semblé estre enorme
Qu'elle vestoit d'omme l'abit,
Car on lit en Deuteronome
Que Moyse le deffendit.
Scez tu point que Jarson en dit?
Je te dy maistre Jan Jarson
Qui d'elle ung petit traictié fit,
Plus soubtil que nous ne penson[1].

La loy de Moyse ancienne,
En tant qu'elle est judiciale,
N'oblige Robin ne Jouenne
Vivans en la sacramentale,
Se, par decret ou decretale,
Telx choses lors accoustumees
Pour quelque fin especiale
Ne sont de nouvel confermees[2].

Ne vois tu pas que deffendu
Estoit que nulluy ne mengast
De beste se l'ongle fendu
N'avoit et qu'elle ruminast?
De lievre mengier on n'osast,
Ne de truye ne de pourceau.
Ores mais qu'on t'en presentast,
Tu en prendroyes maint morseau!

2116. Aussy merveille ne te soit,
Combien que chose inusitee,
Se la Pucelle se vestoit
De pourpoint et robe escourtee.
Car elle en estoit redoubtee
Trop plus et aperte et legiere,
Et pour ung fier prince contee,
Non pas pour simplette bergiere.

Arthur Piaget.

1. Le traité de Gerson est publié par Quicherat, t. III, p. 298-306.
2. Ces vers sont traduits du traité de Gerson : « Lex vetus, prohibens mulierem uti veste virili et virum veste muliebri, pro quanto est pure judicialis, non obligat in nova lege, quia, secundum veritatem tenendam de necessitate salutis, judicialia antiquæ *legis ablata sunt nec* obligant in nova, ut talia sunt, nisi noviter per superiores *ea institui seu confirmari* contingat. » Quicherat, t. III, p. 304.

Louis Havet. — **La Prose métrique de Symmaque et les Origines métriques du Cursus.** — Paris, Bouillon, 1892, in-8°, 112 p. (94e fascicule de la Bibliothèque de l'École des Hautes-Études).

Elle est bien curieuse, l'histoire de ce *cursus* ou rythme prosaïque du moyen âge, à peine soupçonné il y a peu d'années encore, — reconnu d'abord par M. Noël Valois dans les bulles pontificales, puis par divers érudits dans une foule de textes latins du XIIe, du XIIIe, même du XIVe siècle, — constaté ensuite par le P. Bouvy dans les œuvres de saint Sophrone, par M. Wilhelm Meyer chez une multitude d'auteurs byzantins, par M. l'abbé Couture dans les formules liturgiques, — enfin d'un emploi général pendant plusieurs siècles, sans que personne, depuis la fin du moyen âge, ait paru s'en douter.

Aujourd'hui, les règles de ce *cursus*, — lequel est fondé sur l'accent et non sur la quantité, — sont du domaine commun de l'érudition, et on peut dire qu'elles ont acquis droit de cité dans tous les cours ou traités de diplomatique. Restait à en retrouver les origines, demeurées jusqu'à ce jour fort obscures. Pour cela, il fallait remonter de plusieurs siècles dans le moyen âge, et jusqu'aux derniers temps de l'Empire romain.

Déjà M. l'abbé Duchesne avait montré, en 1891, que la prose du pape Léon le Grand était soumise à de certaines règles, et que ce sont ces mêmes règles que Jean Caetani, le créateur du *cursus* rythmique, avait voulu imiter, tout en les comprenant mal.

C'était là une indication très précieuse, qui pouvait servir de point de départ pour de nouvelles investigations; et tandis que M. Wilhelm Meyer préparait un travail d'ensemble sur la prose latine des bas temps, les circonstances amenaient M. Louis Havet à rechercher dans les écrits de Symmaque la solution de ce problème de l'origine du *cursus* rythmique.

M. Havet a soumis les œuvres de cet auteur, qui forment la moitié d'un gros in-quarto de la collection des *Monumenta Germaniæ*, à l'examen le plus minutieux, portant son attention principalement sur les fins de phrases, cherchant à quelles règles ou rythmiques ou métriques elles ont pu être assujetties, pesant et repesant les syllabes, se livrant enfin à un travail de statistique et de pointage des plus arides; je ne dis pas des plus ingrats, car M. Havet a été bien récompensé de sa peine : par ces menues expériences, mille fois répétées, il est arrivé à constater dans la prose de Symmaque un véritable *cursus*, analogue à celui de la chancellerie pontificale du XIIe siècle, mais fondé sur la quantité, sur la prosodie, et non sur l'accent, comme le sera plus tard le *cursus* des bulles d'Honorius III ou d'Innocent IV. De sorte que le *cursus* de Symmaque, a pu dire M. Havet (p. 15), « est à celui du XIIe siècle ce que la versification latine est aux *rythmi* du moyen âge ».

Bien entendu, nous ne saurions entrer ici dans le détail des règles exposées, discutées, contrôlées par M. Havet avec sa précision en quelque sorte algébrique de métricien. Disons seulement, car c'est à cela que se résume la théorie, que, si dans Symmaque le dernier mot d'une

phrase peut avoir n'importe quelle forme métrique, il n'en est pas de même de l'avant-dernier, et que la forme métrique du mot final détermine nécessairement la forme métrique du mot qui précède. Ainsi, un mot final comme *ēlātum* sera toujours précédé d'un trochée ou d'un tribraque; un mot final comme *ămīcum*, d'un spondée; un mot final comme *ărĭdōrum*, d'un mot à pénultième brève.

La prose *métrique* de Symmaque comporte beaucoup d'autres types de fins de phrases; mais c'est de ces trois types, de beaucoup les plus fréquents, que sont sortis les trois types exclusifs de fins de phrases dans la prose *rythmique* du moyen âge.

Les règles du *cursus* adopté par Symmaque une fois reconnues, il est facile d'apercevoir tout le profit que la critique en peut tirer, et le secours tout à fait inattendu qu'elles apportent à l'établissement du texte; M. Havet, prenant pour base de ses observations l'édition, d'ailleurs excellente, de M. Seeck, en donne des centaines de preuves, contrôlant, au moyen du *cursus*, les conjectures de ce savant, condamnant telle leçon, défendant telle autre avec des arguments aussi neufs que solides.

En outre, ces mêmes règles ne se trouvant appliquées d'une manière constante qu'à la fin des phrases, il en résulte qu'elles constituent une véritable ponctuation; on peut même dire que c'est dans l'agencement euphonique de certains mots que consiste, à l'époque de Symmaque, la ponctuation; M. Havet a eu l'heureuse idée de nous donner l'exemple d'un texte ainsi ponctué, et, à cet effet, il a imprimé dans son Mémoire la lettre bien connue relative à l'autel de la Victoire, en prenant pour base de la ponctuation les règles mêmes que lui fournissait le *cursus* (p. 24-30).

L'origine du *cursus* rythmique du moyen âge retrouvé dans le *cursus* métrique du IVe siècle, il y aurait lieu de pousser plus loin les recherches; que la prose métrique de la basse époque remonte dans son principe jusqu'à l'époque classique, cela ne semble pas douteux; mais quel rapport y a-t-il exactement entre les règles assurément très larges qui ont pu être suivies au temps de Cicéron, et les règles beaucoup plus étroites en usage du temps de Symmaque? C'est une nouvelle question que la critique s'appliquera probablement d'ici peu à résoudre; sur le principe même du *cursus* métrique, M. Havet estime qu'il serait aujourd'hui prématuré de formuler une conclusion précise.

Mais il est une autre conclusion, celle-là toute pratique, que M. Havet ne tire pas de son beau Mémoire, peut-être parce qu'elle s'impose en quelque sorte d'elle-même : c'est que désormais quiconque entreprendra une édition critique d'un auteur de la basse époque, devra rechercher dans quelle mesure la prose de cet auteur est conforme, quant au *cursus*, à celle de Symmaque; si elle obéit aux mêmes règles, ou à des règles analogues, avec plus ou avec moins de rigueur. En un mot, la connaissance du *cursus* métrique devient aussi nécessaire pour l'établissement d'un texte en prose que celle de la prosodie pour l'établissement d'un texte en vers.

C'est dire quelle est la portée, vraiment considérable, de ce Mémoire; il est tout hérissé de détails et de remarques de la plus grande minutie : on ne saurait songer à s'en plaindre, quand l'étude de l'infiniment petit conduit à des résultats aussi neufs et d'une application aussi générale.

Lucien AUVRAY.

Georges BLONDEL. — **Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du XIIIe siècle.** — Paris, Picard et fils, 1892, in-8, XLVI-440 p.

Un ouvrage français sur un règne aussi curieux que celui de Frédéric II et sur les institutions de l'Allemagne au XIIIe siècle ne peut être que le bienvenu ; non pas qu'il n'ait paru déjà des travaux consciencieux sur le sujet, mais ils sont écrits en allemand et leur nombre, et leur grosseur, font reculer les plus intrépides. Il faut donc commencer par remercier M. Blondel du courage avec lequel il a absorbé — et digéré — l'énorme « littérature » du sujet. Mais sous l'éloge glissons le blâme. L'auteur a supporté sans fléchir, sans trop fléchir, le poids de ces volumes compacts, mais l'originalité du travail s'est peut-être ressentie d'une fatigue inévitable. En présence de la multitude des hypothèses et des opinions, M. B. adopte généralement la solution la plus sage, à ce qu'il m'a semblé, mais on ne sent pas assez le contact direct avec les sources. Il est vrai que pour traiter un sujet aussi vaste d'après les sources il aurait fallu non pas six ou sept ans de travail (j'imagine que l'auteur a bien dû employer cet espace de temps) et un volume, mais trente ou quarante ans et dix ou vingt volumes. Pour juger le présent ouvrage il convient sans doute de le considérer comme un travail de synthèse où l'auteur condense les résultats obtenus en s'appuyant sur certaines idées générales qui lui sont propres.

Après ces considérations préliminaires nous allons analyser l'ouvrage en notant au fur et à mesure les points qui nous ont paru contestables ou douteux. L'originalité du sujet, c'est que l'auteur examine strictement la politique de Frédéric II *en Allemagne*, alors que les historiens se préoccupent surtout de la politique, infiniment plus curieuse, de Frédéric en Italie. Le plan est simple et clair : après une introduction d'un caractère général suivie de la liste des sources et de la bibliographie, le chapitre premier traite du développement constitutionnel de l'Allemagne jusqu'au XIIIe siècle, de Frédéric II et son règne; le chapitre II du pouvoir royal au commencement du XIIIe siècle, des organes et ressources de la royauté. Le chapitre III et suivants concernent successivement les rapports de Frédéric avec la féodalité laïque et le clergé (chap. IV), les villes (chap. V), les classes rurales (chap. VI). Enfin, le chapitre VII est formé par des considérations générales sur la politique de Frédéric II, par une conclusion générale.

Chacun des chapitres est construit sur le même plan. L'auteur commence par exposer des institutions féodales, ecclésiastiques, etc., de l'Allemagne, à l'avènement de Frédéric et au cours de son règne, puis il étudie l'influence qu'a pu exercer l'empereur sur ces institutions.

Introduction. — Les vingt premières pages concernant surtout l'histoire comparée des institutions françaises et anglaises sont inutiles et auraient été mieux employées à étendre le tableau comparé des institutions de l'Allemagne et de la France au moyen âge. Pour les sources, l'auteur énumère les volumes des *Monumenta Germaniæ* où se trouvent les chroniques qu'il juge les plus intéressantes (p. XXXVII). Ce procédé est incommode et insuffisant. Mieux valait se contenter de renvoyer à Lorenz et à Dahlmann. Beaucoup d'ouvrages cités au cours du récit ne se retrouvent pas dans la *Bibliographie* (p. XL-XLV), entre autres, l'ouvrage important de M. de Cherrier, *Histoire de la lutte des papes*. Sur cinq ouvrages cités à la p. 76, note 3, aucun n'est signalé dans la *Bibliographie* générale.

Chapitre premier. (*Le développement constitutionnel de l'Allemagne.*) — On aurait aimé à voir faire la critique de certaines anecdotes singulières sur le caractère de Frédéric. C'est ainsi qu'à la p. 13, M. Bl. rapporte qu'il faisait éventrer des hommes pour étudier la digestion. Quelle est la source de ce récit ? Je n'en sais rien. Je vois seulement citées en note l'*Histoire d'Allemagne* de M. Zeller, et l'*Italie mystique* de M. Gebhart. Au reste le portrait de Frédéric est un peu *flou*. M. Bl. nous devait sur cette figure si énigmatique autre chose qu'une reproduction du jugement de Lorenz (p. 15) : « Ce qui lui a manqué le plus ce fut l'harmonie d'un noble caractère. Frédéric était plus propre à faire un révolutionnaire qu'un homme d'État; il avait la ruse d'un Cromwell avec l'absence de scrupules et la cruauté d'un Robespierre. » Ce sont là de ces jugements oratoires qu'il faut laisser enfouis dans les histoires d'Allemagne sans leur faire l'honneur de les exhumer. Comparer Frédéric II à Cromwell est déjà quelque peu risqué, mais faire de Cromwell, un des hommes d'État les plus fins et les plus habiles que le monde ait vus, un simple révolutionnaire et l'opposer aux politiques, c'est vraiment inconcevable. — Je suis bien aise que l'auteur nous résume les opinions de Böhmer, Höfler, Huillard-Bréholles, Nitzsch, Schimacher, Winkelmann, etc., sur l'histoire du règne de Frédéric (p. 21-25), mais j'aurais encore bien mieux aimé à savoir celle de M. Blondel, car je ne considère pas comme un jugement ces deux lignes : « Ce bref aperçu suffit à nous montrer combien il y a peu d'unité dans ce règne, et combien il est difficile d'en découvrir les idées maîtresses » (p. 25).

Chapitre II. (*Le pouvoir royal au commencement du XIIIe siècle.*) — L'auteur y étudie successivement : 1° la Royauté, l'Empire, l'État; 2° les organes de la royauté; 3° ses ressources. M. Bl. a une tendance, exagérée à mes yeux, à employer la phraséologie juridique moderne. Il parle sans cesse de « droit constitutionnel allemand » comme s'il en existait

réellement un, et comme s'il avait affaire à un État moderne. Cela pourrait être périlleux et altérer la couleur historique. On aurait aimé le voir décrire avec plus de détails l'organisation judiciaire. A force de concision il devient souvent obscur. J'avoue ne pas saisir ce que l'auteur entend (p. 55) par le « compromis ». On voit bien qu'il est question d'une sorte d'arbitrage, mais où, comment, pourquoi? Rien ne nous est expliqué. L'introduction des troupes soldées dans l'organisation militaire méritait plus d'attention. M. Bl. déclare (p. 66) que « c'est une force nouvelle au service de la royauté, mais qui n'est pas de nature à lui rendre beaucoup de services ». Il me semble que c'est tout le contraire; en tous cas on voudrait que M. Bl. motivât son opinion. La question de l'étendue du domaine est étranglée dans une note de cinq lignes (p. 67, note 1). — P. 68 (cf. p. 81 et 165) : « Il y avait parmi les seigneurs beaucoup d'alleutiers dont la terre était franche de toute suzeraineté féodale et qui n'avaient en fief que la justice et les droits régaliens. » Voilà qui serait très intéressant pour l'histoire de la féodalité, mais l'auteur ne paraît pas frappé du caractère presque paradoxal de ce fait et ne semble pas se douter qu'il y avait lieu d'y insister, de l'examiner de près, d'en tenter au moins une explication. — P. 73-74, on trouve classés sous huit chefs les droits régaliens. M. Bl. y voit « un mélange de droits de souveraineté et de revenus utiles », mais tous ceux qu'il énumère me semblent rentrer dans la souveraineté. A propos des présents donnés au roi dans les grandes assemblées (p. 74-75), il aurait été bon de dire que cet usage remontait à l'époque carolingienne. — Les comparaisons finales de ce chapitre avec l'Angleterre sont fort justes. La tyrannie féodale n'a pu s'établir en Angleterre comme en France et en Allemagne, parce que la noblesse, malgré ses richesses, n'a pu mettre la main ni sur la justice ni sur l'administration, et que le Parlement, qui la représenta longtemps, n'a pas eu tout d'abord la puissance législative comme nos chambres modernes.

Chapitre III. (*Frédéric et la féodalité laïque.*) I, La féodalité laïque au commencement du XIIIe siècle. II, divisions territoriales de l'Allemagne. III, principaux diplômes. IV, concessions diverses. V, conséquences de la politique de Frédéric II envers la féodalité laïque. — P. 88. Il aurait fallu insister sur ce qu'a d'artificiel la théorie des *boucliers* des miroirs de Saxe et de Souabe. Pour la question des *principes* d'Empire l'exemple du comte de Flandre (p. 89) n'a rien à faire, celui-ci étant vassal de la couronne de France. — P. 124. Je ne saisis pas le lien entre la *ministérialité* militaire des *Dienstleute* et l'essor de l'industrie, du commerce, de la culture du sol, que l'auteur attribue au développement de cette institution. Il y a une lacune véritable dans la suite des idées. — P. 125 : « On peut affirmer que l'absence de toute constitution écrite et les tendances individualistes qui ont toujours été très accentuées chez les peuples germaniques contribuaient à empêcher la cohésion politique du pays; ces deux faits excusent, dans une certaine mesure, le désir constant chez les seigneurs de conquérir une entière indépendance. » Je ne com-

prends pas. Une constitution écrite! L'auteur entend-il ce mot *constitution* au sens moderne? Mais alors il sait bien qu'il n'a aucune signification au moyen âge. Si au contraire il l'entend d'un pacte dans le genre de la grande charte des barons anglais, l'Allemagne en possède d'analogues dans la *Confederatio cum principibus ecclesiasticis* de 1220, le *Statutum in favorem principum* de 1231, la paix perpétuelle de Mayence de 1235, pour ne citer que des actes de Frédéric II. Quant aux tendances individualistes de l'Allemagne, elles sont un résultat de l'histoire et nullement une cause. Les véritables causes, M. Bl. les connaît bien : l'Allemagne du moyen âge c'est l'antagonisme des cinq duchés de Franconie, Saxe, Bavière, Souabe, Lorraine. Tous ces pays ont formé jadis des royaumes rivaux; leur réunion sous un seul gouvernement est artificielle ; ils ne sont pas fusibles l'un dans l'autre. Vis-à-vis de la Saxe la Franconie est presque comme l'Angleterre vis-à-vis de l'Écosse (avec de grandes réserves bien entendu). La dignité impériale, loin de resserrer l'unité du pays, contribue à l'affaiblir en étendant démesurément les prétentions du roi de Germanie et hors de toute proportion avec ses ressources réelles. Il y aurait encore d'autres causes à faire ressortir, mais l'absence de « constitution » ne fait rien à l'affaire. — P. 171 «...Tantôt ce sont des tribunaux de centaine qui nous paraissent compétents pour le comté tout entier. » Qu'est-ce que cela veut dire ? — La conclusion de ce long chapitre (p. 199) c'est que, sous le règne de Frédéric II, le sol de l'Allemagne passe de la souveraineté du roi à celle des princes. L'autorité royale recule sur toute la ligne.

Chapitre IV. (*Frédéric et le clergé.*) I, situation du clergé au commencement du XIIIe siècle. II, la confœderatio cum principibus ecclesiasticis. III, donations diverses. IV, les abbayes d'empire et les couvents. — Ce qui ressort de cette étude c'est que le clergé allemand reste le plus souvent fidèle à Frédéric, mais en revanche celui-ci paya cet appui en prodiguant à profusion tous les droits régaliens. « Il laissa, plus qu'aucun de ses prédécesseurs, s'en aller lambeau par lambeau les fragments de cet ensemble mal défini de droits, qui composait le pouvoir royal au XIIIe siècle. »

Chapitre V. (*Frédéric et les villes.*) I, formation et premier essor des villes d'Allemagne. II, situation des villes allemandes au commencement du XIIIe siècle. III, politique de Frédéric II à l'égard des villes. — Quand il écrivit ce chapitre, l'auteur était sous l'influence des idées de Sohm dont l'ouvrage paradoxal, *Die Entstehung des deutschen Städtewesens,* a été le signal d'un redoublement d'activité pour l'histoire des communes et a donné lieu à des polémiques passionnées. Tout ce chapitre doit être complété et rectifié avec l'*Appendice C* (p. 415-432) où M. B. a mis à profit les nombreux et importants travaux parus en Allemagne pendant ces trois ou quatre dernières années. Il a très sagement repoussé l'hypothèse de Sohm qui voyait dans l'établissement d'un marché l'origine de toutes les villes allemandes. Les villes ont eu dix, vingt origines différentes. Rien de plus contraire à la méthode historique, rien de plus

vain que de chercher la petite formule magique qui doit donner la clef de tous les problèmes de l'organisation urbaine du moyen âge. Cet *Appendice C*, avec sa riche bibliographie et son résumé des récentes théories, mériterait à lui seul que tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des communes fissent l'acquisition du livre de M. B.

Ce qui ressort encore une fois de ce chapitre c'est l'incohérence de la politique de Frédéric vis-à-vis des villes. Toutes celles qui dépendent d'un pouvoir laïque ou ecclésiastique sont sacrifiées avec une extrême insouciance parce que l'empereur a besoin de s'assurer à leurs dépens les bonnes grâces des princes et des évêques. Frédéric n'entrevit même pas le rôle si important que les villes allemandes allaient jouer et l'appui considérable qu'elles lui auraient offert. Il manqua complètement ici de perspicacité et on peut conclure avec M. Bl. (p. 344) qu'il ne fut pas à la hauteur de sa tâche.

Chapitre VI. (*Frédéric et les classes rurales.*) I, classification générales des personnes. II, organisation des grands domaines. III, politique de Frédéric. — P. 348, note 1, à propos des paysans libres; ils seraient les descendants des propriétaires libres de Germanie « ou de ceux qui, placés sous la protection d'un seigneur, auraient été affranchis par lui ». Ces deux théories sont en contradiction complète. La seconde me semble pour ma part beaucoup plus vraisemblable; en tous cas l'auteur aurait dû choisir l'une ou l'autre. P. 349 : « Il importe de rappeler ici que la règle : *Nulle terre sans seigneur*, qui était devenue l'un des principes de notre organisation féodale française, n'était pas entrée dans le droit germanique. L'alleu tenait en Allemagne au XIIIe siècle une place plus considérable que chez nous. Le fief ne s'y présumait pas. » Il eût été à propos de faire une restriction pour le Midi de la France et peut-être aussi de faire observer combien les institutions méridionales sont plus archaïques que celles du Nord. P. 350 (cf. 360, 364), M. Bl. rattache les communautés rurales aux vieilles associations de la Marche. Il ne fait du reste que reproduire les théories de M. Lamprecht qu'on a peine à combattre; elles s'appuient plutôt sur des affirmations que sur des textes anciens, et dans ces circonstances il est difficile à la critique de trouver prise. P. 353, on voit des vilains attachés à la glèbe former des assemblées délibérantes et judiciaires qui échappaient à l'action du seigneur. Ce serait bien curieux. Malheureusement je ne vois ni une preuve ni une référence. A la même page, « au IXe siècle le servage proprement dit succède à l'esclavage. » C'est trop de précision et, de plus, la phrase est inexacte, le servage ne succède pas à l'esclavage, il en est la continuation pure et simple. Il n'y a qu'un changement dans l'exploitation agricole des domaines; commencée sous l'Empire romain cette transformation a duré plusieurs siècles. Ce qui est vrai c'est qu'elle était généralement un fait accompli dans l'Empire occidental vers le Xe siècle. P. 364, on nous parle de tenanciers, les *Parscalcher* ou *Parleute* qui paraissent avoir une *situation classée, mais* sans apporter la plus légère lumière sur leur *condition. P. 367-368, l'*auteur arrive à la conclusion que « jamais la

condition générale de la classe agricole n'a été meilleure au point de vue économique qu'à l'époque que nous étudions. » Cela est très intéressant. On sait qu'en France la période qui précéda immédiatement la guerre de Cent-Ans fut, en somme, heureuse pour les campagnes. Le moyen âge, du moins depuis la fin du XIIe siècle, ne fut pas si noir qu'on le dépeint. C'est la monarchie absolue qui a été l'âge de fer pour les paysans. La conclusion, comme toujours, est négative (p. 373). « Les éléments d'une étude détaillée sur l'administration des domaines royaux pendant le règne de Frédéric font, en somme, défaut. Mais il est encore plus difficile de dire quelle a été la politique de ce souverain à l'égard des classes rurales de l'Allemagne; on ne peut même affirmer qu'il en ait eu une. »

Chapitre VII. (*Considérations générales sur la politique de Frédéric II* et *Conclusion.*) — On a déjà pu voir par cette analyse qu'en somme la politique de Frédéric en Allemagne a été absolument nulle. Sa conduite n'est que faiblesse, incohérence, abdication. C'est qu'il connaît mal l'Allemagne et que même il ne se soucie pas de la connaître parce qu'il ne l'aime pas et la dédaigne. Frédéric est un empereur romain et non pas un empereur allemand. Son pays de prédilection, c'est l'Italie du Sud, la Sicile. C'est là qu'il applique toutes les ressources de son intelligence et qu'il arrive à ce résultat, prodigieux pour l'époque, de déraciner la féodalité, d'organiser un état centralisé et de promulguer des lois absolues. Sa conduite en Italie fait un contraste absolu avec celle qu'il tient en Allemagne. Il est évident que, s'il avait voulu y jouer le rôle despotique qu'il tint en Sicile, il se serait heurté à de très fortes résistances sur lesquelles M. Bl. fait bien d'insister; mais je crois que ce n'est pas cela qui aurait arrêté cet esprit puissant. Il dédaigne plutôt un pays trop excentrique. A ses yeux le centre de l'Empire c'était l'Italie, Rome peut-être. Je serais assez porté à croire que c'était là sa pensée de derrière la tête. A la fin du Xe siècle, Otton III avait voulu transporter à Rome le siège de l'Empire romain restauré et Sylvestre II applaudissait à ce dessein. Depuis l'an 1000 la situation respective de la papauté et de l'Empire avait subi des changements si extraordinaires que cette seule pensée eût rempli d'horreur les pontifes du XIIIe siècle. — La chute des Hohenstaufen et la politique d'indifférence de Frédéric II envers l'Allemagne eurent pour ce pays des résultats désastreux. Le lendemain de sa mort elle était morcelée, et, désormais impuissante, elle cessa de jouer comme nation le rôle capital qu'elle tenait en Europe depuis trois siècles.

L'ouvrage est suivi de trois *Appendices*. Le premier reproduit des textes déjà édités, mais fort importants pour l'histoire et qu'il est bon d'avoir à chaque instant sous les yeux (la *Confœderatio* de 1220, etc). Dans l'*Appendice B*, M. Bl. maintient contre M. Philippi l'authenticité de la *Confœderatio de principibus ecclesiasticis*, dont il a retrouvé un texte aux archives de Düsseldorf (p. 411). Les arguments de M. Bl. me paraissent du reste probants. L'*Appendice C*, sur les villes allemandes au moyen âge, a été déjà signalé plus haut. — Une bonne table des matières

termine le volume. Elle ne dispense pourtant pas d'un lexique des noms propres et des institutions qui fait malheureusement défaut. Signalons aux *Additions* (p. 433) une note intéressante. On sait que la célèbre légende de l'empereur dormant dans la caverne de Kyffhäuser n'a été rattachée qu'au XVIe siècle à Frédéric Barberousse ; elle s'appliquait en réalité à Frédéric II. D'après un travail récent de M. Hermann Grauert (*Historisches Jahrbuch*, XIII, 100-143) le Frédéric de la légende serait primitivement Frédéric le Mordu, landgrave de Thuringe, descendant de Frédéric II par sa mère, Marguerite de Souabe.

En somme, ce qui résulte de cet ouvrage c'est que la politique de Frédéric II en Allemagne a consisté à n'en pas avoir. Je ne dis pas qu'il est indifférent que l'auteur soit arrivé à cette conclusion négative, mais il ne peut se dissimuler lui-même qu'elle enlève beaucoup d'intérêt à toute une partie de son ouvrage. La partie la plus neuve pour nous, la plus curieuse, ce sont les paragraphes qui traitent des institutions. Malheureusement l'auteur, voulant tout faire tenir dans l'espace d'un volume de dimensions modérées, et de plus n'exposer les institutions que dans leur rapport possible avec Frédéric II, a été réduit à écourter quantités de développements intéressants. De cette concision outrée résulte souvent l'obscurité. Ce volume d'un nombre de pages modéré donne la sensation d'être trop compact ; la lecture en est un peu laborieuse ; il n'y circule pas assez d'air. Tel qu'il est, ce livre n'en témoigne pas moins d'un travail considérable et difficile que peu de personnes en France auraient été capables de faire. Vu la masse de faits et de renseignements qu'il fournit et qu'on ne peut trouver dans aucun autre ouvrage français, il est indispensable pour nos professeurs et nos étudiants. Il est donc probable qu'il ne tardera pas à s'épuiser. Mais si l'auteur voulait bien nous en croire, il laisserait de côté dans une 2e édition la politique de Frédéric, puisque aussi bien le résultat est acquis, et refondrait son travail en un *Traité des Institutions de l'Allemagne aux XIIe et XIIIe siècles*.

Ferdinand Lot.

Vicomte de Caix de Saint-Aymour. — **Causeries du Besacier.** — (Première série.) *Mélanges pour servir à l'histoire des pays qui forment aujourd'hui le département de l'Oise.* — Paris, A. Claudin, H. Champion, in-12, 307 p.

L'infatigable chercheur senlisien, qui, en 1863, publiait un Mémoire sur *l'Origine de la ville et du nom de Senlis*, et en 1873 décrivait *la Grande Voie romaine de Senlis à Beauvais et l'emplacement de Litanobriga*, n'a cessé, malgré ses nombreuses explorations en Afrique et de *savantes excursions* aux pays Sud-Slaves de rechercher toutes les *particularités historiques* de sa « bonne ville de Senlis » et de ses environs.

Son avant-propos suffirait seul à témoigner de sa solide érudition et de sa sagace et judicieuse critique historique. Il y explique son choix du titre de *Causeries du Besacier*, en tête de cette première série des miettes de l'histoire de sa contrée. Il rappelle les sobriquets caractéristiques des anciennes Compagnies d'Archers et d'Arquebusiers, en citant consciencieusement avec l'indication précise du titre, du millésime et du lieu, le nom de tous les auteurs des notices de chacune de ces corporations, en tête desquels figure, à juste titre, le laborieux historiographe amiénois, A. Janvier[1].

Parmi ces Compagnies figuraient les *Besaciers de Senlis*, devant lesquels marchait un gueux, au vêtement tout rapiéceté, et porteur d'une besace ornée de la devise : *Florescet sartis innumerabilibus*.

M. de Caix de Saint-Aymour ne s'en tient pas aux auteurs modernes; sa curiosité, toujours en éveil, « furette et crochette » partout, jusque dans les manuscrits de la Bibliothèque Nationale; c'est ainsi qu'il nous apprend que les Senlisiens s'appelaient aussi « li Varlet » ou les *Chétifs* de Senlis (Ms. fr. 7218 et 1830).

En digne besacier, il dit à son « ami lecteur » que bourrant depuis vingt ans — il aurait dû, pour ne pas se rajeunir, dire depuis trente ans, son premier Mémoire datant de 1863, — sa besace de notes et de souvenirs, il va « essayer d'en tirer ce qu'il pourra, heureux, ajoute-t-il, si je » parviens à y trouver à chaque causerie quelque chose d'intéressant, » et si je sais rester également éloigné de la sécheresse qui fait bâiller » et de la futilité qui fait perdre le temps. »

Ceux qui aiment les miettes de l'histoire locale, recueillies avec intelligence et zèle, trouveront plaisir et profit à lire les causeries aussi érudites que lestement contées. Ils ne bâilleront pas et n'auront certes pas perdu leur temps.

Pour soutenir l'attention sans la fatiguer, notre besacier senlisien a divisé en six causeries ses excursions et promenades historiques, littéraires et généalogiques.

Il consacre la première aux *erreurs et fantaisies scientifiques*, et commençant par signaler les erreurs des archéologues littéraires, il avoue, en toute franchise et humilité, qu'il en a tout le premier commis une grave au sujet du gai ménestrel Hües de Braye-Selves, près Oignon, à qui l'auteur anonyme du roman de Guillaume de Dôle attribue les *jeux sous l'Ormel à Tremilly*, célèbre par ses plaids d'amour; M. de Caix, à la suite de Cambry, auteur de la description du département de l'Oise, et surtout à la suite de notre savant Paulin Paris, avait, en confondant la rivière de l'Ognon (Jura) avec le village d'Ognon (Oise), revendiqué comme compatriote senlisien, le Franc-Comtois Hües de Braies-Selves, sire d'Oisi ou d'Oisseri, qui, aux fêtes de noces de Frédéric Barberousse à Dôle avec Béatrix de Bourgogne,

1. M. Janvier vient encore de composer récemment le « Livre d'or de la Municipalité amiénoise de 1117 à 1830 ».

Li apreist une dance,
Que firent pucelles de France,
A l'Ormel, devant Tremilli,
Où l'on a meint bon plet basti.

Son erreur reconnue, M. de Caix se réjouit fort de l'inutilité de ses laborieuses recherches pour découvrir des vers de Hües de Braies-Selves, qu'il eût publiés comme l'œuvre d'un ménestrel senlisien. Mais en homme d'esprit, il se console en disant que si l'Ormel de Trumilly ne peut revendiquer l'honneur d'avoir abrité les gentilles cours d'amour de Hües de Braies-Selves, l'Ormelet d'Ognon peut se montrer fier d'avoir fixé la limite à la frontière du Valois et aux droits de douane, perçus par Messieurs du Parloir aux Bourgeois, qui étendaient leur juridiction jusqu'à douze lieues du parvis de N.-D. de Paris.

Cet Orme d'Ognon fournit à notre érudit chercheur l'occasion de citer tous les arbres isolés du Valois et du Vermandois, marquant les bornes des communes limitrophes.

Puis, il relève une erreur qui a fait attribuer à un Nicolas de Senlis la traduction en langue vulgaire, au XIIIe siècle, de la chronique de Turpin et d'une histoire générale qu'en avait faite Nicolas de Saint-Lys, restituant au département de la Haute-Garonne ce prétendu Senlisien. « Bien qu'il en coûte, écrit-il, à mon amour-propre de clocher, j'ai été » amené à renoncer pour notre chère petite cité à l'honneur d'être la » patrie d'un des premiers auteurs qui aient écrit en *roman*. L'étude des » textes cause parfois de désagréables surprises aux préjugés du patrio- » tisme local le plus légitime en apparence. »

Aussi M. de Caix eût pu prendre pour devise, en tête de son petit livre des Causeries du Besacier :

Le vrai seul est aimable.

Il raille agréablement les fantaisies étymologiques à propos du nom de l'Abbaye d'Ourscamps, dont il rappelle la légende populaire, suivant laquelle saint Éloy aurait forcé un ours sauvage à remplacer, pour le charroi des pierres à la chapelle en construction, le bœuf qu'il avait dévoré; puis M. de Caix énumère en souriant toutes les étymologies hasardées à plaisir : *ursi*, *orci*, *uri*, *orgi*, *auri*, *urbs campus*. Tout le monde a toujours été d'accord sur le dernier mot, *campus*, champ, qui avait résisté à toutes les combinaisons hypothétiques, quand un trop érudit étymologiste celtisant s'est avisé de métamorphoser notre camp en un mortel monstrueux à cent bras.

M. de Caix fait spirituellement justice de la quintessence étymologique de l'auteur des trois gros volumes de la *Philologie appliquée à l'histoire*, qui tire le nom de Senlis de deux mots grecs traduits en latin *Sylva-Anactum*, et en français *forêt* de Senlis, *S-en-lis*, *semée de lis*, parce que Charles VI aurait, en chassant, rencontré un cerf au collier *d'airain* avec l'inscription *Hoc me Cæsar donavit*.

Mais laissant enfin de côté ces fantaisies étymologiques, notre besacier rappelle que l'auteur de la chanson de geste de Garin le Loherain a placé dans la forêt de Senlis l'épisode du petit Bégonnet, recevant le fief de Gascogne que lui octroie le roi, dont il essuyait le visage durant son sommeil, et plus tard, sautant à cheval après avoir lacé le *heaume gemmé* fait à Senlis, qui a sa rue du *Heaume*.

Enfin, M. de Caix termine sa première causerie par une étude approfondie des origines de la famille des de Sains, à laquelle le bailliage de Senlis, transmis de père en fils, semblait comme inféodé. Il s'est adressé aux meilleures sources et aux documents inédits sans négliger les sceaux de l'Artois et de la Picardie si savamment étudiés et reproduits par notre regretté Demay.

En habile causeur notre besacier varie ses sujets et sait « passer du grave au doux, du plaisant au sévère. »

Il consacre sa deuxième causerie à la polémique soulevée en France et particulièrement à Senlis au sujet du festin du Roy-boit, à propos du jeûne de la Vigile de l'Épiphanie, qui ne semblait pas déjà au XIe siècle compatible avec la joie de la nativité du Sauveur, dont on continuait la mémoire jusqu'à l'Épiphanie. — Ce n'est qu'au XIVe siècle que remonte l'origine du Roi-boit.

Il nous fait assister aux cérémonies de cette fête à Besançon, à Amiens, puis chez le duc de Bourbon, à l'Université de Paris; enfin, aux oppositions que ces joyeuses fêtes rencontrèrent chez de trop rigoristes théologiens.

Pour faire diversion à toutes les discussions théologiques, notre besacier nous promène dans les rues de Senlis, nous arrêtant devant le vieux beffroi, symbole des libertés municipales, dont une esquisse figure en tête de son petit livre, plus riche de faits et d'idées que bien de gros volumes. Il nous fait passer dans la rue de la *Truie-Qui-File*, dont l'enseigne se retrouve dans beaucoup de villes : à Dijon, à Lyon, à Soissons et à Tours, sans oublier la fameuse *Truie-Qui-File*, sculptée contre une maison du marché aux Poirées près des halles de Paris; il nous rappelle en passant la sentence du prévot de Paris, condamnant à être brûlé vif avec sa bête le pauvre saltimbanque Gillet-Soulart, qui était parvenu à dresser une truie à tenir une quenouille d'un pied et à manier le fuseau de l'autre. L'exécution eut lieu à Corbeil en 1446. — L'enseigne de la *Truie-Qui-File*, ainsi que la *Truie-Qui-Daine*, peut-être rébus du nom de Trudaine, et la *Licorne* fournissent à notre intarissable besacier l'occasion d'une série de détails historiques et anecdotiques empruntés aux documents les plus sérieux et au *Roman d'Alixandre*. Il s'arrête devant l'hôtel de Rasse, ancienne résidence de la famille de Saint-Simon, dont il se complaît à rappeler les contrats de vente, puis il nous conduit à l'endroit où s'élevait la porte Bellon et où aboutit la rue Saint-Yves-à-l'Argent, dont il conte la double légende, avant de nous signaler le carrefour des Égyptiens, extra muros, pour nous ramener à la rue des Coulombs-Blancs, qui n'étaient autres que saint Rustique et saint Éleuthère ap-

parus sous cette forme à saint Rieul officiant; enfin, à la rue de Saint-Péravy et à celle du Chat-Haret (peut-être pendu). Cette hypothèse suggère à notre besacier l'évocation de tous les ouvrages sur les procès et jugements relatifs aux animaux; de cette rue du Chat-Haret, il passe au puits Tiphaine ou puits du Feigne, enfin à la rue des Haubergiers.

La quatrième causerie consacrée à l'abbé Bourdoise, réformateur religieux au XVIIe siècle, nous permet de passer à la cinquième intéressante causerie autour du Mont-Pagnotte, dont il hésite prudemment à spécifier l'étymologie, se contentant de rappeler les tentatives d'explications du mot Pagnotte; puis, pénétrant dans la forêt d'Halatte, il signale le chêne à la belle image miraculeuse, et descendant du Mont-Pagnotte, il nous arrête dans la grande commune de Pontpoint et le domaine de Levandriac, dont il détermine les origines, grâce à une charte de 1153, qu'il avait découverte dans les archives du château de Roberval. Il découvre dans une autre charte que la localité de Saint-Christophe s'appelait Hermenc, et il en conclut que la ressemblance de ce nom d'Hermenc avec celui d'Hermès provenait d'un souvenir païen, Mercure étant l'une des divinités les plus populaires en Gaule, lors de l'invasion de César. Il cherche à justifier ses conjectures par de nombreuses citations plus érudites peut-être que probantes et bien fondées. — Ses conjectures sur la provenance réelle des bronzes trouvés à Pontpoint et déposés au Musée de Cluny sont ingénieuses et instructives; elles serviront sans doute à modifier la note erronée du catalogue de ce Musée.

Pour délasser son lecteur de toutes ces digressions érudites, notre causeur agrémente sa cinquième causerie du récit des aventures de jeunesse du grave Nicolas Despréaux. Comme tout est occasion de recherches pour notre besacier, il s'est mis en quête de tous les Boileau de Senlis et de Paris, sans pouvoir affirmer que tous furent bien authentiquement cousins et s'ils remontaient tous jusqu'au célèbre prévôt de Paris, Estienne Boileau, dont notre Nicolas fit en 1699 constater en bonne et due forme sa descendance directe.

La sixième et dernière causerie est entièrement consacrée à Pierre de Cugnières que M. de Caix venge du mutisme ou du laconisme injurieux des biographes et des auteurs de dictionnaires spéciaux, qui ont ignoré ou méconnu le grand rôle de cet homme illustre, qui s'était attiré « la » haine du clergé, dont il avait combattu l'empiétement sur le pouvoir » civil ».

Pour bien guider son lecteur, notre intarissable causeur a joint un très utile index alphabétique et une table des matières facilitant les recherches de ceux qui trouveront plaisir et grand profit à relire des questions bien traitées, qui ont besoin d'être étudiées de près.

E. Chatel.

Lipp (Max). — **Das fränkische Grenzsystem unter Karl dem Grossen.** (Untersuchungen zur deutsch. Staats-u. Rechtsgesch., hrsg. v. Otto Gierke[1]). — Breslau, Wilhelm Koebner, 1892, in-8°, 76 p.

Dans ce Mémoire, M. Max Lipp a essayé de reconstituer, d'après les sources, l'organisation des frontières de l'Empire de Charlemagne. Ces recherches ont leur importance, puisque le souci constant de l'empereur fut d'établir autour de ses États un vaste système de marches, pour contenir les Barbares et prévenir leurs agressions. Beaucoup de ces marches eurent une existence éphémère. Néanmoins il était intéressant d'en faire une étude d'ensemble, à l'époque où l'Empire franc avait atteint son apogée.

Le travail de M. Lipp est d'autant plus méritoire que les textes consultés sont fort disséminés et souvent peu explicites ; mais il a su tirer parti de tous les indices qui lui étaient fournis par les auteurs, tout en les contrôlant avec soin ; aussi son travail offre-t-il un ensemble solide et scientifique sur la question. Il aurait été intéressant de trouver au début du travail une table d'ensemble des sources qui ont été utilisées. Ce sont d'abord les chroniqueurs ; Éginhard est cité le plus souvent ; puis le *Chronicon Moissiacense ;* le moine de Saint-Gall ; les *Annales Laurissenses ;* les *Annales Sancti Amandi*, etc. ; les *Capitulaires* de Charlemagne et les cartulaires ont aussi fourni souvent des indications précieuses.

Le plan de M. Lipp est simple et rationnel. Après avoir exposé ce qu'il faut entendre par *marche*, il passe successivement en revue chacune de celles qui ont été fondées par Charlemagne, cherchant l'époque de sa création, déterminant son étendue ; puis il en expose l'organisation politique, militaire et religieuse.

Remarquons ici qu'il y avait pour ainsi dire deux catégories de marches :

1° Celles qui étaient soumises depuis longtemps à la domination franque, situées aux extrémités de l'Empire, solidement organisées : telles étaient l'Aquitaine et la Bavière ;

2° Les marches que Waitz appelle les véritables marches (eigenthümlische Marken) conquises par Charlemagne, situées en plein territoire ennemi et exposées sans cesse à des attaques.

M. Lipp s'est seulement occupé de cette seconde catégorie, qui répond assez bien aux colonies que l'Empire romain avait installées le long du Rhin et du Danube pour maintenir les Barbares.

La marche Bretonne est celle qui nous intéresse le plus, puisqu'elle est la seule qui ait été établie sur le territoire gaulois ; elle a pu être étudiée avec plus de sûreté que les autres, car le Cartulaire de Redon fournit

1. Nous croyons utile de signaler à nos lecteurs que le prix des quarante premiers fascicules de cette collection, dont un grand nombre intéressent particulièrement les médiévistes, vient d'être abaissé de 136 M. à 90 M. (N. de la D.).

des indications précieuses qui n'ont pas d'équivalent pour les autres marches.

La situation de la marche Bretonne, fondée par Pépin le Bref, fut toujours précaire, car elle était sur un terrain où il y avait lutte incessante entre deux races dont l'une prétendait à la suprématie tandis que l'autre repoussait, comme un asservissement, toute souveraineté même nominale.

Charlemagne dut se borner à défendre Vannes, centre de la domination franque en Bretagne : en effet la ville était admirablement située, près de la Loire, non loin de la mer et à la jonction de cinq grandes routes romaines. La marche contenait toutes les villes du diocèse de Vannes, que l'on retrouve nommées dans les chartes de cette époque.

La marche Espagnole ne fut fondée qu'en 801, lors de la prise de Barcelone : un comte goth fut installé dans cette ville. En 811 la conquête de Tortose donna aux Franks le territoire espagnol jusqu'à l'Èbre ; il y eut dès lors deux marches, le comté de Barcelone et la marche de Gascogne (Navarre). Ces marches comprenaient les villes de Gérone, d'Urgel, Pampelune, Tortose ; mais là aussi la domination franque était mal assurée : les Chrétiens n'eurent de vrais succès que dans les périodes d'anarchie qui accompagnaient d'ordinaire les changements de règne chez les Musulmans ; dès qu'un calife était consolidé, il reprenait l'offensive et repoussait les envahisseurs.

Les marches de l'Elbe étaient destinées à contenir les adversaires les plus redoutables de la fin du règne de Charlemagne, les Danois.

Les Nordalbingiens, l'une des quatre grandes tribus saxonnes de la rive gauche de l'Elbe, avaient été déportés en 804 et remplacés par des colons venus de toutes les parties de l'Empire ; sur la rive droite de l'Elbe habitaient les Obotrites, fidèles alliés de Charlemagne.

A ce moment, le roi de Danemark Godefroi qui régnait sur le Sutland et avait sa capitale à Slesvig, envahit leur pays avec le concours des Wiltzes et dévasta sans cesse le pays. Pour empêcher ces déprédations, Charlemagne établit un fort à Essesbourg (Esseveldoburg). Waitz a nié l'existence de cette marche, dont cependant la *Chronicon Moissiacense* fait mention, et qui est désignée par Adam de Brême dans ses *Gesta Hammaburgensis ecclesiæ* sous le nom de *Limes Saxoniæ*.

Une autre marche fut établie sur l'Elbe contre les Wiltzes, tribus slaves de la rive droite ; Charlemagne fit jeter un pont sur le fleuve et éleva un fort à Hobhuoki (Hambourg), en 810, d'après Éginhard.

Les marches établies contre les Sorbes et les Czèches sont difficiles à étudier, car on a peu de renseignements sur leur étendue exacte ; sur toute la frontière de l'Est Charlemagne se fit reconnaître par les populations slaves de gré ou de force. Les Sorbes, dont les territoires s'étendaient entre la Saale et l'Elbe, furent contenus par l'établissement d'une marche vers 806. Deux forteresses furent élevées ; l'une sur la rive droite de l'Elbe, est devenue Magdebourg ; l'autre sur la Saale est aujourd'hui Halle.

L'existence à l'époque de Charlemagne d'une marche en Thuringe,

dont le centre aurait été à Erfurt, est très discutée ; il est fort probable qu'elle ne se constitua sous Louis le Pieux que vers 830 ; les Thuringiens furent surveillés par la marche de Magdebourg.

Contre les Czèches, Charlemagne organisa une marche dès 788, après la conquête de Ratisbonne, l'ancienne résidence du duc de Bavière ; plus au Sud, la soumission des Avares et la conquête du royaume des Lombards amenèrent la constitution d'une grande marche s'étendant entre le Wienerwald, la Theiss, la Save et le Danube, qui est appelée parfois dans les textes *Pannonicus limes*.

Enfin la marche du Frioul comprenait la Carinthie, l'Istrie, la Dalmatie, tout le pays entre la Drave et la Save ; elle ne fut pas organisée avant 803.

M. Lipp fait l'historique de chacune de ces marches, en exposant les circonstances de leur fondation et discutant avec méthode et clarté les différentes théories émises à ce sujet par les historiens modernes.

La seconde partie de ce travail est consacrée à l'organisation intérieure des marches. Quel était le pouvoir du comte de chaque marche, comment était-il nommé ? Telles sont les questions qui sont étudiées successivement, et elles sont fort complètes, car l'autorité dévolue aux fonctionnaires variait suivant les marches : le comte de Barcelone, par exemple, avait un pouvoir beaucoup plus étendu que tous les autres margraves ; ici, en particulier, l'étude des Capitulaires a fourni à M. Lipp d'utiles renseignements. Il s'occupe ensuite de rechercher la population des marches ; partout, à côté des peuples primitifs, étaient venus s'établir des colons et des commerçants franks ; ils avaient été principalement attirés dans la vallée du Danube. La situation de ces colons n'était pas très heureuse, puisque les comtes, presque toujours loin de tout contrôle impérial, agissaient bien souvent arbitrairement. Au point de vue ecclésiastique, il y avait des évêchés à Vannes, à Urgel, à Ausona, un archevêché à Salzburg ; de nombreux missionnaires furent envoyés en Germanie.

L'idée de Charlemagne, en organisant les marches, avait été non seulement de défendre son Empire contre les Barbares, mais aussi de réunir ces peuples soumis par les armes, de les grouper dans une civilisation commune ; de rassembler des éléments divers et d'en faire une unité ; mais la tâche était trop gigantesque pour être menée si rapidement à bonne fin, et sous le règne du faible Louis le Pieux, toute cette œuvre commencera à s'émietter et les morceaux de l'Empire trop disparates à se désagréger petit à petit.

Tel est le travail de M. Lipp. Il est d'une lecture intéressante et jette un jour nouveau sur une question qui, en somme, n'avait pas encore été étudiée en détail.

Les ouvrages de ce genre manquent dans notre littérature historique française, où le règne de Charlemagne n'a pas encore été étudié d'une façon satisfaisante. Nous n'avons rien d'équivalent au *Charlemagne* d'Abel et de Simson, ni aux travaux de M. Lipp. G. Pfinder.

L. Le Blant. — **Nouveau Recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle.** — Paris, Hachette, 1892, in 4°.

M. Le Blant publie un supplément à son bel ouvrage sur *Les Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, paru en 1856-65. Les fouilles opérées jusqu'à ce jour, les nouvelles recherches lui ont permis d'ajouter à ce *Corpus*, déjà si complet, un nombre assez important d'inscriptions nouvelles, éparpillées dans les revues ou livres épigraphiques. Elles s'élèvent au nombre de 450 ; quelques-unes appartiennent au IVe siècle, plus nombreuses sont celles du Ve ; la proportion augmente au VIe pour diminuer au siècle suivant. Il nous paraît difficile de donner à nos lecteurs une idée complète de cet important recueil, car il est impossible de passer en revue toutes ces inscriptions, n'ayant le plus souvent aucun lien entre elles, placées par ordre géographique dans le livre de M. Le Blant. On connaît la méthode de M. L. B. et nul plus que nous n'applaudit à la science claire et précise de l'auteur. Donne-t-il une inscription qui lui paraît digne de remarque, il la commente avec netteté, l'entoure de ses congénères et après un certain nombre de petites dissertations intéressant différents sujets, il se trouve que nous avons un livre précieux, indispensable même à l'érudit qui s'occupe de l'art primitif du christianisme en Gaule. Ce qu'on pourrait reprocher à ce genre d'analyses c'est qu'elles ne se suivent pas, c'est que le développement donné ne correspond pas souvent à l'importance de l'inscription. Ajoutez à cela qu'elles laissent dans l'esprit du lecteur quelque chose de vague et de fuyant, mais hâtons-nous de dire que l'ouvrage étant avant tout un livre que l'on consulte, ces réserves ne sont point graves.

Le recueil de M. L. B. publié en 1865 avait permis de dresser une carte géographique de la propagation de la foi chrétienne. M. L. B. en avait indiqué les étapes ; il la trouvait installée dès les premiers siècles dans la partie de la Provence qui confine à la Méditerranée. Le Rhône comme le Bétis en Espagne avait facilité la propagande chrétienne. M. Le Blant nous dit que le nouveau recueil n'apporte aucune modification au tracé de 1856, et il ajoute aussi qu'au point de vue des symboles servant à dater les inscriptions, ses conclusions n'ont pas été modifiées par ses nouvelles études.

Si les inscriptions attestent l'état prospère de la foi dans les contrées où on les trouve nombreuses et continues, leur absence indique aussi un recul devant une religion étrangère ou une recrudescence du paganisme. C'est ce que montrent les inscriptions de Trèves, des villes du bord du Rhin. Elles sont donc utiles à l'histoire, font connaître la naissance d'une religion, elles prouvent son développement régulier ou témoignent des épreuves subies et d'un affaiblissement momentané. Il faut donc les reconnaître désormais comme un auxiliaire indispensable.

Au point de vue des hérésies, elles ne sont d'aucun secours. On n'a remarqué jusqu'à nos jours aucune différence entre les inscriptions

ariennes et chrétiennes. Ni celles de la Gaule, ni celles de l'Espagne n'indiquent aucune divergence ; α et ω n'est pas une marque de catholicisme, ces lettres figurent sur les monnaies de Constance, l'un des apôtres les plus ardents de l'hérésie arienne. Les ariens employaient aussi la formule *servus Dei* et le *famulus Dei* ne saurait rien prouver.

Il n'en est pas de même pour l'étude de l'histoire des idées religieuses. Les inscriptions en sont un reflet. Plus populaires que les sources historiques, elles indiquent des saints obscurs et ignorés, elles montrent la confiance à la résurrection prochaine et nous font assister à l'éclosion du culte des saints étrangers apporté par les reliques. Ces stèles nous indiquent aussi l'état mental des fidèles et nous témoignent de la lenteur avec laquelle la société se transforme, tant elle est dominée avant tout par l'esprit des morts ; il faut des siècles pour la modifier. Les inscriptions sont là, nous montrant ce qui reste du vieil homme païen : le jeudi fêté, le sou dans la bouche du mort, des repas préparés aux Parques aux jours indiqués, les formules magiques, les amulettes, la croyance à des anges non reconnus par l'Église, la foi aux miracles de toutes sortes, etc. Si elles sont indispensables au philologue, l'archéologue ne saurait méconnaître l'importance de ces stèles décorées le plus souvent d'ornements. Leur étude lui sera d'un très grand profit. L'archéologie y verra, à côté des signes chrétiens aussi bien dans l'art des premiers siècles à Rome qu'en Gaule, des apports nouveaux venus de l'Orient. Les éléments décoratifs syriens, palestiniens, néo-grecs qui se montrent sur ces tombes sont d'un intérêt non médiocre pour l'histoire de l'art. Raconter l'invasion de ces différents ornements d'origine néo-grecque aurait été pour M. L. B. d'un très grand secours pour la classification des sarcophages qu'il a étudiés dans l'ouest de la Gaule. L'hypogée de Poitiers qu'il traite ici, lui aurait servi de point de repère pour l'histoire de cette influence, mais l'étude des inscriptions n'a pas tout d'abord conduit le savant épigraphiste à la solution de ces différents problèmes, qu'il a peut-être jugée comme secondaire et déplacée dans un recueil d'inscriptions.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage est fait avec une très grande science et un très grand soin et devient pour les études des premiers siècles avec le *Corpus* des sarcophages, une source indispensable et précieuse à quiconque s'occupe de l'évangélisation de la Gaule.

A. Marignan.

J. A. Blanchet et G. Schlumberger. — **Numismatique du Béarn. Histoire monétaire du Béarn**, par J. A. Blanchet, x-217 p. — **Description des monnaies, jetons et médailles du Béarn**, par G. Schlumberger, viii-80 p., 16 pl. — Paris, Leroux, 1893, 2 vol. in-8°.

MM. Blanchet et Schlumberger, tout en unissant leurs efforts pour écrire une monographie numismatique du Béarn, ont cependant tenu à

faire connaître la part que chacun d'eux s'était plus spécialement réservée dans l'accomplissement de cette œuvre importante. Le tome I, dû à M. Blanchet, est intitulé : *Histoire monétaire du Béarn;* son titre indique assez ce qu'il renferme; s'aidant des documents écrits et des monnaies, l'auteur a étudié l'administration monétaire, les ateliers, les divers genres de monnaies, les types monétaires, la circulation des espèces béarnaises, les médailles et les jetons. Il a réuni 50 pièces justificatives comprises entre 1079 et 1620 et dont la plupart inédites sont tirées des archives des Basses-Pyrénées, des Archives nationales et de la collection de Languedoc à la Bibliothèque Nationale. N'oublions pas de signaler l'excellente table alphabétique qui termine le volume. Le tome II, signé par M. Schlumberger, est consacré à la description des monnaies, jetons et médailles du Béarn ; c'est donc un catalogue et qui a toutes les qualités d'un bon catalogue. M. Schlumberger ne s'est pas borné à donner de chaque pièce une description précise; il en a toujours indiqué le nom, ce que tant de numismates négligent. C'est encore une chose utile que le relevé des poids des divers exemplaires connus d'une même pièce; les historiens pourront ainsi, quand ils rencontreront dans un document la mention d'une monnaie, savoir approximativement la quantité d'or ou d'argent qu'elle contenait, et en tirer des conclusions sur le pouvoir du métal monnayé. Les monnaies, médailles et jetons sont reproduits sur dix-sept planches dont onze gravées en taille-douce et six exécutées en phototypie.

Les temps modernes occupent dans l'ouvrage de MM. B. et S. plus de place que le moyen âge; non que la production monétaire ait été plus active en Béarn à partir du XVIe siècle, mais parce que pour les temps antérieurs les documents sont rares et les monnaies peu variées. Dès la fin du XIe siècle l'atelier de Morlàas émettait des deniers et des oboles qui ont eu un cours très étendu. Ainsi, le type de Morlàas, a été imité par Aimeri de Fezenzac. Une très intéressante charte de 1290 constate que dans le Bazadais tous les payements s'effectuaient en monnaies de Morlàas ; de plus, elle témoigne de l'existence d'une convention en vertu de laquelle le vicomte de Béarn, bien qu'il fût propriétaire de la monnaie de Morlàas, ne pouvait apporter aucune modification aux espèces frappées dans cet atelier sans l'assentiment des prélats, barons et communautés de la province ecclésiastique d'Auch. Au XVe siècle, les espèces béarnaises, inférieures en titre et en poids aux monnaies royales, faisaient à celles-ci une telle concurrence, — car on fondait les monnaies royales pour les convertir en espèces béarnaises correspondantes, — que Louis XI par lettres du 7 août 1472 dut interdire le cours des écus d'or, des gros et des blancs de François Phébus. Les plus anciens deniers de Morlàas qui paraissent avoir été frappés par Centulle IV (1058-1088), portent d'un côté une croix avec la légende CENTVLLO COMES et de l'autre le mot PAX, entouré de la légende ONOR FORCAS. Ce type ne subit aucune modification *jusqu'à Jean de Grailly* (1412-1436). La lecture du mot PAX, à cause de *la disposition des lettres,* serait incertaine si nous n'avions sur les pièces

de Gaston de Grailly : *Pax et honor Forquie Morlaci*; *Pax et honor Forcas Morlan.* Ces légendes arrêtent longuement M. Blanchet, et à juste titre. *Pax* est, d'après lui, une allusion à la paix ou trève de Dieu; *Onor* signifie seigneurie; quant à *Forcas*, c'est là le nom de Morlàas ou tout au moins d'une partie de Morlàas. Dans une bulle de 1106, l'église Sainte-Foi est dite « apud villam que dicitur Furcas. » La toponomastique moderne a conservé un souvenir de cette appellation dans le nom de *Hourquie* qui encore aujourd'hui désigne la grande place de Morlàas.

Relativement au sens du mot *Pax* je me permettrai de soumettre à M. B. une autre hypothèse. On ne doit pas, semble-t-il, séparer les deux mots *pax et honor* reliés par la conjonction *et* sur les monnaies du xve siècle. Si *honor* est un déterminatif de *Forcas*, plus tard *Forquie*, il doit en être de même de *Pax*. M. Blanchet remarque lui-même que *Pax* peut désigner une circonscription territoriale. Cela est bien certain. Ainsi l'on appelait *Pax* le territoire d'une commune. *Pax* est encore un territoire jouissant d'immunités spéciales, d'un droit de protection tout particulier, en un mot, une sauveté. On songera sans doute à la charte fameuse de l'an 1101 par laquelle Gaston IV a accordé certains privilèges à la *villa* de Morlàas et à l'église de Sainte-Foi, et qui, si nous en croyons M. Flach, serait une charte portant établissement d'une sauveté. Mais nous ne saurions interpréter ainsi cet acte. Ce n'est pas une garantie accordée aux habitants contre des exactions quelconques. C'est, comme l'a établi M. Brutails, une renonciation faite par le vicomte de Béarn à des droits très précis, à savoir le droit de prise et le droit de gîte, qu'il exerçait sur les hommes de la *villa* de Morlàas donnée par ses prédécesseurs à l'église de Sainte-Foi. Mais si l'église s'efforçait ainsi d'améliorer le sort de ses tenanciers, ne serait-ce pas que ceux-ci cherchaient asile sur le territoire du vicomte protégé par une *pax?* De plus, nous savons par des documents transcrits au Cartulaire de Sainte-Foi qu'il y avait à Morlàas un marché. Or paix, marché et monnaie sont trois choses intimement liées : pas de marché sans paix, pas de marché sans monnaie. Bien qu'au xve siècle, à côté du denier et de l'obole au type de Centulle paraissent de nouvelles pièces à d'autres types, la légende *Pax et Honor* se maintint jusque sous Henri Ier d'Albret (1516-1555).

Gaston Phébus fit frapper des florins d'or copiés sur ceux d'Aragon. Sous Jean de Grailly apparaît la pougeoise, ou quart de denier, qui à cause de la petite vache qui figure dans le champ sera plus tard appelée *baquette*. Gaston de Foy (1436-1471) fit frapper des écus d'or, des blancs (grand blanc, blanc et demi-blanc). Au même prince appartient une médaille d'or, où il s'est fait représenter à cheval et en costume de guerre. Le nom de son successeur François Phébus se lit sur une médaille d'or où est figurée la scène de *Noli me tangere*. Quant aux jetons, nous n'avons pas à en parler ici, car les plus anciens ne remontent qu'au règne d'Henri d'Albret.

Je suis loin d'avoir relevé dans ce compte rendu tout ce qui dans le livre de MM. Blanchet et Schlumberger est relatif au moyen âge. Mais

je crois avoir montré tout l'intérêt qui s'attache à cet ouvrage et qui résulte de l'exactitude, du nombre et de la variété des renseignements qui y sont réunis. Je n'exprimerai qu'un regret, c'est que M. Blanchet n'ait pas rattaché à l'histoire monétaire l'histoire économique, ou tout au moins qu'il n'ait pas examiné s'il était possible de déterminer les variations du pouvoir de l'argent en Béarn à travers les siècles. Au reste, l'auteur d'une histoire monétaire n'est pas tenu d'aborder ce problème. Et il est certain que si nous avions pour chaque province de la France une monographie comme celle dont MM. B. et S. ont doté leur patrie d'adoption, quelque numismate pourrait songer, sans que l'entreprise parût trop ambitieuse, à grouper ces études particulières et à écrire une histoire monétaire de la France.

M. Prou.

Signalons tout particulièrement la très intéressante *Notice sur les Cartulaires de l'Hôtel-Dieu de Paris*, par M. Ernest Coyecque (Paris, Impr. Nationale, 1892, in-4°, LXI-66 p., extr. des *Archices de l'Hôtel-Dieu de Paris*), complément indispensable des *Archices de l'Hôtel-Dieu de Paris* (1157-1300) publiées par M. L. Brièle dans la collection des *Documents inédits*. M. Brièle en effet n'avait inséré dans son recueil que les chartes transcrites dans les trois cartulaires de l'Hôtel-Dieu; de plus, au lieu d'avoir recours pour l'établissement des textes aux trois cartulaires, qui se corrigent l'un par l'autre, il s'était souvent contenté de l'une des trois copies, ce qui est d'autant plus regrettable que ces cartulaires sont très fautifs. Grâce au tableau descriptif et analytique des cartulaires dressé par M. Coyecque, on pourra remédier à ce défaut et retrouver facilement dans les manuscrits les divers textes d'une même charte. En outre, un appendice comprend, soit reproduits intégralement, soit analysés, cent quatre-vingt-quatre documents oubliés par M. Brièle.

Le Dr S. G. de Vries vient de consacrer à quelques notes tironiennes du xe siècle insérées dans un manuscrit de Virgile (Bibl. Nat., lat. 7925), une intéressante étude, où il a rappelé les règles qui ont présidé à la tachygraphie antérieurement et postérieurement au IXe siècle : dans l'antiquité, chaque mot est représenté par un signe spécial, méthode qui se conserva le plus souvent jusqu'au IXe siècle; plus tard, à chaque syllabe correspond un signe spécial. Les notes tironiennes étudiées par le Dr de Vries contiennent un fragment de Boèce. Ce Mémoire est tiré *ex Sylloge commentationum quam obtulerunt Philologi batavi viro clar. Constantino Conto.*

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 16188

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JUIN 1893

Godefroid KURTH. — **Histoire poétique des Mérovingiens.** — Paris, Picard et fils, 1893, in-8°, 552 p.

Il semblait que l'ouvrage de M. Pio Rajna, *Le Origini dell' epopea francese* (Florence, 1884, in-8°) eût eu pendant plusieurs années l'influence de bien des œuvres magistrales du même genre, qui est de stériliser les esprits en leur faisant croire que la question est épuisée et qu'il ne reste plus qu'à se croiser les bras. Voici que par bonheur il nous arrive de Liège un travail singulièrement consciencieux et captivant, dû à un des professeurs les plus justement estimés de cette Université. Ce n'est pas que le livre de M. K. mette en question les résultats auxquels est arrivé M. Rajna. Il les confirme au contraire, les complète au besoin, et cela est d'autant plus curieux que le professeur belge a composé son ouvrage, comme il nous en avertit, sans avoir connu pendant longtemps l'œuvre, pourtant célèbre, du savant italien. Cette ignorance bibliographique a eu en l'espèce un résultat piquant.

L'étude que M. K. livre aujourd'hui au public est le fruit de cinq années de travail. Elle témoigne, outre d'un labeur méritoire, d'un sens critique fin et aiguisé. Cette *Histoire poétique des Mérovingiens* est un des livres les plus amusants (au bon sens du terme) qu'il m'ait été donné de lire depuis longtemps. Après ces éloges préliminaires, très sincères, je l'affirme, je dois au lecteur ma pensée : je ne crois pas un mot, pas un seul, de tout ce qu'a affirmé M. K. dans ces cinq cents pages.

La thèse fondamentale de l'auteur, c'est que des chapitres entiers de l'œuvre de Grégoire de Tours, du soi-disant Frédégaire et de la Chronique anonyme du VIIIe siècle appelée par son dernier éditeur (M. Bruno Krusch) *Liber historiæ Francorum*, ont pour source des épopées franques. Eh bien, je déclare que nous n'en savons rien et n'en pouvons rien savoir. Un grand nombre de détails fournis par ces chroniqueurs sont évidemment fabuleux, il n'y a pas le moindre doute là-dessus. Ce que je conteste absolument

c'est que ces détails aient été transmis à Grégoire de Tours par des récits en vers, et non en prose, par des poèmes épiques, et non lyriques. En un mot, l'hypothèse de l'épopée mérovingienne est aussi peu démontrée après le livre de M. K. qu'après celui de M. Rajna. C'est ce que j'essayerai de montrer en analysant chapitre par chapitre le présent livre. Je passe sur le chapitre Ier du livre Ier, intitulé *Les Sources*. L'auteur établit que certains peuples germaniques ont eu des épopées, ce qui n'a pas besoin d'être si longuement démontré. Cela ne fait pas grand'chose à l'affaire au reste, car de ce que les Lombards, par exemple, ont pu avoir des chants épiques, il ne s'ensuit pas nécessairement qu'il en soit de même des Francs, ni que les épopées de ceux-ci, à supposer qu'elles aient existé, aient été une des sources de Grégoire de Tours. On pourrait au reste relever bien des affirmations aventurées dans ce début. Ainsi (p. 47-48) le récit de Widukind sur l'origine du nom de Saxons appartient à la catégorie des légendes étymologiques bien plutôt qu'à l'épopée. P. 51, « il y a un *accent hautement épique* dans cette parole qu'ils (les Francs) adressaient à leur compatriote Arbogast, dont ils expliquaient l'heureuse fortune par l'amitié que lui portait un plus grand que lui, saint Ambroise de Milan : Nous savons maintenant, disaient-ils, pourquoi tu es invincible, c'est parce que tu es l'ami de l'homme qui dit au soleil : Arrête-toi, et le soleil s'arrête ». Je ne puis voir dans cette parole que le biographe de saint Ambroise attribue aux Francs qu'une influence *hautement ecclésiastique*. P. 66, M. K. veut que les renseignements que donne Grégoire de Tours sur saint Gervais de Maëstricht proviennent d'une source orale. « Le nom même du saint n'a jamais été sous ses yeux par écrit : voilà pourquoi, sur la foi du narrateur qui prononçait mal (!) il l'a appelé *sanctus Aravatius* au lieu de *sanctus Servatius*. » Il est visible que M. K. fait ici fausse route et établit juste la thèse qu'il combat. Dans aucune langue romane ou germanique *Servatius* ne peut devenir *Aravatius*, d'après aucune loi phonétique. L'erreur s'explique facilement par une mauvaise lecture, surtout si la syllabe *er* était écrite en abrégé. P. 79, « Frédégaire, selon moi, était également un Romain. Il est originaire de Bourgogne, bien qu'on ne sache pas au juste sa patrie, sinon qu'elle était dans l'Outre-Jura. » Frédégaire était-il Romain de race ou non ? Je n'en sais rien et il aurait peut-être été lui-même très embarrassé de le savoir. Quant à sa patrie je ne crois pas qu'il reste aucun doute pour ne pas la fixer à Avenche. Mais je passe outre et m'empresse d'arriver *in medias res*.

Le chapitre II est intitulé : *La plus ancienne chanson germanique*. — On sait, au témoignage de Tacite (*Germania*, ch. II), que les Germains de son temps célébraient dans des *carmina antiqua* le dieu Tuisco, fils de la Terre, et son fils Mannus. Mannus aurait eu trois fils qui auraient donné leurs noms aux trois grandes tribus germaines des Ingevons, des Istevons et des Herminons. Or, dans des généalogies du IXe siècle on trouve la version suivante : « Il y a eu trois frères appelés Irmino, Ingo et Iscio, qui sont devenus la souche de XII peuples. Irmino a engendré les Goths, les Wandales, les Gépides et les Saxons. Ingo a

engendré les Burgondions, les Thuringiens, les Langobards, les Bavarois. Iscio a engendré les Romains, les Bretons, les Francs, les Allamans. » Quant au père des trois frères, c'est, selon certaines généalogies, Alanus descendant de Japhet, selon d'autres, Mulius « qui pourrait bien être pris pour Amulius, le grand oncle de Romulus. » Tacite ayant été inconnu au moyen âge (sauf de Rodolphe, auteur d'une partie des *Annales Fuldenses* au IXe siècle) et ces généalogies différant sensiblement du texte même de Tacite, M. K. conclut à une tradition épique qui se serait perpétuée jusqu'après les invasions; le passage qui rattache les Romains et les Bretons à Iscio aurait été imaginé au VIe siècle en pays franc (p. 96). Mais, en réalité, ces généalogies se retrouvent non seulement dans Tacite, mais dans l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien (livre IV, chap. XXVIII) que je reproduis d'après M. K. lui-même (p. 87), n. 2 : « Germanorum genera quinque : Vindili, quorum pars Burgundiones, Varini, Carini, Guttones. Alterum genus Ingævones quorum pars Cimbri, Teutoni ac Chaucorum gentes. Proximi autem Rheno Istævones, quorum pars Cimbri mediterranei; Hermiones, quorum Suevi, Hermunduri, Chatti, Cherusci. Quinta pars Peucini, Basternæ, supradictis contermina Dacis. » Les clercs du moyen âge ont donc eu à leur disposition un texte sur lequel ils ont pu étayer leurs fantaisies généalogiques. Nous n'avons ici qu'un cas particulier d'un fait très général qui s'est produit dans tout l'Occident. Depuis le Ve siècle les clercs se sont épuisés à rattacher aux tables de la *Genèse* tous les peuples chrétiens ou non, dont ils connaissaient l'existence. Les uns ont hardiment fabriqué des filiations de toutes pièces, d'autres (et M. Krusch en a donné des exemples bien curieux à propos de Frédégaire) ont été aidés par leur ignorance même, qui était extraordinaire et qui leur faisait identifier les peuples les plus dissemblables. Ici nous voyons que dans le cadre fourni par Pline on a éliminé les noms des peuples qui avaient disparu pour les remplacer par ceux connus du temps de l'auteur. C'est ainsi que dans la descendance d'Ingo les Burgondions, Thuringiens, etc., ont pris la place des Cimbres, Teutons et Chauques éteints depuis des siècles. La descendance d'Istio (Iscio est une faute de lecture de scribe) ne fournissait que les Cimbres de la Baltique (méditerranéens), qui avaient disparu. Ce casier devenait libre, et on y a mis Romains, Francs, Bretons et Allamans. Que cela soit dû à une préoccupation formelle de trouver une même origine aux peuples du royaume mérovingien du VIe siècle, ou soit le fait (ce qui est peut-être plus probable) d'une méprise analogue à celle de Frédégaire, cela n'est qu'un détail. Ce qui est sûr, c'est que ces généalogies sont une fabrication de clerc. Quant au nom de l'ancêtre commun, M. K. en a donné lui-même l'explication (p. 90) ; « Deux tendances se sont manifestées dans le choix de ce patriarche supposé. Ici on a obéi à la préoccupation de trouver une place pour les Germains sur les tables ethniques de la *Genèse*, et l'on a imaginé un descendant de Japhet pour lequel on a forgé le nom d'Alanius. Là, on a été désireux de les rattacher par un lien de parenté aux Romains, et on leur a donné pour ancêtre commun

un roi Mulius, qui semble bien devoir être identifié avec l'Amulius de Tite-Live. » Qu'est-ce qu'il y a d'épique là dedans? L'auteur ajoute (p. 97) : « Ai-je besoin d'ajouter que je ne revendique aucun caractère traditionnel pour les classifications généalogiques des peuples compris dans notre document du VIe siècle et que je la crois purement arbitraire? » Mais alors je ne comprends plus l'utilité de ce chapitre ni son titre si singulier : *La plus ancienne chanson germanique.*

Chapitre III. *La plus ancienne chanson franque.* — On sait que Grégoire de Tours ne savait presque rien sur l'origine des Francs. Ses guides, Renatus Frigeridus et Sulpitius Alexander ne leur attribuaient que des ducs et non des rois. Grégoire ajoute cependant (II, 9) : « Tradunt enim multi eosdem de Pannonia fuisse degressos et primum quidem litora Rheni omnes incoluisse, dehinc, transacto Rheno, Thoringiam transmeasse, ibique juxta pagos vel civitates reges crinitos super se creavisse de prima et ut ita dicam nobiliore suorum familia. Quod postea probatum Chlodovechi victuriæ tradiderunt itaque in sequenti digerimus. »

On avait déjà conjecturé que cette *Thoringia* n'était autre que la *civitas Tungrorum* sur le cours inférieur de la Meuse et du Rhin, et non la Thuringe. M. K. l'établit d'une façon probante, à mon avis. Il donne une paraphrase exacte (p. 104) de la dernière phrase du texte de Grégoire, étrangement défigurée dans la traduction Guizot. Tout le reste est inadmissible. Je me refuse à voir dans *tradunt enim multi* la preuve que la source de Grégoire est une tradition épique franque. Les mots de *Pannonia fuisse degressos* établissent à nos yeux que Grégoire connaissait déjà la fable de l'origine troyenne des Francs (sur laquelle nous reviendrons plus loin). Sa source était une fabrication généalogique en laquelle il a eu peu de confiance; aussi n'y fait-il qu'une allusion passagère. Quant au grand prologue de la loi Salique, que vient-il faire ici? Est-il une épopée, lui aussi? Non, et l'auteur en convient franchement (p. 121 et 130). Quoi alors? « De ce que le prologue n'est pas un chant épique, il ne s'ensuit nullement qu'il n'ait pas utilisé des souvenirs qu'un chant épique peut seul avoir conservés. » On sait que, selon le grand prologue, la loi est due à quatre législateurs nommés Wisogastis, Bodegastis, Salegastis, Widogastis, siégeant dans les lieux appelés Salaghem, Bodeghem, Windoghem. M. K. s'imagine ainsi que ces noms n'ont pu se transmettre que par un chant épique. En réalité, ils ne reposent sur aucune tradition; ils ont été fabriqués de toutes pièces à l'époque où a été composé ce prologue. Selon M. Kern, Wisogastis = l'homme des prairies, c'est-à-dire le berger; Bodogastis est l'homme du sol, c'est-à-dire le laboureur; Salegastis = l'homme de la *sala*, de la maison, c'est-à-dire le bourgeois, le citadin; Widogastis serait le forestier. L'interprétation qu'a donnée M. Kern peut être sujette à discussion, mais il n'est guère possible de ne pas voir là de ces inventions de juristes si communes au moyen âge pour établir l'origine d'une loi. Si M. Kurth avait étudié le droit irlandais du moyen âge, il en aurait rencontré bien d'autres en fait d'invention. Remarquons en outre que les noms de lieux Bodeghem,

Salaghem, Windoghem répondent exactement aux noms d'hommes. Seul, Wisogastis n'a pas de correspondant, mais cela est dû, sans aucun doute, à une distraction de scribe; nouvelle preuve de l'origine savante de ces noms. P. 126, note 7, lire *Renard* et non *Renaud*.

Chapitre IV. *Clodion*. — Grégoire de Tours nous dit (II, 9) : « Ferunt etiam tunc Chlogionem utilem ac nobilissimum in sua gente regem fuisse Francorum, qui apud Dispargum castrum habitabat, quod est in terminum Thoringorum..... Chlogio autem, missis exploratoribus ad urbem Camaracum, perlustrata omnia, ipse secutus, Romanos proteret, civitatem adpræhendit. » Il faut lire le raisonnement par lequel M. K. tire de ces quelques lignes la preuve que « Clodion est le plus ancien roi que les chants populaires des Francs Saliens aient fait connaître à Grégoire de Tours » (p. 133), et qu'il existait au VIe siècle « un chant populaire sur la prise de la Gaule Belgique par les Francs de Clodion » (p. 140). L'imagination de M. K. s'enflamme sur ce chant. Sa veine poétique va presque jusqu'à nous le restituer. Il sait qu'« il devait avoir une rare saveur » (*sic*). « Là, sans doute, se retrouvaient quelques-uns des accents du *Prologue* chantant la supériorité du guerrier franc sur le Romain amolli, et le célébrant comme le porteur prédestiné d'une mission providentielle » (p. 141). Il nous dépeint les Saliens s'en allant « la framée au poing et la chanson aux lèvres, prendre joyeusement possession de la plantureuse terre de Belgique. » Il paraît que cette chanson épique n'était pas du goût de l'évêque de Tours, qui « aura froncé plus d'une fois le sourcil en l'entendant traduire » (p. 143). Emporté par l'enthousiasme, M. K. cite une chanson flamande des Croisades (?) : « Nous partons pour l'Orient, par la verte bruyère », « où peut-être s'exhale encore la dernière vibration du chant de Clodion. » Je le répète, tout ce chapitre est à savourer : il constitue un des plus charmants exemples de critique subjective que l'on connaisse. Le lecteur n'attend pas de moi, je pense, une réfutation de toutes ces jolies choses.

Chapitre V. *Mérovée*. — Grégoire de Tours donne sur l'origine de Mérovée ces simples mots (II, 9) : « De hujus (Chlogionis) stirpe quidam Merovechum regem fuisse adserunt. » J'en aurais conclu tout naïvement que Grégoire de Tours ne savait trop si Mérovée était parent de Clodion, et comme son *Histoire* est notre source la plus ancienne et la plus sûre, j'aurais douté avec lui. Oh! que M. K. est plus sagace et plus pénétrant! Il « parvient à lire entre ses lignes » et nous dit : « C'est comme si Grégoire nous disait formellement (*sic*) : Je connais une tradition d'après laquelle Mérovée serait fils d'un dieu marin. Mais, comme il n'y a pas de dieu marin et que, de plus, cette impertinente tradition attribue à notre dynastie royale une origine flétrissante, je préfère m'en tenir à l'opinion la plus vraisemblable et qui a pour elle de bonnes autorités » (p. 153). C'est évident! « Dans tous les cas, il est certain que le lien de filiation qui rattache Childéric à Mérovée ne fait pas l'ombre d'un doute pour Grégoire » (p. 157). Je me sens profondément incapable de contester ces « explications » de Grégoire de Tours. M. K. et moi ne lisons pas les

textes du même œil. C'est moi qui ai tort évidemment et qui suis affligé d'un daltonisme déplorable en ne voyant rien de tel dans la ligne citée plus haut. Je me permettrai seulement de faire observer au savant critique qu'il commet une erreur considérable (p. 154) en ayant l'air de s'imaginer que les légendes étymologiques sont dues aux érudits. Le fait se produit parfois, il est vrai, mais l'immense majorité est due au peuple. La légende étymologique est même une des manifestations les plus caractéristiques de l'imagination populaire.

Chapitres VI et VII. *Childéric*. — M. K. croit retrouver la trace d'au moins trois chansons qui lui étaient consacrées. « La première était relative aux dramatiques aventures de son enfance; la seconde racontait sa brouille et sa réconciliation avec son peuple ; la troisième célébrait son mariage avec Basine et les visions prophétiques de sa nuit nuptiale ». 1° M. K. attire avec raison l'attention sur un passage trop ignoré de Frédégaire (III, 11) qui nous montre le petit Childéric prisonnier des Huns avec sa mère et délivré par son fidèle serviteur Wiomade; et il nous parle longuement des souvenirs qu'Attila a laissés parmi les peuples germaniques et des récits d'évasion de la captivité des Huns qu'on retrouve dans les épopées germaniques. Le court passage de Frédégaire semble bien emprunté à une tradition orale; celle-ci est-elle épique ? Nous n'en savons rien. Ce qui me porterait à en douter, c'est que les Gallo-Romains se sont transmis, eux aussi, des détails légendaires sur Attila, Aétius, le siège d'Orléans, etc. Et pourtant ils n'avaient pas encore d'épopée au Ve siècle. M. K. qui saisit bien cette objection s'en tire en disant (p. 164) que « les Gallo-Romains étaient capables de créations épiques ». Evidemment, puisqu'ils en ont eu par la suite. La question est de savoir s'ils en avaient au Ve siècle. La réponse est évidemment négative. Ces légendes n'ont donc pas eu besoin de support épique pour se transmettre. L'analogie ne nous force donc pas à admettre que les parties légendaires de l'œuvre de Grégoire et de Frédégaire ne puissent remonter qu'à une source épique. A propos de ces histoires d'évasion, M. K. traduit la fuite de Léon et d'Attale (Grégoire de Tours, III, 15) et reconnaît (p. 171), que ce récit d'un fait réel, contemporain a une allure tout aussi épique que n'importe quelle épopée germanique. On s'étonne que cela ne l'ait pas mis en garde contre sa tendance perpétuelle à voir l'épopée partout. 2° L'étude de M. K. sur l'exil de Childéric en Thuringe est, à mon sens, beaucoup plus intéressante et approfondie que celle de M. Rajna. Par une discussion ingénieuse des noms de Basin, le roi de Thuringe, et de Basine, femme de Childéric, M. K. établit (p. 196-197) premièrement que Basin est un personnage réel, historique, et secondement que la femme de Childéric s'appelait bien Basine. L'allitération de Basin et de Basine amenait à en faire deux époux, « le lien étymologique étant pour elle (l'imagination populaire) la marque du lien qui reliait les personnes ». Le récit concernant la fuite de Childéric s'étant fondu avec celui de son mariage, le lieu de son exil fut localisé en Thuringe (p. 200). Une autre tradition que nous connaissons par Frédégaire assignait à Childéric pour retraite Constantinople où il aurait été

comblé de bienfaits par l'empereur Maurice (*sic*). Cette légende était évidemment récente, Maurice étant mort en 602, et l'anonyme, ou les anonymes, qu'on est convenu d'appeler Frédégaire ayant écrit au milieu du VIIe siècle. Mais est-elle dépourvue de tout fondement historique comme le déclare M. K. (p. 190)? Je serais tenté de croire le contraire. L'historien grec Priscus nous raconte qu'il a vu à Rome un jeune prince franc qui s'était mis sous la recommandation d'Aétius, tandis que son frère aîné s'était allié à Attila. Ce jeune prince est très vraisemblablement Childéric. La confusion de Rome avec Constantinople (siège unique de l'Empire depuis 477) n'a rien qui puisse surprendre, et il n'est nullement impossible que Maurice ait pris la place de l'empereur Marcien (450-457). Ces anachronismes ne peuvent étonner de la part de Frédégaire. Quoi qu'il en soit, aucun de ces récits n'est dû forcément à une transmission épique franque. L'élaboration même de la légende de l'exil en Thuringe, celle de l'exil à Constantinople à plus forte raison, donneraient plutôt des raisons de croire le contraire. Enfin prenons le récit de la chute du roi des Lombards Adaloald, tel que nous le donne le même Frédégaire. Il présente des caractères bien plus bizarres que celui de l'exil de Childéric. A vrai dire, il est tout à fait fantaisiste et sans valeur historique. Il s'agit cependant d'un événement presque contemporain du chroniqueur, et M. K. lui-même n'oserait dire qu'il l'a connu grâce à une épopée. Les détails du récit de Grégoire ne prouvent pas non plus, autant que le prétend M. K., son caractère germanique. Je ne pense pas que le fait de partager une pièce de monnaie (un sou d'or) soit une caractéristique « germanique » (p. 181). M. K. lui-même nous donne des références et une anecdote qui ne sont pas à l'appui de sa thèse (p. 182, note 1, 182). Mais je suis tout à fait d'accord avec lui quand il pense que les Francs ont été réellement soumis quelque temps à Egidius (p. 201). M. Rajna paraît ne pas croire à l'historicité de ce fait, mais il s'appuie sur des arguments *a priori* et non sur des faits. — Selon Frédégaire, Childéric à son retour de Constantinople est reçu par son fidèle Wiomad et ses sujets dans une ville qu'il nomme Bar. C'est Bar-sur-Aube selon M. Rajna. Bar-le-Duc selon M. Kurth (p. 193), dont les arguments ne sont pas sans réplique. Du reste Bar-le-Duc n'apparaît pas avant le Xe siècle.

Livre II. *Clovis et ses fils.* — Chapitre Ier. *La guerre de Syagrius.*

Outre les *Annales d'Angers*, Grégoire de Tours aurait eu à sa disposition une source barbare. Les raisons invoquées sont que Syagrius est qualifié roi des Romains, la réflexion que « la crainte est habituelle aux Goths », la mention de la présence de Ragnacaire. Je ne puis m'attarder dans la discussion de ces hypothèses. L'auteur ne paraît pas s'être fait grande illusion à ce sujet et nous dit (p. 217) : « Je n'ai pas d'ailleurs la présomption de croire que j'ai démontré entièrement ma thèse. » Quant à l'anecdote du vase de Soissons, M. K. refuse d'admettre que ce soit la tradition orale barbare, encore moins un chant épique, qui nous l'ait conservée. La source serait un document contemporain. En réalité l'épisode est aussi légendaire que tout ce que nous avons vu jusqu'ici, mais comme

sa provenance et sa couleur ecclésiastiques sont indéniables, et qu'on ne peut lui assigner pour origine une épopée franque, on lui donne une source écrite et on le déclare historique.

Chapitre II. *Le mariage de Clovis.* — Ce chapitre est plein d'aperçus intéressants et de remarques fines: M. K. démêle très bien les récits légendaires de Frédégaire et du *Liber historiæ.* Quant à leur attribuer pour source un chant épique franc, je ne crois pas cette opinion soutenable. Le héros de la légende est un Romain, *Aurelianus;* il n'a pas un rôle épisodique qu'on pourrait croire ajouté dans un milieu romain: il tient au fond même du récit. Eh bien, il est impossible que les Francs aient pris pour héros d'épopée le Romain Aurelianus. M. Rajna a bien vu cette objection (p. 83-84) dont M. K. ne semble pas se douter, et il ne s'en est tiré que par des hypothèses qui ne tiennent pas sur pied. En réalité, ces légendes sur le mariage de Clovis couraient dans toute la Gaule: elles étaient aussi bien burgondes et romaines que franques; et si elles ont un cachet il serait plutôt romain. Il est bien vain de se demander (p. 234) où « Grégoire aurait puisé les quelques détails qu'il a conservés s'ils ne s'étaient pas trouvés dans un chant épique, puisqu'il est impossible [pourquoi impossible?] d'imaginer un autre document qui les aurait contenus; » il est plus vain encore de le déclarer (p. 241) « incapable d'apprécier le charme barbare de la poésie franque » puisqu'il ne nous reste rien de cette poésie, sinon l'hypothèse qu'elle a existé !

Chapitre III. *La première guerre de Burgondie.*— Le récit de Grégoire de Tours contient un élément certainement légendaire: c'est le stratagème d'Aridius qui amène Clovis à lever le siège d'Avignon. Selon M. K. (p. 258), cette histoire n'a pu naître que dans un milieu franc. Ici encore l'auteur a pris le contre-pied de la vérité. Aridius, « l'être le plus épique possible, le vrai type d'un héros de légende » (p. 257), n'est pas un Franc; c'est un Romain au service du roi des Bourguignons et qui par son dévouement réussit à faire sortir les Francs du pays. Et il aurait été choisi comme le héros d'un chant épique franc ! Est-il rien de plus invraisemblable ! M. K. lui-même n'est pas bien convaincu, et à deux reprises (p. 260, 263) il fait des réserves sur le caractère épique de ce récit. « On le voit, le germe poétique [pourquoi poétique?] n'est arrivé ici qu'à la première phase de son développement, et il est encore loin des caractères qui constituent la chanson épique. » Au reste, le stratagème d'Aridius n'est pas d'origine germanique. C'est un thème de légende qui se retrouve dans l'antiquité. C'est celui de Zopyre à Babylone, de Sextus Tarquin à Gabies. M. K. croit du reste qu'Aridius est un personnage réel (p. 255, n. 1 ; p. 259, n. 3).

Chapitre IV. *La guerre des Visigoths.* — L'auteur se charge lui-même de démontrer que le récit de la campagne de Clovis « n'a rien d'épique » (p. 266, 269, 280). Et cependant il veut que les Francs aient possédé une épopée sur la guerre d'Aquitaine. Les arguments sont : 1° que Grégoire mentionne la présence à la bataille de Vouillé de Chlodéric, fils de Sigebert, roi de Cologne. « Les Francs seuls ont pu porter un intérêt

assez vif à Chlodéric pour le mentionner, et, s'ils l'ont fait, ce ne peut être que dans un chant. Il est manifeste (*sic*) que le chant était à la gloire de Chlodéric » (p. 282); 2° qu'il raconte le péril de mort que courut Clovis à cette même bataille. « Le souvenir du danger couru par Clovis a pu se conserver aussi dans les traditions orales de Clermont [parce que Grégoire était originaire de cette ville et que les Arvernes combattirent à Vouillé]. Si je penche plutôt pour une provenance épique, c'est parce que les Francs seuls portaient à Clovis assez d'intérêt pour noter avec sollicitude les périls auxquels il avait été exposé dans la bataille... Il existait donc (!) des chansons franques sur la guerre d'Aquitaine » (p. 284). Inutile de discuter des affirmations aussi intrépides. Du reste, Frédégaire nous aurait conservé un récit de couleur « franchement germanique » d'une entrevue de Clovis et d'Alaric. Seulement l'ambassadeur de Clovis qui, par son habileté déjoue la perfidie des Goths, est un certain Paternus dont le nom n'a pas précisément une allure germanique. M. K. reconnaît que c'est un Romain, mais ce fait ne l'embarrasse nullement. « Je ne fais d'ailleurs aucun état de la présence de Paternus dans l'épisode : il ne prouve nullement, comme le croit M. Rajna, que le récit ait passé par des bouches romaines, non plus que les histoires où figurent les noms d'Aurélien et d'Aridius. » La raison, c'est que les rois francs ont employé réellement des Romains comme ministres et ambassadeurs. Cela est vrai. Mais si ces Romains auraient pu être nommés incidemment dans des épopées franques, à coup sûr ils n'en auraient pas été les héros comme c'est le cas dans les récits en question. Il y a enfin une phrase qui m'a causé un grand étonnement (p. 286-287) : « Que le récit a été transmis sous forme de chant populaire, comme je le crois, ou qu'il ait simplement passé de bouche en bouche sans le soutien du rythme, *peu importe.* » Comment *peu importe!* Mais c'est capital tout simplement. Selon que l'on résout le problème dans un sens ou dans l'autre, le livre de M. K. est excellent, ou bien il est une erreur complète.

Chapitre v. *Les meurtres de Clovis.* — Il paraît que nous sommes ici sur le « terrain épique par excellence » et, chose extraordinaire, personne ne s'en était aperçu jusqu'ici. Je préfère ne pas discuter ce chapitre. L'auteur a obéi (inconsciemment) à des arrière-pensées qui n'ont rien à faire avec l'érudition. On oppose à Clovis « Danton, le sinistre tueur » (p. 299, note 1). Il paraît que Grégoire de Tours, « médiocre écrivain. » et d'ailleurs sans intelligence pour la poésie germanique, n'en a pas saisi la saveur » (p. 307; cf. p. 300, 303, 310). Ces échantillons suffisent.

Chapitre vi. *La dernière guerre de Burgondie.* — Le récit donné par Grégoire du meurtre du roi bourguignon Sigismond et de la mort de Clodomir a un fonds historique sérieux qu'établit le témoignage de Marius d'Avenche et du chroniqueur grec Agathias. Cependant M. K. a très finement établi que la narration de Grégoire contient des parties légendaires, qu'il lui plaît d'appeler épiques. Mais la couleur ecclésiastique du récit, l'intervention de saint Avit auprès de Clodomir ne prouvent pas précisément en faveur de cette thèse.

Chapitre VII. *La guerre de Frise ou l'invasion danoise.* — Grégoire de Tours (VII, 3) raconte que (vers 515) les Danois débarquèrent sur les côtes de la Gaule sous la conduite de leur roi Chochilaïc. Celui-ci fut vaincu et tué par Théodebert, fils de Thierry, roi d'Austrasie. Le *Liber historiæ* désigne le *pagus Hattuarius* (sur le cours inférieur du Rhin et de la Meuse) comme théâtre de la lutte. Rien ne permet de révoquer l'événement en doute et M. K. n'y songe pas (p. 345). D'autre part il est certain que le souvenir de la défaite de Chochilaïc resta vivant chez les Scandinaves, d'où il se transmit chez les Anglo-Saxons. Dans le poème du *Beowulf* (VII-VIIIe siècle) Beowulf est guerrier du roi Hygelac (Chochilaïcus) tué par les Hetvares (les habitants du *pagus Hattuarius*). Rien de plus curieux pour l'histoire de la littérature scandinave et anglo-saxonne, et M. K. a raison de faire ce rapprochement à la suite de Grundtvig, Müllenhoff et Rajna. Mais dans tout cela il n'est pas question d'une épopée franque, la seule chose qui nous intéresse ici. Grégoire peut tenir son récit de la bouche d'un grand personnage du royaume d'Austrasie, de la tradition populaire. Sa source est-elle un chant épique franc? M. K. l'affirme. La vérité c'est que nous n'en savons absolument rien.

Chapitre VIII. *La guerre de Thuringe.*— Voici à quelle occasion, selon Grégoire de Tours (III, 4, 7, 8), les Francs soumirent la Thuringe : Ce pays était gouverné par trois frères, Badéric, Hermanfried et Berthaire. Hermanfried tua Berthaire et, poussé pas sa femme, Amalberge, s'allia à Thierry, roi d'Austrasie, contre Badéric qui fut vaincu et tué. Après la victoire, Hermanfried oublia de remplir ses promesses à l'égard de Thierry. Il en fut cruellement puni. Ce dernier s'allia à son frère Clotaire et écrasa les Thuringiens. C'est dans cette guerre que Clotaire ramena comme captive Radegonde, fille du roi Berthaire, qu'il épousa par la suite. Vient ensuite une anecdote que tout le monde sait par cœur : tandis que les rois francs étaient encore en Thuringe, Thierry voulut tuer son frère Clotaire et l'attira chez lui. Il avait caché des hommes d'armes derrière une toile tendue, mais celle-ci, étant trop courte, les pieds des assassins parurent à découvert, et Clotaire averti entra avec une escorte. Thierry se voyant découvert et ne sachant quelle contenance garder donne à son frère un beau plateau d'argent. Puis, désolé de ce cadeau, il envoie son fils Théodebert auprès de son oncle qui l'aimait fort, pour que celui-ci lui cédât le plateau. « Thierry était très habile en de telles ruses. » Quant au malheureux Hermanfried, il fut précipité du haut des murailles de la ville de Tolbiac (Zülpich). « Nous ignorons par qui il fut jeté en bas; mais plusieurs assurent que dans cette affaire la ruse de Thierry éclata manifestement. » Nous possédons de ces événements un autre récit fort postérieur et provenant certainement d'une source épique saxonne. Il nous est fourni par Widukind (qui écrivait au milieu du Xe siècle) et par les *Annales Quedlinburgenses* (XIe siècle). Une allusion y est faite dans la *Translatio S. Alexandri* (milieu du IXe siècle) : Ici Amalberge, nièce de Théodoric, roi des Ostrogoths, est transformée en une fille de Clovis. Les Saxons jouent un rôle important aux côtés des

Francs. Le principal instigateur des mésintelligences est Iring, le complice d'Amalberge. C'est lui qui, à l'instigation de Thierry, attire hors de sa cachette le malheureux Hermanfried vaincu, et le tue. Mais le roi franc rejette sur lui la responsabilité du crime. Iring furieux l'étend mort à côté d'Hermanfried et disparaît. « Son nom est resté en grand honneur auprès de son peuple, puisque la Voie lactée s'appelle aujourd'hui encore le *chemin d'Iring*. » J'ajouterai qu'Iring se retrouve à la cour d'Attila dans les *Niebelungen*. L'origine épique de ce récit ne fait pas de doute, et je demande la permission de reproduire à ce sujet un texte, que personne ne cite, et qui tendrait à faire croire que cette épopée avait été écrite en Allemagne, peut-être même en allemand, dès le IXe siècle. Il s'agit d'une lettre de Foulques, archevêque de Reims, à Arnoul, roi de Germanie, pour s'excuser d'avoir sacré Charles le Simple. Flodoard (*Historia eccl. Remensis*, IV, 5) en donne l'analyse suivante : « Subjicit etiam *ex libris teutonicis* de rege quodam Hermenrico [Hermenfried] nomine, qui omnem progeniem suam morti destinaverit, impiis consiliis cujusdam consiliarii sui, supplicatque ne sceleratis hic rex acquiescat consiliis, sed misereatur gentis hujus et regio generi [son cousin Charles le Simple] subveniat decidenti. » Tout le récit de Widukind est déjà dans ces quelques lignes dont l'intérêt n'échappera pas à ceux qui s'intéressent à l'épopée germanique. Mais de ce qu'il a existé une épopée saxonne sur la guerre des Thuringiens contre les Francs et les Saxons, s'ensuit-il qu'il ait existé une épopée franque sur le même sujet et que ce soit cette dernière qui constitue la source de Grégoire de Tours ? D'abord le fond du récit est parfaitement historique, et c'est M. K. qui le déclare. Un contemporain, le grec Procope, dans son ouvrage sur la Guerre des Goths, raconte qu'Hermanfried fut tué par les Francs et parle de la perfidie de ceux-ci envers les Thuringiens. De plus, il ne faudrait pas attacher trop d'importance à certains détails légendaires tels que le pont de cadavres sur l'Unstrut. C'est une banalité dans tous les récits de bataille de tous les temps et de tous les peuples. M. K. lui-même rappelle (p. 366) que les Romains racontaient qu'à la bataille de Cannes l'armée d'Annibal avait traversé le Vergellus sur un pont de cadavres. Les Romains n'avaient pourtant pas d'épopée (populaire s'entend), et ce n'est pas d'une source de ce genre que Florus et Valère-Maxime ont tiré cet épisode. Je ne suis même pas persuadé que l'épisode des fossés creusés où vient s'abattre l'ennemi soit entièrement fabuleux, comme le soutient M. K. (p. 365-366). C'est une ruse de guerre qui dut être plus d'une fois employée. Les Normands et les Bretons en firent constamment usage aux IXe et Xe siècles. Enfin les discours que Grégoire met dans la bouche de ses personnages sont très probablement de son invention. L'évêque de Tours a un style remarquablement dramatique, mais il le tire de son propre fonds et on risque de s'abuser fort en lui prêtant une origine populaire. Où a-t-il pris ses renseignements ? A une source orale, c'est tout à fait probable, et il n'est pas difficile de la deviner. Grégoire a écrit du vivant de Radegonde. Leur ami commun était Fortunat, et celui-ci a

écrit un poème, *De Excidio Thuringiæ*, dont il tenait les éléments de la sainte elle-même. Qu'on ne nous objecte pas avec M. Rajna et M. K. que Radegonde fut emmenée trop jeune pour avoir conservé souvenir des détails de la guerre. Il faudrait savoir ce qu'on entend par « jeune ». Si Radegonde fut emmenée à dix ans par exemple, cette guerre affreuse n'a frappé que davantage son imagination d'enfant. Au reste, elle ne fut pas seule captive : ses serviteurs et des guerriers thuringiens partagèrent son sort et peuvent avoir fourni des renseignements à Fortunat et à Grégoire. On remarquera le ton de blâme (discret, je le veux bien, mais réel) dont ce dernier parle des « ruses » de Thierry. Une épopée franque aurait dissimulé les perfidies et les crimes de son héros ou aurait cherché à les justifier. Les objections de M. K. (p. 373) sont inadmissibles : car l'épopée est morale, même chez les peuples immoraux et corrompus comme le peuple franc. Enfin plus d'un renseignement à pu être emprunté par Grégoire aux récits de vieux guerriers austrasiens. M. K. oublie (p. 375) que Tours a fait presque constamment partie du royaume d'Austrasie et que Grégoire fréquentait la cour de ses rois. Les détails que savait Grégoire étaient même assez précis pour lui permettre d'essayer de raconter la guerre de Thuringe selon un ordre chronologique. On doit remarquer en effet que son récit n'est pas continu. Après avoir rapporté la défaite de Badéric par Hermanfried et le manque de parole de celui-ci envers Thierry (III, 4) et fait allusion à leur hostilité future, il ne poursuit pas son récit comme on s'y attendrait; il parle de l'invasion de la Bourgogne (cf. 6, 7) et revient seulement au chapitre VII aux affaires de Thuringe pour en rapporter la conquête par Thierry et Clotaire. Ce dernier événement est donc postérieur pour lui à la guerre de Bourgogne. Observons enfin que l'on s'inquiétait jusqu'en Auvergne de cette expédition de Thuringe. Le bruit courut un instant que Thierry y avait trouvé la mort, le sénateur Arcadius invita Childebert à prendre possession de l'Auvergne et celui-ci entra à Clermont juste au moment où l'on apprenait le retour victorieux de Thierry (liv. III, ch. IX). La source de Grégoire ici c'est visiblement les souvenirs de ses compatriotes d'Auvergne. Il n'avait donc même pas besoin d'aller en Austrasie pour apprendre les exploits du roi Thierry. Il y aurait maintes observations à faire encore sur ce chapitre, celles-ci ne sont déjà que trop longues. Je suis obligé de passer outre.

De même je ne puis consacrer autant d'espace au livre III, *Les derniers Mérovingiens*. Au reste le système est toujours le même et les objections ne peuvent que se répéter. L'auteur déclare (p. 381) « qu'après l'histoire de la guerre de Thuringe il n'y a plus aucune trace de chant épique dans la chronique de Grégoire de Tours », ce qui ne l'empêche pas de voir partout des traits épiques dans l'histoire de *Frédégonde* (chapitre Ier) et de *Brunehaut* (chapitre II). Bien des remarques sont intéressantes du reste, au point de vue historique et folkloriste. Insistons un peu sur le chapitre IIIe, *Clotaire II*, bien que la *part d'originalité* de M. K. y soit nulle et que le récit de la lutte de Clo-

taire II et de Dagobert contre le Saxon Bertoald que nous donne le *Liber historiæ* (composé en 726) soit certainement dû à la tradition orale, à une épopée peut-être. Je dis « peut-être », car ce n'est pas aussi sûr qu'on l'affirme. La preuve invoquée comme éclatante se retournerait plutôt contre cette affirmation. Il s'agit d'un passage de la Vie de saint Kilien (reproduit au IXe siècle par Helgaire dans sa Vie de saint Faron), où l'on raconte l'ambassade insolente que Bertoald, roi des Saxons, envoie à Clotaire. Celui-ci veut mettre les ambassadeurs à mort. Ils échappent au supplice grâce à l'intervention de saint Faron qui les baptise. Clotaire n'en ravage pas moins la terre des Saxons et ne laisse en vie que ceux des habitants dont la taille n'excédait pas la mesure de son épée. « A la suite de cette victoire fut composé un chant populaire qui circula dans toutes les bouches et que les femmes chantaient en chœur en battant des mains. » L'hagiographe cite ensuite (sous une forme latinisée) quatre de ces vers où il est question de saint Faron. Eh bien, est-il croyable qu'une composition poétique chantée en chœur par des femmes, et sans doute en dansant (puisqu'on bat des mains), soit une épopée? C'est absolument impossible à admettre. Le chant de Clotaire était peut-être lyrique, ou lyrico-épique comme ces « chansons de toile » du XIIe siècle dont il est peut-être le prototype; il n'est certainement pas l'ancêtre de la *Chanson de Roland*. Au point de vue de l'histoire pure, cette distinction n'a qu'une importance secondaire, l'origine de ce passage de la Vie de saint Kilien et du *Liber historiæ* restant toujours orale; mais pour l'histoire littéraire elle a une grande signification. Elle nous empêche d'affirmer l'existence d'une épopée mérovingienne au VIIe siècle; au reste ceux mêmes qui soutiennent cette thèse, comme M. Rajna, reconnaissent que cette épopée était déjà certainement en langue romane. Ce qu'il y a de curieux, c'est que Frédégaire, au milieu du VIIe siècle, ne souffle mot de cette expédition de Clotaire II et de Dagobert en Saxe. M. Rajna, et à sa suite M. K., ont conclu qu'il y avait « un transfert épique. » Il s'agirait d'une expédition de Clotaire Ier, de 554 ou 555, attribuée plus tard par anachronisme à Clotaire II. L'introduction de Dagobert dans le récit serait postérieure, et celui-ci aurait pris la part d'un fils de Clotaire Ier. Aucun des arguments de MM. Rajna et Kurth ne me paraît avoir de base solide. Au reste la Vie de saint Kilien (VIIe siècle) est trop rapprochée des événements, l'intervention de saint Faron trop caractéristique, pour laisser le moindre doute. Il s'agit bien de Clotaire II. L'objection tirée du silence de Frédégaire et de son affirmation que Clotaire II vécut en paix avec ses voisins n'a pas grande valeur. Frédégaire a eu surtout à sa disposition pour ce règne des annales bourguignonnes qui ont pu ignorer parfaitement une expédition en Saxe. C'est de l'absence même de renseignements que Frédégaire tire cette conclusion que Clotaire a vécu seize ans en paix. A propos de la guerre saxonne, j'ai toujours été frappé de certaines analogies d'un épisode que rapporte le même Frédégaire, (IV, 25 et 26). Il s'agit de Bertoald, maire du palais d'Austrasie, envoyé par Thierry sur les bords de la Seine. Clotaire II dirige contre Bertoald

une armée commandée par son fils Mérovée et par Landri. Le défi de Bertoald à Landri, la traversée à main armée de la rivière du Louet, la mort de Bertoald, tué par l'armée de Clotaire, il y a dans tout cela des analogies curieuses de nom et de situation avec le récit de la guerre saxonne du *Liber historiæ*. J'oserais presque croire à un travestissement dû à l'auteur du *Liber*, si la *Vita Chilieni* n'obligeait à admettre un fondement historique pour la guerre de Saxe.

Chapitre IV. *Derniers accents épiques.*— « Après Clotaire II, il n'y a plus trace de chants épiques dans nos sources, ou du moins on n'en trouve plus qu'elles aient analysé » (p. 451). M. K. se console en cherchant dans l'histoire du VIIe siècle, à défaut d'épopée, la « couleur poétique ». Après MM. Gaston Paris et Rajna, il croit (p. 461) que l'expédition de onze ducs francs et la défaite du duc Arimbert dans les gorges des Pyrénées (Frédégaire, IV, 78) a donné lieu à un chant populaire précurseur de celui de Roncevaux, avec lequel il se serait confondu plus tard. Mais M. K. va plus loin et prétend voir là l'origine du cycle des douze pairs. « Le chant qui célébrait la défaite glorieuse des douze pairs de l'armée mérovingienne » s'étant fondu avec celui de Roncevaux, les douze pairs ont passé ainsi dans l'épopée carolingienne par l'intermédiaire de la *Chanson de Roland*. Tout cela est ingénieux, mais peu solide. D'abord, il est inutile de parler de *pairs* à l'époque mérovingienne. Cette question de pairs est autrement complexe et difficile que ne le pense M. K. Ensuite le récit de M. K. n'est pas exact. Frédégaire ne dit mot de la défaite des douze pairs. Il raconte que pour réprimer le soulèvement des Vascons, et sur l'ordre de Dagobert, onze ducs (dont huit Francs d'origine) levèrent une armée en Bourgogne. Le généralissime était le référendaire Chadoinde. Les Vascons se soumirent. Le seul duc Arimbert, par son imprudence, fut tué avec les seigneurs de son armée. Mais les dix autres armées revinrent saines et sauves; cela ressort du récit même du chroniqueur qui raconte que Dagobert veut les diriger ensuite contre Judicaël, roi des Bretons (IV, 78). Ajoutons enfin que s'il a existé un chant sur la mort d'Arimbert (ce dont je ne suis nullement persuadé), il a dû être composé non en France, mais en Bourgogne, puisque c'est ce dernier pays qui fournit les troupes dirigées contre les Vascons.

Chapitre V. *Résumé et conclusions.*— Après cette longue analyse, inutile de dire que nous contestons absolument les conclusions que l'auteur se croit le « droit de présenter comme des vérités... Avant que la critique des sources familiarisât avec les recherches embryologiques et fît, si je puis ainsi parler, usage du microscope dans l'étude des origines, il n'était guère possible de deviner, aux pâles reflets qu'elle jette dans les historiographes, l'éblouissante poésie de l'épopée mérovingienne » (p. 480). Nous ne sommes nullement éblouis et nous nous étonnons au contraire de l'emploi abusif de ce mot de *poésie* qui revient sans cesse au cours de l'ouvrage. La légende et l'épopée peuvent donner matière à la poésie, mais ne sont pas nécessairement la poésie elle-même. L'épopée française et l'épopée allemande du moyen âge ne connaissent que peu ou point la

véritable poésie. L'incroyable abus des formules et des recettes, la banalité, la platitude, l'absence du sentiment de la nature, l'impersonnalité des auteurs, tous ces caractères sont exclusifs d'un véritable sentiment poétique. Au reste, les réflexions de ce chapitre final sont bien surprenantes. Je demeure « stupide » devant des affirmations comme celles-ci : « De toutes nos épopées, la *Chanson de Roland* est celle qui donne la mesure la plus juste du génie moderne » (p. 498) ; « du VIe au VIIIe siècle, le progrès social a été immense » (p. 486).

Appendices. Tous ces appendices sont soignés, quelques-uns sont vraiment suggestifs. I. *L'origine troyenne des Francs.* Après Lüthgen et Heeger, M. K. montre que cette légende n'a rien de populaire, ce qui est l'évidence même. M. K. donne en outre l'explication de ce passage de Frédégaire (III, 2) : « Nec procul a Reno civitatem ad instar Trogiæ nominis ædificare conati sunt [Franci]. Ceptum quidem, sed imperfectum opus remansit. » Il y a là une légende étymologique suggérée par la *Colonia Trojana,* qui se dressait sur les bords du Rhin à l'époque romaine. Et pendant le moyen âge « la ville de Xanten, née à proximité de la *Trojana* romaine, fut désignée par les chroniqueurs sous le nom de Petite-Troie (Troja minor, Klein Trojen) ». II. *Les généalogies des rois mérovingiens.* III. *Les noms poétiques des Francs.* 1° Sicambres (c'est une expression poétique qui ne répond plus, au VIe siècle, à aucune réalité historique; 2° Mérovingiens (ce mot désigne aussi bien les Francs que les princes de cette dynastie); 3° Hugas. C'est un des noms que les Scandinaves et les Anglo-Saxons donnaient aux Francs; il dérive peut-être des *Chauci* de Tacite (?). IV. *Le baptême de Clovis.* (Le récit de Grégoire dérive d'une *Vita Remigii* et non d'une épopée.)

Le style de l'ouvrage a de la verve, bien qu'un peu grosse. M. K. se permet des familiarités avec ses auteurs. Il s'égaye des « efforts désespérés du brave homme » Frédégaire (p. 148). Quant aux Saxons, ils furent tout bonnement « lâchés » (p. 353). « Aimoin ne nous tire pas d'angoisse » (p. 411). Certaines expressions appartiennent à une langue fort singulière : « Instigué par lui » (p. 194 et p. 405). « La prophétie ne va pas au delà si ce n'est pour acter l'anarchie (?) » (p. 204). « Il suffit pour le moment d'acter que Frédégaire... » (p. 413). L'auteur a eu l'idée singulière de copier la forme latine des noms propres, ce qui produit un effet bizarre et presque ridicule. On trouve *saint Vedast* (p. 62), *Audoën, Leodegar* (p. 470), etc. P. 158, on nous parle de la bataille de *Mauriac* (?); il s'agit de la bataille où Aétius vainquit Attila entre Troyes et Chalon. Mieux vaudrait employer franchement les formes latines, écrire Vedastus, etc., campi Mauriaci; ou ce qui est si simple, se servir de la forme vulgaire et dire saint Waast, saint Ouen, saint Léger, et même la bataille de Méry. P. 268, je vois encore « chanter l'antiphone ». Le mot « antienne » aurait-il donc disparu de la langue?

Laissons ces critiques infimes et disons en terminant que les longues observations que nous a suggérées le livre de M. K., prouvent à la fois son intérêt et sa valeur. L'auteur s'est malheureusement presque constam-

ment mépris, halluciné qu'il était par le mot « épopée ». Il extrait l'épopée de tout, un peu comme le père Raspail, qui se vantait de tirer de l'arsenic jusque des bâtons de chaise. A la fin de son chapitre premier (*Les Sources*), M. K. déclarait bien (p. 84) : « Je ne serai pas toujours en état de déterminer avec exactitude ce qui est devenu chanson et ce qui est resté légende populaire, mais qu'importe? » Cette phrase seule indiquait bien que l'auteur ne se rendait pas un compte suffisant de l'importance de cette distinction pour l'histoire littéraire. Emporté au reste par la logique de son procédé, il en vient à reconnaître chez les populations gallo-romaines du ve siècle des éléments « épiques », préexistants à l'époque mérovingienne (p. 489 et ss., cf. p. 164), ce qui ruine du coup son système. Pour en faire toucher du doigt toute l'inanité, qu'on me permette de citer quelques lignes de Frédégaire, qui présentent les caractères les plus « épiques » du monde et qui, à coup sûr, ne dérivent pas d'une épopée. Il s'agit de l'empereur Héraclius : « Les Perses approchèrent ensuite » de Constantinople, siège de l'Empire, et s'efforcèrent de détruire cette » ville. Héraclius étant sorti à leur rencontre avec une armée, envoya » des députés à l'empereur des Perses, nommé Cosdroë [Chosroès], pour » lui demander d'en venir avec lui à un combat singulier, tandis que les » deux armées resteraient immobiles, convenant que celui à qui le Très- » Haut accorderait la victoire recevrait en sa possession l'Empire et le » peuple du vaincu. L'empereur des Perses accepta cet arrangement et » promit qu'il se rendrait à ce combat. Héraclius, s'étant armé et laissant » derrière lui son armée rangée en ordre, s'avança comme un nouveau » David. L'empereur des Perses, Cosdroë, envoya un patrice de son » armée, qu'il savait très brave, pour se battre à sa place contre Héra- » clius, selon ce qui avait été convenu. Comme ils s'avançaient tous » deux au combat, montés sur leurs chevaux, Héraclius dit au patrice, » qu'il croyait être l'empereur Cosdroë : « Nous étions convenus de com- » battre en combat singulier, pourquoi d'autres guerriers te suivent-ils? » » Le patrice tourna la tête pour voir qui le suivait; alors Héraclius presse » vivement son cheval de l'éperon et, tirant son épée, tranche la tête de » son ennemi. L'empereur Cosdroë, vaincu avec les Perses et couvert de » confusion, prit la fuite et fut séditieusement tué par ses propres soldats. » Les Perses se retirèrent dans leur pays. Héraclius s'étant embarqué » avec une armée, alla dans la Perse et la réduisit en son pouvoir; il » s'empara d'un grand nombre de trésors; et ce pays, dévasté par les sept » Æltiarnites, lui fut soumis pendant trois ans environ. Ensuite les » Perses se donnèrent de nouveau un empereur. Héraclius était d'un » aspect agréable, d'un beau visage, d'une haute taille, très vigoureux et » vaillant guerrier. Souvent, seul et sans armes, il tua des lions dans » l'arène et fit face à plusieurs hommes. » (Frédégaire, IV, 64, 65.) On aurait beau jeu de paraphraser M. Rajna et de dire que « celui qui refuserait de reconnaître ici le squelette d'un poème devrait renoncer aussi à le reconnaître dans un résumé de l'*Iliade* ou de la *Chanson de Roland* », et de plaindre avec M. K. les esprits arriérés qui n'y verraient pas un

chant épique. Qu'il serait facile de presser chaque mot et d'établir clairement qu'il y a là une source épique! Par malheur, les Byzantins ne possédaient pas (alors) d'épopée populaire, et nous n'avons affaire ici qu'à un de ces nombreux récits légendaires venus d'Orient et qui couraient dans tout le monde chrétien. On voit qu'ils n'avaient nullement besoin du soutien du rythme pour circuler.

En exagérant le système de M. Rajna, qui lui-même n'ajoutait guère que de vaines hypothèses à l'*Histoire poétique de Charlemagne* de M. G. Paris, M. K. n'a rendu aucun service à l'histoire littéraire; au contraire. Mais au point de vue de l'histoire proprement dite, il en va différemment. Partout où l'auteur écrit « épopée », substituez simplement « légende » ou « récit oral », et vous aurez une masse d'observations fines (souvent jusqu'à la subtilité) et ingénieuses. Et puis, ce dont on doit louer grandement l'auteur, c'est qu'il sait dégager des légendes le résidu solide et réel. N'eût-il que ce mérite, et il en a d'autres, l'ouvrage de M. K. marquerait un progrès sensible sur celui de M. Rajna.

Ferdinand Lot.

Ernest Dümmler. — **Sigebert's von Gembloux « Passio sanctæ Luciæ » und « Passio sanctorum Thebeorum »**, Extr. des « Abhandlungen der K. Preuss. Akademie der Wissenschaften ». Berlin, 1893, in-4°.

La poésie latine de la Renaissance carolingienne est aujourd'hui, grâce aux collaborateurs des *Monumenta Germaniæ*, bien connue. M. Dümmler constate que celle du XIIe siècle, qui vaux mieux, a été moins étudiée. Elle le sera, dit-il; mais, en attendant, voici, à titre de contribution, une édition nouvelle de deux poèmes hagiographiques de Sigebert de Gembloux. Sigebert de Gembloux est un auteur justement renommé, et ses deux opuscules sont présentés au public avec tout le soin que l'on est en droit d'attendre du savant éditeur. Reste à savoir seulement si la *Passio sanctorum Thebeorum*, et surtout la *Passio sanctæ Luciæ*, méritaient les honneurs d'une luxueuse édition critique. Nous en doutons. Tous les érudits partagent l'opinion favorable de M. Dümmler sur la poésie latine du XIe et du XIIe siècle; mais ils seraient d'un autre avis si l'on n'en avait pas conservé de monuments plus intéressants que ces récits du moine de Gembloux.

Ch.-V. L.

L. Cloquet. — **La châsse de Notre-Dame de Tournai.** — *Tournai*, Casterman, 1893, in-8°, 9 planches.

Une inscription aujourd'hui disparue de la châsse de Notre-Dame de Tournai, contenait la date de 1205 et le nom de Nicolas de Verdun, le fameux auteur du rétable de Closterneubourg.

Cette châsse est donc antérieure à la célèbre châsse de saint Éleuthère [1], qu'un acte de translation de reliques date de 1247. Comme celle-ci, elle avait été dégradée et indignement restaurée au siècle dernier. Des figures avaient été transposées ; des attitudes et des attributs modifiés ; des raccords en plâtre avaient été faits de tous côtés ; une grossière peinture les dissimulait et cachait en même temps de précieux émaux. Avec un soin scrupuleux et une égale science d'artiste et d'archéologue, M. Cloquet vient de restaurer ce précieux monument. Des planches photographiques de l'état ancien et de l'état actuel, et des chromolithographies des émaux, jointes à son excellente étude sur la châsse de Notre-Dame, sont des pièces justificatives qui permettent d'apprécier à la fois la valeur du monument et celle de la restauration.

Au lieu des quatre arcatures trilobées et contenant des personnages isolés qui ornent les faces et les rampants du toit de la châsse de saint Éleuthère, celle de Notre-Dame a, sur les grandes faces, trois arcatures plus larges et plus obtuses, contenant des groupes de personnages, et sur les rampants des toits, trois médaillons circulaires. Comme dans la châsse de saint Éleuthère, les écoinçons sont ornés de bustes qui sortent de segments d'arcs. Ces segments qui sont assez particuliers seraient à rapprocher du dessin de la corniche de l'ancienne cathédrale de Boulogne qui datait aussi du XIIIe siècle [2]. C. Enlart.

Gustave Prévost. — **L'Église et les Campagnes au moyen âge.** — Paris, Champion, in-8°, 292 p.

Quelle est l'action que l'Église a exercée dans les campagnes? Quels services elle y a rendus pendant le moyen âge? Voilà ce que M. Prévost a voulu surtout rechercher dans son livre.

L'auteur s'est renfermé exclusivement dans l'étude du rôle et de l'action de clergé séculier jusqu'à la fin du XVe siècle. Il n'est donc point question ici des ordres monastiques, M. P. étudie d'abord la hiérarchie et l'organisation ecclésiastiques. Il nous montre la formation des paroisses rurales et des doyennés ruraux, l'élection du doyen par les curés, sa mission, la surveillance incessante qu'il exerce sur le clergé de sa cir-

1. Sur la châsse de saint Éleuthère, voir l'étude de M. Le Maistre d'Anstaing et les gravures de Gaucherel, dans les *Annales Archéologiques*, III, 44; XIII, 57, 113; XIV, 114, 276; XVI, 173.

2. Fragments déposés dans le musée lapidaire de la crypte de Notre-Dame de Boulogne.

conscription, les assemblées qui réunissent les prêtres au chef-lieu du doyenné ou dans la ville épiscopale, enfin, les visites de l'évêque qui parcourt le diocèse afin de s'enquérir de toutes choses, de l'administration du culte comme des besoins des fidèles.

Mais M. P. passe rapidement sur le haut clergé pour aborder l'étude intéressante et moins connue de l'Église rurale. La physionomie du curé de campagne au moyen âge, son rôle, son influence l'occupent tout d'abord. M. P. recherche quelle était la composition de ce clergé de campagne, qui se recrutait surtout dans les classes rurales, parmi les fils de paysans, parmi les petits clercs, les *clericuli* qui servaient à l'autel et recevaient du prêtre une instruction qui les mettait à même d'entrer un jour dans les ordres. Plus tard, le petit clerc achève son instruction au séminaire, et s'il montre la capacité voulue et justifie de la possession d'un bénéfice, c'est-à-dire d'un poste ecclésiastique qui l'attend pour l'époque où il sera prêtre, ou d'un titre patrimonial, c'est-à-dire de ressources personnelles, il est pourvu par l'archiprêtre d'une paroisse où il doit résider. M. P. nous le fait voir dans son presbytère rural, et nous montre sa situation pécuniaire, comme les rapports qu'il entretient avec les seigneurs. Cela amène l'auteur à parler des ressources matérielles de la paroisse et de leur gestion, et à rechercher ensuite l'esprit et les idées de l'Église au sujet du respect de la personne et des biens du paysan, et de l'assistance due aux faibles et aux pauvres.

M. P. a fait là une étude intéressante du paupérisme au moyen âge. D'après lui, les curés de campagne étaient secourables aux malheureux, et leur bienfaisance inépuisable; les bénéficiers nourrissaient les pauvres de leur paroisse. La charité collective était aussi efficacement organisée. Le nombre des hospices, hôpitaux et maladreries était considérable et beaucoup de ces établissements étaient riches. Les confréries, institutions d'un double caractère, créées par la piété et par la bienfaisance, les secondaient utilement. L'Église répandait aussi l'enseignement dans les campagnes. Le chapitre que M. P. a consacré à l'organisation de l'enseignement rural au moyen âge est pour nous la partie de son œuvre la plus intéressante comme la plus originale. Nous y voyons comment le maître d'école était nommé, quels conflits suscitaient souvent la possession d'une école et la présentation du maître, aussi quelle était la situation pécuniaire de ce dernier. M. P., en quelques traits heureux, a donné la physionomie de l'école, que des fêtes venaient parfois égayer.

Dans les derniers chapitres, l'auteur nous montre l'Église distribuant la justice, s'employant pour les faibles et les habitants des campagnes auprès du pouvoir central et servant aussi le pouvoir par son action dans les paroisses rurales, procurant par l'asile et par la trêve de Dieu un refuge, la paix et le repos matériel, rendant dans la vie de chaque jour, et comme pouvoir local, des services nombreux et de tout ordre, exerçant enfin son action sur l'individu en particulier et dans la vie privée du paysan.

Les notes qui composent le livre de M. P. proviennent, de l'aveu

même de l'auteur, de lectures faites en vue d'un autre objet, de travaux entrepris dans un autre but, l'étude de la féodalité et de la noblesse rurale. Rencontrant journellement sur sa route des traces nombreuses et des manifestations incessantes de l'influence de la religion dans les campagnes, de l'action de l'Église sur les paysans, il a réuni des documents qu'il n'avait pas cherchés d'abord, il les a complétés et a entrepris de montrer ce qui lui était apparu spontanément, ce qu'il avait vu en regardant d'abord autre chose. Nous ne pouvons que nous louer de cette idée qui nous a valu un ouvrage rarement original, il est vrai, mais toujours intéressant. Le livre de M. P., semé d'anecdotes et de détails heureux, est d'une lecture attrayante et facile : l'auteur sait déguiser une érudition généralement sûre sous des dehors aimables. Nous aurions vraiment mauvaise grâce à le lui reprocher, mais encore faut-il convenir que M. P. a les défauts de ses qualités. Les notes, dans son ouvrage, sont beaucoup trop rares et la bibliographie y est, pour ainsi dire, insignifiante. Son livre n'eût pu que gagner à être enrichi d'un sérieux appareil critique et bibliographique, indispensable à l'érudit dont le devoir est de se reporter incessamment aux sources. Nous reprochons donc à M. P., dont l'ouvrage est d'un intérêt, nous nous plaisons à le reconnaître, indiscutable et soutenu, d'avoir peut-être recueilli ses renseignements un peu de toute main, d'avoir quelquefois négligé d'appliquer les procédés de la critique historique, d'avoir bien souvent oublié d'indiquer les sources qui eussent permis de contrôler ses assertions : en un mot, nous craignons qu'au lieu d'avoir fait une étude toujours vraiment critique de la question, il n'en ait parfois fait un peu le roman.

R. VILLEPELET.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le Moyen Age a déjà parlé du premier volume de l'ouvrage de M. C. Piton, intitulé : *Les Lombards en France et à Paris*. Le second, qui porte en sous-titre *Numismatique*, a paru récemment (Paris, Champion, 1893, in-8° de VI-129 pages). Il y est question des marques des Lombards, de leurs poids-monnaie, de leurs sceaux de plomb, de l'échiquier, des tailles, des jetons. Chaque compagnie de Lombards avait des marques qu'elle appliquait sur ses marchandises. M. Piton pense en avoir retrouvé quelques-unes au dos des reçus délivrés par des emprunteurs, surtout les chevaliers croisés, aux Lombards. « Il nous faut cependant le constater, les marques inscrites au dos de ces obligations n'ont été mises qu'au XVII° siècle par une même main italienne. » Ces actes sur lesquels M. Piton a relevé ces prétendues marque des Lombards, ne nous sont connus que par des copies de M. Lacabane réunies dans les manuscrits 1664 et 1665 des nouvelles acquisitions latines de la Bibliothèque Nationale. M. Lacabane en transcrivant ces figures de toutes sortes tracées au dos des actes a pris soin de noter qu'elles avaient été ajoutées au XVII° siècle ; M. Piton dit qu'elles sont d'une même main. Comment alors

y voir les marques distinctives des diverses sociétés de Lombards ? Ce sont peut-être de simples signes d'inventaires.

Que M. Piton me permette quelques autres critiques. Qu'ont à voir les plombs de drapiers français avec les Lombards ? Où a-t-il vu que la livre tournois valait 20 sous et la livre parisis 25 sous ? Il a voulu dire que la livre parisis était d'un quart plus forte que la livre tournois ; mais la livre tournois ou parisis valait toujours 20 sous. Je n'insisterai point sur l'interprétation singulière du document publié à la page 68 et où un essaim d'abeilles est métamorphosé en un Lombard ; M. A. Blanchet a signalé cette erreur. Ce qui donne un véritable intérêt au volume de M. Piton, c'est la collection de dessins de *jetoirs*, italiens pour la plupart sans doute, mais non pas exclusivement réservés aux Lombards. M. Piton est le premier qui ait songé à réunir en un corps ces petits monuments ; les numismates lui en sauront gré. M. P.

PÉRIODIQUES

ALLEMAGNE. — Revues historiques générales.

Archiv für Literatur u. Kirchengeschichte d. Mittelalters. T. VI. 1892. — P. 1-138. Fr. Ehrle, *Die ältesten Redactionen der Generalconstitutionen des Franziskanerordens* [1]. — P. 139-308. Fr. Ehrle, *Neue Materialien zur Geschichte Peters von Luna (Benedicts XIII)*. — P. 309-562. H. Denifle, *Die Statuten der Juristen Universität Padua vom Jahre 1331* ; et P. 561-562. *Nachträge u. Ergänzungen* [2].

Deutsche Zeitschrift für Geschichtswissenschaft. T. VII (1892, t. I). — Fasc. 1. — P. 1-40. K. Lamprecht, *Das deutsche Geistesleben unter den Ottonen*. L'auteur se place au point de vue des principes qui ont dominé l'existence privée et la société au Xe siècle et déterminé les actes des personnes. Il recherche les caractères propres de la personnalité d'après les manifestations morales, intellectuelles, esthétiques et religieuses au temps des Otton. La vie morale est essentiellement jeune et primesautière, obéissant à une pensée impulsive et à une action réflexe. Une certaine égalité de l'humeur morale fait complètement défaut. C'est à peine s'il y a une formation intellectuelle de la nation. Toutes actions sont déterminées d'après des impressions extérieures ou d'après un schéma très simple, produit d'une tradition autoritaire. Même simplicité dans les manifestations esthétiques. Au point de vue religieux, pas de conception supérieure et raisonnée de la vertu ; le fondement du christianisme est mystique et sentimental. La croyance aux miracles et l'ascétisme sont les signes du christianisme allemand primitif ; plus tard la réforme monacale marque un nouvel état d'esprit, la Renaissance ottonienne.

1. Un résumé de ce mémoire a été donné dans *Historisches Jahrbuch*, XIII, p. 834.
2. Court résumé dans *Historisches Jahrbuch*, t. XIII, p. 836.

Kleine Mitteilungen. — P. 138-142. M. Perlbach, *Die Statuten des deutschen Ordens.* (K. Lohmeyer : excellent.) — P. 142-147. *Die Vorgeschichte der Thronrevolution von 1400 in officiöser Darstellung.* (Aus dem Nachlasse Julius Weizsäckers.) — Supplément au vol. VII, fasc. I, p. E1-E80. F. Liebermann, *Literatur von etwa 1889-1891 zur Geschichte Englands 1066-1272.*

Fasc. 2. — Kleine Mitteilungen. — P. 319-323. L. Zdekauer, *Die Handschriften der « Istorie pistolesi ».* — P. 323-326. K. Schellhass, *König Sigmund u. Filippo Maria Visconti im Jahre 1413.* — P. 326-333. P. Karge, *Die Ungarisch-Russische Allianz von 1482-1490.* — Berichte u. Besprechungen. — P. 342-375. A. Molinier, *Neuere Literatur zur Geschichte Frankreichs im Mittelalter.* — P. *21-*66. *Bibliographie zur deutschen Geschichte* (pour le moyen âge); de juillet 1891 à avril 1892.

Tome VIII (1892, t. II). — Fasc. 3. — P. 29-72. F. v. Bezold, *Astrologische Geschichtsconstruction im Mittelalter.* — Kleine Mitteilungen. — P. 146-154. N. van Werveke, *Das Geburtsjahr Kaiser Heinrichs VII.* Henri VII, selon toute vraisemblance, n'est né qu'en 1276. — P. 155-158. H. Boos, *Urkundenbuch der Stadt Worms,* t. II (1301-1400). (Arth. Wyss : beaucoup de fautes.)

Fasc. 4. — P. 207-225. O. Heuer, *Der Binger Kurverein 1424.* — P. 226-272. R. Krumbholtz, *Die Finanzen des Deutschen Ordens unter dem Einfluss der polnischen Politik des Hochmeisters Michael Küchmeister* (1414-1422). Ce ne sont pas seulement les armements qui ont ruiné les finances de l'Ordre, mais aussi les négociations diplomatiques sans résultats, spécialement pour le concile de Constance. L'auteur recherche en outre le système d'après lequel l'Ordre développa ses finances. La cause essentielle des embarras financiers qui apparurent à Constance est dans la politique inaugurée par Küchmeister contre la Pologne. Aperçu sur les rapports de l'Ordre avec la Pologne. Küchmeister n'est pas seul responsable de la politique polonaise de l'Ordre ; la situation a aussi sa part de responsabilité. Par sa retraite volontaire le grand maître montra l'impossibilité de faire aboutir cette politique polonaise. Henri de Plauen avait raison.

Berichte u. Besprechungen. — P. 311-344. W. Fischer, *Neuere Literatur zur Byzantinischen Geschichte.* — Fasc. 2. — P. E 81-E 208. F. Liebermann, *Literatur von etwa 1890-1892 zur Geschichte Englands 1272-1485.* — P. 153-250. *Bibliographie zur deutschen Gesch. mit Einschluss der allgem. Gesch. des Mittelalters.* (Décembre 1891 à octobre 1892.)

Forschungen zur deutschen Landes- u. Volkskunde. Bd. 7. — Fasc. 2 (1892). — P. 173-271. A. Simon, *Die Verkehrsstrassen in Sachsen u. ihr Einfluss auf die Städteentwickelung bis zum Jahre 1500.* Divisions du mémoire : Configuration du sol et routes commerciales naturelles de Saxe. Colonies slaves. Colonisation allemande. Développement des villes. Routes et villes du Voigtland. Routes et villes de l'Erzgebirge. Routes et villes du plat pays, etc., conclusion.

Histor. Jahrbuch der Gœrres-Gesellschaft. T. XIII (1892). — Fasc. 1. — *Aufsätze u. kleinere Beiträge.* — P. 1-14. N. Paulus, *Thomas von Strassburg u. Ludolph von Sachsen. Ihre Stellung zum Interdikt.* — P. 100-143 et 513-514. H. Grauert. *Zur deutschen Kaisersage.* Contribution nouvelle et importante à cette question ; l'auteur étudie particulièrement les légendes relatives à Frédéric. — P. 158-172. A. Ehrhard, *Das Kloster zum hl. Kreuz bei Jerusalem u. seine Bi-*

bliothek. — P. 172-191. H. Grauert, *Das gefälschte Aachener Karlsdiplom u. der Königsparagraph der Papstwahlordnung von 1059.*— P. 198-204. H. Grauert, *Zur Vorgeschichte der Wahl Rudolfs von Habsburg.* — P. 205-208. H. Grauert, *Leopold von Bebenburgs Doktorpromotion.* — Bibliographie. — P. 209-226. Denifle-Chatelain, *Cartularium Universitatis Parisiensis*, t. I. (G. Orterer : « insigne pietatis monumentum antiquæ Universitatis Parisiensis », collection parfaite de documents). — P. 226-259. *Vatikanische Akten zur deut. Gesch. in der Zeit Kaiser Ludwigs d. B. Auf Veranlassung Sr. Mt. d. Königs von Baiern kerausg. durch die Hist. Commission b. d. Kgl. Ak. d. Wiss. 1891.* (J. H. Wurm : important). —P. 259-265. A. Lechner, *Mittelalterliche Kirchenfeste u. Kalendarien in Bayern*, 1891. (A. Ebner : travail imparfait.)

Fasc. 2. — Aufsätze u. kleinere Beiträge. — P. 440-469. F. Stolle, *Ist Lambert von Hersfeld der Verfasser des Carmen de bello Saxonico ?* Lambert n'est pas l'auteur. — P. 489-493. V. Funk, *Das strittige Papst-Elogium des Codex Corbeiensis.* — P. 493-500. R. F. Kaindl, *Zur Geschichte Bruns von Querfurt.* — P. 500-503. Konr. Eubel, *Nachträge zu den « Vatikanischen Akten aus der Zeit Ludwigs d. B. ».* — Bibliographie. — P. 515-519. M. Manitius, *Geschichte der christlich-lateinischen Poesie bis zur Mitte des VIII Jahrh.*, 1891. (C. Weymann : entièrement confus.) — P. 519-536. Fr. Ehrle, *Historia Bibliothecæ Romanorum Pontificum tum Bonifatianæ tum Avenionensis enarrata, etc.* T. I. 1890. (Jos. Schmidt : excellent.)

Fasc. 3. — Aufsätze u. kleinere Beiträge. — P. 724-736. F. G. Schultheiss, *Die Karl-Friedrichsurkunde für Aachen u. die Karlslegende.* — P. 748-770. A. Ebner, *Historisches aus liturgischen Handschriften Italiens.*— P. 770-782. Birck, *Nikolaus von Cusa auf dem Concil zu Basel.* — Bibliographie. — P. 799-803. M. Sdralek, *Wolfenbüttler Fragmente. Analekten zur Kirchengeschichte des Mittelalters aus Wolfenbüttler Handschriften.* 1891. (A. M. Gietl : médiocre.) — P. 812-829. *Monumenta Germaniæ pædagogica.* Bd. VIII. *Braunschweigsche Schulordnungen von den ältesten Zeiten bis zum Jahre 1828*, herausg. v. Fr. Koldewey. (G. Orterer : excellent.)

Historische Zeitschrift. T. 68. (N. F. 32). (1892). — Fasc. 1.— P. 1-57. Fr. Thudichum, *Das heilige Vemgericht.* — Bibliographie. — P. 90-92. W. Assmann, *Geschichte des Mittelalters von 375-1492.* 2 umgearb. Aufl. v. E. Meyer. 3 Abth. *Die beiden letzten Jahrhunderte des Mittelalters* 1890. (K. Wenck : pas sans fautes pour 1273-1314, mieux pour 1314-1410).— P. 92-95. A. Ebert, *Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande bis zum Beginne des 11 Jahrhunderts.* I. 2 Aufl. 1889. (Ed. Heyck: excellent.) — P. 95-97. R. Graf du Moulin-Eckart, *Leodegar, Bischof von Autun. Ein Beitrag zur fränkischen Geschichte des 7. Jahrhunderts*, 1890. (L. Erhardt : faible.) — P. 98-100. P. Clemen, *Die Porträtdarstellungen Karls des Grossen*, 1890. (F. Philippi : excellent.) — P. 100-103. G. Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen im 11 u. 12 Jahrhundert*, 1890. (Ed. Heyck : intéressant.) — P. 103-106. M. Perlbach, *Die Statuten des Deutschen Ordens*, 1890. (Winkelmann : travail de première valeur.) — P. 106-110. H. Finke, *Forschungen u. Quellen zur Geschichte des Konstanzer Konzils*, 1889. (G. Erler : offre beaucoup à notre connaissance.) — P. 125-126. *Pommersches Urkundenbuch bearbeitet v. R. Prümers*, III, 2. Abth. 1296-1300. 1891. (Winkelmann : bon.) —

P. 150-151. Meinhards, II, *Urbare der Grafschaft Tirol, herausgeg. v. O. v. Zingerle*, I. 1890. (J. Loserth : important.) — P. 158-159. J. Neuwirth, *Die Wochenrechnungen u. der Betrieb des Prager Dombaues in den Jahren 1372-1378*. 1890. (Th. Tupetz : excellent.) — P. 168-172. *Registri dei Cardinali Ugolino d' Ostia e Ottaviano degli Ubaldini pubblicati a cura di Guido Levi*, 1890. (Winkelmann : à saluer avec reconnaissance.) — P. 172-173. *Lombardische Urkunden des 11 Jahrhunderts herausg. v. A. Hortschasnsky u. M. Perlbach*, 1890. (Médiocre.) — P. 173. *Cola di Rienzi. Epistolario a cura di Annib. Gabrielli*, 1890. (M. Br. : quelque chose de nouveau.) — P. 173-174. *Stef. Infessura, Diario della città di Roma, a cura di Oresto Tommasini*, 1890. (M. Br. : bon.) — P. 174. Ugo Ginaldi, *La proprietà negli statuti della Marche e degli Abruzzi*, 1890. (Matthiass : composé avec beaucoup d'application.) — P. 175-176. Aug. de Tummulillis, *Notabilia temporum, a cura di Cast. Corcisieri*, 1890. (M. Br.) — P. 181-182. L. Stouff, *De formulis secundum legem Romanam a VII° sæculo ad XII sæculum*, 1890. (Matthiass : rien de nouveau, mais travail appliqué.) — P. 182-187. F. v. Löher, *Archivlehre* 1890. (Kehr : sans la moindre valeur.) — P. 187-189. Th. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken*, 1890. (Kehr : à saluer avec reconnaissance, prendre garde à ses conclusions.) — P. 189-192. *Historia Bibliothecæ Romanorum Pontificum enarrata et illustrata a Fr. Ehrle*, I, 1890. (Wattenbach : monument classique d'études scientifiques.)

Fasc. 2. — P. 193-210. B. v. Simson, *Ueber das Vaterland der falschen Dekretalen*. Réponse à une dissertation de Waschersleben. — Bibliographie. P. 301-303. W. Preger, *Ueber die Verfassung der französischen Waldensier in der ältesten Zeit*, 1890. (J. Loserth : ne donne rien à la fantaisie, supplée très bien aux travaux antérieurs.) — P. 303-304. Louis Gayet, *Le grand schisme d'Occident. Les Origines*, II. 1889. (Th. Lindner : confus et sans critique.) — P. 304-309. A. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*, II, 1890. (E. Loening : traite la matière à fond, récit vif, travail consciencieux.) — P. 310-311. E. Hermann, *Noch ein Wort über Mithio*, 1890. (A. Schmidt : pas de résultats réels.) — P. 311-315. R. Sohm, *Die Entstehung des deutschen Städtewesens*, 1890. (A. Schmidt : de nouvelles théories, mais peu fondées.) — P. 315. M. Stern, *Die israëlitische Bevölkerung der deutschen Städte*, I. *Überlingen am Bodensee*, 1890. (G. L. : sans importance.) — P. 315-316. Langethal, *Geschichte der deutschen Landwirthschaft*. 3 gänzlich umgearb. Aufl. 1890. (C. Neuburg : bon.) — P. 316-317. H. Gerdes, *Geschichte des deutschen Volkes u. seiner Kultur im Mittelalter*, I, 1891. (E. Bernheim : Concis et modéré ; rarement des fautes.) — P. 318. *Monumenta Germaniæ historica. Legum sectio*, II, *Capitularia Francorum denuo ediderunt A. Boretius u. V. Krause*, 1890. (A. Schmidt : bon.) — P. 319-321. E. Brandenburg, *König Sigmund u. Kurfürst Friedrich von Brandenburg*. 1891. (J. Heidemann : prévoyant, correct ; il conteste presque partout les résultats de Droysen.) — P. 321-322. P. Joachimsohn, *Gregor Heimburg*, 1891. (Bruno Gebhardt : très remarquable, mais trop étendu.) — P. 322-323. M. Birck. *Der Kölner Erzbischof Dietrich Graf von Mörs und Papst Eugen IV*, 1889. (Hansen : travail appliqué, mais sans se fonder sur les sources.) — P. 323-324. K. E. H. Müller, *Das Magnum Chronicon Belgicum und die in demselben enthaltenen Quellen*. 1883. (Hansen : bon, d'après ce qu'il semble épuisant la matière.) — P. 346-347. J. Brucker, *Strassburger Zunft- u. Polizei-Verordnun-*

gen des 14 u. 15 Jahrhunderts. 1889. (C. Neuburg : important.) — P. 347-348. C. E. Ney, *Geschichte des heiligen Forstes bei Hagenau im Elsass*, I, II, 1888-1890. (W. Stieda : bon.) — P. 348-352. K. Schorn, *Eiflia sacra oder Geschichte der Klöster und geistlichen Stiftungen, etc., der Eifel.* Abth. 5. 6. (Schluss) 1888. (Fr. Görres : intéressant.) — P. 354. A. Tibus, *Beiträge zur Namenkunde westfälischer Orte.* 1890. (Ilgen.) — P. 355. F. Philippi, *Die ältesten osnabrückischen Gildeurkunden (bis 1500) mit einem Anhange über das Ratssilber zu Osnabrück.* 1890. (C. Neuburg : Traite les sujets les plus différents.) — P. 357. W. Varges, *Die Gerichtsverfassung der Stadt Braunschweig bis zum Jahre 1374.* 1890. (A. Schmidt : bon.) — P. 357-358. R. Steinhoff, *Geschichte der Grafschaft bz. des Fürstentums Blankenburg, der Grafschaft Regenstein u. des Klosters Michaelstein* 1891. (N. : insuffisant, malgré les études de l'auteur.) — P. 364-366. G. F. Hertzberg, *Geschichte der Stadt Halle an der Saale von den Anfängen bis zur Neuzeit*, I, II. 1889-1891. (Th. Flathe : bon.) — P. 366-368. G. Schmidt, *Urkundenbuch des Hochstifts Halberstadt u. seiner Bischöfe*, IV. 1889. (C. J. : plein de mérite.) — P. 370-371. O. Richter, *Verfassungs- u. Verwaltungsgeschichte der Stadt Dresden*, II. *Verwaltungsgeschichte*, 1891. (Th. Flathe : composé avec beaucoup d'application, travail de grande valeur.) — P. 373-374. F. Rachfahl, *Der Stettiner Erbfolgestreit.* (1464-1472) 1890. (Wagner : traite la matière à fond.) — P. 374-376. H. Lutsch, *Mittelalterliche Backsteinbauten Mittelpommerns von der Peene bis zur Riga.* 1890. (R. Hanncke : pas sans intérêt.)

Fasc. 3. — *Bibliographie.* — P. 450-453. E. Bernheim, *Lehrbuch der historischen Methode*, 1889. (P. Hinneberg : plein de mérite, excellent.) — P. 453-454. M. Sdraleck, *Wolfenbüttler Fragmente. Analekten zur Kirchengeschichte des Mittelalters aus Wolfenbüttler Handschriften*, 1891. (C. Mirbt: édition consciencieuse.) — P. 455. W. Bröcking, *Die französische Politik Papst Leos IX*, 1891. (C. Mirbt : il ne traite guère que les années 1049 et 1050 avec connaissance.) — P. 455-457. W. Martens, *War Gregor VII Mönch?* 1891. (C. Mirbt : habile et fouillé, ses conclusions seront contestées.) — P. 457. H. Geffcken, *Die Krone u. das niedere deutsche Kirchengut unter Kaiser Friedrich II* (1210-1250). (O. H. : l'auteur s'applique à ramasser les documents.) — P. 458-460. P. Gähtgens, *Die Beziehungen zwischen Brandenburg u. Pommern unter Kurfürst Friedrich II*, 1890. (G. Sello : trop étendu, peu clair.) — P. 475. *Jahresbericht üb. d. ungarische histor. Literatur des Jahres* 1889. — P. 478-482 : Moyen âge. — P. 498-502. P. J. Blok, *Verslag aangaande een onderzoek in Duitschland en Oostenrijk naar archivalia, belangrijk voor de geschiedenis van Nederland*, 1885. (P. L. M. : plein de mérite.) — P. 502-503. *Stadrechten van Nymegen*, 1890. *Verslagen en Mededeelingen*, 1891. (P. J. Blok : bon.) — P. 503-505. S. Muller, *Over Claustraliteit*, 1890. (P. J. Blok : clair, important.) — P. 505-507. *Bullarium Trajectense. Romanorum pontificum diplomata quotquot olim usque ad Urbanum Papam VI (an. 1378) in veteremepiscopatum Trajectensem destinata reperiuntur collegit Gisleb. Brom.* Fasc 1. 1891. (P. L. M. : à saluer avec reconnaissance, bon.) — P. 507-508. A. Cauchie, *La querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai. Ire partie :* 1075 à 1092. *IIe partie :* 1092-1107, 1890-91. (K. Panzer : travail appliqué, des opinions douteuses.) — P. 511-513. S. R. Gardiner, *A student's history of England from the earliest times to* 1885-1890. (Herrlich : travail utile.) — P. 515. Em. Bouting, *The*

English Constitution. Transl. by K. M. Eaden, 1891. (L. Huberti: clair et serré.) —P. 516-518. *The song of Lewes, edited by C. L. Kingsford*, 1890. (F. Liebermann : bon, rarement des fautes.) — P. 526-531. E. Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France*, I-III, 1887-1889. (L. Huberti : résume les résultats antérieurs dans son travail critique.) — P. 553-555. Victor Mortet, *Maurice de Sully, évêque de Paris* (1160-1196), 1890. Études historiques et archéologiques sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, du IIe au XIIe siècle. (G. Blondel : intéressant.) — P. 555-556. John. M. Gitterman, *Ezzelin von Romano. I. Die Gründung der Signoria* (1194-1244), 1890. (O. H. : bon, pas sans intérêt.)

T. 69 (N. F. 33). (1892). — Fasc. 4. — *Bibliographie.* — P. 79-80. E. Michael, S. J., *Rankes Weltgeschichte. Eine kritische Studie* 1890. (P. Hinneberg : très faible.) — P. 97-103. S. Riezler, *Geschichte Bayerns*, III (1347-1508), 1889. (Kluckhorn : excellent.) — P. 103-104. *Schleswig-Holstein-Lauenburgische Regesten. Urkunden. Bearb. u. herausg. v. P. Hasse*, II. (1250-1300), 1888. (H. Finke : travail exact, les principes de l'édition sont étranges.) — P. 105. R. Chalybæus, *Geschichte Ditmarschens bis zur Eroberung des Landes im Jahre 1559*. 1888. (D. Sch. : travail utile, quelquefois des fautes.)—P. 105-107. O. Blümcke, *Pommern während des nordischen siebenjährigen Krieges*, 1890. (Fr. Arnheim : œuvre de grande application, abondance de documents inconnus.) — P. 112-113. *Histoire du meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre (1127 à 1128) par Galbert de Bruges*, publiée par H. Pirenne, 1891. (E. B. : édition remarquable.) — P. 113. H. Delehaye, *Guibert, abbé de Florennes et de Gembloux, XIIe et XIIIe siècles*, 1889. (E. B. : utile.) — P. 118-121. *L'histoire de France racontée par les contemporains. Extraits des chroniques et des mémoires publiés par B. Zeller.* 1881-90. (R. : publication de grand mérite.) —P. 132-135. A. Schmarsow, *S. Martin von Lucca u. die Anfänge der toskanischen Skulptur im Mittelalter.* 1890. (Ch. Berghoeffer : important.) — P. 135-136. Em. Gebhart, *L'Italie mystique, Histoire de la Renaissance religieuse au moyen âge.* 1890. (M. B. : bon.) — P. 136-137. Carlo Merkel, *Un quarto di secolo di vita communale e le origini della dominazione Angioina in Piemonte.* 1890. — Carlo Merkel, *La dominazione di Carlo I d'Angiò in Piemonte e in Lombardia e i suoi rapporti colle guerre contro re Manfredi e Corradino.* 1891. (R. Sternfeld: travail consciencieux.) — P. 137-138. *Regesta comitum Sabaudiæ Marchionum in Italia ab ultima stirpis origine ad annum 1235.* Per Domenico Carutti, 1889. (M. Br. : conclusions douteuses.) — P. 139. *Due documenti greci inediti della Certosa di S. Stefano del Bosco.* Per N. Parisio. 1889. (M. Br.)—P. 141-142. M. Pappenheim, *Die altdänischen Schutzgilden.* 1885. (D. Sch.: important, épuisant la matière.) — Fasc. 5. — P. 209-244. K. Wenck, *Die heilige Elisabeth.* Après un regard jeté sur les sources de la biographie de la sainte, leurs rapports entre elles et leur valeur, suit un bon tableau de sa vie. De nombreux traits rapportés comme reposant sur des légendes, sont relatifs à l'exaltation ascétique et à l'amour chrétien exagéré d'Élisabeth. — *Bibliographie.* — P. 286. Stokois, *Manuel d'histoire, de généalogie et de chronologie de tous les États du globe*, III, 1890. (W. Bernhardi : bon.)—P. 326-327. A. Ebner, *Die klösterlichen Gebetsverbrüderungen bis zum Ausgange des karolingischen Zeitalters.* (A. Jülicher : travail intéressant.) — P. 327-329. I. v. Döllinger, *Das Papstthum, Neubearbeitung von Ianus, « Der Papst u. das Konzil »... von J. Friedrich*, 1892. (C. Mirbt: de la plus grande importance.) — P. 329-330. J. J. v.

Döllinger, *Die Papstfabeln des Mittelalters.2 Auflage v. J. Friedrich*,1890. (C. Mirbt: œuvre classique.) — P. 330-331. K. Schwarzlose, *Der Bilderstreit, ein Kampf der griechischen Kirche um ihre Eigenart u. ihre Freiheit.* 1890. (A. Jülicher: pas sans fautes.) — P. 332-333. O. Delarc, *Saint Grégoire VII et la réforme de l'Église au XIe siècle.* I-III. 1889. (C. Mirbt : de valeur seulement dans quelques parties.) — P. 333-334. Cam. Henner. *Beiträge zur Organisation u. Competenz der päpstlichen Ketzergerichte*, 1890. (C. Mirbt : disposition bonne et sommaire.)— P. 334-336. J.-B. Sägmüller, *Die Papstwahlen u. die Staaden von 1447-1555*, 1890.—L. Wahrmund, *Beiträge zur Geschichte des Exklusionsrechtes bei den Papstwahlen. Aus römischen Archiven*, 1890. (Ph. Zorn : de grande valeur.)—P. 341-343. *Chronica minora sæculi IV, V, VI, VII*, ed. Th. Mommsen. (*Mon. Germ. hist. Auct. antiq.*, IX). (J. Jung : excellent.)—P. 352-356. Ch. Gross, *The Gild Merchant.* I, II (1890. (C. Neuburg : très important.)—P. 362. Franc Flamini, *Sulla prigionia di Lodovico di Marradi*, 1891. (A. Schaube.)—Fasc. 6.—*Bibliographie.*—P. 463-464. J. v. Döllinger, *Akademische Vorträge.* Bd. 1-3. 1888, 1889, 1891. — P. 467-468. H. Finke, *Ungedruckte Dominikanerbriefe des XIII. Jahrhunderts*, 1891. (Souchon : très intéressant.) — P. 468-470. P. Funke, *Papst Benedikt XI*, 1891. (Souchon : bon, rarement des fautes.) — P. 471. H. Sachsse, *Bernardus Guidonis Inquisitor u. die Apostelbrüder*, 1891. (H. Haupt : des résultats concluants.) — P. 482-483. V. Menzel, *Die Entstehung des Lehnswesens*, 1890. (A. Schmidt : faible.) — P. 483-491. K. Hegel, *Städte u. Gilden der germanischen Völker im Mittelalter*, I-II, 1891. (Ilgen : excellent.) — P. 491-493. K. Th. Höfft, *France, Franceis u. Franc im Rolandsliede*, 1891. (E. Schr. : intéressant.) — P. 493-495. A. Schultz, *Das höfische Leben zur Zeit der Minnesinger*, I-II, 1889, 2 Aufl. (E. Schr. : bon malgré quelques fautes.) — P. 502-504. H. O. Lehmann, *Quellen zur deutschen Reichs- u. Rechtsgeschichte.* (A. Schmidt : très utile.) — P. 504-505. W. Altmann u. E. Bernheim, *Ausgewählte Urkunden zur Erläuterung der Verfassungsgeschichte Deutschlands im Mittelalter*, 1891. (Kehr : offre très à souhait de nouvelles ressources.) — P. 505-506. E. v. Schwind, *Zur Entstehungsgeschichte der freien Erbeichen in den Rheingegenden u. den Gebieten der nördlichen deutschen Kolonisation des Mittelalters*, 1891. (E. Rosenthal : bon.) — P. 509. R. Schröder, *Die deutsche Kaisersage*, 1891. (O. H. : important.) — P. 509-510. M. Doeberl, *Monumenta Germaniæ selecta ab anno 768 usque ad annum 1250, IV. Zeit Lothars III, Konrads III, u. Friedrichs I*, 1890. (G. Buchholz : travail bon et louable malgré quelques longueurs.) — P. 510-511. L. O. Brocker, *Deutschland vor 1000 Jahren*, I, 1889. — P. 510-511. L. O. Brocker, *Geschichte des deutschen Volkes u. des deutschen Reiches von 843-1024*, II. *Die Zeit von 882 bis 1024.* (Ed. Heyck : charmant et instructif.) — P. 512-513. *Annales Fuldenses... recognovit* Fr. Kurze. (*Scriptores rerum Germanicarum in usum scholarum... recusi.*) (G. Buchholz : bon, mais on n'admettra pas les conclusions.) — P. 514-517. J. Looshorn, *Der heilige Bischof Otto*, 1888. G. Juritsch, *Geschichte des Bischofs Otto I von Bamberg, des Pommernapostels* (1102-1139), 1889. K. Markus, *Bischof Otto I von Bamberg als Bischof, Reichsfürst u. Missionär*, 1889. (G. Buchholz : le premier travail est une compilation sans forme et sans critique; le second ouvrage, fait avec soin, ne va pas au fond; le troisième est réfléchi, précis et sommaire. Une monographie vraiment satisfaisante manque encore.) — P. 517-518. Il. Herre, *Ilsenburger Annalen als Quelle der Pöhlder Chronik*, 1890. (G. Buchholz : remar-

quable, quelques résultats contestables, sans aucune disposition, style lourd.) — P. 519. H. Bloch, *Forschungen zur Politik Kaiser Heinrichs VI, in den Jahren 1191-1194*, 1892. (O. H.: très habile, d'une pénétration et d'une originalité exquises.) — P. 534. P. Grau, *Chronik der Stadt Vacha*, 1892. (Opel: populaire.) — P. 534-535. O. Franke, *Das rote Buch von Weimar*, 1891. (Opel: intéressant, bon.) — P. 538. H. Ahrens, *Hannoversche Landschafts- u. Städtewappen*. 1891. (Ilgen: utile.) — P. 554. L. Vanderkindere, *Introduction à l'histoire des institutions de la Belgique au moyen âge jusqu'au traité de Verdun, 843*, 1890. (L. Erhardt: sans valeur.) — P. 555. F. Liebermann, *Die Heiligen Englands*, 1889. (Ludw. Riess: travail appliqué, bon.)—P. 555-557. F. Liebermann, *Quadripartitus. Ein englisches Rechtsbuch von 1114*, 1892. (Ludw. Riess: édition de mérite, faite avec critique, peu de profit pour l'histoire.) — P. 557-558. A. R. Kindt, *Gründe der Gefangenschaft Richards I von England*, 1892. (O. H.: médiocre.) — P. 564. A. Dieckmeyer, *Die Stadt Cambrai. Verfassungsgeschichtliche Untersuchungen aus dem X bis gegen Ende des XII Jahrhunderts*, 1890. (G. v. Below: clair, relevant l'essentiel avec soin.)

Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde, t. XVII, fasc. 2, 3 (1892). — Fasc. 2. — P. 243-259. O. Seebass, *Uber die Handschriften der Sermonen u. Briefe Columbans von Luxeuil*. Additions et corrections à un travail de Gundlach sur les lettres de Colomban. — P. 261-279. K. Plath, *Zur Entstehungsgeschichte der Visio Wettini des Walahfried*. Recherche dans une addition à une lettre du formulaire de Reichenau, travail de Walafried, les circonstances de l'origine de la *Visio*. — P. 281-326. V. Krause, *Die Acten der Tiburer Synode, 895*. Description et contenu des sept principaux manuscrits dont il faut tenir compte pour ce synode. — P. 327-347. E. Sackur, *Zur Chronologie der Streitschriften des Gottfried von Vendôme*. L'achèvement du premier recueil contenu dans le ms. du Mans n° 130 eut lieu dans l'été de 1119; l'achèvement du second dans les années 1121-1122. — P. 349-384. W. Wattenbach, *Beschreibung einer Handschrift mittelalterlicher Gedichte*. — P. 387-396. Th. Mommsen, *Die Papstbriefe bei Beda*. — P. 397-401. E. Dümmler, *Zu den Gedichten des Paulus Diaconus*. — P. 402-407. L. Traube, *Abermals die Biographie des Maiolus*. — P. 408-417. W. Lippert, *Zu Guido von Bazoches u. Alberich von Troisfontaines*. — P. 418-424. D. Schäfer, *Zur Datierung zweier Briefe Gregors VII*. — P. 425-429. W. Gundlach, *Zu den Columban-Briefen. Eine Entgegnung*. — P. 430-432. A. Chroust, *Ein ungedrucktes Diplom Heinrichs IV*. — P. 433-439. H. Bresslau, *Vier ungedruckte Königsurkunden des 11 u. 12 Jahrhunderts*.

Fasc. 3. — P. 525-566. W. Gundlach, *Ueber den Codex Carolinus*. Traite d'abord du manuscrit et de sa teneur, puis de la disposition des morceaux particuliers. — P. 567-598. Ph. Heck, *Der Ursprung der gemeinfriesischen Rechtsquellen (Küren, Landrechte u. Ueberküren) u. der friesischen Gottesfrieden*. — P. 601-611. H. V. Sauerland, *Aus Handschriften der Trierer Seminarbibliothek*. — P. 612-613. H. Loersch. *Formulare von Gottesurteilen in einer Trierer Handschrift*.— P. 614-616. M. Manitius, *Zu Karolingischen Dichtern*. — P. 617-618. F. W. E. Roth, *Ein Brief des Chronisten Rudolf von St. Trond an Rupert von Deutz*. — P. 619-620. W. Schum, *Bemerkungen zu einigen Diplomen Konrads III*. — P. 621-623. R. Röhricht, *Ein Brief über die Geschichte des Friedens von Venedig* (1177).

T. XVIII, fasc. 1. — P. 9-50. B. Krusch, *Die Fälschung der Vita Genovefæ*, Démontre d'une manière convaincante la complète incrédibilité de la *Vita* et recherche à quelles sources l'auteur a puisé. La composition se place, d'après le contenu et la langue, entre 734 et 768. Ce faux est l'œuvre d'un moine du monastère de Sainte-Geneviève à Paris et fut composé pour procurer aux religieux des avantages temporels. Étude des remaniements et des manuscrits. — P. 51-70. E. Dümmler, *Zur Lebensgeschichte Alchuins.* — P. 71-105. L. Traube, *Computus Helperici.* — P. 107-143. Th. v. Sickel, *Die Vita Hadriani Nonantulana u. die Diurnushandschrift V.* La composition de la *Vita* — pour laquelle l'auteur eut à sa disposition un manuscrit *Diurnus* — se place à la fin ou dans la seconde moitié du XIe siècle; en ce qui concerne la biographie d'Hadrien, cette œuvre est historiquement inutile. — P. 135-153. E. Sackur, *Der Dictatus papæ u. die Canonsammlung des Deusdedit.* Tient pour démontré que le *Dictatus papæ* est sorti des recherches canonistiques du canoniste Deusdedit. — P. 155-175. P. Scheffer-Boichorst, *Dictamina über Ereignisse der Papstgeschichte.* Exercices de style. — P. 177-205. C. Rodenberg, *Die Vorverhandlungen zum Frieden von San Germano*, 1229-1230. — P. 207-223. K. Hegel, *Lateinische Wörter u. deutsche Begriffe.* — P. 225-267. F. Liebermann, *Ueber ostenglische Geschichtsquellen des 12, 13 u. 14 Jahrhunderts, besonders den falschen Ingulf.* — P. 274-281. O. Holder-Egger, *Zur Translatio S. Germani.* — P. 282-293. E. Mühlbacher, *Die Urkunde Ludwigs des Frommen für Halberstadt.* — P. 294-382. Fr. Maassen, *Zwei Excurse zu den falschen Capitularien des Benedictus Levita.* — P. 303-308. V. Krause, *Hincmar von Reims der Verfasser der sogenannten Collectio de raptoribus im Capitular von Quierzy, 857.* — P. 309-317. H. Bresslau, *Die Pariser Handschrift des Chronicon Ebersheimense.* — P. 318-328. L. v. Rockinger, *Eine Rechtshandschrift der Bibliothek des Benedictinerstifts S. Peter in Salzbury.* — P. 329-335. L. Weiland, *Ueber die Sprache u. die Texte des Kurvereins u. des Weisthums von Rense.* — P. 336-346. H. Simonsfeld, *Textvarianten zu Andrea Dandolo.*

Zeitschrift für die Geschichte der Juden in Deutschland. T. V. (1892). —P. 115-125. H. Bresslau, *Aus Strassburger Judenakten. I. Ein Brief der Gemeind-München, 1381.* — P. 187-193. F. W. E. Roth, *Urkundliche Mitteilungen zur Geschichte der Juden am Ober- u. Mittelrhein, sowie zu Wetzlar u. Limburg.* — P. 269-271. J. Aronius, *Uber das Alter der allgemeinen Kammerknechtschaft in Deutschland.* — P. 271-273. J. Landsberger, *Kleine Beiträge zur Geschichte der Juden in der Stadt Breslau* (1347, 1351). — P. 273. M. Spanier, *Zur Geschichte der Juden in Magdeburg* (1261). — P. 376-381. J. Landsberger, *Mitteilungen aus Breslauer Stadt- Schöppen- u. Rechnungsbüchern im XIV u. XV Jahrhundert.* — P. 382-383. H. V. Sauerland, *Eine Urkunde Papst Martin V (1420 ?).* — P. 390-392. J. Landsberger, *Juden als Grundbesitzer in Schlesien nach 1347.*

Zeitschrift für Deutsche Kulturgeschichte. Neue Folge, t. II (1892). Fasc. 1. — P. 20-31. F. v. Krones, *Das Kaschauer Deutschbürgerthum u. seine Namen.* —P. 32-41. K. Schaefer, *Wie man früher heiratete. Ein kulturhistorisches Sittenbild aus dem XIII Jahrhundert.* — P. 56-66. *Die deutschen Verwandschaftsnamen.* — P. 67-77. Fr. Arnold, *Deutschland am Ausgang des XII Jahrhunderts.* — P. 78-85. Chr. Meyer, *Deutsch-venetianische Handelsbeziehungen im Mittelalter.* —

Kleinere Mitteilungen. — P. 122-126. H. Herkner, *Ulms Baumwollenweberei im Mittelalter.* — P. 126-129. *Der Pfeifertag in Rappoltsweiler.* — Bücheranzeigen. — P. 136-138. J. Jastrow, *Geschichte des deutschen Einheitstraumes u. seiner Erfüllung.* 3 Aufl. 1890. (D. : excellent.) — P. 138-139. G. Dittmar, *Geschichte des deutschen Volkes.* Lief. 1-6. 1890. (D. : bon.) — P. 139-140. E. Berner, *Geschichte des preussischen Staates.* Lief. 1-3. 1890. (D. : instructif, bon.)

Fasc. 2. — P. 145-205. A. Denecke, *Beiträge zur Entwicklungsgeschichte des gesellschaftlichen Anstandsgefühls in Deutschland.* — P. 206-225. O. Schwebel, *Zur Trachtengeschichte von Alt-Berlin.* — Bücherbesprechungen. — P. 306. F. H. Quetsch, *Geschichte des Verkehrswesens am Mittelrhein von den ältesten Zeiten bis zum Ausgang des 18 Jahrhundlerts.* (R. : Travail appliqué, intéressant.) — P. 307-308. W. Schreiber, *Geschichte Bayerns in Verbindung mit der deutschen Geschichte.* 2 Bde, 1889-91. (M. : bon.) — P. 308. *Historische Abhandlungen aus dem Münchner Seminar.* Heft 1 : Joachimsohn, *Gregor Heimburg.* (R. : travail solide composé avec beaucoup d'application.)

Fasc. 3. — P. 319-337. W. Varges, *Die Entstehung der deutschen Städte.* — P. 338-354. M. Wehrmann, *Zur Geschichte des Bieres.* — P. 365-376. R. Mielke, *Deutsche Häusernamen.* — P. 377-491. Chr. Meyer, *Altreichsstädtische Kulturstudien :* I. *Nürnberg.* Aus dem Lebensgang eines Altmeisters deutscher Kunst (Albr. Dürer). — II. *Strassburg.* Der Stadtschronist Fritsche Closener. — III. *Memmingen.* Im Zeitalter der Reformation. IV. *Augsburg.* Das Stadtbild. Ein Gang durch die mittelalterliche Geschichte der Stadt. Mittelalterlicher Stadthaushalt. Die Augsburger Juden im Mittelalter. Burkhart Zink. — Bücheranzeigen. — P. 498. W. v. Bippen, *Geschichte der Stadt Bremen.* Lief. 1, 2. 1891-92. (Bon.) — P. 499. A. Schultz, *Deutsches Leben im XIV u. XV Jahrhundert.* (Bon.)

Zeitschrift für Kirchengeschichte. T. XIII (1892). — Fasc. 1. — P. 1-46. E. Lempp, *Antonius von Padua. III. Das Leben u. Wirken. 3. Die letzte Zeit.* a. Antonius im Streite um die Regel. b. Antonius als Predigter. c. Das Ende. — Il paraît certain à l'auteur que la prompte canonisation d'Antoine doit être attribuée à des motifs politiques et non religieux. L'importance durable d'Antoine pour l'Église est celle d'un grand faiseur de miracles, importance qu'il ne prit qu'après sa mort. — P. 47-106. R. Rocholl, *Der Platonismus der Renaissancezeit.* — P. 107-114. J. v. Pflugk-Harttung, *Zwei Papstbriefe* (*Gregors VII u. Hadrians IV*) *wegen Irlands.* Ces deux lettres sont fausses. — P. 114-118. B. Bess, *Quellenstudien zur Geschichte des Konstanzer Konzils. I. Die Entstehung der Zessionsformel Johanns XXIII vom 2 März 1415.*

Fasc. 2. 3. — P. 169-180. W. Bröcking, *Zu Berengar von Tours.* I. *Berengar von Tours nach der römischen Synode des Jahres 1079.* II. *Die Abfassungszeit des Berengarschen Traktats «De s. cœna ».* Cet ouvrage de Bérenger fut composé entre janvier 1076 et la fin de 1077 ou le commencement de 1078. — P. 181-245. E. Lempp, *Die Anfänge des Clarissensordens.* Jusqu'en 1245 il y eut : 1° une *formula vitæ* composée par François, mais qui n'avait plus de valeur ; 2° la règle composée par le cardinal Hugolin, acceptée par François, confirmée par Honorius III, adoptée par Claire et tous les monastères de Clarisses. Règle 1 ; son contenu ; rapports avec la règle bénédictine et avec celle des Ordres tertiaires. Règle 2. Règle 3. — P. 246-281. H. Gelzer, *Beiträge zur russischen Kirchengeschichte aus griechi-*

schen Quellen.— P. 385-387. Becker, *Zur Heinrich von Langenstein.* — P. 397-486. Renseignements, courtes récensions, la plupart relatives au moyen âge.

Fasc. 4. — P. 513-514. O. Seebass, *Uber die sogenannten Instructiones Columbani.* — P. 535-544. H. Appel, *Die Synteresis in der mittelalterlichen Mystik.* — P. 544-551. P. Gennrich, *Zur Cronologie des Lebens Johanns von Salisbury.* — P. 558-619. Nouvelles et renseignements.

Académies et Sociétés [1]

Sitzungsberichte der Kgl. Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, *Jahrgang 1892. — I. Halbbd. Jan.-Mai 1892.* — P. 91-123. W. Wattenbach, *Ueber erfundene Briefe in Handschriften des Mittelalters, besonders Teufelsbriefe.*— Suivent deux lettres. — Les *Abhandlungen* de l'Académie de Berlin pour 1892 n'ont pas encore paru.

Abhandlungen der Kœnigl. Gesellschaft der Wiss. zu Gœttingen, t. XXXVIII (1892).— *Historisch-philologische Klasse.*—L. Weiland, *Die Vaticanische Handschrift des Chronik des Mathias von Neuenburg.*

Nachrichten von der Kœnigl. Gesellschaft der Wiss. u. der Georg-Augusts-Universitæt zu Gœttingen. Ausdem Jahre 1892. 1-16. — Nr. 14. — P. 469-488. W. Meyer, *Die Göttinger Handschrift von Thomas Basins' Geschichte Karls VII und Ludwigs XI.*

Abhandlungen der histor. Classe der Kgl. Bayr. Ak. der Wiss., t. XX. Abth. 1 (1892). — P. 1-56. H. Simonsfeld, *Analekten zur Papst- u. Konziliengeschichte im 14 u. 15 Jahrhundert.* — I. Zur Geschichte Urbans VI.— II. Zur Geschichte des Pisaner Konzils u. Alexanders V.— III. Zur Geschichte der römischen Synode vom Jahre 1412-13. — IV. Zur Geschichte des Konstanzer Konzils. — Dix documents en appendice. — P. 187-249. F. v. Reber, *Der Karolingische Palastbau. II. Der Palast zu Aachen.* (Abhandlungen d. philos.-phil. Classe d. Kgl. Bayer. Akad. der Wiss.. 1892. Ne contiennent rien de relatif au moyen âge.)

Sitzungsberichte der philosoph.-philolog. u. histor. Classe der k. b. Ak. der Wiss. zu München, 1892. — Fasc. 1. — P. 121-136. E. v. Oefele, *Unedirte Karolinger-Diplome,* 831, 5 Januar; 899, 11 März. — Fasc. 2. Rien. — Fasc. 3. — P. 393-442. J. Friedrich, *Eine Brief des Anastasius Bibliothecarius an den Bischof Gaudericus con Velletri ueber die Abfassung der* Vita cum translatione S. Clementis Papæ. *Eine neue Quelle zur Cyrillus- u. Methodius-Frage.*— 1° Constantin (Cyrillus) lui-même a écrit en grec, sans se nommer, sur l'invention du corps de s. Clément : *a*) une histoire abrégée ou *Brevis historia inventionis s. Clementis; b*) un *Sermo declamatorius; c*) un hymne. 2° Anastase le Bibliothécaire n'a traduit

1. Les *Berichte ueber die Verhandlungen d. Kgl. Sächs. Ges. d. Wiss. zu Leipzig. phil. hist. Cl. 1892,* I et II, ne contiennent rien de relatif au moyen âge.— Le *Preisschrift der Jablonowski-Gesellschaft für 1892* n'a pas encore paru.

en latin pour Gaudericus que l'*historia brevis* et le *sermo*. 3° Gaudericus, d'après le témoignage d'Anastase, ne se sert que de l'*historia brevis* pour sa Translation. 4° La légende de Chersonèse ou de l'*Inventio reliquiarum s. Clementis* est sans doute le *Sermo declamatorius* de Constantin. 5° Pour ce qui donna naissance à l'invention des reliques en Chersonèse, surtout pour l'affirmation que Constantin (Cyrille) rechercha et trouva les reliques, et aussi pour la caractéristique de la tradition occidentale, notre lettre d'Anastase est, en ce qui touche la *Translatio* de Gaudericus, la source unique. 6° La *Vita Constantini*, que l'on a jusqu'ici considérée comme la *Translatio* de Gaudericus, est sortie de celle-ci. 7° La *Vita Methodii* est, en ce qui concerne la version occidentale, sans parenté avec la *Translatio* de Gaudericus. 8° Gaudericus ne connaît pas pour Constantin le nom de Cyrille et il ne sait rien de sa consécration comme évêque. 9° La *Translatio* de Gaudericus ne nous est conservée que dans la *Translatio* de Hinschius, mais on peut la déterminer grâce à la lettre d'Anastase et de *Gaudericus* à Jean VIII, et d'après leur entourage; elle consiste dans les chapitres 2 à 5 et 7 à 9, déduction faite de quelques additions dans le chapitre 2. 10° La *Translatio* de Gaudericus a, comme il paraît, subi deux remaniements. 11° La *Translatio* de Gaudericus est la source la plus ancienne et la plus digne de foi pour l'histoire de l'apôtre des Slaves. 12° En outre Constantin a traduit en slave seulement l'Évangile, mais non la liturgie; la liturgie slave n'a pas été célébrée à Rome. 13° La traduction de la liturgie en slave est l'œuvre de Methodius. 14° C'est à tort qu'on a attribué plus tard à Constantin, comme au premier traducteur de l'Évangile, l'invention des caractères d'écriture slaves. — P. 443-536. H. Simonsfeld, *Fragmente von Formelbüchern auf der Münchner Hof- u. Staatsbibliothek*. Série de lettres en appendice.

Fasc. 4. — P. 537-581. K. Maurer, *Das Bekenntniss des christlichen Glaubens in den Gesetzbüchern aus der Zeit der Königs Magnus' Lagabtoetir*. — P. 713-788. S. Riezler, *Naimes von Bayern u. Ogier der Däne*.

Dr Treftz.

Le Gérant : E. Bouillon.

ALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 16351

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

JUILLET 1893

LETTRE DE CÉLESTIN III
AUX PRÉVOT ET CHANOINES DE PRATO

La bulle suivante de Célestin III, datée du Latran, 6 septembre 1197, nous est conservée dans un acte de Grégoire IX, du 17 février 1234, où elle se trouve confirmée et reproduite *in extenso* (*Registres du Vatican*, t. XVII, f. 149 v°; Grégoire IX, année VII, chap. 553). Sa place, dans la nouvelle édition des *Regesta* de Jaffé, serait entre les n°s 17577 et 17578. En voici l'objet en quelques mots: les prévôt et chanoines de Prato, près de Florence, ayant établi qu'aucun clerc ne pourrait recevoir dans leur église de bénéfice ou de prébende, à l'exception de ceux qui seraient préposés au service quotidien de ladite église, le pape Célestin III leur donne confirmation de cette mesure, qualifiée « constitutio » :

« Celestinus episcopus, servus servorum Dei, dilectis filiis preposito et canonicis de Prato, salutem et apostolicam benedictionem. Ad universarum ecclesiarum regimen licet insufficientes, Domino disponente, vocati, sic de illarum profectibus tenemur esse solliciti et comodis inherere, quod in bono statu perseverantes tam temporalibus quam spiritualibus proficere valeant constitutis. Sane, sicut ex vestra significatione nobis innotuit, licet quidam ex canonicis vestris ad aliarum ministerium vocarentur, prebendas tamen ab ecclesia vestra ita nitebantur percipere, tanquam illi qui jugiter eidem ecclesie in cotidianis officiis non desinunt deservire. Vos igitur, utilitati ecclesie vestre in posterum providere volentes, et ne tali occasione dampna gravia possent et scandala suboriri, omnes unanimes deliberatione provida statuistis quod nullus de cetero clericus ab ipsa ecclesia beneficium percipiat vel prebendam, exceptis

illis qui ad ipsius cotidianum fuerint obsequium deputati. Vos autem, vestris postulationibus grato concurrentes assensu, constitutionem ipsam, sicut a vobis rationabiliter facta est, auctoritate apostolica confirmamus, etc., usque communimus. Nulli ergo nostre confirmationis, etc. Si quis autem, etc. Dat. Laterani, VIII idus septembris, anno septimo. »

L. AUVRAY.

FUSTEL DE COULANGES. — **Les Transformations de la royauté pendant l'époque Carolingienne.** Ouvrage revu et complété sur le manuscrit d'après les notes de l'auteur par C. JULLIAN. — Paris, 1892, in-8°, XIV-715 p.

Bien qu'il soit un peu tard pour parler du dernier ouvrage posthume de M. Fustel, nous ne pouvons laisser passer l'occasion de dire une fois de plus notre respectueuse admiration pour le maître, en même temps que le zèle infatigable, si bien inspiré et si heureux, du jeune savant chargé de publier ses œuvres.

Ce dernier volume, les *transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, a toutes les qualités de ses aînés. Le talent, surtout un talent comme celui-ci, fait de ténacité, de travail et de clarté d'esprit, ne comporte guère de défaillances. Et c'est pour le critique, obligé par métier de ne pas choisir ses lectures, une rare jouissance de s'abandonner au courant de cette érudition lumineuse où tout s'enlève en lignes et arêtes vives ; qui est en même temps une érudition ferme et franche ne s'épargnant aucune peine, et, ce qui ne gâte rien, parlant une belle langue.

Mais surtout il est difficile de ne pas se prendre de sympathie pour l'effort passionné qu'on devine à chacune de ces pages. M. Fustel s'est donné tout entier. On comprend et on excuse les amertumes et, faut-il le dire? les violences et les injustices de la fin. Nous lisons de je ne sais quel artiste italien du XVIe siècle que la jalousie lui fit poignarder un de ses rivaux. Nous n'avons plus, Dieu merci, le culte de l'art ou de la science aussi farouche. Mais ces extrémités de passion ont leur grandeur et elles témoignent sans doute de l'intensité de cette flamme de vocation qui fait dire à l'artiste : « Moi aussi, je suis peintre. »

Lui aussi, M. Fustel, est historien. Il est historien comme le dit très bien son éditeur, par son amour du vrai, par son goût, son besoin impérieux du texte. Cet homme lit les textes, comme on les lisait autrefois, dans leur contexte et leur entier, en homme qui sait le grec et le latin. Son érudition n'a rien de cette érudition facile qui étale complaisamment au bas des pages les notes recueillies chez nos vieux auteurs.

Faut-il le placer parmi les grands ? Il me semble qu'il lui a manqué quelque chose. L'intelligence n'a pas été à la hauteur de la volonté et de la passion. En dépit de son amour du texte il n'a rien du voyant. Sa psychologie, qui ne manque pas de justesse et de bon sens, a manifestement quelque chose d'insuffisant et de court. Enfin il n'est pas juriste.

S'il ne suffit pas d'être juriste pour être historien qui oserait prétendre que l'esprit juriste n'est pas un maître outil pour pénétrer dans l'histoire? La pratique de l'abstraction juridique donne le sens des tendances, des forces secrètes qui agitent la société et portent en dernière analyse les âmes individuelles, comme le flot de la mer porte le fétu. Le droit seul fait l'ordre dans le chaos des faits particuliers et sait résoudre leurs contradictions apparentes. Faute de ce coup d'œil du juriste l'historien, qu'emporte et qu'étourdit forcément un peu le tourbillon des événements, n'a pas su toujours éviter d'admettre dans sa reconstruction du monde l'impossible et la contradiction, et dans le livre dont nous avons à nous occuper moins peut-être que dans tout autre.

La forme du livre du reste est toujours parfaite, la composition irréprochable. Avec quelle aisance tout se tient et s'enchaîne! Se douterait-on que la composition du livre est de l'éditeur; que c'est l'éditeur « qui a réuni dans ce volume et placé sous ce titre tous les chapitres que M. F. a composés sur la décadence mérovingienne, l'avènement de la nouvelle dynastie, le gouvernement des premiers Carolingiens, le triomphe du régime féodal »; qu'il a composé des livres entiers (l. III); qu'il a ajouté des chapitres (l. IV, 2 et 3)? Se douterait-on enfin « que les fragments employés dans la composition du livre ne sont pas tous de même date, les uns remontant à 1876, les autres écrits en 1884 ou même en 1886? »

L'unité qui est dans la forme est-elle aussi dans le fond, « les divergences ne consistant plutôt, comme nous le dit l'éditeur, que dans les détails d'expression »? N'est-il pas échappé à l'historien de ces contradictions auxquelles est sensible le juriste? C'est une autre question.

Voyons ses thèses. D'abord la nature de la royauté.

« Dans l'Etat mérovingien composé de Romains et de Francs, le régime était essentiellement monarchique; rien n'y était populaire, rien n'y était féodal »; rien n'y était aristocratique. Il y a l'autorité monarchique et les différents organes de cette autorité; au centre le palais; dans les provinces les ducs et les comtes, fonctionnaires du roi, nommés par lui, révocables par lui (p. 2). Il y a le roi et la hiérarchie, celle-ci tirant son existence et son pouvoir de celui-là. De noblesse proprement dite, indépendante de la royauté, tenant son pouvoir et son influence d'elle-même, il n'y en a pas. La seule noblesse existante est une noblesse palatine : la hiérarchie des fonctionnaires jointe à l'épiscopat.

Une seconde proposition résume l'histoire de la royauté mérovingienne (p. 78). « Les membres de la hiérarchie qui forment un corps très fortement constitué autour de la royauté finissent par former un corps plus fort qu'elle. »

« Sur toute la surface de l'État franc, il s'élève plusieurs centaines de petites souverainetés, les unes laïques, les autres ecclésiastiques qui se placent entre la royauté et les populations. Les populations n'obéissent

qu'à elles. » — Conclusion, le plus puissant de ces seigneurs, le chef de la hiérarchie prend la place du roi.

Les questions se pressent sur les lèvres : comment la hiérarchie dépendante de la royauté peut-elle devenir plus forte que la royauté ? Comment cette royauté, qui ne laisse en dehors d'elle aucune force vive du pays, se laisse-t-elle tranquillement déposséder ? — Si « le principe de l'autorité publique disparaît », M. F. nous en donne cette raison : « Les Mérovingiens avaient pris la place des empereurs romains. Quoique ceux-ci fussent loin d'être des modèles dans la vie privée, les Mérovingiens valurent moins encore ! » (P. 17.) Ce n'est vraiment pas suffisant; et les autres explications de M. F. n'expliquent rien non plus que celle-là.

Passons à la dynastie carolingienne. — Son histoire n'est guère qu'une répétition de l'histoire mérovingienne : mêmes traits distinctifs ; mêmes difficultés et même insuffisance des réponses.

(P. 215.) « La nouvelle royauté n'est pas différente de la royauté précédente ; surtout elle n'est pas amoindrie. Les Carolingiens ont pris la royauté mérovingienne, sans en rien laisser perdre. Ils l'ont plutôt rendue plus forte. » — Même pouvoir absolu du roi qui seul juge, administre, fait la loi, décide de la paix et de la guerre (p. 355, 391, 385, 432, 465, 569). Même rôle capital et prépondérant du palais dans la besogne gouvernementale (p. 322-337). — « De noblesse indépendante, c'est ce qui ne s'aperçoit nulle part jusqu'à la fin du IXe siècle. »

L'une et l'autre dynastie diffèrent seulement sur ce point. « La dynastie mérovingienne cède la royauté à une dynastie nouvelle qui la restaure et la fortifie. La dynastie carolingienne, qui débute si forte, si brillante, voit se consommer le triomphe de la féodalité. » (P. 102.) « L'élection qui porta au trône la famille capétienne fut le triomphe des principes de la féodalité sur ceux de la monarchie. »

D'où cette différence ? C'est là le point capital, la clef du problème. Mais sur ce point encore M. Fustel ne dit rien de décisif.

A la page 571, une indication précieuse : « Dans l'ordre public, lisons-nous, la monarchie règne. Il n'y a pas en dehors d'elle d'autorité publique. Mais dans l'ordre social l'aristocratie foncière domine comme au IVe siècle. Il y a deux systèmes d'institutions en présence. Dans l'un les hommes obéissent à une autorité publique, à des lois générales, à une administration commune ; c'est la monarchie. Dans l'autre, ils obéissent individuellement l'un à l'autre en vertu d'un pacte personnel et volontaire : c'est la féodalité. » Mais ce n'est qu'une indication. Cette idée apparaît jetée en passant, au lieu d'être l'âme du livre et de fournir l'explication des difficultés.

L'ordre social et l'ordre politique sont-ils donc à ce point distincts et séparés qu'on puisse étudier l'un sans l'autre ? M. Fustel parle « d'une aristocratie foncière, de quelques centaines de grands propriétaires *riches* en terres, riches en fidèles », et il déclare en même temps « qu'il n'y a pas avant la fin du IXe siècle d'aristocratie proprement dite ». Je ne com-

prends plus. Cette aristocratie *sociale* ne fait-elle donc sentir son action sur le terrain politique qu'après s'être fait ouvertement accepter de l'État?

Et s'il est vrai que du VIe au IXe siècle cette aristocratie *sociale* se développe lentement mais sûrement, comment dire que l'histoire carolingienne n'est qu'une répétition pure et simple de l'histoire mérovingienne? Comment comprendre que « l'arrivée au pouvoir de la dynastie carolingienne ne fut pas une révolution *aristocratique* », « tout en étant l'*avènement dans l'ordre public de l'idée féodale* »?

L'ouvrage n'est pas arrivé au degré voulu de maturité. Nul doute que l'auteur, s'il eût vécu, n'eût repris son sujet et ne nous eût laissé une œuvre autrement forte et cohérente. La mort est venue l'interrompre. On est tenté de se demander si l'éditeur a bien fait de vouloir pour lui forcer le destin. J'eusse préféré pour ma part, qu'on laissât à ces études leur caractère de publications isolées. Nous aurions eu un beau volume de mélanges ; et la gloire de M. Fustel n'y eût rien perdu.

Plusieurs parmi ces études sont de vrais chefs-d'œuvre. Et j'en sais peu de mieux conduites, plus pénétrantes, plus fermes que sa dissertation sur les origines de la famille carolingienne (ch. II du l. II) ou encore son commentaire de la formule « *Gratia Dei* » (l. III, § 3).

G. Platon.

Adolf Gottschalk. — **Ueber die Sprache von Provins im XIII Jahrhundert nebst einigen Urkunden.** — Halle, 1893, in-8°, 62 p.

Simple exercice scolaire, dont il n'y a pas grand'chose à dire, si ce n'est que l'auteur a beaucoup de progrès à faire pour prendre rang parmi les philologues. Quelques exemples le montreront. Sous la rubrique du latin ō, l'auteur cite (p. 12) *vount* = *vont*, du verbe *aller;* sous la rubrique du lat. *g*, il cite (p. 31) *gardin* = *jardin ;* dans la formule *fet le dimanche devant Paques*, il considère *le dimanche* comme un nominatif (p. 40).

En appendice sont publiés quelques textes inédits des archives de Provins, et, à vrai dire, c'est ce qui donne quelque intérêt à la thèse de M. G. La publication est faite avec beaucoup de soin, et l'éditeur note au bas de chaque pièce la forme exacte des abréviations qu'il a résolues dans le texte. Cela n'empêche pas de trouver çà et là des traces d'une grande inexpérience. N° VI, au lieu de *Helonis*, lire *Helouis*, nom de femme assez connu. — N° VII, au lieu de *il en a mis Enseline trois liz de plume*, lire, à ce qu'il semble, *en sesine*. — N° IX, *quatre tonniaus et set queves*, lire *queues*. — N° XIV, *Simons chenoistres*, lire *chevoistres*, forme intéressante du mot français actuel *chevêtre*. — N° XXXIV, *Mahyns*, lire *mahyus* = *Mathieu*. — N° XXXIII. M. G. imprime: *toutes les mesons de tuille et des sen le leselier(?) et les caves*. Il faut imprimer : *les mesons de tuille et d'essenle* (= bardeaux, cf. Wartburg et

Darmesteter, *Dict. gén.*, sous *échandole* et *écente*), *le selier et les caves.*— N° XXXIV. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner ce qui a embarrassé l'éditeur : *ladite demoiselle en nostre presance establie aceitence* (?) *de son droit ;* lire *acertenee.* Puisque M. G. a pris ici manifestement un *e* pour un *c*, il me permettra de croire qu'il n'y a pas réellement *sciaux* dans deux passages du grand Cartulaire de Provins, comme il l'affirme p. 32 : je tiens pour *seiaux.*

A. Thomas.

F.-T. Perrens. — **La Civilisation florentine du XIIIe siècle au XVIe siècle.**— Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1893, in-8°, 252 p. (Bibliothèque d'histoire illustrée.)

La Bibliothèque d'histoire illustrée vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *La Civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle.*

Cette Bibliothèque, fondée par MM. Zeller et Vast, poursuit un but que l'on ne saurait trop encourager : elle publie à l'usage des élèves de nos lycées, des étudiants et des gens du monde, des ouvrages de lecture facile qui sont en même temps au courant des derniers progrès de la science. Ces livres ne sont pas des manuels de classe. On n'y trouve pas de listes compactes de faits et de dates. L'érudition, toujours sûre, y est dissimulée soigneusement sous des formes aimables, et la solidité du fond ne fait tort ni à l'harmonie de la composition ni à l'élégance de la forme; en outre, les gravures empruntées aux monuments authentiques sont pour le texte, auquel elles se rattachent étroitement, un commentaire instructif et précieux.

M. Perrens, à qui l'Académie des sciences morales et politiques, avant de l'admettre au nombre de ses membres, décerna jadis le grand prix Jean Reynaud pour son *Histoire de Florence* en neuf volumes, était naturellement désigné pour présenter au public cette civilisation florentine du moyen âge et de la Renaissance qu'il connaît si bien. Il l'a fait avec une clarté dont on ne saurait trop le louer et un agrément qui ne s'est point un instant démenti.

Ce que l'on sait le mieux de l'histoire de Florence, ce sont ses vicissitudes politiques, ou plutôt les dramatiques épisodes qui s'y succèdent : tyrannie du duc d'Athènes, peste noire, tumulte des Ciompi, conjuration des Pazzi, supplice de Savonarole. Encore des diverses périodes de ce grand drame le public est-il trop porté à admettre que la période des Médicis est seule digne de son attention. Les trois qui précèdent, chaos de la formation, règne de la démocratie, règne de l'oligarchie, sont volontiers laissées dans l'ombre. Sous le règne même des Médicis tout ce qui n'est pas eux disparaît, jusqu'aux plus généreux efforts pour ressusciter la liberté. M. P., avec raison, suppose connues ces longues annales et ne les rappelle que dans l'occasion, pour le nécessaire et très sommairement. Il s'est attaché avant tout à déterminer les causes qui ont fait la grandeur

de Florence et, comme il le dit très bien, « ont marqué la place de cette » cité au panthéon de la gloire : ses institutions politiques, premier » fondement des démocraties modernes; ses institutions économiques, » premier fondement d'une science qui a mis plusieurs siècles à prendre » conscience d'elle-même; ses mœurs, si supérieures à la sauvagerie du » moyen âge; son rôle initiateur dans les belles-lettres et les beaux-arts, » grâce à l'esprit de la Renaissance qui souffle chez elle plus tôt et mieux » qu'ailleurs; enfin, l'héroïque exemple qu'elle donne au monde de les » cultiver avec un succès sans pareil dans les convulsions de la mort. » On peut juger par cette courte analyse de l'intérêt que présente le nouvel ouvrage de M. P. : il remplit à merveille le but de vulgarisation que s'est proposé la Bibliothèque d'histoire illustrée. Des gravures nombreuses et aussi heureusement choisies que fidèlement exécutées, enrichissent ce volume d'une impression typographique soignée et d'un format aussi élégant que commode.

R. VILLEPELET.

Th. SCHAUFFLER. — **Althochdeutsche Litteratur, mit Grammatik, Uebersetzung und Erlaeuterungen.** — Stuttgart, G.-J. Göschen, 1893, in-8°, 144 p.

Quellenbüchlein zur Kulturgeschichte des deutschen Mittelalters. — Leipzig, Teubner, 1892, in-8°, VIII-119 p.

Le premier des deux ouvrages de M. Schauffler est vraiment très pratique : il contient après une courte introduction sur les caractères généraux du vieux haut allemand, une liste des principaux textes avec leur date et l'indication de leur provenance; puis les éléments de la phonétique (*Lautverschiebung*, *Brechung*, *Umlaut*, etc.[1]); enfin les paradigmes des noms et des verbes, et deux pages sur la métrique. Puis vient en cent pages une chrestomathie, contenant des fragments plus ou moins étendus de tous les monuments importants de la littérature allemande jusqu'au XIIe siècle, en y comprenant même les glossaires. Au bas de chaque page, se trouve la traduction du texte reproduit; chaque morceau est suivi de notes grammaticales, souvent assez nombreuses.

Ce petit livre, d'un format commode et d'un prix minime (80 pfennigs, relié) pourra rendre de grands services à tous ceux de nos étudiants qui voudront se mettre rapidement en état de comprendre le vieil allemand : il leur sera, à tous les points de vue, beaucoup plus accessible que le *Lesebuch* de Braune, qui ne peut être abordé sans une certaine préparation. Ajoutons que, comme ce dernier, il contient en dehors des textes en haut allemand proprement dit, le poème de Hildebrant, et deux fragments en vieux saxon (une formule de baptême et un extrait du *Heliand*).

Il nous serait difficile d'apprécier équitablement le *Quellenbüchlein*,

1. P. 25, à propos des alternances résultant de la loi de Verner, l'exemple *wolf*, *wulpa*, qui se complique d'un fait de phonétique *oberdeutsch* n'est pas des mieux choisis.

que M. Schauffler nous fait parvenir en même temps que son petit manuel. Le livre n'a pas de préface. et rien dans le titre n'indique à quelle catégorie de lecteurs il s'adresse. Il se compose d'extraits des différents poèmes écrits en moyen haut allemand, à l'exception des textes les plus importants : les *Niebelungen*, le poème de *Gudrun*, et *Walther von der Vogelweide*. Sans doute l'auteur a-t-il jugé que l'étude complète de ces ouvrages était nécessaire à la connaissance de la civilisation et des idées du moyen âge allemand. Quoi qu'il en soit, les extraits qu'il nous présente sont groupés sous sept chefs principaux : prince et peuple, — l'église, — la vie et les mœurs, — caractéristique des peuples allemands, — le monde de la poésie et de la foi, — le droit et la justice, — proverbes. Point de notes ; un index des mots rares, en cinq pages. L'intérêt du livre est donc surtout historique : mais M. S. ne pense pas sans doute que ces descriptions et ces lieux communs de la poésie du moyen âge aient la plupart du temps rien de spécifiquement germanique? Encore une fois, pour discuter utilement les questions que peut soulever ce livre, il nous faudrait savoir quel but visait l'auteur en le composant.

Louis Duvau.

A. Esmein. — **Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année.** — Paris, Larose et Forcel, 1892, in-8, vii-765 p.

Le titre que M. Esmein a donné à son livre indique ce qu'il a voulu faire : un cours élémentaire à l'usage des étudiants de première année. Il ne s'agit donc pas ici d'une histoire complète du droit français. Le droit privé a été laissé de côté, sauf en ce qui touche l'état des personnes et le régime de la propriété, qui, jusqu'à la Révolution, appartiennent autant au droit public qu'au droit privé. M. Esmein a prétendu s'adresser aux débutants qui auraient eu quelque peine à suivre dans les détails techniques l'histoire de la famille, des contrats et des successions. Il s'est donc borné à l'histoire du droit public et à celle des sources. De plus il n'a pas compris dans son plan les institutions de la Gaule indépendante, sans qu'on puisse dire que son œuvre soit décapitée, les coutumes de la Gaule n'ayant eu aucune influence appréciable sur le droit postérieur. C'est de la combinaison du droit romain du ve siècle et des coutumes barbares que s'est formé le droit français.

Les auteurs sont rares qui frappent au but visé ; plus habile, M. E. ne l'a pas atteint seulement, il l'a dépassé. Car son livre est tellement composé que tout en instruisant la classe spéciale des étudiants à laquelle il est destiné, il intéressera aussi les érudits et les professeurs qui trouveront profit à suivre avec M. E. le développement des institutions sociales en France du ve au xviiie siècle. Dégager la notion de l'Etat et ses attributs essentiels à travers une période de quatorze siècles, c'est là ce que *s'est proposé M. E.*, l'idée maîtresse de son œuvre. Pareil livre ne peut

être analysé; je veux seulement en indiquer le plan et en dire les qualités. La première partie s'ouvre par un exposé du droit romain en Gaule aux IVe et Ve siècles et des coutumes germaniques avant l'établissement des Barbares en Gaule; du mélange de ces deux éléments sont sorties les institutions de la monarchie franque qui par leur libre fonctionnement ont engendré la société dite féodale, à laquelle M. E. a consacré la deuxième partie de son volume, divisée en cinq chapitres : les principes du système féodal; la condition des terres et l'état des personnes; la guerre, la justice et le fisc; l'Église; les villes. La troisième partie est intitulée : le développement du pouvoir royal et l'ancien régime. Tout d'abord, M. E. nous montre la reconstitution de la souveraineté par la royauté et à son profit; puis il aborde l'étude de chacun des organes de la royauté depuis le XIe siècle; c'est la partie la plus originale de son livre. Comment les juridictions seigneuriales ont reculé peu à peu devant les progrès des juridictions royales, comment les grands officiers de la couronne et autres, auxiliaires plus ou moins indépendants, ont été supplantés par les ministres et les conseils, serviteurs à la dévotion du roi, comment le pouvoir législatif a été reconstitué, comment aux ressources domaniales et occasionnelles des premiers Capétiens leurs successeurs ont ajouté des impôts publics et permanents, comment le pouvoir royal a étendu sa main sur l'Église, enfin quelles modifications ont éprouvées l'état des personnes, la condition des terres, le régime des métiers et du commerce, autant de questions traitées dans le titre II de la troisième partie. Enfin la quatrième partie est consacrée à l'histoire des sources législatives depuis la formation du droit coutumier, étude dans laquelle M. E., au plan didactique suivi en cette matière par la plupart des auteurs, a heureusement substitué un plan plus conforme à la méthode historique.

Il est rare que ceux qui écrivent l'histoire d'une société pendant une longue suite de siècles aient pu prendre de toutes les périodes une connaissance directe; il en est qu'ils n'ont étudiées qu'à travers les auteurs modernes; et sur bien des points ils ne nous présentent que les résultats obtenus par d'autres. De là, dans les manuels de fréquentes contradictions, un manque d'équilibre et d'enchaînement entre les diverses parties. Certes, M. E. a tenu compte des monographies; même il est remonté plus haut que l'érudition moderne, tirant parti de tout ce qu'il y a de vues justes et intéressantes chez les feudistes, aujourd'hui trop négligés. Mais les documents sont la principale source d'information de M. E.; c'est à eux qu'il s'adresse; il connaît tous ceux qui sont essentiels et caractéristiques, à quelque époque qu'ils remontent, qu'il s'agisse des ordonnances du XVIIIe siècle ou des capitulaires du IXe siècle. De là, cette unité qu'on admire dans son livre. Les idées s'enchaînent en une trame serrée, parce que toutes ont été conçues par un seul esprit en contact avec les documents. M. E. a lui-même choisi dans la carrière les matériaux qui lui ont servi à élever sur de solides fondements ce bel édifice aux lignes simples et harmoniques. Maurice Prou.

Charles MORTET. — **La Féodalité, sociologie générale. Histoire des Institutions françaises.** — Paris, Lamirault, 1893, gr. in-8°, 120 p.

M. Ch. Mortet a eu la bonne idée de faire tirer à part l'article sur la Féodalité qu'il vient de publier dans la *Grande Encyclopédie*. Il traite à la fois de la Féodalité au point de vue de la sociologie générale et de la Féodalité française en particulier. Bien qu'à notre avis l'auteur ait trop insisté sur le contrat de fief et les concessions de terre et n'ait pas mis suffisamment en relief la vassalité qui est la clef de voûte du régime dit féodal (du moins pour la France), son travail n'en est pas moins, et de beaucoup, la meilleure synthèse qui existe sur la question.

Profitons de l'occasion pour signaler les articles sur le *bénéfice* et le *fief*, dus au même auteur (dans la même publication). On y trouvera un résumé clair, exact, judicieux des théories les plus récentes. L'auteur sait débrouiller ces théories, les dominer, et il nous donne une opinion motivée par des études personnelles.

Ces articles passent de beaucoup la moyenne de ce qu'on insère dans les meilleures encyclopédies. Bien des lecteurs ont une méfiance fort salutaire pour ces sortes d'ouvrages. Aussi croyons-nous bon d'attirer leur attention sur une heureuse exception. F. LOT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Académie de Berlin a publié le rapport à elle adressé par la direction centrale des *Monumenta Germaniæ historica*, à la suite de l'assemblée plénière tenue à Berlin, du 6 au 8 avril dernier. Dans ce rapport le professeur E. Dümmler a dressé l'état des publications des *Monumenta*. Ont paru en 1892-93 : (Dans la section des *Auctores antiquissimi*) 1. *Chronica minora sæc.* IV, V, VI, VII, ed. Th. Mommsen, I, 2 (=A. a. IX, 2); 2. *Chronica minora*, etc., II, I (=A. a. XI, 1); 3. *Claudiani carmina* rec. Birt (=A. a. X); (dans la section des *Scriptores*) 4. *Scriptorum* (in-fol.) t. XXIX, publié par Holder-Egger; 5. *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. II; 6. *Deutsche Chroniken*, I (*Kaiserchronik*, publié par E. Schröder); 7. *Deutsche Chroniken*, V, 2 (*Œsterreichische Reimchronik*, publié par Seemüller, II); 8. *Gesta Frederici I, imperatoris in Lombardia*, ed. Holder-Egger, in-8°; (dans la section des *Leges*) 9. *Leges Burgundionum*, ed. de Salis; 10. *Concilia ævi Merovingici*, ed. Maassen; (dans la section des *Epistolæ*) 11. *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, I (=t. III); (dans la section des *Antiquitates*) 12. *Poëtæ latini ævi carolini*, III, 3, ed. E. Traube; 13. Vol. XVIII du *Neues Archiv*, le 1er fascicule étant dédié au professeur Wattenbach, en l'honneur de son jubilé de doctorat. Sous presse : 1 vol. in-fol., 6 vol. in-4°, 2 vol. in-8°. Dans la section des *Auctores antiquissimi*, l'impression des *Variæ* de Cassiodore est presque terminée. La seconde partie du premier volume de cette section qui contiendra les chroniques d'Isidore, est en cours d'impression; une troisième partie sera consacrée à Bède,

Gildas, Nennius, etc. Dans la section des *Scriptores*, M. Krusch prépare la publication des Vies de saints mérovingiennes; un troisième volume contiendra le reste des documents relatifs à la querelle des Investitures. Le 29e volume de la série in-folio des *Scriptores* contient des sources danoises, islandaises, polonaises et hongroises. L'impression du 30e volume a commencé avec des fragments de la chronique de Jacques de Guise; il renfermera en outre la chronique de Saint-Pierre d'Erfurt et les *Annales Reinhardsbrunnenses*. Avec ce volume sera close la série in-folio; car la suite des *Scriptores* comprenant les grandes chroniques italiennes des XIIe et XIIIe siècles doit ouvrir une nouvelle série in-4°. Dans les *Leges* paraîtra une édition des *Leges Visigothorum* confiée au professeur Zeumer. Cette année verra l'achèvement du second volume des Capitulaires. Paraîtra également le t. I des lois impériales depuis Conrad I jusqu'à la fin du XIIe siècle; ce travail est dû au professeur Weiland; l'impression du second volume auquel a collaboré le Dr Schwalm est très avancée. Dans la section des *Diplomata*, la publication des actes d'Otton III, touche à sa fin. Le recueil des diplômes carolingiens est mis sous la direction du professeur Mühlbacher, avec les Drs Dopsch et Tangl pour auxiliaires, mais les travaux préparatoires demandent encore plusieurs années. En ce qui concerne les actes relatifs à la France, ceux qui sont antérieurs à 840 seront compris dans le recueil; ceux qui sont postérieurs à 888 seront laissés de côté; pour la période de 840 à 887, aucune décision n'a été prise. — Le catalogue des actes des souverains de la France de 840 à 987, que prépare M. Giry, donnera une solution. — Dans la section des *Epistolæ*, la première partie du second volume du *Registrum Gregorii* sera prochainement livrée. Le 3e volume des lettres qui, en dehors des lettres de l'époque mérovingienne, contient le *Codex Carolinus* sera publié cet été, après l'achèvement des index. Le 4e volume consacré aux lettres d'Alcuin est en préparation. Le 3e volume des *Regesta Pontificum sec. XIII* du professeur Rodenberg, est sous presse. Dans les *Antiquitates*, on imprime la table des obituaires de Salzbourg.

M. Johann Jacob Merlos, vient de commencer la publication d'un dictionnaire des artistes de Cologne : *Kölnische Kunstler in alter und neuer Zeit*. Düsseldorf, Schwann, 1893, gr. in-4°.

Nous espérons consacrer une notice plus étendue à cet ouvrage, dont la première livraison seule nous est parvenue jusqu'à présent. L'ouvrage, présenté sous la forme d'un répertoire alphabétique, comprend, comme son nom l'indique, des notices sur tous les artistes de Cologne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les sources de ces notices y sont soigneusement indiquées, et de belles phototypies des œuvres les plus importantes de peinture, sculpture et architecture accompagnent le texte.

Signalons aussi, aux confins de notre domaine, le recueil du Dr L. Pariser, *Seb. Brant Luther, Hans Sachs, Fischart* (Stuttgart, Sammlung Göschen, 1893, in-16, 154 p.), qui donne les notices biographiques de ces auteurs et d'un certain nombre d'auteurs contemporains, de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle, et rassemble des extraits de leurs œuvres les plus remarquables.

illis qui ad ipsius cotidianum fuerint obsequium deputati. Vos autem, vestris postulationibus grato concurrentes assensu, constitutionem ipsam, sicut a vobis rationabiliter facta est, auctoritate apostolica confirmamus, etc., usque communimus. Nulli ergo nostre confirmationis, etc. Si quis autem, etc. Dat. Laterani, VIII idus septembris, anno septimo. »

L. AUVRAY.

FUSTEL DE COULANGES. — **Les Transformations de la royauté pendant l'époque Carolingienne.** Ouvrage revu et complété sur le manuscrit d'après les notes de l'auteur par C. JULLIAN. — Paris, 1892, in-8°, XIV-715 p.

Bien qu'il soit un peu tard pour parler du dernier ouvrage posthume de M. Fustel, nous ne pouvons laisser passer l'occasion de dire une fois de plus notre respectueuse admiration pour le maître, en même temps que le zèle infatigable, si bien inspiré et si heureux, du jeune savant chargé de publier ses œuvres.

Ce dernier volume, les *transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne*, a toutes les qualités de ses aînés. Le talent, surtout un talent comme celui-ci, fait de ténacité, de travail et de clarté d'esprit, ne comporte guère de défaillances. Et c'est pour le critique, obligé par métier de ne pas choisir ses lectures, une rare jouissance de s'abandonner au courant de cette érudition lumineuse où tout s'enlève en lignes et arêtes vives ; qui est en même temps une érudition ferme et franche ne s'épargnant aucune peine, et, ce qui ne gâte rien, parlant une belle langue.

Mais surtout il est difficile de ne pas se prendre de sympathie pour l'effort passionné qu'on devine à chacune de ces pages. M. Fustel s'est donné tout entier. On comprend et on excuse les amertumes et, faut-il le dire? les violences et les injustices de la fin. Nous lisons de je ne sais quel artiste italien du XVIe siècle que la jalousie lui fit poignarder un de ses rivaux. Nous n'avons plus, Dieu merci, le culte de l'art ou de la science aussi farouche. Mais ces extrémités de passion ont leur grandeur et elles témoignent sans doute de l'intensité de cette flamme de vocation qui fait dire à l'artiste : « Moi aussi, je suis peintre. »

Lui aussi, M. Fustel, est historien. Il est historien comme le dit très bien son éditeur, par son amour du vrai, par son goût, son besoin impérieux du texte. Cet homme lit les textes, comme on les lisait autrefois, dans leur contexte et leur entier, en homme qui sait le grec et le latin. Son érudition n'a rien de cette érudition facile qui étale complaisamment au bas des pages les notes recueillies chez nos vieux auteurs.

Faut-il le placer parmi les grands ? Il me semble qu'il lui a manqué quelque chose. L'intelligence n'a pas été à la hauteur de la volonté et de la passion. En dépit de son amour du texte il n'a rien du voyant. Sa psychologie, qui ne manque pas de justesse et de bon sens, a manifestement quelque chose d'insuffisant et de court. Enfin il n'est pas juriste.

S'il ne suffit pas d'être juriste pour être historien qui oserait prétendre que l'esprit juriste n'est pas un maître outil pour pénétrer dans l'histoire? La pratique de l'abstraction juridique donne le sens des tendances, des forces secrètes qui agitent la société et portent en dernière analyse les âmes individuelles, comme le flot de la mer porte le fétu. Le droit seul fait l'ordre dans le chaos des faits particuliers et sait résoudre leurs contradictions apparentes. Faute de ce coup d'œil du juriste l'historien, qu'emporte et qu'étourdit forcément un peu le tourbillon des événements, n'a pas su toujours éviter d'admettre dans sa reconstruction du monde l'impossible et la contradiction, et dans le livre dont nous avons à nous occuper moins peut-être que dans tout autre.

La forme du livre du reste est toujours parfaite, la composition irréprochable. Avec quelle aisance tout se tient et s'enchaîne! Se douterait-on que la composition du livre est de l'éditeur; que c'est l'éditeur « qui a réuni dans ce volume et placé sous ce titre tous les chapitres que M. F. a composés sur la décadence mérovingienne, l'avènement de la nouvelle dynastie, le gouvernement des premiers Carolingiens, le triomphe du régime féodal »; qu'il a composé des livres entiers (l. III); qu'il a ajouté des chapitres (l. IV, 2 et 3)? Se douterait-on enfin « que les fragments employés dans la composition du livre ne sont pas tous de même date, les uns remontant à 1876, les autres écrits en 1884 ou même en 1886? »

L'unité qui est dans la forme est-elle aussi dans le fond, « les divergences ne consistant plutôt, comme nous le dit l'éditeur, que dans les détails d'expression »? N'est-il pas échappé à l'historien de ces contradictions auxquelles est sensible le juriste? C'est une autre question.

Voyons ses thèses. D'abord la nature de la royauté.

« Dans l'Etat mérovingien composé de Romains et de Francs, le régime était essentiellement monarchique; rien n'y était populaire, rien n'y était féodal »; rien n'y était aristocratique. Il y a l'autorité monarchique et les différents organes de cette autorité; au centre le palais; dans les provinces les ducs et les comtes, fonctionnaires du roi, nommés par lui, révocables par lui (p. 2). Il y a le roi et la hiérarchie, celle-ci tirant son existence et son pouvoir de celui-là. De noblesse proprement dite, indépendante de la royauté, tenant son pouvoir et son influence d'elle-même, il n'y en a pas. La seule noblesse existante est une noblesse palatine : la hiérarchie des fonctionnaires jointe à l'épiscopat.

Une seconde proposition résume l'histoire de la royauté mérovingienne (p. 78). « Les membres de la hiérarchie qui forment un corps très fortement constitué autour de la royauté finissent par former un corps plus fort qu'elle. »

« Sur toute la surface de l'État franc, il s'élève plusieurs centaines de petites souverainetés, les unes laïques, les autres ecclésiastiques qui se placent entre la royauté et les populations. Les populations n'obéissent

qu'à elles. » — Conclusion, le plus puissant de ces seigneurs, le chef de la hiérarchie prend la place du roi.

Les questions se pressent sur les lèvres : comment la hiérarchie dépendante de la royauté peut-elle devenir plus forte que la royauté ? Comment cette royauté, qui ne laisse en dehors d'elle aucune force vive du pays, se laisse-t-elle tranquillement déposséder ? — Si « le principe de l'autorité publique disparaît », M. F. nous en donne cette raison : « Les Mérovingiens avaient pris la place des empereurs romains. Quoique ceux-ci fussent loin d'être des modèles dans la vie privée, les Mérovingiens valurent moins encore ! » (P. 17.) Ce n'est vraiment pas suffisant; et les autres explications de M. F. n'expliquent rien non plus que celle-là.

Passons à la dynastie carolingienne. — Son histoire n'est guère qu'une répétition de l'histoire mérovingienne : mêmes traits distinctifs ; mêmes difficultés et même insuffisance des réponses.

(P. 215.) « La nouvelle royauté n'est pas différente de la royauté précédente ; surtout elle n'est pas amoindrie. Les Carolingiens ont pris la royauté mérovingienne, sans en rien laisser perdre. Ils l'ont plutôt rendue plus forte. » — Même pouvoir absolu du roi qui seul juge, administre, fait la loi, décide de la paix et de la guerre (p. 355, 391, 385, 432, 465, 569). Même rôle capital et prépondérant du palais dans la besogne gouvernementale (p. 322-337). — « De noblesse indépendante, c'est ce qui ne s'aperçoit nulle part jusqu'à la fin du IXe siècle. »

L'une et l'autre dynastie diffèrent seulement sur ce point. « La dynastie mérovingienne cède la royauté à une dynastie nouvelle qui la restaure et la fortifie. La dynastie carolingienne, qui débute si forte, si brillante, voit se consommer le triomphe de la féodalité. » (P. 102.) « L'élection qui porta au trône la famille capétienne fut le triomphe des principes de la féodalité sur ceux de la monarchie. »

D'où cette différence ? C'est là le point capital, la clef du problème. Mais sur ce point encore M. Fustel ne dit rien de décisif.

A la page 571, une indication précieuse : « Dans l'ordre public, lisons-nous, la monarchie règne. Il n'y a pas en dehors d'elle d'autorité publique. Mais dans l'ordre social l'aristocratie foncière domine comme au IVe siècle. Il y a deux systèmes d'institutions en présence. Dans l'un les hommes obéissent à une autorité publique, à des lois générales, à une administration commune ; c'est la monarchie. Dans l'autre, ils obéissent individuellement l'un à l'autre en vertu d'un pacte personnel et volontaire : c'est la féodalité. » Mais ce n'est qu'une indication. Cette idée apparaît jetée en passant, au lieu d'être l'âme du livre et de fournir l'explication des difficultés.

L'ordre social et l'ordre politique sont-ils donc à ce point distincts et séparés qu'on puisse étudier l'un sans l'autre ? M. Fustel parle « d'une aristocratie foncière, de quelques centaines de grands propriétaires *riches* en terres, riches en fidèles », et il déclare en même temps « qu'il n'y a pas *au avant la fin du IXe* siècle d'aristocratie proprement dite ». Je ne com-

prends plus. Cette aristocratie *sociale* ne fait-elle donc sentir son action sur le terrain politique qu'après s'être fait ouvertement accepter de l'État?

Et s'il est vrai que du VIe au IXe siècle cette aristocratie *sociale* se développe lentement mais sûrement, comment dire que l'histoire carolingienne n'est qu'une répétition pure et simple de l'histoire mérovingienne? Comment comprendre que « l'arrivée au pouvoir de la dynastie carolingienne ne fut pas une révolution *aristocratique* », « tout en étant l'*avènement dans l'ordre public de l'idée féodale* »?

L'ouvrage n'est pas arrivé au degré voulu de maturité. Nul doute que l'auteur, s'il eût vécu, n'eût repris son sujet et ne nous eût laissé une œuvre autrement forte et cohérente. La mort est venue l'interrompre. On est tenté de se demander si l'éditeur a bien fait de vouloir pour lui forcer le destin. J'eusse préféré pour ma part, qu'on laissât à ces études leur caractère de publications isolées. Nous aurions eu un beau volume de mélanges ; et la gloire de M. Fustel n'y eût rien perdu.

Plusieurs parmi ces études sont de vrais chefs-d'œuvre. Et j'en sais peu de mieux conduites, plus pénétrantes, plus fermes que sa dissertation sur les origines de la famille carolingienne (ch. II du l. II) ou encore son commentaire de la formule « *Gratia Dei* » (l. III, § 3).

G. Platon.

Adolf Gottschalk. — **Ueber die Sprache von Provins im XIII Jahrhundert nebst einigen Urkunden.** — Halle, 1893, in-8°, 62 p.

Simple exercice scolaire, dont il n'y a pas grand'chose à dire, si ce n'est que l'auteur a beaucoup de progrès à faire pour prendre rang parmi les philologues. Quelques exemples le montreront. Sous la rubrique du latin *ō*, l'auteur cite (p. 12) *vount* = *vont*, du verbe *aller;* sous la rubrique du lat. *g*, il cite (p. 31) *gardin* = *jardin ;* dans la formule *fet le dimanche devant Paques*, il considère *le dimanche* comme un nominatif (p. 40).

En appendice sont publiés quelques textes inédits des archives de Provins, et, à vrai dire, c'est ce qui donne quelque intérêt à la thèse de M. G. La publication est faite avec beaucoup de soin, et l'éditeur note au bas de chaque pièce la forme exacte des abréviations qu'il a résolues dans le texte. Cela n'empêche pas de trouver çà et là des traces d'une grande inexpérience. N° VI, au lieu de *Helonis*, lire *Helouis*, nom de femme assez connu. — N° VII, au lieu de *il en a mis Enseline trois liz de plume*, lire, à ce qu'il semble, *en sesine*. — N° IX, *quatre tonniaus et set queves*, lire *queues*. — N° XIV, *Simons chenoistres*, lire *chevoistres*, forme intéressante du mot français actuel *chevêtre*. — N° XXXIV, *Mahyns*, lire *mahyus* = *Mathieu*. — N° XXXIII. M. G. imprime: *toutes les mesons de tuille et des sen le leselier(?) et les caves*. Il faut imprimer : *les mesons de tuille et d'essenle* (= *bardeaux*, cf. Hatzfeld et

Darmesteter, *Dict. gén.*, sous *échandole* et *écente*), *le selier et les caves.*— N° XXXIV. Il ne faut pas être grand clerc pour deviner ce qui a embarrassé l'éditeur : *ladite demoiselle en nostre presance establie aceitence* (?) *de son droit ;* lire *acertenee.* Puisque M. G. a pris ici manifestement un *e* pour un *c*, il me permettra de croire qu'il n'y a pas réellement *sciaux* dans deux passages du grand Cartulaire de Provins, comme il l'affirme p. 32 : je tiens pour *seiaux.*

A. Thomas.

F.-T. Perrens. — **La Civilisation florentine du XIIIe siècle au XVIe siècle.**— Paris, Librairies-imprimeries réunies, 1893, in-8°, 252 p. (Bibliothèque d'histoire illustrée.)

La Bibliothèque d'histoire illustrée vient de s'enrichir d'un nouveau volume : *La Civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle.*

Cette Bibliothèque, fondée par MM. Zeller et Vast, poursuit un but que l'on ne saurait trop encourager : elle publie à l'usage des élèves de nos lycées, des étudiants et des gens du monde, des ouvrages de lecture facile qui sont en même temps au courant des derniers progrès de la science. Ces livres ne sont pas des manuels de classe. On n'y trouve pas de listes compactes de faits et de dates. L'érudition, toujours sûre, y est dissimulée soigneusement sous des formes aimables, et la solidité du fond ne fait tort ni à l'harmonie de la composition ni à l'élégance de la forme; en outre, les gravures empruntées aux monuments authentiques sont pour le texte, auquel elles se rattachent étroitement, un commentaire instructif et précieux.

M. Perrens, à qui l'Académie des sciences morales et politiques, avant de l'admettre au nombre de ses membres, décerna jadis le grand prix Jean Reynaud pour son *Histoire de Florence* en neuf volumes, était naturellement désigné pour présenter au public cette civilisation florentine du moyen âge et de la Renaissance qu'il connaît si bien. Il l'a fait avec une clarté dont on ne saurait trop le louer et un agrément qui ne s'est point un instant démenti.

Ce que l'on sait le mieux de l'histoire de Florence, ce sont ses vicissitudes politiques, ou plutôt les dramatiques épisodes qui s'y succèdent : tyrannie du duc d'Athènes, peste noire, tumulte des Ciompi, conjuration des Pazzi, supplice de Savonarole. Encore des diverses périodes de ce grand drame le public est-il trop porté à admettre que la période des Médicis est seule digne de son attention. Les trois qui précèdent, chaos de la formation, règne de la démocratie, règne de l'oligarchie, sont volontiers laissées dans l'ombre. Sous le règne même des Médicis tout ce qui n'est pas eux disparaît, jusqu'aux plus généreux efforts pour ressusciter la liberté. M. P., avec raison, suppose connues ces longues annales et ne les rappelle que dans l'occasion, pour le nécessaire et très sommairement. *Il s'est* attaché avant tout à déterminer les causes qui ont fait la grandeur

de Florence et, comme il le dit très bien, « ont marqué la place de cette » cité au panthéon de la gloire : ses institutions politiques, premier » fondement des démocraties modernes; ses institutions économiques, » premier fondement d'une science qui a mis plusieurs siècles à prendre » conscience d'elle-même; ses mœurs, si supérieures à la sauvagerie du » moyen âge; son rôle initiateur dans les belles-lettres et les beaux-arts, » grâce à l'esprit de la Renaissance qui souffle chez elle plus tôt et mieux » qu'ailleurs; enfin, l'héroïque exemple qu'elle donne au monde de les » cultiver avec un succès sans pareil dans les convulsions de la mort. » On peut juger par cette courte analyse de l'intérêt que présente le nouvel ouvrage de M. P. : il remplit à merveille le but de vulgarisation que s'est proposé la Bibliothèque d'histoire illustrée. Des gravures nombreuses et aussi heureusement choisies que fidèlement exécutées, enrichissent ce volume d'une impression typographique soignée et d'un format aussi élégant que commode. R. VILLEPELET.

Th. SCHAUFFLER. — **Althochdeutsche Litteratur, mit Grammatik, Uebersetzung und Erlaeuterungen.** — Stuttgart, G.-J. Göschen, 1893, in-8°, 144 p.

Quellenbüchlein zur Kulturgeschichte des deutschen Mittelalters. — Leipzig, Teubner, 1892, in-8°, VIII-119 p.

Le premier des deux ouvrages de M. Schauffler est vraiment très pratique : il contient après une courte introduction sur les caractères généraux du vieux haut allemand, une liste des principaux textes avec leur date et l'indication de leur provenance; puis les éléments de la phonétique (*Lautverschiebung*, *Brechung*, *Umlaut*, etc.[1]); enfin les paradigmes des noms et des verbes, et deux pages sur la métrique. Puis vient en cent pages une chrestomathie, contenant des fragments plus ou moins étendus de tous les monuments importants de la littérature allemande jusqu'au XIIe siècle, en y comprenant même les glossaires. Au bas de chaque page, se trouve la traduction du texte reproduit; chaque morceau est suivi de notes grammaticales, souvent assez nombreuses.

Ce petit livre, d'un format commode et d'un prix minime (80 pfennigs, relié) pourra rendre de grands services à tous ceux de nos étudiants qui voudront se mettre rapidement en état de comprendre le vieil allemand : il leur sera, à tous les points de vue, beaucoup plus accessible que le *Lesebuch* de Braune, qui ne peut être abordé sans une certaine préparation. Ajoutons que, comme ce dernier, il contient en dehors des textes en haut allemand proprement dit, le poème de Hildebrant, et deux fragments en vieux saxon (une formule de baptême et un extrait du *Heliand*).

Il nous serait difficile d'apprécier équitablement le *Quellenbüchlein*,

1. P. 25, à propos des alternances résultant de la loi de Verner, l'exemple *wolf*, *wulpa*, qui se complique d'un fait de phonétique *oberdeutsch* n'est pas des mieux choisis.

que M. Schauffler nous fait parvenir en même temps que son petit manuel. Le livre n'a pas de préface. et rien dans le titre n'indique à quelle catégorie de lecteurs il s'adresse. Il se compose d'extraits des différents poèmes écrits en moyen haut allemand, à l'exception des textes les plus importants : les *Niebelungen*, le poème de *Gudrun*, et *Walther von der Vogelweide*. Sans doute l'auteur a-t-il jugé que l'étude complète de ces ouvrages était nécessaire à la connaissance de la civilisation et des idées du moyen âge allemand. Quoi qu'il en soit, les extraits qu'il nous présente sont groupés sous sept chefs principaux : prince et peuple, — l'église, — la vie et les mœurs, — caractéristique des peuples allemands, — le monde de la poésie et de la foi, — le droit et la justice, — proverbes. Point de notes ; un index des mots rares, en cinq pages. L'intérêt du livre est donc surtout historique : mais M. S. ne pense pas sans doute que ces descriptions et ces lieux communs de la poésie du moyen âge aient la plupart du temps rien de spécifiquement germanique? Encore une fois, pour discuter utilement les questions que peut soulever ce livre, il nous faudrait savoir quel but visait l'auteur en le composant.

Louis Duvau.

A. Esmein. — **Cours élémentaire d'histoire du droit français à l'usage des étudiants de première année.** — Paris, Larose et Forcel, 1892, in-8, vii-765 p.

Le titre que M. Esmein a donné à son livre indique ce qu'il a voulu faire : un cours élémentaire à l'usage des étudiants de première année. Il ne s'agit donc pas ici d'une histoire complète du droit français. Le droit privé a été laissé de côté, sauf en ce qui touche l'état des personnes et le régime de la propriété, qui, jusqu'à la Révolution, appartiennent autant au droit public qu'au droit privé. M. Esmein a prétendu s'adresser aux débutants qui auraient eu quelque peine à suivre dans les détails techniques l'histoire de la famille, des contrats et des successions. Il s'est donc borné à l'histoire du droit public et à celle des sources. De plus il n'a pas compris dans son plan les institutions de la Gaule indépendante, sans qu'on puisse dire que son œuvre soit décapitée, les coutumes de la Gaule n'ayant eu aucune influence appréciable sur le droit postérieur. C'est de la combinaison du droit romain du ve siècle et des coutumes barbares que s'est formé le droit français.

Les auteurs sont rares qui frappent au but visé ; plus habile, M. E. ne l'a pas atteint seulement, il l'a dépassé. Car son livre est tellement composé que tout en instruisant la classe spéciale des étudiants à laquelle il est destiné, il intéressera aussi les érudits et les professeurs qui trouveront profit à suivre avec M. E. le développement des institutions sociales en France du ve au xviiie siècle. Dégager la notion de l'Etat et ses attributs essentiels à travers une période de quatorze siècles, c'est là ce que *s'est proposé* M. E., l'idée maîtresse de son œuvre. Pareil livre ne peut

être analysé; je veux seulement en indiquer le plan et en dire les qualités. La première partie s'ouvre par un exposé du droit romain en Gaule aux IVe et Ve siècles et des coutumes germaniques avant l'établissement des Barbares en Gaule; du mélange de ces deux éléments sont sorties les institutions de la monarchie franque qui par leur libre fonctionnement ont engendré la société dite féodale, à laquelle M. E. a consacré la deuxième partie de son volume, divisée en cinq chapitres : les principes du système féodal; la condition des terres et l'état des personnes; la guerre, la justice et le fisc; l'Église; les villes. La troisième partie est intitulée : le développement du pouvoir royal et l'ancien régime. Tout d'abord, M. E. nous montre la reconstitution de la souveraineté par la royauté et à son profit; puis il aborde l'étude de chacun des organes de la royauté depuis le XIe siècle; c'est la partie la plus originale de son livre. Comment les juridictions seigneuriales ont reculé peu à peu devant les progrès des juridictions royales, comment les grands officiers de la couronne et autres, auxiliaires plus ou moins indépendants, ont été supplantés par les ministres et les conseils, serviteurs à la dévotion du roi, comment le pouvoir législatif a été reconstitué, comment aux ressources domaniales et occasionnelles des premiers Capétiens leurs successeurs ont ajouté des impôts publics et permanents, comment le pouvoir royal a étendu sa main sur l'Église, enfin quelles modifications ont éprouvées l'état des personnes, la condition des terres, le régime des métiers et du commerce, autant de questions traitées dans le titre II de la troisième partie. Enfin la quatrième partie est consacrée à l'histoire des sources législatives depuis la formation du droit coutumier, étude dans laquelle M. E., au plan didactique suivi en cette matière par la plupart des auteurs, a heureusement substitué un plan plus conforme à la méthode historique.

Il est rare que ceux qui écrivent l'histoire d'une société pendant une longue suite de siècles aient pu prendre de toutes les périodes une connaissance directe; il en est qu'ils n'ont étudiées qu'à travers les auteurs modernes; et sur bien des points ils ne nous présentent que les résultats obtenus par d'autres. De là, dans les manuels de fréquentes contradictions, un manque d'équilibre et d'enchaînement entre les diverses parties. Certes, M. E. a tenu compte des monographies; même il est remonté plus haut que l'érudition moderne, tirant parti de tout ce qu'il y a de vues justes et intéressantes chez les feudistes, aujourd'hui trop négligés. Mais les documents sont la principale source d'information de M. E.; c'est à eux qu'il s'adresse; il connaît tous ceux qui sont essentiels et caractéristiques, à quelque époque qu'ils remontent, qu'il s'agisse des ordonnances du XVIIIe siècle ou des capitulaires du IXe siècle. De là, cette unité qu'on admire dans son livre. Les idées s'enchaînent en une trame serrée, parce que toutes ont été conçues par un seul esprit en contact avec les documents. M. E. a lui-même choisi dans la carrière les matériaux qui lui ont servi à élever sur de solides fondements ce bel édifice aux lignes simples et harmoniques. Maurice Prou.

Charles MORTET. — **La Féodalité, sociologie générale. Histoire des Institutions françaises.** — Paris, Lamirault, 1893, gr. in-8°, 120 p.

M. Ch. Mortet a eu la bonne idée de faire tirer à part l'article sur la Féodalité qu'il vient de publier dans la *Grande Encyclopédie*. Il traite à la fois de la Féodalité au point de vue de la sociologie générale et de la Féodalité française en particulier. Bien qu'à notre avis l'auteur ait trop insisté sur le contrat de fief et les concessions de terre et n'ait pas mis suffisamment en relief la vassalité qui est la clef de voûte du régime dit féodal (du moins pour la France), son travail n'en est pas moins, et de beaucoup, la meilleure synthèse qui existe sur la question.

Profitons de l'occasion pour signaler les articles sur le *bénéfice* et le *fief*, dus au même auteur (dans la même publication). On y trouvera un résumé clair, exact, judicieux des théories les plus récentes. L'auteur sait débrouiller ces théories, les dominer, et il nous donne une opinion motivée par des études personnelles.

Ces articles passent de beaucoup la moyenne de ce qu'on insère dans les meilleures encyclopédies. Bien des lecteurs ont une méfiance fort salutaire pour ces sortes d'ouvrages. Aussi croyons-nous bon d'attirer leur attention sur une heureuse exception. F. LOT.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'Académie de Berlin a publié le rapport à elle adressé par la direction centrale des *Monumenta Germaniæ historica*, à la suite de l'assemblée plénière tenue à Berlin, du 6 au 8 avril dernier. Dans ce rapport le professeur E. Dümmler a dressé l'état des publications des *Monumenta*. Ont paru en 1892-93 : (Dans la section des *Auctores antiquissimi*) 1. *Chronica minora sæc.* IV, V, VI, VII, ed. Th. Mommsen, I, 2 (=A. a. IX, 2); 2. *Chronica minora*, etc., II, I (=A. a. XI, 1); 3. *Claudiani carmina* rec. Birt (=A. a. X); (dans la section des *Scriptores*) 4. *Scriptorum* (in-fol.) t. XXIX, publié par Holder-Egger; 5. *Libelli de lite imperatorum et pontificum*, t. II; 6. *Deutsche Chroniken*, I (*Kaiserchronik*, publié par E. Schröder); 7. *Deutsche Chroniken*, V, 2 (*Œsterreichische Reimchronik*, publié par Seemüller, II); 8. *Gesta Frederici I, imperatoris in Lombardia*, ed. Holder-Egger, in-8°; (dans la section des *Leges*) 9. *Leges Burgundionum*, ed. de Salis; 10. *Concilia ævi Merovingici*, ed. Maassen; (dans la section des *Epistolæ*) 11. *Epistolæ Merovingici et Karolini ævi*, I (=t. III); (dans la section des *Antiquitates*) 12. *Poëtæ latini ævi carolini*, III, 3, ed. E. Traube; 13. Vol. XVIII du *Neues Archiv*, le 1er fascicule étant dédié au professeur Wattenbach, en l'honneur de son jubilé de doctorat. Sous presse : 1 vol. in-fol., 6 vol. in-4°, 2 vol. in-8°. Dans la section des *Auctores antiquissimi*, l'impression des *Variæ* de Cassiodore est presque terminée. La seconde partie du premier volume de cette section qui contiendra les chroniques *d'Isidore, est en cours* d'impression; une troisième partie sera consacrée à Bède,

Gildas, Nennius, etc. Dans la section des *Scriptores*, M. Krusch prépare la publication des Vies de saints mérovingiennes; un troisième volume contiendra le reste des documents relatifs à la querelle des Investitures. Le 29e volume de la série in-folio des *Scriptores* contient des sources danoises, islandaises, polonaises et hongroises. L'impression du 30e volume a commencé avec des fragments de la chronique de Jacques de Guise; il renfermera en outre la chronique de Saint-Pierre d'Erfurt et les *Annales Reinhardsbrunnenses*. Avec ce volume sera close la série in-folio; car la suite des *Scriptores* comprenant les grandes chroniques italiennes des XIIe et XIIIe siècles doit ouvrir une nouvelle série in-4°. Dans les *Leges* paraîtra une édition des *Leges Visigothorum* confiée au professeur Zeumer. Cette année verra l'achèvement du second volume des Capitulaires. Paraîtra également le t. I des lois impériales depuis Conrad I jusqu'à la fin du XIIe siècle; ce travail est dû au professeur Weiland; l'impression du second volume auquel a collaboré le Dr Schwalm est très avancée. Dans la section des *Diplomata*, la publication des actes d'Otton III, touche à sa fin. Le recueil des diplômes carolingiens est mis sous la direction du professeur Mühlbacher, avec les Drs Dopsch et Tangl pour auxiliaires, mais les travaux préparatoires demandent encore plusieurs années. En ce qui concerne les actes relatifs à la France, ceux qui sont antérieurs à 840 seront compris dans le recueil; ceux qui sont postérieurs à 888 seront laissés de côté; pour la période de 840 à 887, aucune décision n'a été prise. — Le catalogue des actes des souverains de la France de 840 à 987, que prépare M. Giry, donnera une solution. — Dans la section des *Epistolæ*, la première partie du second volume du *Registrum Gregorii* sera prochainement livrée. Le 3e volume des lettres qui, en dehors des lettres de l'époque mérovingienne, contient le *Codex Carolinus* sera publié cet été, après l'achèvement des index. Le 4e volume consacré aux lettres d'Alcuin est en préparation. Le 3e volume des *Regesta Pontificum sec. XIII* du professeur Rodenberg, est sous presse. Dans les *Antiquitates*, on imprime la table des obituaires de Salzbourg.

M. Johann Jacob Merlos, vient de commencer la publication d'un dictionnaire des artistes de Cologne : *Kölnische Kunstler in alter und neuer Zeit*. Düsseldorf, Schwann, 1893, gr. in-4°.

Nous espérons consacrer une notice plus étendue à cet ouvrage, dont la première livraison seule nous est parvenue jusqu'à présent. L'ouvrage, présenté sous la forme d'un répertoire alphabétique, comprend, comme son nom l'indique, des notices sur tous les artistes de Cologne, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Les sources de ces notices y sont soigneusement indiquées, et de belles phototypies des œuvres les plus importantes de peinture, sculpture et architecture accompagnent le texte.

Signalons aussi, aux confins de notre domaine, le recueil du Dr L. Pariser, *Seb. Brant Luther, Hans Sachs, Fischart* (Stuttgart, Sammlung Göschen, 1893, in-16, 154 p.), qui donne les notices biographiques de ces auteurs et d'un certain nombre d'auteurs contemporains, de la fin du XVe et du commencement du XVIe siècle, et rassemble des extraits de leurs œuvres les plus remarquables.

CORRESPONDANCE

MESSIEURS LES DIRECTEURS,

Lorsqu'un auteur publie un travail, il doit par cela même accepter toutes les critiques sur l'économie de son livre. Du jour de la publication, il appartient au lecteur, qui peut le discuter, l'apprécier à son point de vue personnel; il n'a rien à dire, sinon à profiter, s'il les croit justes, des critiques qui lui sont adressées. Mais celles qu'il a le droit et le devoir de relever, sont les critiques de détails, qui s'appliquent à des points précis, et c'est pour répondre à l'étude bibliographique de M. Stein sur notre *Bibliographie des Inventaires imprimés*, que j'ai l'honneur de vous demander une courte hospitalité.

Peut-être eût-il mieux valu pour M. Stein nous accorder ce crédit de quelques mois, demandé dans notre avertissement. Il aurait eu moins d'oublis certainement à nous reprocher. Il a trouvé, paraît-il, 23 inventaires que nous n'avons pas signalés : ce qui m'étonne, c'est qu'il n'en ait pas rencontré bien davantage; le supplément français a plus de 1,000 numéros déjà.

Puisqu'il connaît si bien les « secrets des sphères officielles » sur ces 23 inventaires, il aurait dû même en supprimer 5; car il ne peut ignorer que mon manuscrit ayant été envoyé à l'imprimerie en 1889, il m'était difficile de citer les documents de 1339, 1347 (?), 1454, 1468, 1631 (?), qui ont paru seulement en 1890 : restent donc 18; il les eût trouvés *presque* tous dans le supplément, même beaucoup mieux cités. Car s'il me recommande l'usage des tables des Revues, il ne paraît pas se douter des tours qu'elles jouent à certains auteurs trop pressés. Il nous en donne immédiatement la preuve, bien naïvement. Comment! M. de Mély n'a pas cité l'inventaire du château d'Annecy *signalé par extraits dans le Bulletin de l'Association florimontale, 1856, pp. 187-188?* Non, certes; voici ce qu'on lit, en effet, pages 187-188 : « M. Ménabrea fait une communication, dans laquelle se trouvent de nombreux fragments de l'*Inventarium rerum et ustensilium existentium in castro Annessiaci, 1392.* » Un point, c'est tout. Réellement, la citation n'est pas suffisante pour être mise dans la bibliographie des inventaires imprimés.

Mais reprenons quelques-unes de ses citations :

XIIe-XIIIe siècles. Inventaire des reliques du prieuré d'Altavaux. Le volume où il est publié n'est que dans une bibliothèque de Paris, celle de l'École des Chartes : ce qui fait probablement que M. Stein, ignorant où on pouvait le contrôler, n'a pu donner la date de 1181 qu'il porte, ni dire que le volume avait paru à Limoges, chez Ducourtieux, en 1883. — 1347. Inventaire des effets de Guillaume de Vernet. Est-ce que la date ne serait pas 1437? M. Stein pourrait nous dire que c'est une faute d'impression; mais alors pourquoi l'a-t-il classé au XIVe siècle, alors qu'il est du XVe? — 1382. Inventaire du trésor de la collégiale de Saint-Amé de Douai. Citation d'après une table assurément. L'article est daté, 1382-1627, et il est composé d'extraits d'ailleurs relatifs aux *Livres* en grande partie, avec lesquels M. l'abbé Dehaisnes a recomposé l'histoire du trésor. — 1393. Nous avons dit plus haut ce qu'il fallait penser de cet inventaire du château d'Annecy; il porte d'ailleurs la date de 1392. *1419. Inventaire des* biens meubles de Nicolas de Baye. Vraiment M. Stein a

mis bien de la mauvaise volonté pour ne pas en trouver l'indication dans notre volume, n° 196. Le procédé est leste, je le livre à l'appréciation de vos lecteurs. — 1454. Inventaire du mobilier de la maison forte de Bonneville. Je serais enchanté que M. Stein voulût bien me dire où se trouve cet inventaire. Je l'ai pris en fiche, dans le *Polybiblion*, mais depuis deux ans, ni au dépôt légal, ni chez aucun ami, je n'ai pu le rencontrer.

1631 (?). Quel malheur que M. Stein, n'ait pas attendu notre supplément, car il aurait vu que cet « Inventaire de M. l'abbé de Bourrily » était : 1° celui de l'abbé de Borilly avec un *r* et deux *l*, *Bor* et non *Bour;* 2° qu'il datait du 17 juin 1688, et non de 1631; 3° qu'il était publié dans le fascicule XVIII des *Correspondants de Peiresc* et non dans le fascicule VIII ; 4° qu'il était extrait des Mémoires de l'Académie d'Aix ; à part cela, la référence est exacte; seulement, je conserverai la mienne et n'utiliserai pas celle de M. Stein. — 1686. Inventaire de l'abbaye de Saint-Winocq, dans les *Annales du Comité flamand de France*. Qu'aurait dit M. Stein s'il avait trouvé dans notre livre semblable désignation ! C'est dans le **Bulletin**, qui a paru en 1863-64-65, et non dans les **Annales** qui sont de 1856-1857, qu'est édité cet inventaire.

Il me semble que c'est suffisant.

S'il me fallait maintenant éplucher ces 18 inventaires au point de vue des dates — données à une année près : des tomes — oubliés et non datés : des séries — omises : des dates de publication — passées sous silence, ce qui me rappelle le *Polybiblion*; des références données — à la bonne franquette, c'est plusieurs pages qui me seraient indispensables.

Enfin, puisque M. Stein me donne l'excellent conseil de parcourir les tables des *Revues*, il semble ignorer que le *Comité* publie une *Bibliographie des Sociétés savantes*, certainement beaucoup mieux faite et beaucoup plus complète que toutes ces tables séparées. Il doit supposer dès lors que M. de Lasteyrie, l'auteur, que je tiens à remercier tout particulièrement ici, ne me l'a pas laissé ignorer, qu'il m'a même vraisemblablement communiqué des placards qui ne paraîtront que dans plusieurs mois.

Bref, je le confesse, mon ambition a pu être excessive, mais elle est pardonnable; ce qui me console, c'est qu'elle a été dépassée par la légèreté de la critique de M. Stein.

Veuillez agréer, etc. F. DE MÉLY.

Paris, 5 mai 1893.

MESSIEURS LES DIRECTEURS,

Je répondrai en peu de mots aux observations qu'a cru devoir vous adresser M. F. de Mély, froissé des critiques qui lui ont été faites dans cette revue, sous ma signature.

M. de M. attaque au lieu de se défendre ; il ferait mieux de nous dire pourquoi, comme je le lui ai déjà reproché, il n'a suivi aucune règle précise dans sa classification, pourquoi il fait des confusions de dates et de noms ; il ferait mieux de ne pas tant mépriser les tables que je lui signale, et de ne pas m'apprendre d'un air victorieux l'existence de la *Bibliographie des Sociétés savantes* ; lui, M. de Mély,

la connait trop, car ses dépouillements s'arrêtent là où finit (pour le moment) cette publication et n'ont pas été faits dans les revues particulières qui, n'ayant pas droit au titre de « sociétés », ne figurent pas dans le répertoire officiel.

Mais M. de M. ne saurait donner le change plus longtemps. A qui fera-t-il croire que les *Documents historiques sur le Limousin*, de Leroux, Molinier et Thomas, ne se trouvent que dans une seule bibliothèque parisienne ? Je les possède aussi dans la mienne, ainsi que la *Généalogie de la maison de Brunel de Bonneville* dont il paraît vouloir nier l'existence. Je regrette de n'avoir pas été au nombre des amis de l'auteur ; j'eusse été volontiers mis à contribution. « Bourrily » n'est pas une si mauvaise lecture qu'il le pense ; ouvrez la brochure de M. Tamizey de Larroque (que je possède aussi), à la page 29, et vous y verrez que d'après le texte même du manuscrit cet inventaire est intitulé : *Inventaire du cabinet de feu Monsr l'abbé de Bourrily* (sic). Mais c'est assez discuter sur des pointes d'aiguilles. Au surplus j'étais en droit de reprocher à l'auteur de ne pas donner dans sa *Bibliographie*, datée de 1892, les inventaires parus en 1890 ; s'il a commencé d'imprimer en 1889, il devait prévenir dans sa préface et indiquer la date à laquelle ont été arrêtés ses dépouillements ; il eût trouvé là, comme ailleurs, matière à se confondre lui-même !

M. de Mély se figure-t-il que je suis chargé de faire son travail ? Personne ne m'a payé pour cela. Je me suis contenté de lui fournir des indications, de lui présenter des observations que je croyais et que je crois encore justes ; je répète qu'il eût mieux fait d'attendre quelque temps encore avant de livrer son travail à l'impression, et en cela je tombe d'accord avec lui. Sa bibliographie renferme 1331 numéros, et il avoue que, en quelques mois, il a déjà recueilli un supplément de plus de 1000 numéros ! Aveu pénible pour un bibliographe ; pardon, j'oubliais que M. de Mély fait de la bibliographie, mais n'est pas bibliographe.

Quant au reproche de légèreté que m'adresse M. de Mély, il est, ma foi, bien placé ! Je n'ai pas l'outrecuidance de me croire impeccable, mais je trouverais ce reproche plus juste, s'il se l'adressait à lui-même. En voulez-vous un exemple ? Reportez-vous au n° 61 de la *Bibliographie des inventaires imprimés*. Vous y trouverez l'indication de l'inventaire des objets laissés « chez P. de Chambli Chalop, de Rouen » ; il a été publié en 1861 dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, par E. Boutaric, d'après un document conservé aux Archives nationales[1]. Par malheur, — et c'est ici que s'admire la légèreté de M. de Mély dans toute sa plénitude, — j'ai eu des doutes sur l'existence d'une famille « de Chambli Chalop », et, informations prises à bon endroit, j'ai constaté que « Chalop » n'était que le nom du scribe (son prénom même était Geoffroy) chargé d'écrire l'inventaire des objets trouvés chez P. de Chambli. En outre, ni P. de Chambli ni Chalop n'étaient de Rouen, comme veut nous le faire croire M. de Mély, mais c'est le bailli de Rouen qui fit dresser l'inventaire au domicile du défunt, à Quatremarre (sans doute près de Louviers). Ce n'est pas précisément la même chose. — *Et ab uno disce omnes.*

Agréez, etc. Henri Stein.

1. On a signalé cet inventaire avec la date de 1300 environ ; M. de Mély le classe à 1322, sans raisons suffisantes ; cf. Boutaric, *Actes du Parlement de Paris*, I, p. LXXX-LXXXV.

PÉRIODIQUES

Revues de l'Allemagne du Nord et de l'Est

Beitræge zur Geschichte der Stadt Rostock. — Fasc. 2 (1892). — P. 1-10. K. Koppmann, *Die Urkunden & Stadtbücher des Rathsarchivs von 1218-1300.* — P. 29-52. W. Stieda, *Das Böttcherei-Gewerbe in Alt-Rostock.* — P. 55-60. K. Koppmann, *Zur Geschichte der Dorfes Kessin.* — P. 61-64. K. Koppmann, *Zur Geschichte der Dorfes Riekdahl.* — P. 75-78. K. E. H. Krause, *Die Jahrzahlverse am Südportal der Marienkirche.* — P. 97-100. Th. Sohm, *Stammtafel der Familie Kerkhoff.* — P. 101-102. Th. Sohm, *Stammtafel der Familie Kron.* — Kleinere Mitteilungen & Notizen. — P. 103. K. K., *Borgwall.* — P. 105. K. K., *Strandbeleuchtung.* — P. 106. K. K., *Lagerstrasse.* — P. 107. K. K., *Alma universitas Rosztoccensis.*

Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte. — Tome v (1892). Ire partie. — P. 1-83. E. Liesegang, *Zur Verfassungsgeschichte von Neuruppin.* — Kleine Mitteilungen. — P. 289-299. G. Sello, *Altbrandenburgische Miscellen.* i. Die Eroberungen Markgraf Albrechts II, im sog. « alten Barnim » & an der obern Spree. ii. Die Erwerbung des Barnim & Teltow durch die Markgrafen Johann I & Otto III. iii. Die angebliche Propstei Köln a. d. Spree. — IIe partie. — P. 51-84. F. Rachfahl, *Der Ursprung des brandenburgisch-pommerschen Lehnsverhältnisses.* La suzeraineté du Brandebourg sur la Poméranie est plus ancienne que l'acte de concession de l'empereur Frédéric II en 1231 ; elle existait déjà probablement à la fin du xiie siècle ou au début du xiiie siècle. Elle tirait son origine de la puissance publique exercée par les margraves de la marche du Nord sur les Slaves entre l'Oder et le Peene. Deux appendices. — Kleine Mitteilungen. — P. 163-205. G. Sello, *Altbrandenburgische Miscellen.* iv. Chronologie der Bischöfe von Brandenburg bis zur Mitte des xiv Jahrhunderts. v. Die bischöflichen Grabsteine im Dom zu Brandenburg. vi. Fürstengräber im Dom zu Brandenburg. vii. Die Marienkirche auf dem Harlungerberg bei Brandenburg. viii. Bemerkungen zum brandenburgischen Zehntstreit. ix. Die alten & die neuen Lande.— P. 205-208. F. Holtze jun. *Die märkische Lokalgeschichte.* — P. 208-218. W. Lippert, *Markgraf Ludwig der Aeltere von Brandenburg & Markgraf Friedrich der Ernste von Meissen.* i. Zur Geschichte der brandenburgischen Vormundschaft Markgraf Friedrichs I Bündniss zwischen Brandenburg & Meissen. — P. 218-223. F. Priebatsch, *Werner von der Schulenburg, Albrecht von Klitzing, Busso von Alvensleben, drei brandenburgische Diplomaten des XV Jahrhunderts.*— Bibliographie. — P. 269-271. B. Gebhardt, *Handbuch der deutschen Geschichte.* 2 Bde. 1891. (O. K. : bon, quelques erreurs).— P. 271-273. E. Berner, *Geschichte des preussischen Staates*, 1891. (O. K. : travail consciencieux, de grande valeur). —

1. Les *Jahrbücher des Vereins für mecklenburgische Gesch. und Alterthumskunde*, année 1892, n'ont pas encore paru. — Le *Jahresbericht der schlesischen Gesellschaft für vaterländ. Cultur*, année 1892, n'a pas encore paru ; l'année 1891 (vol. 69) paru en 1892, ne contient rien de relatif au moyen âge.

P. 273. E. Stutzer, *Übersichten zur preussisch-deutschen Geschichte*, 1891 (A. N.: bien réussi.) — P. 274-276. P. Prinz, *Quellenbuch zur brandenburgisch-preussischen Geschichte*. Bd I: Von der ältesten Zeit bis zum Tode Joachims I. 1892. (E. L.: travail appliqué, mais trop de longueur, le but principal manqué. — N.: tendance ultramontaine, les faits sont grossièrement défigurés). — P. 276. Brecher, *Darstellung der territorialen Entwicklung des brandenburgisch-preussischen Staates von 1415 bis jetzt*. 1891. (A. N.: excellent.) — P. 276-277. W. Heinze, *Die Hohenzollern, die Gründer des brandenburgisch-preussischen Staates etc.* 1892. — P. 276-277. W. Heinze, *Zehn Fürstinnen auf dem Thron der Hohenzollern in Brandenburg-Pressen*. 1892. (E. B.: populaire). — P. 277-278. *Hohenzollernische Forschungen, Jahrbuch für die Geschichte des deutschen Kaiser- & preussischen Königshauses*, herausg. v. Chr. Meyer, I. Jahrgang 1 & 2. Halbband, 1891-92. (A. N.: l'entreprise, dont quelques publications ont de la valeur, ne répond pas en somme à ce que le titre promet.) — P. 278-279. L. Schmid, *Die Könige von Preussen sind Hohenzollern, nicht Abenberger. Widerlegung*. 1892. (F. R.: prouve que les rois de Prusse sont des Hohenzollern d'origine.) —P. 279-280. W. Zahn, *Geschichte der Altmark*, 1891. (G. S.: sans valeur.) — P. 282-284. W. v. Brünneck, *Zur Geschichte des Grundeigenthums in Ost- & Westpreussen. I. Die kölnischen Güter*, 1891. (E. L.: travail de grand mérite.) — P. 284. *Die landeskundliche Literatur der Provinzen Ost- & Westpreussen*. Heft I. 1892. (L.: bibliographie soignée.) — P. 284-85. A. Boetticher, *Die Bau- & Kunstdenkmäler der Provinz Ostpreussen*. Heft I. Das Samland. Heft II. Natangen, 1891-1892. (L.: excellent.) — P. 285. C. Steinbrecht, *Schloss Marienburg in Preussen*, 1891. (L.: bon.) — P. 285-286. *Neues Preussisches Urkundenbuch*. II Abth.: Urkunden der Bistümer, Kirchen & Klöster. Band II. Urkundenbuch des Bistums Samland. Heft I. 1891. (L.: correct, d'une méthode sûre). — P. 287-288. *Fontes Olivenses wydat Wojciëch Ketrzynski*. Lwów, 1891. (L.: travail pénétrant, bon.) — P. 291-292. F. Fabricius, *Urkunden & Copiar des Klosters Neuencamp im Kgl. Staatsarchiv zu Wetzlar*, 1891. (N. B.: à saluer avec reconnaissance, quelques fautes.)

Geschichtsblätter für Stadt und Land Magdeburg. — 27 Jahrg., 1892, Fasc. 1. — P. 240-254. F. A. Wolter, *Das hohe Lied des Brun von Schonebeke*. — Fasc. 2. — P. 348-351. G. Sello, *H. Geist- & S. Annen-Hospital in Magdeburg*. — P. 355-361. G. Schmidt, *Magdeburger in Rom*. — Mélanges. — P. 383-388. G(eorg) S(ello), *Stawordensia*. — P. 389-390. G(eorg) S(ello), *Bäuerliche Grabdenkmäler des Mittelalters in Krakau bei Magdeburg*. — Bibliographie. — P. 403-409. P. Albert, *Matthias Döring, ein deutscher Minorit des XV Jahrhunderts*, 1892. — P. 409-410. G. Hertel, *Urkundenbuch der Stadt Magdeburg*. (Gesch.- Quell. d. Prov. Sachsen etc., Band XXVI.) — P. 412-413. Chr. Reuter, *Das älteste Kieler Rentebuch*. (=Heft 9 d. Mitteil. d. Ges. f. Kieler Stadtgesch.) 1891. — P. 413. G. Stöckert, *Beiträge zur Verfassungsgeschichte der Stadt Magdeburg*. 1888. — P. 414-415. K. Uhlirz, *Geschichte des Erzbistums Magdeburg unter den Kaisern aus sächsischem Hause*, 1887. — P. 416. F. A. Wolter, *Geschichte der Stadt Magdeburg von ihrem Ursprung bis auf die Gegenwart*. 2. Aufl. 1890.

Hansische Geschichtsblätter. — Jahrgang 1890-91. 1892. — P. 1-21. W. Brehmer, *Ueberblick über die Baugeschichte Lübecks*. — P. 63-94. F. Techen, *Die Bevölkerung Wismars im Mittelalter & die Wachtpflicht der Bürger*. — P. 113-

150. W. Stieda, *Das Schonenfahrergelag in Rostock.* I. Schonen als Handelsplatz. II. Die Schonenfahrer-Kompagnieen. — Kleinere Mittheilungen. — P. 153-158. W. v. Bippen, *Die Aufnahme Bremens in die Hanse 1358.*

Zeitschrift der historischen Gesellschaft für die Provinz Posen. — Jahrgang III (1892). Kleinere Mittheilungen & Fundberichte. — P. 87-92. Werner, *Zur Geschichte des Paradieser Klosters.* — Literaturbericht. — P. 104-105. Th. Rudolf, *Die niederländischen Colonien der Altmark im XII Jahrhundert*, 1889. (Kupke: travail consciencieux, bon.) — P. 105-106. R. Eckert, *Geschichte von Landsberg-Warthe, Stadt & Kreis.* Theil I: Bis zum Beginn der Hohenzollernherrschaft in der Neumark (1455). 1891. (Adler: composé avec beaucoup d'application, style lourd.) — P. 363. F. Rachfahl, *Der Stettiner Erbfolgestreit* (1464-1472). 1890. (Kupke: habile et clair.) — P. 364 ff., *Uebersicht der Erscheinungen auf dem Gebiete der Posener Provinzialgeschichte*, 1890-1891. *Zusammengestellt v. A. Warschauer.* — P. 471-472. G. Jacob, *Welche Handelsartikel bezogen die Aruber des Mittelalters aus den nordisch-baltischen Ländern?* 2 Aufl. 1891. (F. Schwartz: intéressant.)

Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte & Alterthumskunde. — Jahrgang XXV (1892). Fasc. 1. — P. 1-101. Ulr. Kleist, *Die sächsischen Städtebünde zwischen Weser & Elbe im XIII & XIV Jahrhundert.* — P. 102-131. W. Varges, *Die Entstehung der Stadt Braunschweig.* — P. 132-145. P. Zimmermann, *Zur Genealogie der späteren Grafen von Regenstein.* — P. 146-167. R. Steinhoff, *Stammtafel der Grafen von Regenstein & Blankenburg von ungefähr 1400 bis 1599.* — P. 256-262. O. v. Heinemann, *Noch einmal das älteste Langerhäuser Stadtsiegel, nebst einigen Bemerkungen über das alte thüringische Landgericht zu Mittelhausen.* — P. 263-264. G. Bode, *Ein urkundlicher Scherz.*

Zeitschrift des historischen Vereins für Niedersachsen. — Jahrgang 1892. — P. 157-250. O. Jürgens, *Die Stände im Fürstenthum Lüneburg um die Mitte des XIV Jahrhunderts.* (Fortsetzung zu Jahrgang 1889. P. 105 ff). — III. Die Städte. 1. Lüneburg. 2. Uelzen. 3. Celle. 4. Die kleinern lüneburgischen Städte. (Dannenberg, Lüchow, Bleckede, Dahlenberg, Winsen a. d. Luhe, Harburg, Rethem, Hitzacker, Wittingen.) 5. Hannover. 6. Die kleinern calenbergischen Städte. (Eldagsen & Springe, Münder, Pattensen, Neustadt a. Rübenberge.) — P. 251-342. Ed. Bodemann, *Zur Geschichte des Klosters Wülfinghausen.* I. Fundation des Klosters Wülfinghausen. II. Register des Propstes Konrad von Windheim über die Einnahmen & Ausgaben des Klosters Wülfinghausen vom Jahre 1553. III. Das Kloster Wülfinghausen im dreissigjährigen Kriege. — P. 343-349. Schuchhardt, *Ausgrabungen auf alten Befestigungen Niedersachsens.* (1. Heisterburg. 2. Lager a. d. Täusberge b. Oberlinghausen.) — P. 350-354. Ziegenmeyer. *Wüstungen im Herzogthum Braunschweig zwischen Weser & Leine.*

Zeitschrift des Vereins für Geschichte & Alterthum Schlesiens. — Tome XXII (1892). — P. 1-26. M. Rauprich, *Breslaus Handelslage im Ausgange des Mittelalters.* I. Der Ursprung & die Bedeutung des Niederlagsrechts. II. Die Breslauer Niederlage. III. Der Niedergang des Breslauer Handels am Ende des XV Jahrhunderts. — P. 27-73. P. Knötel, *Geschichte des Epitaphs in Schlesien.* — P. 131-163. Kopietz, *Das Collegiatstift von St. Nikolaus in Ottmachau* (1386-1477). —

P. 213-248. G. Bauch, *Beiträge zur Literaturgeschichte des schlesischen Humanismus*, I. (1. Johannes Hess. 2. Bartholomäus Stemes. 3. Heinrich Rybisch. 4. Franciscus Faber. 5. Johannes Troger jun.) — P. 282-318. E. Roehl, *Ueber die Bildnisssiegel der schlesischen Fürsten im XIII & XIV Jahrhundert.* — P. 364-386. Heinrich, *Gehörte Priebus zur Lausitz?* — P. 387-394. W. Schulte, *Die älteste kartographische Darstellung Schlesiens auf der Ebstorfer Mappamundi.* — P. 418-425. V. Czihak, *Zur schlesischen Denkmälerverzeichnung.* — P. 432-436. *Bemerkungen, Ergänzungen & Berichtigungen zu neuern Schriften auf dem Gebiete der schlesischen Geschichte.* a) Hirsch, *Zu Grotefend, Stammtafeln der schles. Fürsten, 2 Aufl.* b) Heinrich, *Zu Markgraf & Schulte, Liber fundationis episc. Vratis.* (Cod. dipl. Siles. XIV). c) H. Schubert, *Zu H. Neuling, Schlesiens ältere Kirchen, etc., Breslau, 1884.* — P. 437. *Siegelabbildungen zu dem Aufsatz Roehls s. oben acht Tafeln* — Beilage zu Band. XXVI. P. 1-36. C. Graf v. Pückler-Burghauss, *Beiträge zur Geschichte der Güter Ober-Weistritz & Zubechör, Kreis Schweidnitz.*

Zeitschrift des Vereins für Lübeckische Geschichte & Alterthumskunde. — Tome VI (1892). — P. 1-48. W. Brehmer, *Die Strassennamen in der Stadt Lübeck & deren Vorstädten.* — P. 47-160. Wehrmann, *Der Memorienkalender* (Necrologium) *der Marien-Kirche in Lübeck.* 1. Introduction. 2. Texte du nécrologe. — P. 161-199. C. Curtius, *Der Münzfund zur Travemünde und die Lübeckischen Hohlmünzen.* 1 planche lithographique. — P. 200-212. W. Stieda, *Zur Charakteristik des Kaufmännischen Privatverkehrs in Lübeck während des XV Jahrhunderts.* — P. 213-242. W. Brehmer, *Beiträge zu einer Baugeschichte Lübecks.* Die Aufstauung der Wakenitz; les moulins à eau de la ville. *a*) Les moulins de la ville jusqu'à la fin du XIIIe siècle. *b*) Les moulins situés dans la ville depuis le commencemeut du XIVe siècle. *c*) La réforme des moulins. *d*) Les moulins à eau devant les portes de la ville depuis la fin du XIIIe siècle. — P. 243-326. *Lübecks Hoheitsrecht über die Trave, die Pötnitzer Wyk & den Dassower See.* Impression de l'arrêt du tribunal impérial du 21 juin 1890 : « Abstraction faite de son importance pratique pour les intéressés, important comme contribution scientifique à l'histoire de Lübeck. » — P. 393-404. W. Brehmer, *Die Lage der Löwenstadt.* — P. 515-535. W. Brehmer, *Vom Syndikus & Dompropsten Dreyer gefälschte Urkunden & Regesten.*

Allemagne du Centre[1].

Mittheilungen des Vereins für Anhaltische Geschichte & Alterthumskunde. — VI Bd 2 Theil. (1892). — P. 186-194. Fr. Kindscher, *Scholastica.* — Scholastica, princesse d'Anhalt, née en 1451, abbesse de Gernrode et Frose depuis 1469, morte le 31 août 1504. — P. 206-217. Th. Stenzel, *Urkundliches zur Geschichte der Klöster Anhalts.* — XII. Le monastère de femmes à Saint-Nicolas de Coswig. XIII. Le monastère de Cordeliers de Saint-Jean à Zerbst. XIV. Le monastère d'Augustins (ordre des ermites) à Zerbst. XV. Le monastère des serviteurs de Marie à

1. Les *Mittheilungen d. Geschichts- und Alterthumsforschenden Gesellschaft d. Osterlandes.* Vol. X, livr. 1 (1888), et livr. 2 (1890), n'ont pas eu de suite en 1892. — Les *Mittheilungen des Freiberger Alterthumsvereins* (1892) n'ont pas encore paru. — Les *Mittheilungen d. Geschichts- und Alterthumsforschenden Vereins zu Eisenberg,* livr. VII, 1892, ne contiennent rien. — N'ont pas paru les *Mittheilungen des Vereins f. Chemnitzer Geschichte,* année 1892.

Bernburg. — P. 218-220. W. Zahn, *Anhaltiner auf der Universität Erfurt.* — P. 250-257. O. Hartung, *Uber einige alte Zauberformeln.* — P. 258-277. H. Suhle, *Æltere Nachrichten des Kirchenbuchs der Marienkirche zu Bernburg.* — P. 302-305. H. Suhle, *Das Hospital vor der Saalbrücke in Bernburg.*

Mittheilungen des Vereins für die Geschichte & Alterthumskunde von Erfurt. — Fasc. 15 (1892). Miscellanea. — P. 205-207. W. A. v. Tettau, *Nikolaus von Bibra, der Dichter des Occultus.* — P. 208-209. *Der erste Auschlag des Rathes zu Erfurt gegen den Erzbischof Diehter von Mainz im Jahre 1480.*

Neues Archiv für Sächsische Geschichte und Alterthumskunde. — Tome XIII (1892).— Part. I.— P. 1-90. H. Ermisch, *Das Verzählen. Ein Beitrag zur Geschichte des Strafverfahrens gegen Abwesende.* — P. 91-107. E. Heydenreich, *Mittheilungen zur sächsisch-thüringischen Geschichte aus den Handschriften der alten Schneeberger Lyceumsbibliothek.* 1. Dietrich d'Apolda. 2. Nicolas Baumgärtel. 3. André Rüdiger de Görlitz. 4. Des livres du moyen âge. — P. 108-116. W. Lippert, *Das Geburtsjahr & der französische Vermählungsplan der Margarete von Sachsen, späteren Gemahlinn Johann Ciceros.* — Marguerite naquit selon toute vraisemblance en 1448 ou 1449. Son mariage projeté avec Charles de Berry, le plus jeune fils de Charles VII de France, fut rompu.— Kleinere Mittheilungen.— P. 142-144. E. Heydenreich, *Zweierzgebirgische Franziskanerformulare.* — Bibliographie. — P. 150-153. *Codex diplomaticus Saxoniæ regiæ. II Hauptheil. XIV Bd.: Urkundenbuch der Stadt Freiberg in Sachsen*, herausgeg. v. H. Ermisch. III Band. 1891. (W. Schum: excellent.) —P. 153-155. *Schulwandkarte und Handkarte beide zur Geschichte der wettinischen Lande*, von O. Kaemmel & G. Leipoldt. 1891. (W. Lippert: pas sans défauts.) — P. 155-157. C. Gurlitt, *Kunst & Künstler am Vorabend der Reformation.* 1890. (P. Schumann: travail de mérite.) — P. 163-167. H. Schurtz, *Die Pässe des Erzgebirges.* 1891. (E. O. Schulze : donne beaucoup de suppléments.) — P. 167-169. *Beschreibende Darstellung der älteren Bau- & Kunstdenkmäler des Königreichs Sachsen.* Heft. 13-15. Amtshauptmannschaften Glauchau, Rochlitz, Borna. Bearb. v. R. Steche, 1890-1891. (A. Schultz : excellent.) — Part. II. — P. 177-187. H. Knothe, *Die Zerstörung der Burg Rohnau bei Zittau durch die oberlausitzischen Sechsstädte* (1399). — P. 279-314. K. E. H. Müller, *Das Chronicon Citizense des Benediktinermönches Paul Lang im Kloster Bosau & die in demselben enthaltenen Quellen. Ein Beitrag zur Historiographie des XVI Jahrhunderts.* — Kleinere Mittheilungen. — P. 315-322. P. Sauppe, *Zur Geschichte des Klosters Oybin im XV Jahrhundert.* — P. 346-347. H. Ermisch, *Die älteste Schulordnung der Kreuzschule zu Dresden.* — Bibliographie. — P. 350-351. R. Becker, *Johann Hoffmann der nachmalige Bischof Johann IV von Meissen. Seine Wirksamkeit an den Universitäten Prag & Leipzig.* 1891. (H. Ermisch: travail appliqué, consciencieux.)— P. 351-352. F. Richter, *Der Luxemburger Erbfolgestreit in den Jahren 1438-1443.* 1889. (W. Lippert : bon.)

Neues Lausitzisches Magazin. Tome 68. Fasc. 1-2. (1892). — *Fasc. 1.* — P. 1-49. J. Secht, *Beiträge zur Görlitzer Namenskunde.* — I. Sur les noms de personnes et de famille à Görlitz au XIVe siècle. II. Tableaux statistiques des prénoms d'hommes, à Görlitz, de 1415 à 1705. III. Tableau des mêmes prénoms de 1300 à 1705.— P. 50-61. H. Knothe, *Erwiderung auf den Aufsatz des Herrn Geh. Archivraths Dr. v. Mülverstedt über « Ein verschollenes Adelsgeschlecht der*

Oberlausitz in Preussen. » — P. 85-164. R. Jecht, *Urkundliche Nachrichten über Georg Emerich.* (Mémoire couronné.) Actes publiés en appendice.— *Fasc. 2.* — P. 165-175. R. Scheuner, *Die Münzen der Stadt Görlitz.* — P. 176-223. H. Knothe, *Die Dörfer des Weichbilds Löbau.* (Notices historiques sur trente-six bourgs.) — P. 224-249. V. Bötticher, *Grabsteine & Epitaphien in der Kirche zu Göda.* — P. 250-260. R. Jecht, *Zur Geschichte des Hauses der oberlausitzischen Gesellschaft & seiner Besitzer.* — P. 261-272 V. Mülverstedt, *In Sachend Frage über die Nationalität alter oberlausitzischer Adelsgeschlechter. Insbesondere auch in Betreff der v. Maxen. Entgegung* von Dr. Knothe. — Nachrichten aus den Lausitzen. — P. 274. R. Wolff, *Zur Geschichte der Stadt Zittau im XIV Jahrhundert.* (Bon, quelques erreurs.) — P. 276. E. Bahrfeldt, *Zur Münzkunde der Niederlausitz im XIII Jahrhundert.* — P. 276-277. Fritzsch, *Alte Görlitzer Geschlechter & die Wappen derselben.* (Bon.) — Miscellen. — P. 277-284. R. Jecht, *Uber die Görlitzer Rathsrechnungen von 1375-1490.*

Zeitschrift des Vereins für hessische Geschichte & Landeskunde. — N. F. XVII (1892). — P. 1-121. Jul. Pistor, *Der Chronist Wigand Gerstenberg. Nebst Untersuchungen über ältere hessische Geschichtsquellen.* I. Introduction. II. Les manuscrits et les éditions. III. La vie de Gerstenberg, né le 1er mai 1457, mort le 27 août 1522. Contenu et caractéristique de la Chronique de Thuringe et de Hesse. IV. Contenu et caractéristique de la Chronique de Frankenberg. V. Les sources et leur mise en œuvre. VI. L'historien. Sa culture scientifique. VI. Influence de Gerstenberg sur la manière d'écrire l'histoire dans la Hesse après lui. Appendice. — IIe partie. — I. Introduction. II. Jean Riedesel et sa Chronique, composée après 1330. — III. La Chronique de Hesse. IV. Les annotations de Tileman Hollanch. V. Les annotations de Frankenberg. VI. La Chronique Hersfeld. VII. Les annotations de Haine et Aulisburg. VIII. Les annotations de Georgenberg et Spiesskappel. IX. Les annotations sur les comtes de Ziegenheim. X. Les annotations sur les comtes de Katzenelnbogen. — P. 121-175. J. Schneider, *Die Ritterburgen der vormaligen Abtei Fulda.* L'autre traite de l'histoire de divers bourgs. — P. 213-223. L. v. Löwenstein, *Burgfriede der Ganerben des Schlosses Schildeck.* (Le lundi 22 février 1425.) — P. 409-439. Fr. Küch, *Beiträge zur Geschichte des Landgrafen Hermann II von Hessen.* — I. Der Sternerkrieg.

Zeitschrift des Vereins für thüringische Geschichte & Alterthumskunde. — N. F. VIII Band 1892. — Fasc. 1-2. — P. 111-172. B. Schmidt, *Geschichte des Klosters Cronschwitz.*

Allemagne de l'Ouest.

Freiburger Diöcesen-Archiv. — Tome XXII (1892). — P. 41-142. K. Reinfried, *Zur Geschichte der ehemaligen Abtei Schwarzach am Rhein.* II Theil: Die ehemaligen Schwarzachischen Pfarreien & Ortschaften: Schwarzach, Vimbuch, Ulm, Moos, Balzhofen Gräfern, Hildmannsfeld, Oberbruch, Oberweier, Zell nebst der altbadischen Gemeinde Leiberstung. — P. 243-288. Fr. Zell & Fel. Engler, *Beiträge zur Geschichte der Münsterpfarrei in Freiburg.* — P. 289-313. B. Stengele, *Beiträge zur Geschichte des Ortes & der Pfarrei Lippertsreuthe im Linzgau.* I. Ortsgeschichte. II. Pfarrgeschichte. — Appendice. — Petites communications. — P. 315-320. B. Stengele, *Das ehemalige Collegiatstift Bettenbrunn.* — P. 321-326.

A. v. Rüpplin, *Heiligenverzeichniss des Constanzer Bistums.* — P. 327-343. König, *Zur Geschichte der Universität Freiburg im XV, XVI & XIX Jahrhundert.*

Jahrbuch der Gesellschaft für lothringische Geschichte & Alterthumskunde. — IV Jahrgang (1 Hälfte). 1892. — P. 54-73. L. A. Dujardin, *Cathédrales françaises du moyen âge.* — P. 74-137. Hnr. Witte, *Lothringen & Burgund.* (Suite; traite des événements survenus depuis septembre 1476 jusqu'à la bataille de Nancy et la mort de Charles le Téméraire : janvier 1477.) — P. 146-164. — W. Wiegand, *Vatikanische Regesten zur Geschichte der Metzer Kirche.* — P. 165-176. G. Wolfram, *Zur Geschichte der Wolfsplage in Lothringen.* — P. 177-185. Hans Witte, *Die Heirath zwischen Nicolas von Lothringen & Anna von Frankreich & die französisch-burgundischen Wirren.* — Communications et découvertes. — P. 219-228. G. Wolfram, *Neue Urkundenerwerbungen des Metzer Bezirksarchivs.* — I. Rôles de cens. II. Registres de recettes. III. Cartulaires. IV. Actes judiciaires. V. Actes. VI. Lettres. La plus importante des acquisitions est celle des archives de la famille de Heu. — Bibliographie. — P. 233. *Vatikanische Akten zur deutschen Geschichte in der Zeit Kaiser Ludwigs des Bayern.* 1891. (Beaucoup de documents importants.) — P. 233-236. P. Clemen, *Studien über Merowingische & Karolingische Plastik.* (Réponse de Wolfram à ce travail.)

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden im Rheinlande. — Tom. 92-93 (1892). — Fasc. 1. — P. 1-146. P. Clemen, *Merowingische & Karolingische Plastik.* (Après des remarques préliminaires, l'auteur divise ainsi son travail : L'art des Goths et le style des invasions; la métallurgie chez les Francs, les Goths et les Lombards du Ve au VIIIe siècle; la plastique franque dans l'art des métaux à l'époque carolingienne; la plastique de la pierre chez les Irlandais et les Anglo-Saxons; la plastique de la pierre mérovingienne et carolingienne; la plastique de l'ivoire.) — P. 219-238. C. Mehlis. *Zur mittelrheinischen Alterthumskunde.* I. Der Klosterfriedhof von Heilsbruk in der Rheinpfalz. II. Altdeutsche Gerichtsstätten in der Pfalz. III. Der Drachenfels im Hartgebirge. — Bibliographie. — P. 233-238. *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz.* I Band. I. Die Kunstdenkmäler des Kreises Kempen. II. Die Kunstdenkmäler des Kreises Geldern, herausg. v. P. Clemen, 1891. (A. Wiedemann : excellent.) — P. 243-247. K. Tücking, *Geschichte der Stadt Neuss.* 1891. (C. Koenen : pas sans fautes.) — P. 248-249. *Beiträge zur Geschichte der Stadt Greifswald*, begonnen v. C. Gesterding fortges. v. Th. Pyl. 3. Forts. 1892. (Sonnenburg : bon et intéressant.) — Mélanges. — P. 264-266. K. Christ, *Das fragliche Mediolanum bei Neumagen an der Mosel.* — P. 269-270. O. Rautert, *Wormersdorf Karolingischer Fund.* — Fasc. 93. — P. 1-30. K. Justi, *Die kölnischen Meister an der Kathedrale von Burgos. Vortrag.* — P. 89-107. G. Humann, *Die ältesten Bautheile des Münsters zu Essen.* — P. 108-115. J. B. Nordhoff, *Krypta u. Stiftskirche zu Meschede.* — P. 116-129. Du même, *Die Baugenealogie der Abdinghofschen Krypta zu Paderborn.* — 130-179. Jos. Klinkenberg, *Studien zur Geschichte der Kölner Märtyrerinnen.* 5° le nombre des martyres de Cologne; 6° la légende gallique bretonne d'Ursule; 7° la légende « Regnante domino » ; texte de la légende; 8° remaniements de la légende d'Ursule; 9° les sépultures des martyres de Cologne, l'*ager Ursulanus;* 10° la dissolution de la légende. — P. 224-232. H. Frauberger, *Der byzantinische Purpurstoff im Gewerbe-Museum zu Düsseldorf.* — Bibliogra-

phie. — P. 233-240. W. Voege, *Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausends.* Kritische Studien zur Geschichte der Malerei in Deutschland im X & XI Jahrhundert, 1891. (Ergänzungsheft VII zur Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte et Kunst.) (P. Clemen : excellent.) — Mélanges. — P. 261-269. O. Rautert, *Karolingische Brandschicht bei Meckenheim.*

Mittheilungen aus dem Stadtarchiv von Köln. Heft 22 (1892). — P. 1-75. *Die stadtkölnischen Kopienbücher.* IX. 1441-1444. — P. 77-177. *Brief-Eingänge des XIV & XV Jahrhunderts.* A. Datirte Stücke, 1320-1400.

Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde. VIII (1892). — *Die Matrikel der Universität Köln 1389 bis 1559*, bearbeitet von Dr. Herm. Keussen. I Band. 1389-1466. 1 Hälfte, unter Miwirkung v. Dr. W. Schmitz. 2 Hälfte, Register.

Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst, Jahrgang XI (1892). Fasc. 1.— P. 39-71. L. Huberti, *Studien zur Rechtsgeschichte der ersten Friedenskonzilien in Frankreich.*— Recherche les rapports et les différences entre les prescriptions des conciles de Charroux, de Narbonne et d'Auch, relatives à l'établissement de la paix d'une part, et les prescriptions antérieures des capitulaires sur la paix et les guerres privées d'autre part, et aussi les rapports et les différences entre les prescriptions antérieures et postérieures du droit canonique. — Comptes rendus. — P. 75-85. *Die Kunstdenkmäler der Rheinprovinz.* I Band. 1-2 : Die Kunstdenkmäler der Kreise Kempen und Geldern. Herausg. v. P. Clemen, 1891. (P. Lehfeldt : excellent.) — Fasc. 2. — P. 109-145. K. Hummel, *Die Mainzölle von Wertheim bis Mainz, bis zum Ausgang des XV Jahrhunderts, mit besonderer Berücksichtigung der Zollverhältnisse von Frankfurt a/M.* — *a.* Histoire du développement des droits de douane des seigneuries foncières et urbaines sur le Mein inférieur. *b.* Le développement du droit d'escorte sur le Mein. *c.* L'organisation des douanes : 1° pour les douanes ordinaires; 2° pour les douanes des associations de paix. *d.* Le payement des droits. — P. 175-181. J.-B. Nordhoff, *Das Kirchlein zu Nienberge.* — Fasc. 3. — Rien. — Fasc. 4. — P. 320-398. K. Hummel, *Die Mainzölle von Wertheim bis Mainz, bis zum Ausgang des XV Jahrhunderts, mit besonderer Berücksichtigung der Zollverhältnisse von Frankfurt a/M.* (Fortsetzung.) *e.* Exemptions des droits de douanes. *f.* Montant des douanes. *g.* Pénalités. *h.* Le commerce du Mein au moyen âge. Appendices contenant des chartes et des tableaux.

Korrespondenzblatt der Westdeutschen Zeitschrift für Geschichte & Kunst. Jahrgang XI (1892). — N° 1. (Janvier.)— Chronique.— P. 22. K. Theile, *Bilder aus der Chronik Bacharachs & seiner Thäler*, 1891. (Hn. : populaire, utile.) — P. 23-24. F. H. Ruetsch, *Geschichte des Verkehrswesens am Mittelrhein. Von den ältesten Zeiten bis zum Ausgang des XVIII Jahrhunderts*, 1891. (Hn. : l'auteur ne profite pas, par un travail égal, des riches matières qu'il a réunies.)— P. 25-26. H. Grotefend, *Zeitrechnung des deutschen Mittelalters & der Neuzeit.* 2 Aufl. 1891. (Hn. : ouvrage dont l'historien ne pourra se passer.)—N°s 2 et 3 (février et mars). — Chronique.—P. 50-51. L. Hallein, *Mainzer Gerichtsformeln aus dem XV Jahrhundert, speciell aus 1427-1440.* 1891.—Du même, *Mainzer Civilrech tim XIV & XV Jahrhundert.* 1891. (Important, mais la forme en est trop négligée.) — P. 52. *E. Niepmann, Die ordentlichen direkten Staatssteuern in Cleve & Mark bis zum*

Ausgang des Mittelalters. 1891.— (Les recherches vont au fond des matières.) — P. 52. Fr. Kummer, *Die Bischofswahlen in Deutschland zur Zeit des grossen Schismas*, 1378-1418, *vornehmlich in den Erzdiöcesen Köln, Trier & Mainz.* 1892. (Bon, clair, précis.) — P. 52-53. K. Hegel, *Städte & Gilden der germanischen Völker im Mittelalter.* 2 Bände. 1891. (Enquête savante, faite en pleine connaissance de cause.) — P. 53. *Vatikanische Akten zur Deutschen Geschichte in der Zeit Kaiser Ludwigs des Bayern.* 1891. (Beaucoup de documents nouveaux, excellent.) — P. 58-64. H. V. Sauerland, *Vier kleine Beiträge zur Trierer Geschichte.* 1. Notice sur la fondation et la consécration du monastère cistercien de femmes de St-Thomas sur la Kyll, diocèse de Trèves. 2 et 3. Actes des 29 novembre 1262 et 29 août 1384.—N° 4. (Avril.) Rien.—Nos 5 et 6. (Mai, juin.) — Chronique.— P. 113. *Inventarium des Frankfurter Stadtarchivs*, herausg. v. R. Jung. Band III. 1892. (Très important.) — Mélanges. — P. 116-120. R. Knipping, *Eine bisher unbekannte Urkunde der Kölner Richerzeche*, 1285, août 15.—Nos 7 et 8. (Juillet, août). —Chronique.—P. 139-140. K. Rübel, *Dortmunder Finanz und Steuerwesen.* I Band 1892. (Knipping : habile et consciencieux.) — P. 140-142. F. J. Mehler, *Geschichte der Stadt Werl.* 1891. (Livre faible, mais il contient quelques nouvelles matières.) — N° 9. (Septembre.) — Chronique.— P. 176-177. J. Pistor, *Der Chronist Wigand Gerstenberg. Nebst Untersuchungen über ältere hessische Geschichtsquellen.* (S. A. a. d. Zeitschr. d. Ver. f. hess. Gesch. & Landeskunde. N. F. XVII.) 1892. (H. Diemaer : bon, travail appliqué.) — N° 10. (Octobre, novembre.) — P. 203-222. Koehl, *Über einige seltene Formenfränkischer Gewandnadeln & deren genauere Zeitstellung.* — N° 12. (Décembre.) — Chronique. — P. 229-230, F. W. E. Roth, *Die Buchdruckerleien zu Worms a. Rhein im XV Jahrhundert & ihre Erzeugnisse.* 1892. (Kelleter : utile et intéressant.)

Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins. N. F. VII. (1892.)—Fasc. 1.— P. 1-37. W. Erben, *Die Anfänge des Klosters Selz.* — I. La possession burgonde en Alsace. II. Fondation du monastère de Selz. III. Organisation du monastère et concession de la protection du Saint-Siège. IV. Lettres à propos des dîmes et chartes fausses du XIIe siècle.— P. 69-103. M. Huffschmid, *Beiträge zur Geschichte der Cisterzienerabtei Schönau bei Heidelberg.* (Suite.) — IV. Catalogue des personnes enterrées à Schönau. V. L'accroissement et la destruction du monastère. VI. Catalogue des abbés. Les prédicateurs wallons jusqu'à la guerre de Trente Ans. — P. 104-151. Al. Meister, *Ausüge aus den Rechnungsbüchern, der Camera Apostolica zur Geschichte der Kirchen des Bistums Strassburg, 1415-1513.*—P. 152-181. G. Tumbült, *Die Grafschaft des Albgaus.*— Mélanges.—P. 182-184. Eug. Waldner, *Eine unveröffentlichte Papsturkunde vom Jahre 1154.* Anastase IV confirme les privilèges accordés par Léon IX au monastère de Sainte-Croix. Latran, 5 mars 1154. — P. 184-185. R. Wackernagel, *Die «kalte Kirchweihe» in Basel.* La *Consécration froide* à Bâle désigne la fête de la consécration de la cathédrale, le 11 octobre. — Notices bibliographiques. — P. 185-186. V. Neuenstein, *Das Wappen des grossherzoglichen Hauses Baden in seiner geschichtlichen Entwickelung.* 1892. (R. Fester : sans la moindre valeur.)

Fasc. 2. — P. 193-248. H. L. v. Jan, *Das Elsass zur Karolingerzeit. Nachweise zur Ortskunde & Geschichte des Besitzes der reichslandischen Vorzeit.* Liste alphabétique de tous les lieux de l'époque franque encore existants dans les

limites du cercle impérial de l'Alsace supérieure et inférieure nommés dans les sources historiques du VIe au IXe siècle, avec appendice contenant une liste des anciennes formes de noms de lieux et avec une carte d'ensemble. — P. 329-355. G. Knod, *Elsässische Studenten in Heidelberg & Bologna.* Observations et additions aux deux Mémoires de Ristelhuber sur le même sujet. — Notices bibliographiques.— P. 358-359. A. Poinsignon, *Geschichtliche Ortsbeschreibung der Stadt Freiburg i. Br.* I Theil. (Travail de grand mérite.) — P. 363-384. Th. Müller, *Badische Geschichtslitteratur des Jahres 1891.*

Fasc. 3. — P. 414-477. H. Witte, *Zur Geschichte der Burgunderkriege. Das Kriegsjahr 1475.* — P. 478-541. E. Krüger, *Zur Herkunft der Zähringer.* II. III. (Suite.) Divisions du travail : II. les Zæhringer et les Habsbourg comme cohéritiers des Alaholfinger. *a.* Possessions des Alaholfinger dans les différents *pagi. b.* Les derniers Alaholfinger. *c.* Les cohéritiers des Alaholfinger : 1° les Veringer; 2° les Habsbourg; 3° les Zæhringer; 4° le duc Hermann II de Souabe (mort en 1003) et ses héritiers. III. La maison Königsegg-Degernau, autre branche de la famille des Habsbourg-Zæhringer.— P. 542-559. Al. Schulte, *Die Disposition der grossen Heidelberger* (Manessischen) *Liederhandschrift.* — Notices bibliographiques. — P. 571. B. Ziegler, *Zur Geschichte des Schulwesens in der ehemaligen Reichsstadt Ueberlingen* (K. Hartfelder : bon.) — P. 572-573. K. Zangemeister, *Die Wappen, Helmzierden & Standarten der Grossen Heidelberger Liederhandschrift* (Manesse-Codex) 1892. (Schulte : excellent.)

Fasc. 4.— P. 577-655. K. Schorbach, *Strassburgs Antheil an der Erfindung der Buchdruckerkunst.* Après un coup d'œil sur l'état de la question de savoir quel est l'inventeur de l'imprimerie, l'auteur traite du séjour de Guttenberg à Strasbourg (1434-1444) et de son activité dans cette ville, d'après les actes du procès de Strasbourg, dont le texte est imprimé d'après les éditions et les nouvelles lectures. Il établit l'authenticité de ces actes et de leur contenu et les commente. L'auteur conclut que la part prise par Strasbourg dans la découverte de l'imprimerie ne peut être démontrée, mais qu'elle a pour elle la plus grande vraisemblance.— Mélanges. — P. 724-725. Schulte, *Nochmals Mathias von Neuenburg.* — P. 725-728. G. Sommerfeldt, *Ein kirchlicher Traktat des Matthäus von Krakau.* — P. 729. H. Witte, *Zur Eheschliessung im XV Jahrhundert.*— Notices bibliographiques.— P. 733-734. *Urkundenbuch der Stadt & Landschaft Zürich* bearb. v. J. Escher et P. Schweizer. Band II (1892). (A. S. : bon.) — P. 734-735. *Urkundenbuch der Abtei St. Gallen.* Herausg. v. H. Wartmann. Band IV. Lfrg. 1, 1892. (Bon.) —P. 737. M. Tripet, *Les Armoiries et les Couleurs de Neufchâtel,* 1892. — *Mittheilungen der bad. historischen Kommission.*—N° 14 P. m. ff. Bericht.—P. m. 29 ff. *Verzeichnisse von Archivalien aus Orten der Amtsbezirke : Villingen, Pfullendorf, Waldkirch, Offenburg, Adelsheim, Säckingen, Staufen, Schwetzingen.* (Nombreux actes du moyen âge.)

Dr Trefftz.

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE DE L. MARCEAU. — 16383

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

AOUT-SEPTEMBRE 1893

LE NOM DE LIEU *ICORANDA*, *EWIRANDA* OU *AQUERANDA*

Aux dix-huit noms de lieu mentionnés par le regretté Julien Havet dans son mémoire intitulé : « *Igoranda* ou *Icoranda*, « frontière », note de toponymie gauloise » (extrait de la *Revue archéologique*, 1892), M. Longnon en a ajouté huit autres dans un article complémentaire : « Le nom de lieu gaulois *Ewiranda* » (extrait de la *Revue archéologique*, 1892). Résumant le mémoire de J. Havet dans les *Annales du Midi*[1], j'ai fait remarquer que la forme primitive de ce nom curieux devait contenir un *qu*, et par cela même, d'après les idées de M. d'Arbois de Jubainville, être antérieure aux Gaulois. Plus tard, à propos de l'article de M. Longnon, qui arbore *Ewiranda* contre *Icoranda*, j'ai insisté de nouveau, dans le même recueil[2], sur les raisons qui militent en faveur d'un *qu* primitif. Aux vingt-six localités connues jusqu'ici j'en ai ajouté une vingt-septième : *Esguerande*, commune de Chaveyriat (Ain). D'autre part, dans le *Bulletin de la Diana*[3], on a indiqué le hameau de *Guirande*, commune d'Arfeuilles (Allier), qui ne figure ni dans la liste de Julien Havet, ni dans celle de M. Longnon. Nous sommes donc à un total de vingt-huit. Je viens aujourd'hui signaler une vingt-neuvième localité, qu'il faut prendre en considération et dont le nom se présente sous une forme particulièrement intéressante. Voici ce qu'on lit dans le *Dict. top. de l'Aube* de Boutiot et Socard :

« **Aquerannis (Ecclesia de). — Agueranda (Ecclesia de)**...

1. *Ann. du Midi*, 5e année, 1893. p. 143.
2. *Ibid.*, p. 232.
3. Note de M. Vincent Durand, dans le numéro de janvier-février 1893.

Nommée entre Fouchères et Belleville-de-Fouchères, avec d'autres localités voisines dépendant du diocèse de Troyes, dans une charte de Philippe, évêque de Troyes en 1110, à l'abbaye de Molême, et dans une charte d'Hatton, évêque de Troyes, à la même abbaye, en 1128. (*Gall. Christ.*, instr., p. 258, D.) — Auj. détruite. »

Fouchères est situé sur la rive droite de la Seine, à moins de 3 kil. en aval de Courtenot : or Fouchères appartenait au diocèse de Troyes et Courtenot au diocèse de Langres. On remarquera que dans *Aquerannis* la terminaison correspond tout à fait à celle qui s'est conservée dans *Ingrannes* (Loiret), commune indiquée par M. Havet. Quant à la présence du *qu* dans la seconde syllabe, je l'enregistre, je l'avoue, avec une certaine satisfaction : quelle que soit la valeur de l'induction philologique, il ne faut pas faire fi des textes ; or jusqu'ici aucun texte ne contenait de *qu*.

A. Thomas.

Joannis de Capella. — **Cronica abbreviata dominorum et sanctorum abbatum sancti Richarii.** Nova editio quam summariis annotationibusque illustravit E. Prarond. — Paris, Picard, 1893, in-8°, xviii-194 p.

En 1856, M. Prarond avait publié une première édition de la *Chronique abrégée* de Saint-Riquier par Jean de la Chapelle, d'après une copie conservée dans la collection Grenier. Cette publication, l'éditeur le reconnaît lui-même, fourmillait d'incorrections, car elle s'était bornée à reproduire *textuellement* « la mauvaise copie » de D. Grenier. Or, il existe de cette Chronique d'autres transcriptions : une dans la collection Baluze, une autre dans les manuscrits de Duchesne, enfin, une troisième (extrait, de quelle date?) provenant de la bibliothèque de Bommy. Les scrupules bien fondés de l'éditeur le décidèrent à entreprendre une nouvelle édition, et chose singulière, qui démontre combien peu M. Prarond sait établir un texte, cette fois il ne fait que reproduire la copie de Baluze avec toutes ses fautes et ses non-sens. Il a mis en note les variantes tirées de D. Grenier et de l'extrait de Bommy, mais il n'a pas consulté davantage le texte de Duchesne. Si de nouveaux scrupules, comme il est fort à craindre, viennent encore à son esprit, peut-être se décidera-t-il à nous donner une troisième édition, qui, celle-là, sera le calque de la copie de Duchesne.

J'ai dit que le texte publié d'après un manuscrit de Baluze (lequel? M. Prarond oublie de le dire) était rempli d'incorrections, de non-sens et de fautes grossières. A juger par les variantes mises en notes, j'ai l'idée que la copie de D. Grenier peut être bien meilleure, et alors je me demande jusqu'à quel point cette édition constitue un progrès sur la première.

Faut-il aller jusqu'au bout et dire que M. Prarond aurait bien fait, *soit pour* la lecture du manuscrit, soit pour la compréhension du texte,

de ne pas se contenter de ses propres lumières? Assurément, un éditeur n'est pas admis à mettre au bas de ses pages des notes comme celle-ci (p. 2) : « Ici, un mot monosyllabique que je ne puis lire. » (Voir des notes semblables p. 65, 117, 122, 149.) Et combien de fois se demande-t-il aussi quel sens a telle ou telle expression? Voyez p. 87, à propos d'*imposterum* : « Que signifie ce mot que j'ai bien lu cependant? Faut-il comprendre *impositicium* ??? » Plus loin (p. 121), c'est le terme *ambatiator* qui l'embarrasse; aussi, il copie dans Du Cange l'interprétation latine de ce mot, et il se garde bien de traduire, de peur de se tromper. Quoi d'étonnant à ce que chaque page soit remplie d'incorrections et d'erreurs, que l'éditeur le moins expérimenté ne peut laisser passer?

Mais c'est assez chicaner sur un établissement de texte qui n'existe pas : il est certain que cette seconde édition, loin d'être préférable à la première, ne vaut pas mieux, si elle ne lui est pas inférieure. Ce que je conteste maintenant, c'est l'utilité d'une publication semblable.

M. Prarond s'est-il jamais demandé en quoi la Chronique abrégée de Jean de la Chapelle augmente nos connaissances, quelle autorité a cet écrivain? Je n'en suis pas sûr.

Qu'était d'abord Jean de la Chapelle? Nous n'avons sur son compte que les notions vagues inscrites en tête de sa Chronique, et l'éditeur ne s'est préoccupé ni de les préciser, ni de les compléter. En quoi consiste son originalité, quelles ont été ses sources? M. Prarond n'en sait rien. Et pourtant il est facile de s'en rendre compte rien qu'à la lecture de son texte. Jean de la Chapelle a surtout résumé et copié une certaine chronique, qu'il signale maintes et maintes fois : il va même jusqu'à dire qu'elle était écrite sur papier, et jusqu'à renvoyer aux folios. On ne peut donc être plus explicite; aussi a-t-il désigné son œuvre sous le titre de *Chronica abbreviata*. Pour Saint-Riquier, on possède comme source d'informations sûres la Chronique d'Hariulfe : est-ce celle que Jean de la Chapelle a abrégée? M. Prarond nous affirme que non : je n'en suis pas aussi certain, et j'aimerais assez que cette affirmation fût appuyée sur des preuves. Nous retrouvons en effet dans la Chronique abrégée un certain nombre d'inscriptions déjà recueillies par Hariulfe.

Depuis le commencement de l'ère chrétienne jusqu'en 1318 au moins, ce n'est donc que le résumé d'une chronique plus étendue : peut-être dès la seconde moitié du XIIIe siècle, Jean de la Chapelle s'est-il servi également d'un *Repertorium novum*, qu'il cite assez fréquemment ?

Il ne resterait que la partie allant de 1318 à 1492 environ, qui offrirait un peu d'originalité et pour laquelle l'auteur aurait mis à contribution les documents diplomatiques, les traditions et les souvenirs personnels. A-t-il ici véritablement de la valeur et son œuvre mérite-t-elle d'être soigneusement conservée et étudiée? Il est encore permis d'en douter. Il y a, en effet, des erreurs historiques sans nombre, qui témoignent de l'ignorance profonde de Jean de la Chapelle pour tout ce qui n'intéresse pas exclusivement son abbaye. Une de ces erreurs (p. 135) consiste à mettre la bataille de Poitiers avant la prise de Calais; un autre passage

(p. 139) fait mourir Charles VI aussitôt après son accès de folie au Mans. Selon lui (p. 153), Jeanne d'Arc aurait été décapitée avant d'être brûlée : et pourtant des religieux de son monastère, que lui-même a connus, ont vu la Pucelle! Que l'on juge d'après cela du degré de confiance qu'il mérite!

Il est donc absolument nécessaire, si un jour on veut tirer quelque profit de cette Chronique abrégée, qu'un éditeur sérieux commence d'abord par refaire le travail de M. Prarond en établissant le texte, et ensuite sépare, avec une critique sévère, le bon grain de l'ivraie. Il est certain alors qu'il ne livrera pas à l'impression l'œuvre tout entière de Jean de la Chapelle, il en élaguera tout ce qui est sans valeur pour n'en retenir que ce qui est digne de foi et utile pour l'histoire locale.

L.-H. LABANDE.

BACHER (Wilhelm). — **Die jüdische Bibelexegese vom Anfange des zehnten bis zum Ende des fünfzehnten Jahrhunderts.** — Trèves, Sigmund Mayer, 1892, in-8°, 102 p.

MM. J. Winter et Aug. Wünsche ont entrepris la publication d'une sorte d'anthologie de la littérature juive post-biblique. On peut discuter l'utilité d'une semblable chrestomathie, car cette littérature embrassant les sujets les plus divers, la casuistique comme la théologie, la grammaire comme la poésie, on se demande l'attrait que sauraient présenter, par exemple, des morceaux choisis de grammaire ou de casuistique. Des extraits de cette nature ne peuvent s'excuser que s'ils servent de prétexte à une étude historique qui les relie. L'ouvrage que nous analysons ici n'est qu'un tirage à part de ce recueil intitulé : *Die jüdische Litteratur seit Abschluss des Kanons*, et il mérite d'être signalé à l'attention justement à cause du cadre qu'il offre à ces morceaux et qui est le meilleur résumé de l'histoire de l'exégèse biblique chez les Juifs, qui ait encore été tracé.

L'auteur, M. W. Bacher, professeur au séminaire israélite de Budapest, est aujourd'hui le savant le plus compétent en ces matières. Ce n'est pas un vulgarisateur, travaillant de seconde main : il a déjà écrit sur la plupart des sujets qui figurent dans le présent volume des études de détail qui sont des modèles de science, de précision et de sagacité. Il faut donc le remercier d'avoir délaissé un moment ses recherches personnelles pour mettre à la portée du public un manuel excellent : c'est un genre de courage qui n'est pas commun dans le monde des savants.

L'étude de la Bible a toujours formé le fond de l'éducation et de la science des Juifs, puisque, aussi bien, c'est ce livre qui alimente leur théologie et même leur jurisprudence. Mais pendant les siècles qui s'écoulent depuis la clôture du Canon jusqu'au VIIIe siècle environ, elle se proposait *deux buts pratiques* : l'édification morale et religieuse, la fixation de la

loi. C'est celle dont les résultats remplissent les Talmuds avec leurs annexes et les Midraschim ou recueils d'homélies fragmentaires.

La naissance du Caraïsme, qui prétendait ne reconnaître d'autre autorité que la Bible et rejeter la tradition rabbinique, est venue donner à l'interprétation rationnelle et grammaticale du texte biblique une place de faveur, qui semblait lui avoir été jusque-là refusée. Les besoins de la polémique et la nécessité de lutter avec leurs adversaires sur leur propre terrain stimulèrent, s'ils ne l'éveillèrent pas, le zèle des Rabbanites, qui apportèrent désormais plus de rigueur dans l'explication de la Bible. Saadia (première partie du xe siècle) peut être considéré comme le promoteur de cette renaissance. C'est le développement de ces études qu'expose M. B. en des traits nets, concis et précis.

La première période, illustrée par Saadia, est celle des traductions et des commentaires rédigés en arabe, langue parlée alors par les Juifs : elle se distingue par un esprit déjà très libre et, en un sens, rationaliste, mais encore bridé par les préoccupations théologiques. Le centre des études est dans l'Afrique Septentrionale.

Le mouvement se propage en Espagne et y atteint son apogée, au xe et au xie siècle, avec Menahem ibn Sarouk, Dounasch ben Labrat, Moïse ibn Gikatilla, Juda ibn Balaam et surtout Aboul-Walid-Merwan ibn Djanah, qui n'est pas seulement un linguiste hors pair, mais un interprète de premier ordre.

Dans les autres pays continuait à régner la méthode traditionnelle, à tendance homilétique, c'est celle de Moïse Hadarschan de Narbonne (xe siècle). Une école de juste milieu, mi-partie homilétique, mi-partie rationnelle, est fondée alors en France, par le fameux Raschi (Salomon ben Isaac de Troyes) : son influence est profonde sur ses successeurs et même sur les exégètes chrétiens. Son commentaire de la Bible devient pour les Juifs une espèce de norme. Cette école a ses représentants particulièrement dans les pays de langue d'oil : Joseph Cara, Samuel ben Méir, petit-fils de Raschi, et Joseph Bekhor-Schor.

Alors, au milieu du xiie siècle, arrive en France un exégète espagnol qui promène ses commentaires et sa nouvelle méthode sur tous les chemins de l'Europe : Abraham ibn Ezra. C'est l'antithèse de Raschi, et il va bientôt lui disputer son autorité. Esprit pénétrant et hardi, grammairien accompli, affranchi de tout souci théologique, il est un précurseur de la critique moderne, un ancêtre de Spinoza. Son action sur le monde chrétien fut cependant moins sensible que celle de la famille des Kimhi. Ceux-ci, moins indépendants et moins profonds, délaissant le langage, parfois volontairement obscur, toujours cherché d'Ibn Ezra, plurent surtout par leur simplicité, plus à la portée des docteurs de l'Église.

A côté de cette exégèse objective, qui se propose de découvrir le sens naturel, en apparaît une nouvelle, fille de l'allégorisme alexandrin : celle des philosophes disciples de Maïmonide et dont Lévi ben Gerson de Bagnols est un des porte-drapeau les plus célèbres.

Celle-ci, comme on le devine, provoque une réaction : une école mys-

tique se fonde (XIIIe siècle) qui a pour maître Moïse ben Nahman et dont les idées s'épanouissent à l'aise dans le *Zohar*, le livre sacré des Kabbalistes, qui est de cette époque.

A partir de la fin du XIIIe siècle, si le nombre des commentateurs augmente, la valeur en diminue; il n'y a plus de grand nom qui s'impose, on suit seulement le sillon tracé par les premiers maîtres. Les malheurs des temps, persécutions et expulsions, expliquent cette décadence.

Telle est, en résumé, l'histoire que M. B. a brossée du mouvement exégétique chez les Juifs du Xe au XVe siècle. Une précieuse bibliographie, placée à la fin du volume, permet au lecteur de pousser plus avant ses recherches, en lui faisant connaître les meilleurs et plus récents travaux consacrés aux personnages dont il a été parlé dans le corps du livre. Dans des dimensions, à dessein très étroites, ce tableau sera utile aux médiévistes qui veulent se rendre compte de ce mouvement : il leur fournira des notions exactes et essentielles.

Israël Lévi.

J. Bonnard. — **Une traduction de Pyrame et Thisbé en vers français du moyen âge.** (Extrait du *Recueil inaugural de l'Université de Lausanne.*) — Lausanne, Ch. Viret-Genton, 1892.

M. Bonnard nous avait déjà signalé l'existence de cette traduction de l'épisode de Pyrame et Thisbé (Ovide, *Métam.*, IV, 55-166), dans son livre sur les *Traductions de la Bible en vers français au moyen âge* paru en 1884. Elle se trouve intercalée on ne sait trop pour quelle raison dans une version de la Bible due à un auteur du nom de Jehan Malkaraume, non connu autrement. Aujourd'hui M. Bonnard nous en donne le texte complet précédé de quelques pages d'introduction, où il examine les questions multiples que soulève ce fragment intéressant. Et tout d'abord un premier problème se présente à l'esprit. Malkaraume, le traducteur de la Bible, est-il bien l'auteur de la traduction de cet épisode d'Ovide qu'il a insérée dans son œuvre? L'exemple du poète de l'*Ovide moralisé*[1], en ce qui concerne le premier Pyrame[2] et Philoména, l'exemple même de Malkaraume qui ne se gêne nullement pour transcrire au milieu de sa Bible les trente mille vers du Roman de Troie de Benoît de Sainte-More, en s'en attribuant expressément la paternité, doivent nous rendre défiants à cet égard. Mais l'examen seul de la versification, qui est d'une liberté absolument unique chez notre auteur, suffit pour faire conclure à l'identité des deux traducteurs. M. Bonnard signale dans notre épisode comme dans la Bible la faculté de compter pour une ou deux syllabes les

1. Il semble qu'il ne soit désormais plus permis de parler de Chrestien Legouais. M. Ant. Thomas vient de montrer, lors de la récente soutenance de thèse de M. L. Sudre, que le nom de « Chrestien Legouais, de Sainte-More près de Troyes », a été inventé de toutes pièces par des scribes successifs d'après de fausses inductions.

2. Cf. le texte publié dans le *Recueil de Fabliaux et de Contes anciens*, t. IV, p. 326-354 de Barlazan et Méon qu'il a tout simplement transcrit.

mots comme *peour*, *veoir*, etc. ; l'assonance substituée à la rime dans *lune*: *tume*, Pyr. 103. On peut y ajouter pour notre texte *estut* : *Pyramus* : *confus* 48, *fosse* : *morse* 117, *reposte* : *fosse* 121, *moite* : *noire* 157, et pour Malkaraume (ms. Bibl. Nat., fr. 903), f° 2 a, *cultive* : *vigne* : *fist* : *vim*; f° 2 c, *baptisier* : *crestiens*; f° 3 a, *sire* : *umelie*; f° 21 c, *est* : *Josep* : *tourterelle*: *violette* : *est* : *Josep* : *est* : *Jupiter* : *coutel* : *Josep*. Cette série d'assonances est suivie d'une strophe de six vers de quatre syllabes rimant en aabbba : *Bates vos pis — Sires ou mi — plaines le mort. — Por mon fil plour. — Ja nul confort — n'arai por li.* Cette forme strophique est à ajouter à celles qu'a indiquées M. Bonnard dans son livre sur les *Traductions de la Bible en vers français au moyen âge*, p. 58. M. B. signale également le fait que chez les deux poètes trois vers se succèdent parfois sur la même rime, alors que le type rythmique adopté pour l'ensemble de l'œuvre est le vers octosyllabique à rimes plates. Nous avons déjà vu que dans Malk. on a parfois des suites de quatre, six et jusqu'à onze vers. De même dans notre extrait, nous en avons une série de quatre, outre les exemples de trois indiqués par M. B., vv. 210-213 : *espee* : *racolee* : *criee* : *portee*. Pour la mesure nous constatons dans les deux traducteurs la même liberté extraordinaire. Dans son compte rendu de la *Romania*, 1892, p. 630, M. G. Paris a signalé le fait et relevé tous les exemples de notre extrait. Je trouve de même dans Malk., Bibl. Nat. fr. 903, f° 2 d : *Puis le delouge Noe vesquist*; 3 a : *Et chacuns mal faire li voura*; 22 b : *Judas li peres vint a Honam*, etc. A côté de ces élisions inusitées, on constate tout aussi fréquemment le fait inverse, l'e féminin en hiatus. Dans notre texte nous avons, v. 10 : *En la terre de Orient*. — 19 : *De teule cuite et atraite*. — 34 : *Plus eschaufe et a ardure*. — 98 : *Est descendue au ruissel*. Dans la Bible de Malk. je relève, f° 21 a, *Ceste coste avons trouve*. — 21 a : *Voie ce est la coste ou non*. — 21 b : *An son cuer devine et dist*. — 21 b : *Que dieus laisse ainsi destruire*. — 21 c : *Lasse a toi petit Josep*. — 41 b : *Par coi vuelt estre essaucie*. Ce sans façon absolument typique que nous constatons de part et d'autre nous montre à l'évidence que nous avons bien affaire à un auteur commun.

L'étude de la langue conduit aux mêmes conclusions, en même temps qu'elle nous permet d'examiner deux autres questions. A quel pays appartient Malkaraume et à quelle date a-t-il composé son œuvre? M. Bonnard assigne Malk. à la Lorraine et nous reporte comme date vers le milieu du XIIIe siècle. Malheureusement, si nous examinons les traits phonétiques indiqués par M. Bonnard, nous constatons qu'ils appartiennent aussi bien à la Bourgogne qu'à la Lorraine. Seule, la forme du nom de l'auteur forme un point d'appui solide. Quant à la date, M. B. ne nous indique pas bien les raisons de son choix. Évidemment les formes dialectales assez clairsemées de ces 216 vers ne permettent pas facilement une détermination plus précise. L'identité de Malk. et de notre traduction de Pyrame une fois bien démontrée, il faudrait entreprendre l'étude de l'œuvre tout entière à ce double point de vue. Voici cependant quelques faits qui nous semblent concluants, sinon pour la date au moins

pour la localisation. L'*e* protonique en hiatus est tombé dans *meschance*, v. 185 (*Pirame queus est la meschance*), *peour* monos. vers 168, 104, 138, *despandeour* trisyll., f° 32 d, et dans l'un ou l'autre des deux mots *fandeure* ou *creue* dans le vers 44 : *Qui la fandeure avez creue*. Tous les documents lorrains que nous avons consultés à ce sujet attestent la conservation de cette protonique. Aujourd'hui encore elle est de règle dans les patois de la région (cf. Horning, *Grenzdial.*, p. 16). Il en est de même pour la Bourgogne (cf. Görlich, *Der burg. Dial.*, p. 40 et suiv.). Cette réduction ne peut donc être ici qu'un usage français. Comme elle n'est guère admise jusqu'à présent pour le français proprement dit avant la fin du XIIIe siècle, notre texte se trouverait du coup sensiblement rajeuni.

Au vers 13 nous trouvons la forme *biaus*. La Bourgogne proprement dite ignore absolument ce développement de *-ellus*. En revanche, le *Psautier lorrain* nous en offre d'assez nombreux exemples. *Esimum* = aume dans *Malkaraume*. Le développement bourguignon de ẹ entravé est *oi* (cf. Suchier, p. 88, et Görlich, *Der burg. Dial.*, p. 68, qui ne relève dans les chartes que des formes *karoisme* et *karesme*.) En revanche, le *Psautier lorrain* ne contient aucun exemple de ẹ entravé > oi; Apfelsteat y signale au contraire une propension à le changer en a dans cette position. De là notre forme qui se trouve dans les documents lorrains du XIIIe siècle (cf. Bonnardot, *Documents pour servir à l'histoire du droit coutumier de Metz*, p. 9) et qui subsiste encore aujourd'hui dans le patois de Remilly près de Metz, suivant le glossaire de M. Rolland où nous relevons la forme *cuèrom* (*Romania*, t. II, p. 442). — Pour le groupe *ur* notre extrait ne nous fournit pas d'exemple d'intercalation d'un e. En revanche, Malkaraume nous en offre un doublement attesté au f° 20 d : *Bien deveroit partir li cuers*. — *Li cuers partir bien deveroit*. Ici s'applique également le résultat obtenu avec probabilité pour *-ellum* et *-esimum*. La Bourgogne se trouve exclue pour l'auteur par ce que dit M. Görlich (*Der burg. Dial.*, p. 112) : « Comme on sait, l'intercalation d'un e dans le groupe *ur* se produit dans les dialectes picards et lorrains. Dans le S.-O., c'est-à-dire en Bourgogne, Franche-Comté (Doubs et Jura), Bourbonnais, Nivernais, on ne peut en citer aucun exemple. Dans la Haute-Marne et la Haute-Saône l'e intercalé est assez fréquent. — Enfin, relevons au v. 28 la forme d'ind. prés., 3e pers. pl. *puellent*. Cette même forme *puelent* se retrouve dans le *Psaut. lorrain* (cf. Apf., § 112) d'une façon régulière, avant parallèlement à l'imp. *pouloit* et à l'inf. *poleur*. M. Görlich ne connaît pour tous ses documents bourguignons que les formes ordinaires *peuent*, *pooit*, *peust*, etc. Girard de Roussillon et le ms. bourg. édité par M. P. Meyer sont dans le même cas : on n'y trouve rien d'approchant de *poleur*. En revanche, cette forme subsiste encore aujourd'hui en Lorraine. M. Horning (*Grenzdialekte*, p. 94) nous signale *pyoert* (ils peuvent), 3e pers. plur., ind. pr. de notre verbe *ploer'*, forme d'infinitif mentionnée, p. 100, ind. prés. *pyœ*.

Il semble que ces quelques faits, en attendant une étude complète sur Jehan Malkaraume, nous permettent de conclure en faveur de son origine

lorraine. Le dépouillement de ce texte se montrera particulièrement fécond au point de vue lexicographique. Notre extrait de 216 vers fournit à lui seul trois additions au dictionnaire de M. Godefroy : *pourremuer*, *gibeter* et *mesmuer*, relevées par M. Bonnard, que nous devons remercier ici pour cette petite publication intéressante à tous égards.

J. Simon.

Paul Viollet. — **Histoire du droit civil français, accompagnée de notions de droit canonique.** (Nouvelle édition.) — Paris, Larose et Forcel, 1893, in-8°, xii-942 p.

L'éloge du livre de M. P. Viollet n'est plus à faire Paru en 1886 sous le titre de *Précis de l'histoire du droit français*, il a été accueilli du premier jour avec faveur par tous ceux qui s'intéressent à ces études; car on y trouve non seulement condensés et clairement exposés les résultats acquis, mais aussi sur bien des points des idées neuves, fruit des recherches personnelles de M. Viollet. Si la seconde édition se présente sous un autre titre que la première, c'est par une simple raison de symétrie, pour mettre ce volume en harmonie avec l'*Histoire des institutions politiques et administratives de la France* du même auteur. La différence de titre n'est pas la seule différence qu'il y ait entre les deux éditions de l'histoire du droit privé de M. Viollet.

La bibliographie, si importante dans un précis, a été mise au courant. Un certain nombre de paragraphes ont été modifiés, d'autres ajoutés. Citons quelques-unes des modifications les plus importantes. En ce qui concerne l'influence du droit de Justinien antérieurement au xiie siècle, question qui a donné lieu récemment à tant de controverses, M. Viollet a tenu compte des travaux de Max Conrat, de Flach, de Gaudenzi. Il a revu avec soin le chapitre relatif aux très anciennes collections canoniques grecques, consacrant des paragraphes spéciaux à la *Doctrina duodecim apostolorum*, découverte par Philothée Bryennios, et aux *Canones ecclesiastici sanctorum apostolorum*. Je signalerai, à propos des tarifs de la Pénitencerie apostolique, un point à vérifier. Je n'ai pu retrouver le document duquel M. Viollet a extrait cette règle qu'une religieuse pouvait dans certains cas sortir de son couvent, moyennant le payement de 15 deniers 45 gros. Je ne me rends pas compte de ce que peut être une somme de 15 deniers 45 gros; il doit y avoir là une erreur de lecture ou d'interprétation.

A propos des fausses décrétales, les derniers travaux de MM. Simson et Paul Fournier ont permis à M. Viollet d'être plus précis.

Il a aussi modifié le passage relatif aux deniers de la loi Salique, et l'auteur du présent compte rendu s'est senti plus rassuré sur les conclusions qu'il avait formulées à ce sujet, en les voyant adoptées par un savant aussi versé que M. Viollet dans l'étude des lois barbares. A noter encore les considérations sur la promiscuité primitive (p. 385); à la p. 397, une note intéressante sur la juridiction du mariage que certains

tribunaux civils contestaient encore au XIIIe siècle aux tribunaux ecclésiastiques. Aussi, à propos du mariage, M. Viollet (p. 445, note 6) fait justice d'une erreur dans laquelle sont tombés nombre d'historiens en écrivant que Blanche de Bourgogne fut répudiée par Charles le Bel et que ce prince épousa, sa première femme vivant encore, Marie de Luxembourg, ce qui constituerait un exemple de divorce pour cause d'adultère. Mais tandis que Blanche était en prison, on se souvint que sa mère avait tenu le roi Charles sur les fonts; comme il y avait alliance spirituelle entre le baptisé et l'enfant de la marraine, il en résultait un empêchement de mariage entre Charles le Bel et Blanche de Bourgogne.

M. Viollet a conduit son histoire du droit jusqu'à l'aurore des temps nouveaux, ce qui nous vaut des pages intéressantes sur la suppression des droits féodaux et les distinctions casuistiques des juristes entre la directe féodale et la directe privée.

En outre de ces modifications portant sur le fond même du livre, il en est d'autres qui, pour n'atteindre que la forme, n'en sont pas moins notables. Les rubriques sont multipliées et facilitent les recherches. Un grand nombre de phrases ont été refaites; et à presque toutes les pages on relève des changements de mots, qui témoignent assez du souci de l'auteur de rendre son œuvre aussi parfaite que possible. Il nous reste un souhait à faire, c'est que le second fascicule de l'*Histoire des institutions politiques* paraisse prochainement, et complète ainsi l'œuvre de M. Viollet, qui aura cet honneur d'avoir le premier écrit une histoire du droit français comprenant à la fois le droit public et le droit privé.

M. Prou.

V. Schultze. — **Geschichte des Untergangs des griechich-rœmischen Heidenthums.** — Iéna, Costenoble, 1892, tome II, 392 p.

M. Schultze a publié, il y a quelques mois, le second volume de son histoire de la chute du paganisme. Le plan de ce dernier tome est excellent, le style clair et précis. Son point de départ est le moment de la paix de l'Église, l'Empire romain sous Constantin. Ce n'est plus le récit quelquefois douloureux de la lutte d'une nouvelle religion qui veut arriver à la domination universelle. Son triomphe sans être complet est sur le point de s'accomplir. Il ne lui reste plus qu'à faire un grand nombre de prosélytes, à gagner des adhérents dans toutes les classes de la société, dans l'administration de l'État, pour être assurée d'une victoire définitive. Elle est loin de ces jours sombres où persécutée, elle n'avait qu'à courber la tête, à supporter les tortures du vainqueur, à se disperser momentanément pour revenir plus nombreuse, surexcitée par le souvenir des mauvais jours. Il faut l'avouer pourtant, et sans cela l'édit de Milan serait une énigme et tiendrait du prodige, elle vécut de très longs intervalles de tolérance effective et de paix. Certaine d'une victoire

prochaine, sûre de ses revendications plus élevées et plus hautes, elle fait subir déjà à la société, qui refuse encore sa doctrine, son influence morale et son idéal.

Cette influence tout d'abord limitée se fait jour dans les lois. C'est surtout un progrès moral qui marque son triomphe. L'Église n'eut pas pour mission de relever les arts déjà fort décadents; elle leur donna une autre direction, elle fit naître des idées nouvelles, qui avaient besoin de la forme plastique pour arriver à faire pénétrer ses dogmes et ses croyances. Au milieu de l'anarchie mentale des premiers siècles, des opinions philosophiques si différentes et qui ne pouvaient qu'entretenir les divergences, l'homme païen privé de règles de vie fixes était très incertain et très malheureux. Le christianisme lui apporte une nouvelle doctrine qui crée aussitôt une nouvelle conception de la vie et de sa fin.

M. Schultze nous montre cet idéal se faisant jour dans la littérature chrétienne devenue plus populaire, dans le Code Théodosien et Justinien; de là naissent aussi de nouvelles idées sur le mariage, sur les esclaves, sur les amusements publics. Voici une nouvelle force qui, à peine éclose, grandit et pénètre jusque dans les plus profondes couches de l'État. C'est bien là le véritable progrès et les pages qui le prouvent nous ont vivement intéressés. Dans notre monde presque semblable à celui de la fin de l'Empire, il n'est pas rare de voir des esprits fins et éclairés nier ce progrès et nous montrer le christianisme comme un élément perturbateur et un facteur très puissant dans la décadence des lettres.

Ces premiers siècles de l'Église après l'édit de Milan sont donc pour M. Schultze l'objet d'une étude minutieuse; il décrit les conceptions nouvelles de la société, la conscience croissante de la raison et de la justice. Il nous montre la lutte entre l'ancien code et le nouveau subissant sans conteste l'influence des Pères. Et tout ce travail se fait sans qu'on le sache, à la sourdine, presque inconscient pour les hommes contemporains, grâce à de nouvelles acquisitions morales et intellectuelles rendues plus accessibles.

La seconde partie est consacrée à l'histoire de la chute du paganisme dans le monde romain. M. Schultze a montré encore ici sa haute et belle érudition. Suivant le plan du 5e volume de l'*Histoire romaine* de Mommsen, l'auteur nous promène à travers les contrées soumises à la *pax romana*. Il nous décrit les luttes acharnées des uns contre la nouvelle religion, la résignation des autres à accepter la doctrine du Christ, il nous prouve l'existence de pratiques païennes difficiles à déraciner dans certaines contrées. Elles vivront là, à travers les siècles, et n'ont pas encore disparu.

On attache peut-être une trop grande importance à décrire la chute du paganisme officiel; on nous montre ses temples fermés, ses cérémonies prohibées, ses prêtres peu à peu dépouillés. C'est intéressant, il est vrai, mais là n'est pas le nœud de la question. Étudiez ce monde qui arrive, voyez la manière de convertir de l'Église et vous verrez alors l'état psychique de cette foule qui la compose. Fallait-il une longue préparation,

des années de retraite et de sévère discipline? Hélas! non. Un miracle constaté, un tremblement de terre, un phénomène naturel terrifiant les masses faisaient affluer dans l'Église un grand nombre de païens. Et quelle est cette foule? Il faut lire avec attention les écrits des Pères, analyser les caractères même les plus élevés pour se rendre compte que les conceptions sont restées païennes. Un païen se cache sous saint Augustin, un païen se devine dans les lettres de saint Ambroise. Le monde que saint Augustin dépeint en Afrique, semblable à celui de l'Italie et de la Gaule, encore si païen, visitant les églises, si incertain, assistant aux jeux du cirque et s'occupant de la magie et de sacrifices aux mânes, explique le monde nouveau. Et cela est un fait historique. L'état mental du fétichisme décrit par M. Schultze soit en Gaule soit en Germanie, arraché de son culte primitif ne changera pas. Il restera fétichiste ou polythéiste au sein même de l'Église qui s'efforcera en vain par les conciles et la discipline de déraciner les vieilles conceptions et les anciennes pratiques.

On aura beau nous décrire la chute du paganisme officiel, nous montrer sa défaite presque totale, le monde païen devenu chrétien, à l'exception de quelques îlots clairsemés, nous saurons ce que cette conquête signifie et nous pourrons alors étudier l'état psychique de ces foules nouvellement converties qui ont transformé à leur profit la religion du Christ.

On lira avec beaucoup de fruit le livre de M. Schultze. C'est un travail qui prouve une vue très large de l'histoire de la religion chrétienne, une connaissance approfondie du monde antique et qui laisse bien loin derrière lui les tentatives d'un livre paru en France la même année, aux prétentions savantes, et qui n'est qu'une réunion d'articles sans aucun lien entre eux.

A. Marignan.

H. Brunner. — **Deutsche Rechtsgeschichte,** tome II. — Leipzig, Duncker et Humblot, 1892, in 8°, 762 p.

L'ouvrage de M. Brunner fait partie d'une collection très importante consacrée à la science juridique et intitulée : *Systematischer Handbuch der deutschen Rechtswissenschaft*. Tous les travaux qui s'y publient émanent des professeurs les plus distingués des Universités allemandes ; ils constituent des manuels, mais des manuels très développés et parfois très volumineux, à l'usage non seulement des étudiants, mais aussi de tous ceux qui sont déjà versés dans la science du droit.

L'histoire du droit allemand, dont M. Brunner vient de publier le deuxième volume, formera sans aucun doute l'une des œuvres les plus appréciées de cette excellente collection. Elle sera surtout un guide utile et sûr pour tous les médiévistes.

Dans le premier volume, M. Brunner avait exposé l'histoire

« générale » du droit franc ; il consacre le deuxième à ce qu'il appelle l'histoire particulière (*die besondere Rechtsgeschichte*) de la période franque, c'est-à-dire l'histoire du droit public, de la procédure et du droit pénal francs. Il manque encore à cette section l'histoire du droit privé, qui sera traitée dans le volume suivant.

En tête de chaque subdivision, M. Brunner place une introduction résumant les caractères généraux de ce qui s'y trouve exposé. Il consacre tout d'abord dans le deuxième volume plusieurs pages très intéressantes à déterminer la part d'influence exercée par l'élément romain et par l'élément germanique dans la formation du droit public franc. Personne ne conteste aujourd'hui que ce droit soit le résultat d'un mélange de principes du droit germanique et du droit romain. Mais il est difficile d'établir quels sont ceux qui ont été prédominants. Avec Waitz, Dahn et Schrœder, M. Brunner accorde le plus d'importance à l'élément germanique. Il tâche de montrer en outre que l'influence romaine n'a pas été bienfaisante : elle a été une force dissolvante et corruptrice plutôt qu'un facteur utile et vivifiant dans la constitution franque. L'auteur appelle l'attention sur un certain nombre d'analogies entre les institutions féodales et quelques institutions du Bas-Empire. Mais les considérations qu'il fait ne suffisent pas — me semble-t-il — pour justifier l'opinion de M. Brunner, que tout ce qui nous paraît étrange, hétéroclite, dans les institutions publiques du moyen âge en Allemagne provient en grande partie des institutions du Bas-Empire. A vrai dire, la civilisation romaine était trop différente de la civilisation germanique pour que les institutions qui dérivaient de chacune d'elles pussent s'adapter les unes aux autres et se compléter mutuellement. Mais il est impossible de préciser dans la constitution franque la part d'influence bonne ou mauvaise exercée par l'élément romain ou par l'élément germanique. D'ailleurs peu importe en somme de savoir si certaines formes d'institutions franques, qui — suivant l'avis de M. Brunner — n'ont pas été heureuses, ont de l'analogie avec quelques institutions du Bas-Empire. Les vices de ces institutions résultent de ceux de la civilisation franque elle-même et non d'une civilisation qui l'a précédée et dont elle ne dérive même pas directement, car les institutions ne sont que l'expression de l'état de civilisation dans lequel un peuple se trouve, et elles évoluent avec lui.

La question soulevée par M. Brunner dans la première introduction de son volume est en tout cas intéressante et mériterait de faire l'objet d'une étude spéciale. Les quelques pages que l'auteur y consacre sont peut-être trop succinctes.

Quant à l'ensemble de l'ouvrage, il est traité d'une façon magistrale. On ne saurait assez faire l'éloge de la finesse du sens critique et de la saine érudition dont l'auteur y fait preuve. L'œuvre qu'il a produite est une œuvre solide, scrutée avec soin jusque dans ses moindres détails et jetant un jour nouveau sur bien des points de l'histoire du droit qui étaient demeurés jusqu'à présent obscurs et contestés.

Parmi les chapitres les plus intéressants, signalons ceux qui traitent du *bannus* royal (p. 34), de la paix (p. 42) et de la protection du roi (p. 48), de la cour (p. 95) et du tribunal du roi (p. 123), des restes des institutions municipales de l'Empire romain (p. 197), etc., etc.

L'auteur montre très bien, dans le chapitre consacré à la cour du roi, que les antrustions n'étaient pas des personnes protégées par le roi, mais qu'ils constituaient à l'origine une simple garde royale, un corps militaire chargé de protéger la personne du roi et sa maison. Les sources mérovingiennes appellent cette garde la *schola* royale ; les personnes qui en faisaient partie jouissaient du triple wergeld. — L'auteur donne aussi beaucoup de détails sur le tribunal du roi *(mallus, stappulum regis)* qui jugeait suivant l'équité *(ex equitate)* et qui était quelquefois, pour ainsi dire le modérateur des peines prononcées par les tribunaux ordinaires.

Il serait intéressant d'examiner en détail les multiples questions traitées par M. Brunner, mais de cette façon je dépasserais le cadre nécessairement restreint d'un compte rendu. Je n'ai pu qu'indiquer quelques chapitres essentiels de cette histoire du droit franc que M. Brunner a exposée avec une si rare compétence.

H. Vander Linden.

Georges Blondel. — **De Advocatis ecclesiasticis in rhenanis præsertim regionibus a nono usque ad tredecimum seculum.** — Paris, Picard, 1892, in-8°, 115 p.

M. G. Blondel a choisi pour sujet de sa thèse latine de doctorat ès lettres l'étude des avoués ecclésiastiques du IXe au XIIIe siècle, spécialement dans la région rhénane. Après avoir rappelé les origines de cette institution qui remonte au IVe siècle, il a cherché à déterminer les caractères qu'elle revêtait à l'époque de son plein développement. Quelles sont les causes qui ont amené la création d'avoués ecclésiastiques ? La nécessité de défendre les biens des églises contre les attaques des puissants, le désir de décharger les clercs du soin de leurs affaires séculières, enfin, l'obligation pour les abbés et les évêques d'avoir un chef qui pût mener leurs hommes à l'armée du suzerain.

Les avoués étaient donc des défenseurs et des représentants. C'est sous le titre de *défenseurs* qu'ils apparaissent dans les canons des Conciles et les lois impériales du Ve siècle; tel est le nom que leur attribuent encore des textes du moyen âge; seulement tandis qu'à l'origine ils n'étaient que des défenseurs juridiques, représentant l'Église devant les tribunaux, ils deviennent, à l'époque barbare, des défenseurs au sens général du mot, ayant pour devoir de protéger l'Église en toutes circonstances.

Les avoués étaient dans une certaine mesure des officiers publics : aussi les capitulaires déclarent-ils que leur élection doit être faite en présence du comte. Le comte n'avait guère sur le choix fait par l'abbé ou l'évêque qu'un droit de confirmation. On voit cependant que Charlemagne

confia à ses *missi* le soin d'assigner des avoués aux églises, mais généralement, après le IXe siècle, les prélats choisissaient librement leurs avoués. M. Blondel cite quelques exemples de monastères qui avaient pour avoué l'évêque du diocèse dans lequel ils étaient situés. Voilà un fait qui aurait demandé qu'on y insistât, car il nous montre l'avouerie complètement détournée de son but primitif et réduite ainsi, en passant aux mains d'un dignitaire ecclésiastique, à un simple patronage. Il est vrai qu'à l'origine l'avoué pouvait être un clerc, parce qu'il ne s'agissait que de représenter l'Église en justice; un capitulaire de Pépin porte : *Talis sit ipse advocatus, liber homo et bone opinionis, laicus aut clericus.* Mais quand l'avoué devient un protecteur, qui doit résister même à main armée à ceux qui entreprennent contre le temporel de l'Église, il est naturel qu'on choisisse un laïc pour remplir cet office. L'avoué devait être un homme libre, ne faisant pas partie de la *familia* ecclésiastique. Il pouvait être le vassal de l'Église; il l'était même le plus souvent. En outre, il devait posséder des terres dans le comté où il exerçait son avouerie, parce que, comme l'a remarqué Sohm, tout propriétaire était justiciable du tribunal du comté où était sise sa propriété; il importait donc que l'abbé et l'avoué ressortissent au même tribunal. Il en résulta aussi que les églises avaient des avoués différents pour chacun des comtés où elles avaient des possessions. Les officiers publics, tels que le centenier et le comte, ne pouvaient exercer la charge d'avoué : ils auraient été à la fois juges et parties. Mais cette règle tomba en désuétude à la fin de la période carolingienne, quand les comtes perdirent leur caractère d'agents de la royauté. On sait les obligations des avoués : représenter l'Église en justice, comme défendeur ou comme demandeur, accomplir toutes sortes d'actes juridiques, comme procéder à des donations, prêter serment, combattre en duel, etc.; sur les territoires immunistes, représenter les hommes de l'église devant les tribunaux publics, ou livrer ces hommes aux agents royaux, assurer l'exécution de la sentence prononcée par les juges; et aussi remplacer l'abbé ou l'évêque dans l'exercice de la justice patrimoniale; enfin, conduire les hommes de l'église à l'ost. En retour des services rendus à l'Église, l'avoué recevait des redevances en nature ou en argent, le tiers des amendes, le droit de gîte, et aussi des bénéfices.

Profitant de la faiblesse de la royauté et de la disparition presque complète de tout pouvoir central, les avoués se livraient à des excès de toutes sortes; de défenseurs ils devinrent spoliateurs, s'emparant des biens des églises, pillant les villages, pressurant les colons au point de dépeupler les campagnes. Ces abus trouvèrent leur origine dans le fait que les avoueries devinrent à partir du Xe siècle des fiefs héréditaires, qu'elles entrèrent dans le régime féodal, et que, considérées comme de simples sources de revenus, elles furent données, vendues et morcelées.

L'étude dont nous venons d'indiquer les conclusions est soigneusement faite. Nous n'adresserons à l'auteur qu'une critique, c'est de n'avoir pas été assez soucieux de la précision, à ce point qu'il a le plus souvent négligé d'indiquer les dates des documents qu'il cite; ce qui est une

lacune regrettable quand il s'agit d'une étude qui embrasse une période de quatre siècles. Si le mémoire de M. B. n'apporte pas de résultats nouveaux, la faute en est au sujet, déjà traité à plusieurs reprises, plutôt qu'à l'auteur. Un seul moyen s'offrait à M. Blondel de donner à ses recherches plus d'originalité, c'eût été de les faire porter uniquement sur la région rhénane et de rédiger une monographie à trame serrée, recueillant tous les documents et non pas seulement les plus caractéristiques, les étudiant en détail, mettant en relief les caractères distinctifs de l'avouerie dans les pays rhénans, même dressant des listes d'églises et d'avoués. L'auteur a préféré s'en tenir aux textes les plus importants et en dégager des principes généraux.

M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Les lecteurs du *Moyen âge* apprendront avec intérêt que M. Camille Morel, secrétaire de l'Université de Fribourg (Suisse), prépare un travail d'ensemble sur les traductions françaises de Dante antérieures au XVIIe siècle; on y trouvera pour la première fois le texte complet du précieux manuscrit de Turin, dont plusieurs extraits ont été à maintes reprises publiés par divers savants.

Nous croyons devoir signaler dans le numéro de juin de la *Rassegna bibliografica della Letteratura italiana*, — revue annoncée plus haut par le *Moyen Age*, et qui occupe dès maintenant un rang des plus honorables parmi les périodiques du même genre, — un remarquable article de M. Gaston Paris sur *Anseïs de Carthage et la Seconda Spagna*. L'auteur établit par de solides arguments que « la chanson d'*Anseïs* a existé dans une forme plus ancienne que celle où nous l'avons, forme que nous pouvons en partie restituer à l'aide de la rédaction italienne (*Seconda Spagna*) ». — Les personnes curieuses de notre ancienne littérature liront aussi, avec intérêt, dans le numéro de juillet, un article de M. Pier Enea Guarniero, sur le *Libro dei Vizi e delle Virtù*, texte sicilien du XIVe siècle, publié par M. Giacomo de Gregorio, et qui n'est autre qu'une traduction du *Livre des vices et des vertus*, communément appelé *Somme le Roy*, de frère Laurent. M. Guarniero en cite d'autres traductions, en dialecte vénitien et en dialecte génois, sans compter celle, plus connue, de Zucchero Bencivenni, « trecentista ».

La revue l'*Alighieri*, dirigée par M. F. Pasqualigo, a fait place à un *Giornale Dantesco*, publié chez le même éditeur (Olschki, Venise), sous la direction de M. G.-L. Passerini. Principaux collaborateurs : MM. Giosuè Carducci, Isidore Del Lungo, Raffaello Fornaciari, Giovanni Franciosi, F.-X. Kraus, Antonio Lubin, Carlo Negroni, Dr Prompt, Giovanni Andrea Scartazzini. — On remarquera, dans le premier fascicule, l'article de M. Barbi, intitulé *Gli studi danteschi e il loro avvenire in Italia*, où l'auteur trace une sorte de programme des travaux entrepris ou à entreprendre en vue d'une grande édition critique des œuvres de Dante, et dans le second, une étude de M. Scartazzini sur cette question si controversée : La Béatrice de Dante était-elle la fille de Folco Portinari?

L. A.

PÉRIODIQUES

Revues générales.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1892, t. LIII, 1-2 livr. — P. 5-76. Ch. de Grandmaison, *Gaignières, ses correspondants et ses collections de portraits. Appendice*. [Cet appendice contient les listes des portraits rassemblés par Gaignières dans l'hôtel de la rue de Sèvres, dont un certain nombre intéresse le moyen âge.] — P. 77-87. H. Moranvillé, *La fin de Mérigot Marchès*. [Confirme de tout point le récit de Froissart, mais y ajoute le texte du traité conclu pour la livraison de Mérigot Marchès, entre Jean de Blaisy, représentant de Charles VI, et Guillaume de Perne, fondé de pouvoirs de Jean de Tournemire.] — P. 111-114. *Note sur des rapports financiers adressés à Philippe VI*. [Publie un abrégé des finances du royaume en 1344, trouvé par M. Chamberland, qui confirme les rapports publiés dans le t. XLVII de la *Bibliothèque* et donne une curieuse pièce sur le seigneur de Rigny, dont il est question dans ces rapports.] — P. 115-143. P. Durrieu, *Notes sur quelques manuscrits français ou d'origine française conservés dans les Bibliothèques d'Allemagne*. [Contient notamment, en ce qui concerne le moyen âge, des renseignements sur une Vie de sainte Benoîte et un Cérémonial de l'abbaye de ce nom à Origny-sur-Oise écrits en 1312 pour Heluis d'Escoufflans ; et sur un Dit du lion illustré par Reimet, enlumineur de Louis d'Orléans ; pour la fin du XVe siècle, étudie des manuscrits enluminés par Jean Foucquet, par Jacques de Besançon, par Alexandre Bening et par Barthélemy de Clerc.] — P. 144-146. Ed. André, *Vers anacycliques*. [Cite une pièce du XVe siècle renfermant sept distiques sur les vertus cardinales, où, en renversant non pas l'ordre des lettres comme dans les rétrogrades ordinaires, mais l'ordre des mots, l'on obtient sept distiques sur les péchés capitaux.] — Comptes rendus. — P. 147-149. Ed. Corroyer, *L'architecture gothique*. (H. de Curzon. L'auteur maintient, malgré les objections déjà faites, et sans apporter de preuves, sa fausse théorie de la coupole. Des lacunes étranges.] — P. 149-150. L. Zdekauer, *Su l'origine del manoscritto pisano delle Pandette giustiniane e la sua fortuna nel medio evo*. [P. Fournier. M. Z. se rattache à ceux qui croient à la continuité au moyen âge de la culture du droit romain. Il se trompe en faisant des « Exceptiones » un synonyme de « droit romain », alors que ce mot a le sens de « excerpta ».] — P. 150-155. Jacques Flach, *Études critiques sur l'histoire du droit romain au moyen âge*. [P. Fournier. L'auteur à des affirmations risquées substitue parfois des négations dont la démonstration n'est pas établie; d'excellents passages, notamment sur les *Exceptiones Petri*.] — P. 155-160. V. Mortet, *Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196)*. [P. Fournier. Livre historique d'une grande valeur.] — P. 160-162. G. de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*. [L. Lecestre. Très favorable.] — P. 162-164. N. Quellien, *Perrinaïc, une compagne de Jeanne d'Arc*. [G. Lefèvre-Pontalis. Œuvre de poète plutôt que d'érudit.] — P. 174-176. A. Franklin, *La vie pricée d'autrefois. Variétés gastronomiques. Les Médicaments*. [H. R. d'Allemagne. Bons travaux de vulgarisation.] — P. 176-178. A. Piton, *Comment Paris s'est transformé. Le quartier des halles*. [A. Trudon des Ormes. Assez favorable.] — P. 178-179. L. Delmas, *L'Hôpital militaire d'Auffredy à la Rochelle*. [L. Le Grand. Plusieurs documents précieux pour le moyen âge. De l'inexpérience.] —

P. 179-180. G. Borel. *Les foires de Genève au XVe siècle.* [B. M. Bon travail, pas assez vivant.] — P. 180-181. R. de Mas Latrie, *Chroniques d'Amadi et de Strambaldi.* [E. Berger. Publication intéressante.] — P. 182-186. Th. Broke, *A Catalogue of the manuscrits.* [L. D. Bon catalogue d'une collection importante.] — P. 187-188. J. Julian, *A Dictionary of hymnology.* [L. D. Répertoire utile.] -- P. 188-189. J. Pichon et G. Vicaire, *Le Viandier de Guillaume Tirel.* [L. D. Bonne édition.] —3e livr. —P. 213-253. E. Jarry, *La voie de fait et l'alliance franco-milanaise (1386-1395).* [Dans l'affaire du grand schisme, la France sous Charles VI essaya la voie de fait ou la force des armes pour ramener Clément VII à Rome. L'on raconte ici les efforts tentés par la politique française pour s'assurer le concours de Jean Galéas, les préparatifs d'une expédition entravée par la guerre avec l'Angleterre et par diverses autres circonstances, et les nouvelles démarches tentées en 1392, par le duc de Milan, cette fois, pour aboutir à un accord.] — P. 254-257. H. Omont, *Projet de réunion des églises grecque et latine sous Charles-le-Bel en 1327.* [Trois lettres d'Andronic Paléologue, de mai 1327, montrant l'insuccès de la mission du dominicain Benoît de Côme.] — P. 258-263. H. Omont, *Lettres originales du XIVe siècle conservées à la Bibliothèque de Saint-Marc à Venise.* [1e Requête adressée vers 1325 à Jean XXII par un frère mineur de Majorque contre le provincial de la province d'Aragon qui l'avait injustement détenu en prison; 2e Mandement de Philippe VI en 1332 au trésorier de Bigorre, concernant les dettes de l'abbaye saint Pé de Générer ; 3e Lettre de Jean Ier, comte d'Armagnac, au cardinal de Montfavez en 1334 ; 4e Billet en 1335 de l'archevêque de Rouen au même cardinal pour lui annoncer son arrivée et celle des autres ambassadeurs français auprès du Pape.] — P. 264-272. L. de Mas-Latrie, *L'officium robarie ou l'office de la piraterie à Gênes au moyen âge.* [L'*officium robarie*, institué à Gênes au XIIIe siècle, qui obligeait les pirates à rendre aux plaignants ce qu'ils leur avaient volé, gênait l'action des catholiques contre les musulmans en étendant son pouvoir sur leurs vaisseaux.] — P. 273-279. E. Teilhard de Chardin, *Le commencement de l'année à Clermont et Montferrand.* [Jusqu'à la réforme de Charles IX, l'année a commencé le 25 mars.]— Comptes rendus.— P. 280-283. Paul Errera, *Les Masuirs.* [Maurice Prou. Livre d'une grande érudition. mais dont on ne peut admettre toutes les conclusions, notamment celles qui sont relatives à l'origine des communaux.] — P. 283-284. L. Marcel, *Des livres liturgiques du diocèse de Langres.* [L. D. Excellent.]— P. 284-285. Hauréau, *Notices et Extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale*, t. IV. [L. D. Remarquable par l'importance et la nouveauté des résultats.] — P. 289-292. V. Mortet, *Étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VIe au XIe siècle* [Ferd. Lot, Très favorable.] — P. 292-296. M. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre du Monastier. Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial.* [A. Bruel. Publications fort utiles.]— P. 297-298. A. de Manneville. *De l'état des personnes et des terres dans la paroisse d'Amblainville (Vexin français) du XIIe au XVe siècle.* [P. Guilhiermoz. Assez favorable.]— P. 323-324. Havet, *L'acènement de Clotaire III.* [Cite une inscription qui confirme que le règne de Clotaire III a commencé en 657.] — 4e-5e livraisons. —P. 333-382. H. Omont, *Nouvelles acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant l'année 1891-1892.* — P. 383-416. J. M. Richard, *Thierry d'Hireçon, agriculteur artésien*

(*13...-1328.*) [Renseignements fort importants sur l'état de l'agriculture en Artois au début du XIVe siècle.] — P. 417-425. N. Valois, *Une ambassade allemande à Paris en 1381.* [Il s'agit d'une ambassade envoyée à Charles VI pour le menacer s'il persiste dans le schisme d'Avignon. Il faut remplacer le roi de Castille, dont parle la Chronique du religieux de Saint-Denys, par le roi de Bohême.] — P. 426-437. P. M. Perret, *Le discours d'Angelo Acciajuoli au roi de France* (*1453*).[Ambassadeur florentin venant implorer le concours de la France. Ce discours appartient à la troisième mission d'Acciajuoli.] — P. 438-444. Lucien Auvray, *Le Manuscrit original de la Chronique de saint Serge d'Angers.* [Ce manuscrit, qui appartint à Petau et que l'on croyait perdu a été retrouvé dans le fonds de la reine Christine par M. l'abbé Duchesne. M. A. établit nettement la distinction entre la chronique proprement dite de Saint-Serge, œuvre originale, et les cinq continuations, rédigées dans le même monastère à la même époque que la Chronique de Bechin.]—Comptes rendus. — P. 448. H. Binet, *Le style de la lyrique courtoise en France aux XIIe et XIIIe siècles.* [G. Raynaud. La plupart des expressions citées par l'auteur ne sont pas propres à la lyrique courtoise.] — P. 448-449. W. G. C. Bijvanck, *Un poète inconnu de la société de François Villon. Le grand garde derrière.* [G. Raynaud. L'auteur vieillit légèrement le poème qu'il publie.] — P. 449. P. d'Alheim, *Le jargon jobelin de Villon.* [G. Raynaud. Point sérieux.] — P. 449-450. A. Longnon. *Œuvres complètes de François Villon.* [G. Raynaud. Excellent.] — P. 450-452. F. Kurze, *Annales Fuldenses.* [F. Lot. Édition nouvelle et importante.] — P. 452-453. W. de Giesebrecht et E. L. B. ab Œfele, *Annales Altahenses majores.* [F. Lot. Reproduction avec quelques changements de l'édition de 1867, augmentée d'un fragment écrit par un Bavarois pour les années 1084-1086.] — P. 454-455. Pagart d'Hermansart, *Les conseillers pensionnaires de la ville de Saint-Omer. 1317-1764.* [H. Labande. Montre d'une façon claire et précise le rôle de ces magistrats, s'abstient trop de comparaisons avec les institutions analogues des autres villes.]—P. 455-459. C. Bémont, *Chartes des libertés anglaises* (*1100-1305.*) [A. Réville. Édition soignée de textes bien choisis, importants, jusqu'ici d'un accès peu facile; solide et suggestive introduction.] — P. 459-461. L. Gilliodts-Van Severen, *Bruges ancienne et moderne.* [G. Funck-Brentano. « Œuvre de vulgarisation, mais par un maître érudit ».) — P. 461-465. H. Vander Linden. *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge.* [H. Labande. Excellent livre, d'une critique judicieuse, où l'on regrette seulement un manque de vigueur dans le plan.] — P. 364-466. E. Mennesson, *Les chartes de Vervins des XIIe, XIIIe et XVIe siècles.* [H. Labande. Beaucoup d'erreurs dans le commentaire.] — P. 466-469. A. Luchaire, *Manuel des institutions françaises. Période des Capétiens directs.* [M. Prou. Ouvrage destiné à rendre de grands services, malgré des défectuosités de plan. L'auteur aurait dû notamment commencer par un exposé des principes essentiels qui régissent la société féodale.] — P. 469-472. J. Doinel, *Jeanne d'Arc telle qu'elle est.* [G. Lefèvre-Pontalis. Assez favorable.]—P. 472-473. P. Marin, *L'art militaire dans la première moitié du XVe siècle. Jeanne d'Arc tacticien et stratégiste*, IV. [G. Lefèvre-Pontalis. Connaissance exacte et minutieuse des opérations, secondée et mise en valeur par l'expérience technique de l'auteur ; mais trop de digressions.] — P. 474. Boucher de Molandon, *Un oncle de Jeanne d'Arc... Mangin de Vouthon.* [G. Lefèvre-Pontalis. Bon.] — P. 478-486. B. Hauréau, *Notices et Extraits de quelques manu-*

scrits latins. [L. Delisle. Très favorable.] — P. 500-501. H. Omont, *Fragment de glossaire latin-grec du XIe siècle*. —6e livraison. — P. 505-570. E. Jarry, *La voie de fait et l'alliance franco-milanaise*. [Fin. Retrace l'opposition faite à la voie de fait par le duc de Bourgogne, d'une part, et de l'autre, par l'Université de Paris, opposition qui aboutit à l'abandon de l'alliance avec Jean Galéas, et au renoncement à la voie de fait pour la solution du schisme.] — P. 571-604. J. M. Richard, *Thierry d'Hircçon, agriculteur artésien (13...-1328.)* [Fin].— P. 605-611. H. Moranvillé, *La trahison de Jean de Vervins*. [La cause de la trahison de ce personnage est une querelle avec le Champenois Henri Dubois, parent des sires de Roucy, et la défaite de Jean en champs clos].—Comptes rendus.—P. 624-625. Douais, *Travaux pratiques d'une conférence de paléographie à l'Institut catholique de Toulouse*. [Ch.-V. Langlois. De pareils spicilèges sont du travail perdu pour les érudits qui ne peuvent guère songer à les consulter. Mais la publication montre que l'enseignement de M. Douais a porté des fruits.] — P. 625-626. A. Wauters, *Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique*. [L. D. Favorable]. — P. 626-634. P. Imbart de la Tour, *De ecclesiis rusticanis ætate carolingica* [I. Guillaume. Étude presque toujours exacte, sinon absolument complète.]— P. 634-635. L. Jarry, *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans*. [H. Moranvillé. Excellent.] — P. 635-637. Jean Virey, *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon*. [E. Lefèvre-Pontalis. Bon, mais aurait dû donner la synthèse des caractères des églises du XIe siècle, différentes de celles de l'âge suivant. Pas assez de méthode dans la description de l'église abbatiale de Cluny.] — P. 638. Dr Vannaire, *Essai sur les monnayages des prieurs de Souvigny et des sires de Bourbon*. [A. de Barthélémy. Favorable.]— P. 638-639. P. Tierny, *La prévôté de Montreuil et le traité de Brétigny*. [G. Lefèvre-Pontalis. Intéressant.] — P. 639-641. R. Triger, *La maison dite de la reine Bérengère au Mans*. [L. Legrand. Bonne histoire de cet édifice du XVe siècle.] — P. 641-642. Bonneau, Monceaux et Molard, *Inventaire du trésor de la cathédrale d'Auxerre, précédé d'une histoire de l'ancien trésor*. [L. D. Volume qui sera bien accueilli des archéologues.] — P. 645. P. de Nolhac, *Pétrarque et l'humanisme*. [H. Moranvillé. Extrêmement favorable.] — P. 645-647. A. d'Herbomez, *Géographie historique du Tournaisis* et *Comment la commune de Tournai s'agrandit aux dépens du comté de Hainaut à la fin du XIIIe siècle*. [F. Funck Brentano. Favorable.] — P. 684-685. L. D., *Un nouveau manuscrit du Journal d'un bourgeois de Paris (1405-1449)*. [Il s'agit d'un manuscrit de la fin du XVe siècle, appartenant à M. D. W. Macray, ne contenant que des fragments et dont les variantes n'offrent pas d'importance.]

Bulletin critique, 1892. — 1er janvier.— P. 1-2. Dom Ursmer Berlière, *Monasticon belge*. [Abbé Duchesne. Beaucoup de conscience.] — P. 11-18. Variétés. Abbé P. Batiffol, *Le Bréviaire romain et les fausses décrétales*. [Émet le vœu que la Congrégation des rites efface du Bréviaire toute trace des fausses Décrétales, et donne un relevé des passages où elles figurent.] — 1er février. — P. 41-44. L. Bouquet, *L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis*. [P. H. Denifle. Livre écrit avec autant d'exactitude que de patience, et qui mérite les plus grands éloges.] — 15 février. — P. 72-73. Du Teil, *Le village de Saint-Momelin*. [Comte de Marsy. Presque rien, faute de documents, pour le moyen âge.] — 1er mars. — P. 85-89. A. Esmein, *Le Mariage en droit canonique*. [A. Bondinhon. Étude his-

torique fort bien faite et qui fera autorité.] — P. 95-97. O. Noël, *Histoire du Commerce du monde. Temps anciens et moyen âge.* — 1er avril. — P. 121-127. H. Bouvier, *Histoire de l'Abbaye de Saint-Pierre le Vif de Sens.* [Abbé L. Duchesne. Maintient son assertion que Saint-Pierre le Vif a été une officine de faux diplômes, et établit, contre M. Bouvier, que la légende de saint Savinien n'est pas antérieure ni postérieure au temps de l'abbé Gerbert [1046-1079], et que la *Grande Passion*, pur tissu de fictions, date de l'un des deux successeurs immédiats de cet abbé.] — 15 avril.— P. 147-152. Variétés. S. Berger, *La Bible du pape Hilarus.* [S'efforce de prouver que c'est une Bible que désigne le mot *bibliotheca* dans ce texte du *Liber pontificalis : Fecit et bibliothecas duas in eodem loco.*] — 1er mai. — P. 164-166. Engelbrecht, *Fausti Reiensis et Ruricii opera.* [Abbé Malnory. Edition dépourvue de toute critique.] — P. 169-170. Carlo Tanzi, *La cronologia degli scritti di Magno Felice Ennodio.* [Georges Goyau. Excellent.] — 15 mai. — P. 188-191. Le P. Ragey, *Histoire de Saint-Anselme* et *Eadmer.* [Léon Le Monnier. Assez favorable.] — P. 191-192. L. Jény et P. Lanéry d'Arc, *Jeanne d'Arc en Berry.* [T. de L. Très bon.] — 1er juillet. — P. 242-243. Abbé O. Delarc, *Saint Grégoire VII.* [Abbé L. Duchesne. L'ouvrage ressemble plutôt à un appareil scientifique qu'à une véritable exposition historique.] — P. 243-244. U. Robert. *Bullaire du pape Calixte II* et *Histoire du pape Calixte II.* [Abbé L. Duchesne. Assez favorable.] — P. 244-246. Dom P. Benoit, *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude.* [Abbé L. Duchesne. Des longueurs. Pas assez d'esprit critique.] — 15 juillet. — P. 270-272. J. Helbig, *La sculpture et les arts plastiques au pays de Liège.* [Paul Leprieur. Bon.] — 1er août. — P. 293-297. E. Langlois, *Origines et sources du roman de la Rose.* [R. Delachenal. Œuvre intéressante et d'une érudition très sûre.] — P. 297-298. G. Platon, *Le droit de propriété dans la Société franque et en Germanie.* [P. Louis Lucas. Profonde connaissance des textes et méthode rigoureusement scientifique.] — P. 314. Raynald Petiet, *Du pouvoir législatif en France depuis l'avènement de Philippe le Bel jusqu'à 1789.* [St. de Lanzac de Laborie. Bon.] — 1er septembre. — P. 339-340. Karl Krumbacher, *Geschichte der byzantinischen Litteratur.* [Abbé L. Duchesne. Très favorable.] — P. 340-341. E. Auvray et A. Tougard, *Theodori Studitis praepositi parva catechesis.* [Abbé L. Duchesne. Bonne édition.] — P. 341. Carl Thomas, *Theodor von Studion.* [Abbé L. Duchesne. Thèse de doctorat qui promet beaucoup.] — P. 342-344. Abbé P. Batiffol, *L'abbaye de Rossano.* [Abbé L. Duchesne. Recherches laborieuses. Beaucoup de choses intéressantes. Mais ouvrage incohérent.] — P. 345-348. Jobin, *S. Bernard et sa famille.* [Abbé Vacandard. Ouvrage qui vaut surtout par les documents.] — P. 348-350. A. Darmesteter, *Cours de grammaire historique de la langue française. I. Phonétique.* [L. P. Ouvrage sérieux qu'on ne lira pas sans profit.] — 1er octobre. — P. 382-384. E. Prarond, *Histoire d'Abbeville. Abbeville avant la guerre de Cent-Ans.* [M. L'auteur est un nouveau dom Grenier, dans les cartons duquel les travailleurs ne devront aller puiser qu'en ayant grand soin de vérifier les sources et de contrôler les assertions.] — 15 octobre. — P. 407-409. Léon Clédat, *Rutebœuf.* [G. Audiat. Livre charmant, mais c'est trop que de consacrer un volume à « un pauvre diable de trouvère ».] — 1er novembre. — P. 423-424. Lecoy de la Marche, *Les relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.* [A. de Barthélemy. Favorable.] — 15 novembre. — P. 438-442. P. Fabre, *De patrimoniis*

romanæ ecclesiæ usque ad ætatem Carolinorum et *Étude sur le Liber Censuum.* [Abbé L. Duchesne. Très favorable.] — 1er décembre. — P. 455-457. L. Huberti, *Gottesfrienden und Landfrieden. I. Die Friedensordnungen in Frankreich.* [P. Fournier. Pas d'idées originales, application forcée des idées de l'évolution; mais exposé clair et grande richesse de renseignements.] — P. 457-458. A. Cauchie, *La Querelle des investitures dans les diocèses de Liège et de Cambrai.* [P. Fournier. Favorable.] — P. 458-460. J. Chevalier, *Mémoire historique sur les hérésies en Dauphiné avant le XVIe siècle.* [P. Fournier. C'est surtout pour le xve siècle que le récit de l'auteur présente un caractère nouveau.] — P. 460. R. Stölze. *Abaelards 1121 zu Soissons verurtheilter Tractatus de unitate et trinitate divina.* [P. Fournier. Bon.] — P. 460-462. A. Gietl, *Die Sentenzen Rolands nachmals Papstes Alexander III.* [P. Fournier. Bonne édition d'un ouvrage qui devra être étudié avec soin sur une foule de questions de théologie dogmatique.] — P. 462-463. P. Joachimson, *Gregor Heimburg.* [P. Fournier. Biographie complète et minutieusement fouillée.] — 15 décembre. — P. 476-477. Vöge, *Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausend.* [S. Berger. Bon ouvrage qui pèche par excès d'abondance.] — P. 477-478. Walther. *Die deutsche Bibelübersetzung des Mittelalters.* [S. Berger. Favorable.]

Bulletin historique et philologique du Comité des travaux historiques, 1892. — P. 3-4. L. Delisle, *Rapport sur une communication de M. Fr. Molard.* [Publie un mandement de Charles VII, relatif aux gens de guerre de Xaintrailles logés à Gien, du 14 février 1446 (1447).] — P. 4-65. S. Bougenot, *Notices et extraits de manuscrits intéressant l'histoire de France conservés à la Bibliothèque impériale de Vienne (XIIIe-XVIe siècles).* [Outre des notices sur divers manuscrits du moyen âge, publie l'Obituaire du prieuré de Sainte-Foy-de-Coulommiers, du xve siècle, les extraits d'un manuscrit inédit de Jean de Wavrin pour les années 1422-1428, une lettre relative à Jeanne d'Arc, adressée par Jacques de Bourbon, comte de La Marche, à Guillaume de Champeaux, évêque de Laon, du 24 juillet 1429.] — P. 199. L. Delisle, *Rapport sur une communication de M. le comte d'Estaintot.* [Relativement à des pièces du xiie et du xiiie siècle conservées aux archives de la Seine-Inférieure.] — P. 199-200. A. de Barthélemy, *Rapport sur une communication de M. Pélicier.* [Charte de Hue, châtelain de Vitry, du 23 avril 1234, en faveur de la léproserie de la mer.] — P. 204-205. Abbé Millard, *Réunion de Châteauvillain aux domaines des sires de Broyes.* [Publie une charte antérieure à 1104 et présumée de 1097, donnée de Châteauvillain par Hugues II, preuve, selon M. Millard, que dès cette date Châteauvillain appartenait aux sires de Broyes.] — P. 206-208. Pasquier, *Document tiré de la chancellerie de Charles VII. Renouvellement des marques indiquant les limites du Comté de Foix (30 août 1426).* [Prouve que de 1272 à 1426, l'étendue du Comté ne s'était pas modifiée.] — P. 229-231. Pélicier, *Deux lettres relatives à Louis IX.* [Documents établissant que dans un parlement tenu à Paris, en 1255, le roi défendit aux bourgeois de Châlons de lever aucun impôt sans le consentement de leur évêque.] — P. 244-249. H. Beaune, *Sens du mot « quitte » dans les actes féodaux de la Bresse et du Bugey.* [N'indique qu'une libération partielle.] — P. 307-312. André, *Note sur le passage à Privas attribué au pape Pascal II.* [Ce n'est pas à Privas, mais à Brioude, que fut donné l'acte de 1107.] — P. 312-318. Blanc, *Le Livre de comptes de Jacme Olicier, marchand*

narbonnais du XIVe siècle. [Ce livre de comptes va de 1381 à 1392.] — P. 328-335. Jadart, *État du chapitre de Reims au moment du sacre du roi Charles VII (17 juillet 1429.)* — P. 335-350. Mugnier, *L'Expédition du concile de Bâle à Constantinople pour l'Union de l'Église grecque à l'Église latine (1437-1438.)* [Publie le compte des avances de Nicod de Menthon, pour l'expédition.] — P. 350-359. De Boismarmin, *Mémoire sur la date de l'arrivée de Jeanne d'Arc à Chinon.* [C'est le 23 février et non le 6 mars.] — P. 372-373. Pagart d'Hermansart, *Certificat d'accomplissement de pèlerinage pour homicide en 1333.*

Journal des Savants, 1892. — Janvier. — P. 59-65. Barth. Hauréau. *Les Registres de Nicolas IV* (suite). [Analyse les fascicules IV-VI du recueil publié par M. E. Langlois, examine surtout la question financière et les renseignements que fournissent les bulles sur les lettrés de l'époque. Les indications nouvelles les plus intéressantes portent sur Gui de Colle di Mezzo, canoniste, sur le médecin Taddeo d'Alderotto, sur le dominicain Guillaume de Hotun, et sur les deux François Accurse.] — Février. — P. 94-100. Gaston Boissier. *Le Latin de Grégoire de Tours.* [A propos de l'ouvrage de M. Max Bonnet, combat l'opinion de cet écrivain, prétendant qu'il n'y a pas à proprement parler de latin populaire.] — P. 115-128. A. Berthelot, *Sur les Traductions latines des ouvrages alchimiques attribués aux Arabes.* [Etablit que nous possédons dans l'ouvrage de Vincent de Beauvais une base solide pour la comparaison et la critique des ouvrages latins, qui ont été donnés aux XIIIe et XIVe siècles, comme traduits des alchimistes arabes.] — Mars. — P. 155-167. Gaston Paris, *Les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge* (suite), [Etudie les pastourelles et les débats qu'il y rattache, les chants d'aube, de veille et d'éveil.] — P. 179-195. Berthelot, *Sur les Traductions latines des ouvrages alchimiques attribués aux Arabes.* [Analyse l'alchimie d'Avicenne et celle du prétendu Razès.] — Avril. — P. 211-220. Gaston Boissier, *Le Latin de Grégoire de Tours.* [Montre les rapports, contestés par M. Bonnet, entre le latin de Grégoire de Tours et celui des vieux auteurs latins.] — P. 234-242. B. Hauréau, *Catalogue général des manuscrits. Départements. Tome XVII. Cambrai.* [M. H. restitue notamment à Egbert, abbé de Schönau, un soliloque, improprement attribué à saint Augustin; à Jean de Fayt, abbé de Saint-Bavon, mort en 1325, sur lequel il donne de précieux renseignements, une table anonyme des matières contenues dans les livres moraux d'Aristote; à Bernard Silvestris, auteur du *Microcosmus* et du *Megacosmus*, le poème intitulé *Mathematicus.*] — Mai. — P. 318-329. Berthelot, *Sur les Traductions latines des ouvrages alchimiques attribués aux Arabes.* [Examen des traités attribués à Gerbert.] — Juillet. — P. 407-429. Gaston Paris, *Les Origines de la poésie lyrique en France.* [Traite des refrains, l'une des formes les plus répandues des chansons de danse, explique fort bien l'origine et le caractère de ces chansons de carole.] — Août. — P. 501-510. R. Dareste, *Les Universités françaises.* [Résumé des travaux de M. Marcel Fournier, que M. D. apprécie très favorablement.] — P. 521-528. B. Hauréau, *Manuscrits de Marseille.* — Novembre. — P. 670-685. G. Paris, *Origines du théâtre italien.* [Analyse de l'excellent ouvrage de M. Alessandro d'Ancona. M. P. croit que c'est en France qu'il faut chercher l'origine des liturgies dramatisées.] — Décembre. — P. 743-747. B. Hauréau, *L'Alda de Guillaume de Blois.* [Expose le sujet de cette pièce et se rallie à l'attribution qui en est faite à Guillaume de Blois.]

Le Correspondant, 1892. T. CLXIX. — 10 octobre. — P. 21-46. Siméon Luce, *Les grandes pages de l'Histoire de France. La mort du roi Charles V.* [Récit intéressant des derniers moments du roi, d'après le récit anonyme imité par Christine de Pisan, et dont M. Hauréau a retrouvé le texte latin. M. Luce donne des arguments assez valables pour attribuer cette composition à Philippe de Mézières.]

Polybiblion, 1892. T. LXIV. — Janvier. — P. 49-51. P. Imbart de la Tour, *Les Élections épiscopales dans l'Église de France du IXe au XIIe siècle.* [G. Péries. Étude consciencieuse et détaillée.] — P. 56-57. W. Altmann et E. Bernheim, *Ausgewählte Urkunden zur Erläuterung der Verfassungsgeschichte Deutschlands im Mittelalter.* [E. G. Ledos. Favorable.] — P. 62-63. L. Larchey, *Nouvel Armorial équestre de la Toison-d'Or et de l'Europe au XVe siècle.* [A. de Barthélemy. Important.] — Février. — P. 115. A. Mazon, *Essai historique sur le Vivarais pendant la guerre de Cent-Ans.* [J. Viard. Suite d'articles dont le fond est puisé dans une histoire manuscrite d'un célestin, le P. Grasset.] — P. 115. T. A. Lefebvre, *Les Comtes de Boulogne par dom François Ganneron.* [J. Viard. Utile pour l'histoire des provinces du Nord.] — P. 116. G. Musset, *La Rochelle et ses ports.* [J. Viard. Histoire bien composée de ces ports depuis le XIIe siècle.] — P. 116. L. Delmas, *L'Hôpital militaire d'Auffrédy à la Rochelle.* [J. Viard. Travail non définitif, mais utile pour l'histoire de la charité au moyen âge.) — P. 116-117. J. Maillard, *Les Yvelines. Histoire de Rambouillet.* (J. Viard. Simple récit anecdotique.] — P. 117. J.-B. Caruel, *Essai sur Rethel (745-1790).* [J. Viard. Répertoire chronologique des actes relatifs à cette ville.] — P. 117. A. Eyssette, *Histoire administrative de Beaucaire depuis le XIIIe siècle.* [J. Viard. Bon.] — P. 118. Barrière-Flavy, *Histoire de la ville et de la châtellenie de Saverdun dans l'ancien Comté de Foix.* [J. Viard. Excellent.] — P. 118. J.-F. Fourcade, *Adé.* [J. Viard. Bon.] — P. 118-119. Baticle, *Delincourt.* [J. Viard. Faible pour les temps anciens.] — P. 119. L. de Glanville. *Histoire du Prieuré de Saint-Lô de Rouen.* [J. Viard. Très favorable.] — P. 119-120. Millard, *Histoire de l'Abbaye d'Andecy.* [J. Viard. Étude soigneusement faite.] — P. 120. P. Benouville et Ph. Lauzun, *L'Abbaye de Flaran en Armagnac.* [J. Viard. Consciencieux.] — P. 120-121. U. Chevalier, *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Chaffre-du-Monastier. Cartulaire du prieuré de Paray-le-Monial.* [J. Viard. Textes établis avec beaucoup de soin.] — P. 121. A. Bouxin. *La Cathédrale Notre-Dame de Laon.* [J. Viard. Intéressant.] —P. 139-140. W. Möller, *Lehrbuch der Kirchengeschichte. Das Mittelalter.* [G. Péries. Quelques parties un peu maigres. Mais bon ouvrage de vulgarisation.] — P. 141-143. G. de Beaucourt, *Histoire de Charles VII. Tome VI. La fin du règne.* [Bourmont. Jamais l'auteur ne s'est élevé si haut comme historien.] — P. 152. L. Froger, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Calais.* [U. C. Ne parvient pas à prouver l'authenticité des pièces suspectées par M. J. Havet.] — P. 160. Huvelin, *Légende des Trois Compagnons.* [G. de B.] — Mars. — P. 299. Corroyer, *L'Architecture gothique.* [P. de Nolhac. Prête à quelques critiques.] — P. 202. Bournand. *Histoire de l'Art chrétien des origines à nos jours.* [P. de Nolhac. S'appuie parfois sur des écrivains démodés et des autorités médiocres.] — P. 202-207. F.-R. Salmon. *Histoire de l'Art chrétien aux dix premiers siècles.* [P. de Nolhac. Travail consciencieux, malgré quelques inexactitudes.] — P. 203. N. Kondakoff. *Histoire de l'Art*

byzantin. Tome II. [P. de Nolhac. Vaut plus par le détail que par l'ensemble.] — P. 241. W. Bröcking, *Die französische Politik Papst Leos IX.* [C. Le seul point nouveau est un *Excurs* sur la chronologie des rapports entre le comte Geoffroy et le pape.] — P. 241. A. Zisterer, *Gregor X und Rudolf von Habsburg.* [C. Assez favorable.] — P. 242-243. Ragey, *Eadmer.* [U. Chevalier. Amples recherches, bien mises en œuvre, malgré quelques puérilités dans la forme.] — Avril. — P. 334-335. A. Gietl, *Die Sentenzen Rolands, nachmals Papstes Alexander III.* [Lamoureux. Bonne édition, précédée comme introduction d'une étude critique de haute valeur.] — P. 346-347. L. Compain, *Étude sur Geoffroi de Vendôme.* [U. Chevalier. Recherches amples et variées.] — P. 352-353. A. Collette, *Histoire de la maîtrise de Rouen. I. Depuis les origines jusqu'à la Révolution.* [C. A. B. Excellent.] — Mai. — P. 404-405. Ragey, *Vie de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry.* [Dom Piolin. Abrégé de son grand ouvrage, digne de toute estime.] — P. 405. J. F. Kreckem, *Étude historique sur saint Boniface de Bruxelles.* [Dom Piolin. Intéressant.] — P. 436-438. H. Froidevaux, *Etude sur la Lex dicta Francorum Chamacorum.* [E.-G. Ledos. Beaucoup de science et de clarté. Quelques points discutables.] — P. 438. H. Froidevaux. *De regiis Conciliis Philippo II Augusto regnante habitis.* [E.-G. Ledos. Intéressant.] — P. 438-441. E. Glasson, *Histoire du droit et des institutions de la France. Tome IV. La Féodalité.* [P. Louis-Lucas. Très favorable.] —P. 441-442. E. Michaël. *Salimbene und seine Chronik.* [A. Le Vavasseur. Aperçus critiques que l'on devra prendre en considération.] — P. 448-450. J.-A. Brutails, *Étude sur la condition des populations rurales du Roussillon au moyen âge.* [E.-G. Ledos. Excellent.] — P. 456-457. P. Gaffarel, *Histoire de la découverte de l'Amérique depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb.* [C. de la Roncière. Synthèse érudite.] — P. 459. C. Poletto, *La Comedia di Dante Alighieri.* [Poggiardo. Charmante édition.] — P. 462. L. Calamassi, *L'Italia nell' età di mezzo.* Tome II. [E.-G. P. Exactitude matérielle, trop peu de place accordée aux institutions et à la vie sociale.] — Juin. — P. 517-518. A. Jeanroy, *Les Origines de la poésie lyrique en France au moyen âge.* [M. Sepet. Trop de polémiques; parfois pas assez de netteté dans la pensée; mais ouvrage scientifiquement très remarquable.] — P. 518-519. J. Tiersot, *Histoire de la Chanson populaire en France.* [M. Sepet. Riche en indications pour l'histoire littéraire de la France en général.] — P. 519-520. Lenient, *La Poésie patriotique en France au moyen âge.* [M. Sepet. Bon travail de vulgarisation.] — P. 522-524. U. Robert. *Histoire du pape Calixte II* et *Bullaire du pape Calixte II.* [A. de Barthélemy. Favorable.] — P. 528. J.-G. Bulliot et F. Thiollier, *La mission et le culte de saint Martin dans le pays éduen.* [J. Adrien Blanchet. Fort intéressant.] — T. LXV. — Juillet. — P. 25-27. H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis parisiensis.* [E. Allain. Ne mérite que des éloges.] — P. 27-28. P. Delalain, *Étude sur le libraire parisien du XIIIe au XVe siècle.* [E. Allain. Étude nourrie.] — P. 28-29. M. Fournier, *Statuts et Privilèges des Universités françaises.* [E. Allain. Assez favorable.] — P. 30-31. L. Delisle. *Le Formulaire de Tréguier et les Écoliers Bretons des Écoles d'Orléans.* [E. Allain. Fort important.] — P. 33-34. Bouquet, *L'ancien Collège d'Harcourt.* [E. Allain. Bon.] — P. 39-40. Bäumker. *Beiträge zur Geschichte der Philosophie.* [D. V. Bon.] — P. 57-59. A Largent, *Études d'histoire ecclésiastique.* [Lamoureux. Très favorable.] — P. 62-63. Melin, *Histoire de*

l'Europe et particulièrement de la France de 395 à 1270, et *de 1270 à 1610.* [A. Isnard. Bons manuels.] — P. 64-65. Du Moulin-Eckart, *Leudegar, Bischof von Autun.* [God. Kurth. Du soin et de la méthode, mais connaissances trop peu étendues; il ne reste rien des conclusions de l'auteur.] — P. 78. P. d'Alheim, *Le Jargon jobelin de maître François Villon.* [Grisberg. Utile complément aux œuvres de Villon.] — Août. — P. 110-111. Laveille, *L'Instruction primaire dans l'ancien diocèse d'Avranches.* [E. Allain. Excellent.] — P. 113. Urseau, *L'Instruction primaire avant 1790 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers.* [E. Allain. Remarquable.] — P. 115. A. Bardou, *Les Écoles à Alais sous l'ancien régime.* [E. Allain. Beaucoup de faits mis dans l'ordre chronologique du XIIIe au XVIIIe siècle; pas le moindre effort de synthèse.] — P. 152-153. Pêcheur, *Annales du diocèse de Soissons.* (J. Viard. Œuvre bien comprise.] — P. 153-154. Dom J. Rabory, *Histoire d'un monastère. Les Bénédictines de Saint-Laurent-de-Bourges.* [J. Viard. Bon.] — P. 154-155. F. Zimmermann. *Acta Karoli IV imperatoris inedita.* [E.-G. Ledos. Intéressant autant pour l'histoire d'Italie que pour celle de Charles IV; quelques restitutions malheureuses dans la publication des textes.] — P. 155-157. E. Neukomm et P. d'Estrée, *Les Hohenzollern.* [A. d'Avril. Chronique anecdotique.] — P. 162-163. Comtesse de La Motte Rouge, *Les Dinan et leurs juveigneurs.* [Jean de Malmy. Bon, ne parvient pas à rattacher les La Motte aux Dinan, d'une manière certaine.] — P. 172. B. Gottwald, *Catalogus Codicum manuscriptorum qui asservantur in bibliotheca monasterii O. S. B. Engelbergensis in Helvetia.* [U. Chevalier. Bon, mais aurait dû retracer l'histoire de la bibliothèque.] — Septembre. — P. 242. C. Joret, *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge.* [T. de L. Très favorable.] — P. 249-250. Fustel de Coulanges, *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France. L'Invasion germanique et la fin de l'Empire. Les Transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne.* [J. de M. Favorable.] — P. 252. A. de la Borderie, *Miracles de saint Magloire et fondation du monastère de Lehon.* [A. de Barthélemy. Bon.] — P. 253. Dom A. Lhuillier, *Saint Thomas de Cantorbéry.* [P. P. Très bon.] — P. 254-255. A. T. Drane, *Histoire de sainte Catherine de Sienne et de sa famille religieuse.* [P. P. Intéressant et généralement exact.] — Octobre. P. 332-333. J. Fessler, *Institutiones patrologiæ quas denuo recensuit B. Jungmann.* II (IVe-Ve siècles). [G. Péries. Favorable.] — P. 347-348. A.-C. Pallu de Lessert, *Vicaires et Comtes d'Afrique, de Dioclétien à l'invasion vandale.* [X. Ouvrage d'une utilité réelle.] — P. 348-350. Lecoy de la Marche, *Les Relations politiques de la France avec le royaume de Majorque.* [J. Viard. Consciencieux et important.] — Novembre. — P. 442-445. P. de Nolhac. *Pétrarque et l'humanisme* et *De patrum et medii ævi scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarchæ olim collectis.* [T. de L. Rarement aussi vaste sujet a été aussi bien embrassé et aussi bien traité.] — P. 450-452. F. Lot, *Les derniers Carolingiens.* [A. de Barthélemy, Bon, mais trop de détails.] — P. 454-456. Gatin et Besson, *Histoire de la ville de Gray et de ses monuments.* [E.-C. Gaudot. Favorable.] — P. 456-458. P. Domet, *Histoire de la Forêt d'Orléans.* [C. de Kirwan. Favorable.]— Décembre. — P. 539-540. *La Normandie monumentale.* [G. de B. Assez favorable.]

Revue critique. 1892. Nouvelle série. XXXIII. 11 janvier. — P. 27-28. Jules Zeller, *Entretiens sur l'histoire du moyen âge.* [Ch. Pfister. Favorable, avec quelques réserves]. — P. 23-89. Broecking, *Die französische Politik Papst Leos IX.*

[Ch. Pfister. « Travail fait en toute conscience », mais « manqué ».] — 18 janvier. — P. 46-47. Bernhard Bess, *Zur Geschichte des Konstanzer Konzils. I. Frankreichs Kirchenpolitik und der Prozess des Jean Petits.* [Ch. Pfister. Confus.] — P. 47-48. Paul Joachimson, *Gregor Heimburg.* [Ch. Pfister. Assez bon.] — P. 48-49. J. Ristelhuber, *Strasbourg et Bologne. Recherches biographiques et littéraires sur les étudiants alsaciens immatriculés à l'Université de Bologne de 1289 à 1562.* [Jacques Parmentier. Excellent.] —P. 50-52. L. Stouff, *Le pouvoir temporel des évêques de Bâle et le régime municipal depuis le XIIe siècle jusqu'à la Réforme.* [Ch. Pfister. Pas assez de faits locaux, trop de théories générales ; un peu d'obscurité, mais travail d'une très grande valeur.] —25 janvier.— P. 68-70. K. Th. von Inama-Sternegg, *Deutsche Wirtschaftgeschichte des X bis XII Jahrh. II.* [H. Pirenne. Bon ouvrage de vulgarisation.] —8 février. P. 104-105. L. Traube, *Untersuchungen zur Ueberlieferungsgeschichte römischer Schriftsteller. I.* [P.E. Bon travail sur l'histoire de la philologie à l'époque carolingienne.] — P. 105-108. B. Hauréau, *Notices et Extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale.* [A. Molinier. Favorable.] — P. 108-109. E. Nicaise, *La grande Chirurgie de Gui de Chauliac, composée en l'an 1363.* [A. Delboulle. Édition faite sans aucune critique.] — P. 109-110. V. Develay, *Lettres de François Pétrarque à Jean Boccace.* [P. de Nolhac. Bonne traduction.] —15 février.— P. 132. Tougard, *La Persécution iconoclaste.* [A. Delboulle. Bon.] — P. 132-134. C. Baeumker, *Beiträge zur Geschichte der Philosophie des Mittelalters.* [Lucien Herr. Édition soigneusement faite. Bonnes études critiques.] —29 février.— P. 165-167. J. Helbig, *La Sculpture et les Arts plastiques au pays de Liège et sur les bords de la Meuse.* [H. Stein. Excellent]. —P. 161-162. Georg Jacob, *Ein arabischer Berichtstatter aus dem XIII Jahrhundert über Fulda... und andere deutsche Städte.* [R. D. Traduction et commentaires bien faits de Kazwini.] — P. 169-170. Fréd. Borel, *Les Foires de Genève au XVe siècle.* [Fr. Decrue. Ouvrage capital.] —7 mars. — P. 186-187. A. Cartellieri, *Philipp II August von Frankreich bis zum Tode seines Vaters.* [C. Pfister. Sérieuses qualités.] — P. 187-188. Frantz Funck-Brentano, *Mémoire sur la bataille de Courtrai.* [H. Pirenne. Le travail le plus considérable sur la matière.]—21 mars.—P. 233-235. Aug. Longnon, *Œuvres complètes de François Villon.* [Élie Berger. Édition irréprochable.]—11 avril.—P. 293-294. H. Froidevaux, *Études sur la Lex dicta Francorum Chamavorum.* [Ch. Pfister. Livre très remarquable, dont quelques explications sont fort probantes. Quelques réserves.]—P. 294-295. H. Froidevaux, *De regiis Conciliis Philippo II Augusto regnante.* [Ch. Pfister. Sujet étudié avec zèle ; mais l'auteur a été gêné par la langue latine.] —18 avril.—P. 307-308. Max de Laugardière, *Histoire du pays de Villequiers en Berry.* [C. Pfister. Confus et sans méthode.]— P. 309. L. Delisle, *Notice sur un Psautier latin-français du XIIe siècle.* (T. de L.) — P. 309. L. Delisle, *Notice sur la Chronique d'un anonyme de Béthune du temps de Philippe-Auguste.* [T. de L. Analyse d'une Chronique qui contient de précieux renseignements sur les conseillers de Philippe Auguste.] — P. 303-310. L. Delisle, *Anciennes Traductions françaises du Traité de Pétrarque sur les Remèdes de l'une et l'autre fortune.* [T. de L. Prouve que Jean Daudin, chanoine de la Sainte-Chapelle, traduisit ce livre en 1378.] — P. 310-311. L. Delisle, *Bibliothèque Nationale. Manuscrits latins et français ajoutés aux fonds des nouvelles acquisitions pendant les années 1875-1891.* [T. de L. Travail destiné à devenir le

vade-mecum des érudits.] —21 mai. — P. 347. Fustel de Coulanges, *The Origin of property in land translated by Margaret Ashley*. [Ch.-V. L. Traduction élégante de cet article célèbre.]—9 mai.—P. 361-363. Ernst Sackur, *Die Cluniacenses... bis zur Mitte des elften Jahrhunderts*. I. [Ch. Pfister. Très bon.] — P. 363-367. G. von Below, *Der Ursprung der deutschen Stadtverfassung*. [H. Pirenne. Veut prouver, sans y réussir, que la commune urbaine dérive de la commune rurale; ouvrage néanmoins fort important.] — P. 367-368. F. Novati, *Epistolario di Coluccio Salutati*. I. [P. de Nolhac. Publication à tous égards très importante. Ces lettres éclairent entre autres questions, celle de la publication de l'*Africa*. Annotation excellente.] —16 mai.—P. 388-390. F. Lot, *Les derniers Carolingiens*. [C. Pfister. Érudition rarement prise en défaut, style net et tranchant. M. Pfister maintient contre M. Lot que Hugues Capet a été un politique avisé.] — P. 395-397. Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française. S*. [A. Delboulle. L'auteur du compte rendu apporte de nombreuses additions.] — P. 399. R. de Lasteyrie, *L'église Saint-Martin de Tours*. [H. de Curzon. Favorable.] — 30 mai.—P. 426. *Paléographie musicale par les Bénédictins de Solesmes*. [Paul Lejay. Très précieux recueil.] —6 juin.—P. 450-452. U. Chevalier, *Œuvres complètes de saint Acit*. [T. de L. Excellente édition.] — P. 452. U. Chevalier, *Collection de Cartulaires dauphinois. II*. [T. de L. A défaut du cartulaire du chapitre de Saint-Maurice de Vienne, qui est perdu, on trouve ici la reproduction d'une analyse de Moulinet, que l'éditeur entoure de mille curieux renseignements.] —13 juin. — P. 466. Jos. Wright, *A primer of the Gothic Language*. [V. H. Manuel voisin de la perfection.] — P. 467-468. James W. Bright, *An Anglo-Saxon Reader*. [H. Logeman. Bon livre pour les débutants.] — P. 468-471. F. Liebermann, *Quadripartitus, ein englisches Rechtsbuch von 1114*. [Ch. Bémont. Modèle d'édition critique.] — P. 471. Franc. Gius. La Mantia, *Ordines judiciorum Dei nel Messale gallicano del XII secolo della cattedrale di Palermo*. [Prou. Ne prouve pas assez nettement que les ordalies n'aient pas été pratiquées en Sicile.]— 20 juin.— P. 488-489. J. Habets, *Limburgsche Wijsdommen*. [H. Pirenne. Annotation trop maigre.] —P. 489-490. P. Marin, *Jeanne d'Arc tacticien*. [C. Pfister. Œuvre incohérente et sans critique ; la thèse de l'auteur paraît fausse.] — XXXIV. 11 juillet.— P. 29-31. Ch. Pfister, *Le Duché mérovingien d'Alsace et la légende de sainte Odile*. [A. C. Solide étude, où l'auteur prouve l'existence de sainte Odile.] — 18 juillet. — P. 41-42. P. Batiffol, *L'Abbaye de Rossano*. [Sal. Reinach. Sujet maigre, un peu enflé par l'auteur; des chapitres importants, notamment sur la librairie de Sainte-Marie.]—P. 43-47. Alb. Hauck, *Kirchengeschichte Deutschlands*. II. [Ch. Pfister. Beau livre qui doit avoir une place d'honneur dans la bibliothèque de tout historien du moyen âge.] — P. 58-59. G. Bulliot et F. Thiollier, *La Mission et le Culte de saint Martin*. [Sal. Reinach. La thèse soutenue dans ce travail est faible ; mais l'ouvrage contient une quantité de matériaux intéressants.]—1-8 août. — P. 82-84. Ch. Joret, *La Rose dans l'antiquité et au moyen âge*. [Sal. Reinach. Compte rendu très favorable avec quelques critiques de détail.] — P. 84-88. L. Huberti, *Gottesfrieden und Landfrieden*. I. *Die Friedensordnungen in Frankreich*. [Ch. Pfister. Ouvrage considérable, très minutieux, le seul où la question soit traitée complètement.] — P. 88-89. G. de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*, t. III-VI. [A. Thomas. Excellent pour l'histoire politique et diplomatique, faible pour l'histoire administrative et sociale.] — 29 août-5 septembre.— P. 125-126. Imbart de

La Tour, *Les Élections épiscopales dans l'Église de France du IXe au XIIe siècle.* [P. Viollet. Fort bon livre qui fera époque.] — P. 126-130. Paget Toynbee, *Specimens of old French. IX-XV centuries.* [P. M. Œuvre utile et assez bien faite. Introduction grammaticale faible.] — 12-19 septembre. — P. 145-148. B. Hauréau, *Notices et Extraits de quelques manuscrits de la Bibliothèque Nationale,* IV. [A. Molinier. Très favorable.] — P. 148-150. B. Hirsch. *Studien zur Geschichte König Ludwigs VII.* [Ch. Pfister. Ouvrage très sérieux, mais qui demande à être refait sur des bases plus larges.] — P. 150-152. J. Salverda de Grave. *Enéas.* [Jeanroy. Favorable.]—26 septembre-3 octobre.—P. 174-175. J.-J. Berthier, *La Porte de Sainte-Sabine à Rome.* [G. Goyau. Travail utile, mais où l'auteur ne s'est pas assez servi des ouvrages récents.] — P. 176. Carl Voretzch, *Ueber die Sage von Ogier dem Dänen.* [A. J. Bon.]— P. 176-177. V. Crescini, *Per gli studi romanzi.* [Ern. Muret. Favorable.] — P. 177-179. J. Virey, *L'Architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon.* [M. Prou. Modèle d'étude archéologique régionale.] — P. 179. C. Mirbt, *Die Wahl Gregors VII.* (C. Pfister. Thèse en général bien conduite, mais pas toujours concluante.]—17 octobre. — P. 221-224. P. Fabre, *Étude sur le Liber Censuum de l'Église romaine.* [M. Prou. Ce livre place son auteur « parmi les historiens les plus pénétrants de notre époque ».] — P. 225. C. Th. Hoefer, *France, Franceis und Franc im Rolandsliede.* [E. Bourciez. Cette brochure écrite pour prouver que France n'a pas dans la chanson de Roland le sens que lui prête M. Léon Gautier ne convainc pas.] — P. 225-227. Wallenskoeld, *Chansons de Conon de Béthune.* [Texte fort bien établi. Dans l'introduction, l'auteur ne connaît pas assez les alentours de son sujet. Quelques critiques de détail.] — P. 227. H. Binet, *Le style de la lyrique courtoise en France aux XIIe et XIIIe siècles.* [A. Jeanroy. Textes précipitamment recueillis, mal édités et mal interprétés.] — 24 octobre.— P. 244-245. John A. Symonds, *Dante, son temps, son œuvre, son génie.* [A. Jeanroy. Livre d'un essayiste adroit, mais fort superficiel.]—31 octobre. — P. 272-273. H. Andresen, *Ein altfranzösisches Marienlob.* [A. Jeanroy. Excellente édition d'un poème dévot du XIIIe siècle d'un intérêt médiocre.]—17 novembre.—P. 283. J. Ulrich, *Robert von Blois. Sämmtliche Werke. II. Floris und Liriope.* [A. Jeanroy. Edition diplomatique, pleine de fautes de ponctuation et de lecture.] — P. 283-284. W. Zingerle, *Floris und Liriope. Roman des Robert de Blois.* [A. Jeanroy. Édition fort peu satisfaisante.] — P. 284-285. G. Naetebus, *Die nichtlyrischen Strophenreformen des Altfranzösischen.* [Bourcliez. Bon.]—14 novembre.— P. 311-312. J. H. Albanès, *Nouvelles Recherches sur Pierre d'Aigrefeuille.* [T. de L. Établit fort bien la carrière de Pierre d'Aigrefeuille, prouve victorieusement qu'il a été évêque de Tulle en 1347 et en 1368 d'Avignon, où n'a jamais siégé l'imaginaire Pierre Girard.] — P. 313-314. P. d'Alheim, *Le Jargon jobelin de maître François Villon.* [A. Jeanroy. Ouvrage écrit pour affirmer que les cinq ballades sont l'œuvre d'un faussaire, qui les a insérées dans le manuscrit de Stockholm entre 1874 et 1880, « fait dont l'auteur n'a pas pris peine de contrôler l'exactitude ou qu'il sait manifestement être faux ».] — 21 novembre. — P. 339-341. J. A. Symonds, *Dante, son temps, son œuvre.* [Ch. J. Œuvre de vulgarisation plutôt que d'érudition. Pourquoi parler deux fois, à moins d'un mois de distance, d'un ouvrage secondaire ?] — P. 341-342. J. Bonnard, *Une Traduction de Pyrame et Thisbé en vers français du XIIIe siècle.* [A. Delboulle. Édition faite avec soin.] — P. 347-354. Ed. Corroyer,

L'Architecture gothique. [C. Enlart. Longues et solides critiques tendant à démontrer la fausseté de la thèse émise par l'auteur sur les origines de l'architecture gothique.] —28 novembre.—P. 371-375. M. Fournier, *Histoire de la science du droit en France*, t. III. [A. Thomas. Très médiocre ; quoique supérieur aux *statuts*, cet ouvrage est plein d'inexactitudes.] —P. 375. H. Pirenne, *La Version flamande et la Version française de la bataille de Courtrai.* [F. Funck-Brentano. L'auteur emploie une science étendue et d'ingénieux détours à défendre une cause désespérée.] — P. 378. L. Auvray, *Les Manuscrits de Dante des bibliothèques de France*, [P. de Nolhac. Excellent.] — P. 378. Del Balzo, *Poesie de mille autori intorno a Dante.* Vol. III. [P. de Nolhac. Intéressant.] — P. 378-379. Bobbio, *Prontuario del Dantofilo.* [P. de Nolhac. Manuel commode.] — P. 379. G. Chatenet, *Étude sur les poètes italiens. Dante, Pétrarque.*[P. de Nolhac. « L'auteur semble ignorer qu'on ait travaillé depuis 1840. »] — 5 décembre. — P. 402-403. G. Rauschen, *Die Legende Karls des Grossen im XI und XII Jahrhunderte mit einem Anhang von H. Loersch.* [A. Leroux. Publication importante se rapportant surtout à la canonisation de Charlemagne.] — P. 404-405. H. Vander-Linden, *Histoire de la constitution de la ville de Louvain au moyen âge.* [M. Prou. Très instructif, indispensable à quiconque s'intéresse au droit municipal du moyen âge. Établit fort bien que les hommes de l'église Saint-Pierre qui ont fondé la bourgeoisie louvaniste, étaient primitivement des censitaires de l'église et que, s'ils sont devenus les hommes du comte, c'est parce que celui-ci était l'avoué de Saint-Pierre.] — P. 405-406. Oman, *The Byzantine Empire.* [Ch. Diehl. Manque de vues d'ensemble; beaucoup de lacunes ; erreurs considérables.] — P. 407-408. F. Pichon et G. Vicaire, *Le Viandier de Guillaume Tirel dit Taillevent.* [A. Delboulle. Bonne biographie et bonne édition, bien que les éditeurs n'aient pas connu un manuscrit important du Vatican.]—12 décembre.--P. 445-447. P. de Nolhac, *Pétrarque et l'Humanisme* et *De Patrum et medii ævi scriptorum codicibus in bibliotheca Petrarcæ.* [P. Lejay. Très favorable.] — 19 décembre. — P. 463. A. Rauschmaier, *Ueber den figürlichen Gebrauch der Zahlen im Altfranzösischen.* [A. Jeanroy. Trop long et peu utile.]— 26 décembre. — P. 506-509. H. Howorth, *History of the Mongols. III. The Mongols of Persia.* [E. Drouin. Défaut de plan, absence fréquente de dates, mais nombre de renseignements importants, entre autres sur les relations des princes mongols avec les Occidentaux.]

Revue des Deux-Mondes, 1892. — 1er janvier. — T. CIX, p. 86-115. E. Plauchut, *Les anciennes Provinces de France. Le Berry. I. Aspect de la région, les Gaulois Bituriges, Féodalité.* — 15 février. — T. CIX, p. 883-912, E. Plauchut, *Les anciennes Provinces de France. Le Berry. II. De Philippe-Auguste à Louis XII.* — 15 mars. — T. CX, p. 374-390. D. Bikélas, *La Littérature byzantine.* [D'après l'ouvrage de M. Krumbacher : *Geschichte der byzantinischen Litteratur.*] — P. 427-437. Aug. Müntz, *Athènes au moyen âge.* [D'après la *Geschichte der Stadt Athen im Mittelalter* de Gregorovius.] — 1er juin. — T. CXI, p. 537-576. Jusserand, *L'Angleterre au temps des invasions. Les origines de la race et la formation du génie anglais.* — 15 juillet. — T. CXII, p. 375-412. Marcel Schwob, *François Villon, d'après des documents nouveaux.* [Biographie intéressante. Les points les plus neufs sont la reconstitution des événements qui ont donné naissance au *Rommant du Pet au diable* aujourd'hui perdu; et les

détails sur les coquillards ou enfants de la coquille, avec lesquels Villon eut des rapports et dont il emprunta le langage en partie.] — 1er septembre. — T. CXIII, p. 39-55. M. Berthelot, *Un Chapitre de l'histoire des sciences. Transmission des industries chimiques de l'antiquité au moyen âge.* [Analyse deux traités, l'un du VIIIe siècle au moins, *Compositiones ad tingenda*, l'autre du Xe, *Mappæ Clavicula*, et montre les liens étroits qui les rattachent au papyrus du IIIe siècle, découvert à Thèbes, conservé aujourd'hui au Musée de Leyde, et qui nous a conservé les procédés de la chimie antique.] — 1er décembre. — T. XIV, p. 602-638. H. François Delaborde, *Jean de Joinville. L'homme et l'écrivain.*

Revue des Études grecques, t. V, 1892. — P. 73-93. G. Schlumberger, *Amulettes byzantins anciens, destinés à combattre les maléfices et les maladies.*

Revue des Questions historiques, 1892. — T. LI. — Janvier. — P. 75-114. A. Lecoy de la Marche, *La Croisade de Majorque en 1229.*— P. 115-158. Noël Valois, *Louis Ier, duc d'Anjou, et le grand schisme d'Occident, 1378-1380.* [Louis d'Anjou, qui accueillit d'abord sans hostilité l'élévation d'Urbain VI au souverain pontificat, devint un des premiers un chaud partisan de Clément VII, n'attendant pas même pour se déclarer l'approbation de Charles V, et consentant à donner au nouvel élu des subsides assez importants. Cette conduite n'eut pas seulement pour motifs des raisons désintéressées et un sentiment de foi. La promesse par Clément VII de constituer en faveur de Louis le royaume d'Adria au détriment des états pontificaux, celle qu'il y ajouta plus tard de lui assurer la succession au trône de Naples, déterminèrent le frère de Charles V à rester fidèle à la cause de l'adversaire d'Urbain VI.] — P. 235-244. Pierre Batiffol, *La Chronique de Taverna et les fausses Décrétales de Catanzaro, à propos du registre de Calixte II.* [S'efforce de combattre l'authenticité des cinq bulles de 1121-1122 relatives à l'érection de l'évêché de Catanzaro.] — P. 244-255. Hippolyte Delehaye (S. J.), *Le Légat Pierre de Pavie, chanoine de Chartres.* [Se rallie à l'opinion de M. Clerval, qu'il fortifie par des preuves, que Pierre a été chanoine de Notre-Dame de Chartres et archidiacre de ce diocèse.] — P. 253-261. Léonce Couture, *Le Cursus ou Rythme prosaïque dans la liturgie et la littérature de l'Église latine du IIIe siècle à la Renaissance.* [Etend aux formules liturgiques et à la littérature ecclésiastique en général les lois du rythme découvertes par M. Noël Valois dans l'épistolographie scolaire et dans les bulles pontificales. Établit que : 1° dans la liturgie le Cursus a fait loi depuis saint Léon le Grand pour la rédaction des oraisons; 2° le Cursus, fréquent chez les Pères du IVe siècle, puis au XIe siècle et dans les âges suivants.] — Comptes rendus. — P. 309-310. J. Felten, *Gregor I.* [G. Kurth. Minutieuse exactitude et extrême précision de détails.] — P. 310-312. C. Bémont et G. Monod, *Histoire de l'Europe et en particulier de la France de 395 à 1270.* [Ach. Le Vavasseur. Manuel qui marque un progrès incontestable dans l'enseignement de l'histoire.] — P. 320-321. G. Péries, *La Faculté de droit dans l'ancienne Université de Paris, 1160-1793.* [P. G. Inexpérience des choses du moyen âge, fautes de lecture nombreuses dans les textes cités.] — P. 321-323. C. Jullian, *Inscriptions romaines de Bordeaux*, t. II. (Ern. Allain. Important.] — P. 323-325. Barekhausen, *Le Livre des coutumes* (de Bordeaux). [Ern. Allain. Favorable.] — P. 325. J. Roman, *Tableau historique du département des Hautes-Alpes. 2e partie : Inventaire et analyse des documents du moyen âge relatifs au Haut-Dauphiné, 561-1500.* [G. de B. Cous-

cience et érudition.] — P. 326-327. M. Bastié, *Monographie de la commune de Graulhet.* [J. Viard. Peu de renseignements avant le XIIIe siècle et rien de bien nouveau pour les périodes anciennes.] — P. 327-328. Jules Zeller, *Histoire résumée de l'Allemagne et de l'Empire germanique.* [A. B. Œuvre originale et personnelle.] — P. 328-329. Jules Zeller, *Histoire d'Allemagne. Les Empereurs du XIVe siècle.* [E. G. L. Négligences dans la forme et défectuosités dans le fond.] — Avril. — P. 373-433. Abbé F. Vernet, *Le pape Martin V et les Juifs.* [Confirme par de nombreux documents l'opinion que le pape Martin V compte parmi les plus décidés protecteurs des Juifs.] — P. 556. God. Kurth, *Le Concile de Mâcon et les femmes.* [Dans le deuxième concile de Mâcon en 585, il n'a pas été question de l'âme des femmes. La discussion dont parle Grégoire de Tours, qui n'a peut-être même pas eu lieu dans le Concile, mais simplement entre quelques évêques qui y assistaient, portait sur la question de savoir si *homo* pouvait s'employer au féminin.] — P. 576-592. Abbé Vacandard, *Les derniers Travaux sur saint Bernard.* [A propos des travaux de MM. Chomton : *Saint Bernard et le château de Fontaines-les-Dijon;* Jobin : *Saint Bernard et sa famille;* Janauschek : *Bibliographia Bernardina.*] — Comptes rendus. — P. 686-687. Ebert, *Allgemeine Geschichte der Literatur des Mittelalters im Abendlande.* I. [N. O. Bon.] — P. 687-689. G. de Beaucourt. *Histoire de Charles VII.* T. VI. [T. de L. Ce volume couronne à merveille un des plus beaux ouvrages historiques de notre temps.] — P. 691-692. J. Brun-Durand, *Dictionnaire topographique de la Drôme.* [T. de L. Un des meilleurs volumes de la collection.]—T. LII.—Juillet. — P. 5-57. Abbé Vacandard, *Un évêque d'Irlande au XIIe siècle. Saint Malachie, O'Morgair.* [Biographie intéressante, où l'on trouve aussi un tableau de l'Irlande au XIIe siècle.] — P. 58-106. P. S. Pierling, *Les Russes au Concile de Florence.* [Article fort instructif sur un épisode mal connu en France. Le Grec Isidore, d'abord hégoumène de Saint-Démétrius, envoyé à ce titre par l'empereur au Concile de Bâle pour préparer l'Union, puis nommé par la faveur impériale métropolite de Kiev, força presque le Grand-Kniaz Vasili à lui donner l'autorisation de se rendre au Concile de Ferrare, fut avec Bessarion l'un des plus ardents promoteurs de l'Union au concile de Florence, échoua malheureusement dans sa tentative pour proclamer l'Union à Moscou. Après la chute de Constantinople aux mains des Turcs, Moscou, qui y vit un châtiment de l'Union proclamée entre les Grecs et les Latins, prétendit prendre sa place et devenir la troisième Rome.] — Comptes rendus. — P. 302. W. Bröcking, *Die französische Politik Papst Leo's IX.* [L'auteur attribue à tort un caractère politique à la réforme du pape.] — P. 302-304. Albert Dresdner, *Kultur und Sittengeschichte der italienischen Geistlichkeit im X und XI Jahrhundert.* [E. G. Ledos. Informations assez étendues et généralement exactes, méthode claire.] — P. 304-305. Franz. H. Quetsch, *Geschichte des Verkehrswesens am Mittelrhein.* [H. Froidevaux. Ouvrage soigneusement fait, impeccable dans le détail, mais qui n'est pas composé.] — P. 319-322. H. Denifle et E. Chatelain, *Chartularium Universitatis Parisiensis, tomus II.* [C. Douais. Très favorable.] — P. 322-323. H. L. Bouquet, *L'ancien Collège d'Harcourt et le Lycée Saint-Louis.* [J. Viard. Favorable.] — P. 323-324. Ch. Urseau, *L'Instruction primaire avant 1789 dans les paroisses du diocèse actuel d'Angers.* [S. J. V. Bon.] — P. 332-333. H. de Chabannes, *Preuves pour servir à l'histoire de la maison de Chabannes.* [Henri Beaune.

Beaucoup de pièces inédites, dont quelques-unes d'un grand intérêt historique.] — Octobre. — P. 337-390. Abbé P. Peret, *Les Origines de l'Université de Paris et son organisation aux XIIe et XIIIe siècles.* [Cet article ne contient rien de bien neuf. L'auteur soutient, contre le P. Denifle, que les écoles de Sainte-Geneviève et de Saint-Victor ont droit, comme l'école de Notre-Dame, au titre de berceau de l'Université.] — P. 391-452. Comte de Puymaigre, *Jean l'Aveugle en France.* [Excellente étude, qui donne une juste idée et de la vie agitée de Jean de Luxembourg et de ses relations étroites avec la France.] — Comptes rendus. — P. 636. X. Kraus, *Histoire de l'Église,* traduite par P. Godet et C. Verschaffel. [A. Largent. Bon, malgré quelques omissions et quelques erreurs dans la bibliographie.] — P. 643-644. Jacques Flach. *Études critiques sur l'Histoire du droit romain au moyen âge.* [M. C. Important.] — P. 645-647. Bardot, Pouzet et Breyton, *Mélanges carolingiens.* [God. Kurth. Travaux estimables, conduits avec une bonne méthode.] —P. 647-648. Ch. Cuissard, *Théodulfe, évêque d'Orléans.* [Dom P. Piolin. Favorable.] — P. 648. P. Ragey, *Eadmer.* [Dom Piolin. Livre rempli de doctrine et de savoir puisé au bonnes sources.] — P. 648-649. L. Jény et P. Lanéry d'Arc, *Jeanne d'Arc en Berry.* [Th. P. Groupe habilement des faits connus.] — P. 649-650. F. Rabbe, *Jeanne d'Arc en Angleterre.* [G. de B. Très intéressant.] — P. 661-662. A. Franklin, *La Vie privée d'autrefois. Écoles et Collèges. Médecins.* [G. de B. Erudit et piquant, mais parfois fantaisiste.] — P. 662-663. J. du Teil, *Le village de Saint-Momelin (640-1789).* [T. de L. Monographie excellente.] — P. 664-665. Ch. V. Langlois et H. Stein, *Les Archives de l'Histoire de France.* [G. de B. Cet ouvrage rendra d'inappréciables services.]

Revue encyclopédique, I, 1891. — N°s 30, 163, 292, 386, 425, 458-464, 901-906. Léonce Bénédite, *Collections et Musées divers.* — N°s 350-361. A. Tausserat, *Histoire, Mouvement général, Moyen âge [395-1483].* [Comptes rendus d'ouvrages de MM. F. Aubert, Delaville-le-Roulx, Fustel de Coulanges, E. Gebhart, Héron de Villefosse, Ch.-V. Langlois, Lecoy de la Marche, Siméon Luce, A. Luchaire, Schlumberger, Ad. Tardif, P. Viollet, etc.] — N° 787. Fac-similé de la 1re page d'un ms. de *Griselidis* [B. N., *Codex de Langé,* anc. *Reg.* 7999^3].—N°s 805-807. et II, 1601-1605. A. Tausserat, Compte rendu de la *Vie privée d'autrefois* de M. A. Franklin.—*Index-Journal,* col. 32, *Note sur le mystère de la Passion à Oberammergau.* Col. 195. *Ballade inédite sur Jeanne d'Arc* [1429]? découverte par M. Paul Meyer, aux archives de la Drôme.— II, 1892. Col. 25, 108-121, 191, 432, 667, 749, 805, 822. Comptes rendus divers et dépouillement des comptes rendus de l'Acad. des Inscript. — Col. 553. *Origine du mot Lugdunum.* — 927. Revue des périodiques, Max von Wulf, *L'armée hussite* [extrait des *Preussische Jahrbücher*]. — 940. *Note sur les éditions de la Divine Comédie du Dante.* — 970-975. F. Funck Brentano, *Etude sur l'œuvre historique de M. A. Luchaire* — N°s 1059, 1213, 1370, 1617, 1719. *Acad. des Inscript.* [mars-juin 1286-1288]. Fr. Funck Brentano, Compte rendu des *Transformations de la Royauté pendant l'époque carolingienne* de Fustel de Coulanges. — 1605. Max. Petit, Compte rendu des *Derniers Carolingiens* de M. F. Lot.

Revue historique. 1892. T. XLVIII. Janvier-février. — P. 1-38. C. Jullian, *Ausone et son temps. 2e partie. La vie dans une cité gallo-romaine à la veille des invasions.* [C'est surtout de Bordeaux qu'il est ici question. Mais le tableau peut

s'appliquer à toute cité de la Gaule romaine. Bordeaux est devenu une petite ville, fermée et sombre, un *castrum*. Les grands seigneurs qui ont déserté les mornes remparts habitent à la campagne dans des villas, qui semblent plus gaies, mais dont le nom même (*prætorium*) rappelle l'idée de la guerre. Les hommes se transformant comme les cités, Ausone a été au milieu d'une population christianisée le dernier représentant de la dernière génération païenne.]—P. 116-139. C. Cipolla, *Bulletin historique. Italie. Moyen âge.* —Comptes rendus.—P. 148. O. Langer, *Sklaverei in Europa während der letzten Jahrhunderte des Mittelalters.*[P. Viollet. Très consciencieux essai, mais fort incomplet, surtout pour la France.]—P. 152-154. Max Perlbach, *Die Statuten des deutschen Ordens nach den ältesten Handschriften.* [A. Waddington. Édition vraiment scientifique des cinq textes connus : latin, français, hollandais, allemand et bas allemand.] — Mars-avril. — P. 225-256. A. Giry, *Études de critique historique. Histoire de la diplomatique.* [Résumé fort bien fait de l'histoire de cette science avant et depuis Mabillon jusqu'à l'heure présente.] – P. 283-299. Ernest Petit, *Raoul Glaber.* [Essai biographique. Nie notamment que Saint-Léger soit le monastère où Raoul entra en religion.] — P. 316-378. A. Molinier et G. Monod, *Bulletin historique. France, moyen âge.*—T. XLIX. Mai-juin.—P. 39-57. N. Jorga, *Une Collection de lettres de Philippe de Mézières.* [Analyse trois discours de Philippe contenus dans un manuscrit de l'Arsenal : 1° un *Planctus pro morte sancti Petri Thomasii*, important pour les rapports de Philippe avec le légat de la croisade ; 2° un discours devant le doge Cornaro vers 1366 ; 3° un discours en présence de Grégoire XI, le 16 février 1372, intéressant par l'histoire des événements qui suivirent le meurtre de Pierre Ier de Chypre.] — P. 131-151. C. Cipolla, *Bulletin historique. Italie, moyen âge.*—Juillet-août. — P. 241-288. Alf. Leroux, *La Royauté française et le saint Empire romain au moyen âge.* [Les rois de France ont toujours eu un esprit d'indépendance vis-à-vis des empereurs, auxquels ils voulaient bien reconnaître une primauté de rang, non de juridiction.] — P. 308-322. N. Jorga, *Une Collection de lettres de Philippe de Mézières (suite).* [Dix-neuf lettres, de 1364-1375, sont ici analysées.] — P. 343-354. A. Molinier et G. Monod, *Bulletin historique. France, moyen âge.* — P. 378-392. C. Cipolla, *Bulletin historique. Italie, moyen âge.*—Comptes rendus.— P. 400-403. W. Bröcking, *Die französische Politik Papst Leos IX.* [A. Luchaire. Conclusions justes en grande partie. Mais du parti pris et une ignorance, apparente au moins, des ouvrages français.] — P. 403-408. L. Huberti. *Gottesfrieden und Landfrieden.* I. *Die Friedensordnungen in Frankreich.* [A. Luchaire. Véritable encyclopédie, d'une érudition fort étendue.] — T. I. Septembre-octobre. — P. 1-42, André Réville, *L' « abjuratio regni ».* [C'est le serment du coupable qui, réfugié dans un asile, s'oblige à quitter pour toujours le pays où il a commis son crime. Cette institution se rattache à l'*utlagatio, outlawry*, ou mise hors la loi, dont elle est un dédoublement, l'*utlagatio* restant la peine des coupables qui ne répondent pas et prennent la fuite, et l'*abjuratio* étant réservée aux autres. C'est au XII-XIIIe siècle que l'institution se généralise.] — P. 43-63. Ch. Pfister, *Note sur le Formulaire de Marculf.* [Essaye de prouver que Marculf a écrit en Austrasie et que le Landri auquel il adresse son œuvre est un évêque de Metz, vivant vers 650, et dont Clodulf, dont un autre manuscrit porte le nom, fut le successeur; enfin que Marculf est le cellerier du monastère de Salicis, mentionné dans la Vie de saint

Colomban.] — P. 63-71. Charles Petit-Dutaillis, *Une nouvelle Chronique du règne de Philippe Auguste. L'anonyme de Béthune.* [Signale l'intérêt de cette Chronique.] — P. 72-88. A. Molinier, *Bulletin historique. France, moyen âge.* — P. 107-146. Ch. Bémont et G. Monod, *Bulletin historique. Angleterre, moyen âge.* — P. 147-151. F. Lot, *La royauté française et le saint Empire romain germanique. Lettre à propos de l'article de M. A. Leroux* [dont il combat les assertions]. — Comptes rendus. — P. 152. Th. Gottlieb, *Ueber mittelalterliche Bibliotheken.* [Travail estimable, mais manquant d'ordre.] — P. 153-157. C. Köhne, *Der Ursprung der Stadtverfassung in Worms, Speier und Mainz.* [H. Pirenne. Abus de l'hypothèse, manque de clarté, mais de l'ingéniosité et de la critique. L'auteur voit avec raison dans le commerce la cause essentielle de la formation des villes.] — P. Gaffarel, *Histoire de la découverte de l'Amérique depuis les origines jusqu'à la mort de Christophe Colomb.* [L. Gallois. Quelques critiques.] — P. 175-177. F. Pyper, *Geschiedenis der boet en biecht in de christelyke Kerk.* [P. J. Blok. Livre complet et vraiment scientifique.] — P. 177-178. J. Frederichs, *Robert le Bougre, premier inquisiteur général en France.* [C. M. Étude très précise et très intéressante.] — P. 273-281. A. Molinier, *Les rois Mérovingiens ont-ils porté le titre de vir inluster?* [A propos d'un article où M. Fustel de Coulanges avait combattu la théorie établie par M. Julien Havet.]—P. 281-308. Ch.-V. Langlois, *Notice et Extraits du ms. 164, de la Bibliothèque du Mans.* [Extraits de poésies d'un certain Pierre, peut-être franciscain, vers 1280, sur la société de l'époque.] — P. 408-414. A. Leroux, *La Royauté française et le saint Empire romain germanique. Réponse à M. Ferdinand Lot.*— Comptes rendus.—P. 419-420. Weissenborn, *Zur Geschichte der Einführung der jetzigen Ziffern in Europa durch Gerbert.* [J. Havet. L'importance des résultats acquis n'est pas en rapport avec le temps et le travail qu'ils ont coûtés à l'auteur.] — P. 421. Jean Lulvès, *Die Summa cancellarie des Johann von Neumarkt.* [G. Blondel. Assez favorable.]

Revues de province [1].

AIN. — Annales de la Société d'Émulation de l'Ain, XXVe vol., 1892. — P. 145-195. Brossard, *Notes et remarques sur la taillabilité et la mainmorte en Bresse et en Bugey.* — P. 196-228, 357-404. Truchelut, *Études sur les usages ruraux de la Bresse.*

AISNE. — Annales de la Société historique et archéologique de Château-Thierry, 1891 [1892]. — P. 107-109. *Lettres patentes de 1311 et de 1361 relatives à Oulchy.*

Mémoires de la Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin, 1890 [1892], 4e série, t. X. — P. 62-118. Jules Pilloy, *Les Cimetières de Vermand du IVe siècle* [étude d'archéologie romano-barbare].— P. 278-293. Théophile Eck et A. Rabelle, *Le Cimetière franc de Lucy-Ribemont (Aisne).* — P. 429-434. A. Rabelle, *Note sur quelques trouvailles archéologiques dans le pays ribemontois.*

1. Nous devons tout d'abord remercier de leur bienveillant concours MM. A. Blanchet, F. Chambon, Delachenal, de Grandmaison, Pouzet et Villepelet, qui nous ont adressé le dépouillement des revues de quelques départements. (A. M.)

ALLIER. — Archives historiques du Bourbonnais, I, 1890. — P. 14-20, etc. A. Vayssière, *L'Ordre de Malte en Bourbonnais*. — P. 26-31. L. Monery, *Le sculpteur Jacques Morel* [d'après MM. Courajod et Nat. Rondot]. — P. 83. Darcel, *Description de l'évangéliaire de Gannat* [IXe siècle]. — P. 36. *Note sur le nom de Chantelle* [d'après M. d'Arbois de Jubainville]. — P. 63-64. *Liste des monuments classés du département*. — P. 88-90. L. Monery, *Les tombeaux de Souvigny et le sculpteur Jacques Morel*. — P. 94. *Le prieuré d'Arronne* [documents, 1281-1318]. — P. 107-118. A. V., *Le château de Toury-sur-Allier* [article non terminé][1]. — P. 113. *Quittance d'Arnault du Sollier, écuyer, au duc Louis II* [29 août 1367]. — P. 122-124. *Sentence du lieutenant général de Montluçon*, 1495. — P. 165-170, etc. Chazaud, *Les villes franches du Bourbonnais* [XIe, XVe siècle]. — P. 173-181, etc. *Le prieuré du Moûtier-lez-Jaligny* [1036-1760]. — P. 205-211. *Confirmation des coutumes de Souvigny* [1185]. — P. 252-255. *Le prieuré de Souvigny* [documents, 1294-1353]. — P. 268. *Coutumes d'Escurolles* [1189]. — P. 269. *Coutumes de Valigny-le-Monial* [1181]. — P. 271-285. Max Bruchet, *Les archives de la Voûte au château de Moulins*. — P. 293. *Guy de Dampierre associé à la jouissance de la terre de Saint-Bonnet* [1206]. — P. 299. *Accord entre l'abbé de Mozat, le prieur de Saint-Germain-les-Fossés*, etc. [1211]. — P. 317-321, etc. *Documents relatifs au prieuré de la Racherie* [1265-1312]. — P. 330-333. *Franchise de Poligny* [1259]. — P. 333-337. De Gaulmyn, *Catherine d'Armagnac à Moulins* [1484]. — P. 368-373. Max Bruchet, *Deux montres d'armes du duc Louis II* [1369]. — P. 385. *Ballade sur la mort du duc Jean Ier* [1434], attribuée au poète bourbonnais Pierre de Nesson [XVe siècle]. — II, 1891. — P. 1-15, etc. Dr Vannaire, *Essai sur le monnayage de Souvigny*. — P. 19-25. Bruchet, *Lettres de rémission pour le sire de Norry* [1362.] — P. 26-31. L. Monery, *Le sculpteur Jacques Morel*. — P. 45-47. *Documents sur le prieuré de Châtel-Montagne* [1281-1353]. — P. 59. *Découverte de tombes carolingiennes à Gannat*. — P. 60. Positions de la thèse de M. Bruchet, archiviste-paléographe, *Le Bourbonnais sous Louis II* [1356-1410]. — P. 102-107, etc. *Le compte du receveur de la châtellenie de Souvigny* [1414-1416]. — P. 129-142, etc. Saint-Gris, *Notes pour l'histoire de Varennes-sur-Allier*. — P. 138-142. *Vidimus de la charte de Varennes* [1203-1367]. — P. 200-205. *Franchises de Becay* [1261] *et de Villeneuve-sur-Allier* [1336]. — P. 289-292. Abbé Reure, *Notes extraites d'un protocole de notaire* [1426-1444]. — P. 321-328. *Notes et documents sur le prieuré de Pontarlier* [1208-1383]. [La *Revue* a cessé, provisoirement, de paraître.]

Bulletin-Revue de la Société d'Émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais. 1er fasc., 1892. — Pétrot, *Inventaire des découvertes archéologiques faites en Bourbonnais* (10e année). — A. Bertrand, *Découverte d'un village gallo-romain près Bourbon-l'Archambault*.

La Quinzaine bourbonnaise, I, 1892. — P. 47. *Note sur la mort d'Archambaud VI de Bourbon* (d'après M. Thomas). — *Lettre de Jeanne d'Arc aux consuls de Riom* (1430). — P. 163. F. Chambon, *Acte de vente d'un bijou à la duchesse de Bourbon* (1435). — P. 246-251, etc. P. Foderé : *Le monastère de Sainte-Claire de Moulins* (avec introduction et notes de M. A. Vayssière). F. Ch.

1. La plupart des articles non signés sont de M. A. Vayssière, archiviste du département.

ALPES (BASSES-). — Bulletin de la Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes. — P. 381-393. Andrieu, *Les reliques de saint Gérard Tenque à Manosque.*

ALPES (HAUTES-). — Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes, 1892. — P. 4-20. J. Roman, *Cadeau des Gapençais à leur évêque en 1406.* — P. 58-61. J. Roman, *Note sur un bronze émaillé trouvé au Poet* (Hautes-Alpes). — P. 75-90. Vallentin, *Observations sur le monnayage des évêques de Gap.* — P. 91-119. Romieu, *Trouvailles faites à la Batie-Montsaléon depuis le commencement du siècle.* — P. 143-163. F. Allemand, *Monographie de Montmaur.* — P. 325-343. Dumas, *Le provençal et le haut-alpin.*

ARIÈGE. — Bulletin de la Société ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts, 1892. — P. 89-152. Abbé Castet, *Études grammaticales sur le dialecte gascon en Conserans.* — P. 167-177. Pasquier, *Gaston Phœbus en Prusse* (1357-1358). Pièces justificatives.

AUDE. — Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne, 1892. — P. 153-158. Armardel, *La numismatique narbonnaise d'après le premier Catalogue du musée de Narbonne.* — P. 169-176. X. Barbier de Montault, *Trois fers d'hosties du Midi.* — P. 238-340. A. Blanc, *Pirates catalans* (1419). — P. 273-282. A. Blanc, *Le livre de comptes de Jacme Olivier, marchand narbonnais du XIVe siècle.* — P. 282. Thiers, *Le sarcophage de Festa.*

Bulletin de la Société d'Études scientifiques de l'Aude, 1892. (Rien.)

Mémoires de la Société des Arts et des Sciences de Carcassonne. t. VI, 1892. — P. 364-368. Desmarets, *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne. Congrès de la Société française d'archéologie.* (Quelques détails intéressants.)

BOUCHES-DU-RHONE. — Revue Sextienne (Aix), 1892. — *Histoire de la ville d'Aix tirée d'un manuscrit* [suite].

CHARENTE. — Bulletin et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente, 1890-1891 [1892]. — P. 13-84. Tricoire, *Engolismenses Episcopi auctore Gabriele Carlonio Engolismensi iterum prodeunt accedentibus notulis ineditis Joannis Mesneau, decani ecclesiæ cathedralis.* — P. 105-130. Touzaud, *Monographie de Saint-Maurice-des-Lions.* — P. 131. L'abbé Paul Legrand, *L'église et le chapitre collégial de Pranzac en Angoumois.* — P. 181-205. Philippe Delamain, *Les sépultures barbares d'Herpes* [très important]. — P. 206-216. Deloche, *Étude sur quelques cachets et anneaux de l'époque mérovingienne.* — P. 217-223. Baron J. de Baye, *Le cimetière wisigothique de Herpes* [Charente].

CHARENTE-INFÉRIEURE. — Recueil de la Commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure et de la Société d'archéologie de Saintes, 1892. — P. 357-394. Egreteaud, *Monographie de Saint-Germain-du-Seudre.*

— **Revue de Saintonge et d'Aunis.** *Bulletin de la Société des Archives historiques*, XIIe vol., 1892. — P. 186-188. Denys d'Aussy, *Une crypte à Saint-Jean-d'Angély.* — P. 191-192. L. Guibert, *Deux chartes d'Obazine relatives à l'île d'Oléron.* — P. 262-264. Denys d'Aussy, *Erreurs ou omissions d'auteurs sai-*

tongeais, Philippe-Auguste en Saintonge [1194]. — P. 265-267. L. A., *Deux lettres de Louis XI.* — P. 273-282. Jules Pellisson, *Les anciennes foires;* A. *Les foires de Cognac;* B. *Les foires de Parcoul;* C. *Les foires de Mornac.* — P. 338-342. D. d'Aussy, *La Chanson de Taillebourg* [1242]. — P. 347-362. A. Oudet, *Saint-Louis en Saintonge.* — P. 406-411. Archéologie, I. *Bagues mérovingiennes à Biron;* II, *Une sépulture du VIe siècle à Saintes;* III, *Sépulture aux Salles-d'Angle;* IV, *Le sceau de Taillebourg;* VI, Docteur Pineau, *Fouilles à la motte de Virson.*

F. V.

CORRÈZE. — Bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Corrèze. Tulle, 1892, 3e année. — P. 165-172, 341-350, 498-508, 636-645. J.-D. Champeval, *Cartulaire d'Uzerche* [suite]. — P. 173-175. J.-B. Poulbrière, *Quittance de Xammulphe et Jean Gorse, de Sadroc, père et fils, à Etienne du Monturuc, de Donzenac, pour la dot de Bernarde du Monturuc, femme du second* [décembre 1337]. —P. 5-61, 193-267, 399-425, 527-579. Docteur F. Longy, *Le canton d'Eygurande* (*Corrèze*) [suite]. — P. 351-359. J.-T. Bombal, *Nommée et hommage à Guillaume Roger, comte de Beaufort, par Albert et Alberton de Tinières, père et fils* [1352]. — P. 360-374. Baron d'Ussel, *Hommage par noble et puissant seigneur Georges d'Ussel, damoiseau, seigneur de Charlus et coseigneur d'Ussel, à excellent et puissant seigneur Charles, comte de Ventadour, coseigneur d'Ussel* [12 juin 1466]. — P. 375-376. J.-B. Poulbrière, *Concession de fourches patibulaires et de pilori faite à Ebles Renaud, chevallier d'Alassac, par Jean, duc de Normandie, fils aîné du roi de France* (*le futur Jean le Bon*) [août 1346]. — P. 377-380. J.-B. Poulbrière, *Lettres de rémission données par Charles VI à Guillaume de Lastours, chevalier, pour un fait de réclusion et le refus de paraître en justice* [1394]. — P. 389-398. Maximin Deloche, *La confrérie de Saint-Jacques et la procession de la Lunade, à Tulle.* — P. 474-481. J.-B. Champeral, *Livre de raison des de Meynard.* — P. 489-497. Louis de Mussac, *La seigneurie de Peuchardy et la châtellenie de Bassignac-le-Bas.* — P. 509-515. Baron d'Ussel, *Hommage par Georges d'Ussel, damoiseau, seigneur de Charlus et d'Anglars et coseigneur d'Ussel, au prieur commendataire du monastère de Maurice,* 4 janvier 1476 [n. st.] — P. 516-518. J.-B. Poulbrière, *Différend et nomination d'arbitre entre le prieur et le curé de Collonges, d'une part, et le prieur de Meyssac, de l'autre, pour des levées de dîmes reprochées à celui-ci* [1489].

— **Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze,** Brive, 1892, t. XIV. — P. 23-50. R. de Lasteyrie, *Bas-relief funéraire découvert à Arnac* (Corrèze). — P. 51-97. l'abbé Albanès, *Pierre d'Aigrefeuille, évêque de Tulle, Vabres, Clermont, Uzès, Mende et Avignon.* — P. 99-138. Mgr Barbier de Montault, *Le Trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix.* — P. 145-167. Baron d'Ussel, *Règlement de compte entre les familles Gimel et Rochefort* (27 novembre 1359). — P. 169-180, 339-356, 515-530, 675-686. J.-B. Champeval, *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Martin de Tulle* (suite). — P. 181-229. Louis de Veyrières, *Essai sur le pouvoir de l'argent au point de vue de l'honoraire des messes.* — P. 271-300, 417-427. Clément Simon, *Archives historiques de la Corrèze (ancien Bas-Limousin).* Recueil de documents inédits depuis les origines jusqu'à la fin du XVIIIe siècle (suite). — P. 309-338. Louis de Nussac, *La Légende de Roland en Limousin.* — P. 383-394. Baron d'Ussel, *Inventaire du trousseau d'Isabelle de Courcelle en 1425.* — P. 505-509. Mgr Barbier de Montault, *Un*

chandelier civil du XIIIe siècle. — P. 511-514. Mgr Barbier de Montault, *Les émaux champlevés de Limoges au Musée de Fécamp.* — P. 617-619. Louis de Nussac, *Un troubadour briviste.* — P. 656-657. Ambroise Tardieu, *Sigillographie du Bas-Limousin.* — P. 660-674. J.-B. Champeval, *Documents historiques concernant la famille des Cars-Peyrusse* (suite). R. V.

CORSE. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse, 1892, tome XII. (Rien.)

COTE-D'OR. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur, 2e série, tome VI, 1891-1892. (Rien.)

— **Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon**, 1892. (Rien.)

DORDOGNE. — Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, tome XIX. — P. 58-63. Baron de Verneilh, *Causeries archéologiques. La porte de Filolée ; Fenêtre à Beaumont.* — P. 98-102. Ph. de Bosredon, *Liste chronologique des sénéchaux du Périgord*, note complémentaire. — P. 103-111, 178-198, 297-315, 382-407, 484-509. R. de Laugardière, *Essais topographiques, historiques et biographiques sur l'arrondissement de Nontron, canton de Bussière-Badil* (suite et fin). — P. 112-124, 199-214. G. Bussière, *Recherches inédites d'art et d'histoire sur l'abbaye de Brantôme* (suite et fin). — P. 268-275. Baron de Verneilh, *Sarlat, la chapelle funéraire. La Boëtie. L'hôtel de Vienne ou de Brans.* — P. 276-297, 407-423. Vicomte de Gérard, *Un Sarladais inconnu, le président de Vienne.* — P. 376-381. H. Brugière, *Ouverture du tombeau de saint Front, en 1440.* — P. 466-471. E. Chaminade, *Fragments de notation aquitaine.* — P. 471-475. Ph. de Bosredon, *Marguerite de Périgord et Gérald II de Malemort.* — P. 475-483. A. Hardy, *Députation des villes du Périgord pour le procès des Templiers.* R. V.

DOUBS. — Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, 1891 (1892). — P. 60-86. Fleury Bergier, *Les droits honorifiques des patrons et des seigneurs dans les églises paroissiales avant la Révolution.* — P. 105-117. E. Sayout, *Les deux frères Aug. et Am. Thierry à Vesoul et à Luxeuil.*

Mémoires de la Société d'Émulation de Montbéliard, 1892, t. XXI. — P. 41-47. Lalance, *Compte rendu de la visite à Montbéliard de la Société française d'archéologie.*

Mémoires de la Société d'Émulation du Doubs, 1891 [1892]. — P. 207-273. Beauquier, *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté* [suite]. — P. 398-406. E. Besson, *Le pape Calixte II d'après son nouvel historien M. Ulysse Robert.*

DROME. — Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme, 1892. — P. 5-18, 184-200, 266-273. Jules Chevalier, *Mémoires pour servir à l'histoire des comtés de Valentinois et de Diois.* — P. 55-70, 136-145. Albert Fillet, *Colonies dauphinoises de l'abbaye de Montmajour.* — P. 87-98. G. Vallier, *Dictionnaire des devises héraldiques, numismatiques, historiques et fantaisistes du Dauphiné.* — P. 102-110, 172-184, 273-293, 371-392. Lagier, *Le Trièves et son passé.* — P. 123-135. Vallentin, *Du prétendu monnayage des barons de Mevouillon.* — P. 250-265. Chanoine Isnard, *Une équipée de quelques habitants du Valentinois ou la prise de Valréas.*

Bulletin d'histoire ecclésiastique et d'archéologie religieuse du diocèse de Valence, Gap, Grenoble et Viviers. — P. 5-20. Vernet, *Notes sur Pierre de Chalus, évêque de Valence et de Die* [suite]. -- P. 20-29, 71-83, 91-105. Fillet, *Histoire religieuse de Saint-Julien en Vercors.* — P. 134-147, 185-193. Fillet, *Histoire religieuse de Vassieux* [Drôme]. — P. 209-223. Perrin, *Histoire du pont de Beauvoisin.* —Livraison supplémentaire.—P. 1-21. Paradis. *Eglises romanes du Vivarais, église de Saint-Andéol.*— P. 22-39. Ulysse Chevalier, *Pataphium sanctæ Viennensis ecclesiæ.* — P. 39-96. Chaper, *Vie et miracles de la bienheureuse Philippe de Chantemilan, document du XVe siècle.*

EURE-ET-LOIR. — Bulletin de la Société Dunoise, 1892. — P. 148-152. *Collection Joursancault* [textes du XIVe siècle, 1342-1470]. — P. 153-165. J. Marquis, *Chevalier dunois à la fin du XIVe siècle.*— P. 166-185. O. Blanchard, *Paroisse et prieuré.* — P. 201-210. Metais, *L'église de Saint-Jean de Châteaudun au XIe siècle* [avec pièces justificatives]. — P. 211-230. Guillon et Thibault, *Beaumont-les-Autels et son prieuré de Saint-Michel.*— P. 247-268. Renard, *Le Coutumier paroissial de l'ancienne église Saint-Pierre de Châteaudun.* — P. 285-331. Cuissard, *Les seigneurs d'Alluyes* [978-1793].

Procès-verbaux de la Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1892, t. VIII. — P. 140-144. *Fouilles au hameau de Bissay.* — P. 171-172. Gillard, *Travaux à l'église de Gallardon.* — P. 172-174. Renaud Guillon, *Peintures en l'église de la Croix du Perche.*—P. 193-194. L. Merlet, *La ville de Chartres dans les vies de saints.* — P. 236-237 R. Durand, *Maison des marguilliers clercs.* — P. 242-243. L. Merlet, *Denier inédit du roi Raoul.*— P. 259-262. Gillard, *Peinture murale dans l'église de Bleury.*—P. 288-290. Guillon, *Découverte numismatique à Coudreceau.* — P. 291-292. Guillon, *Peintures murales à Souancé.* — P. 297-298. L. Merlet, *Charte de Geoffroy, vicomte de Châteaudun* [1249]. — P. 326-327. Moulin, *Fouilles de Saint-Brice.* — P. 327-331. *Ancien cimetière au grand Beaulieu.* — P. 344-351. L. Merle, *Tombeau de Robert de Normandie dans l'église de Saint-Père.* — P. 352-402. *Peintures de Souancé.* — P. 394-397. Lefebvre, *Châtellenie d'Auneau.*

FINISTÈRE. — Bulletin de la Société académique de Brest, 2e série, t. XVII [1892]. — P. 147-257. Le Jannic de Kerzival, *Commentaires sur la légende de saint Tanguy.* — P. 357-378. A. de Lorme, *L'art architectural français au moyen âge.* — P. 391-418. Ed. Jardin, *Ethnoconchologie. Etude de la monnaie primitive.* — P. 425-490. P. Brémand, *Les origines de la nationalité française.* Conférences.

HAUTE-GARONNE. — Annales du Midi. — T. IV, 1892. — P. 1-24. A. Thomas, *Le Midi et les Etats généraux sous Charles VII* [suite et fin : Etats de Languedoc de 1427-28, 1432-33, 1434-35, 1439-40]. — P. 68-70. A. Thomas, *Soldats italiens au service de la France en 1417.* — P. 145-197. J.-F. Bladé, *Eudes, duc d'Aquitaine* [?-735]. [Étude qui détruit nombre de légendes.] — P. 198-235. C. Barrière-Flavy, *Testament de Béatrix, vicomtesse de Lautrec* [*1343*]. — P. 236-247-380-389, 540-542. A. Thomas, *Saint Vincent Ferrier dans le Midi de la France, à Saint-Flour et en Gévaudan, d'après les documents d'archives* [1416]. — P. 255-256. A. Thomas, *Guillaume de Flavacourt, chancelier du comte de la Marche* [1317-1323, confondu par la *Gallia* avec G. de Flavacourt, archev. de Rouen, mort

en 1306]. — P. 289-330. L. Duchesne, *Saint-Martial de Limoges*. — P. 362-370. A. Thomas, *Une chanson française sur la bataille de Taillebourg*. — P. 371-380. P. Fabvre, *Les décimes ecclésiastiques dans le royaume d'Arles de 1278 à 1283*. — P. 433-474. Ch. Portal, *Les insurrections de Tuchins dans les pays de Langue d'Oc* [vers 1382-1384]. — P. 532-540. C. Douais, *L'inquisition en Roussillon, cinq pièces inédites* [*1315-1564*].

Archives historiques de la Gascogne. IX, 1891 [1892], *Comptes consulaires de la ville de Riscle de 1441 à 1607*, par Paul Parfouru et J. de Carsalade du Pont.

Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions, et belles-lettres de Toulouse, 1892, 9e série, t. IV. [Rien.]

Revue de Comminges [1892]. — P. 34-40. Anthyme Saint-Paul, *Le château d'Aurignac*. — P. 41-49. Couget, *Chronique archéologique*. —P. 101-114. Pasquier, *Cession définitive du Val d'Aran à l'Aragon par Philippe le Bel, étude d'après des documents inédits*.

Revue des Pyrénées et de la France méridionale. IV, 1892. — P. 5-18. Benoist, *La fête de Sahun*.— P. 32-46. Daguilhon-Pujol, *Compte rendu sommaire du Congrès de Bordeaux*. — P. 177-195. Camille Jullian, *Bordeaux à l'époque romaine*. — P. 197-222. De Roumejoux, *Voyage archéologique de Dax à Saint-Sébastien*.

GIRONDE. — Société archéologique de Bordeaux, 1892.— P. XLIX-LVI, Berchon, *Encore saint Jean de Sagondignac*.

HÉRAULT. — Bulletin de la Société archéologique de Béziers, 2e série, t. XV, 1892. — P. 31-42. Donnadieu, *Le Breviari d'Amor* (traduction). — P. 42-49. *Vie de saint André*. — P. 185-199, 424-440. Louis Noguier, *Chronique archéologique*.

ILLE-ET-VILAINE. — Bulletin et Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, t. XXI, 1892. — P. 3-10. X. de Bellevue, *La chapelle du Binio et sa croix processionnelle en cuivre estampé*, xve siècle (2 pl.).— P. 11-41. Duportal, *Terres et maisons nobles en la paroisse de Saint-Gondran*. — P. 43-58. A. Duportal, *Vitraux des églises de Saint-Gondran et de Saint-Symphorien*. — P. 59-61. Guillotin de Corson, *L'ancien manoir de la Mettrie-du-Han*. — P. 91-193. A. de la Borderie, *Nouveau recueil d'actes inédits des ducs de Bretagne et de leur gouvernement*. (xiiie et xive siècles.)

ISÈRE. — Bulletin de l'Académie delphinale, t. V, 1891-(1892), cf. *Moyen Age*, décembre 1892.— P. 745-756. A. Prudhomme, *Documents pour servir à l'histoire de l'église de Saint-Antoine-en-Viennois* (1342-1748). D.

INDRE-ET-LOIRE. — Bulletin de la Société archéologique de Touraine, tome IX, 1892. — P. 6. L. Palustre, *Projet de statistique monumentale du canton d'Amboise*. — P. 9-22. Abbé L. Bossebœuf, *Projet de restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours, bâtie par saint Perpet*. — P. 12. L. Palustre et L. Bossebœuf, *Sur un bas-relief du musée du Louvre représentant le Trépassement de la Vierge*. — P. 12. L. Bossebœuf, *Jean de Chartres, élève de Michel Colombe*. — P. 17. L. Palustre, *Jacques de Besançon, enlumineur du XVe siècle, à propos du livre de M. P. Durrieu*. — P. 18. L. Palustre, *Laurence Fauconnier, prétendu peintre-verrier*. — P. 18. L. Bossebœuf, *Antiphonaire de la chartreuse du Liget, XVIe siècle; frère Jaques pinxit*.— P. 20. L. Palustre, *Statues et pein-*

tures murales de Saint-Jacques-des-Guérets. — P. 21. L. Palustre et L. Bossebœuf, *Bénitier de l'église Sainte-Radegonde, près Tours*, 1522 (cf. p. 13). — P. 25. G. de Lépinaist, *Excursion de la Société archéologique de Touraine, le 11 mai 1891 à Lacardin, Montoire et Trôo.* — P. 61. Henri Grimaud, *La cloche du château de Chinon* (1399). — P. 68. L. Palustre, *Fresques du XIe siècle de Saint-Julien de Tours, peut-être l'œuvre du moine Odolric.* — P. 71 L. Bossebœuf, *La section rétrospective de l'exposition de Tours.* — P. 72. Abbé A. Marcault, *Sur un épisode du retour du corps de saint Martin* (cf. 1891, procès-verbal de la séance de juin). — P. 76. Comte Boulay de la Meurthe, *Pierre Carreau, historien de la Touraine.* — P. 87. Saint-Ratel, *Sur le plan primitif de saint Martin de Tours, à propos d'un mémoire de Mgr Cas. Chevalier.* — P. 88. Comte Charles de Beaumont, *Fouilles faites à Chatigny, commune de Fondettes* (villa gallo-romaine, avec plafonds formés de coquillages incrustés dans des bandes de couleur). — P. 90. L. Palustre, *Puits funéraires de Beaumont-la-Ronce.*

Mémoires de la Société archéologique de Touraine, t. XXXVII, 1892. — Cartulaire de l'archevêché de Tours (*Liber bonarum gentium*), de Grandmaison. T. I (Chartes du XIIe au XVe siècle). L. de G.

JURA. — Mémoires de la Société d'Émulation du Jura, 5e série, II vol., 1891 (1892). — P. 39-80. L'abbé Guichard, *La cité gallo-romaine de Grozen.* — P. 159-156. Girard, *La Franche-Comté ancienne.*

LANDES. — Société de Borda (Dax), 17e année (1892). — P. XXVI-XXIX. *Notes relatives au tombeau de saint Vincent-de-Xaintes.* — P. XLIII. *Peinture murale de l'église d'Onard, de la fin du XVe siècle, représentant un page, un lévrier et un sanglier* (fig.). — P. 17-34. J. Gardère, *Les seigneurs de Bonnut et Arsague, la maison noble d'Amou et la famille des Caupenne.* — P. 35-45, 137-142, 249-267. L'Abbé Meyraux, *Bastide de Cazères-sur-l'Adour* (plan). — P. 71-78, 79-111. L'Abbé Cazourau, *Comté de Panjas, son passé, son église et ses peintures romanes.* — P. LVII. *Note sur la famille des Lanne.* — P. LXXIV. *Fragment d'inscription latine du VIIIe siècle.* — P. 205-209. A. Duverger, *Acte notarié du XIVe siècle.* — P. C-CV. E. Dufourcet, *Nécrologie : M. Taillebois.* A. B.

LOIR-ET-CHER. — Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois, t. XXXI, 1892. — P. 28-33. Froidevaux, *Geoffroi de Vendôme d'après un livre récent* (analyse de l'*Étude* de L. Compain). — P. 71. J. de Saint-Venant, *Rectifications au travail: La vieille Sologne militaire et ses fortifications.* — P. 125-165. L'abbé Ch. Métais, *Manuscrits vendômois de la bibliothèque Phillips à Cheltenham* (six recueils de chartes et bulles de papes, des XIe, XIIe et XVe siècle). — P. 166-176. H. Laffillée, *Une école de peinture au XIIe siècle dans la vallée du Loir* (quatre planches représentant des fresques de l'église de Saint-Jacques-les-Guérets, Loir-et-Cher). — P. 234-236. L'abbé Ch. Métais, *Prisonniers vendômois en Angleterre pendant la guerre de Cent-Ans* (documents tirés de *rôles* conservés à Londres et relatifs à Charles de Blois, Jean VI, comte de Vendôme, Louis I de Bourbon et Jean de Vendôme, vidame de Chartres). A. B.

LOIRE. — Bulletin de la Diana, 1892. — Janvier. *Le sceau d'Amplepuis. Le cimetière de la croix de Ste-Agathe, à Savignieu.* — P. 227-231. Jeannez, *Peintures murales anciennes de l'église d'Ouches.* — P. 250-271. A. de Saint-Pulgent, *Ruines*

antiques découvertes à St-Paul d'Uzore; l'ancienne paroisse et l'église St-Paul d'Uzore. — Juillet. *Le traité de 1173 entre le comte de Forez et l'église de Lyon.* — *Le château de Reculion.* — Octobre. *La comtesse Ascurda, première femme de Gui III, comte de Forez.* — *Passage de Charles VII à Montbrison, en 1434.* — *Dépouillement des archives de la Diana.*

L'ancien Forez. 1892. *Recherches historiques sur Tétard de Roen et ses descendants aux XIe, XIIe et XIIIe siècles.* — *Les peintures murales de la Diana.* — *Le notariat en Forez avant la Révolution (1222-1794).* — *Documents sur les familles du Forez : la maison d'Arot.* — *Un fer à hosties du XIIIe siècle.*

Roannais illustré, 6me série, 1892. — N° 1. A. Vachez, *Les châteaux historiques du Roannais : Chenéraux* (planches hors texte). — Abbé Reure, *Histoire du château et des seigneurs de Salière.* — N° 2. Chassain de la Plasse, *Le prieuré de Riorges* (note complémentaire). — *Un cimetière du moyen-âge à Pouilly-sous-Charlieu.* P.

LOIRE-INFÉRIEURE. — Bulletin de la Société archéologique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure. — T. XXXI, 1892. — P. 35-151. Baron de Wismes, *Les chars aux diverses époques.* — P. 152-179. Orieux, *Essai sur les origines de Nantes et du Comté nantais.* — P. 183-199. De Lisle du Dreneuc, *Recherches archéologiques sur les origines de Nantes ; 1re partie : Corbilon.*

LOIRET. — Mémoires de l'Académie de Sainte-Croix d'Orléans, t. VII, 1892. — P. 100-143. De Larnage, *Mézières en Sologne.*

Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIII, 1892. — P. 41-64. L. Delisle, *Le formulaire de Tréguier et les écoliers bretons des écoles d'Orléans au commencement du XIVe siècle.* — P. 65-190. L. Jarry, *Testament, inventaire et compte des obsèques de Jean, bâtard d'Orléans.* — P. 191-240. Abbé Cochard, *Existe-t-il des reliques de Jeanne d'Arc?* — P. 241-248. Boucher de Molandon, *Un oncle de Jeanne d'Arc depuis quatre siècles oublié.* [Mangin de Vouthon, frère d'Isabelle, mère de la Pucelle ; sa résidence à Saint-Denis en Val, près d'Orléans.]— P. 227-310. Desnoyers, *L'iconographie de Jeanne d'Arc.* — P. 390-414. Auvray, *Documents orléanais du XIIe et du XIIIe siècle extraits du formulaire de Bernard de Meung.*—P. 415-432. Vignat, *Le Jarre, étude sur un mot du parler orléanais.*—P. 433-672. Jarry, *Le compte de l'armée anglaise au siège d'Orléans* (1428-1429). — P. 679-973. A. de Beaucorps, *L'armée anglaise vaincue par Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans* (documents inédits).

LOT. — Bulletin de la Société des Études du Lot, t. XVII, 1892. — P. 197-200. Taillefer, *Un fief du chapitre de Cahors en 1262.* — P. 257-261. Abbé Gary, *Cantiques populaires en dialecte du Quercy.*

LOT-ET-GARONNE. — Revue de l'Agenais, 1892. — P. 151-180. L'abbé Bertrand, *L'abbaye d'Eysses en Agenois.*— P. 397-415. Lantenay, *L'abbaye d'Eysses en Agenois.*

MANCHE. — Notices, Mémoires et documents publiés par la Société d'agriculture, d'archéologie et d'histoire naturelle du département de la Manche, X^e vol., 1892. — P. 1-8. Guillot, *Notice sur deux objets trouvés sur l'emplacement du château du Hommet.* — P. 24-47. Lepingard, *La famille de la*

Luzerne et son origine. — P. 70-91. Du Boscq de Beaumont, *Notes concernant la seigneurie de Rampan-Montcoq ou Rampan-Clerel.*

MARNE. — Travaux de l'Académie nationale de Reims. 1892. (Rien).

MARNE (HAUTE-). — Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres. — P. 45-58. Brocard, *Les rues de Langres.* — P. 71-76. Flouert, *Note sur des feuillets d'un Breviarium Lingonense acquis par la Bibliothèque Nationale.* — P. 91-101. D'Arbigny, *Transaction entre les seigneurs et les habitants de Chaudenay relativement aux droits féodaux.* — P. 156-197. Parisel, *Malaincourt et ses seigneurs.* — P. 232-251. Marchal, *Souvenir de Bassigny.* — *Quelques monuments funéraires sur l'église de la Mothe.* — P. 333-386. Gingenet, *Pièces diverses concernant la corporation des couteliers de Langres.* — P. 387-391. Brocard, *Sentence de 1323, conservée aux archives des hospices civils de Langres.* P. 402-428. Roserot, *Reprise des fiefs de l'évêché de Langres au XIVe siècle.* — P. 430-489. Viard, *Geoffroy de Nancy, châtelain de Veaucouleurs, bailli de Chaumont sous Philippe VI de Valois.*

Mémoires de la Société historique et archéologique de Langres. 1892. — P. 287-328. L. Marcel, *La calligraphie et la miniature à Langres à la fin du XVe siècle* [histoire et description des manuscrits 11,972, 11,978, fonds latin de la Bibliothèque Nationale].

MAYENNE. — Bulletin de la Commission archéologique de la Mayenne, 2e série, t. V, 1892. — P. 7-26. Liger, *La vérité sur le castrum de Jublains.* — P. 44-61. *Documents inédits pour servir à l'histoire des seigneurs de Craon (1270-1350).* — P. 102-160. B. de Broussillon et P. de Farcy, *Sigillographie des seigneurs de Craon.* — P. 161-178. R. Mowat, *Les dernières découvertes épigraphiques dans le département de la Mayenne.* — P. 179-196. Pointeau, *Notes sur les seigneurs de Vautorte.* — P. 197-202. B. de Brousselon, *René d'Orange, poète du Bas-Maine.* — P. 211-221. Léger, *Les dalles tumulaires de Rouessé-Vassé.*

MEURTHE-ET-MOSELLE. — Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain. 1892. — P. 5-14. De Souhesmes, *Une curieuse coutume à Gerbeciller au XVe siècle.* — P. 90-100. F. Barthélemy, *Les sépultures franques de Cosnes.* — P. 131-135. L. Germain, *Epitaphe du chanoine Nicolas à Toul.* — P. 180-193. Ch. Guyot, *Sur un nouvel exemple d'Urfehde en Lorraine* (1484). — P. 193-200. Remange, *Découvertes à la cathédrale de Toul: Tombeau d'Henri de Ville; peinture murale.* — P. 201-206. L. Germain, *St Grat, évêque d'Aoste.* — P. 256-269. Marichal, *Lettres de Miles VI, seigneur de Noyers, au duc Thiebaut II.*

Mémoires de la Société d'archéologie lorraine. 1892. — P. 32-50. Marichal, *Le traité conclu en 1497 entre René II, duc de Lorraine, et Robert II de la Mark, seigneur de Sedan.* — P. 82-154. Hannion, *Le berceau de Nancy, essai historique et archéologique.* — P. 223-229. Riston, *Le rétable de l'église d'Aingeray.* — P. 301. Mlle Buvignier-Clouet, *Notice sur Etienne Bourgeois, abbé de St-Vannes de Verdun.*

MEUSE. — Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc, 3e série, t. I, 1892. — P. 35-44. Labourasse, *Encore le champ de la Woëvre.* — P. 45-83. Benoit, *L'abbaye de Juvigny-les-Dames.* — P. 97-

105. *Vieux Noël en patois de Bar-le-Duc.* — P. 107-165. Vendel, *Étude de quelques chants populaires allemands.*

NIÈVRE. — **Bulletin de la Société nivernaise des lettres, sciences et arts,** 3e série, t. IV, 1891, 2e fascicule. — P. 261-500. Gaston Gauthier, *Monographie de Beaumont-la-Ferrière.* (Quelques chartes des XIVe et XVe siècles.)

— T. V, 1892. — P. 49-64. C. Gueneau, *Brinon-les-Allemands.* — P. 65-70. De Villenaut, *Origines des usages de bois.* — P. 71-77. De Villenaut, *La Seigneurie de Brinon-les-Allemands.*

OISE. — **Comité archéologique de Senlis,** 1891-1892, 3e série, t. VI. — P. 1-24. Fautrat, *L'abbaye de Moncel.* — P. 25-49. Müller, *Vingt-neuf chartes de Chaalis.* — P. 50-105. Müller, *Quatre chartes inédites sur le prieuré Saint-Maurice.*

— **Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise,** t. XV, 1re partie, 1892. — P. 1-21. Vattier, *Description du rétable de la Passion conservé dans l'église de Marissel* (XVe siècle). — P. 22-119. Sellier, *Crèvecœur-le-Grand* (la seigneurie, la paroisse, le bourg).

ORNE. — **Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne,** t. XI, 1892. — P. 37-57. De la Jonquière, *Une imposition sur l'élection d'Alençon en 1466.* — P. 343-374. Dallet, *Essai de topographie, de statistique et d'histoire de la commune de Renouard.*

PAS-DE-CALAIS. — **Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie,** t. IX, 1892. — P. 53-55. Deschamps de Pas, *Un plomb de l'abbaye de Saint-Bertin.* — P. 56-80. De Loisne, *La loi de justice et de coutume de la ville de Béthune* (2 mai 1334). — P. 103-106. Ch. Révillion, *Epitaphiers mss du nord de la France à la Bibliothèque royale de Bruxelles.* — P. 111-125. Comte A. Menche de Loisne, *La Loi de justice et de coutume de la ville de Béthune, du 2 mai 1334. Ordonn. d'Eudes IV, duc de Bourgogne* [contenant les privilèges et coutumes de Béthune, charte d'Eudes de Bourgogne, du 27 octobre 1346, portant octroi aux habitants de Béthune d'un beffroi avec cloches et prison]. — P. 126-134. Pagart d'Hermansart, *Les frais du pas d'armes de la Croix-Pèlerine, 1449.* [Documents tirés des archives municipales de Saint-Omer.]

Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras, 2e série, t. XXIII, 1892. — P. 191-253. Depotter, *Les Brigittines à Arras. Sainte Brigitte à Arras. L'Ordre du Sauveur* (*1342*). — P. 253-257. *Notes archéologiques.*

Mémoires de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais, 1892. — P. 123-208. Loriquet, *Le Trésor de Notre-Dame d'Arras.* — P. 219-230. Loriquet, *La Bibliothèque de la collégiale de Saint-Barthélemi de Béthune à la fin du XIIIe siècle.*

PYRÉNÉES (BASSES-). — **Bulletin de la Société des sciences et arts de Bayonne,** 1892. — P. 1-96. E. Ducheré, *Bayonne à l'eau-forte.* [Histoire archéologique de la ville de Bayonne.] P.

RHIN (HAUT-). **Bulletin de la Société belfortaine d'émulation,** 1892. (Rien.)

RHONE. — Mémoires de l'Académie de Lyon, t. XXVIII, 1892. A. Vachez, *Histoire de l'acquisition des terres nobles par les roturiers dans les provinces du Lyonnais, Forez et Beaujolais, du XIIe au XVIe siècle.* — Aug. Bleton, *Les oraisons doctorales de la Saint-Thomas.*

Revue du Lyonnais, 5e série, t. XIII et XIV (1892). — P. 5-38. X. Lavenir, *La famille des Mignot de Bussy* (1119-1862) (originaire de la Bourgogne, fixée en Beaujolais à la fin du XVIe siècle). — P. 38-58. H. Chambeyron, *La sainte Épine à Notre-Dame de Saint-Étienne et une lettre du roi saint Louis.* (La relique vient de la cathédrale du Puy à laquelle elle avait été donnée originairement. Lettre de saint Louis [Sens, août 1239], reproduite en facsimile.) — P. 229-255. A. Vachez, *Les livres de raison dans le Lyonnais et les pays voisins* [1314-1771]. — P. 370-371. A. Vachez, *Les chartes de la Tour de Douvres* (Ain) *par l'abbé Marchand* [*1250-1624*]. (Bien fait et intéressant.) D.

SAONE-ET-LOIRE. — Annales de l'Académie de Mâcon. 1892. 2e série, t. IX. — P. 8-14. F. Lacroix, *L'Abbaye de Saint-Chaffre du Monastier.* — P. 55-73. Anatole Villars, *Un banquet au XVe siècle.*

Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône. 1891. — *Cartulaire de Paray-le-Monial.*

SARTHE. — Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe, 2e série, t. XXV. (Rien.)

SAVOIE. — Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Savoie, 4e série, t. III. 1892 — Chanoine Trépier, *Sainte-Claire hors ville et l'hôpital militaire de Chambéry.* — Tome IV, 1892. Pillet, *Histoire de l'Académie et table des quarante-deux premiers volumes.*

Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et de géographie. 1892. — P. 389-408. Rabut, *Les comptes de voyage de Savoye, héraut des ducs Amédée VIII et Louis* (pièces inédites, 1432).

Revue savoisienne. 1892. — P. 22-35. Ducès, *Les origines d'Annecy.* — P. 50-90. Tissot, *Les noms de lieux de la Haute-Savoie.* — P. 154-195. Pascalein, *Un émigrant tarin au XIIIe siècle : Pierre d'Aigueblanche.*

Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne, 6e volume. 1892. — P. 354-372. Bruchet, *Quelques notes sur Valloires.*

SEINE. — Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 19e année, 1892. — P. 79-82. E. Thoison, *Une charte inédite de Philippe-Auguste* (1213). — P. 130-146. C. Couderc, *Obituaire du prieuré de Deuil* (XIVe siècle). — P. 163-171. A. Goldmann, *Inventaire de Galeran le Breton, et testament de Jeanne de Malaunay, bourgeois de Paris* (1299-1311).

SEINE-ET-OISE. — Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, XII vol., 1892. — P. 74-80. Abbé Gautier, *Notice historique sur le hameau de Saint-Gemme.* — P. 80-86. Couard-Luys, *L'ancien rétable de Saint-Spire de Corbeil.* — P. 86-92. Grave, *Un livre de comptes au XVe siècle.* — P. 129-138. Plancouard, *L'église de Bauthelu.*

SEINE-INFÉRIEURE. — Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure, t. IX, 1892. (Série de petites monographies intéressantes *intercalées* dans les rapports.)

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses, 1892. — P. 31-52. Murat, *Études sur le Majus Chronicon Fontanellæ.* — P. 53-128. Naef, *Notes descriptives et historiques sur la ville de la Tour-de-Peilz.*

— **Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie.** — *Quartus liber Chronicarum Anonymi Cadomensis* (des origines à 1343).

SÈVRES (DEUX-). — **Bulletins de la Société de statistique,** etc., **du département des Deux-Sèvres** (1891-93), 1892. — P. 257-267. X. Barbier de Montault, *Un chandelier flamand du XVe siècle.* — P. 267-296. Prouhet, *Le fief des chanoines à Souché.*

SOMME. — **Mémoires de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Amiens,** t. XXXIX. (Rien).

Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville, 4e série, t. II, 1892. — P. 79-213. P. Tierny, *Le traité de Brétigny, raisons pour le procureur du roi de France contre le procureur du roi d'Angleterre.*

TARN. — **Revue historique, scientifique et littéraire du département du Tarn,** 2e série, 1re année. — P. 49-64, 135-145. Jolibois, *Troubles d'Albi pendant l'épiscopat de Gaspard Daillon du Lude.* — P. 113-135, 198-208, 280-291. Barrière Flavy, *La seigneurie de Naces, étude historique sur une terre noble du pays de Castres* (1224-1750). — P. 150-152. Jolibois, *Les restes de l'abbaye de la Salvetat, Montdragon.* — P. 171-186. X., *Document sur les origines de Valence-d'Albigeois.* — P. 175-186. Cabré, *Chartes du XIe siècle, concernant les territoires de Montmirail et de Lisle-d'Albi.* — P. 292-300. X., *L'abbaye de Sorèze.* — P. 354-360. Portal, *Consécration d'un autel dans la cathédrale d'Albi en 1496.*

TARN-ET-GARONNE. — **Bulletin archéologique et historique de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne,** t. XX, 1892. — X. Barbier de Montault, *Bulle d'instruction d'un notaire apostolique.* — P. 50-56. Chanoine Pottier, *Un Montalbanais armé du XIVe siècle.* — P. 155-160. L'abbé Galabert, *Les francs archers de Caylus et une feuille de route en roman.* — P. 169-189. *Conférence de M. Anthyme Saint-Paul : Du rôle des mines dans l'architecture du moyen âge.* — P. 189-218. *Excursion archéologique à Comminges.*

VAR. — **Bulletin de la Société d'études scientifiques et archéologiques de Draguignan,** t. XVIII, 1890-1891-1892. — P. 247-362. Abbé Espitalier, *Les premiers évêques de Fréjus.*

VIENNE. — **Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest,** 1892 — P. 32-49. Ledain, *La maison de Jeanne d'Arc à Poitiers.*

VIENNE (HAUTE-). — **Bulletin de la Société archéologique du Limousin,** t. XI, 1892. — P. 11-39. Abbé Arbellot, *Zizim à Bourganeuf et à Rome.* — P. 59-70. Arbellot, *Aymeric Guerrat, archevêque de Lyon* (1236-1245). — P. 96-121. Mgr Barbier de Montault, *Le chapelet à Limoges du XVe au XVIIIe siècle.* — P. 122-163. Abbé Lecler, *Anciens statuts du diocèse de Limoges.* — P. 213-260. Arbellot, *Étude historique sur l'ancienne Vie de saint Martial.* — P. 261-363. Abbé Douais, *Les Frères prêcheurs de Limoges* (1220-1693). — P. 389-475. C. Jouhanneaud, *Excursion archéologique à la Souterraine et dans ses environs.* — P. 476-514. Lecler, *Monographie de la commune de*

Thouron. — P. 515-544. Arbellot, *Etude biographique sur Guillaume Lamy, patriarche de Jérusalem.* — P. 562-643. A. Leroux, *Chronologie de l'histoire de Saint-Yrieix-la-Perche.* — P. 769-792. P. Ducourtieux. *Cimetière gallo-romain, mérovingien et carolingien de la Courtine à Limoges.* — P. 799-803. Arbellot, *Saint Pierre Damien à Limoges.* — P. 804-819. P. Cousseyroux, *Documents inédits sur Peyrat-le-Château.* — P. 832-833. Lecler, *Pricilège d'Eugène III pour l'abbaye de Solignac; sa date.* R. V.

VOSGES. — Annales de la Société d'Émulation des Vosges, 68e année, 1892. — P. 69-312. Fournier, *Topographie ancienne du département des Vosges* (très important travail). — P. 313-318. Voulot, *Rapport sur le Musée départemental.*

Bulletin de la Société philomathique vosgienne, 17e année, 1891-1892. — P. 81-114. Ch. Chapelier, *Les anciennes croix et les bas-reliefs du canton de Châtenois.* — P. 127-170. Abbé Pierrefitte, *La justice à Vittel avant 1789.* — P. 171-237. Ch. Chapelier, *Jean Ruyer, sa biographie et ses œuvres.* — P. 255-262. Ch. Chapelier, *Bibliographie de saint Hidulphe.*

YONNE. — Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, 1892, 46e volume. — P. 102-193. Molard, *Histoire de l'ancien trésor de la cathédrale d'Auxerre* [utile et intéressante monographie du trésor avec de nombreuses reproductions]. — P. 194-282. H. Monceaux, G. Bonneau, F. Molard, *Inventaire du Trésor actuel de la cathédrale d'Auxerre* [rendra de grands services]. — P. 283-290. Mignot, *Trouvailles de Villiers-Nonains* [description des types; série de monnaies de Charles VI et du xve siècle].

Bulletin de la Société archéologique de Sens, t. XV, 1892. — P. 64-65. *Attestation de Guillaume de Brosse, archer de Sens (1258-1269), concernant la justice exercée par le chapitre de Sens à Joncy.* — P. 65-101. G. Julliot, *Fragments de sigillographie sénonaise : sceaux du chapitre, de l'officialité, de la commune de Sens, etc.* — P. 254-259. M. Prou, *Notes sur l'église de Dixmont.* — P. 373-398. *Tables générales* (méthodiques et par noms d'auteurs) *des 15 premiers volumes.*

A. Marignan.

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU — 16570

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

OCTOBRE 1893

NOTES D'HISTOIRE ITALIENNE

Protasio de' Porri et l'état de la France en août 1499.

Les *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton n'ont que quelques phrases déclamatoires et imprécises sur les préparatifs de l'expédition de Louis XII contre Ludovic Sforza. Elles gardent un silence presque complet sur l'état des affaires et des esprits en France vers le même temps. Même pénurie de renseignements dans les autres sources françaises. C'est dans les archives italiennes qu'il faut chercher les informations qui nous manquent pour cette période de notre histoire, si intimement liée pour lors à celle des États italiens. Les débris des archives de la chancellerie sforzesque m'ont, à défaut de correspondances diplomatiques régulières, fourni déjà nombre de documents propres à éclairer cette question. C'est encore du *Carteggio generale* des archives de Milan que provient le texte ci-dessous publié.

Ce texte est intéressant. C'est la déposition d'un frère mineur, Protasio de' Porri, prédicateur et confesseur de la colonie italienne de Lyon[1]. Ce moine avait séjourné à Lyon depuis la fin du carnaval de 1499 jusqu'au 9 août; il en était parti avec les négociants milanais et génois, bannis de France par le décret d'expulsion générale de Louis XII. Son séjour à Lyon, en le mettant à même de bien connaître les affaires du temps, donne à son témoignage une autorité remarquable. Le rédacteur anonyme de ce document, qu'il faut sans doute chercher dans la chancellerie du gouverneur milanais de Novare, et dont la personnalité importe du reste

1. Je n'ai aucune indication précise sur ce personnage; il faut probablement le rattacher à l'illustre famille Porro, de Milan.

assez peu, s'est visiblement borné à écrire sous la dictée de celui qu'il interrogeait. Il est facile de retrouver dans l'ordre même des paragraphes la suite des questions faites à Protasio de' Porri.

Celui-ci paraît avoir déposé sans aucune prétention. Il a d'abord dit ce qu'il avait vu ou appris à Lyon même (§§ 1 à 5), puis dans son voyage, et il raconte ses souvenirs, sans les classer, dans l'ordre topographique, — dans les Alpes de Savoie, puis entre Chivasso et Turin, à Susa, à Turin, à Verceil. Sur de nouvelles interrogations, il a fourni de nouveaux renseignements appris à Lyon. On remarque que ceux-ci sont d'un ordre politique plus élevé et que le déposant n'en a pas été témoin oculaire. C'est pourquoi, probablement, il n'en avait rien dit d'abord. Il donne d'ailleurs à cette série d'assertions un caractère moins affirmatif. Cependant elles sont toutes exactes.

Protasio de' Porri fournit des informations sur le séjour de Louis XII à Lyon au mois de juillet 1499, sur les fêtes qui l'y accueillirent, sur son voyage en août auprès de la reine Anne de Bretagne, sur l'époque où il devait revenir à Lyon et en repartir pour l'Italie. Il indique avec précision les dates de l'envoi en Italie de plusieurs corps de l'armée française, dont quelques-uns importants, et de son artillerie. Il faut noter ce qu'il dit du voyage à Lyon du bâtard de Savoie et de son rôle dans les affaires de la duchesse Bonne, des projets de guerre en Bourgogne de M. de Vergy, de l'émigration des marchands milanais et génois. Sans fournir aucun fait inconnu aux autres témoins italiens de ces événements, il en précise plusieurs dans un détail curieux et digne d'être retenu. L'autorité de son nom confirme de plus, très heureusement, divers documents dont les auteurs sont ignorés.

L'original de ce document est aux archives de Milan, *Carteggio generale, filza* « *agosto* 1499 ». Il n'est ni signé ni daté, mais en tête le mot « *Novarie* » indique sa provenance, et il est aisé de le dater approximativement de la seconde moitié du mois d'août. Je le transcris en en conservant toutes les particularités orthographiques.

Messer Prothasio de' Porri, del ordine di frati Minori, che di presente vene da Lione, dove è dimorato da carlevale in qua, dove predicava e confessava li mercadanti italiani, e de la parti alli 9 del presente, e domandato de le cose di la, referisse :

Prima, che nel principio di luglio, el Re vene in Lione dove fece l'intrata sua solemne, e furon facte gran feste, e tra le altre per merchadanti firentini; e tra le altre cose che furono facte, se fece uno Moro cum una tromba in la boca, e presso el mondo e del altro lato Dio; che dimonstrava Dio ed il mondo essere inganati da lui, et una raza di foco accesa contra la testa al Re.

El Re fece la dimora tutto dicto mese di luyo, e nel principio di questo, se ne parti per andar da la Regina, accompagnato solo da cavalli quaranta, lassatoli tutto el resto de la corte sua, che lo aspectassero, perche al fin de questo ritornaria; e cossi se aspecta. Stando el Re li,

circa el fine del mese passato, passorono fanti 2500 bene armati e boni homini, ch' erano Picardi e Normandi, e fecero la mostra alla presentia del Re, e se inviorno alla volta di Ast. Altra gente dice non esser passata per Lion, salvo arceri duecento della guardia del Re et cento de la guardia de la Regina che similmente andaron in Ast in el medesimo tempo et non sa chi fusse loro capo.

Sono anche passati in più volte li duecento zentilhomini de la guardia del Re de quali è capitano M. de Ligni, e suo locotenente M. de Montesono.

Item, esser passati in più volte carri quaranta carichi di ballote di ferro per lartilaria, tra quali ne era quattro carichi di palle di legno che erano per operarle in aconzar le strate per passare dicte carrete.

Stando el Re in Lione, vene il Bastardo di Savoya, e li dimoroe tri fin in quattro giorni, et se dice hebe molti franchi per fare lanze cento a nome del Re.

Partito di Lione è venuto per le montagne di Savoya, e ha trovato per il camino in diversi lochi circa cavali trecento boni; quali dice erano di diverse compagnie che venivano in Ast per venire cum li altri.

Da qua di monte, tra Chivasso e Torino ha trovato circa fanti quattrocenti, vestiti tutti ad una fogia cum una banda rossa ed una turchina. Quali se dicevano mandati pel duca di Savoia, e li parevano Allamani o vero gente de le confine di Allamani quali andavano in Ast.

A Susa oltra monti, trovo uno capitano chiamato M. de Trechienne, capitano di fanti; in quel medesimo tempo li gionze M. Oppicino Brancho cum circa cavalli deci o dodeci; el quale fu visitato dal dicto capitano, e se diceva venivano in Ast, dove volevano fare gente, cóme dixe M. Oppicino predicto. A Turino dice non li e gente alcuna ne altro se li dice, e in Vercelli ancora non li e soldato alcuno ne se li aspecta. Ben dice li è uno ambasciatore del Re, ne intese quello fusse per fare, e el trovò a tavola cum el governatore.

Altro non sa dire, excepto che al fine di questo se li aspecta il Re in Lione, e se dice, gionto che sera li, venera da le bande di qua, e se pensa per alcuni li verra travestito e cum frega.

Madona Bonna e in Lione dove sta cussi per la corte e non ha più di persone quaranta e assai malcontenta; e se dice debbe venire a star in Piemonte per provisione che li fara el duca di Savoia; e questo effecto pare habia ricercato M. Bastardo quando fù a Lione.

Presso el Re era M. Oppicino Caza e uno altro di Caci chiamato *el castellano;* quali se partirono da Lione partito el Re; e dice haverlo veduto alcune volte parlare cum el Re e parevali havere qualche reputatione.

Item, dice haver inteso per el Delfinato essere passato molte altre gente et haver facto quella via per non gravare el paese per esser povero.

Item, se diceva che M. de Vergy doveva in Bergogna romper guerra al Re, e per il Re se li faceva qualche provisione ma pocho, perche pareva pocho lo estimasse.

El cardinale di san Pietro in Vincoli era a Vignono e se aspectava di giorno in giorno a Lione. Pur, alla sua partita, non era gionto, e crede per la infirmita di gotte; e a Lione era uno suo seschalco che li faceva apparechiare.

Mercadanti Genoesi et Milanesi sono banditi del paese dal Re et quelli li erano sono reducti in Savoya a Molmella, distante di Lione miglia deci, e per essere cazati tali merchadanti, el frate predicto se e cum loro levato. Fiorentini e Luchesi sono rimasti.

Léon-G. Pélissier.

Karl Lamprecht. — **Deutsche Geschichte.** Vol. II et III. — Berlin, Gärtner's Verlag, 1892-93, in-8°.

L'ouvrage du professeur Lamprecht, quoique récemment paru, est déjà classique. Au lieu de résumer ce livre, nous préférons rechercher la place qu'il occupe dans la littérature historique allemande. C'est un de ces livres qu'on relit plus d'une fois et qu'on aime à avoir toujours sous la main. Il importe donc avant tout de connaître l'esprit dans lequel il a été composé.

L'état actuel de la science historique en Allemagne présente un dualisme qui apparut alors même qu'elle se constitua au commencement du siècle. Tandis que jusque-là toute l'activité des érudits s'était portée du côté de l'Orient et de l'antiquité classique, on s'avisa tout à coup de regarder vers l'antiquité allemande, et cela tout ensemble dans deux cercles de savants indépendants l'un de l'autre : les historiens et les juristes.

Pour les historiens, l'étude de l'antiquité allemande était la suite des questions touchées par les philologues et les archéologues relativement à l'Orient, à la Grèce et à Rome. Les *Monumenta Germaniæ historica* sont une application des principes de Niebuhr à l'histoire du moyen âge, et une application qui, par la largeur de sa base et la finesse de son exécution, produisit les résultats les plus importants au moment même où pour l'histoire romaine cette méthode tombait dans un discrédit exagéré. Les documents publiés dans les *Monumenta* furent utilisés de toutes façons. En même temps, à partir de 1850, Giesebrecht étudia l'histoire des faits, Waitz celle des institutions jusqu'au XIIe siècle, d'après les matériaux récemment mis en lumière. Tous les deux formèrent de nombreux élèves.

Le point de départ des juristes pour leurs études historiques fut différent. Le délaissement de l'école de droit naturel et la recherche d'une nouvelle base pour la science du droit amenèrent les juristes à considérer les institutions comme le produit d'un développement historique. Tandis que Savigny et Hugo fondaient l'école historique de droit romain, Eichhorn de son côté était l'initiateur de l'histoire du droit germanique.

La différence des points de départ dans les deux groupes d'historiens que nous avons indiqués eut pour résultat une conception différente de l'histoire d'Allemagne. Giesebrecht voit l'épanouissement de cette histoire dans la réalisation de l'idée impériale par les Othons, les Saliens, peut-être (la mort l'a empêché de pousser jusque-là) par les Hohenstaufen. N'a-t-il pas intitulé son livre *Deutsche Kaiserzeit?* Quant à Waitz, c'est d'après les chartes de la même période qu'il trace les lignes essentielles et fondamentales de la constitution allemande. Pour l'école de Giesebrecht et de Waitz, toute l'histoire d'Allemagne est dominée par cette conception que la nationalité allemande n'existe que par le lien impérial qui en unit les divers éléments.

Quant aux juristes, l'étude même du droit contemporain les amena à en chercher les origines. Savigny et Hugo considéraient le droit romain comme la base sur laquelle s'était édifié du XIIIe au XVe siècle le droit de l'Empire. En face de ces « romanistes », les « germanistes », Eichhorn et ses successeurs furent également ramenés à l'étude de la période du XIIIe au XVe siècle en poursuivant dans le passé l'exploration des institutions du droit germanique, en tant qu'il avait pu se maintenir en Allemagne vis-à-vis du droit romain. Ce qui existait en Allemagne de vie politique au milieu de notre siècle (sans excepter l'état prussien) se ramenait quant à son origine historique à la conception de la suprématie territoriale (*Landeshoheit*), telle qu'elle s'était développée à cette époque. Le seul domaine dans lequel les germanistes remportèrent un succès marquant sur les romanistes au point de vue pratique fut la série des mesures législatives concernant les associations. C'est là le service le plus signalé qu'ait rendu l'école historique de droit germanique : œuvre dont l'influence s'est fait sentir bien en dehors des frontières de l'Allemagne sur la législation moderne de tous les peuples civilisés, en mettant de nouveau en honneur l'idée d'association dans le droit privé comme dans le droit public. La période à laquelle Gierke emprunta ses exemples les plus saillants d'une vie sociale basée sur l'association puissamment développée, quand il fit son ouvrage fondamental sur le droit d'association, fut précisément l'époque de la grande ligue hanséatique, des grandes associations de chevaliers, le temps des corporations dans les villes, des colonies agricoles dans les campagnes, c'est-à-dire les XIIIe, XIVe et XVe siècles.

Tandis que les historiens ne voyaient dans ces forces indépendantes naissant à la fin du moyen âge que décadence et bouleversement du système impérial, les juristes y discernaient précisément les germes d'une vie nouvelle. Les deux conceptions se maintinrent indépendamment l'une à côté de l'autre, parce que leur développement insuffisant n'avait pas encore permis de les rejoindre. Les deux écoles se tenaient en quelque sorte dos à dos. Les juristes ne possédaient qu'une culture historique générale. Parmi les historiens il n'en est peut-être pas un qui n'ait fait des études juridiques au moins dans sa jeunesse. Les contacts pratiques ne manquaient pas non plus. Les historiens ont en effet joué un rôle

politique important vers le milieu du siècle en Allemagne. Ils se rencontrèrent sur ce terrain avec les juristes formés à l'école historique, de même qu'avec les écoles historiques se formant au même moment dans les domaines de la littérature, de la linguistique, etc. Quand on lit aujourd'hui les discours tenus à Francfort en 1849 et 1850 à la grande assemblée nationale, on a l'impression d'hommes envisageant les sciences les plus diverses au point de vue historique, se donnant rendez-vous pour inaugurer une sorte de Renaissance politique. Parmi les membres les plus brillants de ce Parlement, citons les historiens Dahlmann, Gervinus, Raumer, etc., Grimm, le fondateur de la linguistique historique, Uhland, le poète et l'historien littéraire. Le procès-verbal du *vote de la Constitution,* qui fut publié par les membres du Bureau, *in perpetuam rei memoriam*, après la fin misérable de l'assemblée, porte les signatures de l'historien juriste Mittermaier et de l'historien Droysen. Si les deux conceptions ne se sont pas pénétrées l'une l'autre malgré leurs nombreux contacts, il faut en chercher la cause essentielle dans la diversité des points de départ. Les historiens qui étaient partis de l'époque la plus reculée du moyen âge, arrivèrent assez tôt au commencement du XIIe siècle ; les juristes, se préoccupant surtout des intérêts présents, remontèrent jusqu'à la fin du XIIIe siècle. La période intermédiaire, comprenant les XIIe et XIIIe siècles presque tout entiers, était tout à fait délaissée. Un seul travail d'ensemble lui fut consacré, malheureusement par un homme possédant bien à la vérité l'esprit de son époque et la connaissance des sources, mais qui, absorbé par d'autres études, ne s'était pas mis au courant de la critique moderne des sources qui eût nécessité de sa part un changement complet dans sa manière de travailler. C'est ainsi que l'Histoire des Hohenstaufen de Raumer ne se trouva plus à la hauteur de la science dès l'époque où elle parut (1823). Ce livre, d'une lecture agréable, n'en fut pas moins très consulté. Lorsque plus tard on se mit à explorer sérieusement cette période, il y eut encore ici disette de travailleurs. La principale raison pour laquelle une nouvelle conception d'ensemble du moyen âge allemand ne put se former se trouve dans ce fait que le milieu du moyen âge, la période des Hohenstaufen, ne fut pas étudié au point de vue moderne. Le manque de cohésion entre les travaux préparatoires concernant cette période aura pour longtemps encore comme conséquence de rendre très difficile, sinon impossible, un exposé de l'histoire de cette époque d'une valeur durable. Le grand mérite de Charles-Guillaume Nitzsch a été d'avoir pu, malgré ces lacunes énormes, faire ressortir et poursuivre logiquement le caractère d'unité de l'histoire allemande. Pendant le cours d'un enseignement de quarante ans dans trois Universités allemandes, Nitzsch a toujours présenté l'histoire de l'Allemagne comme un tout organique. Il était guidé d'une manière très consciente par l'idée qu'il importait de donner aux problèmes de la période des Hohenstaufen une solution quelle qu'elle fût, au risque même d'erreurs très possibles, uniquement pour conserver à l'histoire son caractère d'unité. Quelque difficulté qu'il y ait pour les non-spécialistes à se

retrouver tout d'abord dans les écrits si divers de cet homme, ceux qui l'ont connu personnellement reconnaissent facilement partout le souci constant d'expliquer l'histoire de cette période par l'intelligence de ce qui l'a précédée et de ce qui l'a suivie. Nitzsch avait entrepris une série de grands ouvrages de recherches dans lesquels il voulait montrer au monde scientifique, à l'aide d'exemples isolés, toute sa conception historique. La mort est venue le surprendre avant qu'il ait pu les mener à bonne fin. Cette perte a été compensée dans la mesure du possible par la publication, due à des collaborateurs soigneux et compétents, des leçons qu'il avait faites à ses élèves. De là le livre qui a pour titre *Histoire du peuple allemand jusqu'à la Pacification d'Augsbourg*. L'œuvre de Nitzsch est le premier essai pour surmonter le dualisme que nous avons signalé; celle de Lamprecht est le deuxième.

Ce qui permit à Nitzsch comme à Lamprecht de surmonter ce dualisme, c'est leur orientation nouvelle, dirigée par un principe supérieur. Les événements politiques, aussi bien que les formes juridiques créées par les peuples, leur apparaissent comme déterminés par des besoins économiques. Vu sous cet angle, l'Empire passant les Alpes apparaît comme un symptôme d'une entrée dans le mouvement commercial des peuples méditerranéens, de même que la puissante association de la ligue hanséatique devient cause, phénomène concomitant et conséquence de la formation d'un système commercial indépendant dans le Nord. Cette science de l'histoire économique nouvellement créée ne permet plus de voir dans la décomposition de l'Empire une simple décadence. Les institutions, reposant sur l'association libre et caractérisant la période d'apogée de la législation germanique, ne reçoivent de pleine lumière que de l'histoire économique qui nous fait connaître les produits du commerce allemand dans la hanse, dans les colonies agricoles, etc. Et d'autre part c'est précisément ce même examen économique qui nous découvre le mieux qu'il n'y a là encore qu'un produit d'un état de choses bien antérieur. On remonte ainsi jusqu'aux institutions du plus haut moyen âge et même de l'antiquité germanique la plus reculée. Cette vérité toute simple que de tout temps les hommes ont eu faim et soif et ont travaillé pour se procurer à manger et à boire est destinée à modifier encore considérablement la transformation actuelle de l'historiographie. En Allemagne le pas le plus considérable sera franchi quand nous aurons reconnu que là est pour nous le fil conducteur le plus sûr à travers le labyrinthe de notre histoire nationale remplie de vicissitudes si diverses.

Si Lamprecht se présente pour la fixation de ce point de vue comme l'intelligent successeur de Nitzsch, il est certainement supérieur à son prédécesseur pour l'exacte mise en œuvre de ces données nouvelles. Nitzsch avait un coup d'œil d'une sûreté remarquable pour l'estimation exacte d'une situation économique. Cette vue perçante le rendait souvent capable de lire dans les sources mieux que le plus exact des philologues. Le paysan, le seigneur, le marchand, l'artisan avec leurs besoins pratiques, leurs intérêts opposés et pourtant d'autre part harmoniques, se

dressaient devant ses yeux avec leur plénitude de vie; pour lui dès lors les grands événements de l'histoire universelle, ressortant sur ce fond bigarré, prenaient un aspect tout nouveau. Pour Lamprecht, ces séries de faits ne sont pas l'objet d'un simple intérêt et d'une certaine compréhension pleine de tact : il en fait une étude systématique. Nitzsch procédait dans ce domaine par intuition, Lamprecht est un économiste accompli. Cette différence est bien sensible, notamment dans le maniement de la langue technique. Lamprecht sait tirer magistralement parti de la statistique pour écrire l'histoire du moyen âge. Son important recueil de matériaux sur la vie économique en Allemagne au moyen âge est surtout une mise en œuvre statistique des documents économiques à nous transmis sur les pays de la Moselle. Son Histoire de l'Allemagne est la première qui fasse usage du chiffre comme mesure du développement.

Cette nouvelle école, qui introduit des considérations économiques dans l'histoire, s'est formée, comme celles qui l'ont précédée, sous l'influence de préoccupations contemporaines. Les historiens sont soumis aux exigences et aux sollicitations de leur temps non moins que les autres hommes. La génération de 1840 à 1870 vécut dans une période pauvre en grands événements politiques et aspirant à une transformation de son régime constitutionnel. De là, à cette époque, l'absorption passionnée par les grands événements de l'époque impériale d'un côté et de l'autre par les formes si variées et si vivantes des anciennes institutions allemandes. Après les guerres de 1864, 1866 et 1870, après la rénovation de la constitution dans la Confédération de l'Allemagne du Nord, puis dans l'Empire allemand, la génération actuelle aspire à la réalisation d'un idéal économique et social. De là le courant qui entraîne les historiens vers l'histoire économique. Nitzsch avait pressenti ces besoins de l'avenir en se portant de ce côté; seul de sa génération, Lamprecht est complètement un homme de son temps. D'une façon absolument consciencieuse, il s'attache surtout dans l'étude du passé à ce qui est encore actuellement vivant.

On peut voir dès maintenant que l'œuvre de Lamprecht, quand elle sera achevée, nous présentera pour la première fois une vue d'ensemble de l'histoire allemande depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Elle est caractérisée, comme on peut déjà en juger d'après les volumes qui en ont paru, par une grandiose universalité.

Cette œuvre peut être qualifiée d'universelle, par opposition avec les histoires particulières existant jusqu'à présent, non seulement parce qu'elle est la première histoire de l'Allemagne reposant sur des recherches personnelles et embrassant toute l'étendue chronologique, mais surtout parce qu'elle cherche à donner un caractère d'unité à cet ensemble lui-même. Les travaux particuliers de Lamprecht ont trait presque tous, il est vrai, au moyen âge et à la période d'origines, mais les affinités très caractérisées de sa tournure d'esprit scientifique avec l'étude des questions du temps présent, l'ont tenu dans un contact constant avec l'histoire moderne. De même que dans des études sur la culture de la vigne et des

céréales dans les pays de la Moselle au moyen âge, il prend toujours comme point de départ la culture actuelle du sol, et trouve dans l'état présent des choses l'illustration en quelque sorte des matériaux du passé, de même quand il écrit l'histoire des événements d'autrefois, leurs conséquences actuelles flottent toujours devant ses yeux. Cette remarque s'applique notamment d'une manière frappante à l'histoire de la colonisation des pays situés au delà de l'Elbe. Les principes en sont exposés de telle sorte que le lecteur voit se former devant lui la puissance politique, qui bientôt se développera sur ce territoire colonisé, la monarchie allemande. L'œuvre se distingue aussi avantageusement des exposés ordinaires usités en Allemagne pour ce qui touche les époques primitives, dites préhistoriques, et qui d'ordinaire sont abandonnées aux naturalistes et aux ethnologistes. Lamprecht utilise toutes nos connaissances à ce sujet pour expliquer par leurs débris ce que nous constatons à l'époque historique. Il est vrai de dire que c'est précisément sur ce point qu'il a rencontré le plus d'opposition. Mais si l'on peut penser ce que l'on veut de l'existence d'un matriarcat (Mutterrecht), il est en tous cas hors de doute qu'il y a eu chez tous les peuples une période pendant laquelle la descendance maternelle était exclusivement le fondement de la parenté, et l'on ne peut comprendre d'une manière exacte le plus ancien droit d'héritage (Erbrecht) de la famille historique que si l'on tient bien compte qu'il n'a été établi qu'après une longue lutte contre le principe antérieur du matriarcat. Pour Lamprecht, il y a encore jusque bien loin dans le moyen âge tout un ensemble de coutumes et de conceptions, considérées d'ordinaire comme préhistoriques, qui continuent à se prolonger.

Cet ouvrage est encore universel en ce qu'il examine avec un soin égal les côtés les plus divers du développement de la civilisation. L'histoire économique est pour Lamprecht un moyen d'orientation, mais rien de plus. De quelque grand avantage qu'ait été l'immixtion de l'économie politique dans l'histoire, au point de vue de la vie qu'elle y a introduite, il est cependant regrettable de voir naître aujourd'hui une école de jeunes historiens qui pensent pouvoir traiter isolément du développement économique des peuples. Lamprecht n'est pas tombé dans cette erreur. Pour lui, gouvernement, institutions, religion, vie économique, littérature, art, croyances populaires et imaginations populaires forment un tout indissoluble dont il a le devoir d'exposer les différents organismes dans leurs continuelles réactions réciproques. A cet égard, Lamprecht l'emporte également sur son grand prédécesseur Nitzsch en ce qu'il peut traiter aussi en spécialiste, à côté de l'histoire économique et politique, un domaine tout différent, l'histoire de l'art. Il a notamment travaillé d'après les sources, il y a un certain nombre d'années, l'histoire de l'ornementation, et peut parler dans toutes ces questions, non en dilettante, mais en homme de métier. C'est précisément par là qu'il a pu réussir par exemple à enchaîner d'une manière si étroite l'histoire et la préhistoire. Les preuves qu'il tire de l'ornementation animale et végétale sont d'une évidence absolue. pour sa thèse d'un développement artistique continu depuis les

époques les plus lointaines jusqu'en plein moyen âge, persistant sous l'art antique importé ou à côté de lui.

Mais ces deux sortes d'universalités ne forment encore que l'arrière-plan sur lequel se détache d'une manière particulièrement avantageuse l'universalité géographique qui est d'ordinaire seule honorée de ce nom en histoire. Raconter l'histoire du peuple allemand comme n'étant qu'une partie de l'histoire du monde et toujours en la mettant en corrélation avec celle des nations voisines, n'est en Allemagne rien de nouveau. Mais ce qui l'est certainement, c'est de poursuivre cette universalité pour l'histoire d'Allemagne tout entière et aux différentes périodes de sa civilisation. En ce qui concerne l'époque impériale, il règne toujours en Allemagne cette idée fausse que l'on ne peut y trouver d'autre base pour une histoire complète que celle de l'Empire même. Une foule de conceptions erronées dérivent de ce qu'on se représente l'Allemagne à la tête de l'Europe occidentale uniquement par suite de la prééminence extérieure de l'Empire. Lamprecht applique encore ici logiquement sa conception historique générale. Il prétend qu'à ce point de vue l'Empire n'a pas été l'expression de la nationalité allemande. Bien loin de se placer au point de vue allemand, il croit précisément qu'il n'est pas plus difficile à un étranger qu'à un Allemand de juger un homme comme Othon III. Tout en attachant la plus haute importance au trésor commun de civilisation de l'Europe occidentale, Lamprecht en voit toutefois souvent les guides dans les peuples romans, tandis que l'on pense trop souvent en Allemagne que les Allemands ont été à la tête du mouvement. D'autre part, l'entrée en scène des peuples slaves et scandinaves étend encore le domaine de l'histoire d'Allemagne à cause de l'influence civilisatrice prépondérante qu'elle y a exercée. On ne sait où est la cause et où est l'effet quand, à côté de cet examen des peuples voisins, on examine les différentes régions de l'Allemagne elle-même; et cela non seulement parce qu'à côté de l'Allemagne du Sud, l'Allemagne du Nord fait valoir ses droits, mais aussi parce que vis-à-vis de l'Ouest les régions si longtemps négligées de l'Est peuvent aujourd'hui faire valoir des titres sérieux.

A ce point de vue l'*Histoire d'Allemagne* de Lamprecht présente une bien plus grande importance qu'aucune de celles qui l'ont précédée. Dans une bonne partie de l'œuvre on voit occuper la première place par l'exposé de ce qui est commun à l'Allemagne et à la France; les travaux de Lamprecht ont d'ailleurs toujours eu pour objet l'histoire de ces deux pays. Son premier ouvrage traitait de la *Vie économique en France au XIe siècle*, et depuis lors il a consacré la plus grande partie de ses recherches à la région de la Moselle voisine de la Lorraine.

Après cette analyse du caractère général de l'œuvre, je ne veux pas entrer dans le détail ou énumérer les points sur lesquels je ne suis pas d'accord avec l'auteur. L'œuvre n'est pas de celles où la critique de détail est permise. Elle mérite d'être lue et estimée, abstraction faite de points spéciaux que l'on peut admettre ou non, et il est hors de doute que c'est *là le sort qui lui est réservé.* Dr J. Iastrow.

Lateinische Litteraturdenkmæler des XV und XVI Jahrhunderts, hrgg. von Max Hermann und Siegfried Samatolski, 5 : Euricius Cordus, *Epigrammata*, hrgg. von Karl Krause. — Berlin, Speyer et Peters, 1892, lii-111 pp. — 6 : Jacobus Wimphelingius, *Stylpho*, in der ursprünglichen Fassung aus dem Cod. Upsal. 687, hrgg. von Hugo Holstein. — Ibid., 1892, xviii-16 pp.

Des treize livres qui constituent le recueil des *Épigrammes* du poète et médecin Euricius Cordus, M. Krause réédite les trois livres de l'édition d'Erfurt (1520), ainsi que les pièces écrites antérieurement contre le plagiaire Thilonius Philymnus. L'ensemble de ces morceaux représente, dans la vie littéraire de l'écrivain, la période qui précéda la Réforme. Pour faciliter leur intelligence, l'éditeur s'est efforcé, très ingénieusement parfois, de reconstituer la biographie de celui qui avait changé son véritable nom en celui d'E. C. Il l'identifie avec l'étudiant *Heinricus Solde de Franckenbergh*, immatriculé en 1505 à l'Université d'Erfurt. Fils d'un paysan de Simtshausen, il fut professeur à Erfurt et à Marbourg. Il eut une existence très pénible : ce fut « dans une extrême misère et parmi les cris de ses enfants » qu'il composa ses épigrammes. Tout en imitant Martial, il sut rester original, artiste consommé, bien que son style manquât de pureté et de correction. M. K. en relève méthodiquement les barbarismes et solécismes. Le texte est précédé d'une *Bibliographie*, de corrections à faire à l'édition de 1520, des divergences du texte de la première édition (1517), de notes explicatives sur quelques épigrammes et d'un glossaire des noms propres. Cette réédition, entourée de tant de soins, mérite tous nos éloges.

Maître Jacob Wimpheling, de Schlettstadt, professeur à l'Université de Heidelberg, y fut un des plus remarquables représentants de l'Humanisme, surtout dans le domaine de la pédagogie : il combattit sans relâche la méthode scolastique dans l'enseignement et fit adopter une éducation humanistique de la jeunesse. Le rôle et l'influence de W. parmi ses contemporains sont clairement exposés par M. Holstein. — Le 8 mars 1480, à l'occasion d'une promotion de bacheliers à Heidelberg, maître Wimpheling récita un discours et une comédie, où il exhortait la jeunesse universitaire au travail. *Stylpho* n'est pas un drame dans les règles ; c'est une suite de scènes à tendance pédagogique ; c'est une satire humoristique contre le clergé et les partisans de l'éducation scolastique. Cette pièce est remarquable, surtout comme étant la première tentative en Allemagne d'imiter la nouvelle comédie latine de l'Italie, une des premières manifestations de l'Humanisme sur le Rhin supérieur. Elle a été publiée du vivant de l'auteur, en 1494, après avoir été augmentée et corrigée. Mais le Cod. Upsal. 687 renfermait, outre dix discours de W. encore inédits, la rédaction primitive de *Stylpho*, que nous donne M. H. Outre une étude sur l'écrivain et sur l'œuvre, son introduction comprend une copieuse bibliographie, les leçons différentes de l'édition et l'indication des passages empruntés à des écrivains anciens. A. Doutrepont.

Émile LAMBIN. — **La Flore gothique.** — Paris, Daly, 1893, in-8°, deux planches in-folio.

Ém. Lambin, qui est professeur d'histoire et d'archéologie nationales à l'*Institut populaire*, a écrit dans un but de vulgarisation ce petit livre dont l'esprit et les conclusions ont droit à tous nos éloges. L'auteur, qui admire Michelet et Viollet-le-Duc, sait se séparer d'eux lorsque leurs opinions ne lui paraissent pas justes, et cette indépendance est parfaitement justifiée.

On ne peut aussi que l'approuver hautement de combattre la théorie du symbolisme, que trop d'archéologues croient découvrir à chaque pas dans les monuments du moyen âge. Il fait avec raison exception pour la feuille de vigne, dont il étudie avec sagacité diverses interprétations. C'est à tort, croyons-nous, qu'il admet (bien que sous une prudente réserve) la théorie du Dr Woillez sur les plantes aroïdes, et celle de Viollet-le-Duc sur la laïcité de l'art gothique opposée au cléricalisme de l'art roman. On sait, en effet, que l'architecte de Saint-Sernin de Toulouse était laïque et que les moines de Citeaux ont porté le style gothique dans toute l'Europe.

Les exemples sont empruntés pour la plupart aux environs de Paris et à la plus belle période de l'art gothique, ce qui est bien conforme au but de l'ouvrage, mais on peut faire à celui-ci deux reproches : l'auteur cite avec raison l'article que Viollet-le-Duc consacre au même sujet, mais il semble ne connaître ni certains dessins de l'album de Villard de Honnecourt qui montrent, à côté de l'étude de branches naturelles, leur transformation en une interprétation décorative ; ni l'ouvrage de M. Charles Desmoulins : *Considérations sur la Flore murale*, Bordeaux, 1846, in-8°, 10 grav. ; ni l'ouvrage intitulé : *La Flore de la cathédrale de Reims*. En second lieu, on peut regretter le choix souvent peu heureux de ses modèles ; une certaine interprétation de feuillage sculpté (fig. 4) pour le rendre plus conforme à la plante, ou des rapprochements peu probants (fig. 2) ou même des erreurs. Ainsi (fig. 3) un roseau, intitulé à tort *iris*, est mis en regard d'un chapiteau à feuille d'acanthe ou d'artichaut, et ailleurs (fig. 5) une feuille de la fougère, appelée en botanique *Polystichum filix-mas*, est donnée comme modèle d'un chapiteau orné au contraire des feuilles du *Blechnum spicant* ou du *Ceterach officinarum*.

C. ENLART.

The Song of Dermot and the earl, an old french poem, with literal translation and notes, a facsimile and a map by Goddard-Henry ORPEN. — Oxford, Clarendon Press, 1892, XLIII-355 pp. in-18.

On vient un peu tard pour annoncer ce remarquable ouvrage, et, pour l'apprécier en pleine connaissance de cause, il faudrait une double compétence qui manque au signataire de ces quelques lignes : l'histoire intérieure de l'Irlande en réclame une part aussi sérieuse que la critique

des textes, plus sérieuse si l'on se place au même point de vue que l'auteur, qui est surtout un investigateur, curieux de restitutions toponymiques et onomastiques et, fort au courant, semble-t-il, de la géographie et des plus menus événements de son pays.

Ce nous a donc été une surprise agréable que de constater chez lui une préparation très réelle de philologue. C'est à elle qu'il doit d'avoir vaincu maintes difficultés de son texte, très avarié dans l'unique copie qui nous reste; c'est elle qui lui a également permis d'écrire, dans une préface où l'histoire de ce texte, la question de l'auteur et l'examen du manuscrit tiennent d'ailleurs la plus grande place, des pages fort correctes, bien qu'un peu sommaires, sur la langue, la versification et la valeur littéraire de cette chronique rimée. Car il s'agit d'une telle chronique, non d'un poème véritable, et encore faut-il se hâter d'ajouter que celui qui l'a composée n'avait des exigences de notre versification qu'une idée assez indistincte. La langue est pauvre et gâtée par des répétitions et des tours dont la vulgarité est excessive. On lit avec ennui ces 3,500 vers, qui n'apprennent rien au philologue; à l'historien, au contraire, ils offrent un récit, singulièrement circonstancié, des événements dont une partie de l'Irlande fut le théâtre de 1152 à 1231; c'est là leur unique valeur, et ce n'est pas flatter M. Orpen que de dire qu'il l'a fort rehaussée par le commentaire géographique et historique et par les glossaires, dont il a fait suivre son édition.

Voici quelques observations, d'ailleurs peu importantes, que j'ai faites chemin faisant et que je recueille ici, sans avoir vérifié au préalable si elles concordent ou non avec celles des critiques déjà publiées : *Reigne* 53 = rem; cmp. *ren* 241 — 129 *lur;* lisez *lui* — la traduction des vers 223, 230, 594, 1350-51 me paraît laisser à désirer — 263 la correction *inauz* est ingénieuse, mais détruit la rime — 287 et suiv. ponctuer ainsi : un point après *uiuerai*, une virgule après *perdant* — 313 *leis* ou plutôt *lei* = *le g em*, la religion. — 356 l. probablement *anceis* (auparavant); 333, 624, etc., *sun* (*le*) *cors*, qui devrait figurer au glossaire — 428 et 1376 l. *soudeiiers* — 697 un point à la fin du vers et une virgule à la fin du suivant, où je lis *verrez*, non *serrez* — 998 un point final — 1398 *grant* = concession, non « desire »; c'est le subst. verbal de *graanter* — 1438 l. *a honor estre ocis* — 1512 *einz* a la même valeur (*before*) qu'au v. 1514. — 1542 *s'i ala* — 1592 *en la m.*, mais *en cest* fait difficulté — 1771 peut être *de riche esgart* — 1973-4 je modifierais ainsi la correction : *De W. il l'unt en fin* — *Enprisuné en B.* — 2117 *Que.* Lis. *se* — 3194-5 je préfère *vaurrat ;* l'analogie de 2278 est sans valeur — 3206 *ki* = *ke* (car), comme 3388 et ailleurs — 3297 *de meis* = des mois, expression courante dans la vieille langue; je lis : *la somme ne dirai des meis* — 3324 *si ala sun chemin dreiture. Alure* au vers suivant est le fr. moderne « allure »; *à grant al.* = au grand trot. — Le v. 3347 se rapporte à ce qui suit. Le point doit être placé après *reis.* Il serait aisé de restituer maints vers boiteux, en supprimant une syllabe, par ex. 1916, 2028, 2046, etc., mais c'est là un travail aussi fastidieux qu'hypothétique.

M. W.

Paul Collinet. — **Études sur la Saisie privée.** — Paris, Larose, 1893, in-8, 184 p.

« La saisie privée présente comme caractère saillant qu'elle s'exerce sans titre et par les soins du créancier lui-même. Elle est par essence une procédure extrajudiciaire... Elle appartient donc, par ses éléments négatifs, à la période primitive du droit. » M. Collinet a cherché à saisir cette procédure dans ses origines en remontant jusqu'aux coutumes de l'Orient; de là il a passé au droit germanique, puis au droit irlandais. Quarante-cinq pages sont consacrées à la *legislatio per pignoriscapionem* en droit romain. Mais ce qui a retenu le plus l'attention de l'auteur, ce sont les chartes et coutumes du Nord de la France. C'est la seule partie de son livre que j'examinerai, ou pour mieux dire, dont j'indiquerai les grandes lignes, car je n'ai rien trouvé à reprendre ni dans le fond ni dans la forme. Les textes sont serrés de près; et ce n'est pas là une mince qualité; car c'est le défaut de beaucoup d'études sur les chartes de coutumes de nous en présenter des interprétations plus ou moins lâchées et de ne pas donner aux mots leur valeur technique, défaut surtout sensible dans les articles relatifs à la procédure. M. Collinet, qui est à la fois linguiste, juriste et historien, s'est rendu un compte exact de la signification de chacun des termes employés par les rédacteurs, souvent maladroits, des coutumes du moyen âge. L'exposé est clair, encore qu'un peu concis. Je prends un exemple : à la p. 91 je n'aurais pas compris les mots « un texte aussi *général* que celui de la coutume de Bergerac », si la note ne m'en avait donné l'explication.

Dans les lois barbares l'effort est manifeste pour exclure ou tout au moins restreindre l'usage de la saisie privée et en régulariser l'exercice. Les Capitulaires continuèrent la lutte contre la procédure d'initiative privée; ils exigeaient que le créancier, avant de saisir, obtînt une permission du juge; c'est par là que la procédure extrajudiciaire aurait pu se transformer et devenir purement judiciaire; mais l'évolution ne se continua pas, arrêtée par la nature même de la transformation sociale qui s'accomplit au xe siècle. Car ce n'était pas au moment où les pouvoirs publics se retiraient devant les forces individuelles qu'on pouvait espérer voir disparaître une procédure d'initiative privée; elle reprit au contraire une vitalité nouvelle jusqu'à ce que, dès le xiie siècle, les chartes de coutumes soient venues l'arrêter dans son libre développement et prévenir les injustices et les violences qu'entraînait nécessairement cette voie d'exécution primitive et dangereuse. Ce sont en somme ces restrictions apportées à la saisie privée que M. C. a étudiées; car pour la saisie privée elle-même, il suffit de la constater ; ce qu'il est intéressant de rechercher, ce sont les procédés auxquels on a eu recours pour en limiter l'exercice. M. C. s'est borné aux coutumes du Nord de la France, mais pour lui la région du Nord est très étendue; elle comprend : la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Lorraine, la Champagne, la Normandie et l'Ile-de-France. Il ne s'est pas interdit les rapproche-

ments avec des textes des autres provinces et même de l'Angleterre et de la Belgique.

Les textes du moyen âge désignent le fait de saisir extrajudiciairement par les termes latins et français; *pignorare, prendere, saisire, arrestare, distringere, gagiare, vadiare, pandare, nantare, prendre sans justice, faire prise, gagier, nanter, prendre gage, prendre en abandon, destraindre.* M. Collinet retrace l'histoire de ces mots et montre les étapes qu'ils ont parcourues avant d'en venir à la signification dernière. L'un des textes les plus nets qui permettent la saisie privée est la charte accordée aux bourgeois de Paris, par Louis VI, en 1134; « elle laisse aux créanciers non payés à l'échéance le pouvoir de saisir partout et de la façon qu'il leur plaira, les biens des justiciables du roi pour acquittement de la dette; même, l'ordonnance recommande aux bourgeois de s'entr'aider dans cette œuvre, et ordonne au prévôt et aux officiers de justice de leur prêter main-forte; de plus, par une faveur remarquable, au cas où le créancier saisirait les biens d'un débiteur qui ne reconnaîtrait pas sa dette et ne pourrait être convaincu de son existence, le roi accorde à ses bourgeois de Paris, le droit de n'encourir envers lui aucun forfait, mais les oblige seulement à réparer le dommage et à payer les frais du procès en vérification de créance ». D'autres chartes autorisent la saisie privée, mais d'une façon moins absolue. Les chartes de commune l'interdisent dans les limites de la commune et entre les bourgeois. Les auteurs de coutumiers sont défavorables à ce mode de procédure. La plupart des chartes se tiennent entre la permission et la prohibition absolues; elles tolèrent la saisie privée dans quelques cas limités, parfois dans le seul cas de la plégerie. Même tolérée, la saisie privée est entourée de formalités; le créancier est tenu à une certaine procédure. M. C. attire notre attention sur les articles de chartes qui interdisent au créancier de saisir les biens d'une personne autre que le débiteur ou le plège : « Nullus vel res ejus pro debito alterius arrestetur de quo non sit debitor vel plegius » (Péronne). « Nemo capietur nisi sit debitor vel fidejussor. » Avec nos idées modernes, et à première vue, voilà qui paraît une naïveté. Pour comprendre la portée d'une pareille prescription il ne faut pas oublier quelle étroite solidarité unissait les membres d'une même famille, responsables des fautes de l'un d'entre eux comme ils étaient unis dans la vengeance. Pour parvenir au recouvrement de ce qui lui était dû, le créancier se tournait vers les biens et la personne des parents du débiteur : désormais les constitutions municipales le lui interdisent; il n'a plus de recours que contre le débiteur et ses plèges. Un certain nombre de chartes donnent au débiteur des garanties dans le mode même d'exécution de la saisie : à Ham par exemple, deux témoins sont nécessaires; ailleurs, à Beaumont-en-Argonne, le créancier doit prononcer des paroles déterminées; ailleurs encore, la justice intervient soit pour autoriser la saisie, soit même pour l'effectuer. Quels sont les effets de cette saisie? Dans la législation coutumière elle entraîne la vente du gage et le payement sur le prix; mais la vente ne doit avoir lieu qu'après

certain délai, pendant lequel le débiteur pourra rentrer en possession du gage, pourvu qu'il acquitte sa dette. M. C. a consacré la seconde partie de son mémoire à l'étude de quelques cas particuliers de saisie privée : saisie foraine, saisie contre le plège, saisie gagerie du locateur, saisie des animaux pris en dommage. M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. Banse, libraire et imprimeur à Fécamp, vient de publier sous le titre : *Le Thrésor ou abbrégé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp* (1893, in-8°, 316 pp.), l'œuvre de dom Guillaume Le Hule, sacristain et trésorier dudit monastère. Cette histoire, écrite entre 1682 et 1692, est bien imparfaite assurément, comme l'avoue l'abbé Alexandre dans l'introduction. Elle mérite l'estime des personnes pieuses plus que celle des historiens. Est-ce à dire qu'il fallait la laisser dans l'ombre où elle dormait paisiblement? Je ne le crois pas. Car l'inventaire du Trésor de Fécamp, en 1682, qui occupe les p. 223 à 251 (un de ces documents dont les archéologues sont aujourd'hui si friands) comme aussi la description des tombeaux, rachètent le reste. Dans cet « Estat des sainctes reliques, reliquaires et autres pièces notables », je relève (p. 247) « un beril rond de deux pouces et demy de diamètre, enchassé en argent, sur le manche duquel est escrit *Frater Gaudefridius Daniel.* Il sert pour grossir les objets. Ce frère Gaudefroy Daniel estoit un Père cordelier qui, vers l'an 1370, estoit pénitencier de l'abbé de Fescamp ; il est inhumé dans la sacristie où se voit son épitaphe... ».— Si j'ai été quelque peu sévère pour l'auteur, je n'adresserai à l'éditeur, M. Banse, que des compliments, car il n'a pas tenu à lui que l'œuvre de dom Guillaume Le Hule, présentée sous une forme si élégante, ne fût parfaite.

Le *Moyen Age* ne tardera pas à entretenir ses lecteurs de l'important travail de M. Samuel Berger sur la Vulgate au moyen âge. Signalons dès maintenant sa *Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament.* (Extrait des *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XXXIV). L'auteur présente cet opuscule, dans lequel il a réuni un certain nombre de textes bibliques, soit insuffisamment étudiés, soit complètement inconnus, comme une contribution au Recueil des anciennes traductions latines de l'Ancien Testament que prépare l'Académie de Munich. Les textes sont publiés paléographiquement, c'est-à-dire avec les abréviations et la ponctuation des manuscrits. Au cours de ses études sur le texte latin de la Bible M. B. a été amené à faire d'intéressantes observations sur la forme même des manuscrits. C'est ainsi qu'il en a étudié l'ornementation et l'illustration. Il a relevé dans un Mémoire rédigé en collaboration avec M. Paul Durrieu intitulé : *Les Notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge* (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIII), les notes tracées dans les marges des livres pour guider les artistes chargés de les illustrer. Ces sortes d'instructions étaient destinées à disparaître, soit qu'on les effaçât, soit que le couteau du relieur les abattît. Le hasard en a conservé quelques-unes. M. Berger a relevé

celles qu'on lit dans quelques bibles latines et françaises du XIIIe au XVe siècle, M. Durrieu, les mêmes notes dans tous les autres genres de volumes écrits à la main, textes littéraires, ouvrages d'histoire ou de science, livres liturgiques. Il serait superflu de faire ressortir tout l'intérêt de ce travail pour l'histoire de l'art.

M. P.

PÉRIODIQUES

ITALIE

(1891-1892)

Histoire et Droit.

1. Archivio storico Italiano, serie V, vol. VII. — P. 1. Giuseppe Papaleoni, *Le più antiche carte delle pieve di Bono e di Condino nel Trentino.* Notable contribution à l'histoire de la juridiction ecclésiastique et des origines des communes rurales dans les *giudicarie* (région occidentale du Trentin). — P. 67. Dott. Claere Schubert-Feder, *La loggia di or' san Michele.* On y résout la question des églises bâties *in orto sancti Michaëlis*, avant la construction de la loge monumentale, et on y affirme que la table de la Vierge, à présent dans l'oratoire, est l'œuvre du peintre Bernard di Daddo. — Anecdotes et Variétés. P. 129. Ubaldo Pasqui, *Frate Mansueto pseudo-vescovo Aretino* (1329-1330). — P. 134. E. Casanova, *L'astrologia e la consegna del bastone al capitano generale della Repubblica fiorentina.* (Très intéressant.) — Comptes rendus. P. 167. Paul Viollet, *Histoire des Institutions politiques et administratives de la France.* (A. D. V. Favorable.) — P. 169. *Untersuchungen zur Rechtsgeschichte von I. Ficker.* (A. D. V. Ce premier volume parvient à des conclusions absolument originales sur la condition de la femme et son droit héréditaire dans la vie primitive des Allemands.)—P. 171. L. Zdekauer, *Il constituto del placito del comune di Siena ora per la prima volta pubblicato. Studi sul documento privato italiano nei secoli X, XI, XII.* (C. Paoli. Très approfondi.) — P. 175. E. Rodocanachi, *Le Saint Siège et les Juifs. Le ghetto à Rome.* (D. Casdelli. Favorable.) — P. 178. G. Monticolo, *Cronache veneziane antichissime. I manoscritti e le fonti della cronacha del diacono Gioranni.* (G. Bolognini. Edition très docte des anciens monuments vénitiens ; on doit surtout noter de soigneuses recherches sur les sources de Jean Diacre.) — P. 205. Röhricht (R.), *Bibliotheca geographica Palatina, Cronologisches Verzeichniss.* (C. Desimoni. Très utile.) — P. 225. *Le più antiche carte della pieve di Bono e di Condino, etc.* (Documents publiés par G. Papaleoni.) — P. 267. F. Gabotto, *Ricerche intorno allo storiografo quattrocentista Lodrisio Crivelli.* (Très intéressante biographie de l'auteur du *De vita et rebus gestis Francisci Sfortiae*, etc., et recherches nouvelles sur ses amis et ses études. — Anecdotes et Variétés. P. 370. C. Errera, *I Corsi e la Corsica sulla fine del secolo XV.* (D'après les lettres d'Antoine Ivani, humaniste de la ville de Sarnana.) — Comptes rendus. P. 406. W. Möller, *Lehrbuch der Kirchengeschichte.* (Edg. Loming, *Die Gemeindeverfassung des Urchristenthums*). A. Chiaw

pelli. L'œuvre de W. M. est très impartiale et très objective; la question de l'origine et du développement de la communauté chrétienne primitive n'est pas tout à fait éclaircie par M. L. — P. 416. J. Raulich, *La caduta dei Carraresi, signori di Padova, con documenti.* (G. B. Sanesi. Beaucoup de faits particuliers nouveaux tirés d'une riche matière inédite, mais l'auteur manque quelquefois de perspicacité.) — P. 420. Mini Giovanni, *Illustrazioni storiche degli antichi castelli di Salutare, Monte Poggiolo e Sadurano in val del Montone, in comune di terra del Sole et Castrocaco.* (E. Casanova. Favorable.) — T. VIII. — Comptes rendus. — P. 142. Luigi Simoneschi, *Studi Pisani, II. Di Tommaso da Trifolle della sua glossa al costituto, e della sua libreria.* (L. Zdekauer. Notices biographiques sur le glossateur du *Constitutum legis* publié par F. Bonaini.) — P. 146. F. Ehrle, *Historia bibliothecæ romanorum pontificum tum Bonifatianæ tum Avenionensis*, etc. (Demetrio Marzi. C'est le travail le plus vaste et le plus complet sur le sujet; beaucoup des documents de la Vaticane inédits.) — P. 166. G. Sforza, *Castruccio Castracani degli Antelminelli in Lunigiana.* (Luigi Staffetti. Contribution notable à l'histoire de la Lunigiana pendant le XIVe siècle.) — P. 174. Lánczy Giulu, *Tötenelmi kor-es Jellem raizok* (*Descrizioni di tempi, e caratteri storici*). (A. Giorgetti. Études très savantes sur la vie et l'œuvre de Dante.) — P. 180. Fraknol Vilmos, *Matyas Kiraly elete* (la vita del re Mattia). (Très bon.) — P. 212. Alessandro Palma di Cesnola, *Catalogo dei manoscritti italiani esistenti nel Museo britannico di Londra.* (G. Sforza. Beaucoup d'erreurs.) — Comptes rendus. — P. 312. J. del Lungo, *Dante ne' tempi di Dante. La figurazione storica del medio evo italiano nel poema di Dante. Beatrice nella vita e nella poesia del secolo XIIIe.* (Excellent; M. del Lungo, pour affirmer l'existence de Béatrice, fait connaître un passage du commentaire de Pierre Alighieri d'après un ms. Ashburnam de la bibliothèque laurentienne de Florence.) — Serie V, tomo IX. — P. 1. A. Zanelli, *Festa della Assunta in Brescia nel medio evo.* (Notable contribution à l'histoire des mœurs de la fin du moyen âge.) — P. 31. Carlo de Stefani, *Ordini amministrativi dei comuni di Garfagnana dal XIIe al XVIIIe secolo.* — Comptes rendus. — P. 107. The Palæographical Society, *Facsimiles of ancient Manuscripts*, etc. (C. Paoli. Excellent). — P. 114. Filippo Schaff, *History of the christian church.* (E. Comba. Le Xe volume nous donne l'histoire de l'Eglise dans le moyen âge ; beaucoup d'originalité dans le récit de la prédication évangélique et de la diffusion de l'Islam.) — P. Leopoldus Janauschek, *Bibliographia Bernardina*, etc. (C. Vassallo. Très bonne. Il n'y a peut-être aucun des Pères de l'Eglise qui eût jusqu'ici une bibliographie pareille.) — P. 125. P. Imbart de la Tour, *Les élections épiscopales dans l'église de France du IXe au XIIe siècle.* (G. Salvemini. L'auteur éclaircit très bien la décadence du principe électif dans les élections, la transformation féodale des églises épiscopales et la limitation des pouvoirs des métropolitaines après la grande Réforme du XIe siècle.) — P. 132. Antonio Santarelli, *Di un' antichissima chiesa in Romagna.* Carlo Cilleni-Nepis, *Il tempio di Polenta.* C. Ricci, *Il castello e la chiesa di Polenta.* Rafaello Zampa, *Il castello e la chiesa di Polenta nelle provincie di Romagna.* (C. Errera. La monographie de M. Ricci est préférable.) — P. 136. A. Dutto, *Le origini di Cuneo dimostrate con documenti* (C. Merkel. Beaucoup de soin.) — P. 149. C. Cipolla, *Antiche cronache veronesi.* (G. Bolognini. Illustration très savante, mais pas toujours ordonnée du *De modernis Gestis* du chroniqueur maestro Marzagaia,

texte notable pour l'histoire politique et littéraire de la fin du XIVe siècle. De plus d'intérêt encore sont les *Cronica quædam veronensia nondum edita*, que M. C. a tirées du ms. 815 de la bibliothèque communale de Vérone, et surtout le *Syllabus potestatum* (1194-1306) qui nous donne beaucoup de notices qu'on ne retrouve pas dans les chroniqueurs contemporains, et dans la table des *podestà* de Paris de Cerea.)—P. 163. *Acta Karoli IV Imp. inedita*, ed. Frank Zimmermann. (E. Casanova. Collection très utile des documents toscans pour l'histoire des voyages de Charles IV, mais on ne trouvera pas la transcription faite avec assez de soin.) — P. 225. R. Davidsohn, *Origine del consolato con speciale riguardo al contado di Firenze-Fiesole.* (Très intéressant; le consulat procède dans les petits villages de la Toscane de l'ordre des *boni homines*, qui aux Xe et XIe siècles étaient des hommes libres privilégiés, liés par les rapports de voisinage, possesseurs du droit du témoignage et d'arbitrage. Il est bien connu d'ailleurs qu'à l'âge lombard il y avait des *boni homines* qui vivaient en professant la loi romaine.) — P. 284. P. Rayna, *Gaia da Camino.* (Bon.)—P. 297. G. O. Corazzini, *La madre di Francesco Petrarca.* (On y soutient l'opinion favorable à Eletta Canigiani. — Anecdotes et Variétés. P. 318. J. Sanesi, *Il testamento di Marchionne di Coppo Stefani.* — P. 326. Girolamo Mancini, *Un nuovo documento sul certame coronario di Firenze del 1441.* — P. 347. A. Medin, *Una lettera di Filippo Guazzalotti.* (Intéressant.) — Comptes rendus. P. 355. G. O. Corazzini, *Sommario di storia fiorentina.* (L. A. Ferrai. Favorable.) — P. 355. G. Monticolo, *L'arte dei fiolieri a Venezia nel secolo XIIIe*, etc. (D. Marzi. Très soigné.) — P. 263. G. Sforza, *Castruccio Castracani degli Antelminelli e gli altri lucchesi di parte bianca in esilio* (1300-1314). (A. N. Beaucoup de rectifications sur les faits de la jeunesse de Castruccio, et sur les divisions politiques de Lucques. Serie V. tomo X. — P. 1. F. Savini, *Se il Castrum Aprutiense delle lettere di S. Gregorio fu l'odierna Teramo e se la voce Aprutium servi nel primitivo M. E. a denominare la città di Teramo.* (Jusqu'au XIIe siècle on a appelé la ville de Teramo, *Aprutium*, et *Castrum Aprutiense* le château fortifié de la ville.) — P. 88. A. Virgili, *Dei battezzatoi o battezzatorii negli antichi fonti battesimali.* (Explication très persuasive d'un passage bien connu de l'*Enfer* de Dante.) — Anecdotes et Variétés. P. 116. C. Carnesecchi, *Madonna Caterina degli Alberti Corsini.* — P. 124. A. Zanelli, *Il giuramento di fedeltà di Buoso da Dovara ad Alfonso X di Castiglia* (1271). (Remarquable.) — Comptes rendus. — P. 128. D. Reich, *Del pù antico statuto della città di Trento. Il IIe statuto dei Sindici del comune di Trento.* (G. Papaleoni. Très utile pour la connaissance des relations entre le commun et les évêques.) — P. 132. A. Mazzi, *Note suburbane.* (G. Rosa. Très soigné.) — P. 135. John M. Gitterman, *Ezzellino von Romano.* Ier Theil. (L. A. Ferrai. Favorable.) — P. 142. Luigi Fumi, *Statuti e regesti dell' opera di santa Maria d'Orvieto.* — P. 145. G. B. Siragusa, *L'ingegno, il sapere, e gli intendimenti di Roberto d'Angiò.* (G. Sanesi. Contribution insuffisante à l'histoire de la première renaissance à la cour napolitaine, mais très bon examen des œuvres du roi Robert, particulièrement du *Trattato della povertà evangelica.*) — P. 241. G. Savernini, *Gli ordini della giustizia del 6 luglio 1295.* (On y éclaircit la variété des rédactions des *Ordinamenti*, en étudiant le compromis du 6 juillet 1295 entre les grands et les peuples des Artes.) — P. 262. L. Ticciati, *Sulle condizioni della agricultura del contado Cortonese nel secolo XIIIe.* —

Anecdotes et Variétés. P. 332. Lodovico Zdekauer, *Intorno ai manoscritti delle Istorie pistolesi.* (On en fait remonter la paternité à Jacques Ambrogi, que jusqu'à présent on a cru le transcripteur du texte, et on y donne la notice du ms. 683 dela Palatine de Florence, qui nous offre une rédaction nouvelle de *le Istorie.* — Compte rendus. P. 363. M. Tamaro, *Le città e le castella dell' Istria.* (G. Rosa. Favorable.) — P. 366. Adalbert Ebner, *Die Klösterlichen Gebets-Verbrüderungens bis zum Ausgange des Karolingischen Zeitalter.* (G. Papaleone. Très intéressant.) — P. 373. *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia*, etc., *cura et studio* B. Capasso. (C'est la continuation de l'œuvre magistrale de M. Capasso.) — P. 383. G. Rivera, *Le istituzioni sociali italiane nella dominazione barbarica ed orientale.* (Compilation très savante et soignée.) — P. 385. H. Finke, *Konciliensudien zur Geschichte der 13 Jahrhundert, Ergänzungen und Berichtigungen zu Hefele-Knöpfler Conciliengeschichte.* Band V et VI. — P. 386. Dr Carl Sutter, *Johannes von Vicenza und die italienische Friedensbewegung im Jahre 1233.* (F. Tocco. C'est la biographie la plus complète et la plus impartiale qu'on ait de ce moine fanatique.) —P. 391. *Filippo Brunelleschi. Sein Leben und seine Werke von Cornel v. Fabriczy.* (P. Fontana. Beaucoup d'observations.)

Archivio della r. Società romana di storia patria. XIV, 1-2. — P. 5. E. Passeri, *Lo statuto di Campagnano del sec. XIIIe.* (Contribution à l'histoire de la vie féodale dans la Campagne romaine.) —P. 87-167. G. Tomasetti, *Della Campagna romana.* (Continuation.) — Comptes rendus. — P. 189. P. Finton, *Le donazioni barbariche ai papi.* (Ignazio Giorgi. Favorable.) — XV, 1-2.—P. 5. C. Calisse, *Costituzione del patrimonio di san Pietro in Tuscia.* (De la restauration du gouvernement pontifical après l'expédition du card. Albornoz et des limites que l'action de la féodalité lui imposa.) — P. 227. *Le pergamene dell' Archivio Sforza Cosarini.* — Variétés.— J. Guiraud, *La badia di Farfa alla fine del secolo XIIIe.* (Sa soumission à la Papauté consacre le début de sa décadence.)

Archivio storico Lombardo. XVIII, I, 1891. — P. 5. G. Romano, *Gian Galeazzo Visconti e gli eredi di Bernabò.* (Contin.) — P. 157. C. Cipolla, *Di un luogo controverso dello storico Wippone.* (Dans les *Gesta Chuonradi*, éd. Pertz, M. G. H., XI, 264, on parle de l'*Adda*, et il n'y a pas d'allusion possible à l'*Adige* ou au *Pô.* — XVIII, 2. — P. 291. G. Romano, *G. Galeazzo*, etc. (Documents.) — Variétés. P. 364. Frati L., *Un formulario della cancelleria di Francesco Sforza, duca di Milano.* (Il n'est pas de Cicco Simonetta, mais seulement contemporain.) —XVIII, 3.—P. 505. G. Agnelli, *Roncaglia, dissertazione storico-archeologica sul vero luogo delle diete imperiali.* (Le lieu de réunion des assemblées impériales devait être Roncaglia après Lodi, parce que dans les documents on trouve toujours l'expression *apud Padum* et jamais *ultra Padum.*) — P. 601. G. Romano. *Un matrimonio alla corte di Visconti.* (Notices inédites sur Lucie Visconti, fille de Bernabò.) — P. 629. G. B. Intra, *Le due Eleonore Gonzaga imperatrici.* (Contin. et fin.) — Comptes rendus. — P. 279. *Recenti studii dell' Helfert sulla storia Lombarda.* (G. di Castro. Favorable.) —XVIII, 4. — P. 258. A. Medin, *I Visconti nella poesia contemporanea.* (Recherche soigneuse de la conception idéale de l'unité princière d'Italie dans les documents poétiques de l'âge de Bernabò et de Jean Galéas). — P. 733. G. Romano, *La pace tra Milano e i Carraresi.* (Catherine

Visconti n'aurait pas trahi la bonne foi des Carraresi.) XIX, 1, — P. 5. G. Pagani, *Che fiume sia l'Atis e i di che paese, e loca montana di Wippone*. Pour l'auteur, dans le passage de W. on parle de l'*Eltis Mutilanensis*, c'est-à-dire du fleuve Montone près Modigliana, et les *loca montana* sont les Apennins. — XIX, 2. — P. 245. G. Romano, *La Cronica di Milano dal 948 al 1478*. (Cette chronique, que M. Porro Lambertenghi publia dans la *Miscellanea di storia italiana*, est une compilation sans valeur.) — Variétés. P. 377. C. Cipolla, *Considerazioni sopra un passo dello storico Wippone*. (On y confirme l'opinion que W. a entendu parler de l'*Adda*.) — F. 3. — P. 509. L. A. Ferrai, *Gli Annali di Dazio e i Paterini*. — P. 613. G. Romano, *Delle relazioni tra Pavia e Milano nella formazione della signoria Viscontea*. (Très intéressant.) — Comptes rendus. P. 713. P. Calvi, *Storia del castello di Milano detto di porta Giocia*. (P. Rotondi. Favorable.)

Archivio storico per le provincie Napoletane, anno XVI, 1. — P. 140. N. Faraglia, *Saggio di corografia abruzzese*. (Beaucoup de soin.) — P. 174. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.) — Anno XVI, 2. — P. 361. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.) — P. 428. N. Faraglia, *Saggio di corografia abruzzese*. —3, p. 611. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.) — P. 645. N. Faraglia, id. — P. 661, *Due iscrizioni del secolo XII*. (Inscriptions votives de l'église de Sainte-Marie de Perno). — Anno XVI, 4. — P. 712. N. Faraglia, *Saggio di corografia*, etc. (Contin. et fin.) — P. 773. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Le récit s'arrête à la mort d'Alphonse le Magnanime.) — P. 872. B. Capasso, *Pianta della città di Napoli nel secolo XI°*.

Archivio storico Siciliano, N. s., 1-2 (1891). — P. 1. B. Lagumina. *Studii sulla numismatica arabo-normanna di Sicilia*. (Illustration des *ruba* ou *tareni aurei* de l'époque normande.) — P. 144. G. B. Siragusa, *Nuovi documenti del secolo XIV° riguardanti Messina*. (D'après un codex qui nous donne aussi les épîtres de Cassiodore.) — P. 155. J. Carini, *Aneddoti siciliani*. (Très intéressantes notices sur la vie municipale dans l'Italie byzantine.) — Comptes rendus. P. 239. G. de Gregorio. *Capitoli della prima compagnia de' disciplinati di S. Niccolò in Palermo, del secolo XIV° in volgare Siciliano*. — F. 3-4. — P. 253. B. Lagumina, *Enrico di Chiaramonte in Palermo dal 1393 al 1397*. (Beaucoup de documents inédits.) — P. 429. R. Starabba, *Del codice dei capitoli della compagnia dei disciplinati di S. Niccolò in Palermo, e di un' opinione del prof. Wandelin Frœster*. (On doit dater la compilation des Capitoli entre 1469 et 1479, mais il faut reconnaître qu'ils ont subi beaucoup d'interpolations.) — XVII, 1-3. — P. 28. V. di Giovanni, *La Brevis Historia liberationis Messanæ, ora pubblicata sopra un codice messinese*. (Pas préférable à la rédaction du Codex Arena Primo, et on ne peut accorder non plus à M. Siragusa que l'Honufrius du ms. soit l'auteur, mais le transcripteur.)

Archivio giuridico, vol. XLVI, 1-3. — P. 60. Buonamici. *Sulla storia del ms. pisano-fiorentino delle Pandette*. (On y repousse l'opinion de Zdekaner sur l'origine ravennaise du ms.) — 4-5. — Comptes rendus. P. 495. L. Zdekauer, *Breve ad ordinamenta populi Pistorii anno MCCLXXXIIII*. (L. Chiapelli. Très favorable.) — Vol. XLVII, 1-3. — P. 3. Patetta, *Il Breviario Alariciano in Italia*. (On peut croire qu'il fut en usage en Italie après la domination lombarde, mais peu considéré à Pavie, et tout à fait oublié à Bologne.) — Vol. XLIX, t. 1, 2, 3. — P. 237.

Émile LAMBIN. — **La Flore gothique.** — Paris, Daly, 1893, in-8°, deux planches in-folio.

Ém. Lambin, qui est professeur d'histoire et d'archéologie nationales à l'*Institut populaire*, a écrit dans un but de vulgarisation ce petit livre dont l'esprit et les conclusions ont droit à tous nos éloges. L'auteur, qui admire Michelet et Viollet-le-Duc, sait se séparer d'eux lorsque leurs opinions ne lui paraissent pas justes, et cette indépendance est parfaitement justifiée.

On ne peut aussi que l'approuver hautement de combattre la théorie du symbolisme, que trop d'archéologues croient découvrir à chaque pas dans les monuments du moyen âge. Il fait avec raison exception pour la feuille de vigne, dont il étudie avec sagacité diverses interprétations. C'est à tort, croyons-nous, qu'il admet (bien que sous une prudente réserve) la théorie du Dr Woillez sur les plantes aroïdes, et celle de Viollet-le-Duc sur la laïcité de l'art gothique opposée au cléricalisme de l'art roman. On sait, en effet, que l'architecte de Saint-Sernin de Toulouse était laïque et que les moines de Citeaux ont porté le style gothique dans toute l'Europe.

Les exemples sont empruntés pour la plupart aux environs de Paris et à la plus belle période de l'art gothique, ce qui est bien conforme au but de l'ouvrage, mais on peut faire à celui-ci deux reproches : l'auteur cite avec raison l'article que Viollet-le-Duc consacre au même sujet, mais il semble ne connaître ni certains dessins de l'album de Villard de Honnecourt qui montrent, à côté de l'étude de branches naturelles, leur transformation en une interprétation décorative ; ni l'ouvrage de M. Charles Desmoulins : *Considérations sur la Flore murale*, Bordeaux, 1846, in-8°, 10 grav. ; ni l'ouvrage intitulé : *La Flore de la cathédrale de Reims*. En second lieu, on peut regretter le choix souvent peu heureux de ses modèles ; une certaine interprétation de feuillage sculpté (fig. 4) pour le rendre plus conforme à la plante, ou des rapprochements peu probants (fig. 2) ou même des erreurs. Ainsi (fig. 3) un roseau, intitulé à tort *iris*, est mis en regard d'un chapiteau à feuille d'acanthe ou d'artichaut, et ailleurs (fig. 5) une feuille de la fougère, appelée en botanique *Polystichum filix-mas*, est donnée comme modèle d'un chapiteau orné au contraire des feuilles du *Blechnum spicant* ou du *Celerach officinarum*.

C. ENLART.

The Song of Dermot and the earl, an old french poem, with literal translation and notes, a facsimile and a map by Goddard-Henry ORPEN. — Oxford, Clarendon Press, 1892, XLIII-355 pp. in-18.

On vient un peu tard pour annoncer ce remarquable ouvrage, et, pour l'apprécier en pleine connaissance de cause, il faudrait une double compétence qui manque au signataire de ces quelques lignes : l'histoire intérieure de l'Irlande en réclame une part aussi sérieuse que la critique

des textes, plus sérieuse si l'on se place au même point de vue que l'auteur, qui est surtout un investigateur, curieux de restitutions toponymiques et onomastiques et, fort au courant, semble-t-il, de la géographie et des plus menus événements de son pays.

Ce nous a donc été une surprise agréable que de constater chez lui une préparation très réelle de philologue. C'est à elle qu'il doit d'avoir vaincu maintes difficultés de son texte, très avarié dans l'unique copie qui nous reste; c'est elle qui lui a également permis d'écrire, dans une préface où l'histoire de ce texte, la question de l'auteur et l'examen du manuscrit tiennent d'ailleurs la plus grande place, des pages fort correctes, bien qu'un peu sommaires, sur la langue, la versification et la valeur littéraire de cette chronique rimée. Car il s'agit d'une telle chronique, non d'un poème véritable, et encore faut-il se hâter d'ajouter que celui qui l'a composée n'avait des exigences de notre versification qu'une idée assez indistincte. La langue est pauvre et gâtée par des répétitions et des tours dont la vulgarité est excessive. On lit avec ennui ces 3,500 vers, qui n'apprennent rien au philologue; à l'historien, au contraire, ils offrent un récit, singulièrement circonstancié, des événements dont une partie de l'Irlande fut le théâtre de 1152 à 1231; c'est là leur unique valeur, et ce n'est pas flatter M. Orpen que de dire qu'il l'a fort rehaussée par le commentaire géographique et historique et par les glossaires, dont il a fait suivre son édition.

Voici quelques observations, d'ailleurs peu importantes, que j'ai faites chemin faisant et que je recueille ici, sans avoir vérifié au préalable si elles concordent ou non avec celles des critiques déjà publiées : *Reigne* 53 = rem; cmp. *ren* 241 — 129 *lur;* lisez *lui* — la traduction des vers 223, 230, 594, 1350-51 me paraît laisser à désirer — 263 la correction *inauz* est ingénieuse, mais détruit la rime — 287 et suiv. ponctuer ainsi : un point après *uiuerai*, une virgule après *perdant* — 313 *leis* ou plutôt *lei*=*legem*, la religion. — 356 l. probablement *anceis* (auparavant); 333, 624, etc., *sun* (*le*) *cors*, qui devrait figurer au glossaire — 428 et 1376 l. *soudeiiers* — 697 un point à la fin du vers et une virgule à la fin du suivant, où je lis *verrez*, non *serrez* — 998 un point final — 1398 *grant* = concession, non « desire »; c'est le subst. verbal de *graanter* — 1438 l. *a honor estre ocis* — 1512 *einz* a la même valeur (*before*) qu'au v. 1514. — 1542 *s'i ala* — 1592 *en la m.*, mais *en cest* fait difficulté — 1771 peut être *de riche esgart* — 1973-4 je modifierais ainsi la correction : *De W. il l'unt en fin* — *Enprisuné en B.* — 2117 *Que.* Lis. *se* — 3194-5 je préfère *vaurrat ;* l'analogie de 2278 est sans valeur — 3206 *ki*=*ke* (car), comme 3388 et ailleurs — 3297 *de meis* = des mois, expression courante dans la vieille langue; je lis : *la somme ne dirai des meis* — 3324 *si ala sun chemin dreiture. Alure* au vers suivant est le fr. moderne « allure »; *à grant al.* = au grand trot. — Le v. 3347 se rapporte à ce qui suit. Le point doit être placé après *reis.* Il serait aisé de restituer maints vers boiteux, en supprimant une syllabe, par ex. 1916, 2028, 2046, etc., mais c'est là un travail aussi fastidieux qu'hypothétique.

M. W.

Paul Collinet. — **Études sur la Saisie privée.** — Paris, Larose, 1893, in-8, 184 p.

« La saisie privée présente comme caractère saillant qu'elle s'exerce sans titre et par les soins du créancier lui-même. Elle est par essence une procédure extrajudiciaire... Elle appartient donc, par ses éléments négatifs, à la période primitive du droit. » M. Collinet a cherché à saisir cette procédure dans ses origines en remontant jusqu'aux coutumes de l'Orient; de là il a passé au droit germanique, puis au droit irlandais. Quarante-cinq pages sont consacrées à la *legislatio per pignoriscapionem* en droit romain. Mais ce qui a retenu le plus l'attention de l'auteur, ce sont les chartes et coutumes du Nord de la France. C'est la seule partie de son livre que j'examinerai, ou pour mieux dire, dont j'indiquerai les grandes lignes, car je n'ai rien trouvé à reprendre ni dans le fond ni dans la forme. Les textes sont serrés de près; et ce n'est pas là une mince qualité; car c'est le défaut de beaucoup d'études sur les chartes de coutumes de nous en présenter des interprétations plus ou moins lâchées et de ne pas donner aux mots leur valeur technique, défaut surtout sensible dans les articles relatifs à la procédure. M. Collinet, qui est à la fois linguiste, juriste et historien, s'est rendu un compte exact de la signification de chacun des termes employés par les rédacteurs, souvent maladroits, des coutumes du moyen âge. L'exposé est clair, encore qu'un peu concis. Je prends un exemple : à la p. 91 je n'aurais pas compris les mots « un texte aussi *général* que celui de la coutume de Bergerac », si la note ne m'en avait donné l'explication.

Dans les lois barbares l'effort est manifeste pour exclure ou tout au moins restreindre l'usage de la saisie privée et en régulariser l'exercice. Les Capitulaires continuèrent la lutte contre la procédure d'initiative privée; ils exigeaient que le créancier, avant de saisir, obtînt une permission du juge; c'est par là que la procédure extrajudiciaire aurait pu se transformer et devenir purement judiciaire; mais l'évolution ne se continua pas, arrêtée par la nature même de la transformation sociale qui s'accomplit au xe siècle. Car ce n'était pas au moment où les pouvoirs publics se retiraient devant les forces individuelles qu'on pouvait espérer voir disparaître une procédure d'initiative privée; elle reprit au contraire une vitalité nouvelle jusqu'à ce que, dès le xiie siècle, les chartes de coutumes soient venues l'arrêter dans son libre développement et prévenir les injustices et les violences qu'entraînait nécessairement cette voie d'exécution primitive et dangereuse. Ce sont en somme ces restrictions apportées à la saisie privée que M. C. a étudiées; car pour la saisie privée elle-même, il suffit de la constater ; ce qu'il est intéressant de rechercher, ce sont les procédés auxquels on a eu recours pour en limiter l'exercice. M. C. s'est borné aux coutumes du Nord de la France, mais pour lui la région du Nord est très étendue; elle comprend : la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Lorraine, la Champagne, *la Normandie et* l'Ile-de-France. Il ne s'est pas interdit les rapproche-

ments avec des textes des autres provinces et même de l'Angleterre et de la Belgique.

Les textes du moyen âge désignent le fait de saisir extrajudiciairement par les termes latins et français; *pignorare, prendere, saisire, arrestare, distringere, gagiare, vadiare, pandare, nantare, prendre sans justice, faire prise, gagier, nanter, prendre gage, prendre en abandon, destraindre.* M. Collinet retrace l'histoire de ces mots et montre les étapes qu'ils ont parcourues avant d'en venir à la signification dernière. L'un des textes les plus nets qui permettent la saisie privée est la charte accordée aux bourgeois de Paris, par Louis VI, en 1134; « elle laisse aux créanciers non payés à l'échéance le pouvoir de saisir partout et de la façon qu'il leur plaira, les biens des justiciables du roi pour acquittement de la dette; même, l'ordonnance recommande aux bourgeois de s'entr'aider dans cette œuvre, et ordonne au prévôt et aux officiers de justice de leur prêter main-forte; de plus, par une faveur remarquable, au cas où le créancier saisirait les biens d'un débiteur qui ne reconnaîtrait pas sa dette et ne pourrait être convaincu de son existence, le roi accorde à ses bourgeois de Paris, le droit de n'encourir envers lui aucun forfait, mais les oblige seulement à réparer le dommage et à payer les frais du procès en vérification de créance ». D'autres chartes autorisent la saisie privée, mais d'une façon moins absolue. Les chartes de commune l'interdisent dans les limites de la commune et entre les bourgeois. Les auteurs de coutumiers sont défavorables à ce mode de procédure. La plupart des chartes se tiennent entre la permission et la prohibition absolues; elles tolèrent la saisie privée dans quelques cas limités, parfois dans le seul cas de la plégerie. Même tolérée, la saisie privée est entourée de formalités; le créancier est tenu à une certaine procédure. M. C. attire notre attention sur les articles de chartes qui interdisent au créancier de saisir les biens d'une personne autre que le débiteur ou le plège : « Nullus vel res ejus pro debito alterius arrestetur de quo non sit debitor vel plegius » (Péronne). « Nemo capietur nisi sit debitor vel fidejussor. » Avec nos idées modernes, et à première vue, voilà qui paraît une naïveté. Pour comprendre la portée d'une pareille prescription il ne faut pas oublier quelle étroite solidarité unissait les membres d'une même famille, responsables des fautes de l'un d'entre eux comme ils étaient unis dans la vengeance. Pour parvenir au recouvrement de ce qui lui était dû, le créancier se tournait vers les biens et la personne des parents du débiteur : désormais les constitutions municipales le lui interdisent; il n'a plus de recours que contre le débiteur et ses plèges. Un certain nombre de chartes donnent au débiteur des garanties dans le mode même d'exécution de la saisie : à Ham par exemple, deux témoins sont nécessaires; ailleurs, à Beaumont-en-Argonne, le créancier doit prononcer des paroles déterminées; ailleurs encore, la justice intervient soit pour autoriser la saisie, soit même pour l'effectuer. Quels sont les effets de cette saisie? Dans la législation coutumière elle entraîne la vente du gage et le payement sur le prix; mais la vente ne doit avoir lieu qu'après un

Paul COLLINET. — **Études sur la Saisie privée.** — Paris, Larose, 1893, in-8, 184 p.

« La saisie privée présente comme caractère saillant qu'elle s'exerce sans titre et par les soins du créancier lui-même. Elle est par essence une procédure extrajudiciaire... Elle appartient donc, par ses éléments négatifs, à la période primitive du droit. » M. Collinet a cherché à saisir cette procédure dans ses origines en remontant jusqu'aux coutumes de l'Orient; de là il a passé au droit germanique, puis au droit irlandais. Quarante-cinq pages sont consacrées à la *legislatio per pignoriscapionem* en droit romain. Mais ce qui a retenu le plus l'attention de l'auteur, ce sont les chartes et coutumes du Nord de la France. C'est la seule partie de son livre que j'examinerai, ou pour mieux dire, dont j'indiquerai les grandes lignes, car je n'ai rien trouvé à reprendre ni dans le fond ni dans la forme. Les textes sont serrés de près; et ce n'est pas là une mince qualité; car c'est le défaut de beaucoup d'études sur les chartes de coutumes de nous en présenter des interprétations plus ou moins lâchées et de ne pas donner aux mots leur valeur technique, défaut surtout sensible dans les articles relatifs à la procédure. M. Collinet, qui est à la fois linguiste, juriste et historien, s'est rendu un compte exact de la signification de chacun des termes employés par les rédacteurs, souvent maladroits, des coutumes du moyen âge. L'exposé est clair, encore qu'un peu concis. Je prends un exemple : à la p. 91 je n'aurais pas compris les mots « un texte aussi *général* que celui de la coutume de Bergerac », si la note ne m'en avait donné l'explication.

Dans les lois barbares l'effort est manifeste pour exclure ou tout au moins restreindre l'usage de la saisie privée et en régulariser l'exercice. Les Capitulaires continuèrent la lutte contre la procédure d'initiative privée; ils exigeaient que le créancier, avant de saisir, obtînt une permission du juge; c'est par là que la procédure extrajudiciaire aurait pu se transformer et devenir purement judiciaire; mais l'évolution ne se continua pas, arrêtée par la nature même de la transformation sociale qui s'accomplit au xe siècle. Car ce n'était pas au moment où les pouvoirs publics se retiraient devant les forces individuelles qu'on pouvait espérer voir disparaître une procédure d'initiative privée; elle reprit au contraire une vitalité nouvelle jusqu'à ce que, dès le xiie siècle, les chartes de coutumes soient venues l'arrêter dans son libre développement et prévenir les injustices et les violences qu'entraînait nécessairement cette voie d'exécution primitive et dangereuse. Ce sont en somme ces restrictions apportées à la saisie privée que M. C. a étudiées; car pour la saisie privée elle-même, il suffit de la constater ; ce qu'il est intéressant de rechercher, ce sont les procédés auxquels on a eu recours pour en limiter l'exercice. M. C. s'est borné aux coutumes du Nord de la France, mais pour lui la région du Nord est très étendue; elle comprend : la Picardie, l'Artois, la Flandre, la Lorraine, la Champagne, *la Normandie* et l'Ile-de-France. Il ne s'est pas interdit les rapproche-

ments avec des textes des autres provinces et même de l'Angleterre et de la Belgique.

Les textes du moyen âge désignent le fait de saisir extrajudiciairement par les termes latins et français; *pignorare, prendere, saisire, arrestare, distringere, gagiare, vadiare, pandare, nantare, prendre sans justice, faire prise, gagier, nanter, prendre gage, prendre en abandon, destraindre.* M. Collinet retrace l'histoire de ces mots et montre les étapes qu'ils ont parcourues avant d'en venir à la signification dernière. L'un des textes les plus nets qui permettent la saisie privée est la charte accordée aux bourgeois de Paris, par Louis VI, en 1134; « elle laisse aux créanciers non payés à l'échéance le pouvoir de saisir partout et de la façon qu'il leur plaira, les biens des justiciables du roi pour acquittement de la dette; même, l'ordonnance recommande aux bourgeois de s'entr'aider dans cette œuvre, et ordonne au prévôt et aux officiers de justice de leur prêter main-forte; de plus, par une faveur remarquable, au cas où le créancier saisirait les biens d'un débiteur qui ne reconnaîtrait pas sa dette et ne pourrait être convaincu de son existence, le roi accorde à ses bourgeois de Paris, le droit de n'encourir envers lui aucun forfait, mais les oblige seulement à réparer le dommage et à payer les frais du procès en vérification de créance ». D'autres chartes autorisent la saisie privée, mais d'une façon moins absolue. Les chartes de commune l'interdisent dans les limites de la commune et entre les bourgeois. Les auteurs de coutumiers sont défavorables à ce mode de procédure. La plupart des chartes se tiennent entre la permission et la prohibition absolues; elles tolèrent la saisie privée dans quelques cas limités, parfois dans le seul cas de la plégerie. Même tolérée, la saisie privée est entourée de formalités; le créancier est tenu à une certaine procédure. M. C. attire notre attention sur les articles de chartes qui interdisent au créancier de saisir les biens d'une personne autre que le débiteur ou le plège : « Nullus vel res ejus pro debito alterius arrestetur de quo non sit debitor vel plegius » (Péronne). « Nemo capietur nisi sit debitor vel fidejussor. » Avec nos idées modernes, et à première vue, voilà qui paraît une naïveté. Pour comprendre la portée d'une pareille prescription il ne faut pas oublier quelle étroite solidarité unissait les membres d'une même famille, responsables des fautes de l'un d'entre eux comme ils étaient unis dans la vengeance. Pour parvenir au recouvrement de ce qui lui était dû, le créancier se tournait vers les biens et la personne des parents du débiteur : désormais les constitutions municipales le lui interdisent; il n'a plus de recours que contre le débiteur et ses plèges. Un certain nombre de chartes donnent au débiteur des garanties dans le mode même d'exécution de la saisie : à Ham par exemple, deux témoins sont nécessaires; ailleurs, à Beaumont-en-Argonne, le créancier doit prononcer des paroles déterminées; ailleurs encore, la justice intervient soit pour autoriser la saisie, soit même pour l'effectuer. Quels sont les effets de cette saisie? Dans la législation coutumière elle entraîne la vente du gage et le payement sur le prix; mais la vente ne doit avoir lieu qu'après un

certain délai, pendant lequel le débiteur pourra rentrer en possession du gage, pourvu qu'il acquitte sa dette. M. C. a consacré la seconde partie de son mémoire à l'étude de quelques cas particuliers de saisie privée : saisie foraine, saisie contre le plège, saisie gageric du locateur, saisie des animaux pris en dommage. M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

M. Banse, libraire et imprimeur à Fécamp, vient de publier sous le titre : *Le Thrésor ou abbrégé de l'histoire de la noble et royalle abbaye de Fescamp* (1893, in-8°, 316 pp.), l'œuvre de dom Guillaume Le Hule, sacristain et trésorier dudit monastère. Cette histoire, écrite entre 1682 et 1692, est bien imparfaite assurément, comme l'avoue l'abbé Alexandre dans l'introduction. Elle mérite l'estime des personnes pieuses plus que celle des historiens. Est-ce à dire qu'il fallait la laisser dans l'ombre où elle dormait paisiblement? Je ne le crois pas. Car l'inventaire du Trésor de Fécamp, en 1682, qui occupe les p. 223 à 251 (un de ces documents dont les archéologues sont aujourd'hui si friands) comme aussi la description des tombeaux, rachètent le reste. Dans cet « Estat des sainctes reliques, reliquaires et autres pièces notables », je relève (p. 247) « un beril rond de deux pouces et demy de diamètre, enchassé en argent, sur le manche duquel est escrit *Frater Gaudefridius Daniel.* Il sert pour grossir les objets. Ce frère Gaudefroy Daniel estoit un Père cordelier qui, vers l'an 1370, estoit pénitencier de l'abbé de Fescamp ; il est inhumé dans la sacristie où se voit son épitaphe... ».— Si j'ai été quelque peu sévère pour l'auteur, je n'adresserai à l'éditeur, M. Banse, que des compliments, car il n'a pas tenu à lui que l'œuvre de dom Guillaume Le Hule, présentée sous une forme si élégante, ne fût parfaite.

Le *Moyen Age* ne tardera pas à entretenir ses lecteurs de l'important travail de M. Samuel Berger sur la Vulgate au moyen âge. Signalons dès maintenant sa *Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament.* (Extrait des *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XXXIV). L'auteur présente cet opuscule, dans lequel il a réuni un certain nombre de textes bibliques, soit insuffisamment étudiés, soit complètement inconnus, comme une contribution au Recueil des anciennes traductions latines de l'Ancien Testament que prépare l'Académie de Munich. Les textes sont publiés paléographiquement, c'est-à-dire avec les abréviations et la ponctuation des manuscrits. Au cours de ses études sur le texte latin de la Bible M. B. a été amené à faire d'intéressantes observations sur la forme même des manuscrits. C'est ainsi qu'il en a étudié l'ornementation et l'illustration. Il a relevé dans un Mémoire rédigé en collaboration avec M. Paul Durrieu intitulé : *Les Notes pour l'enlumineur dans les manuscrits du moyen âge* (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIII), les notes tracées dans les marges des livres pour guider les artistes chargés de les illustrer. Ces sortes d'instructions étaient destinées à disparaître, soit qu'on les effaçât, soit que le couteau du relieur les abattît. Le hasard en a conservé quelques-unes. M. Berger a relevé

celles qu'on lit dans quelques bibles latines et françaises du XIIIe au XVe siècle, M. Durrieu, les mêmes notes dans tous les autres genres de volumes écrits à la main, textes littéraires, ouvrages d'histoire ou de science, livres liturgiques. Il serait superflu de faire ressortir tout l'intérêt de ce travail pour l'histoire de l'art.

M. P.

PÉRIODIQUES

ITALIE

(1891-1892)

Histoire et Droit.

1. Archivio storico Italiano, serie V, vol. VII. — P. 1. Giuseppe Papaleoni, *Le più antiche carte delle pieve di Bono e di Condino nel Trentino.* Notable contribution à l'histoire de la juridiction ecclésiastique et des origines des communes rurales dans les *giudicarie* (région occidentale du Trentin). — P. 67. Dott. Claere Schubert-Feder, *La loggia di or' san Michele.* On y résout la question des églises bâties *in orto sancti Michaëlis*, avant la construction de la loge monumentale, et on y affirme que la table de la Vierge, à présent dans l'oratoire, est l'œuvre du peintre Bernard di Daddo. — Anecdotes et Variétés. P. 129. Ubaldo Pasqui, *Frate Mansueto pseudo-vescovo Aretino* (1329-1330). — P. 134. E. Casanova, *L'astrologia e la consegna del bastone al capitano generale della Repubblica fiorentina.* (Très intéressant.) — Comptes rendus. P. 167. Paul Viollet, *Histoire des Institutions politiques et administratives de la France.* (A. D. V. Favorable.) — P. 169. *Untersuchungen zur Rechtsgeschichte von I. Ficker.* (A. D. V. Ce premier volume parvient à des conclusions absolument originales sur la condition de la femme et son droit héréditaire dans la vie primitive des Allemands.)—P. 171. L. Zdekauer, *Il constituto del placito del comune di Siena ora per la prima volta pubblicato. Studi sul documento privato italiano nei secoli X, XI, XII.* (C. Paoli. Très approfondi.) — P. 175. E. Rodocanachi, *Le Saint Siège et les Juifs. Le ghetto à Rome.* (D. Casdelli. Favorable.) — P. 178. G. Monticolo, *Cronache veneziane antichissime. I manoscritti e le fonti della cronacha del diacono Gioranni.* (G. Bolognini. Edition très docte des anciens monuments vénitiens ; on doit surtout noter de soigneuses recherches sur les sources de Jean Diacre.) — P. 205. Röhricht (R.), *Bibliotheca geographica Palatina, Cronologisches Verzeichniss.* (C. Desimoni. Très utile.) — P. 225. *Le più antiche carte della pieve di Bono e di Condino, etc.* (Documents publiés par G. Papaleoni.) — P. 267. F. Gabotto, *Ricerche intorno allo storiografo quattrocentista Lodrisio Crivelli.* (Très intéressante biographie de l'auteur du *De vita et rebus gestis Francisci Sfortiæ*, etc., et recherches nouvelles sur ses amis et ses études. — Anecdotes et Variétés. P. 370. C. Errera, *I Corsi e la Corsica sulla fine del secolo XV.* (D'après les lettres d'Antoine Ivani, humaniste de la ville de Sarnana.) — Comptes rendus. P. 406. W. Möller, *Lehrbuch der Kirchengeschichte.* (Edg. Loming, *Die Gemeindeverfassung des Urchristenthums*). A. Chiap-

pelli. L'œuvre de W. M. est très impartiale et très objective; la question de l'origine et du développement de la communauté chrétienne primitive n'est pas tout à fait éclaircie par M. L. — P. 416. J. Raulich, *La caduta dei Carraresi, signori di Padova, con documenti.* (G. B. Sanesi. Beaucoup de faits particuliers nouveaux tirés d'une riche matière inédite, mais l'auteur manque quelquefois de perspicacité.) — P. 420. Mini Giovanni, *Illustrazioni storiche degli antichi castelli di Salutare, Monte Poggiolo e Sadurano in val del Montone, in comune di terra del Sole et Castrocaco.* (E. Casanova. Favorable.) — T. VIII. — Comptes rendus. — P. 142. Luigi Simoneschi, *Studi Pisani, II. Di Tommaso da Trifolle della sua glossa al costituto, e della sua libreria.* (L. Zdekauer. Notices biographiques sur le glossateur du *Constitutum legis* publié par F. Bonaini.) — P. 146. F. Ehrle, *Historia bibliothecæ romanorum pontificum tum Bonifatianæ tum Avenionensis*, etc. (Demetrio Marzi. C'est le travail le plus vaste et le plus complet sur le sujet; beaucoup des documents de la Vaticane inédits.) — P. 166. G. Sforza, *Castruccio Castracani degli Antelminelli in Lunigiana.* (Luigi Staffetti. Contribution notable à l'histoire de la Lunigiana pendant le XIVe siècle.) — P. 174. Lánczy Giulu, *Tôtenelmi kor-es Jellem raizok* (*Descrizioni di tempi, e caratteri storici*). (A. Giorgetti. Études très savantes sur la vie et l'œuvre de Dante.) — P. 180. Fraknol Vilmos, *Matyas Kiraly elete* (la vita del re Mattia). (Très bon.) — P. 212. Alessandro Palma di Cesnola, *Catalogo dei manoscritti italiani esistenti nel Museo britannico di Londra.* (G. Sforza. Beaucoup d'erreurs.) — Comptes rendus. — P. 312. J. del Lungo, *Dante ne' tempi di Dante. La figurazione storica del medio evo italiano nel poema di Dante. Beatrice nella vita e nella poesia del secolo XIIIe.* (Excellent; M. del Lungo, pour affirmer l'existence de Béatrice, fait connaître un passage du commentaire de Pierre Alighieri d'après un ms. Ashburnam de la bibliothèque laurentienne de Florence.) — Serie V, tomo IX. — P. 1. A. Zanelli, *Festa della Assunta in Brescia nel medio evo.* (Notable contribution à l'histoire des mœurs de la fin du moyen âge.) — P. 31. Carlo de Stefani, *Ordini amministrativi dei comuni di Garfagnana dal XIIe al XVIIIe secolo.* — Comptes rendus. — P. 107. The Palæographical Society, *Facsimiles of ancient Manuscripts*, etc. (C. Paoli. Excellent). — P. 114. Filippo Schaff, *History of the christian church.* (E. Comba. Le xe volume nous donne l'histoire de l'Eglise dans le moyen âge ; beaucoup d'originalité dans le récit de la prédication évangélique et de la diffusion de l'Islam.) — P. Leopoldus Janauschek, *Bibliographia Bernardina*, etc. (C. Vassallo. Très bonne. Il n'y a peut-être aucun des Pères de l'Eglise qui eût jusqu'ici une bibliographie pareille.) — P. 125. P. Imbart de la Tour, *Les élections épiscopales dans l'église de France du IXe au XIIe siècle.* (G. Salvemini. L'auteur éclaircit très bien la décadence du principe électif dans les élections, la transformation féodale des églises épiscopales et la limitation des pouvoirs des métropolitaines après la grande Réforme du XIe siècle.) — P. 132. Antonio Santarelli, *Di un' antichissima chiesa in Romagna.* Carlo Cilleni-Nepis, *Il tempio di Polenta.* C. Ricci, *Il castello e la chiesa di Polenta.* Rafaello Zampa, *Il castello e la chiesa di Polenta nelle provincie di Romagna.* (C. Errera. La monographie de M. Ricci est préférable.) — P. 136. A. Dutto, *Le origini di Cuneo dimostrate con documenti* (C. Merkel. Beaucoup de soin.) — P. 149. C. Cipolla, *Antiche cronache veronesi.* (G. Bolognini. Illustration très savante, mais pas toujours ordonnée du *De modernis Gestis* du chroniqueur maestro Marzagaia,

texte notable pour l'histoire politique et littéraire de la fin du XIVe siècle. De plus d'intérêt encore sont les *Cronica quædam veronensia nondum edita*, que M. C. a tirées du ms. 815 de la bibliothèque communale de Vérone, et surtout le *Syllabus potestatum* (1194-1306) qui nous donne beaucoup de notices qu'on ne retrouve pas dans les chroniqueurs contemporains, et dans la table des *podestà* de Paris de Cerea.)—P. 163. *Acta Karoli IV Imp. inedita*, ed. Frank Zimmermann. (E. Casanova. Collection très utile des documents toscans pour l'histoire des voyages de Charles IV, mais on ne trouvera pas la transcription faite avec assez de soin.) — P. 225. R. Davidsohn, *Origine del consolato con speciale riguardo al contado di Firenze-Fiesole.* (Très intéressant; le consulat procède dans les petits villages de la Toscane de l'ordre des *boni homines*, qui aux Xe et XIe siècles étaient des hommes libres privilégiés, liés par les rapports de voisinage, possesseurs du droit du témoignage et d'arbitrage. Il est bien connu d'ailleurs qu'à l'âge lombard il y avait des *boni homines* qui vivaient en professant la loi romaine.) — P. 284. P. Rayna, *Gaia da Camino.* (Bon.)—P. 297. G. O. Corazzini, *La madre di Francesco Petrarca.* (On y soutient l'opinion favorable à Eletta Canigiani. — Anecdotes et Variétés. P. 318. J. Sanesi, *Il testamento di Marchionne di Coppo Stefani.* — P. 326. Girolamo Mancini, *Un nuovo documento sul certame coronario di Firenze del 1441.* — P. 347. A. Medin, *Una lettera di Filippo Guazzalotti.* (Intéressant.) — Comptes rendus. P. 355. G. O. Corazzini, *Sommario di storia fiorentina.* (L. A. Ferrai. Favorable.) — P. 355. G. Monticolo, *L'arte dei fiolieri a Venezia nel secolo XIIIe*, etc. (D. Marzi. Très soigné.) — P. 263. G. Sforza, *Castruccio Castracani degli Antelminelli e gli altri lucchesi di parte bianca in esilio* (1300-1314). (A. N. Beaucoup de rectifications sur les faits de la jeunesse de Castruccio, et sur les divisions politiques de Lucques. Serie V. tomo X. — P. 1. F. Savini, *Se il Castrum Aprutiense delle lettere di S. Gregorio fu l'odierna Teramo e se la voce Aprutium servi nel primitivo M. E. a denominare la città di Teramo.* (Jusqu'au XIIe siècle on a appelé la ville de Teramo, *Aprutium*, et *Castrum Aprutiense* le château fortifié de la ville.) — P. 88. A. Virgili, *Dei battezzatoi o battezzatorii negli antichi fonti battesimali.* (Explication très persuasive d'un passage bien connu de l'*Enfer* de Dante.) — Anecdotes et Variétés. P. 116. C. Carnesecchi, *Madonna Caterina degli Alberti Corsini.* — P. 124. A. Zanelli, *Il giuramento di fedeltà di Buoso da Dovara ad Alfonso X di Castiglia* (1271). (Remarquable.) — Comptes rendus. — P. 128. D. Reich, *Del pù antico statuto della città di Trento. Il IIe statuto dei Sindici del comune di Trento.* (G. Papaleoni. Très utile pour la connaissance des relations entre le commun et les évêques.) — P. 132. A. Mazzi, *Note suburbane.* (G. Rosa. Très soigné.) — P. 135. John M. Gitterman, *Ezzellino von Romano.* Ier Theil. (L. A. Ferrai. Favorable.) — P. 142. Luigi Fumi, *Statuti e regesti dell' opera di santa Maria d'Orvieto.* — P. 145. G. B. Siragusa, *L'ingegno, il sapere, e gli intendimenti di Roberto d'Angiò.* (G. Sanesi. Contribution insuffisante à l'histoire de la première renaissance à la cour napolitaine, mais très bon examen des œuvres du roi Robert, particulièrement du *Trattato della povertà evangelica.*) — P. 241. G. Savernini, *Gli ordini della giustizia del 6 luglio 1295.* (On y éclaircit la variété des rédactions des *Ordinamenti*, en étudiant le compromis du 6 juillet 1295 entre les grands et les peuples des Artes.) — P. 262. L. Ticciati, *Sulle condizioni della agricultura del contado Cortonese nel secolo XIIIe.* —

Anecdotes et Variétés. P. 332. Lodovico Zdekauer, *Intorno ai manoscritti delle Istorie pistolesi.* (On en fait remonter la paternité à Jacques Ambrogi, que jusqu'à présent on a cru le transcripteur du texte, et on y donne la notice du ms. 683 de la Palatine de Florence, qui nous offre une rédaction nouvelle de *le Istorie.* — Compte rendus. P. 363. M. Tamaro, *Le città e le castella dell' Istria.* (G. Rosa. Favorable.) — P. 366. Adalbert Ebner, *Die Klösterlichen Gebets-Verbrüderungens bis zum Ausgange des Karolingischen Zeitalter.* (G. Papaleone. Très intéressant.) — P. 373. *Monumenta ad Neapolitani ducatus historiam pertinentia*, etc., *cura et studio* B. Capasso. (C'est la continuation de l'œuvre magistrale de M. Capasso.) — P. 383. G. Rivera, *Le istituzioni sociali italiane nella dominazione barbarica ed orientale.* (Compilation très savante et soignée.) — P. 385. H. Finke, *Konciliensudien zur Geschichte der 13 Jahrhundert, Ergänzungen und Berichtigungen zu Hefele-Knöpfler Conciliengeschichte.* Band V et VI. — P. 386. Dr Carl Sutter, *Johannes von Vicenza und die italienische Friedensbewegung im Jahre 1233.* (F. Tocco. C'est la biographie la plus complète et la plus impartiale qu'on ait de ce moine fanatique.) —P. 391. *Filippo Brunelleschi. Sein Leben und seine Werke von Cornel v. Fabriczy.* (P. Fontana. Beaucoup d'observations.)

Archivio della r. Società romana di storia patria. XIV, 1-2. — P. 5. E. Passeri, *Lo statuto di Campagnano del sec. XIIIe.* (Contribution à l'histoire de la vie féodale dans la Campagne romaine.) —P. 87-167. G. Tomasetti, *Della Campagna romana.* (Continuation.) — Comptes rendus. — P. 189. P. Finton, *Le donazioni barbariche ai papi.* (Ignazio Giorgi. Favorable.) — XV, 1-2.—P. 5. C. Calisse, *Costituzione del patrimonio di san Pietro in Tuscia.* (De la restauration du gouvernement pontifical après l'expédition du card. Albornoz et des limites que l'action de la féodalité lui imposa.) — P. 227. *Le pergamene dell' Archicio Sforza Cosarini.* — Variétés.— J. Guiraud, *La badia di Farfa alla fine del secolo XIIIe.* (Sa soumission à la Papauté consacre le début de sa décadence.)

Archivio storico Lombardo. XVIII, I, 1891. — P. 5. G. Romano, *Gian Galeazzo Visconti e gli eredi di Bernabò.* (Contin.) — P. 157. C. Cipolla, *Di un luogo controverso dello storico Wippone.* (Dans les *Gesta Chuonradi*, éd. Pertz, M. G. H., XI, 264, on parle de l'*Adda*, et il n'y a pas d'allusion possible à l'*Adige* ou au *Pô.* — XVIII, 2. — P. 291. G. Romano, *G. Galeazzo*, etc. (Documents.) — Variétés. P. 364. Frati L., *Un formulario della cancelleria di Francesco Sforza, duca di Milano.* (Il n'est pas de Cicco Simonetta, mais seulement contemporain.) —XVIII, 3.—P. 505. G. Agnelli, *Roncaglia, dissertazione storico-archeologica sul vero luogo delle diete imperiali.* (Le lieu de réunion des assemblées impériales devait être Roncaglia après Lodi, parce que dans les documents on trouve toujours l'expression *apud Padum* et jamais *ultra Padum.*) — P. 601. G. Romano. *Un matrimonio alla corte di Visconti.* (Notices inédites sur Lucie Visconti, fille de Bernabò.) — P. 629. G. B. Intra, *Le due Eleonore Gonzaga imperatrici.* (Contin. et fin.) — Comptes rendus. — P. 279. *Recenti studii dell' Helfert sulla storia Lombarda.* (G. di Castro. Favorable.) —XVIII, 4. — P. 258. A. Medin, *I Visconti nella poesia contemporanea.* (Recherche soigneuse de la conception idéale de l'unité princière d'Italie dans les documents poétiques de l'âge de Bernabò et de Jean Galéas). — *P. 733. G.* Romano, *La pace tra Milano e i Carraresi.* (Catherine

Visconti n'aurait pas trahi la bonne foi des Carraresi.) XIX, 1, — P. 5. G. Pagani, *Che fiume sia l'Atis e i di che paese, e loca montana di Wippone*. Pour l'auteur, dans le passage de W. on parle de l'*Eltis Mutilanensis*, c'est-à-dire du fleuve Montone près Modigliana, et les *loca montana* sont les Apennins. — XIX, 2. — P. 245. G. Romano, *La Cronica di Milano dal 948 al 1478*. (Cette chronique, que M. Porro Lambertenghi publia dans la *Miscellanea di storia italiana*, est une compilation sans valeur.) — Variétés. P. 377. C. Cipolla, *Considerazioni sopra un passo dello storico Wippone*. (On y confirme l'opinion que W. a entendu parler de l'*Adda*.) — F. 3. — P. 509. L. A. Ferrai, *Gli Annali di Dazio e i Paterini*. — P. 613. G. Romano, *Delle relazioni tra Pavia e Milano nella formazione della signoria Viscontea*. (Très intéressant.) — Comptes rendus. P. 713. P. Calvi, *Storia del castello di Milano detto di porta Giovia*. (P. Rotondi. Favorable.)

Archivio storico per le provincie Napoletane, anno XVI, 1. — P. 140. N. Faraglia, *Saggio di corografia abruzzese*. (Beaucoup de soin.) — P. 174. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.)—Anno XVI, 2.—P. 361. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.)— P. 428. N. Faraglia, *Saggio di corografia abruzzese*. —3, p. 611. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Contin.) — P. 645. N. Faraglia, id. — P. 661, *Due iscrizioni del secolo XII*. (Inscriptions votives de l'église de Sainte-Marie de Perno).—Anno XVI, 4. — P. 712. N. Faraglia, *Saggio di corografia*, etc. (Contin. et fin.) — P. 773. D. B. *Istoria del regno di Napoli*. (Le récit s'arrête à la mort d'Alphonse le Magnanime.) — P. 872. B. Capasso, *Pianta della città di Napoli nel secolo XI°*.

Archivio storico Siciliano, N. s., 1-2 (1891).— P. 1. B. Lagumina. *Studii sulla numismatica arabo-normanna di Sicilia*. (Illustration des *ruba* ou *tareni aurei* de l'époque normande.) — P. 144. G. B. Siragusa, *Nuovi documenti del secolo XIV° riguardanti Messina*. (D'après un codex qui nous donne aussi les épîtres de Cassiodore.) — P. 155. J. Carini, *Aneddoti siciliani*. (Très intéressantes notices sur la vie municipale dans l'Italie byzantine.) — Comptes rendus. P. 239. G. de Gregorio. *Capitoli della prima compagnia de' disciplinati di S. Niccolò in Palermo, del secolo XIV° in volgare Siciliano*. — F. 3-4. — P. 253. B. Lagumina, *Enrico di Chiaramonte in Palermo dal 1393 al 1397*. (Beaucoup de documents inédits.) — P. 429. R. Starabba, *Del codice dei capitoli della compagnia dei disciplinati di S. Niccolò in Palermo, e di un' opinione del prof. Wandelin Frœster*. (On doit dater la compilation des Capitoli entre 1469 et 1479, mais il faut reconnaître qu'ils ont subi beaucoup d'interpolations.) — XVII, 1-3.— P. 28. V. di Giovanni, *La Brevis Historia liberationis Messanæ, ora pubblicata sopra un codice messinese*. (Pas préférable à la rédaction du Codex Arena Primo, et on ne peut accorder non plus à M. Siragusa que l'Honufrius du ms. soit l'auteur, mais le transcripteur.)

Archivio giuridico, vol. XLVI, 1-3.— P. 60. Buonamici. *Sulla storia del ms. pisano-fiorentino delle Pandette*. (On y repousse l'opinion de Zdekaner sur l'origine ravennaise du ms.) — 4-5. — Comptes rendus. P. 495. L. Zdekauer, *Breve ad ordinamenta populi Pistorii anno MCCLXXXIIII*. (L. Chiapelli. Très favorable.) — Vol. XLVII, 1-3.—P. 3. Patetta, *Il Breviario Alariciano in Italia*. (On peut croire qu'il fut en usage en Italie après la domination lombarde, mais peu considéré à Pavie, et tout à fait oublié à Bologne.) — Vol. XLIX, f. 1, 2, 3. — P. 237.

Siotto-Pintor, *Circa le origini ed il successico svolgersi della facoltà di testare presso il popolo romano.* (Très bon.) — F. 4-5. — Comptes rendus. — P. 460. Fr. Schupfer, *Manuale di storia del diritto italiano: Le fonti.* (A. del Vecchio. Très utile.)

Archivio storico per la città e comuni di Lodi, anno X, diss. 1. — P. 9. G. Agnelli, *Feudatarii di Casalpusterlengo ed altre notizie.*— Anno XI°, 1. — P. 52. *Memorie di S. Colombano al Lambro.* (A propos de la cession du château à la Chartreuse de Pavie.) — Diss. 2. — P. 65. *Chiese della città e dei sobborghi di Lodi, opera inedita del canonico Defendente Lodi.*

Ateneo Veneto, s. XV, f. 1-3.— P. 120. V. Caravelli, *Il Rinascimento in relazione al commercio del medio evo.* (Rien de nouveau.) — S. XVI, v. I, 1-3.— P. 130. A. Zanelli, *La congiura dei Boccacci contro il Malatesta.* (Intéressant épisode de la chute de la tyrannie de Pandolphe Malatesta.)

Atti della r. Accademia delle scienze del Torino, vol. XXVI. — P. 416. G. Gorresio. *Sunto della memoria di C. Merkel: La dominazione di Carlo I° d'Angiò in Piemonte ed in Lombardia*, etc. — P. 617. A. Graf e E. Ferrero, *Relazione sopra uno scritto presentato dal prof. R. Renier: Ricerche sulla leggenda di Uggeri il Danese in Francia.*— P. 670. C. Cipolla, *Di un diploma perduto di Carlo III° il Grosso in favore della chiesa di Vercelli.* (Sur un diplôme du 7 mai 999 que S. Lowenfeld a démontré authentique, et sur une notice retrouvée dans un ms. du x° siècle de la Capitulaire de Verceil; on y essaye de rétablir un vieux diplôme de Charles III, à présent perdu, de 882.) — P. 790. C. Cipolla, 1° *Nuovi studi sull' itinerario di Corrado II° nel 1026.* (On y repousse l'opinion de M. Bresslau que les diplômes Stumpf. n°s 1910-1912, de l'empereur Conrad II, en faveur de l'église de Bergame portaient la signature de Pescara.) — P. 880. C. Cipolla, 2° *Nuovi studi sull' itinerario di Corrado II nel 1026.* (Réintégration d'un diplôme de 1026, en faveur de l'abbaye de Fruttuaria. Il en résulte qu'Ivrée (Iporegia) était aussi conquise par l'empereur.) — P. 898. G. Calligaris, *Di tre diplomi di Federico II° uno dei quali inedito.* (Intéressant.) — Vol. XXVII. — P. 123. F. Patetta, *Due poesie inedite di Floro, diacono di Lione.* — P. 385. *Sunto della memoria : Il tratato « De Monarchia » di Dante Alighieri e Giovanni da Parigi di C. Cipolla.* — P. 727. F. Savio, *Il concilio di Torino.* (Contre M. Mommsen, on y prouve que le concile de septembre 398 a été convoqué à Turin plutôt qu'à Tours. — P. 742. C. Cipolla, *Appunti storici tratti dalle epistole di S. Pier Damiani.* (On y confirme l'opinion sur les terreurs de l'an 1000.) — P. 830. C. Cipolla, *I testi greci della cronaca arabo-sicula di Cambridge pubblicati da G. Cozza-Luzzi.* (Favorable.) — P. 932. *Sunto di una memoria di C. Cipolla, Considerazioni sulle Getica di Jornandes, e sulle loro relazioni con la Historia Gothorum di Cassiodorio senatore.*

Atti e Memorie della Società Istriana d' archeologia e storia patria, v. VIII, 1-2. 1891. Direzione, *Senato Secreti, Cose dell' Istria.* Dans l'*Appendiæ, Secretorum consilio Rogatorum pro factis Istriæ.* — P. 212. Direzione, *Relazioni dei podestà e capitani di Capedistria.* (Documents inédits de l'archive des Frari.) *V. IX, 1-2, 1892.* — Direzione, *Documenta ad Forum Istriam, Goritiam, Ter-*

gestum spectantia. (Intéressant.) — P. 224. B. Benassi, *Privilegio Eufrasiano.* (Partiellement authentique, extrait du premier livre *Jurium Episcoporum ecclesiæ Parentinæ.* La concession n'appartient pas à Constantin V, mais à Justinien, 543.)

Archeografo Triestino, vol. XVII, f. 1.—P. 5. V. Joppi, *Documenti Goriziani del secolo XIV*e (cf. v. XVIe, f. 2e). — P. 42. Suada dott. Francesco, *Regesto dei documenti conservati nel Museo provinciale di Gorizia.* — P. 34. G. Vassilich, *Da dedizione a dedizione, appunti storico-critici sulle isole del Quarnero sec. XII-XV*e. (On y parle des premiers efforts des rois hongrois de la maison angevine pour dominer la Dalmatie).—F. 2e. — P. 293. V. Joppi, *Documenti Goriziani del secolo XIV*e. — P. 395. Vassilich (Giuseppe), *Da dedizione a dedizione, appunti storico-critici,* etc. (Très intéressant pour l'histoire du gouvernement hongrois sur les îles de Cherso et Veglia, pendant le XIVe siècle.) —Vol. XVIII, f. 1.—P. 5. V. Joppi, *Documenti Goriziani del secolo XV*e.—P. 138. G. Vassilich, *L'ultimo dei Frangipani, conte di Veglia.*

Bullettino dell' Istituto storico Italiano. N. 11. — P. 7-99. C. Cipolla, *Ricerche intorno all' anonimo Valesiano II*e. (On y confirme les opinions de T. Mommsen sur la priorité du ms. Meermann Phillipps, à présent à Berlin, et on y observe que Jean de Vérone dans ses Histoires impériales a utilisé le ms. de la Vaticane, et pour cela ne peut être d'une grande utilité pour une nouvelle édition. — P. 99-160. L. A. Ferrai, *Il De situ urbis Mediolanensis e la chiesa ambrosiana nel secolo X*e.— N. 12.—P. 1. C. Merkel, *Documenti di storia medioevale italiana; bibliografia degli anni 1885-91.* (Très utile.)

Nuovo Archivio Veneto, vol. I, f. 2 (1891).—P. 137. G. Monticolo, *L'arte dei fiolieri a Venezia nel secolo XIII, e nel principio del XIV*e *e i juoi più antichi statuti.* (Contin. et fin.) — P. 224. Id., *Una poesia del cancelliere ducale Tanto ad Albertino Mussato.* (D'après le codex 222 ex Brera, à présent dans les archives vénitiennes.)—F. II, 5, 1892 —P. 229. G. Monticolo, *L'incentio e la translatio dei ss. Ermagora e Fortunato.* (Rédaction plus ancienne du texte qui nous est donné par le récit de Pierre de Chioggia.) — P. 309. V. Lazzarini, *Geneologia del doge Marino Faliero.* —6.—P. 314. G. Monticolo, *Spigolature d'archivio.* (Très intéressants.) — P. 356. V. Lazzarini, *Aneddoti di storia carrarese.* (A propos de la conspiration contre Ubertino de Carrara.)

Rivista italiana per le scienze giuridiche, vol. XI, 1. — P. 113. Comptes rendus. A. Flach, *Études sur l'histoire du droit romain au M. A.* (F. Patetta. Beaucoup d'observations.)—F. 2e.— P. 191. F. Patetta, *Il tempo nel diritto pricato longebardo.*—F. 3e.— P. 375. Id., *Nuoce osservazioni sui manoscritti della collezione di canoni Anselmo dedicata e del capitolari di Lamberto.* — V. XII, f. 1-3. —P. 307. Id., *Per la storia del diritto romano nel M. E.* (A propos de l'œuvre de M. Conrat, *Gesch. der Quellen und Liter. dei römisch. Rechts in früh. M. A.*) — V. XII, f. 2. — P. 191. F. Schupfer, *Trani ed Amalfi: Studi su le consuetudini marittime del medio evo.* (Considérations précieuses sur les *Ordinamenta* de Trani, et la table Amalfitaine.) — V. XIV, f. 1. — P. 63. F. Patetta, *Sull' introduzione del Digesto a Bologna, e sulla divisione bolognese in quattro parti.*

Rivista storica Italiana, anno VIII, f. 1.—P. 1. J. Raulich, *La cronaca Valison e il suo autore.* (La compilation des *Annales Mediolanenses* est vraiment de la fin du xve siècle, parce qu'elle est l'œuvre de Fabrice Marliani, évêque de Tortone.) — Comptes rendus. P. 88. G. Calligaris, *Di un nuovo manoscritto della Historia Longobardorum di Paulo Diacono.* (C. Merkel. Favorable.)—F. 2.—P. 289. Comptes rendus : Bardot, Pouzet et Breyton : *Mélanges carolingiens.* (E. Callegari. Favorable.) F. 3. — P. 590. Comptes rendus. P. Pinton, *Le donazioni barbariche ai papi.* (B. Morsolin. Favorable.) — P. 591. G. Sommerfeld, *Zur Lebensgeschichte des Johannes de Cermenate.* (L. A. Ferrai.) — F. 4e. — P. 738. Comptes rendus. A. Dutto, *Le origini di Cuneo.* (G. Calligaris. Beaucoup d'observations.) — P. 773. Finzi, *Storia della città di Viterbo*, vol. I^e, IIe. (G. Mazzatiti. Œuvre insuffisante et sans méthode.) — Vol. IX, f. 1. — P. 1. G. Rondoni, *Sena vetus o il comune di Siena.* (Exposition critique des légendes sur l'origine de la ville, et du développement du municipe pendant et après la protection des évêques.) — P. 78. Comptes rendus. — W. Klapp Villiams, *The communes of Lombardy from the VI to the X century.* (A. Cipolla. Insuffisant.) — P. 89. Milton Gitterman, *Ezzelin von Romano, 1 Theil : Die Gründung der Signorie* (1194-1244), et C. Sutter, *Johann von Vicenza und die italienische Friedenbewegung in Jahre 1233.* (C. Cipolla. Favorable). — F. 2. — P. 193. G. Rondoni, *Sena vetus*, etc. (De la plus ancienne constitution municipale et des premières guerres entre Sienne et Florence, jusqu'à la journée de Montaperti.) — F. 3. — P. 385. A. Zanelli, *Brescia sotto la signoria di Filippo Maria Visconti* (1421-25). (Notices exactes sur la condition de la ville à la veille de la conquête vénitienne ; l'auteur relève quelques inexactitudes dans les *Storie Bresciane dell' Odorici.* — Comptes rendus. P. 432. Paul Clémen, *Die Porträtdarstellungen Karls des Grossen.* (C. Merkel. Intéressant.) — P. 489. A. Stocker, *Ueber Johannes de Cermenate.* (L. A. Ferrai. Favorable.) — F. 4e. — P. 635. Paul Fabre, *Étude sur le Liber Censuum de l'Église romaine.* (C. Cipolla. Contribution notable à l'histoire de la souveraineté féodale de l'Eglise.) — P. 639. H. Bloch, *Forschungen zur Politik Kaiser Heinrich VI in der Jahren 1191-91.* (C. Cipolla. Excellent.) — P. 640. G. Sforza, *Castruccio Castracani degli Antelminelli, e gli altri lucchesi di parte bianca in esilio (1300-1314).* (C. Cipolla. Favorable.)

Studii e Documenti di storia e diritto, anno XII, f. 1. — P. 33. *Orestes Patriarca Hierosolimitanus : De historia et laudibus Sabæ et Macarii Siculorum.* (D'après le ms. 2072 de la Vaticane.)— F. 2.—P. 65. J. Alibrandi. *Ricerche sulla origine del divieto della donazioni fra i coniugi.* (La *L. 1 ff., de Donat. inter vir. et ux.*, a été interpolée.) — F. 4. — P. 321. H. Grisar, *Le tombe apostoliche in Roma, studi di archeologia e di storia.* — P. 375. G. Cozza Luzzi, *Vita et conversatio ss. Christophori et Macarii.*

L. A. Ferrai.

Le Gérant : E. Bouillon.

CHALON-SUR-SAÔNE. IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU — 16703

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

NOVEMBRE 1893

LA COMMUNAUTÉ DES HABITANTS DE BLOIS

I. — LA CHARTE DE PRIVILÈGES ACCORDÉE AUX HABITANTS DE BLOIS EN 1196[1]

A Blois, comme dans la plupart des autres villes, c'est à la fin du XIIe siècle que les habitants furent émancipés. Il y eut, dès lors, une bourgeoisie privilégiée. Les comtes de Blois avaient compris, comme beaucoup d'autres seigneurs, que c'était leur véritable intérêt d'améliorer le sort de ces manants qui contribuaient à la prospérité du pays. L'intérêt du seigneur, tel est, en général, le vrai motif des concessions de privilèges.

C'est Louis Ier[2], comte de Blois et de Clermont-sur-Oise, fils de Thibault V[3], qui donna aux habitants de Blois, *ad patrie utilitatem*, certains privilèges, le 7 juin 1196.

La charte de 1196[4] fut accordée avec le consentement de la mère du comte, Alice, de sa femme Catherine, de son frère Philippe, et de ses sœurs, Marguerite, Isabelle et Alice[5]. C'est à Blois qu'elle fut rédigée,

1. Extrait d'une thèse sur « la Communauté des habitants de Blois jusqu'au commencement du XVIe siècle », soutenue pour l'obtention du diplôme d'archiviste-paléographe (1893).

2. Louis Ier fut comte de Blois en 1191 et mourut en 1205 (il fut tué à Andrinople).

3. Sénéchal de France, comte de Blois. Il avait épousé Alice, fille du roi Louis VII, vers 1164.

4. L'original est perdu; nous en avons une copie du XVe siècle (Cartulaire de la ville, f°s 58-62, à la Bibl. Nat., collection Clairambault, 968). — Bernier (*Histoire de Blois*, 1682, preuves, p. XXVI) a publié la charte *in extenso*. Le texte qu'il a donné est très mauvais, plein de fautes de lecture ou d'impression. — Bergevin et Dupré (*Histoire de Blois*, 1846, Ier vol., page 29) ont donné une traduction de cette charte. Il n'y a guère que des contre-sens.

5. Préambule et art. I.

publiquement, dans la cour du comte (*Actum Blesis, publice, in mea curia*). Elle fut jurée solennellement par le peuple en assemblée.

Le comte, lui aussi, jura de maintenir fermement et d'observer fidèlement les privilèges, et, parmi ceux qui, à son ordre, firent le même serment[1], citons ses vassaux : Hugues et Eudes de Cormeray[2], Geoffroy Boureau de Bury[3], Guillaume et Garnier du « Roilliz » (*de Rilliaco*)[4], Hervé de Beauvoir[5], Philippe de Landes[6], Robert de Saint-Denis[7], Geoffroy de Pommeray[8]. Parmi les témoins nous voyons Regnaud, prévôt de Saint-Sauveur, église collégiale de Blois[9]; maître Geoffroy, maître Guérin, maître Guillaume, chanoines de Saint-Sauveur; Philippe, abbé de Notre-Dame de Bourgmoyen[10]; Regnaud d'Ouchamps[11].

Ces premiers privilèges accordés aux habitants de Blois furent confirmés et jurés solennellement par chaque comte à son avènement. Cet usage fut religieusement observé pendant trois siècles; il disparut, ce semble, après l'extinction de la dynastie des comtes de la maison de Châtillon et la vente du comté au duc d'Orléans, Louis Ier, par Guy II[12].

Bien entendu, il ne s'agit, dans l'acte, que des habitants dépendant directement du comte. Les droits des églises et des chevaliers sont respectés. (*Salvo jure ecclesiarum et militum*[13].)

Les serfs du comte sont délivrés du joug de la servitude, eux et leurs hoirs : leurs tenures seront désormais leur propriété[14]. Le comte ne conserve sur elles qu'un droit éminent. Tous les habitants sont exemptés de la taille, de l'*ablatio*, de l'*impruntatum*, de la *roga coacta*[15].

Celui qui aura une maison à Blois, ou dans la banlieue, ne payera que cinq sous en monnaie blésoise, annuellement; et, pour chaque maison

1. Eschatocole de la charte.
2. Cormeray, canton de Contres, arrondissement de Blois.
3. Hameau, près de Saint-Secondin, canton d'Herbault, arrondissement de Blois. — On y voit encore les ruines du château féodal.
4. *Rilliacus* ou *Roilliacus* (*Roilliz*, dans les textes fr. du xve siècle), mot qui s'est conservé dans le vocable « rue des Rouillis », à Blois.
5. Ce nom s'est aussi perpétué dans celui d'une rue de Blois. Une partie du donjon des seigneurs de Beauvoir subsiste encore.
6. Canton d'Herbault, arrond. de Blois.
7. Saint-Denis-sur-Loire, canton Est de Blois.
8. Saint-Sulpice-de-Pommeray, canton Ouest de Blois.
9. Église détruite.
10. N.-D. de Bourgmoyen, abbaye de chanoines réguliers à Blois.
11. Canton de Contres, arrond. de Blois.
12. Le Cartulaire de la ville, rédigé au xve siècle, *op. cit.*, nous donne des copies de toutes les confirmations de cette charte. — La dernière confirmation transcrite dans ce Cartulaire est de Guy II de Châtillon (1381); l'original est aux archives de Loir-et-Cher (acquisition L. de la Saussaye). — Voir aussi les notes manuscrites d'Augustin Thierry, à la Bibl. Nat. (Nouv. acq. fr., n° 3442).
13. Art. I de la charte de 1196.
14. Art. VIII.
15. Art. I. — Ces mots, difficiles à traduire exactement, désignent des levées extraordinaires d'argent. Du Cange explique *ablatio* par : *exactio, quæ per vim i contra jus tollitur.*

qu'il aura outre sa demeure (*herberiagium*), il payera également cinq sous; les pressoirs ne sont pas compris, à moins que les propriétaires n'y demeurent ou qu'ils n'aient loué ces pressoirs à d'autres[1].

Si la maison a été partagée, autant on en aura fait de logis distincts, autant on payera de fois cinq sous[2].

Si une maison tombe en ruines et que la place reste inhabitée, le comte promet de ne pas exiger de redevance avant qu'on ait rebâti sur l'emplacement[3].

La redevance, relativement minime, — qui sera un peu plus tard appelée *festage* (*festagium*), — devra être payée au comte ou à son représentant à la fête de saint Hilaire (14 janvier)[4].

Si au jour indiqué il manque une certaine somme à la redevance, le double de ce qui manquera devra être payé au comte, le lendemain, par les bourgeois en commun, *communiter*[5].

Ceux qui seront réellement trop pauvres pour payer seront dispensés[6].

Ainsi, le comte supprime tous les impôts arbitraires, directs et indirects, qui gênaient la population et entravaient le commerce. Une simple redevance fixe de cinq sous par maison les remplace.

Les habitants ne pourront retenir dans la ville, sans la permission du comte, un homme qui demeure en dehors de la banlieue et qui doit la taille[7]. Cette défense s'explique facilement : le comte eût, sans cet article, perdu son droit à lever la taille sur cet individu.

Aucun homme de Blois ou de la banlieue ne fera pour le comte le *bian*, ou corvée, en dehors de la ville[8].

Dorénavant, celui qui voudra vendre ses biens pourra les vendre; s'il veut s'éloigner de la ville, il pourra s'en aller librement et sans être inquiété, à moins qu'il n'ait commis un délit ou un crime; dans ce cas, il devra, avant de partir, payer une amende à la justice de la ville[9].

Voici quelle était la nouvelle condition de l'aubain : celui qui voudra venir habiter Blois ou la banlieue pourra venir y habiter, s'il est poursuivi, il devra « faire droit » (*facere justitiam*), c'est-à-dire comparaître devant le tribunal et se soumettre aux coutumes du lieu[10].

Dans l'ordre judiciaire, les privilèges suivants sont accordés aux bourgeois. L'emprisonnement préventif est supprimé; nul ne verra saisir sa personne ou ses biens, s'il peut s'engager par plège à comparaître en justice. Exception est faite pour certains crimes relevant de la haute

1. Art. II.
2. Art. III.
3. Art. IV.
4. Art. V.
5. Art. VI.
6. Art. VII.
7. Art. XXI.
8. *Biennum vel corvata :* art. XIX.
9. Art. IX. — (Suppresion du droit de suite).
10. Art. X.

justice, à savoir : le meurtre, la trahison, le recèlement d'un trésor découvert, l'incendie, l'assassinat, le rapt et le vol, dont le bourgeois est manifestement coupable [1].

Celui qui aura son immeuble (*possessio*) à Blois ou dans la banlieue n'en perdra rien pour n'importe quel délit ou crime, à condition qu'il puisse ester en justice [2].

Le comte accorda aussi aux habitants d'importants privilèges commerciaux. Les Blésois ne pouvaient guère exiger que leur seigneur leur payât comptant les denrées qu'il faisait acheter pour sa nourriture et celle de la comtesse; ils obtinrent toutefois que la durée du crédit fût limitée à trois mois [3].

Celui qui aura saisi le gage d'un clerc, d'un chevalier ou d'un des sergents du comte, ne sera pas tenu de le garder plus de vingt jours, si ce n'est de sa propre volonté; et dès lors il le pourra vendre sans invoquer de motif [4].

Le comte réglemente aussi certaines professions : les revendeurs ne pourront rien acheter avant l'heure de tierce [5]; les meuniers recevront le blé au poids et le rendront en farine au même poids qu'ils l'auront reçu [6].

La charte contient aussi une clause relative à la police des bois et forêts du comte : « Celui qui trouvera dans mes bois des chevaux ou d'autres animaux appartenant à des gens de Blois ou de la banlieue, ne devra les amener qu'à Blois, devant mes baillis [7]. »

La charte de Blois tantôt consacre d'anciennes coutumes, tantôt en établit de nouvelles. Nous venons d'étudier les privilèges octroyés aux habitants et les nouvelles coutumes qui furent introduites [8]. Examinons maintenant celles que la charte a maintenues : le comte, en effet, s'est parfois contenté de fixer par écrit les anciens usages du pays.

Parmi les vieilles coutumes consacrées solennellement par la charte de 1196, une des plus curieuses est certainement la saisie extrajudiciaire du gage [9]. « Lorsque cet usage primitif se raviva, dit M. Viollet, il

1. Art. XVII.
2. Art. XVIII.
3. Art. XIV.
4. Art. XVI.
5. Art. XXIV. — Il est aussi question du tavernier (art. XXII) : l'article n'est pas très compréhensible.
6. Art. XXIII.
7. Art. XII.
8. Nous laissons à dessein l'article concernant l'administration municipale, pour l'étudier à part dans le chapitre suivant.
9. Coutume germanique : les particuliers saisissaient le gage du plège, ou fidéjusseur, sans intervention de la justice. Sur la saisie extrajudiciaire du gage, voir P. Viollet, *Établissements de Saint-Louis* (Société de l'Hist. de Fr.), t. I, p. 185, et aussi p. 329-330 (au sujet de la charte de Clermont en Beauvaisis), et l'ouvrage récent de M. Collinet, *Études sur la saisie privée*, Paris, 1893, in-8. — Nous verrons plus loin que la charte de Clermont n'est qu'une copie de celle *de Blois. L'article* de la charte de Clermont et de celle de Creil (copiée elle-même

» paraît avoir été vite applicable au seul plège et non pas au débiteur » principal. »

A Blois, le droit du créancier fut limité. Le domicile du plège était inviolable, et le créancier ne pouvait exercer qu'au dehors (*extra domum*) son droit de gagerie [1].

Les droits seigneuriaux maintenus sont : le service d'*ost* et de chevauchée [2]; le *banvin* [3] (la charte n'en limite pas la durée); comme auparavant, le comte fixe le prix de ses vivres et de ceux de la comtesse [4].

Les amendes pour dégâts commis dans les vignes, les prés, les vergers et les jardins appartiendront, comme antérieurement, au comte, au lieu d'être remises au prévôt [5].

(*A suivre.*) Jacques Soyer.

Abd el-Wâhid Merrâkechi, Histoire des Almohades, traduite et annotée par E. Fagnan. — Alger, Ad. Jourdan, 1893, in-8°, 331 p.

Le volume que vient de publier le professeur de littérature arabe et persane à l'Ecole supérieure des lettres d'Alger, intéresse au plus haut point le moyen âge. Cette *Histoire* va depuis l'an 92 de l'Hégire (711 de J.-C.) jusqu'à l'an 621 de l'Hégire (1224), sans se contenter de nous exposer exclusivement l'histoire de la dynastie qui eut la suprématie en Occident de 1128 à 1269, sous l'impulsion de treize souverains. Jusqu'à présent, nous ne connaissions cette série de souverains (mais, par contre, complète) que grâce à ce qu'en disent Ibn-Khaldoun, dans l'*Histoire des Berbères*, traduite en français par M. G. de Slane, et le *Kartâs*, traduction Baumier. Au lieu de cette connaissance générale, assez vague, nous avons maintenant des renseignements plus intimes. L'auteur arabe nous raconte comment, à la suite de la conquête faite par l'Islamisme au viiie siècle, une dynastie berbère renversa celle des Almoravides, pour

sur la charte de Clermont) est ainsi conçu : *Quilibet plegium suum nantare poterit, sicut debet, plegium meum nantabo sicut soleo, nisi plejurie emendande plegium dederit.* — Cf. l'art. xiii de la charte de Blois à ce passage des *Établ. de Saint-Louis* (t. ii, p. 222-223) : *Coment l'om doit nantir son plege..... — ..... Et se aucuns est pleges a autre, cil puet bien prandre dou sien, se il li quenoist que il soit ses pleges; et-se il le deffant, il ne doit pas prandre dou sien a force, mais il s'en doit plaindre a la joutise.* — Voir aussi Esmein : *La plégerie et la gagerie* (Revue hist. du droit fr. et étrang., 1883, p. 108).

1. Art. xiii.

2. Art. xx : les habitants devaient aller à l'*ost* et à la chevauchée sous la conduite du comte ou d'un lieutenant (*mandatus*), toutes les fois qu'ils étaient appelés et partout où voulait le comte.

3. Art. xxv : par le *bannum vini*, le comte interdisait aux habitants de vendre leur vin pendant un certain temps : il en profitait pour vendre le sien à très haut prix.

4. Art. xv.

5. Art. xi. — On devine pourquoi : la prévôté étant alors une ferme, c'était l'intérêt bien entendu du prévôt de faire payer d'énormes amendes.

régner sur le Maghreb (le N.-O. de l'Afrique, le Maroc avec l'Algérie) et sur l'Espagne, aux XIIe et XIIIe siècles.

L'instigateur du soulèvement contre les Almoravides, Mohammed Ibn-Toumert, ne s'était arrogé d'autre titre que celui de Mahdi (le dirigé), afin de convaincre ses disciples et ses partisans — comme il était convaincu lui-même — qu'il était l'instrument *dirigé* par Dieu contre la tolérance religieuse des détenteurs du pouvoir. On connaît le caractère particulier de la domination musulmane, du moins au moyen âge, qui est d'agir toujours sur l'esprit de ses adeptes avec un fanatisme non dissimulé et au nom de la religion, et non par le sentiment politique, par l'idée de patriotisme, comme on dirait aujourd'hui. C'est en effet par « unitaires », ou plutôt partisans de l'unité de Dieu, que l'on traduirait volontiers le nom *Almohades*, abrégé d'un autre mot arabe ayant ce sens religieux.

L'écrivain surnommé Merrâkechi (ou du Maroc) commence et finit son œuvre par la description géographique des pays soumis de son temps à la dynastie régnante, et il raconte, moins en historien qu'en chroniqueur, qui se plaît aux anecdotes, de même qu'il intercale des poésies contemporaines avec une prodigalité fâcheuse. Que de naïvetés à noter! « Voilà déjà longtemps, dit-il avec candeur (p. 264), que pour égayer le lecteur et agrémenter notre récit nous parlons de choses pour la plupart inutiles. » Et il fait bien de reprendre le récit interrompu, d'ailleurs intéressant et instructif.

Pourtant cette chronique était restée pour ainsi dire inconnue, aussi longtemps que l'original n'était pas accompagné d'une version. Nous pourrions nommer tel professeur d'arabe, pour qui ce texte était comme lettre morte lorsqu'il a traité le sujet en question ici. Il faut bien le dire, traduire un livre arabe, c'est surmonter un ensemble de difficultés, appréciables seulement de ceux qu'elles ont arrêtés. Avec une sobriété excessive, une réserve peut-être exagérée, l'auteur de la traduction mise sous nos yeux se contente — dans l'avant-propos d'à peine une page — d'indiquer que le texte arabe a été pris dans un manuscrit unique, et c'est tout juste si une note prévient que Dozy a donné deux éditions de ce texte à Leyde : 1° en 1847, 2° en 1881. Encore faut-il avoir lu maintes notes du traducteur pour apprendre que Dozy lui-même a dû reprendre et modifier dans la deuxième édition les leçons adoptées dans la première édition, tant la lecture du manuscrit est compliquée, comme le sens varie par le déplacement de certains points appelés diacritiques. Combien la difficulté grandit s'il s'agit d'une version! La présente est faite avec une conscience telle que les Orientalistes peuvent vérifier si elle est en défaut, grâce aux indications où commence chaque page arabe. Il est à peine nécessaire d'ajouter que le traducteur a eu soin d'indiquer en quels « mètres » sont successivement écrits les morceaux rimés et rythmés, malgré tout ce que de semblables recherches ont d'ingrat. Aussi est-ce le lieu de rappeler le distique cité par l'auteur :

Nulle affaire religieuse ou terrestre ne se présente
Qu'il ne la résolve sans peine.

Moïse Schwab.

M. Vöge. — **Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausends.** Kritische Studien zur Geschichte der Malerei in Deutschland im X und XI Jahrhundert. — Trèves, Fr. Lintz, 1892, in-8°, 390 p.

Depuis quelques années, un certain nombre d'érudits se sont efforcés de nous faire connaître les manuscrits les plus beaux et les plus anciens qui intéressent l'histoire de l'art du moyen âge. M. Delisle avait tracé le chemin; son étude sur l'école calligraphique de Tours avait provoqué en Allemagne une série de travaux qui ont abouti à la publication du manuscrit d'Ada de Trèves. M. V. a choisi un certain nombre de manuscrits à miniatures qui se trouvent en ce moment à la Bibliothèque de Munich et en a fait l'objet d'une étude toute particulière. Divers problèmes se posaient au cours de ses recherches. A quelle époque ont été faits ces manuscrits? A quelle école appartiennent-ils? Quel en est le contenu iconographique? Quelles influences se font sentir sur ces miniatures?

M. V. a prouvé que ces manuscrits, évangéliaires ou livres liturgiques, appartiennent à l'époque des Othons. Il montre aussi qu'Henri II les offrit à l'église de Bamberg, ce qui explique leur existence à la Bibliothèque de Munich. Après des recherches minutieuses et de nombreuses comparaisons l'auteur démontre que ce groupe provient d'une école de peinture très importante qui a donné naissance à quelques écoles *filiales* de bien moindre valeur. Malgré une critique fort pénétrante, l'auteur n'a pu déterminer avec sûreté le lieu de l'école *mère;* néanmoins il lui paraît fort vraisemblable que le foyer de cette activité artistique était situé sur les bords du Rhin, principalement au *monastère du Dôme* de Cologne où se faisait sentir l'influence de la cour impériale.

Par la comparaison des miniatures avec celles des principaux manuscrits que nous possédons, M. V. a pu arriver à des résultats intéressant l'histoire de la peinture pendant la première partie du moyen âge. Il a montré que ces manuscrits forment une unité; au point de vue iconographique, il nous donne la preuve non moins importante d'une parenté très étroite entre toutes ces représentations. L'école aurait donc possédé une série de scènes ou d'esquisses qui ont servi de modèles et dont elle continue à s'inspirer même dans les manuscrits les plus récents. Les manuels iconographiques légués par le moyen âge en Occident comme en Orient en sont la preuve.

L'école ne reproduit pas ces scènes d'une manière stéréotypée; elle y apporte quelques variantes, soit par le changement de certains motifs qu'elle avait créés, soit par l'acceptation d'un certain nombre qu'elle emprunte au dehors. C'est ainsi que le magnifique manuscrit 58 de Munich montre des scènes qui proviennent d'une école différente de celle de Reichenau; elles se trouvent absolument les mêmes dans le *Codex Egberti* et dans les peintures murales de Reichenau.

Un dernier point était encore à étudier : quelles influences se font sentir sur ces miniatures? M. V. pense que toutes ces représentations ont pour

source principale l'art chrétien primitif et non l'art byzantin contemporain (p. 259). Il ajoute cependant qu'on trouve en Allemagne, à la même époque, des centres où l'influence s'est fait sentir incontestablement, par exemple à Ratisbonne (p. 155, 372), et l'auteur croit qu'on pourra bientôt localiser cette influence sur la peinture de la première moitié du moyen âge.

Nous devons faire quelques réserves pour la dernière partie du beau travail de M. Vöge. Les figures qui accompagnent le texte si critique et si intéressant et qui montre l'étendue de son érudition me paraissent trahir quelquefois l'influence orientale. En résumé, cette étude fait honneur à ce jeune érudit et présage une série de travaux sérieux et importants.

A. Marignan.

Hermann Suchier. — **Altfranzœsische Grammatik**, I Theil, I Lieferung, Halle, Niemeyer, 1893, in-8°, 88 p.

Ce n'est ni le moment ni le lieu de parler longuement de la nouvelle œuvre de M. Suchier; mais il est du devoir d'un bulletin d'en signaler l'apparition. A l'esquisse que contenait le *Grundriss* de Gröber, M. S. veut substituer une étude complète et approfondie; aussi a-t-il restreint son cadre à un triple point de vue. Il fait abstraction des idiomes du Midi de la Gaule; il n'envisage que le francien et le normand (du continent et de la Grande-Bretagne) réunis par lui sous un même nom : le normannique, parce qu'il les considère comme n'ayant formé à une certaine date qu'une seule langue, enrichie d'œuvres littéraires et exprimant les rapports des gens cultivés de l'ancienne Neustrie; enfin il s'arrête à l'an 1300.

On sait déjà quel est le point de vue de M. Suchier et dans quel désaccord il s'est trouvé jadis avec M. Paris sur le caractère de ce que j'appellerais plus volontiers le « neustrien » que le « normannique ». Une fois son point de départ admis, il n'y a guère qu'à s'extasier sur la rigueur de la méthode, l'originalité de maints aperçus et le soin des détails, toutes qualités déjà vieilles chez le professeur de Halle et dont témoigne surabondamment le premier fascicule de son nouveau livre, consacré aux voyelles toniques.

En lisant attentivement ce fascicule, je n'y ai trouvé prétexte qu'à des observations minimes, dont je formulerai pourtant quelques-unes. M. S. explique *mis* par *mĭus* et non *meus*, alors qu'il est préférablement admis que le nominatif pluriel a réagi sur le singulier; il veut que *disimes* et *fesimes* aient subi l'analogie de *oïmes*, ce que je crois invraisemblable; je ne suis pas non plus d'accord sur les étymologies qu'il donne de *ostor* (plutôt **aviceptorem*), de *onc* (pourquoi pas *unquam* qui a donné *onkes* et aussi *onc*, comme on a *ore(s)* et *or ?*); de *lieu* (**lecus* pour **locus*) est assez séduisant, mais que deviennent les autres types provinciaux ? L'influence des langues celtiques, très discutable dans ce cas particulier, me paraît

l'être beaucoup moins dans des mots comme *glaive* et surtout *chesne*, et quelques autres vocables. *Amistié* et *batizier* sont rangés à part, dans une catégorie où ils me semblent n'avoir rien à faire; leur place est à côté des représentants de *placitare, vocitare*, etc. Quant à *irié*, qui leur tient compagnie, pourquoi le séparer de *amiré, tirer, virer?* J'expliquerais *irié* par l'action de *empirier* d'autant plus volontiers qu'on a aussi la forme *iré*. Je ne vois pas, enfin, comment *vŭlgus* a pu exercer son influence sur *adulter* pour aboutir à la forme *avoiltre;* nous avons d'autres mots dans lesquels on a intercalé ou *v* ou une semi-voyelle afin de supprimer l'hiatus.

Je regrette de m'être arrêté plutôt à ces minuties qu'à l'énumération d'un grand nombre d'observations ingénieuses dont M. S. nous apporte l'agréable primeur. Sa théorie des nasales était déjà connue; il la développe plus nettement et l'appuie d'un grand nombre de faits; elle peut se résumer ainsi : toutes les nasales du français sont également anciennes et datent du IXe siècle; les observations qu'on a faites en sens contraire reposent sur l'étude des assonances; or on a perdu de vue que la musique de celles-ci n'a d'autre fondement que l'identité de nuance (*Klangfarbe*) du son. M. W.

Émile LABROUE. — **Bergerac sous les Anglais**, essai historique sur le consulat et la communauté de Bergerac au moyen âge. — Bordeaux, Gounouilhou, et Paris, Rouam, 1893, in-4°, XIII-231 p.

Cette étude constitue, avec le *Livre de Vie* dont M. Labroue donna récemment une savante édition[1], une histoire complète de la ville de Bergerac au XIVe siècle. Elle est la reproduction fort augmentée d'un court essai que M. L. publia sous le même titre en 1879[2]. Les documents divers et les nombreux ouvrages, que l'auteur a pu consulter depuis lors, lui ont fourni une foule de renseignements nouveaux qui sont venus compléter la première édition.

Après avoir exposé ce que l'on sait des origines de la ville, ce qui se réduit en somme à peu de chose, M. L. a fait aux statuts municipaux de 1322 et aux coutumes de 1368, d'un si précieux intérêt pour l'histoire du droit public et du droit privé, la place qui leur revenait. De même la bataille et le siège de Bergerac de 1345 ont reçu tous les développements que comportait cet événement militaire si digne de remarque. M. L. donne d'amples détails sur ces prémices de la guerre de Cent-Ans; il étudie aussi judicieusement l'histoire de Bergerac sous la domination anglaise. L'ouvrage finit sur la bataille dite de Castillon, qui se livra en

1. Émile Labroue. Le *Livre de Vie, les seigneurs et les capitaines du Périgord blanc au XIVe siècle*. Bordeaux et Paris, Gounouilhou, 1891, in-4°, XII-457 p.

2. Émile Labroue, *Bergerac sous les Anglais, essai historique sur la commune de Bergerac* (1322-1450). Sauveterre, Chollet, 1879, in-8°, VI-72 p., tiré à petit nombre.

réalité à la Mothe-Montravel (17 juillet 1453). En effet, il est indiscutable que, si le combat commença à Castillon, l'action décisive, pendant laquelle fut tué Talbot, eut lieu dans la plaine de Colle (commune de la Mothe-Montravel) en Dordogne.

Nous retrouvons dans la nouvelle étude de M. L., heureux pendant de son *Livre de Vie*, les qualités dont il avait fait preuve dans cette dernière publication : la clarté comme la belle ordonnance du récit, et une sûreté d'érudition que l'auteur sait déguiser sous des dehors aimables. Ce livre, enrichi de notes nombreuses et solidement étayé de pièces justificatives, est en outre illustré de gravures aussi bien choisies que fidèlement exécutées, qui sont pour le texte, auquel elles se rattachent étroitement, un commentaire instructif et précieux. Ajoutons que l'impression en est soignée, le format élégant et commode.

R. VILLEPELET.

Paul QUESVERS. — **Note sur quelques paroisses de l'ancien diocèse de Sens.** — Sens, Poulain-Rocher, 1893, in-8°, 30 p.

M. Quesvers examine la liste de paroisses insérée au XIe siècle dans un Sacramentaire célèbre de la Bibliothèque de Stockholm. Il cherche d'abord à éclaircir l'origine des archidiaconés et des archiprêtrés du diocèse de Sens; on regrettera qu'il ait invoqué, comme un document du VIe siècle, le testament faux de Théodechilde. Puis il cherche à identifier quelques-unes des paroisses énumérées dans le manuscrit de Stockholm; Quantin avait fait un travail analogue; M. Quesvers s'est proposé de le corriger. C'est avec raison, paraît-il, qu'il identifie [*Mon*]*tem Orusa* avec Saint-Germain-sur-Oreuse; qu'il corrige *Sauceia* en *Sanceia*, qui doit être la même villa qui apparaît sous la forme *Sanceias* dans des chartes de 980 et de 1170; qu'il rejette la traduction de *Sanctum Librum* en *Saint-Philibert*, et l'identification de *Macerias* avec *Michery*. Quant à supposer que le scribe a écrit *Macerias* pour *Creerias*, voilà « une hypothèse très hasardée ». Je ne puis pas admettre que le scribe du XIe siècle ait désigné Bligny par *Blangei* et Fleurigny par *Florengei*. Mais puisque l'on ne trouve dans le *pagus* de Sens aucun village dont le nom corresponde à *Blangei* et *Florengei*, et que d'ailleurs, pour des raisons tirées de la place qu'occupent ces deux noms dans la liste, on peut considérer comme certain qu'il s'agit bien de Bligny et de Fleurigny, il faut supposer dans le manuscrit l'oubli d'un signe d'abréviation au-dessus du *g-* et lire *Blang*[*n*]*ei* et *Floreng*[*n*]*ei*. Ce qui, pour Bligny, justifie cette correction, c'est qu'on trouve en 1155 *Blagneius* et vers 1163 *Blanniacus*. Je ne comprends pas comment *Thorengia* peut représenter Thorigny. Si vraiment *Adalsei* est le même lieu qui est appelé *Alsiacus* dans un diplôme de 786, il n'est plus possible de faire dériver *Alsiacus* du gentilice *Alsius;* il faut supposer une forme primitive *Adalsiacus*.

M. P.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Le *Moyen Age* a déjà signalé à ses lecteurs (numéro de janvier 1893) l'important ouvrage de MM. Ch.-V. Langlois et H. Stein, intitulé : *Les Archives de l'Histoire de France.* Le troisième et dernier fascicule vient de paraître (Paris, Picard, 1893, in-8, p. 611-1000), consacré aux documents relatifs à notre histoire conservés dans les archives de l'étranger et dans les bibliothèques françaises et étrangères. Ces deux dernières parties sont dignes des précédentes ; traitées avec le même soin, elles ajoutent à la valeur de l'œuvre. Les chapitres intitulés : Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne et Portugal, Grande-Bretagne, Italie, principauté de Monaco, Pays-Bas, pays scandinaves, pays slaves, grecs et danubiens, Suisse, pays d'outre-mer, constituent un guide dans les archives de ces divers pays. C'est la première fois qu'on présente un travail d'ensemble sur les dépôts historiques étrangers. La tâche était difficile et pénible; elle n'a pas fait reculer MM. Langlois et Stein ; heureusement ce n'est pas de leur courage seul qu'il faut les féliciter, mais aussi de leur succès. Ils sont assurés de la reconnaissance des historiens. Grâce à eux, que de tâtonnements évités aux savants français qui iront travailler à l'étranger ! Les heures pourront être données à l'étude des manuscrits que, jusqu'à présent, tout nouvel arrivant dans des Archives devait consacrer à s'initier au maniement des catalogues.

A signaler, parmi les publications tout à fait récentes, le livre de M. Raoul Postel, *Du Guesclin et son époque* (Paris, Delagrave, 1893, grand in-8° de 124 p.). Ce livre est plus un livre de vulgarisation destiné à la jeunesse qu'un livre d'érudition. L'auteur du reste n'a pas eu d'autres prétentions; il connaît et résume tous les travaux qui ont fait de la vie de du Guesclin une des mieux connues du moyen âge, en s'inspirant particulièrement de l'ouvrage si complet et si savant de notre regretté Siméon Luce; nous devons le féliciter d'avoir insisté sur le côté historique plus que sur le côté légendaire, et d'avoir constamment indiqué ses sources; nous regrettons, toutefois, que M. Postel n'ait pas jugé nécessaire de donner, dans le cours de l'ouvrage, un parallèle au chapitre 1er, où il a fort bien montré pourquoi l'Angleterre, grâce à sa forte organisation militaire, à son excellente infanterie d'archers, devait triompher de la France, qui n'avait pour la défendre que des chevaliers et des mercenaires. Il eût exposé dans ce chapitre les causes du relèvement de la France sous Charles V, causes qu'il n'a fait qu'indiquer brièvement; il eût dû citer, comme il a cité les ordonnances d'Édouard III favorisant les archers, celles de Charles V ordonnant de fortifier les villages ou de les raser, insister davantage sur cette guerre de sièges sans batailles, et enfin sur l'éveil, au milieu de tous ces maux, du sentiment national, qui fit que la *guerre à l'Anglais*, au début guerre de princes, devint une lutte de nation à nation.

G. C.

PÉRIODIQUES

REVUES D'ART

I. — Allemagne.

Der Kirchen-Schmuck, 1892, XXIIIe année.—P. 3-7. *Der Hartberger Karner und seine Restauration.* (Restauration d'un monument dont les différentes parties sont des XIIe, XIIIe, XVe siècles.) — P. 17-20. *Eine Baugeschichte aus alter Zeit.* (Article sans grande importance sur quelques monuments de Florence.) — P. 25-29. *Eine Baugeschichte aus alter Zeit.* (Travail sur le dôme de Florence, étude de certains textes.) — P. 29-35. *Ein altchristlicher Taufstein.* (Étude de l'église de Grottaferrata, monastère fondé en 1002 par saint Nil le Jeune pour des moines grecs. L'auteur veut voir dans une cuve cylindrique baptismale une œuvre chrétienne fort ancienne, antérieure même à la fondation de l'abbaye. Le caractère de la statuaire chrétienne primitive est complètement absent de cette œuvre, si nous en pouvons juger d'après la gravure, et nous ne connaissons aucune représentation qui ressemble à celle-ci : deux hommes pêchent à la ligne des poissons. La cuve est soutenue par des griffons.) — P. 41-43. *Die Basilika von Seckau in Restauration.* — P. 46-48. *Eine Baugeschichte aus alter Zeit.* (Suite de l'histoire de la cathédrale de Florence.) — P. 58-60. *Die Kathedrale von Capodistria.* Analyse historique de cette église complètement refaite au XVIe siècle. — P. 60-61. *Ein mittelalterliches Relief Christi Grablegung zu Strassgang.* (Une de ces nombreuses Mises au tombeau comme nos églises du Midi en possèdent et qui sont dues généralement aux artistes flamands; ici le caractère flamand est moins prononcé.) — P. 68-71. *Eine Baugeschichte aus alter Zeit.* (Suite.)—P. 71-72. *Mittelalterliche Bildwerke unserer Heimath.* (Quelques statues du XVe siècle appartenant à l'église de Knittelfeld.) — P. 73-77. *Santi Giovanni e Paolo zu Venedig und sein Hochaltar.*—P. 77. *Eine Baugeschichte aus alter Zeit.* (Suite.)— P. 82-84. *Mittelalterliche Bildwerke unserer Heimath.* (Statue de la Vierge de Bärnegg du milieu du XVe siècle.) — P. 84-88. *Uebersichtliche Schau auf die Kirchen der Diocese Seckau.* (Coup d'œil rapide sur les églises du moyen âge que possède la province de Seckau.) — P. 93-96. *Von Dreischiffigen Kirchen heimischer Gothik.* (Étude de l'église de Langenwang, XVe siècle). —P. 96-97. *Uebersichtliche Schau auf die Kirchen der Diocese Seckau.* (Suite.)—P. 121-127. *Von Dreischiffigen Kirchen heimischer Gothik.* (Suite.)—P. 130-132. *Uebersichtliche Schau auf die Kirchen der Diocese Seckau.* (Suite.)— P. 137-142. *Uebersichtliche Schau*, etc. (Fin.) — P. 142-143. *Von italienischen Wanderungen.* (Suite. Voyage à Volterra. A quoi peut servir une analyse aussi rapide des monuments de ces villes italiennes?)

Jahrbuch der Kœniglich Preussischen Kunstsammlungen, vol. XIII, 1892. — P. 3-22. Justi, *Lombardische Bildwerke in Spanien.* I. *Pace Gazini.* (Étude intéressante sur certains artistes italiens dont des œuvres se trouvent en Espagne. Il ne faut pas oublier aussi que des œuvres dues aux artistes franco-flamands s'y trouvent aussi en grand nombre. L'Espagne ne fut pas un pays fermé aux XVe et

XVIe siècles ; elle reçut, comme on le voit, les œuvres des différents centres artistiques.)—P. 23-25. Sidney Colvin, *Gentile Bellini Skizze für ein Gemälde im Dogenpalast zu Venedig.* Cette esquisse se rapporte à la légende du doge Sebastiano Ziani.— P. 26-49. Bode, *Ein altpersischer Teppich im Besitz der königlichen Museen zu Berlin : Studien zur Geschichte der westasiatischen Knüpfteppiche.* (Travail très utile pour l'histoire des étoffes orientales, mais très peu de renseignements pour le moyen âge; au contraire, bien des remarques judicieuses et fines sur l'influence des tapis orientaux sur la vision des artistes ; on lira avec plaisir le chapitre qui traite des animaux dans les tapis orientaux).— P. 55-68. P. Seidel, *Die Kunstsammlungen des Prinzen Heinrich Bruders Friedrich des Grossen.* (Historique de cette collection ; aucune œuvre mentionnée du moyen âge.)—P. 68. Justi, *Lombardische Bildwerke in Spanien.* II, *Die Aprile aus Carona.* (Suite. Vie et œuvre de cette famille d'artistes. Ils ont travaillé en Espagne où on peut voir encore quelques tombeaux faits par eux. Parmi ceux-ci, il faut citer ceux de Redio Enriquez de Ribera. de l'évêque Francesco Ruiz à Tolède ; l'autel de San Lorenzo à Santiago de Compostelle.) — P. 108-137. Bode, *Ein altpersischer Teppich im Besitz der königlichen Museen zu Berlin.* (Suite et fin. Étude sur des tapis persans appartenant au XVIe siècle.)— P. 137-140. D. Burckhardt, *Hans oder Sigmund Holbein.* (Étude sur la Madone d'Holbein le Vieux qui est au Musée de Dresde.) — P. 141-142. Dehio, *Noch einmal die Skulpturen des Bamberger Domes.* (Quelques notes intéressantes au sujet d'un article très long publié par M. Frey dans la *Deutsche Rundschau*, 1891. (Août.) M. Frey étudiait dans ce travail l'art italien pendant la période du moyen âge pour chercher à expliquer par les œuvres des artistes de l'Italie méridionale celles de Nicolas Pisano. A ce propos, il parla de l'art gothique et voulut nier l'origine française de cet art. M. Dehio, bien connu par ses beaux travaux sur l'architecture du moyen âge, répond à M. Frey qu'il est impossible de nier cette origine. Il ajoute même cette réflexion utile à tous: « Nichts wäre schlimmer, als wenn die Unbefangenheit unserer wisssenchaftlichen Forschung den Gefuhlsregungen eines missverstandenen Patriotismus zum Opfer fallen sollte. ») —P. 142-145. Lionel Cust, *Jacopo de Barbari und Lukas Cranach d. J.* (Quelques notes intéressantes sur l'œuvre de Jacopo, artiste vénitien, dont la vie est bien obscure.)— P. 161-171. R. Kekule, *Ueber einige Holzschnittzeichnungen Holbeins.* — P. 172. P. Kristeller, *Beitrag zur Geschichte des ältesten italienischen Holzschnittes.* (On sait qu'on ne connaît pas de gravures italiennes du XVe siècle, malgré le témoignage de leur existence dès 1441 (décision du Sénat vénitien à ce sujet). On a découvert depuis quelques années quelques gravures des années 1466, 1467 (représentation satirique.) L'auteur étudie cette série aussi bien que les cartes à jouer de la fin du XVe siècle.)

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande, 1892. T. LXXXII. — P. 1-147. Paul Clemen, *Merowingische und Karolingische Plastik.* Le *Moyen Age* a rendu compte de ce travail. — P. 148-219. C. Könen, *Aufdeckung einer vorgeschichtlichen Niederlassung und eines frankischen Gräberfeldes in Meckenheim.* (Nombreux objets trouvés dans ces cimetières, importants pour l'histoire de l'ornementation, utiles aussi pour connaître l'influence de l'art gothique sur les différents peuples germaniques du Nord.) — P. 220-232. Mehlis, *Zur mittelrheinischen Alterthumskunde.* — Litteratur. — P. 233-237. Paul Clemen, Die

Kunstdenkmäler der Rheinprovinz. (Wiedemann : bon.) — P. 243-247. Karl Zucking, *Geschichte der Stadt Neuss.* (Könen : favorable.) — P. 248-249. Gesterding und Th. Pyl, *Beiträge zur Geschichte der Stadt Greifswald.* — P. 269-270. Oskar Rautert, *Karolingischer Fund in Wormersdorf.* (Murs et débris appartenant à la deuxième moitié du IXe siècle.) — T. LXXXIII, 1892. — P. 1-30. Justi, *Die Kölnischen Meister an der Kathedrale von Burgos.* (Discours prononcé à la fête de Winckelmann, en 1891.) — P. 31-34. Kisa, *Funde in Köln.* On a découvert des fragments de mosaïque intéressants pour l'ornementation de l'époque franque; on y voit les entrelacs réguliers que l'on retrouvera plus tard sur les *ciboria* et les sarcophages. — P. 76-88. J. Naue, *Westgothischer Goldfund aus einem Felsengrabe bei Mykenä.* Trésor trouvé en 1890, et dont l'écrivain analyse les principaux objets. Il appartenait à un chef goth et son étude intéresse l'histoire d'émaux cloisonnés, M. N. le considère comme d'origine barbare, mais ne le croit pas antérieur au IVe siècle. — P. 89-107. Humann, *Die ältesten Bautheile des Munsters zu Essen.* L'auteur reprend l'histoire de l'église, et recherche les parties carolingiennes qui ont été conservées. — P. 108-115. Nordhoff, *Krypta und Stiftskirche zu Meschede.* — P. 116-129. Nordhoff. *Die Baugenealogie der Abdinghofschen Krypta zu Paderborn.* Construction du XIe siècle; l'auteur en fait l'histoire et indique son influence dans la région. — P. 130-179. J. Klinkenberg, *Studien zur Geschichte der Kölner Marterinnen* (suite). La légende est étudiée pendant la deuxième partie du moyen âge. — P. 224-232. Frauberger, *Der byzantinische Purpurstoff in Gewerbe-Museum zu Dusseldorf.* Étoffe orientale portant une inscription qui place sa fabrication entre 976-1025. Elle représente des lions accostés. On connaît par un certain nombre d'exemplaires ces belles étoffes que les empereurs faisaient fabriquer à la Corne d'or pour les dons aux grandes églises. — Litteratur. — P. 233. W. Vöge, *Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausends ; Kritische Studien zur Geschichte der Malerei in Deutschland im X und XI Jahrhundert.* (Clemen : excellent). Le *Moyen Age* en rend compte dans le présent numéro.

Repertorium für Kunstwissenschaft, 1892. T. XV. — P. 1-18. H. Graf, *Neue Beiträge zur Entstehungsgeschichte der Kreuzformigen Basilika.* (Travail fort intéressant.) C'est la suite de sa belle étude sur l'*opus francigenum* ; l'auteur combat l'opinion de M. Detrio sur l'origine des basiliques en forme de croix latine que cet archéologue avait indiquées comme nées sur le sol de la Hesse à Fulda. A l'aide des *Tituli* publiés par M. Dümmler, M. G. prouve que cette basilique avait la forme simple de la basilique romaine, qu'elle avait double chœur, mais pas de transept; celui-ci aurait été ajouté plus tard. Il étudie avec le même soin l'église de Hersfeld et apporte les mêmes preuves. C'est donc Saint-Gall qui aura servi de prototype à cette forme de basilique à croix latine. — P. 19-26. Alfred Schmidt, *Copien nach Kupferstichen von Schongauer bei oberdeutschen Malern und Bildhauern.* Les gravures ont été étudiées par un certain nombre de maîtres de la fin du XVe siècle, et n'ont pas été sans influence sur eux. Cf. Holbein le Vieux, Matthias Grünewald, etc. — P. 26-36. Zucker, *Fragmente zweier Karolingischer Evangeliärien in Nürnberg und München und der Codex millenarius in Kremsmünster.* Analyse de ces manuscrits; ces travaux ne peuvent être vraiment utiles qu'à la condition que des planches nombreuses soient jointes au texte. L'auteur n'en a donné aucune. — P. 37-42. Seyboth. *Verzeichniss der Kunstter, welche in Urkunden des*

Strassburger Stadtarchivs vom 13-18 Jahrhundert erwähnt werden. Liste de noms d'artistes appartenant aux XIIIe-XIVe et XVe siècles. La plupart de ces noms sont d'origine germanique, deux ou trois sont des prénoms en latin, mais ne peuvent rien prouver. — Notices. — P. 70-72. *Giovanna Tornabuoni, Ginevra de Benci nel coro di Santa-Maria Novella in Firenze.* (Critique d'un article publié par Enrico Ridolfi dans l'*Archivio storico italiano.*)— P. 72-73. Niccolò di Guardiagrele, C. V. F. — P. 75-93. C. Meyer, *Der griechische Mythus in den Kunstwerken des fünfzehnten Jahrhunderts.* (Intéressant.) — P. 94-109. H. Graf, *Neue Beiträge zur Entstehungsgeschichte der Kreuzformigen Basilika.* (Suite.) L'auteur étudie ici l'ancien plan du dôme de Cologne. L'histoire de cette basilique est très difficile à faire, à cause du petit nombre de renseignements arrivés jusqu'à nous. Commencée sous l'archevêque Hildebrod (799-819), terminée vers 857, elle paraît avoir eu double chœur, l'un consacré à saint Pierre, l'autre à la Vierge. On ne sait pas autre chose sur son plan et M. G. ne croit pas à la forme de croix latine. Après avoir encore éliminé le dôme de Cologne, il analyse le plan de l'église de Werden sur la Ruhr. Les renseignements sont aussi rares et il est bien difficile de pouvoir parler du plan primitif de cette église. M. G. ne croit pas à une basilique en forme de croix latine ; il est plus dans la logique des faits que le plan du monument fût celui des églises romaines, forme fort usitée au IXe siècle en Allemagne. Quelle est donc l'église qui a servi de prototype au plan de Saint-Gall ? M. G. songe au monastère de Corvey bâti par les moines de Corbie et construit sur le type de cette abbaye. Les documents nous indiquent une basilique en croix latine, et M. G., après une analyse très pénétrante, croit que Corbie possédait ce plan dès l'origine. — P. 94-110. Max Lehrs, *Der deutsche und niederländische Kupferstich des fünfzehnten Jahrhunderts.* Catalogue intéressant. — P. 156-170. Goldschmidt, *Der Utrechtpsalter.* L'auteur fait preuve d'une critique très pénétrante, il étudie à propos du psautier d'Utrecht un groupe de manuscrits qui proviennent du monastère de Hautvillers (IXe siècle, près d'Epernay, diocèse de Reims), et qui se trouvent soit à Epernay (Evangéliaire d'Ebo), soit à Troyes (Psautier du comte Henri de Champagne) soit à la Bibliothèque Nationale (Evangéliaire de Colbert, latin 324), et il les rattache à l'école de Hautvillers. Il termine ce travail en disant que le psautier d'Utrecht est d'une origine plutôt française qu'anglaise. — P. 170-181. A. Schmarsow, *Nochmals S. Martin von Lucca.* (Détails sur la vie et les œuvres de Guido da Como, sculpteur italien du XIIIe siècle.) — P. 217-224. J. von Schlosser, *Beiträge zur Kunstgeschichte aus den Schriftquellen des frühen Mittelalters.* (P. Clemen : quelques réserves.) — P. 228-230. E. Müntz, *Histoire de la Renaissance en Italie*, t. II. (H. J. : élogieux.)— P. 231-232. Adamy, *Die Frankische Thorhalle und Klosterkirche zu Lorsch an der Bergstrasse.* (H. J. : fort utile pour la connaissance de l'architecture carolingienne.) — P. 233-236. L. Dietrichson, *De norske starkirker.* (Clemen : livre intéressant l'histoire de l'architecture en bois. L'article critique de M. Clemen est aussi très utile pour ceux qui veulent connaître la bibliographie du sujet.) Ce livre important a été publié en 1892 par la librairie Cammermeyer, Christiania. — P. 267-281. Carl Brun, *Leonardos Ansichten über das Verhaltniss der Kunste.* — P. 282-287. Von Frimmel, *Leonardo da Vinci's Auge.* (Article très suggestif.) — P. 288-305. Rieffel, *Studien aus der Mainzer Gemäldegalerie.* L'auteur étudie un autel allemand du

xve siècle qui représente la crucifixion, l'adoration des Mages, l'annonciation, le martyre de saint Etienne. Il passe en revue un certain nombre d'œuvres de cette époque, et il montre l'importance de la ville de Mayence pour l'art de la fin du moyen âge. — P. 306-331. H. Graf, *Neue Beiträge zur Entstehungsgeschichte der Kreuzformigen Basilika. III. Westfrankische Bauten des achten Jahrhunderts.* M. Graf étudie l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis, bâtie sous Dagobert, remaniée sous Pépin et Charlemagne; elle eut à cette époque un plan en forme de croix latine et un chœur plus développé. Cette disposition eut une influence importante sur l'église que saint Benoît d'Aniane construisit dans le Midi de la France. Les sources peuvent nous permettre de connaître son plan en forme de croix latine et les différents autels. Il montre ensuite le rôle religieux que va jouer saint Benoît et la réforme religieuse qui en fut la conséquence. Admis à la cour, ami de Louis le Débonnaire, il fonde auprès de lui un monastère à Aix-la-Chapelle. Les églises de Centula (Saint-Riquier) près d'Amiens, de Philibert de Grandlieu, de Saint-Gall, furent construites sous son inspiration et sur le modèle de son premier monastère. Ses rapports avec l'abbé Gozbert de Saint-Gall, la venue de celui-ci à Aix-la-Chapelle expliquent facilement cette imitation. — P. 332-352. C. Gurlitt, *Erfurter Steinmetzordnungen des XV u. XVI Jahrhunderts.*—P. 356-330. E. Dobbert, *Das Abendmahl Christi in der bildenden Kunst bis gegen den Schluss des XIV Jahrhunderts.* (Suite.) 2e chapitre : les représentations de la Sainte-Cène dans l'art byzantin, à partir du IXe siècle. Il fait connaître un certain nombre de manuscrits byzantins intéressant l'histoire de cet art. Ces études iconographiques seraient d'une très grande importance pour percevoir l'influence byzantine sur l'iconographie occidentale. Les recherches de l'auteur apportent très peu de nouveau ; elles ont pour base les représentations données par Rohault de Fleury, dans son travail si utile pour l'histoire de l'art : « la Messe. » — P. 391-394. Meran, *Sculpturen und Malereien in der Burg Tyrol.* (Atz : bon.) — P. 410-412. A. Schultz, *Deutsches Leben im XIV und XV Jahrhundert.* (H. J. : excellent.) — P. 413-415. P. Clemen, *Die Kunstdenkmaler der Rheinprovinz.* (H. J. : fort utile.) — P. 417-421. Max Friedländer, *Albrecht Altdorfer, der Maler von Regensburg.* (Frimmel : quelques lacunes, mais intéressant.) — P. 437-438. Lubke, W., *Die Abteikirche Schwarzach.* — P. 438-439. Müntz, *Plans et Monuments de Rome antique.* — P. 439-440. Engelhard, *Beiträge zur Kunstgeschichte Niedersachsens.* — P. 447-471. H. Graf. *Neue Beiträge zur Entstehungsgeschichte der Kreuzformigen Basilika.* L'auteur cherche maintenant à montrer comment la basilique en forme de croix a pénétré en deçà du Rhin. Les églises des abbayes de Fontenelle, de Rebais, de Jumièges ont eu une très grande influence sur la construction des monuments religieux. L'église de l'abbaye de Saint-Denis restaurée par Charlemagne possède le plan en forme de croix ; celles de Centula, de Saint-Sauveur d'Aniane l'avaient aussi. C'est sous cette influence bénédictine que l'église de l'abbaye de Saint-Gall fut construite sur ce même plan et qu'elle devint pour l'Allemagne un type imité par un grand nombre de monastères. — P. 472-505. Max Lehrs, *Der deutsche und niederländische Kupferstich des fünfzehnten Jahrhunderts in den kleineren Sammlungen.* (Excellent catalogue raisonné.) — P. 506-527. E. Dobbert, *Das Abendmal Christi in der bildenden Kunst bis gegen den Schluss des XIV Jahrhunderts.* (Suite.) La Sainte-Cène dans l'art byzantin depuis le IXe siècle. Étude fort intéres-

sante et utile à ceux qui s'occupent de l'art byzantin.—Bibliographie.—P. 546-547. Kraus, *Luca Signorelli Illustrationen zu Dante's Divina Commedia.* (Très belle publication.) — P. 547-551. Duc de Rivoli, *Bibliographie des livres à figures vénitiens* (1469-1525). (Fort utile.)

Rœmische Quartalschrift für Christliche Alterthumskunde und für Kirchengeschichte, VIe année, 1892. —P. 1-8. Kraus, *Die altchristliche Terraccotta der Barberinischen Bibliothek.* Elle a la forme d'un cercle, et représente le Jugement dernier; six Apôtres sont à côté de Jésus qui bénit. Il faut lire *Victoria*, et non comme le voulait Garrucci, *Electi.* Sa date est du ve-vie siècle. — P. 9-34. De Waal, *Katalog der Sammlung altchristlicher Sculpturen und Inschriften im deutschen National-Hospiz von Campo Santo.* Un certain nombre d'inscriptions ou de sarcophages ont été déjà publiés par MM. de Rossi et Garrucci ; l'auteur les indique avec soin et permet ainsi de se reconnaître au milieu de cette collection qui n'est pas sans importance. L'étude des *cancelli* et des *pectoralia* aurait pu être fort intéressante, mais l'auteur n'a pas vu qu'ils appartiennent à un autre courant d'art qui n'est pas celui de Rome. Il aurait dû les comparer avec ceux que nous possédons en Italie et en France, reproduits par Rohault de Fleury, dans son grand ouvrage sur la messe et par Cattaneo. — P. 35. P. Batiffol, *Etude d'hagiographie arienne: Parthenius de Lampsaque.* L'auteur veut prouver ce que personne un peu au courant de la doctrine arienne ne peut nier, qu'il a existé chez les ariens une littérature hagiographique et que le panégyrique que nous avons de Parthenius de Lampsaque ne serait qu'une vie de saint Arien. — P. 52-57. Armellini, *I vetri cristiani della collezione di Campo Santo.* Les planches à la fin du volume donnent quelques types de la collection. — P. 58-66. Padre Germano, *Di due iscrizioni metriche damasiane al Martyrum dei santi Giovanni e Paolo sul Celio.* (P. G. fait l'historique de ces deux inscriptions et les commente.) — P. 67-76. Cozza-Luzi, *L'antico Ciborium dell' Ipogeo de Bolsena.* Le ciborium est fort intéressant. L'auteur le rattache à ceux déjà connus, mais n'indique pas l'influence orientale de l'ornementation. Il connaît Rohault de Fleury, *Les ciboria*, mais n'a pas lu les travaux de Cattaneo et de Courajod (qui l'attribuent au ixe siècle).—P. 77-82. Nicolà Scagliosi, *Di alcuni sigilli medievali che ricordano vescovadi poco noti.* — P. 83-94. Luca Jelic, *Nuove osservazioni sull' icone vaticana dei SS. Pietro e Paole.* On connaît les discussions nombreuses sur l'époque de cette peinture ; les uns croient qu'elle est du ixe siècle, d'autres du xiiie siècle. M. J. la croit du ixe siècle, sans nous en donner de preuves bien sérieuses. — P. 94-113. Swoboda, *Ein altchristlicher Kirchen-Vorhang aus Ægyptien.* Le tissu appartient au comte Théodore de Vienne et est très important pour l'histoire de l'art. Le tapis est en très mauvais état et l'auteur a cherché à reconstruire le sujet, travail qui nous paraît bien hypothétique ; il le croit du viie siècle. La publication des stèles du Musée de Boulaq par M. Gayet aurait pu lui être utile. — P. 114-118. Endres, *Eine altchristliche Darstellung des Guten Hirten im Städtischen Museum zu Augsburg.* C'est une œuvre du ve siècle. — P. 119. Grisar, *Die Grabplatte des H. Paulus : Neue Studien über die römischen Apostelgräber.* Étude fort intéressante, mais conjecturale. M. G., après avoir discuté l'âge de l'inscription *Paulo Apostolo mart.*, qu'il date du ive siècle, veut y voir la pierre qui séparait l'autel et la chambre où était le tombeau de l'apôtre. — P. 154-184. Ebner, *Die ältesten Denkmale des Christenthums in Regensburg.*

(Intéressant. Un certain nombre d'objets des premiers siècles chrétiens apportés à Ratisbonne pendant le moyen âge par les pèlerins.)—P. 180-181. Cozza-Luzi, *Scoperta di un papiro Ravennate.* (Il est du IXe siècle, 850-878.) — Comptes rendus. — P. 185-187. Strzygowski, *Bysantinische Denkmäler : Das Etschmiadzin Evangeliar.* (Très utile.)—P. 186-187. Forrer, *Rom. und Byzant. Seiden-Tetilien aus dem Graberfelde vom Achmin-Panopolis.* (Très intéressant pour l'iconographie des VIe et VIIe siècles.) — P. 188-189. Brockaus, *Die Kunst in den Athos-Klostern.* (Remarquable). — Variétés.—P. 190-208. Finke, *Studien zur Inquisitionsgeschichte.* (Étude relative à l'inquisition à Narbonne.) — P. 209-220. Hayn, *Das Almosenwesen unter Johannes XXII.* — P. 261-274. Gatti, *Iscrizione Salonitana.* Intéressante dissertation sur une inscription. L'auteur dit que nous n'avons pas des inscriptions chrétiennes mentionnant les esclaves. Néanmoins nous en connaissons un certain nombre : cf. Amighi, I, p. 333 ; Bosco, p. 437, 3, etc. — P. 274-309. Marucchi, *Osservazioni intorno al cimeterio delle Catacombe sulla via Appia.* L'auteur décrit le cimetière découvert par M. de Rossi, sur la voie Appienne et en particulier le cimetière de Saint-Sébastien et les translations des corps des apôtres saint Pierre et saint Paul. Lire ce travail avec une grande prudence. — P. 310-338. Kirsch, *Altchristliche Bleisiegel des Museo Nazionale zu Neapel.* — P. 339-365. Ehrhard, *Die Griech-Patriarchal-Bibliothek zu Jerusalem.* — P. 366-378. Wipert, *Drei altchristl.-Epitaphfragmente aus den röm. Katakomben.* L'auteur rectifie une interprétation de Perret, *Catacombes de Rome,* pl. XXII, n° 38, au sujet d'une inscription. (Rien d'original.)

Zeitschrift für bildende Kunst. — P. 169-177. Engelhard, *Duderstadt.* Description de la ville qui possède un certain nombre de monuments du XIVe, XVe, XVIe siècles. — P. 217-222. Engelhard, *Duderstadt.* (Suite.)—P. 298. Gerland, *Die alte Westfront von Saint Andreas zu Hildesheim.* Description intéressante de cette partie de l'église du XIe siècle.

Zeitschrift für christliche Kunst, 1892. — P. 11-16. Prill, *Gothisch oder Romanisch.* (Sans intérêt.) — P. 17-28. Stummel, *Alte Fensterverglasungen im Dome zu Xanten.* Etude sur un très beau vitrail du XVe siècle : la Mort de la Vierge. — P. 29-30.— Comptes rendus.— Jöhn, *Mittelalterliche Bau und Kunstdenkmaler in Magdeburg.* (Bon.) — P. 39-46. Effmann, *Die Propsteikirche zu Oberpleis.* Étude intéressante sur une église romane des XIe-XIIe siècles. — P. 55-56. L. H., *Neuentdeckte Steinstufe mit Marmoreinlagen des X Jahrh.* Pavé de l'église de Saint-Pantaléon à Cologne. Il manque d'intérêt. —P. 57-62. Schnütgen, *Reliquiar in Medaillonform aus dem Anfange des XIII Jahrh.* (Intéressant.) — P. 63-64. Ebner, *Neuentdecke Ornament-Malereien in einer baierischen Cisterzienser-Kirche des XII Jahrh.* — P. 64. Paul Lehfeldt, *Bau und Kunstdenkmäler Thuringens.* — P. 89-92. Prill, *Gothisch oder Romanisch.* (Suite.) — P. 93-95. Schnütgen, *Silbergetriebene Reliquienfigur des XV Jahrh.* (Partie qui tient le reliquaire.) — P. 97-99. E. Firmenich Richartz, *Christus am Kreuze, Maria und acht Apostel.* (Peinture de l'école de Cologne du XVe siècle.)—P. 109-124. Effmann, *Die Propsteikirche zu Oberpleis.* (Étude fort utile.) La crypte de cette église est fort curieuse avec ses gros chapiteaux cubiques. L'auteur aurait dû faire quelques comparaisons. — P. 129-142. Scheibler, *Die deutschen Gemälde von 1300 bis 1550 in den Kölner Kirchen.* Inventaire fort détaillé des principales peintures du moyen âge qui se

trouvent dans les principales églises de Cologne. — P. 143-149. Prill, *Gothisch oder Romanich.*— P. 165-170. Schnütgen et V. Statz, *Ueber den Bau von Nothkirchen.* — P. 171-177. Effmann, *Die Propsteikirche zu Oberpleis.* (Suite.) — P. 193-200. Riegl, *Der Mantel der heil. Elisabeth im Elisabethinerinnen-Kloster zu Klagenfurt.* (Étoffe du XIIe siècle. Dessin oriental). — P. 203-209. Steinbrecht, *Kreuzkapellchen zu Gnojau, Kreis Marienburg.*— P. 225-241. P. Clemen, *Studien zur Geschichte der französischen Plastik : 1° Der Skulpturenschmuck des Kathedrale von Amiens und die Bildhauerschule der Isle de France.* L'auteur étudie au sujet du portail d'Amiens l'école de sculpture de l'Ile de France pendant le XIIIe siècle. Le point de départ nous étonne. Il aurait mieux valu se rendre compte de la naissance de la plastique au XIIe siècle, voir les différents centres de sculpteurs à cette époque, Chartres, Arles, Saint-Gilles, l'école de Cluny, analyser les différents courants d'art, la ronde-bosse gallo-romaine retrouvée par les artistes des monastères, l'élément byzantin qui s'accuse à Saint-Trophime d'Arles, portail qui indique une fin d'école, à Saint-Gilles qui est plein d'avenir, et l'élément local, l'interprétation de la nature par des artistes du XIIe siècle. L'étude du portail de Chartres aurait été féconde pour M. Clemen. Pour se rendre compte du développement de la plastique au moyen âge, l'écrivain amoncelle les monographies, accumule les livres qui ont parlé du sujet et oublie de nous donner la caractéristique de la sculpture au XIIIe siècle. La statue de la Vierge dorée est à ce point de vue très importante, elle est le dernier terme du développement gothique ; charmante, douce, un peu mièvre, cette Vierge indique l'apogée de cet art. Les artistes ne peuvent aller au delà, le canon est déjà formé. M. C. qui veut montrer dans des articles peu importants son érudition devrait citer les beaux travaux de M. Courajod sur le gothique des XIVe-XVe siècles ; je recommande à l'auteur le Catalogue raisonné des œuvres des XIVe-XVe siècles exposées au Musée des moulages du Trocadéro. La lecture de ce travail lui sera d'un très grand profit pour étudier le style gothique du XIVe siècle.— P. 253-255. Effmann, *Ein Beitrag zur mittelalterliche Begräbnissweise.* Simples notes sans importance.—P. 258-259. Dittrich, *Mittelalterliche Wandmalereien in einer Landkirche Ostpreussens.* (Peintures de la fin du XVe siècle, série d'apôtres avec leurs attributs.) — P. 265-274. Clemen, *Studien zur Geschichte der französischen Plastik : Die Königsportal der nordfranzösischen Kathedralen.* L'auteur étudie les fragments de sculpture de la porte de Corbeil. On sait que l'église fut élevée, en 1093, par le comte de Corbeil qui mourut en 1108. Le portail avait reçu une riche ornementation : le Jugement dernier, le Christ en gloire, les 24 vieillards de l'Apocalypse et six grandes statues. Deux ont pu être sauvées et se trouvent en ce moment à Saint-Denis. L'auteur les compare avec celles du portail de Chartres. Ce ne sont pas les rois mérovingiens, mais les rois de Juda. Il voit l'école chartraine fortement influencée par l'école d'Aquitaine ; son jugement s'appuie sur celui de M. Gonze qui voit dans l'école de Toulouse l'inspiratrice de l'art du Centre. Nous croyons plutôt à l'influence de l'école de Provence qu'à celle de Toulouse. Les statues de Saint-Trophime ont bien plus de parenté avec celles de Chartres que celles de Saint-Sernin et de Moissac. Les artistes les ont transformées d'après leur tempérament.— P. 280-282. Effmann, *Alter Taufstein zu Selingenthal.* (C'est une cuve baptismale du XIe siècle.) — P. 282-290. Humann, *Der Centralbau auf dem Valkenhofe bei Nymwegen.* (Étude architecturale intéressante.) — P. 297-309. Firmenich-Richartz, *Der Meister von S.*

Severin. (Travail utile pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la peinture des Pays-Bas.) — P. 319-321. Schneider, *Die Thürme der S. Martinskirche zu Kessel.* (Les tours sont du milieu du xve siècle). — P. 329. P. Clemen, *Studien zur Geschichte der französischen Plastik : Die Anfänge der Bildhaverschule von Reims.* (Analyse des sculptures de l'église de Reims. L'auteur conclut en disant qu'à Amiens et à Chartres le style gothique avait atteint son apogée, mais qu'à Reims on peut voir dans le miévrisme des têtes, dans la sentimentalité de l'expression, dans le sourire délicat mais conventionnel les signes manifestes d'une décadence. Le canon gothique est désormais fixé.) — P. 341-350. Beissel, *Die Erzthuren und die Fassade von San Zeno zu Verona.* (L'auteur étudie l'église de Saint-Zénon à Vérone. Cet édifice appartient aux xie-xiie siècles, le chœur est seul du xve siècle (1425). C'est surtout les portes en bronze qui font le sujet de cet article. Le travail de la sculpture ne trahit pas l'influence byzantine, mais montre le faire allemand du xie siècle. Cf. la porte d'Hildesheim. La porte a subi des restaurations et des panneaux ont été refaits.— Malgré l'affirmation de M. B., nous continuerons à voir dans les portes de Vérone un travail byzantin.) —P. 363-369. Arntz, *Die alteroman : Pfarrkirche zu Kriel bei Koln.* (Église du xiie siècle que l'auteur étudie trop isolément.) — P. 373-378. Fr. Schlie, *Reliquienkästchen von Elfenbein im Museum zu Schwerin.* (Travail du xie siècle. Oiseaux et animaux dans des feuillages, la plaque est encadrée dans des entrelacs méridionaux. Les sujets indiquent une influence orientale. Cf. lampes chrétiennes d'Afrique, clocher d'Ainay à Lyon, etc. L'auteur décrit simplement la plaque d'ivoire sans l'entourer des œuvres semblables.) — P. 379-388. Beissel, *Die Erzthuren und die Fassade von San-Zeno zu Verona.* (Suite.) Description des bas-reliefs de la façade et analyse fidèle des principales inscriptions qui y sont gravées.

II. — Autriche.

Mittheilungen der K.-K. Central-Commission zur Erforschung und Erhaltung der Kunst und historischen Denkmale, 18e vol., 1892. — P. 1-3. Petter, *Bericht über die Ausgrabungen romischer Baureste gegen Ende 1890 in der Stadt Salzburg.* (Mosaïques intéressantes pour l'ornementation au moyen âge.) — P. 3-6. Berger, *Pfarrkirche in Anif bei Salzburg.* (Église des xie-xiie siècles.) — P. 6-8. Crnologar, *Die Baulichkeiten zu Kloster-Lands.* — P. 8-17. De Beckh, *Æltere Grabdenkmale in der Steiermark.* (Suite. Partie Renaissance.) — P. 17-26. Stiassny, *Hans Schnatterpeck und das Altarwerk in Niederland.* (Étude sur l'histoire des peintres allemands du xve siècle.) — P. 32-34. Fiala, *Die Kirche zu Arnostovic bei Votic in Böhmen.* (Édifice appartenant à la deuxième moitié du xive siècle.) — P. 34-38. De Waldstein, *Die Bilderreste des Wigalois Cyclus zu Runkelstein.* — P. 40-44. Hauser, *Die Ausgrabungen zu Frögg im Jahre 1891.* (Utile pour l'histoire de l'art barbare.) — P. 40-47. Romstorfer, *Die griechisch-orientalischen Pfarrkirchen in Solka und Arbora.* — P. 47-55. Tappeiner, *Eine prähistorische Fundstelle am Küchelberge bei Meran.* (Intéressant l'histoire de l'ornementation des peuples primitifs.) — P. 56-72. Notizen. C'est l'énumération des objets trouvés ou achetés par les conservateurs des musées d'Autriche. Elles sont fort intéressantes, mais nous ne pouvons ici les énumérer. — P. 75-80. Sitte, *Ueber die Erhaltung des Gurker Domes und seine Malereien.*—P. 83-89. Waldstein, *Die Bilderreste des Wigalois Cyclus zu Runkelstein.* (Suite.) — P. 90-93. R. Müller,

Die Kirche in Bensen. (Suite.) — P. 93-97. G. Calliano, *Eine Fundstelle aus drei Zeitperioden.* — P. 97-103. Schmölzer, *Ueber alte Fresken an der Kirche zu Fiume bei Brixen.* (Elles sont du XIIIe siècle.) — P. 103-106. Brechler, *Der Schlossthurm in Krumau.* (Partie du XVe siècle.) — P. 106-108. Cermak, *Neu entdeckte Fresken im Kirchlein Saint-Markus zu Markovic bei Zleb.* (Peinture intéressante du XIIIe siècle.) — P. 108-113. De Beckh, *Aeltere Grabdenkmale in Kärnten.* (Église romane, tombeaux du XVe siècle.) — P. 113-115. Prokop, *Die Tempelkirche zu Resnovic in Mähren.* — P. 115-128. Notizen. — P. 129-135. Waldstein, *Die Bilderreste des Wigalois Cyclus zu Runkelstein.* (Suite.)— P. 137-138. Wiehl, *Ein Waarenhaus aus dem Mittelalter in Prag.* (Édifice du XIVe siècle.) — P. 146-150. Nowak, *Die alten Brunnen von Olmüz.*—P. 150-162. De Beckh, *Æltere Grabdenkmale in Kärnten.* (Suite.) Cette seconde partie intéresse les historiens de la Renaissance. — P. 163-168. Endl, *Beiträge zu einer Baugeschichte der Veste Wildberg bei Horn in Nieder-Œsterreich.* — P. 168-194. Notizen. — P. 195-197. Cermak, *Die Durchforschung am Hradek in Caslau im Jahre 1891.* (Intéressante énumération d'objets de toutes les époques.) — P. 197-201. Branis, *Die Kirchen von Cernic und Strobnic.* — P. 206-208. Branis, *Der Wälfsche Hof in Kuttenberg* (XVe siècle). — P. 209-212. Prokop, *Burg Buchlau in Mähren.*— P. 213-228. Karner, *Ausgrabungen in Mautern an der Donau, 1890 und 1891.* (Fouilles intéressantes, la période romaine a laissé là de nombreux vestiges.) — P. 228-231. De Beckh, *Zur Bedeutung der heraldischen Forschung* (der Wappenkunde) *für das Kunstgewerbe.* — P. 231-234. Houdek, *Alte Grabdenkmale aus Mähren.* (Tombeaux du XVe siècle.) — P. 238-253. Notizen. Quelques représentations du XVe siècle (peintures et sculptures).

III. — Italie.

Archivio Storico dell' Arte.— P. 1-8. La Direzione, *Questioni d' arte.* (Étude rapide sur quelques portraits de Francia et de Raphael, de la galerie Borghèse). — Recenzioni.—P. 51-52. Schreiber, *Manuel de l'amateur de la gravure sur bois et sur métal au XVe siècle.* (Quelques réserves, P. K.) — P. 65-94. I. Benvenuto Supino, *Il Pergamo di Giovanni Pisano nel duomo di Pisa.* Travail commencé en 1302 et fini en 1311. L'auteur fait l'historique de la chaire de Jean de Pise pendant les siècles antérieurs. Il essaye d'en faire la restauration; cf. celle qui est aux Beaux-Arts. Une analyse du style de Jean de Pise manque, c'est le plus important. — P. 95-114. Paul Kristeller, *La Xilographia Veneziana.* (Étude qui complète le travail du duc de Rivoli. Bibliographie des livres à figures vénitiens de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe siècle, fort utile à lire pour ceux qui s'occupent de l'histoire de la gravure sur bois.— Miscellanea.— P. 208-210. *Antonio Pollainolo.* (Sous ce titre, Luigi Borsari publie une lettre du peintre adressée à Gentil Virginio Orsini, en 1494, dans laquelle il lui offre de faire sa statue équestre. Les troubles politiques ne permirent pas l'exécution de ce projet. Il lui parle aussi de la peinture dite *le fatiche d'Ercole* (travaux d'Hercule), qu'il faisait en collaboration avec frère Piero pour les Médicis, en 1460. — P. 210-212. Venturi, *Disegno per il pulpito del duomo di Orvieto.* Luca Beltrami a publié pour la fête du centenaire d'Orvieto un dessin de la chaire du dôme. L'auteur a cherché à reconstruire cette œuvre d'art. Elle avait trois arcatures. Un autre fragment a été trouvé à Berlin, il permet de reconnaître que le dessin appartiendrait, dit Venturi, à Lorenzo

Maitani. —P. 233-266. Conrado Ricci, *Giovanni da Siena.* Intéressante étude sur la vie et les œuvres de l'architecte Giovanni da Siena. L'auteur publie un certain nombre de documents nouveaux, et le dernier, relatif à Jean, est du 23 juillet 1438. A partir de cette époque, on n'entend plus parler de lui. — P. 301-320. Giacomo Boni, *Il leone di San Marco.* (Travail intéressant qui indique les très nombreuses restaurations du lion, œuvre du XIIIe siècle.) — P. 321-330. F. Malaguzzi Valeri, *Lavori d'Intaglio e Tarsia nei secoli XV-XVI a Reggio Emilia.* (Intéressant pour l'histoire de la sculpture en bois.) Il a publié ensuite un certain nombre de documents inédits relatifs aux œuvres mentionnées.—P. 354-355. Recenzioni. — H. Janitscheck, *Die Kunstlehre Dantes und Giottos Kunst.* (Excellent : de Fabriczy.) — P. 355-357. Daniel Burckhardt, *Albrecht Durers Aufenthalt in Basel* (1492-1494). (Bon, mais quelques réserves, P. K.)—P. 264-267. Miscellanea.—P. Kristeller, *Una incisione in rame sconosciuta del secolo XV.* (Elle représente saint Antoine de Padoue, et les principales scènes de sa vie.) — P. 371-386. Venturi, *Francesco di Simone Fiesolano.* (Vie très intéressante et très érudite de ce célèbre sculpteur, avec l'analyse de ses principaux ouvrages.)— P. 387-398. Emilio Nioli, *Il foro dei mercanti di Bologna.* (Un certain nombre de documents nouveaux.) — P. 407-430. Ridolfi, *La basilica di San Michele in foro in Lucca.* (Description et histoire de cette église très importante pour la période des XIe-XIIe siècles en Italie.)

Bulletino di Archeologia christiana (De Rossi), serie V, anno II, 1891-1892. — P. 33-40. *Tavola lusoria con iscrizione alludente ad un fatto storico, adoperta a chiudere un sepolcro presso la basilica de Santo Silvestro.*—P. 40-44. *Epitaphio fornito de note chronologiche degli anni* 350, 368, *trovato nella chiesa di Santa Maria ad Pineam nel Transtevere.* — P. 105-120. *Piccolo disco di vetro adoperato a guisa di encolpio cristiano rinvenuto entro un sepolcro presso la via Portuense.* (Intéressant.) — P. 133-138. *Capsella pensile africana rappresentante un cavaliere armato de lunga asta crociforme.* (Amulette.) — P. 139-145. *Catene monogrammatiche di metallo per appendere lampade nelle basiliche.* (Planche. Description analytique et historique.) — P. 146-148. *Antiche forme trovate in Cartagine per colare in piombo medaglie di devozione e croci da appendere sul petto.* (Formes intéressantes et utiles pour l'ornementation orientale chrétienne.) — P. 149-154. *Iscrizione del corpo di Santo Pigmenio martire teste rinvenuta in Santo Salvatore in Corte.* (Inscription refaite au XVIIe siècle. L'auteur cherche à prouver qu'elle est une copie fidèle d'un original ancien.— P. 155-158. *Calendario Bresciano inedito in uno codice del collegio dei Padri Barnabiti alla Querce presso Firenze.* (Manuscrit du XIIIe siècle provenant de Saint-Séverin.) 1892. I et II. — P. 7-15. *Coperchio di sarcofago Salonitano col gruppo dell' agnello divino sul monte in mezzo agli agnelli designati coi nomi degli Apostoli.* (Utile dissertation sur ce sujet. L'inscription porte : *Ecci* (*ecce*) *agnus dei qui tollit peccatum seculi.* L'auteur démontre que *seculi* n'est pas ici une variante de *mundi*, mais qu'il était déjà employé dans le langage ecclésiastique.)—P. 43-54. *Conference di archeologia cristiana.* — P. 54-55. *I monumenti antichi cristiani di Fidene.* (Certain nombre d'inscriptions intéressantes.)—P. 47-67. *Pisside eburnea Cartaginense, sulla quale è effigiato Gesu Cristo distribuente i pani moltiplicati.* (Travail de sculpture intéressant pour l'histoire de l'art en Orient. L'auteur commente cette œuvre impor-

tante.) — P. 67-73. *Arco marmoreo di tabernaculo rinvenuto nella Mauritania adorno dell' immagine di Daniele fra i leoni e di altri simboli cristiani.* — P. 73-101. *Raccolta di iscrizioni romane relative ad artisti ed alle loro opere nel medio evo, compilata alla fine del secolo XVI.*

IV. — France.

Bulletin des Musées, 3e année, 1892. — P. 404-433. Courajod, *Leçon d'ouverture du cours d'histoire de la sculpture au moyen âge.* Le savant professeur décrit l'histoire de l'art de la première moitié du moyen âge et montre combien Rome tient peu de place dans ce développement artistique. — P. 38-54. E. Molinier, *Leçon d'ouverture du cours à l'école du Louvre.* Une intéressante introduction à l'histoire de la céramique italienne. — P. 276-288. Milliet, *Les Musées de sculpture comparée : le Trocadéro.* (L'auteur combat tout d'abord le parallélisme du développement artistique de l'art égyptien, assyrien, etc., et de la sculpture française. Ce que Viollet Le Duc a très bien vu, ce sont les ressemblances singulières que présentent dans leur évolution les histoires comparées de la sculpture grecque et de la sculpture française. L'article est sans importance. Il aurait été utile de montrer les grandes lacunes du Musée du Trocadéro au point de vue de notre art national.)

Bulletin Monumental, 1891-1892, t. VII. — P. 5-22. Chardin, *Recueil de peintures et sculptures héraldiques.* — P. 23-41. De Rivières, *Études campanaires.* L'auteur étudie certaines inscriptions des cloches des xve et xvie siècles. — P. 42-79. L. Courajod, *Les Origines de l'art gothique.* L'auteur établit ici le résumé de ses leçons du cours de 1890. Il montre que l'art des vie-xiie siècles n'a pas, comme on l'a cru, une base, l'art romain, mais que de nombreux éléments concourent à le former : l'élément oriental chrétien primitif, tel que l'a décrit M. de Vogüé, et tel que le montrent les stèles du Musée de Boulaq, et enfin un apport indéniable, l'art germanique, au moment des invasions, que l'on a appelé l'art barbare. Il prouve aussi combien durant cette époque l'art gallo-romain a perdu sa puissance; il est presque complètement vaincu par ces deux facteurs, et si on le voit ici et là pendant ces longs siècles, c'est à l'état isolé; on peut dire qu'il ne reparaît qu'au xiie siècle. C'est, on le voit, une vue vraiment originale, et qui s'accorde fort bien avec les données historiques. La carte des villages germaniques formés en France, celle des cimetières mérovingiens montrent la véracité de ces assertions. — P. 80-98. Emile Taillebois, *Deux objets d'art ibériens.* (Bandeaux d'or estampés de Caceres. Intéressant au point de vue de l'ornementation, on y trouve les entrelacs L'auteur croit et cherche à prouver l'influence ibérienne sur le Midi de la Gaule.) — P. 111-118. Schlumberger, *Découverte d'une relique faisant partie des dépouilles de Constantinople.* Reliques apportées en 1204, au retour de la croisade. L'une est attribuée à saint Akindynos. — P. 119-140. Courajod, *Les Origines de l'art gothique* (suite). La seconde partie de ce Mémoire est consacrée à l'art barbare. L'auteur traite l'ornementation possédée par les Germains en venant en Gaule. Les affirmations de M. Courajod sont aujourd'hui vérifiées par les études de M. le baron de Baye et l'ouvrage si intéressant sur la Russie méridionale de Kondakoff et Tolstoi. On ne peut nier les éléments nombreux qui concourent à former l'art barbare, apports persans et orientaux, avec une ornementation géométrique particulière à

ces peuples. Ces facteurs vont se combiner avec l'art syrien et palestinien et former ce qu'on peut appeler l'ornementation mérovingienne. Un troisième facteur qui a aidé à la formation de l'art gothique est l'élément arabe. Analyse très pénétrante de cet art. Telles sont les sources si diverses de l'art gothique. Ce mémoire, d'un intérêt capital, aura sans nul doute une très grande influence sur l'histoire de l'art. — P. 141-150. Jules de Laurière, *Mosaïque chrétienne des Iles Baléares.* (Mosaïque de Sainte-Marie près Palma. Il est utile de grouper toutes les mosaïques que nous possédons, soit en Orient (Tebessa, Djemila, Sour), soit en Occident (Palma, Valence, Rome, etc.), pour voir un accord entre ces mosaïques. On peut dire qu'elles ont dû être faites par des artistes grecs, formant en Occident des corporations occupées uniquement à ce genre de travail.) — P. 160-190. Camille Enlart, *L'Art gothique en Italie.* (Étude très intéressante sur les monuments gothiques en Italie. L'auteur traite de l'origine du gothique et prouve qu'il est dû à l'école bourguignonne. Il a été apporté par les moines de Citeaux. L'église de Fossanova (1208) forme le point de départ de cette propagande.) — P. 203-210. Comte de Marsy, *L'Archéologie monumentale à l'exposition des Champs-Elysées, en 1891.* — P. 211-213. Marsaux, *Instrument de paix de l'église de Champagne.* — P. 214-222. De Rossi (traduit par De Laurière), *Table de jeu avec inscription faisant allusion à un fait historique employée à fermer un tombeau près la basilique de Saint-Silvestre, à Rome.*— P. 223-234. Anatole Basseville, *Guide archéologique pour les excursions du Congrès de 1892.* (Quelques notes.) — P. 240-243. De Latondes, *L'Oratoire de Pieusse* (xve siècle). — P. 243-275. Jadart, *Les inscriptions de l'église de Mézières.* (Quelques inscriptions relatives au xve siècle.) — P. 305-320. E. Rupin, *L'Œuvre de Limoges.* (L'auteur étudie l'origine de l'émaillerie à Limoges. A part l'analyse intéressante d'un certain nombre d'objets, l'archéologue n'apporte rien de nouveau. Sa base principale est le petit livre de l'émaillerie de M. E. Molinier.)— P. 321-350. Anthyme Saint-Paul, *Périgueux et Angers.* (Travail fait pour combattre les conclusions du travail de M. Corroyer. C'est toujours le thème éternel de l'éternelle voûte. Dans l'art gothique, les archéologues ne veulent voir que la voûte, sans se préoccuper des autres éléments. Avec quelle prudence faut-il étudier les voûtes de nos églises! Les xviie et xviiie siècles en ont reconstruit un très grand nombre.) — P. 350-368. Rousselet, *Le Château de la Filolie* (Dordogne). — P. 369-376. De Latondes, *Le Musée Saint-Raymond de Toulouse.* — P. 413-461. Comte de Marsy, *Le Congrès historique et archéologique d'Anvers et le cinquantenaire de l'Académie archéologique de Belgique.* — P. 503-518. Jadart et Demaison, *Les Reliquaires de l'église de Murtin* (Ardennes). (Œuvre du xve siècle.) — P. 519-530. Marsaux, *Dais d'autel de Sérifontaine* (Oise). (xve siècle. Analyse intéressante de l'iconographie.) — P. 533-536. De Rivières, *Exposition rétrospective à Rodez, en 1892.* — P. 537-554. Chardin, *Recueil de peintures et sculptures héraldiques.*

(*A suivre.*) A. Marignan.

Le Gérant : E. Bouillon.

N-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU. — 16810

LE MOYEN AGE

BULLETIN MENSUEL D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE

DIRECTION :

MM. MARIGNAN, PROU ET WILMOTTE

DÉCEMBRE 1893

LA COMMUNAUTÉ DES HABITANTS DE BLOIS

(*Suite et fin.*)

Jusqu'à l'année 1196, nous n'avons aucune mention d'une administration municipale, même rudimentaire, à Blois. Elle était entièrement aux mains du comte et de ses officiers [1]. Du reste, la charte de privilèges indique assez, — quoiqu'elle soit sur ce point très brève, — que l'administration municipale date de l'an 1196. Voici le texte probant : *Consilium et moderamen bonorum virorum, super quos consilium ville erit.* Le mot *erit* indique que c'est seulement à partir du 7 juin 1196 qu'il y aura un conseil de ville, composé de notables ou prud'hommes (*boni viri*) [2].

Quelles pourraient être les attributions de ces *boni viri?*

La charte ne nous fournit sur ce sujet qu'une seule indication : ils reçoivent les plaintes des pauvres de Blois, qui ne sont pas en état de payer le droit de cinq sous par maison dû au comte [3].

Nous ne pouvons savoir quel était le nombre des membres du conseil de ville, comment ils étaient nommés, et si le seigneur avait, ou non, une part quelconque dans leur nomination. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils avaient des attributions très restreintes.

Dès 1196, la communauté de Blois se montre au grand jour. Elle ne

1. Il y avait à Blois, aux XIe et XIIe siècles, un vicomte (*vicecomes Blesensis*) un châtelain (*custos turris*), un prévôt, un *vicarius Blesensis*. Les officiers subalternes étaient les *servientes* et les *ballivi*.

2. Art. VII.

3. Même article.

date certainement pas de cette année, mais la charte de privilèges a puissamment contribué au développement de la communauté et lui a donné, pour ainsi dire, l'existence légale.

Nous voyons que les bourgeois sont solidairement responsables dans le cas où il manque une certaine somme à la redevance de cinq sous: « Si, au jour indiqué (la Saint-Hilaire), il manque une certaine somme à la redevance, ce qui manquera devra être payé au comte le lendemain, en double, par les bourgeois en commun[1]. »

Bien entendu, les nobles, les clercs, les moines et les « manants[2] » des monastères ne font pas partie de la communauté.

Il semble inutile, après ce qui vient d'être dit sur les premières libertés municipales de Blois, de réfuter l'erreur des historiens, qui qualifient de « communes » un certain nombre de villes du centre de la France.

Blois, entre autres, n'a aucun titre pour être qualifiée de « commune ». La vraie commune du moyen âge a des attributions à la fois politiques, administratives et judiciaires. A Blois, rien de tout cela. Les *boni viri* n'avaient point d'attributions politiques ou judiciaires; ils partageaient leurs attributions administratives, si bornées, avec les officiers du comte; et, malgré les libertés de l'an 1196 les représentants du seigneur avaient encore la plus grande part dans l'administration de la ville.

Le prévôt continue à rendre la justice aux non-nobles. Chargé de faire respecter les droits du comte, il aurait pu violer les privilèges des habitants; aussi, à son entrée en charge, devait-il jurer d'être le ferme gardien et le fidèle observateur de la charte[3].

Les sergents du comte et le châtelain (*custos turris*) devaient aussi, à leur entrée en fonctions, prêter le même serment[4].

Nous avons déjà parlé des baillis du comte, à Blois : c'est à ces officiers subalternes qu'on devait amener les animaux domestiques trouvés dans les forêts du comte et dont les propriétaires habitaient Blois[5].

II. — RAPPORTS AVEC LA CHARTE DE LORRIS

La charte de privilèges accordée aux habitants de Blois par le comte Louis Ier de Clermont, en 1196, a de frappantes anologies avec celle qui fut octroyée à la petite ville de Lorris[6], en Gâtinais, par le roi Louis VII, en 1155.

1. Art. VI.
2. Les monastères et les vassaux laïques du comte avaient aussi, à Blois et dans la banlieue, leurs hommes de conditions diverses (colliberts, serfs, etc.), qui ne furent affranchis qu'au commencement du XIIIe siècle.
3. Art. XXVI.
4. Même art. *Custos turris*, littéralement : le gardien du donjon; plus tard *castellanus*.
5. Art. XII.
6. *Lorris, dans le Loiret*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Montargis.

On sait que la charte de Lorris [1] a joui d'une grande réputation au moyen âge et qu'elle a été le prototype de beaucoup de chartes octroyées à des localités du centre de la France [2].

Voici les principaux articles de la charte de Lorris que l'on retrouve imités et quelquefois copiés dans la charte de Blois. Nous allons les indiquer dans l'ordre suivi pour ceux de la charte de Blois.

Par l'art. 9 le roi abolit à Lorris, la taille, l'*ablatio* et la *roga : Nullus, nec nos, nec alius, hominibus de Lorriaco talliam, nec ablationem, nec rogam faciat* [3].

Le comte de Blois s'exprime en ces termes : *Omnes homines Blesis, infra banlivam Blesis manentes, tailliam michi debentes, et eorum heredes a taillia, ablatione, impruntato et roga coacta de cetero penitus quitto et immunes esse concedo.* (Art. Ier.)

Ces impositions sont remplacées dans la charte de Lorris par un cens annuel de six deniers pour une maison et un arpent de terre. (Art. I.)

Quicumque in Lorriaci parrochia domum habebit, pro domo sua, et pro quodam arpenno terre, si in eadem parrochia habuerit, sex denarios census tantum persolvat, et, si illud acquisierit, ad censum domus sue illud teneat.

Il est dit dans la charte de Blois (Art. II) :

Quicumque vero Blesis, vel infram banlivam Blesis, herberiagium habebit, quinque solidos Blesensium singulis annis persolvet tantum ; et pro unaquaque domo, quam preter herberiagium habebit, quinque solidos similiter...

A Lorris, les habitants ne peuvent pas admettre dans la ville un homme de corps, sans la permission du roi.

La même défense est faite par le comte de Blois : *Nullus de foris banlivam, tailliam michi debentem, retinere poterunt, nisi de meo assensu.* (Art. XXI.)

Par l'art. 15, la corvée est supprimée à Lorris : *Eorum nullus corvatam nobis faciet, nisi...*

L'article correspondant de la charte de Blois porte : *Nullus Blesis vel in banliva manans, extra Blesis michi biennum vel corvatam faciet.* (Art. XIX.)

L'art. 17 de la charte de Lorris a été de même imité — on pourrait dire copié — par le rédacteur de la charte de Blois. Dorénavant le

1. Cette charte est datée d'Orléans. Elle est publiée au tome XI des *Ordonnances des rois de France*, p. 200 ; on en trouve aussi un très bon texte dans M. Prou, *Les coutumes de Lorris et leur propagation aux XIIe et XIIIe siècles* (1884). La première charte était de Louis VI ; elle n'existe plus.

2. Viollet, *Précis de l'histoire du droit français*, p. 116.

3. Prou, *op. cit.*, p. 21, 31-32. Ce travail a été publié dans la *Nouvelle Revue historique de droit français et étranger*, t. VIII (1884), p. 139 et suivantes, et à part, chez Larose et Forcel. (Nous nous servons du tirage à part). M. Prou n'a pas signalé les rapports avec la charte de Blois. En fait de chartes du Blésois imitées de celle de Lorris, M. Prou n'a connu que la charte de Marchenoir (p. 99). Cette charte, d'ailleurs, a été aussi octroyée par Louis Ier (1193).

bourgeois peut vendre ses biens et changer librement de résidence, à moins qu'il n'ait commis un délit ou un crime dans la ville[1]. Voici cet art. 17 :

Et eorum quilibet res suas, si vendere voluerit, vendat, et, redditis venditionibus, a villa, si recedere voluerit, liber et quietus recedat, nisi in villa forifactum fecerit.

L'article correspondant de la charte de Blois est ainsi conçu : *Quilibet res suas, si vendere voluerit, vendat; et si a villa recedere voluerit, liber et quietus recedat, nisi forisfactum fecerit; et, si forisfactum fecerit...* (Art. IX.)

A Lorris, l'aubain doit satisfaire à certaines conditions pour acquérir le droit de bourgeoisie[2] ; ces conditions sont les mêmes à Blois.

L'art. 16 de la charte de Lorris qui supprime l'emprisonnement préventif[3] a été aussi emprunté par le rédacteur de la charte de Blois : *Nullus eorum captus teneatur si plegium veniendi ad jus dare potuerit.*

Dans la charte de Blois il est dit :

Nullus eorum capietur vel captus tenebitur, vel ipsius res, si plegium veniendi ad jus dare poterit, nisi pro multro... (Art. XVII.)

Dans la charte de Lorris, il n'y a pas les restrictions indiquées dans celle de Blois.

A Lorris, la confiscation de l'immeuble n'a lieu que dans le cas de forfait commis contre le roi ou un de ses hôtes (Art. V)[4] :

Et quicumque in parrochia Lorriaci possessionem suam habuerit, nihil ex ea perdat pro quocumque forifacto, nisi adversum nos vel aliquem de hospitibus nostris forifecerit.

A Blois, nous l'avons vu, la confiscation de la *possessio* n'a pas lieu si le coupable peut ester en justice : *Quicumque possessionem suam Blesis vel infra banlivam habuerit, nichil ex ea perdet pro quocumque forisfacto, dum juri stare poterit.* (Art. XVIII.)

La charte de Lorris limite à un délai de quinze jours pleins le crédit du roi et de la reine pour achat de leurs vivres sur le marché dudit lieu (Art. XI)[5] :

Lorriaci autem habebimus creditionem in cibis ad nostrum et regine opus ad dies quindecim completos persolvendam.

A Blois, le crédit du comte et de sa femme est aussi limité, mais le délai est plus long :

Creditionem in meis cibis et comitisse Blesis emendis ad tres persolvendam menses habeo. (Art. XIV.)

L'habitant de Lorris qui a le gage du roi ou d'une autre personne, n'est pas tenu de le garder plus de huit jours[6] ; à Blois, le délai légal est

1. Prou, *op. cit.*, p. 27.
2. Prou, p. 24.
3. Prou, p. 46. Cf. l'art. III de la charte de Bourges (1181-82) : *Nullus eorum capietur, nec res alicujus eorum, quamdiu salvum plegium vel bonam securitatem prestare poterit et voluerit quod justicie stabit.*
4. Prou, p. 56.
5. Prou, p. 31.
6. Prou, p. 38.

de vingt jours pour celui qui a le gage d'un clerc, d'un chevalier ou d'un sergent du comte. Voici le texte de la charte de Lorris (Art. XI bis):

Et, si quis vadium domini regis vel alius habuerit, non tenebit ultra octo dies, nisi sponte.

L'article de la charte de Blois est ainsi concu : *Qui vadium clerici, vel militis, vel alicujus servientis mei habebit, non tenebit illud ultra viginti dies, nisi sponte sua, et tunc sine causa vendere poterit.* (Art. XVI.)

Par l'art 10, le roi retient son droit de banvin [1]. Mais la charte de Lorris, pas plus du reste que celle de Blois, ne fixe point la durée du banvin :

Et nullus Lorriaci vinum cum edicto vendat, excepto rege, qui proprium vinum in cellario suo vendat.

Le comte de Blois dit simplement (Art. XXV) : *Venditionem vini mei ad bannum habeo, sicut soleo.*

L'art. 23, concernant la police des bois [2], est aussi reproduit avec quelques variantes dans la charte de Blois. Les sergents et les chevaliers devaient saisir les animaux domestiques qu'ils trouvaient dans les bois royaux et les amener au prévôt de Lorris qui seul avait qualité pour prononcer, s'il y avait lieu, une amende contre le propriétaire:

Et, si miles aliquis, seu serviens, equos vel alia animalia hominum de Lorriaco in nemoribus nostris invenerit, non debet illa ducere nisi ad prepositum de Lorriaco.

L'article correspondant de la charte de Blois porte : *Qui equos vel alia animalia hominum Blesis vel banlive in meis nemoribus invenerit non ducet illa nisi Blesis ad ballivos meos.* (Art. XII.)

Le prévôt de Lorris chargé par l'art. 35 de faire respecter les droits royaux, aurait pu violer la liberté des habitants ; aussi devait-il, à son entrée en charge, s'engager par serment à maintenir les privilèges octroyés par le roi. Les sergents de Lorris en entrant en fonctions faisaient semblable serment [3] :

Proinde constituimus ut, quotiens in villa movebitur prepositus, unus post alterum juret se stabiliter servaturum has consuetudines, et similiter novi servientes, quotiens movebuntur.

Nous trouvons un article analogue dans la charte de Blois:

Quotiens prepositus Blesis, aut servientes, aut custos turris, sive sit miles, sive serviens, innovabuntur, unus post alterum juret se omnes has consuetudines stabiliter et bona fide servaturum. (Art. XXVI.)

Cependant, bien qu'il y ait sans aucun doute beaucoup d'articles empruntés à la charte de Lorris, il ne faut pas exagérer l'influence que cette charte a pu exercer sur celle de Blois. Le comte qui l'a octroyée, n'a fait, souvent, que fixer par écrit des usages locaux très anciens. La rédaction seule de certains articles est empruntée à la charte de Lorris. Il

1. Prou, p. 31.
2. Prou, p. 65.
3. Prou, p. 18 et 20.

y avait, c'est indéniable, des usages communs dans le Blésois et dans le Gâtinais, des coutumes germaniques qui s'étaient maintenues identiques dans les deux pays.

Prenons l'exemple curieux de la saisie extrajudiciaire; avant 1155, il en était à Lorris comme à Blois en 1196. Tout homme pouvait saisir le gage du plège *quocumque die*. A partir de 1155, l'usage fut modifié, le roi interdit la saisie les jours de foire et de marché pour éviter des troubles[1].

Cette interdiction ne se retrouve point dans la charte de Blois.

Comme on le voit, le caractère commun aux deux chartes, c'est de n'être parfois que la codification d'anciens usages. Mais il y a entre la charte de Lorris et celle de Blois une différence capitale : il n'est pas question dans la charte de Lorris de libertés municipales octroyées aux habitants. L'administration de Lorris est entièrement confiée au prévôt, et aux sergents, ses subalternes.

Ajoutons que la charte de Lorris contient plusieurs articles qui ne sont pas reproduits dans celle de Blois, par exemple l'article sur le duel judiciaire.

III. — PROPAGATION DE LA CHARTE DE BLOIS

Les rapports de la charte de Lorris avec la charte de Blois étant nettement indiqués, nous allons étudier la propagation de la charte de 1196 dans les régions voisines et même dans une région très éloignée du Blésois.

A une date un peu postérieure à l'octroi de la charte de Blois, le 25 octobre 1196, Louis Ier, comte de Blois, donna des privilèges aux habitants de Romorantin. La charte de cette ville[2] a été copiée presque textuellement sur celle de Blois. Nous n'indiquerons pas les emprunts; ce serait une longue et fastidieuse énumération d'articles; nous nous bornerons à signaler deux articles qui ne se trouvent pas dans la charte de Blois. Le premier concerne l'administration municipale :

Licebit burgensibus, singulis annis, duodecim ex eis eligere, super quos consilium Ville et moderamen erit, qui, quotiens innovabuntur, totiens jurabunt sese Consilium Ville et moderamen bona fide et recta conservaturos.

A Romorantin, comme à Blois, il y a donc un *Consilium Ville*. Il est, comme à Blois, composé de *boni viri*. Mais nous savons, — ce que nous ignorons absolument pour Blois, — que ces *boni viri* sont au nombre de

1. Prou, p. 37. (Art. VI de la charte de Lorris.)

2. L'original est perdu. Il y a aux arch. communales de Romorantin (AA[1]) une confirmation du comte de Blois, Guy II, de Châtillon (1382). Cette charte a été publiée dans la *Revue des Sociétés savantes*, 4e série, t. XII, p. 205 et suiv. (février-mars 1868). M. Bournon, ancien archiviste de Loir-et-Cher, en a donné des extraits à la p. 1 de son Inventaire sommaire des archives de Romorantin (1885).

douze ; qu'ils sont élus tous les ans par les bourgeois, et, qu'à leur entrée en fonctions, ils prêtent serment de maintenir le Conseil de Ville [1].

L'autre article concerne le maintien du droit d'aubaine : *Salva tamen consuetudine, quam habeo in hominibus ecclesiarum et militum de foris venientibus manere* [*apud*] *Remorentinum.*

Une année après l'octroi de la charte de Romorantin, en octobre 1197, le même comte, Louis Ier, donna aux habitants de Châteaudun (le Dunois dépendait alors du comté de Blois) une charte [2] analogue à celle de Romorantin. Les habitants de Châteaudun peuvent, comme les Romorantinois, élire douze *boni viri*, qui forment le Conseil de Ville.

En janvier 1246 (nouveau style), le comte de Blois, Jean Ier de Châtillon, accorda aux *estagiers* (habitants) des Montils [3] une charte de privilèges. Cette charte, rédigée en français, est la traduction presque littérale de celle de Blois [4].

Il nous reste à signaler la propagation de la charte de Blois dans le nord de la France.

Les habitants de Clermont-sur-Oise, obtinrent en 1197 les privilèges [5] que Blois avait eus en 1196. La ville appartenait à Louis Ier, à ce comte qui avait octroyé les chartes de Blois, de Romorantin et de Châteaudun.

L'article concernant les libertés municipales est analogue à celui de la charte de Romorantin : les bourgeois de Clermont pourront élire tous les ans huit d'entre eux (au lieu de douze comme à Romorantin) pour former le Conseil de Ville.

Signalons quelques variantes, sans importance, du reste : Le festage de cinq sous sera payé en monnaie beauvaisine, au lieu de monnaie blésoise, le jour de la Saint-Remy (1er octobre), au lieu de la Saint-Hilaire.

La ville de Creil obtint aussi une charte calquée sur celle de Clermont [6],

1. A Romorantin, ce conseil de ville, composé de *boni viri*, existait encore au début du XIVe siècle. En 1308, par-devant le lieutenant du châtelain de Romorantin, deux des *jurez de la Ville* furent élus par leurs collègues *et la plus grant partie dou commun*, députés aux États généraux, convoqués à Tours par Philippe le Bel. (Affaire des Templiers). (Arch. Nat., J. 415, n° 179.)

2. Conservée aux arch. communales de Châteaudun (AA[1]). Voir l'inventaire sommaire de ces archives dressé par M. Merlet, archiviste d'Eure-et-Loir (1885). M. Merlet appelle à tort cette charte « charte de commune » (p. 3 de la préface de l'inventaire). Elle a été publiée dans les *Bulletins de la Société dunoise* par M. A. Poulain de Bossay, t. I, p. 25 et suiv. (1864-1869), avec une traduction très peu exacte.

3. Les Montils, ou Montils-lès-Tours, canton de Contres (Loir-et-Cher).

4. L'original est perdu. Elle nous a été conservée par une copie de la fin du XVe siècle dans le Cartulaire de la ville de Blois (f° 344-348). Le scribe n'a guère respecté l'orthographe du XIIIe siècle. On en trouve aussi une copie dans un cartulaire du comte de Blois. (Arch. Nat., KK. 896, f° 467). Les limites restreintes de cet article ne nous permettent pas d'indiquer les passages de la charte qui ont été modifiés ou ajoutés.

5. Sur la charte de Clermont, voir *Le comté de Clermont-en-Beauvaisis*, par le comte de Luçay (1878), p. 31, 32, 33 et 286. L'auteur n'a pas connu les rapports qu'elle avait avec la charte de Blois.

6. Luçay, *op. cit.*, p. 31, 32, 33.

et peut-être cette charte à son tour s'est-elle propagée dans d'autres villes ou villages du Beauvaisis.

Cette propagation des privilèges de Blois dans la région voisine et dans le nord de la France s'explique parfaitement par l'histoire politique; il nous semble qu'elle méritait bien d'être étudiée.

Jacques SOYER.

W. GOLTHER. — **Geschichte der deutschen Litteratur**, *Erster Theil*, von der ersten Anfängen bis zum Ausgang des Mittelalters. — Stuttgart, Union Deutsche Verlagsgesellschaft (Deutsche Nationallitteratur, Bandausgabe 182), in-8°, IV-443 p.

L'activité de M. Golther ne se ralentit pas. Le retard que nous avons apporté à la lecture de son nouvel ouvrage nous crée à son égard une double obligation ; M. G. vient, en effet, de rééditer les *Deutsche Liederdichter* de Bartsch et de donner à ce choix judicieux, qui a déjà rendu tant de services, des soins discrets dont le monde savant lui saura gré. Il a respecté le plan du livre de l'illustre germaniste, il a conservé l'introduction, les notices biographiques et bibliographiques consacrées à chacun des poètes et les pièces extraites de leur œuvre ; mais ces notices ont été remaniées suivant les exigences scientifiques, et il n'est pas jusqu'aux leçons adoptées par Bartsch, qui n'aient été soumises à une revision, dont des éditions récentes ou des corrections proposées dans les périodiques ont formé la base.

De l'histoire littéraire d'Allemagne, dont la moitié a paru, il y aurait long à dire. C'est un travail d'une réelle originalité, rare mérite après les innombrables publications qui ont été faites sur le même sujet. M. G. s'est rendu un compte plus exact que ses prédécesseurs du rôle prépondérant que les écrivains français ont joué dans la pensée littéraire allemande des XIIe et XIIIe siècles, et il a cru devoir résumer l'œuvre de ces écrivains (anonymes ou non) en presque une centaine de pages qui forment un tout dans son livre et précèdent l'analyse des imitations allemandes. Cet *Abriss* n'est pas sans intérêt et les romanistes le liront avec profit, si même ils n'en acceptent pas toutes les vues, notamment en ce qui concerne le roman breton ; mais il a l'inconvénient de constituer une œuvre distincte dans une autre œuvre, et peut-être eût-il mieux valu subdiviser cet historique en autant de fragments qu'il y a de catégories littéraires et rattacher ainsi plus étroitement les disciples à leurs maîtres étrangers. Dans certains cas, lorsque ces disciples sont des maîtres eux-mêmes, l'inconvénient devient plus grave encore, certains parallèles s'imposent et ils entraînent des répétitions qui nuisent à l'intérêt du volume, écrit pourtant avec une chaleur et une clarté sympathiques. Enfin, l'auteur se voit forcé, en maintes places, malgré son étude préalable, de constater et de définir de nouveau la nature de l'influence exercée par les poètes de langue d'oc et de langue d'oïl sur telles variétés

d'œuvres ou sur tel écrivain de sa langue (voyez par exemple, pp. 225 et sq., 252, 258-59-60, 310-11, etc.); il est vrai que cette influence est souvent très indirecte, qu'on risque de s'égarer en voulant la préciser toujours et qu'il était infiniment plus commode de procéder comme l'a fait M. G. Ce premier tome nous conduit à la fin du moyen âge; il est surtout consacré à l'épopée, à la poésie narrative et à la poésie lyrique; au sujet des *Heldensage*, M. G. n'a pas craint de faire passer dans le cadre d'un manuel des vues plus personnelles sur l'origine historique des poèmes en moyen haut allemand et sur le rapport des versions scandinaves des légendes de héros avec la version purement allemande. On ne peut guère lui faire un reproche d'avoir une absolue confiance dans l'exactitude d'un point de vue, qu'il a fait sien, après les travaux de Bugge, de Müller et d'autres savants. Les auteurs du *Grundriss*[1], M. Symons notamment, lui ont donné, à cet égard, un exemple aussi dangereux que séduisant.

En somme, il serait intéressant qu'on traduisit l'ouvrage que nous annonçons lorsqu'il sera achevé; il fait honneur à la bibliothèque de M. Kürschner, à laquelle il se borne le plus souvent à renvoyer le lecteur, dans un système de notes volontairement réduites au strict nécessaire. Ξ.

LANGLOIS (Ernest). — **Les Registres de Nicolas IV.** 8e et 9e fascicules. — Paris, Thorin, 1893, in-4o, pages 969 à 1301.

JORDAN (Édouard). — **Les Registres de Clément IV.** 1er fascicule. — Paris, Thorin, 25 février 1893, in-4o, pages 1 à 112.

La publication des registres pontificaux du XIIIe siècle entreprise par l'École française de Rome avance rapidement. Voici trois nouveaux fascicules, dont les deux premiers nous font entrevoir l'achèvement très prochain des registres si importants de Nicolas IV. Les fascicules publiés par M. Langlois contiennent en effet la fin du registre caméral de Nicolas IV, les lettres de ce pape non enregistrées conservées soit aux Archives du Vatican, soit aux Archives nationales de Paris, et enfin les lettres non enregistrées et mentionnées dans Potthast. Grâce à ce dernier appendice, le recueil de M. Langlois nous présente le catalogue complet de toutes les lettres de Nicolas IV, imprimées jusqu'ici. Resterait à relever dans toutes les archives et bibliothèques de l'Europe les lettres non enregistrées qui y sont conservées : c'est un travail qui se fera lentement à l'occasion de monographies locales. Le faire d'un seul coup serait se lancer dans une entreprise longue et coûteuse : les résultats, assurément, ne compenseraient pas le temps et l'argent dépensés.

Les 8e et 9e fascicules des *Registres de Nicolas IV* contiennent une

1. Stuttgart, Göschen's Verlagshandlung, 1893, in-8o.

table de concordance des numéros de Potthast avec ceux de la présente publication, une table chronologique des bulles, très bien conçue, une table alphabétique des *Incipit*, enfin la table alphabétique des noms propres. Toutes les bulles transcrites au registre caméral sont inédites. Elles sont pour la plupart relatives à cette question si intéressante de l'administration du temporel du Saint-Siège ; il en est, toutefois, dont le lien avec la *Camera* nous échappe. Voici la liste des bulles relatives à la France : n° 7161 (1288). Au roi de France pour lui recommander des marchands de la Chambre apostolique de la compagnie des Riccardi de Lucques, résidant en France. — 7177 (23 octobre 1288). A un chanoine de Béziers, pour lui confier le soin de recueillir les sommes léguées au Saint-Siège par diverses personnes, entre autres, P., archevêque de Narbonne. — 7178 (23 octobre 1288). Au roi de France, pour l'engager à conclure une alliance avec les Génois dont l'intervention dans l'affaire d'Aragon et de Sicile serait d'un grand secours. — 7195 (1er décembre 1288). Au chancelier de l'église de Paris, pour le prier de concéder la licence à un frère mineur. — 7213 (31 décembre 1288). Même affaire. — 7232 et 7233 (23 mai 1289). Quittances à des marchands de Sienne et de Pistoie de 5,000 livres de petits tournois, restant des dîmes levées par le roi de Sicile dans les comtés de Forcalquier et de Provence. — 7234 (22 juin 1289). Au recteur du Comtat-Venaissin, pour lui donner pouvoir de procéder par voie de censure ecclésiastique contre ceux qui molesteraient ses officiers. — 7238 (9 janvier 1290). Citation d'un chanoine de Narbonne devant le Saint-Siège. — 7241 (13 janvier 1290). Mandement à l'évêque de Maguelonne de verser entre les mains des marchands de Pistoie demeurant à Nîmes, le produit de la vente des biens des frères de la Pénitence à Montpellier. — 7283 (4 novembre 1290). Ordre au recteur du Comtat-Venaissin de recouvrer certains châteaux appartenant à l'Église romaine et indûment détenus par les frères de l'Hôpital. — 7284 (même date). Permission, au même, de louer pour dix ans certaines possessions de l'Église romaine. — 7285 (même date). Au même, à propos d'un serment d'hommage à prêter à l'Église romaine pour une baronnie du Comtat. — 7326 (28 mai 1291). Prière au roi de France de mettre en liberté des marchands italiens résidant en France, indûment arrêtés, et de leur rendre leurs biens. — Ce sont là tous documents dont M. Langlois fera ressortir l'intérêt dans son Introduction.

Le premier fascicule des *Registres de Clément IV* comprend les lettres de la première année (lettres communes et curiales) et une partie des lettres communes de la seconde année. Il est décidément regrettable qu'avant de commencer la publication des registres pontificaux, l'École de Rome n'ait pas arrêté un plan auquel se seraient conformés tous les éditeurs.

Chaque volume qui paraît apporte une innovation dans la méthode d'analyse, ce qui n'est pas pour faciliter l'usage de ce recueil. L'analyse de la première lettre publiée par M. Jordan se présente ainsi : *Nuntiat*

eis. *Eis* représente les archevêques auxquels est adressée cette lettre. M. Jordan remplace ainsi par *ei* ou *eis* la personne ou les personnes auxquelles est adressée la bulle, de telle sorte que pour connaître la valeur du pronom il faut lire la suscription qui suit l'analyse : méthode qui peut donner lieu à des erreurs et qui fera bien gagner à M. Jordan, sur toute sa publication, deux ou trois pages. Cette réserve faite, les analyses sont soigneusement rédigées. Toutefois dans l'analyse du n° 80, les mots *in Carnotensi diocesi* doivent être corrigés en *in Cenomenensi diocesi*, erreur singulière, puisque le n° 81 *de eodem argumento* est adressé *episcopo Cenomanensi*. Sur 400 bulles que contient le fascicule de M. Jordan, 81 inédites sont relatives à la France. Je signalerai particulièrement : des mandements adressés à plusieurs évêques pour leur enjoindre d'absoudre de l'excommunication des marchands italiens résidant en France (n°s 87, 124, 143) ; la lettre n° 42, de mai 1265, adressée au roi de France et l'engageant à intervenir dans les affaires du royaume d'Angleterre pour y rétablir l'ordre ; la lettre n° 190, du 3 décembre 1265, par laquelle le Pape, après avoir constaté que les revenus affectés à la maîtrise des écoles de l'église du Puy sont insuffisants et que, par suite, l'on ne peut trouver une personne capable qui veuille accepter cette charge et s'astreindre à la résidence, mande à l'abbé de la Chaise-Dieu d'assigner sur les revenus communs de l'église du Puy, une part convenable à l'entretien du maître des écoles.

Les *Registres de Clément IV* ne le cèdent pas en intérêt aux registres parus jusqu'à ce jour ; et si je ne me trompe ils contiennent, abstraction faite du registre caméral de Nicolas IV, un plus grand nombre de lettres inédites importantes. M. Prou.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Plusieurs des anciens maîtres et amis du regretté Julien Havet, décédé prématurément au mois d'août dernier, se proposent de publier un volume de *Mélanges d'histoire et de bibliographie*, dédié à sa mémoire. Ceux de ses amis qui désirent collaborer, ou seulement souscrire à ce volume, dont le prix, à fixer ultérieurement, ne dépassera pas 20 fr., sont priés d'envoyer dès maintenant leur adhésion à M. Omont, à la Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu.

Les *Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft*, de Zurich, ont apporté leur contribution à l'histoire de la poésie religieuse du moyen âge, avec le travail de M. J. Werner, *Die ältesten Hymnensammlungen von Rheinau*, Zurich, David Bürkh, in-4°, 124 p. Extrait du 23e vol. de la collection). Plus de 40 des mss. conservés aujourd'hui à la bibliothèque du Gymnase cantonal de Zurich contiennent des compilations d'hymnes et de séquences, remontant au xe siècle. M. Werner décrit les six plus anciens mss. et publie les hymnes qu'ils renferment, en indiquant soigneusement les variantes. Cette édition critique sera d'autant plus utile qu'elle se termine par le catalogue alphabétique des *incipit* des pièces publiées. F. C.

Mentionnons, parmi les catalogues tout récemment parus, le premier volume de la *Bibliografia di Roma medievale e moderna*, de M. F. Cerroti (Rome, Forzani), le *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque Mazarine*, publié par MM. P. Marais et A. Dufresne (Paris, Welter, in-8°, VIII-815 p.), et enfin le *Catalogue des Incunables des bibliothèques publiques de Lyon*, par M. B. Pellechet (Lyon, in-8°, II-481 p.).

Les bibliothèques publiques ne sont pas les seules à publier l'inventaire de leurs richesses en incunables. Voici que des libraires eux-mêmes se mettent à faire imprimer avec grand luxe de détails des catalogues fort importants en ce genre, et le dernier catalogue (XXX) du libraire-antiquaire L.-L. Olschki, de Venise : *Riche et précieuse collection d'Incunables soigneusement décrits et mis en vente* (octobre 1893), mérite une mention toute spéciale pour le soin avec lequel il a été rédigé, le nombre des volumes décrits (566, tous du XVe siècle) et la rareté de beaucoup d'entre eux. H. S.

PÉRIODIQUES

REVUES D'ART

IV. — France.

(*Suite.*)

L'Ami des Monuments, 1892.— P. 93-95. Chardin, *Le vandalisme en France*. *L'Hôtel de Rohan à Saint-Brieuc.* — P. 95-98. Ange Lassus, *La nouvelle installation des Musées, la salle d'architecture au Musée du Louvre.* — P. 98-108. Robida, *La vieille France, la Touraine.* (Vue rapide.) — P. 131-150. Mgr Chevalier, *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours* (d'après les fouilles et les textes). Posons le problème : M. C. cherche à tracer le plan de l'église élevée en 470, par Saint-Perpet. Il voit une basilique avec une *chorea* complète, c'est-à-dire une abside intérieure, un atrium ou déambulatoire tout autour et cinq chapelles absidales rayonnantes. M. de Lasteyrie, au contraire, dit que la basilique découverte avec sa *chorea* ne saurait remonter plus haut que l'époque carolingienne. M. C. écrit ce mémoire pour combattre cette opinion. — P. 195-197. Robida, *Quelques anciennes fermes normandes.* Description trop rapide et partant inutile. Il serait si important de décrire les anciennes fermes qui restent encore debout pour pouvoir étudier la division du travail aux XIVe et XVe siècles. — P. 197-215. Chevalier, *Le plan primitif de Saint-Martin de Tours.* L'auteur cherche à reconstruire la basilique décrite par Grégoire de Tours. Il y aurait bien des observations à faire, mais elles ne peuvent trouver place dans notre dépouillement sommaire. — P. 222-224. Paul Barré, *Le château de Courtalain.* — P. 239-245. F. de Mély, *L'incident du Louvre et les Catalogues de nos Musées nationaux.* Après quelques phrases assez perfides, l'auteur reproche aux conservateurs de ne rien faire, d'être toujours absents du Louvre et de ne jamais publier de Catalogues; on peut faire observer à M. de M. que le *grand persécuté* n'est pas resté inactif et que le Musée de la sculpture française est une preuve suffisante de son activité. — P. 273-274. Charles Normand, *Les plus vieilles maisons de France : Une rue romane à Cluny* (Saône-et-Loire). — P. 336-342. Marcel, *Le Pierrefonds de la Bretagne : Le château de Vedre (XVe siècle).*

L'artiste, 1892. — P. 1-16. Aman Jean, *En Ombrie : Saint François et la Cité d'Assise*. (Rien de nouveau, description des fresques.)

Revue archéologique, 1892, 3e série, t. XX. — P. 45-54. Deloche, *Études sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne*. (Suite). L'ornementation de ces cachets est intéressante. (Entrelacs barbares et méridionaux.) — P. 55-64. E. Le Blant, *Notes sur quelques formules cabalistiques*. Formules courantes au temps de Caton l'Ancien et depuis bien des siècles pour guérir les luxations. Elles ont persisté dans l'Empire. — P. 65-155. Salomon Reinach, *Chronique d'Orient*. (Un résumé fort bien fait des découvertes et des travaux intéressant le monde grec et byzantin.) — P. 169-185. Deloche, *Études sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne*. — P. 193-213. G. Bapst, *Études sur les mystères au moyen âge*. (Fin.) (L'auteur traite de la décoration du théâtre et des costumes des acteurs.) — P. 223-274. C. Mauss, *L'église de Sainᵗ-Jérémie à Abou-Gosch, avec une étude sur le stade au temps de saint Luc et de Flavius Josèphe*. Fort utile. — P. 322-347. G. Lafaye, *Mosaïque de Saint-Romain-en-Gal (Rhône)*. Mosaïque fort intéressante pour voir la transmission des sujets au moyen âge et leur répétition nombreuse. Ces sujets étaient reproduits aussi bien à Rome qu'en Gaule. Cette mosaïque peut être utile à ceux qui s'occupent des métiers pendant l'antiquité. L'auteur aurait dû réunir les différentes mosaïques que nous possédons en ce moment et voir quel a été le centre de la création des sujets reproduits. Nous croyons à une origine orientale et à des corporations venues en Occident travaillant uniquement cet art si aimé par le Bas-Empire. — P. 348-362. Raoul Rosières, *L'architecture dite gothique*. L'épithète *gothique* doit être conservée ; elle s'appliquait à tous les Barbares pendant de longs siècles. L'art gothique est né en France dans le bassin de l'Oise et la région du bas cours de l'Aisne; il a rayonné de là sur toutes les autres contrées. Il y aurait bien des remarques à faire à l'écrivain au sujet de la formation de l'art gothique, des différents éléments qui concourent à sa création, mais sa thèse déjà fort ancienne est vraie en général. — P. 384-393. H. Omont, *Lettre grecque sur papyrus émanée de la chancellerie impériale de Constantinople et conservée aux Archives nationales*. Article très intéressant. C'est une lettre d'un empereur de Constantinople à un roi de France (vers 839) et qui était conservée dans les archives de Saint-Denis. — P. 395-435. Salomon Reinach, *Chronique d'Orient*. — II. — P. 1-17. Deloche, *Études sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne*. — P. 18-21. E. Le Blant, *Simple conjecture au sujet d'un passage de saint Augustin*. Certaines figurations païennes qui ont été prises par les artistes chrétiens et où on a représenté le signe de la croix. — P. 28-35. Emile Male, *Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et de l'École toulousaine du XIIIe siècle*. L'auteur décrit au point de vue iconographique quelques chapiteaux du Musée de Toulouse qui étaient autrefois au cloître de Saint Étienne, construit au XIIe siècle. — P. 66-79. H. Omont, *Inventaire de la collection Visconti conservé à la Bibliothèque Nationale*. (Suite et fin.) — P. 80-130. C. Mauss, *L'église de Saint-Jérémie à Abou-Gosch*. — P. 153-169. Deloche, *Études sur quelques anneaux et cachets de l'époque mérovingienne*. — P. 170-175. J. Havet, *Igoranda ou Icoranda, « frontière ». Note de toponymie gauloise*. — P. 176-197. Émile Male, *Les chapiteaux romans du Musée de Toulouse et de l'École toulousaine du XIIIe siècle*. Nous ne pouvons accepter les conclusions de l'auteur. Les sculpteurs toulousains ont appris la statuaire à l'école de Byzance, les draperies

des personnages, la pose des têtes, le modelé en font foi. Le Musée possède même un certain nombre de monuments qui prouvent l'influence byzantine sur cette école, une Annonciation par exemple. L'ancienne statuaire gallo-romaine a peu appris à cette région. Nous admettons avec l'auteur qu'une grande école d'art vraiment originale existait au XIIe siècle en Aquitaine, mais sans pouvoir accepter le rayonnement de cette école jusqu'à Arles. (Saint-Trophime) et à Saint-Gilles. L'art provençal est un art tout à fait particulier, plein d'avenir (Saint-Gilles), et ne peut être confondu avec l'art toulousain. L'auteur a raison d'attirer l'attention sur l'école de Vézelay, qui a eu en Bourgogne et au delà de ses limites naturelles une si grande influence. — P. 282-288. A. Longnon, *Le nom de lieu gaulois Ewiranda.* Réponse au travail de M. J. Havet. — P. 323-350. E. Toulouze, *Un témoin des âges antiques à Lutèce.*

Revue de l'Art chrétien, 1892.—P. 1-6. J. Helbig, *Les peintures murales de la chapelle du château de Ponthos.* Très intéressante peinture du XVe siècle. Le sujet est l'Annonciation; la description de ces fresques et leur reproduction sont inédites. —P. 7-8. Rupin, *L'œuvre de Limoges.* (Helbig: excellent.) Nous faisons des réserves sur ce livre et nous en rendrons bientôt compte.— P. 8-15. E. Rupin, *La statue de Roc-Amadour.* L'auteur fait l'historique de ce fameux pèlerinage. On ne peut rien relever qui ne soit déjà connu, car c'est un résumé de quelques livres pieux. On peut dire seulement que le pèlerinage a acquis une très grande célébrité au XIIe s. Pour M. Rupin la statue de la sainte ne serait que des dernières années du XIIe s., voire même du commencement du XIIIe. L'écrivain est fort prudent au sujet de la partie historique, il ne veut ni déplaire aux lecteurs de la *Revue*, ni pourtant être soupçonné d'ignorance; cf. p. 11 et 12. — P. 16-25. J. H. Cuypers, *Historique de la fondation de l'abbaye de Rolduc.* Intéressante monographie. Par l'analyse des chapiteaux on peut voir leur grande originalité. La construction est du XIIe siècle, et la crypte est fort importante pour l'histoire de l'art en Belgique. L'art gréco-romain est sans influence sur l'ornementation qui est complètement orientale avec des éléments barbares ; quelques bases des colonnes de la crypte sont soutenues par des animaux, sujets qu'on retrouve à la même époque en Provence, en Italie, et qui sont une importation orientale, ayant déjà un très long passé. Les chapiteaux de la crypte sont d'une variété vraiment surprenante. — P. 26-28. Helbig, *La Vierge de Hans Holbein*, conservée au palais grand-ducal de Darmstadt. — P. 29-36. A. Pit, *La gravure dans les Pays-Bas au XVe siècle et ses influences sur la gravure en Allemagne, en Italie et en France.* Article fort intéressant. Mélanges. — P. 38-39. X. B. de M., *La Cathédrale de Poitiers.* — P. 39-41. X. B. de M., *Les Vitraux d'église.* — P. 41. L. De Farcy, *Galons gravés sur les vêtements des statues du portail à la Cathédrale d'Angers.* Article qui aurait pu être fort utile si l'auteur avait fait l'historique de toute cette ornementation qui est en grande partie d'origine orientale.—Revue des inventaires.—X.-B. de Montault, *Sainte Chapelle de Dijon.* (Suite). Rien pour le moyen âge, textes relatifs aux XVIe et XVIIe siècles.—Bibliographie.—P. 56-57. Seitz, *Compositions tirées de la vie de Jésus et des Saints.* (J. H.: bon.)—P. 57-59. Molinier, *La Collection Spitzer.* (M. de Mély reproche à M. E. Molinier quelques négligences de style.) — P. 58-59. Müntz, *La Bibliothèque du Vatican au XVIe siècle.* — P. 59. Molinier (E.), *La Céramique italienne au XVe siècle.* — *P. 59-60.* Lecoy de la Marche, *L'Art d'enluminer.* M. Lecoy a traduit

tout ce qui est relatif à la peinture du *De arte illuminandi* de Théophile. Travail bien utile pour voir la résurrection de l'art antique et sa propagande par les monastères. — P. 60. Salomon Reinach, *Histoire du travail en Gaule*. L'auteur traite l'art de la bijouterie mérovingienne. Il accepte l'opinion des archéologues russes et hongrois, l'origine orientale de cet art. La civilisation des villes du Pont-Euxin a exercé sur les Goths une très grande influence, qui n'est pas encore bien étudiée. — P. 64-66. E. Molinier, *L'émaillerie*. (Livre utile et fort intéressant. Un seul regret : l'histoire de l'art barbare est presque complètement omise.) — P. 93-103. J. Helbig, *L'autel catholique et son décor*. L'auteur fait l'éloge du travail inachevé de E. Münzenberger, *Sur la connaissance et l'appréciation équitable des autels du moyen âge en Allemagne*. (Des détails techniques intéressants.) — P. 104-115. X. Barbier de Montault, *Le culte des docteurs de l'Église à Rome*. Nous ne voyons pas très bien l'utilité de ces études. — P. 116-125. Cuypers, *Historique de la fondation de l'abbaye de Bolduc*. Très utile monographie. — P. 126. A. Pit, *La gravure dans les Pays-Bas au XVe siècle et ses influences sur la gravure en Allemagne, en Italie et en France*. (Fin.) Cette partie est consacrée à la France. L'auteur fait preuve d'une très grande érudition et a une vue très large des différentes branches de cet art. — Mélanges. — P. 133-141. P. Delattre, *Lampes chrétiennes de Carthage*. (Suite.) M. D. fait la description d'un grand nombre de lampes qui nous montrent l'imagerie religieuse en Afrique aux IVe et Ve siècles. Il serait à coup sûr fort intéressant de faire la grammaire de cet art oriental et de voir son influence sur les monuments de l'Occident des Ve-VIIIe siècles. C'est surtout par les menus objets que l'ornementation syrienne et africaine a pénétré en Occident, et nous savons qu'on recevait à Rome de nombreux spécimens de cet art. A mesure qu'on connaîtra mieux l'art de la première partie du moyen âge, on remontera vers le lieu d'origine qui est, comme l'a prouvé M. Courajod, la Syrie et la Palestine. — P. 141-142. J. H., *Porte en fer forgé du XVe siècle*. — Revue des inventaires. — P. 144-151. B. De Montault, *Sainte Chapelle de Dijon*. Rien pour le moyen âge. — Bibliographie. — P. 167-169. Corroyer, *L'architecture gothique*. (L. C. conteste la thèse de M. C. sur l'origine du gothique.) — P. 170-172. Dehaisnes, *Les œuvres des maîtres de l'école flamande primitive conservées en Italie et dans l'est et le midi de la France*. (L. C. : excellent travail.) — P. 185-192. Müntz, *Les Arts à la Cour des Papes du XIVe siècle. Innocent VI* (1352-1362). Intéressant mémoire, avec un certain nombre de documents inédits sur des travaux exécutés par ce pape dans la ville d'Avignon. — P. 193-200. X. De Montault, *Le culte des docteurs de l'Église à Rome*. — P. 201-219. L. Cloquet, *L'art de bâtir chez les païens et chez les chrétiens*. Conférence à la distribution des prix de l'école de Saint-Luc à Liège. (Sans importance.) — Mélanges. — P. 224-229. Delattre, *Lampes chrétiennes de Carthage*. (Suite.) — P. 229-232. G. Porte, *Groupe du XVe siècle. Sainte Barbe*. (Iconographie de la sainte ; rien de nouveau.) — Bibliographie. — P. 242-243. Levesque, *Inscriptions de la ville de Saint-Maixent*. — P. 277-284. Müntz, *Les arts à la Cour des Papes du XIVe siècle : Innocent VI* (1352-1362). Etude sur les œuvres d'art de la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon ; documents inédits. — P. 285-292. Dehaisnes, *Recherches concernant les volets du rétable de Saint-Bertin*. (Ils sont aujourd'hui à la Haye.) Analyse et iconographie des sujets. — P. 293-307. X. de Montault, *Le culte des docteurs de l'Église à Rome*. — P. 308-325. L. Cloquet, *La châsse de Notre-Dame de Tournai*. Description des

sujets de la châsse assez connue et bien souvent analysée. M. C. indique soigneusement les restaurations qu'a subies cette œuvre d'art. —Bibliographie.—P. 343-344. L. de Farcy, *La Broderie du XIe siècle jusqu'à nos jours.* (J. H.; excellent.) — P. 345-346. Virey, *L'architecture romane dans l'ancien diocèse de Mâcon.* (Georges Durand: bien des réserves de détails. M. Virey analyse très bien les différentes églises qui se trouvent en Bourgogne, mais ne cherche pas à les rattacher aux monuments antérieurs; il aurait trouvé sur tous ces monuments des influences étrangères, et surtout lombardes, dont il ne se doute pas. Nous sommes moins optimiste pour ce livre que notre ami G. Durand.)—P. 346-348. Bournand, *Histoire de l'art chrétien des origines à nos jours.* (L. C.: bien des réserves.) Ce sont le plus souvent des œuvres de librairie. Il est inutile, nous croyons, d'en faire un long compte rendu. L'auteur, à ce que me prouve le texte donné par le critique, a émis successivement les opinions de ceux qui ont parlé de l'histoire de l'art. — P. 349-352. Lecoy de la Marche, *La peinture religieuse.* (L. C.: bon.) — P. 353-354. Soil, *Les Tapisseries de Tournay.* Elles sont du XIVe siècle. (L. C.: bon ouvrage.) — P. 354. L. Courajod et P. F. Marcou, *Musée du Trocadéro.* (Sculpture comparée. Catalogue raisonné des XIVe et XVe siècles.) (L. C. Ce livre rédigé avec la plus haute compétence et la science la plus sûre est à la fois d'une lecture attachante, facile et instructive. On a consacré, à des ouvrages tels que l'histoire de l'art depuis le moyen âge jusqu'à nos jours!! deux ou trois pages et la revue publie à peine quelques lignes pour cet ouvrage si remarquable et qui change la conception de l'histoire de l'art français pendant la deuxième moitié du moyen âge.) — P. 377-395. Bickell, *L'église et la châsse de sainte Elisabeth.* (Article très intéressant pour l'histoire de l'orfèvrerie). — Mélanges. — P. 396-408. Lecoy de la Marche, *Interrogatoire d'un enlumineur par Tristan l'Ermite.*—Bibliographie. — P. 424-425. Robida, *La vieille France: la Touraine.* (F. de Mély.)— P. 426-430. Ch. Garnier, *L'habitation humaine.* (F. de Mély.) — P. 434. Berthelé, *Anciens fondeurs de cloches de diverses provinces.* — P. 434. Richard, *Peintures murales de l'église de Genest (Mayenne).* — P. 434. Roger, *L'ancien jubé de la Cathédrale de Bourges.* — P. 434. B. de Montault, *Le Trésor de l'église paroissiale de Saint-Yrieix.* — P. 435-436. Meomartini, *I Monumenti e le opere d' arte della cita di Benevento.*—P. 455-461. E. Rupin, *Durand, abbé de Moissac et évêque de Toulouse.* La vie de cet évêque et la description de sa statue sculptée sur un des piliers des cloches de Moissac; rien de nouveau. — P. 462-469. J. Helbig, *Exposition des peintures des maîtres néerlandais du XVe siècle et du commencement du XVIe.* Description du tableau, triptyque de Hans Memling appartenant au duc de Devonshire. — P. 470-483. C. Dehaisnes, *Recherches concernant les volets du rétable de Saint-Bertin.* L'auteur attribue à Simon Marmion les peintures représentées sur les volets du rétable. Revue des inventaires.—P. 494-501. X. Barbier de Montault. Inventaires. Pièces des XIVe et XVe siècles. — Bibliographie.— P. 513-517. Labitte, *Les Manuscrits et l'art de les orner.* (X. de Montault.) — P. 517-520. Bindi, *Per Nicolo di Guardiagrele orafo del secolo XV.*— P. 520-522. R. Merlet, *Tombeau du XIIIe siècle autrefois dans l'église Saint-Père de Chartres.* (Berthelé.) — P. 524. Cattaneo, *L'architecture en Italie du VIe au XIe siècle, recherches historiques et critiques.* (L. C. : excellent.)

A. MARIGNAN.

LE MOYEN AGE

6e ANNÉE — 1893

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

I. Variétés.

Pages

Auvray (L.). — Lettre inédite de Célestin III (6 septembre 1197)..... 161
Courajod (L.). — Cours d'histoire de la sculpture (Leçon d'ouverture du 14 décembre 1892)..... 25
Coville (A.). — Les États-Généraux de 1332 et 1357..... 57
Pélissier (Léon-G.). — Protasio de' Porri et l'état de la France en août 1499.. 233
Piaget (A.). — Huitains inédits de Martin le Franc sur Jeanne d'Arc..... 105
Pit (A.). — L'École bourguignonne d'après les travaux récents..... . 81
Soyer (J.) — La Communauté des habitants de Blois..... 257, 281

II. Comptes rendus.

Aronius (J.). — Regesten zur Geschichte der Juden im frankischen und deutschen Reiche bis zum Jahre 1273 (M. Schwab)..... 88
Bacher (W.). — Die jüdische Bibelexegese vom Anfange des zehnten bis zum Ende des fünfzehnten Jahrhunderts (Israel Lévi)..... 188
Berger (Élie). — Saint Louis et Innocent IV (F. Aubert)..... 63
Berthier (Père J.-J.). — La porte de Sainte-Sabine à Rome (A. Pit)..... 40
Bishop (Ed.). — Voyez Mély (F. de).
Blanchet (A.) et G. Schlumberger. — Numismatique de Béarn (M. Prou). . 125
Blondel (G.). — Étude sur la politique de l'empereur Frédéric II en Allemagne et sur les transformations de la constitution allemande dans la première moitié du xiiie siècle (Ferd. Lot)..... 110
Blondel (G.). — De Advocatis ecclesiasticis in rhenanis præsertim regionibus a nono usque ad tredecimum sæculum (M. Prou)..... 198
Bonnard (J.). — Une traduction de Pyrame et Thisbé en vers français du moyen âge (J. Simon)..... 190

Pages

Brunner (H.). — Deutsche Rechtsgeschichte, t. II (H. VANDER LINDEN)..... 196
Caix de Saint-Aymour (Victe de). — Causeries du Besacier (E. CHATEL)..... 116
Camiade (G.). — Voyez Dufourcet.
Capella (Joannes de) — Chronica abbreviata sancti Richarii (L.-H. LABANDE). 186
Clemen (P.). — Merowingische und karolingische Plastik (A. MARIGNAN)... 3
Cloquet (L.). — La châsse de Notre-Dame de Tournai (C. ENLART)..... 146
Collinet (P.). — Études sur la saisie privée (M. PROU)..... 246
Cordus (Euricius). — Epigrammata, publié par K. Krause (A. DOUTREPONT). 243
Crane (Th.-Fr.). — The Exempla or illustrative Stories from the Sermones vulgares of Jacques de Vitry (M. W.)..... 93
Dorez (L.) et Jean Guiraud. — Les registres d'Urbain IV (1261-1264) (M. PROU). 9
Dufourcet, Taillebois et G. Camiade. — L'Aquitaine historique et monumentale (A. BLANCHET)..... 43
Dümmler (Ed.). — Sigebert's von Gembloux « Passio sanctæ Luciæ » und « Passio sanctorum Thebeorum » (Ch.-V. LANGLOIS)..... 145
Esmein (A.). — Cours élémentaire d'histoire du droit français (M. PROU).... 163
Fagnan (E.). — Abd-el-Wâhid Merrâkechi, Histoire des Almohades (M. SCHWAB)... 261
Flach (J.). — Les origines de l'ancienne France, t. II. Les origines communales; la féodalité et la chevalerie (M. PROU)..... 67
Fustel de Coulanges. — Les transformations de la royauté pendant l'époque carolingienne, ouvrage revu par C. Jullian (G. PLATON)..... 162
Golther (W.). — Geschichte der deutschen Litteratur (Ξ)..... 288
Gottschalk (A.). — Ueber die Sprache von Provins im XIII Jahrhundert nebst einigen Urkunden (A. THOMAS)..... 165
Guiraud (J.). — Les registres d'Urbain IV (1261-1264). — Les registres de Grégoire X (1272-1276) (M. PROU)..... 9
Havet (Louis). — La prose métrique de Symmaque et les origines du cursus (L. AUVRAY)..... 108
Hirsch (R.). — Studien zür Geschichte König Ludwig VII von Frankreich (IMBART DE LA TOUR)..... 85
Holstein (H.). — Voyez Wimphelingius.
Jordan (Ed.). — Les registres de Clément IV (M. PROU)..... 289
Joret (Ch.). — La rose dans l'antiquité et au moyen âge (G. ROUSSELLE)..... 45
Jullian (C.). — Voyez Fustel de Coulanges.
Krause (K.). — Voyez Cordus (Euricius).
Kurth (Godefroy). — Histoire poétique des Mérovingiens (Ferd. LOT)..... 129
Labande (L.-H.). — Histoire de Beauvais et de ses institutions communales jusqu'au commencement du XVe siècle (H. VANDER LINDEN)..... 5
Labitte (A.). — Traité élémentaire du Blason (M.)..... 21
Labroue (E.). — Bergerac sous les Anglais (R. VILLEPELET). 265
Lambin (E.). — La flore gothique (C. ENLART)..... 244
Lamprecht (K.). — Deutsche Geschichte (Dr J. IASTROW)..... .. 236
Langlois (Ch. V.) et H. Stein. — Les archives de l'histoire de France (M. PROU). 1, 267
Langlois (E.). — Les registres de Nicolas IV (M. PROU)..... 289

Pages

Le Blant (Ed.). — Nouveau recueil des inscriptions chrétiennes de la Gaule antérieures au VIIIe siècle (A. MARIGNAN) 124
Lex (Léonce). — Eudes, comte de Blois (995-1037), et Thibaud, son frère (995-1004) (M. PROU) 75
Lipp (Max). — Das fränkische Grenzsystem unter Karl dem Grossen (G. PFINDER) 121
Mély (F. de) et Edm. Bishop. — Bibliographie générale des inventaires imprimés (H. STEIN) 36, 172
Moore (Ch.-H.). — Development and character of gothic architecture (C. ENLART) 14
Mordtmann (Dr). — Esquisse topographique de Constantinople (M. PROU)... 44
Mortet (Ch.). — La féodalité (Ferd. LOT) 170
Nolhac (P. de). — Pétrarque et l'Humanisme (G. ROUSSELLE) 89
Novati (Fr.). — La Navigatio sancti Brendani in antico veneziano (O. JACOB). 7
Orpen (G.-H.). — The Song of Dermot and the earl (M. W.) 244
Perrens (F.-T.) — La civilisation florentine du XIIIe au XVIe siècle (R. VILLEPELET) 166
Plath (K.). — Die Königspfalzen der Merowinger und Karolinger (A. MARIGNAN) 94
Prajoux (abbé J.). — Notes et documents sur Saint-Cyr de Favières et l'Hôpital (G. COLLON) 46
Prarond (E.). — Voyez Capella (J. de).
Prévost (G.). — L'Église et les campagnes au moyen âge (R. VILLEPELET)... 146
Psichari (J.). — Études de philologie néo-grecque (H. P.) 71
Quesvers (P.). — Note sur quelques paroisses de l'ancien diocèse de Sens (M. P.) 266
Restori (A.). — Letteratura provenzale (M. W.) 94
Rozière (E. de). — L'assise du bailliage de Senlis en 1340 et 1341 (E. LAURAIN). 41
Schauffler (Th.). — Althochdeutsche Litteratur mit Grammatik, Uebersetzung und Erläuterungen. Quellenbüchlein zur Kulturgeschichte des deutschen Mittelalters (L. DUVAU) 167
Schlumberger (G.). — Voyez Blanchet.
Schultze (V.). — Geschichte des Untergangs des griechich-römischen Heidenthums (A. MARIGNAN) 194
Sigebert de Gembloux. — Voyez Dümmler.
Stein (H.). — Voyez Langlois (Ch.-V.).
Suchier (H.). — Altfranzösische Grammatik (M. W.) 264
Taillebois. — Voyez Dufourcet.
Viollet (P.). — Histoire du droit français (M. PROU) 193
Vöge (M.). — Eine deutsche Malerschule um die Wende des ersten Jahrtausends (A. MARIGNAN) 263
Wauters (A.). — Table chronologique des chartes et diplômes imprimés concernant l'histoire de la Belgique 42
Wimphelingius (J.). — Stylpho, publié par H. Holstein (A. DOUTREPONT)... 243

III. Chroniques bibliographiques.

Pages

Albert (Dr P.). — Mathias Döring, ein deutscher Minorit des xv Jahrhunderts (F. C.) 23
Alexandre (abbé). — Voyez Le Hule.
Annuaire de l'École des Hautes-Études 80
Berger (S.). — Notice sur quelques textes latins inédits de l'Ancien Testament. 248
Catalogue des livres de la collection Eug. Piot 23
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France 79
Catalogue des incunables de la librairie Olschky 292
Congrès scientifique international des catholiques 96
Coyecque (E.). — Notice sur les cartulaires de l'Hôtel-Dieu de Paris 128
Giornale Dantesco 200
Golther (Dr W.). — Voyez Sammlung Göschen.
Guntter (Dr W.). — Voyez Sammlung Göschen.
Lea (H.-C.). — A Formulary of the papal Penitentiary Superstition and Force. 23
Le Hule (G.). — Histoire de l'abbaye royale de Fécamp, publiée par l'abbé Alexandre (M. P.) 248
Marold (Dr K.). — Voyez Sammlung Göschen.
Mélanges de Rossi 79
Mély (F. de). — Lettre à M. Stein 172
Merlos (J.-J.). — Kölnische Kunstler in alter und neuer Zeit 171
Monumenta Germaniæ historica 170
Ouvrages (Mention d') parus en 1892 24
Piton (C.). — Les Lombards en France et à Paris (M. P.) 148
Postel (R.). — Du Guesclin et son époque (G. C.) 267
Rassegna bibliografica 80, 200
Revue de l'Orient latin 48
Ristelhuber (P.). — Strasbourg et Bologne 22
Roserot (A.). — Notice sur les sceaux carolingiens des archives de la Haute-Marne 96
Sammlung Göschen. — T. 10, 22, 23 (Drs Golther, Marold u. Guntter) (J. S.). 22
Stein (H.). — Réponse à M. F. de Mély 173
Thèses soutenues à l'École des Chartes en 1893 48
Trincard (A.). — Notices historiques (G. C.) 47
Vannaire (Dr). — Essai sur le monnayage des prieurs de Souvigny (Ch.) 78
Vernière (A.). — Les évêques auxiliaires en Auvergne et en Velay antérieurement au xviiie siècle (R. V.) 47
Vries (Dr S.-G.). — Études sur quelques notes tironiennes d'un manuscrit de Virgile du xe siècle 128
Werner (J.). — Die ältesten Hymnensammlungen von Rheinau 291

IV. Périodiques [1].

ALLEMAGNE

Pages

Abhandlungen der König. Gesellschaft der Wiss. zu Göttingen.... 159
— — hist. Classe der Kgl. Bayr. Ak. der Wiss..... 159
Archiv für Bracteatenkunde..... 101
Archiv für Litteratur und Kirchengeschichte des Mittelalters..... 149
Beiträge zur Geschichte der Stadt Rostock 175
Deutsche Zeitschrift für Geschichtwissenschaft..... 149
Forschungen zur Brandenburgischen und Preussischen Geschichte..... 175
— — deutschen Landes- und Volkskunde..... 150
Freiburger Diocesan-Archiv..... 180
Geschichtsblätter für Stadt u. Land Magdeburg..... 176
Hansische Geschichtsblätter..... 176
Histor. Jahrbuch der Görres-Gesellschaft 150
Historische Zeitschrift..... 151
Jahrbuch der Gesellschaft für Lohtring. und Alterthumskunde..... 181
— der Kgl. Preussischen Kunstsammlungen..... 268
Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande..... 269
Kirchen-Schmuck..... 268
Mittheilungen des Vereins für Anhaltische Geschichte..... 178
— — — — die Geschichte von Erfurt..... 179
— aus dem Stadtarchiv von Köln 182
Nachrichten von der Kgl. Gesellschaft zu Göttingen 159
Neues Archiv der Gesellschaft für ältere deutsche Geschichtskunde..... 156
— — für Sächsische Geschichte und Alterthumskunde... 179
Neues Lausitzisches Magazin.. 179
Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde..... 182
Repertorium für Kunstwissenschaft..... 270
Römische Quartalschrift für Christl. Alterthumskunde und Kirchengeschichte. 273
Sitzungsberichte der Kgl. Preuss. Ak. der Wiss. zu Berlin..... 159
— — — Baier. Ak. der Wiss. zu München. 157
Westdeutsche Zeitschrift für Geschichte und Kunst..... 182
Zeitschrift der hist. Gesellschaft für die Provinz Posen..... 177
— des Harz-Vereins für Gesch. u. Alterthumskunde..... 177
— — hist. Vereins für Niedersachsen..... 177
— — Vereins für Geschichte u. Alterthum Schlesiens..... 177
— — — — Hessische Geschichte..... 180
— — — — Lübeckische Geschichte..... 178
— — — — Thüringische Geschichte..... 180

1. Les dépouillements d'Autriche, Belgique, Italie et Suisse paraîtront dans les premiers mois de 1894.

Pages

Zeitschrift für bildende Kunst 274
— — christliche Kunst 274
— — deutsche Kulturgeschichte 157
— — die Geschichte der Juden in Deutschland 157
— — — — des Oberrheins 183
— — Kirchengeschichte 158
— — Nümismatik 104

ANGLETERRE

The numismatic Chronicle 104

AUTRICHE

Mittheilungen der K. K. Central-Comm. zur Erforschung u. Erhaltung der Kunst u. histor. Denkmale 276

BELGIQUE

Revue belge de numismatique 101

FRANCE[1]

Académie des sciences morales et politiques (Séances et Travaux de l') 100
Annuaire de la Société française de numismatique 100
Bibliothèque de l'École des Chartes 201
Bulletin critique 204
— de numismatique 101
— des Musées 279
— historique et philologique du Comité des travaux historiques 206
— monumental 279
Journal des Savants 207
L'Ami des monuments 292
L'Artiste 293
Le Correspondant 208
Nouvelle Revue historique de droit français et étranger 97
Polybiblion 208
Revue archéologique 294
— catholique des institutions et du droit 100
— critique 210
— d'administration 96

1. Les revues locales étant données dans l'ordre alphabétique des départements (p. 219-232), nous pensons superflu de reproduire leur liste fort longue.

Pages

Revue d'économie politique 96
— de l'art chrétien 294
— des Deux-Mondes 214
— des études grecques 215
— des questions historiques 215
— encyclopédique 217
— générale du droit, de la législation et de la jurisprudence 97
— historique 217
— numismatique 102

ITALIE

Archeografo Triestino 255
Archivio della r. Società romana di storia patria 252
— giuridico 253
Archivio storico dell' Arte 277
— — Italiano 249
— — Lombardo 252
— — per la città e communi di Lodi 254
— — per le provincie Napoletane 253
— — Siciliano 253
Ateneo Veneto 254
Atti della r. Accademia delle scienze del Torino 254
Atti e Memorie della Società Istriana d' archeologia e storia patria 255
Bulletino dell' Istituto storico Italiano 255
— di Archeologia christiana 278
Nuovo Archivio Veneto 255
Rivista italiana di numismatica 103
— — per le scienze giuridiche 255
— storica Italiana 256
Studii e Documenti di storia e diritto 256

PAYS SCANDINAVES

DANEMARK. — Aarboger for nordisk oldkyndighed og historie 52
Dania 56
Danske Magazin 53
Geografisk Tidsskrift 53
Historisk Tidsskrift 52
Kirkehistoriske Samlinger 53
Museum 53
Naturen og Mennesket 53
Nordisk Tidsskrift for Filologi 55
Oversigt over det kongel. danske Videnskabs Selskabs Forhandlinger 53

Pages

DANEMARK. — Publications de la Société de littérature ancienne nordique... 56
— — — pour l'hist. et la topog. du Jutland. 53
Theologisk Tidsskrift..... 53
Sönderjydske Aarboger..... 53
FINLANDE. — Finsk Tidsskrift..... 54
NORVÈGE. — Historisk Tidsskrift..... 52
SUÈDE. — Antikvarisk Tidskrift..... 50
Arkiv för nordisk filologi..... 54
Bidrag till kännedom om Göteborgs..... 50
Historisk Tidsskrift..... 48
Kongl. Vitterhets Historie och Antiq. Akad. Månadsblad..... 49
Meddelanden af Gestriklands Fornminnesförening..... 50
Nordisk Tidsskrift för vetenskap..... 49
Nyare Bidrag till Kännedom..... 55
Publications de la Société des humanistes d'Upsal..... 51
— — — pour les anciens textes..... 55
Skandinavisches Arciv..... 55
Svenska Forminnesföreningens Tidsskrift..... 50
Tidsskrift for teologi..... 51
Upsala Universitets Arsskrift..... 55
Ymer..... 51

SUISSE

Bulletin de la Société suisse de numismatique..... 101
Revue suisse de numismatique..... 103

Le Gérant : E. BOUILLON.

*PB-42820-SB
5-22
CC
B/T

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU. — 16904

905
M938
6
1893

Stanford University Libraries
3 6105 012 098 443

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.